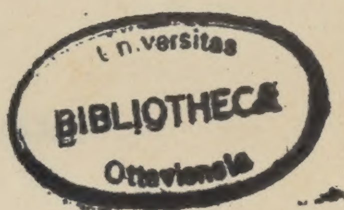


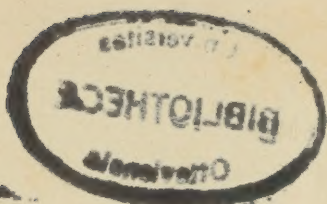


HISTOIRE

DE FRANCE



PARIS. — IMPRIMERIE GÉNÉRALE DE CH. LAHURE
Rue de Fleurus, 9



HISTOIRE
DE FRANCE

PAR M. AUGUSTE TROGNON

ANCIEN PROFESSEUR D'HISTOIRE

DEUXIÈME PARTIE

LA FRANCE MODERNE

1483 à 1789

TOME QUATRIEME

PARIS

LIBRAIRIE DE L. HACHETTE ET Cie

BOULEVARD SAINT-GERMAIN, N° 77

1864

HISTOIRE

DE FRANCE.

DEUXIÈME PARTIE.

LA FRANCE MODERNE.

1483—1789

CHAPITRE XII.

DEPUIS L'AVÉNEMENT DE LOUIS XIII JUSQU'A L'ASSASSINAT DU MARÉCHAL D'ANCRE (1610-1617).

Il eût été grandement désirable pour la France que le pouvoir monarchique pût s'asseoir et se fixer pendant tout le dix-septième siècle, tel qu'il avait existé sous Henri IV. Ç'avait été le pouvoir absolu, mais exercé avec un bon sens et une modération qui ne lui laissaient que ses apparences tutélaires. Sous une administration sage et vraiment paternelle, le vœu national n'avait point songé à réclamer les états généraux, remède invoqué dans les jours de crise contre des maux qu'il n'avait jamais guéris. Les parlements,

sans renoncer à leur ingérence trop souvent tracassière dans les matières d'État, s'étaient laissé assouplir à la volonté royale, qui désarmait leur opposition par de bonnes raisons, et flattait par de bons procédés leur orgueilleux esprit de corps. Les états provinciaux avaient été respectés dans leurs priviléges, aussi bien que les villes dans ce qui leur restait de leurs franchises municipales. Nul doute qu'il n'entrât dans la pensée de Henri de faire fléchir sous son autorité souveraine les têtes superbes de la haute noblesse qui s'obstinaient à garder les prérogatives anarchiques de l'indépendance féodale; mais il avait procédé à cette tâche doucement et graduellement, retirant une à une aux princes et aux grands seigneurs les positions trop élevées que la royauté avait été forcée de leur laisser prendre durant le long désordre des guerres religieuses. Une seule fois l'échafaud s'était dressé pour l'incorrigible Biron; mais l'arrêt de mort n'avait pas été rendu par une de ces commissions arbitrairement instituées pour donner à la tyrannie les victimes qu'elle demande; c'était le Parlement, toutes chambres assemblées, dans le plus solennel appareil de la justice, qui avait envoyé au supplice le grand coupable. Même usage tempéré du pouvoir, même police facile et tolérante dans le domaine de l'intelligence; les savants et les beaux esprits avaient trouvé l'autorité sans rigueur contre leurs opinions les plus hasardeuses; le théâtre, par l'expresse volonté du monarque, avait eu pour ses jeux une liberté qu'on appellerait aujourd'hui de la licence. Rien de plus modéré, de plus respectueux des droits de tous

que ne l'avait été dans ses allures générales le gouvernement de Henri IV, et l'on a pu dire avec une parfaite justesse que la seconde moitié de son règne est « dans les temps modernes, ce que fut le règne de saint Louis au moyen âge, l'époque la plus normale de la nation française [1]. »

Sous les deux règnes qui vont suivre et qui remplissent plus de cent années, le pouvoir monarchique ne connaît plus ces sages tempéraments, et nous allons le voir, au lieu de se régler et de se contenir, se précipiter sur la pente funeste du despotisme. Le grand ministre, qui a succédé au grand roi et repris ses projets au dedans comme au dehors, dépassera en toute chose la mesure dans laquelle celui-ci avait su s'arrêter : il n'y aura pour lui nulle différence entre les résistances légitimes et salutaires que rencontrera son pouvoir et les résistances subversives de l'ordre public : toutes seront également brisées par son impérieux génie. Les pays d'États ne conserveront leurs franchises que sous la menace perpétuelle de devenir pays d'élection, s'ils ne se soumettent à ses volontés absolues : des libertés des villes, il ne restera même plus l'ombre, et quant à la noblesse, le cardinal de Richelieu ne se contentera pas de la désarmer des moyens de nuire à l'État, il travaillera à la dépouiller de ses moins dangereuses influences. C'est avec lui que commencera pour la France cette œuvre si admirée par les uns, si dépréciée par les autres, *de la centralisation administrative;* c'est avec lui que naîtra

1. M. le comte F. de Champagny dans *le Correspondant*, 1861.

cette puissance exorbitante des intendants, destinée à absorber toute la vie provinciale, à concentrer en ses mains tous les pouvoirs locaux et à exercer en certains cas jusqu'au droit terrible de rendre des arrêts de mort; c'est lui qui, du haut en bas de la hiérarchie, fera participer ses agents, chacun dans leur sphère, au privilége de l'omnipotence et de l'inviolabilité royales. Les parlements seront réduits au silence et les jugements par commission substitués à leur justice régulière, au moindre signe de la volonté du ministre-roi; la corde ou les oubliettes puniront les plus légères témérités de la plume et de la parole; la main du maître se fera sentir jusque dans la littérature et dans les arts, et ce nesera pas la moins despotique de ses prétentions que celle de vouloir discipliner sous son joug le génie du grand Corneille. Et quand ce puissant homme d'État sera descendu au tombeau, l'impulsion par lui donnée au pouvoir royal ne s'arrêtera point; roi ni ministres ne s'aviseront un moment de revenir à la politique modérée et prudente de Henri IV; tout au contraire, l'effort constant de la royauté sera de faire devant elle table rase et de rester en France seule debout et partout présente par les mille yeux et les mille bras de ses commis; l'administration faible et décriée de Louis XV marchera aussi hardiment et aussi persévéramment dans cette voie que le fort gouvernement de Louis XIV[1], et au terme de ce grand travail de nivellement, le jour viendra où il n'y aura plus qu'un roi face à face avec

1. Ceci est démontré surabondamment dans le livre si justement admiré de M. de Tocqueville : *L'ancien régime et la révolution.*

un peuple, au profit de qui toute l'œuvre aura été faite. Ce jour sera celui du 5 mai 1789.

Il faut nous transporter au Louvre, le 14 mai 1610, à l'heure où Henri IV y fut ramené mort. Nous n'admettons pas la tradition, plus que suspecte, qui fait entrer aussitôt Concini dans la chambre de Marie de Médicis, en prononçant cette seule parole : *È ammazzato, il est assassiné*, comme s'il lui eût apporté une nouvelle attendue; ce qui est certain et ce qui s'explique de soi-même, c'est qu'il n'y eut alors dans tout ce qui entourait la reine qu'une pensée, celle de lui remettre au plus vite entre les mains tous les pouvoirs de la royauté. L'absence de tous les princes du sang, jointe à la consternation et à la stupeur universelles, rendit la chose facile; ce fut l'affaire de moins de trois heures. Le principal acteur de cette scène si promptement jouée fut le duc d'Épernon. Avec ce sang-froid audacieux qui, dans les instants critiques, donne l'autorité à qui sait la saisir, il se prévalut de son titre de colonel général de l'infanterie pour prendre le commandement des gardes du roi, et poster sur divers points des compagnies armées qui le rendirent maître de Paris. Puis il courut au Parlement, où s'agitait déjà la question de la régence. L'arrogant favori de Henri III, sans attendre de savoir où en était le débat, prit la parole et dit, en montrant son épée qu'il portait à la main : « Elle est « encore dans le fourreau; mais il faudra qu'elle en

« sorte, si la reine n'est déclarée régente, avant que « la compagnie se sépare. » Le duc de Guise survint, qui, en des termes plus mesurés, adressa aux magistrats la même sommation. C'était faire au Parlement une assez douce violence que de lui attribuer ainsi le droit qu'il n'avait jamais eu de conférer le gouvernement du royaume; on se hâta d'opiner, et avant la fin de la soirée le vénérable Achille de Harlay, encore que malade, porta au Louvre l'arrêt de la cour qui instituait la reine-mère « régente en « France, pour avoir l'administration des affaires « pendant le bas âge du roi son fils, avec toute-puis- « sance et autorité. »

Pendant ce temps le chancelier Brûlart de Sillery, le secrétaire d'État Villeroy et le président Jeannin, réunis autour de Marie de Médicis, prenaient en toute hâte les mesures nécessaires à la tranquillité du royaume. Seul des ministres de Henri IV, Sully n'avait point paru au Louvre. Au premier bruit de l'assassinat du roi, il avait quitté l'Arsenal pour s'y rendre, ne sachant encore si le coup avait été mortel; mais des avis reçus sur sa route le détournèrent de la poursuivre. Il crut à un complot, qui menaçait sa vie, comme il avait tranché celle de son maître, et alla s'enfermer et se fortifier à la Bastille. Ce ne fut que le lendemain (15 mai) que, mieux informé de l'état des choses et cédant aux instances de la reine-mère, il consentit à se joindre à ses collègues. Marie de Médicis le reçut toute en larmes, et lui fit embrasser le jeune roi : elle ne voyait alors en lui qu'un appui nécessaire à son autorité. On jugea cependant que l'arrêt rendu par le Parle-

ment, dans la forme de ses délibérations ordinaires, n'investissait pas assez solennellement la régente de la plénitude du pouvoir royal, et il fut décidé que Louis XIII en remettrait lui-même l'exercice à sa mère dans l'imposante cérémonie d'un lit de justice. Le nombre très-grand des seigneurs qui étaient à Paris pour le sacre de la reine s'empressa de contribuer à l'éclat de cette autre solennité. Le prestige de la royauté était tel encore que toute cette assistance entendit avec respect un monarque, âgé de moins de neuf ans, déclarer qu'il lui plaisait de confier à sa mère, avec le soin de son éducation, celui du gouvernement de son royaume. Un nouvel arrêt, rappelant les termes de la déclaration royale, confirma celui de la veille.

Le gouvernement de Marie de Médicis s'était ainsi établi sans rencontrer aucun obstacle. Mais ce n'était pas avec un empressement désintéressé que tous ces seigneurs avaient couru au-devant d'elle ; ils entendaient se faire payer leur dévouement, et ce fut à qui d'entre eux obtiendrait du sien le plus haut prix. Il fallut rendre à d'Épernon le gouvernement de la citadelle de Metz, que la prévoyante politique de Henri IV lui avait retiré, et assurer à ses trois fils la survivance de toutes ses charges. Il fallut payer les dettes du duc de Guise, et lui permettre, encore contre la volonté du feu roi, d'ajouter à son immense fortune celle de la maison de Joyeuse, en épousant la veuve du duc de Montpensier. Survint le comte de Soissons, le plus dangereux des princes du sang pour la régente, arrivé trop tard (17 mai) pour lui disputer le pouvoir, mais assez tôt pour faire acheter très-chèrement sa

soumission. Il exigea le gouvernement de la Normandie, joint à celui du Dauphiné qu'il avait déjà, la survivance de la charge de grand maître pour son fils, deux cent mille écus comptant et cinquante mille de pension. Ainsi commençait l'immense et folle curée, qui devait promptement épuiser le trésor amassé par Sully à la Bastille, pour servir la grande politique de Henri IV. Marie de Médicis, en ne refusant rien aux exigences hautaines et cupides de tous ces grands du royaume, croyait s'en faire autant d'amis : illusion d'une intelligence bornée, qui devait bientôt se dissiper ! Le souci qu'elle avait d'affermir son pouvoir lui fit oublier jusqu'à ses répugnances italiennes pour les huguenots : non-seulement elle leur donna un gage de ses dispositions impartiales en maintenant Sully dans sa haute position, mais elle appela auprès d'elle le duc de Bouillon comme un de ses appuis, lui donna part à ses largesses pécuniaires, et le 22 mai publia une déclaration par laquelle le roi s'engageait à garder inviolablement l'édit de Nantes « pour le bien et repos de tous ses sujets. »

Cependant le peuple, moins prompt que la cour à oublier le grand roi qui venait d'être enlevé à la France, attendait avec une impatience fiévreuse le procès de Ravaillac. On se refusait à croire qu'un événement, tel que la mort de Henri IV, pût être le crime isolé d'un obscur fanatique ; les révélations qu'on espérait de la justice étaient devancées par la rumeur publique, et les noms de l'Espagne et des Jésuites, ceux même du duc d'Épernon et de Marie de Médicis étaient dans mille bouches. On a reproché à la com-

mission chargée de l'instruction d'avoir à dessein mal dirigé ses recherches, de peur de découvrir d'aussi grands coupables; on a cité le propos du président de Harlay, rapporté par l'Estoile, « des preuves! Il n'y en a que trop; il n'y en a que trop; » on a argué de ces mots du procès-verbal, « ce qui se passa à la question est sous le secret de la cour, » pour prétendre que la cour supprima des aveux d'une portée trop redoutable; on a enfin allégué contre la reine et contre d'Épernon une prétendue déposition, que l'assassin aurait faite au terme de son long supplice, et qui, écrite par le greffier en caractères illisibles, aurait été déchiffrée plus tard et aurait confirmé les soupçons populaires. Mais la dernière au moins de ces assertions est réfutée par la publicité qui fut donnée à l'effroyable scène de l'exécution de Ravaillac (27 mai); Paris se porta tout entier vers la place de Grève pour assister au spectacle des tortures inouïes infligées au régicide par l'arrêt du Parlement.

Lorsqu'il parut sur la charrette des condamnés, une clameur furieuse s'éleva de toutes parts, telle qu'il semblait, dit un témoin, « que la terre et le ciel se dussent mêler ensemble. » Ravaillac en témoigna de l'étonnement, et pour la première fois donna quelques marques de repentir : comme il avait cru plaire à Dieu, il avait cru aussi plaire au peuple par son attentat. Il n'en offrit pas moins courageusement sa main au soufre enflammé qui la consuma, et au milieu des cris que lui arrachèrent ensuite pendant deux heures les tenailles ardentes qui brûlaient ses chairs, il ne cessa de répéter que seul il avait tout fait et n'avait

point eu de complices. Au moment où il allait être livré aux chevaux qui devaient l'écarteler, son confesseur fit un dernier appel à sa conscience en déclarant ne l'absoudre que sous peine de la damnation éternelle, s'il avait menti à la justice : il protesta encore qu'il n'avait point menti. Le misérable implora alors, de la pitié du peuple, un *Salve Regina* pour le salut de son âme ; mais le peuple ne lui répondit que par cette malédiction épouvantable : « Qu'il soit damné comme Judas. » Et il fut impossible au bourreau d'achever son office en livrant au feu les lambeaux sanglants du supplicié ; une multitude forcenée les lui arracha, et assouvit sa fureur en les traînant dans les rues. Le Parlement crut qu'il était de son devoir en cette circonstance de frapper d'une réprobation plus que jamais solennelle la doctrine trop accréditée encore de la légitimité du tyrannicide : il fit condamner par la Sorbonne et brûler de la main du bourreau un livre publié onze ans auparavant par le Jésuite espagnol Mariana à l'appui de cette doctrine. Le P. Cotton, confesseur du feu roi, protesta, au nom des religieux de son ordre, que ce livre avait été déjà censuré et désavoué par le général de la Compagnie, et la régente défendit que le nom des Jésuites fût mentionné dans l'arrêt du Parlement.

On ne pouvait s'attendre que Marie de Médicis continuât la politique de Henri IV ; elle n'en avait pas plus la force que la volonté. Avec son esprit borné, son humeur violente et opiniâtre et ses affections tout espagnoles, c'était beaucoup qu'elle ne se jetât pas dès l'abord dans une politique contraire. Les trois

ministres Sillery, Villeroy et Jeannin, fervents catholiques, mais Français de cœur, de même qu'ils lui avaient dicté la confirmation de l'édit de Nantes, obtinrent d'elle qu'elle maintînt les alliances conclues par le feu roi avec les princes protestants d'Allemagne, les gouvernements de Hollande et d'Angleterre. La puissante armée, levée par Henri IV pour sa grande guerre contre la maison d'Autriche, fut en majeure partie licenciée; mais on garda sous les armes un corps de troupes, destiné à assurer aux héritiers luthériens la succession de Clèves. Le vieux la Châtre, un des maréchaux de la Ligue, fut mis à la tête de cette petite armée; le duc de Rohan, gendre de Sully et chef futur du parti huguenot, commandait sous lui les bandes suisses. Avec l'aide de Maurice de Nassau, ils mirent promptement les princes de Brandebourg et de Neubourg en possession de tout leur héritage (juillet-septembre 1610). Un autre hommage était rendu en même temps à Henri IV par la magnificence extraordinaire de ses funérailles : du Louvre à Notre-Dame et de Notre-Dame à la basilique de Saint-Denis, il y eut pour la cour, pour le Parlement et pour le clergé de Paris, cinq jours d'une procession lugubre et d'un deuil solennel; après quoi on laissa au peuple le soin de garder la mémoire du grand roi.

Ce n'étaient déjà plus les ducs d'Épernon et de Guise qui tenaient la première place auprès de Marie de Médicis; le règne honteux et funeste des Concini avait commencé. Concini par lui-même n'était qu'un aventurier italien, d'un esprit ordinaire, vain, avide du bruit et de l'éclat, adroit aux exercices du corps

et d'une bonne mine qui, du vivant même de Henri IV, l'avait, dit-on, rendu trop agréable à la reine. Jamais toutefois la fortune de ce favori ne fût montée si haut sans son épouse Léonora Galigaï, femme de chambre d'abord et puis dame d'atours de Marie de Médicis, âme énergique dans une frêle enveloppe, esprit vif et consommé dans l'intrigue, dépositaire de tous les secrets de sa maîtresse, et la gouvernant par là autant que par la supériorité de son intelligence. La régence durait à peine depuis quelques semaines, que le couple florentin était tout-puissant à la cour : Concini, avec six cent cinquante mille livres reçues de la reine, avait acheté le marquisat d'Ancre, la lieutenance générale de Péronne, Roye et Montdidier, et la charge de premier gentilhomme de la Chambre. Il n'aspirait à rien moins qu'à procurer à son fils une alliance royale, et déclarait insolemment qu'il avait moins besoin de l'assistance de Sully que Sully de la sienne.

Ce fut au milieu de ces circonstances que le prince de Condé parut à la cour. On se rappelle qu'il avait fui précipitamment en Belgique, avec la belle Charlotte de Montmorency, son épouse, pour la dérober aux obsessions de Henri IV. Se croyant ensuite menacé dans les Pays-Bas par l'approche des troupes françaises, il était allé chercher à Milan un asile plus sûr. Le gouverneur espagnol Fuentès, aussitôt après l'attentat de Ravaillac, lui offrit, au nom de sa cour, de le porter sur le trône de France. Il n'y avait de sérieux dans cette offre que le désir d'embrouiller les affaires du royaume : Condé la repoussa. Il comptait se faire sa place lui-même. On apprit bientôt au Louvre qu'il

avait passé la frontière de Flandre et s'avançait vers Paris avec un nombreux cortége de gentilshommes accourus sur ses pas. La régente et ceux qui l'entouraient en prirent l'alarme ; le comte de Soissons surtout, qui allait être forcé de céder à son neveu le rang de premier prince du sang, crut devoir se mettre contre lui en défense. C'était mal connaître le prince de Condé que de lui supposer les audaces d'une grande ambition. Il ne venait que réclamer sa part dans le pillage de la fortune publique. Arrivé à Paris, il se rendit aussitôt auprès de Marie de Médicis, et s'agenouilla devant elle en signe d'allégeance. Il en fut récompensé dès le lendemain par le don de l'hôtel de Gondi, d'une grosse somme d'argent comptant et d'une pension de deux cent mille livres, avec le comté de Clermont en apanage. C'était assez pour ses prétentions du moment (17 juillet).

Tout semblait aller au gré des souhaits de la régente : son regard, qui ne s'étendait pas au delà de l'horizon borné de la cour, la voyait tranquille et satisfaite : elle jugea l'instant favorable pour ordonner le sacre de son fils. Les pompes en furent magnifiques (17 octobre); mais les inévitables disputes de préséance y devinrent parmi la noblesse le prélude de dissensions plus sérieuses. On n'entendit bientôt plus parler soit au Louvre, soit dans Paris, que de querelles entre les grands et de coups d'épée ou de bâton échangés entre leurs gentilshommes et leurs valets : Marie de Médicis fut obligée de mettre aux arrêts ses deux favoris Concini et Bellegarde, qui s'étaient provoqués et avaient appelé à leur aide les bras de leurs amis. La discorde

était partout; elle fut bientôt parmi les conseillers de la régente. On s'étonne que Sully, en qui se personnifiait si éminemment le génie de l'ordre, ait pu garder aussi longtemps sa place dans une administration si prodigue et si désordonnée. Était-ce attachement vulgaire à des charges lucratives, était-ce plutôt amour persévérant du bien public et dévouement jusqu'au bout au fils de son glorieux maître? Quoi qu'il en soit, nous voyons le grand ministre pendant cinq mois condescendre, en frémissant, à toutes les profusions de la reine-mère. Les cérémonies du sacre, auxquelles sa religion ne lui permettait pas d'assister, lui fournirent l'occasion d'une retraite momentanée dans ses terres. Il voulait, a-t-on dit, n'en plus sortir; mais ses collègues, trop faibles pour résister aux exigences pécuniaires de plus en plus démesurées des princes et des grands, invoquèrent bientôt l'appui de cette énergique et rude volonté qui savait refuser, et Marie de Médicis, en ôtant son gant pour lui toucher la main, s'engagea formellement à le soutenir. Vaine promesse! Sully eut presque au lendemain à lutter contre ses collègues mêmes qui l'avaient rappelé, et l'un de ses plus violents ennemis, le marquis de Cœuvres, frère de Gabrielle d'Estrées, se porta fort de réconcilier les partis qui divisaient la cour, si la reine leur livrait en victime le *grand refuseur*, objet de la haine commune. Marie de Médicis prit un jour au mot son importun ministre, toujours grondant et menaçant de se retirer; elle lui demanda sa démission (24 janvier 1611). Sully résigna ses deux charges de surintendant des finances et de gouverneur de la Bastille. Sa vie pu-

blique était finie, malgré quelques tentatives qu'il fit, sans beaucoup de dignité, pour la recommencer.

Pendant les trente années qu'ils vécut encore, il eut d'abord la patriotique douleur de voir se défaire pièce à pièce ce qui avait coûté tant d'efforts à son génie et à celui de son maître; il eut ensuite le dépit d'assister, en témoin inutile et impuissant, à l'œuvre de Henri IV reprise par une autre main que la sienne.

Quelle qu'eût été de tout temps la tiédeur de Sully pour les intérêts de la réforme, sa disgrâce n'en émut pas moins ses coreligionnaires. Le gouvernement de Marie de Médicis n'avait pas cessé d'être prodigue envers eux de ses ménagements; la veille même du sacre, il avait pris mille soins pour les rassurer contre l'antique formule du serment royal, par lequel le monarque s'engageait à chasser les hérétiques de sa terre. Peu après (mars 1611), Genève, leur ville sainte, avait été sauvée par la régente des mains avides du duc de Savoie; la plus sûre enfin de toutes les garanties qui leur eût été offerte était la réunion prochaine de leur assemblée triennale. Mais ils n'ignoraient point que la crainte seule inspirait ces dispositions modérées à Marie de Médicis, et que tout en elle et autour d'elle leur était contraire. Aussi lorsque les soixante-dix députés de leurs seize provinces se réunirent le 25 mai à Saumur, sous la présidence de Duplessis Mornay, l'assemblée fut loin d'être aussi docile aux influences royales, qu'elle l'avait été sous Henri IV. Le duc de Bouillon, qui, par haine contre Sully, s'était fait l'agent de la cour, n'y eut, en dépit de sa haute position, que très-peu de crédit; Sully,

au contraire, sous le poids de sa disgrâce et de son renom de mauvais calviniste, vit la plupart des députés épouser chaudement ses intérêts. Il fut décidé qu'il ne se démettrait point de ses deux charges de grand maître de l'artillerie et de grand voyer de France, qui étaient autant de postes occupés par ceux de la religion dans le gouvernement. Ces dispositions de l'assemblée en faveur de Sully furent surtout l'ouvrage de son gendre, le duc de Rohan : ce fut alors que ce jeune seigneur, par la hauteur de son intelligence politique, par sa simple et mâle éloquence, en même temps que par la ferveur de son zèle religieux, commença à prendre dans le parti huguenot une influence prépondérante. La régente ne fit droit qu'à une partie des doléances consignées dans le cahier des états généraux de la religion, et les renvoya inquiets et mécontents (15 septembre). Ils ne se séparèrent toutefois qu'après avoir fortifié leur organisation par le rétablissement de leurs conseils provinciaux qu'avait supprimés l'édit de Nantes. Rohan, qui fit adopter cette mesure, ne songeait pas qu'en augmentant ainsi la force de son parti, il en rendait l'existence de plus en plus incompatible avec l'ordre régulier du royaume, et le désignait aux coups qu'une main puissante devait bientôt lui porter.

Marie de Médicis, qui, en puisant à pleines mains dans le trésor de la Bastille, s'était flattée de rendre tout le monde content en France, commençait à reconnaître les difficultés croissantes qui s'amassaient autour de son gouvernement. La guerre du Parlement et de l'Université contre les Jésuites s'était rallumée. Le

cardinal Bellarmin ayant publié à Rome un livre qui attribuait en certains cas au chef de l'Église une haute juridiction sur le temporel des rois, un arrêt du Parlement frappa sans ménagement le docte et saint champion du pouvoir pontifical. Le nonce du Pape protesta contre cette condamnation outrageuse pour le siége apostolique, et il fallut que la régente lui donnât satisfaction en suspendant l'exécution de l'arrêt. Il fallut de même qu'à deux reprises elle intervînt dans le procès toujours pendant entre l'Université et la Compagnie de Jésus, à qui sa vieille rivale contestait le droit d'enseigner à Paris. Il fallut qu'elle vît se réveiller contre elle les soupçons qu'avait fait naître la mort de Henri IV, pendant les six mois que dura un tout autre procès, celui de la d'Escoman, aventurière que les désordres de sa vie rendaient peu digne de créance, mais dont les dépositions n'en laissèrent pas moins bien des esprits convaincus que d'Épernon et la marquise de Verneuil avaient armé le bras de Ravaillac. Au milieu de ces embarras, et d'autres que lui suscitaient chaque jour les rivalités violentes qui l'entouraient, Marie de Médicis n'avait cessé de poursuivre, avec autant de secret que de persévérance, l'accomplissement d'un projet qu'elle avait conçu, sans beaucoup d'espoir de le réaliser, du vivant même de Henri IV. Elle voulait réconcilier les maisons de France et d'Espagne par un double mariage. Plusieurs de nos historiens ont reproché ce projet à la régente et à ses conseillers, comme une désertion de la politique nationale, comme une trahison envers la France. Nous ne pouvons nous associer à la sévérité de ce jugement. Tout

était bien changé depuis deux ans dans le royaume, et il ne pouvait plus entrer dans un esprit sensé de donner suite au *grand dessein* de Henri IV. A quoi bon dès lors perpétuer l'état de méfiance et de sourde hostilité où l'on était avec l'Espagne? Qu'y gagnait-on, si non de la donner pour alliée à tous les ennemis intérieurs ? Affaiblie comme elle l'était sous la main énervée de Philippe III, une alliance matrimoniale ne pouvait avoir pour effet d'enchaîner et de subordonner la France à sa politique. La guerre de trente ans n'était point commencée; Ferdinand II, le Philippe II de l'Allemagne, n'était point encore monté sur le trône, et la branche impériale de la maison d'Autriche, divisée par une querelle fraternelle, semblait moins que jamais menaçante pour la liberté germanique. Il était donc permis, en de telles circonstances, à Villeroy et à Jeannin, tout en restant fidèles à l'intérêt national, de travailler à la conclusion de la négociation secrètement entamée à Madrid par la régente. Les préliminaires ayant été signés, un conseil extraordinaire des princes et des grands officiers de la couronne fut convoqué au Louvre le 26 janvier 1612, et le projet d'une double convention matrimoniale entre Louis XIII et l'infante Anne d'une part, entre l'infant D. Philippe et Élisabeth de France de l'autre, fut soumis à l'approbation de la noble assemblée. Cette approbation fut d'abord unanime : le duc de Bouillon et Lesdiguières s'étaient portés fort pour le parti huguenot, à qui l'alliance espagnole devait surtout faire ombrage. Mais le prince de Condé, et son oncle le comte de Soissons, qui venait de se réconcilier avec lui, se ra-

visèrent bientôt, et ils signifièrent leur opposition au double traité en quittant la cour (25 mars) avant qu'il fût signé et publié. Ce n'était chez l'un et l'autre qu'une bouderie intéressée : tous deux se laissèrent rappeler à Fontainebleau par la régente, et donnèrent l'adhésion qu'ils avaient refusée. Le comte de Soissons mourut peu après : Condé fit de son opposition d'un moment une arme de parti dont il se réservait de se servir plus tard. Cependant les deux contrats furent signés l'un à Paris le 22 août, l'autre le 25 à Madrid : la célébration des mariages était remise à l'époque où les parties contractantes seraient sorties de l'enfance.

Il faut renoncer ici à suivre les récits du temps à travers le chaos d'intrigues qui se croisent, de prétentions rivales qui se heurtent, d'alliances de partis qui se font et se défont, d'actes violents et de violentes représailles, dont la cour est devenue le continuel théâtre. On sent que dans les mains d'une femme, sans intelligence et sans caractère, les rênes du gouvernement flottent à l'abandon. Il semble n'y avoir quelque esprit de suite en elle que pour faire monter chaque jour plus haut la fortune insolente des Concini. Tandis que Léonora s'enrichit scandaleusement par le trafic effronté de toutes les places, son mari, qu'on n'appelle plus que le marquis d'Ancre, en arrive à se faire donner le bâton de maréchal de France (septembre 1613). Il était sans exemple qu'un étranger, qui n'avait jamais porté les armes, fût ainsi parvenu de plein saut au faîte des honneurs militaires. Tour à tour allié des Guises contre Condé et de Condé contre les Guises, ami un jour et le lendemain ennemi des vieux mi-

nistres qui, parmi ces misérables agitations, se maintenaient à grand'peine au pouvoir, le maréchal d'Ancre finit par irriter contre lui tout le monde et isoler la régente au milieu de la cour. Marie de Médicis s'en aperçut, quand le prince de Condé, qui chaque jour affichait davantage son mécontentement, se détermina à franchir le pas qui séparait l'opposition de la révolte. Au mois de janvier 1614, ce prince, avec les ducs de Nevers, de Mayenne, de Longueville et de Bouillon, quitta la cour, en signe de rupture ouverte avec le gouvernement de la régente, et quelques jours après la ville de Mézières, enlevée de vive force à l'officier qui y commandait, devint la place d'armes des rebelles (13 février). Condé y publia un manifeste, assez semblable, selon la remarque d'un contemporain, à celui de la ligue du bien public sous Louis XI. Les désordres de l'administration, l'abaissement des princes et des grands au profit d'agents du pouvoir obscurs et infidèles, la charge tous les jours croissante des impôts, les mariages espagnols enfin, étaient les principaux griefs contenus dans ce manifeste, qui concluait à la convocation des états généraux. Le prince, du reste, et ses adhérents protestaient contre la pensée de rien attenter contre la paix, « s'ils n'y étaient provoqués. » Jeannin et Villeroy, au reçu de la lettre de Condé, conseillèrent à Marie de Médicis de marcher droit à lui, pour le réduire par la force : la chose était facile ; « les peuples demeuraient partout dans l'obéissance, ainsi que l'écrit Malherbe, et de rien faire sans eux il n'y avait pas moyen. » Mais les avis pusillanimes du vieux chancelier Sillery et des deux Concini

prévalurent auprès de la régente effrayée elle-même; elle négocia; c'était capituler. Des places furent accordées aux chefs de la rébellion, avec quatre cent cinquante mille livres pour les indemniser de leurs frais, et les états généraux furent convoqués à Sens pour le 25 août. Ces concessions ne firent qu'encourager les princes à oser davantage; Condé et le duc de Vendôme relevèrent en Poitou et en Bretagne le drapeau de la révolte. La reine-mère obéit cette fois à de meilleures inspirations; elle fit monter le jeune roi à cheval, le mit à la tête de sa maison militaire, et se porta avec lui contre les rebelles. Il suffit de la présence de Louis XIII pour faire éclater partout le sentiment populaire en faveur de la royauté; les deux princes, promptement convaincus de leur impuissance, furent trop heureux de voir leur soumission acceptée par la régente. Marie de Médicis, revenue à Paris, crut qu'elle consommerait le triomphe de l'autorité royale, en faisant déclarer majeur son fils qui allait entrer dans sa quatorzième année. Le 2 octobre 1614, le jeune monarque, accompagné de sa mère, de son frère, Gaston de France, duc d'Anjou, des princes du sang et des grands officiers de la couronne, se rendit au Parlement pour y tenir son lit de justice, et faire enregistrer solennellement une déclaration par laquelle il confirmait de nouveau l'édit de Nantes, renouvelait les ordonnances portées avant lui contre les duels, les jurements et les blasphèmes, et s'engageait à observer les bonnes et saintes lois publiées par ses prédécesseurs. Marie de Médicis, suivant le cérémonial accoutumé, prit la parole pour remettre le

gouvernement à son fils, et son fils lui répondit en la priant « de continuer l'administration de ses affaires. » Le lit de justice fut suivi immédiatement de la réunion des états généraux. Rien ne rendait cette réunion nécessaire ; ce n'avait été qu'un mot d'ordre pour la faction des princes, et Condé avait offert à la reine-mère d'y renoncer. Mais cette offre cachait un piége, et Marie de Médicis, selon le témoignage de Richelieu, s'affermit à tenir les « états, d'autant plus que les princes la sollicitaient de ne le pas faire. »

Toute l'importance des états généraux de 1614 tient à ce qu'ils furent les derniers de l'ancienne monarchie. Rien du reste ne s'y fit de sérieux, et l'esprit politique leur manqua plus qu'à d'autres de ces mêmes assemblées dans les siècles antérieurs. Point de réformes législatives, comme celle que l'Hôpital avait tirées des cahiers pour les consigner dans l'ordonnance d'Orléans; point de réformes financières, point de résolutions qui aient en rien influé sur la marche du gouvernement. Ce ne fut qu'un vain spectacle offert à la France inattentive. Le jeune roi fit l'ouverture de l'assemblée le 27 octobre, dans la grande salle de l'hôtel de Bourbon. Ce jour même commença à éclater la jalousie de la noblesse contre le tiers-états, représenté presque uniquement par des officiers de justice et de finance ; les paroles de dédain que l'orateur de l'ordre privilégié laissa tomber sur les gens de robe devint le signal d'une querelle, qui est le plus intéressant souvenir légué par ces états à l'histoire. Deux députés du tiers, le docte Auvergnat Savaron et le lieutenant civil de Paris de Mesmes soutinrent cette

querelle avec honneur. Le clergé et la noblesse réclamaient leur exemption de l'impôt du fisc, en même temps que l'abolition de la *Paulette*[1], droit annuel, au prix duquel les magistrats achetaient la transmission héréditaire de leurs offices. A ce coup qui atteignait grand nombre de ses membres, le tiers répondit en demandant la révocation des derniers édits bursaux, la réduction des tailles au quart et la surséance des pensions. C'était frapper au cœur l'aristocratie de cour, au profit de qui cette dernière charge de l'État avait été presque doublée depuis Henri IV. Savaron fut député auprès de la chambre de noblesse pour soutenir devant elle le vote de son ordre, et il ne craignit pas de dire en face à ces fiers gentilshommes « que si le peuple qui portait le fardeau de leurs pensions n'en était soulagé, il pourrait bien secouer leur joug, comme autrefois les Franks celui des Romains. » Ces paroles soulevèrent un tel orage, que le clergé fut obligé d'intervenir comme médiateur entre les deux ordres. Des excuses furent exigées de Savaron; il se borna à protester qu'il n'avait point voulu faire injure à la noblesse, ajoutant fièrement qu'il avait porté cinq ans les armes, avant d'être magistrat, et qu'il était bon pour répondre à tout le monde en l'une et l'autre profession. Ce langage n'était guère propre à amener la conciliation; la pacifique intervention des députés ecclésiastiques devint encore une fois nécessaire, et le lieutenant civil de Mesmes fut choisi pour porter des paroles mieux sonnantes aux oreilles

1. Ainsi nommée du financier Charles Paulet, qui, sous Henri IV, avait inventé cette mesure fiscale.

de la noblesse. Il ne fit que l'irriter davantage, en comparant les trois ordres à trois enfants de la même mère, dont le clergé était l'aîné, la noblesse le puîné et le tiers-état le plus jeune. « A ce titre, concluait-il, le tiers avait droit de n'être point méprisé ; » car « il arrivait souvent que les aînés ravalaient leurs maisons et que les cadets les relevaient et les portaient au point de la gloire. » L'orgueil des gentilshommes ne put tolérer cette prétention de la roture à une fraternité qui semblait l'égaler à eux ; leur président, le baron de Sénecey porta au roi leurs doléances, en des termes dégradants pour l'ordre rival, et Louis XIII ordonna que ceux du tiers contentassent messieurs de la noblesse. Le tiers avoua de Mesmes de tout ce qu'il avait dit, refusa des excuses qui l'eussent déshonoré, et prétendit à son tour ne s'expliquer que devant le roi. Tout ce qu'on obtint de lui fut qu'il fit dire quelques jours après à la chambre de la noblesse qu'il n'avait eu contre elle nulle intention d'offense. Hâtons-nous de remarquer que ce qu'il y avait au fond de ce débat n'était nullement la revendication de l'égalité sociale, comme elle se fit à la fin du siècle suivant ; c'était seulement une autre noblesse, celle de la robe, qui signifiait à la noblesse d'épée que désormais elle avait dans l'État une rivale en richesse et en puissance.

Avec une assemblée que de telles questions divisaient, la cour avait peu à craindre une action fortement concertée contre elle. Sur rien, ou presque rien, les trois ordres ne s'entendirent. Le clergé, assisté de la noblesse, eût voulu faire recevoir dans le royaume

les décisions disciplinaires du concile de Trente : il trouva un invincible obstacle dans l'esprit parlementaire qui dominait sur les bancs du tiers-état. Le tiers avait inscrit comme *loi fondamentale*, en tête de son cahier, l'absolue souveraineté du roi, « tenant sa couronne de Dieu seul et ne pouvant, pour quelque cause ou prétexte que ce fût, en être privé par aucune puissance en terre, spirituelle ou temporelle. » Le cardinal du Perron fit rejeter par sa chambre et celle de la noblesse cette déclaration comme superflue et n'ajoutant rien aux garanties décrétées par le concile de Constance en faveur de la personne sacrée des rois. Un autre prélat, non moins respecté, Camus, évêque de Belley, s'éleva contre la demande faite par les députés du tiers de recevoir communication de l'état des dépenses publiques. « C'était, disait-il, ouvrir au peuple le sanctuaire dont l'entrée lui était interdite. » On lui répondit avec beaucoup d'à-propos que cette interdiction « n'existait plus sous la loi nouvelle, qui avait répandu la lumière du jour sur les mystères de l'Ancien Testament. » Jeannin, successeur malheureux de Sully dans le maniement des finances, n'en fut pas moins mis à l'aise, dans les comptes qu'il eut à rendre, par la connivence des deux ordres privilégiés : il ne soumit aux trente-six délégués de l'assemblée que des états incomplets, qui ne leur permirent pas un contrôle efficace. Une seule mesure financière fut votée unanimement, ce fut l'institution d'une chambre de justice contre les partisans : sacrifice fait à un vieux préjugé également répandu dans toutes les classes de la nation. La cour sut de son côté se ménager, en fa-

veur « des mariages et alliances » conclus sous la régence, une apparente unanimité : on aima mieux en remercier Marie de Médicis que de donner raison à l'opposition factieuse et décriée du prince de Condé.

Il y avait plus de trois mois que les états étaient rassemblés, et ils avançaient peu dans la rédaction des cahiers que, selon la coutume, ils devaient laisser aux mains du roi avant de se séparer. Leur présence à Paris, au lieu d'y contribuer au respect de l'autorité publique, semblait n'y déchaîner que davantage le désordre et la violence; ce n'étaient qu'assassinats, que duels, que scènes tumultueuses à la porte même du lieu de leurs séances. Marie de Médicis les fit presser, au nom du roi, de remettre au plus tôt leurs cahiers, promettant que cette remise n'entraînerait pas le renvoi de l'assemblée. On se hâta de la satisfaire : le clergé et la noblesse s'entendirent pour mettre en commun leurs vœux sur les matières les plus importantes. La suppression des pensions, la réduction des tailles et la diminution de la gabelle étaient autant de concessions que les deux ordres privilégiés faisaient au tiers, pour obtenir de lui la publication du concile et le rétablissement des Jésuites dans l'Université. Le tiers ne leur concéda rien en retour, sinon l'abolition du droit annuel, déjà votée d'enthousiasme au milieu de novembre : son cahier était l'expression des vœux qui lui étaient propres, et s'attaquait avec une égale liberté à l'esprit de faction chez les princes, aux abus qui s'étaient introduits dans l'Église, aux usurpations de la noblesse sur l'autorité royale et à ses tyrannies locales sur le pauvre

peuple, aux empêchements qui gênaient la bonne administration de la justice, enfin à la gestion désordonnée des finances. Il fut décidé que le jeune monarque recevrait ces cahiers dans toute la solennité d'une séance royale (23 février 1615). Le baron de Senecey, de la maison de Bauffremont, présenta celui de la noblesse; Robert Miron, prévôt de Paris, celui du tiers-état; mais leurs harangues furent à peine écoutées après celle qu'avait prononcée l'orateur du clergé, l'évêque de Luçon, celui qui devait être bientôt le grand cardinal de Richelieu. On fut frappé alors, comme on l'est encore aujourd'hui, de l'élévation des pensées, de la précision énergique du langage, de l'éloquence d'homme d'État, qui se révélaient dans son discours. Nous ne sommes pas toutefois de ceux qui ont cru y trouver l'expression de ses vues personnelles et, comme on l'a très-bien dit, « la prévoyance de sa propre fortune[1]. » Richelieu n'a fait là qu'agrandir par la supériorité de son intelligence la pensée dont il était l'organe.

Les députés du tiers-état, lorsqu'ils se présentèrent le lendemain à la porte de leur salle pour reprendre leurs délibérations, la trouvèrent fermée; les tapisseries avaient été détachées, les bancs enlevés, et défense leur fut faite de par le roi de se réunir désormais. Il faut entendre ici les poignants regrets d'un membre de ces états, Florimond Rapine, qui en a raconté l'histoire ; il faut assister à la scène de douleur, de honte et de colère qui se passa alors et qu'il a

1. M. Bazin, *Histoire de Louis XIII.*

retracée avec une vive éloquence; il faut surtout recueillir le dernier cri qui s'échappa de l'âme oppressée de ces hommes indignés d'être congédiés avec tant de mauvaise foi et de mépris : « Sommes-nous autres que ceux qui entrèrent hier dans la salle de Bourbon ? » On est saisi tout d'abord de la ressemblance étrange de cette parole avec celle de Sieyes dans la fameuse séance du jeu de Paume : « Nous sommes aujourd'hui ce que nous étions hier; délibérons. » Mais ce qui en 1789 fut la menace d'une révolution, n'était qu'une plainte impuissante dans la bouche des députés de 1614. On les renvoya chez eux avec la promesse illusoire de l'abolition de la Paulette, du retranchement des pensions et de la poursuite judiciaire des financiers (24 mars).

Marie de Médicis et ses conseillers, délivrés des états généraux, croyaient l'être de tous leurs embarras : leur illusion fut courte. A la place de l'assemblée qui se retirait, entra aussitôt en scène le Parlement, qui se souvenait d'avoir par un de ses arrêts disposé de la régence, et se sentait autorisé par là à intervenir dans les affaires publiques. L'abolition du droit annuel fournit un premier prétexte à des délibérations assez tumultueuses et à un projet de remontrances ; puis les esprits, de proche en proche, s'échauffèrent jusqu'à arrêter « que les princes, ducs, pairs et officiers de la couronne seraient invités, sous le plaisir du roi, pour, avec le chancelier et toutes les chambres assemblées du Parlement, aviser sur les propositions faites pour le service du roi, le soulagement de ses sujets et le bien de l'État (28 mars). »

C'était attirer hardiment dans le sein de la compagnie le gouvernement du royaume. Le conseil du roi cassa l'arrêt du Parlement ; mais l'opiniâtre esprit de la magistrature prévalut contre les molles résolutions d'un pouvoir sans force et sans dignité, et le Parlement obtint d'aller au Louvre lire à Louis XIII ses remontrances (22 mai). Elles étaient très-vives, rappelaient plusieurs des griefs contenus dans le cahier du tiers, et demandaient formellement que le gouvernement des provinces et des places, les charges et les dignités militaires, non plus que les prélatures, ne pussent être commis à des étrangers. La conclusion était une respectueuse prière adressée au roi de permettre que l'arrêt du 28 mars reçût son exécution. Le chancelier nia le droit du Parlement de contrôler les actes souverains de la royauté, et fit casser de nouveau l'arrêt, mais sans obtenir qu'il fût biffé des registres de la cour, et qu'elle désavouât ses remontrances. Il était aisé de voir que les magistrats se sentaient soutenus dans une lutte où ils s'engageaient avec tant d'obstination. On venait d'apprendre en effet que Condé, ainsi que les ducs de Longueville, de Bouillon et de Mayenne, avaient quitté Paris, et que, réunis dans la petite ville de Coucy-le-Château, ces princes préparaient une manifestation hostile contre le gouvernement de la reine-mère. C'était aussi l'époque où les réformés allaient tenir à Grenoble leur assemblée triennale (15 juillet), et l'on ne pouvait douter que les mariages d'Espagne ne devinssent le thème commun des réclamations de tous les mécontents. Marie de Médicis n'en eut que plus d'empressement de

consommer la double union contre laquelle s'élevait une opposition factieuse, et elle ordonna le départ de la cour pour Bordeaux, afin de se porter au-devant de la future reine de France. Elle ne le fit toutefois qu'après avoir instamment pressé le prince de Condé de revenir auprès du roi, pour l'accompagner dans ce voyage. Condé, après quelques tergiversations, refusa d'obéir, tant que les remontrances du Parlement n'auraient pas été écoutées, le conseil du roi réformé, et l'exclusion donnée au maréchal d'Ancre, au chancelier Sillery et à d'autres conseillers de moindre importance, (27 juillet). C'était une déclaration de guerre; elle fut prise pour telle, et malgré les suggestions pusillanimes des Concini, tremblants de voir dans le choc se briser leur fortune, Marie de Médicis se détermina à marcher vers Bordeaux sous la protection d'une armée, tandis qu'une autre armée couvrirait Paris contre les factieux. Alors parut le manifeste du prince de Condé (9 août), longue invective contre le mépris qui avait été fait du vœu des états généraux, contre le refus de rechercher le détestable parricide commis sur le feu roi, contre la faveur scandaleuse du maréchal d'Ancre et l'introduction dans Paris des Juifs, magiciens et empoisonneurs, à la suite de cet étranger, contre la précipitation enfin avec laquelle les conseillers du roi achevaient son mariage, « afin de s'acquérir la bonne grâce et protection de la reine future contre la haine universelle et la malédiction de toute la France. » Après quelques paroles d'un intérêt hypocrite pour les huguenots, « qui ne désiraient que le repos et prévoyaient qu'on les voulait exterminer, » Condé

finissait par un appel aux princes, pairs, seigneurs et gentilshommes, aux parlements, villes et communautés de France aussi bien qu'aux princes et États alliés, pour obtenir qu'ils lui vinssent en aide dans son entreprise. Le danger eût été réel pour le gouvernement royal, si Henri de Bourbon eût eu, pour soutenir une démarche aussi hasardeuse, l'audace d'esprit et les qualités guerrières de son aïeul. Le corps presque entier des huguenots s'ébranla pour lui; le duc de Bouillon mit à son service son expérience dans la guerre et dans les factions; le duc de Rohan, trop sensible à des mécontentements privés, s'engagea dans une querelle étrangère aux vrais intérêts de son parti, et son beau-père Sully eut le tort de s'y engager à sa suite. Vainement une déclaration royale, enregistrée à la majorité de trois voix par le Parlement, somma-t-elle le prince rebelle de poser les armes, sous peine d'être poursuivi comme criminel de lèse-majesté (10 septembre). Cette déclaration fut retournée dans les mêmes termes par Condé et ses adhérents contre les conseillers du jeune monarque, abusant de son nom et de son bas âge pour usurper son autorité souveraine; injonction leur fut faite, s'ils ne voulaient être traités en criminels de lèse-majesté, « de se départir des armées levées au nom du roi. » (14 octobre.) Quelques succès parurent d'abord donner raison à cette insolente bravade : ni le maréchal d'Ancre, ni le maréchal de Bois-Dauphin ne surent empêcher l'armée des princes d'arriver jusque sur la Loire; mais les forces réunies autour de Louis XIII à Poitiers étaient telles qu'ils n'osèrent les affronter, non plus que le

duc de Rohan ne se sentit en état de leur fermer la route de Bordeaux. Celle de Bayonne ayant été bientôt rendue libre par les troupes royales, tout se prépara, de l'un et l'autre côté des Pyrénées, pour l'échange des deux princesses. Le duc de Guise, au nom de l'infant D. Philippe, épousa par procuration à Bordeaux la princesse Élisabeth, et le duc d'Uceda à Burgos l'infante Anne, au nom du roi de France (18 octobre); puis les deux cours s'acheminèrent, chacune de son côté, vers la Bidassoa, où l'échange s'accomplit avec la rigueur pointilleuse d'une étiquette, jalouse de maintenir en toute chose l'égalité des deux couronnes. Anne d'Autriche entra à Bordeaux, avec toute une armée pour escorte, et le 25 novembre le mariage royal fut célébré en grande pompe. La jeune reine, avant de quitter sa patrie, avait renoncé par un acte solennel à l'héritage de sa famille.

L'acte politique, voulu par Marie de Médicis avec tant de persévérance, était consommé ; mais la faction des princes n'en restait pas moins sous les armes, et il n'était pas sûr que le roi n'eût pas une bataille à livrer sur le chemin de sa capitale. Cette bataille n'était heureusement désirée de part ni d'autre, et la reine-mère, son but principal une fois atteint, était disposée, comme toujours, à faire bon marché des intérêts et de la dignité de la couronne. Le duc de Nevers, et avec lui l'ambassadeur d'Angleterre, intervinrent officieusement entre la cour et les rebelles, et leur firent signer une suspension d'armes (25 janvier 1616). Des conférences s'ouvrirent ensuite à Loudun, en Poitou, et durèrent près de trois mois. Les com-

missaires royaux accordèrent aisément les nouvelles recherches réclamées par les princes sur la mort du feu roi, le rétablissement dans le cahier général des états de l'article relatif à l'indépendance de la couronne, et l'interdiction de publier les décrets du concile de Trente. Mais ils se refusèrent aux concessions exorbitantes exigées par les réformés, et débattirent avec la même obstination, quoique avec moins de succès, les questions de personnes. Il fallut sacrifier le vieux chancelier de Sillery et le commandeur, son frère, ainsi que le conseiller d'État Bullion, dénoncés à la haine publique dans le manifeste de la rébellion ; le maréchal d'Ancre, désigné avec eux, échappa à leur sort en abandonnant ses places de Picardie au duc de Longueville. Restait à en finir avec les prétentions de l'intraitable assemblée de la Rochelle, lorsque le prince de Condé tomba malade, et se crut à l'heure de la mort. Au premier retour de ses forces, il se fit apporter le traité et le signa (3 mai) sans le lire, en disant : « Ceux qui m'aiment feront comme moi ; et pour ceux qui ne le feront, on le leur fera faire. » Après quoi, il demanda qu'on le laissât seul, joignit les mains pour prier, et remercia Dieu de lui avoir accordé assez de vie pour rendre la paix à la France. Force fut aux députés de la Rochelle de signer à leur tour, et le traité fut publié sous forme « d'édit perpétuel et irrévocable pour la pacification des troubles du royaume. » Hormis les huguenots qui ne firent que garder ce qu'ils avaient déjà, tous les rebelles gagnèrent à ce traité de Loudun, véritable capitulation de la royauté. Condé reçut quinze cent mille livres pour

les frais de son expédition, et, en échange du gouvernement de la Guyenne, celui du Berry qui lui donnait des forteresses ; il obtint en outre le titre de chef du conseil du roi, avec le droit d'en signer tous les arrêts. Ses alliés ne furent pas moins bien payés ; « on bailla son fait à chacun, » soit par des concessions de places fortes, soit par des gratifications pécuniaires, et les mémoires de Richelieu estiment à six millions ce que coûta au roi cette paix d'un si funeste exemple. Elle n'en fut pas moins reçue comme un bienfait par le peuple de la capitale, à qui la guerre civile avait remis le harnois sur le dos pour la garde de ses murs, et les compagnies de la milice parisienne se rangèrent joyeusement sur le passage du couple royal, qui, avec le charme innocent de l'adolescence, semblait apporter la promesse d'un meilleur avenir. (16 mai.)

Ces espérances s'évanouirent promptement, lorsque, contre l'attente universelle, on vit le maréchal d'Ancre reparaître au Louvre plus puissant et plus insolent que jamais. Il eut le crédit de faire sortir du ministère le vieux Jeannin et le secrétaire d'État Puisieux, qui furent remplacés par Barbin et Mangot, tous deux ses créatures. Un moment, il parut en intime union avec Condé, qui était rentré, comme en triomphe, à Paris (20 juillet) ; mais Condé reconnut bientôt l'impopularité et le danger de cette alliance, et signifia à Concini ne pouvoir le protéger davantage contre la haine des grands et du peuple également déchaînés contre lui. Le favori quitta prudemment la capitale (15 août), et laissa M. le Prince seul maître à la cour. Les mémoires de Richelieu représentent alors

Condé « partageant l'autorité que la reine avait aux affaires, et quasi l'en dépouillant pour s'en revêtir. Le Louvre était une solitude; sa maison était le Louvre ancien; on ne pouvait approcher de sa porte, pour la multitude de monde qui y abondait. » Dans les orgies où il trahissait librement sa pensée avec les seigneurs ses familiers, il avait parlé maintefois de reléguer Marie de Médicis dans un couvent ou à Florence; on prétendait même que le cri *Barre-à-bas*, sorte de plaisanterie qui était devenu comme le mot d'ordre de sa faction, annonçait chez M. le Prince le projet d'effacer de ses armoiries la barre qui seule les distinguait de l'écusson royal, et d'usurper la couronne. Ce n'étaient là que de vagues et sans doute d'infidèles rumeurs; mais elles n'en étaient pas moins alarmantes pour la reine mère, dont le pouvoir n'avait jamais été aussi sérieusement menacé. On l'engageait (c'était Sully) à quitter le Louvre, et à se mettre aux champs avec le roi « au milieu de douze cents chevaux; » c'eût été recommencer la guerre civile. Il se trouva d'autres conseillers auprès d'elle pour lui donner un avis plus énergique et plus sûr. Barbin, son ancien intendant, qu'elle avait fait contrôleur général des finances, le secrétaire d'État Mangot, et, à ce qu'on croit, l'évêque de Luçon, récemment nommé conseiller d'État et premier aumônier d'Anne d'Autriche, opinèrent pour qu'on se saisît de la personne de M. le Prince et des ducs de Vendôme, de Bouillon et de Mayenne, ses principaux adhérents. Tout, dans le Louvre, était tellement soumis à Condé, qu'il fallut apporter à cet acte d'autorité les mêmes précautions et le même

mystère qu'avait apportés Henri III au meurtre du duc de Guise. Ce fut le jeune roi lui-même qui mit les pertuisanes aux mains de vingt gentilshommes chargés d'arrêter le prince, au sortir du conseil des finances. (1er septembre.) Il suffit d'un mot que le duc de Thémines lui dit à l'oreille pour qu'il rendît son épée, et se laissât docilement conduire à la Bastille. Les trois ducs, qu'on devait saisir avec lui, s'échappèrent. Il y eut un moment de vive émotion parmi le peuple; l'hôtel du maréchal d'Ancre, qui était alors en Normandie, fut pillé de fond en comble; mais l'orage se dissipa promptement; la noblesse se porta en foule au Louvre pour féliciter Marie de Médicis du coup heureux qu'elle avait frappé; Thémines fut créé maréchal de France, et Concini revint à la cour.

Il y revint averti du péril de sa fortune et regrettant de n'être point allé l'abriter en Italie, aussi soigneux désormais de dissimuler que d'agrandir son influence, ne cherchant plus à s'étaler au milieu des grands du royaume, mais à exercer une action secrète et décisive sur le gouvernement. Il n'en resta pas moins toutefois sous le poids de la haine publique, et c'est à cette époque même que le nonce Bentivoglio, à peine arrivé à Paris, écrit à la cour pontificale : « La faveur de Concini est montée à un tel excès, qu'on ne l'appelle plus faveur, mais tyrannie; la femme a en main la volonté de la reine, et le mari le sceptre du royaume. » Et, en observateur attentif et clairvoyant, Bentivoglio prévoit la fin prochaine d'un pouvoir ainsi détesté. Cependant les trois grands complices de Condé, et avec eux le duc de Longueville et le duc

de Guise avaient peu tardé à s'accommoder avec la cour, moyennant quelques nouvelles concessions; le duc de Nevers seul, entré le dernier dans la révolte, y persistait les armes à la main, et se fortifiait dans son gouvernement de Champagne. Ce fut alors que le maréchal d'Ancre fit l'usage le plus profitable à la France de son ascendant sur l'esprit de Marie de Médicis, en faisant entrer l'évêque de Luçon dans le conseil, avec le titre de secrétaire d'État. (30 novembre 1616.)

Armand du Plessis de Richelieu, depuis que la tenue des états généraux l'avait amené à Paris, ne cessait de pousser sa fortune à la cour, sans beaucoup de scrupule sur les moyens qu'il y employait. Bentivoglio lui reproche de s'être abaissé jusqu'à écrire à Concini, « vos officiers, vos soldats, » comme si Concini eût été le roi de France. Fut-il ou ne fut-il pas d'abord favorable à la politique espagnole de la reine mère? On l'en a accusé de son temps et il s'en est défendu; on l'en accuse encore aujourd'hui, et quelques-uns de nos historiens ont cru devoir à sa mémoire de l'en disculper comme d'un crime. C'est, selon nous, un débat oiseux; quels sont les grands ambitieux qui, au début de leur carrière, n'ont pas mis un masque sur leur visage? Ce qu'il importe de constater, c'est que, du jour où il entra dans le gouvernement, Richelieu posa d'une main assurée la limite au delà de laquelle les alliances de famille conclues avec l'Espagne ne devaient jamais entraîner la France. « Ces mariages, a-t-il écrit, justifiés par tant d'exemples, ne pouvaient rien changer aux alliances

de la couronne, qui étaient soigneusement conservées, la diversité des religions pouvant bien créer de la division dans l'autre monde, mais non dans celui-ci. » En même temps qu'avec ce nouveau ministre les instructions données aux agents français près des cours étrangères portent l'empreinte d'une raison plus haute et d'un plus ferme caractère, on s'aperçoit au dedans que la révolte du duc de Nevers et de ses alliés n'a plus à attendre du pouvoir royal de lâches concessions. Des armements se font avec activité, des arrêts de confiscation sont lancés par le Parlement contre les biens des rebelles ; des écrits, habilement rédigés, sont répandus par toute la France pour éclairer l'opinion publique sur les prétextes mensongers dont se couvre la rébellion. Le roi lui-même, par la plume de Richelieu, s'adresse à ses sujets, et leur annonce qu'il « est obligé de prendre les armes pour empêcher la dissipation de l'État et l'établissement d'une tyrannie particulière dans chaque province. » (18 février 1617.) Et lorsqu'après ces préliminaires énergiques, les opérations de la guerre commencent, elles sont conduites avec une vigueur qu'accompagne presque partout le succès. (Mars et avril.)

Mais au moment où la crise avançait ainsi vers son terme, le dénoûment en fut précipité d'une manière inattendue par une main dont l'action se faisait pour la première fois sentir dans le gouvernement, par celle du roi.

Louis XIII, âgé de quinze ans et demi, s'impatientait de n'être roi que de nom. Jusqu'alors les combats d'animaux, la chasse et l'amusement guerrier de

forger des armures et de construire de petits forts en terre avaient suffi à sa timide adolescence. Mais il y eut un jour où dans cette âme sombre et mélancolique, dans cet esprit inquiet et ombrageux, la jalousie et l'orgueil blessé éveillèrent le sentiment longtemps endormi de sa souveraine autorité. Il s'indigna de n'être que l'esclave de sa mère, esclave elle-même d'un favori étranger; il ne s'indigna pas moins de voir son jeune frère Gaston, objet de toutes les prédilections maternelles, offert par Marie de Médicis à l'idolâtrie de la cour, tandis qu'on ne respectait en lui que le simulacre couronné de la royauté. Un homme se rencontra pour envenimer habilement la plaie de son cœur, et le déterminer à sortir de tutelle par un crime.

Charles Albert de Luynes s'était avancé dans la faveur de Louis XIII par son habileté à dresser à la chasse les oiseaux de proie, et l'on avait créé pour lui la charge assez étrange de « maître de la volerie du cabinet. » Beau, bien fait et insinuant dans son langage, il se rendit bientôt nécessaire au jeune monarque, et excita la jalousie du maréchal d'Ancre, d'abord son protecteur. Louis XIII l'avait envoyé, au mois de novembre 1615, porter son premier message à Anne d'Autriche, et à cette marque signalée de la bienveillance royale se joignirent pour lui dans l'année suivante les charges de conseiller d'État, de gentilhomme de la chambre et de grand fauconnier de France. La lutte devint dès lors sourde, mais continue, entre le favori du roi et celui de la reine mère, et les choses en vinrent à ce point que Luynes crut ne

pouvoir plus se sauver qu'en perdant son ennemi. Il ne lui fut pas difficile de porter Louis XIII aux plus violentes résolutions contre Concini, qui, depuis les derniers succès des armes royales, avait repris toute sa folle présomption et sa jactance. On l'entendait chaque jour faire un pompeux étalage des troupes qu'il avait levées à ses frais et de leurs victoires dont il réclamait pour lui l'honneur, ne se doutant pas que c'était là une des offenses les moins faites pour être pardonnées par l'esprit jaloux et soupçonneux de Louis XIII. Comme si ce n'était pas assez d'inquiéter le roi pour son autorité, Luynes voulut l'inquiéter pour sa vie ; une prétendue lettre du contrôleur général Barbin lui fut présentée « pleine de desseins contre sa personne. » Ce fut l'arrêt de mort du maréchal d'Ancre, et il ne resta plus qu'à décider de quelle manière on s'en déferait. Le Louvre vit alors, pendant plusieurs nuits consécutives, une des scènes les plus étranges ; c'était le roi de France, avec d'obscurs complices, parmi lesquels un commis des finances, un jardinier des Tuileries et un soldat aux gardes, complotant la mort d'un aventurier italien, qu'il n'osait livrer à la justice. Lorsqu'on se fut entendu sur les moyens d'exécution, on chercha le bras par qui le coup devait être frappé. Le maréchal d'Ancre ne se rendait jamais au Louvre qu'avec une escorte nombreuse de gentilshommes ; il fallait donc au meurtrier, avec l'aveugle dévouement de la féauté, le cœur d'un soldat. Le baron de Vitry, capitaine des gardes du roi, accepta les hasards de l'entreprise, après s'être fait donner de la bouche de Louis XIII l'ordre d'arrê-

ter Concini, et de le tuer au moindre signe de résistance. Le 24 avril au matin, comme le maréchal venait d'entrer au palais et que la grande porte s'en était refermée sur lui : « Je vous arrête, lui dit brusquement Vitry. » A moi ! » crie Concini à ses gentilshommes ; mais à ce cri répondent aussitôt cinq coups de pistolet tirés à la fois sur lui. Il tombe sur ses genoux. « C'est par ordre du roi, » reprend Vitry, et l'escorte immobile laisse achever et dépouiller la victime. Déjà le colonel corse Ornano avait couru à l'appartement royal, et annonçait l'événement à Louis XIII, en lui disant : « Sire, à cette heure vous êtes roi. » En entendant ces mots, le jeune roi est saisi d'une joie qui tient du délire ; il demande ses armes, comme pour marcher au combat ; porté dans les bras d'Ornano sur une haute fenêtre d'où il aperçoit les exécuteurs du meurtre : « Merci, merci à vous, leur crie-t-il, je suis roi maintenant ; le tyran est mort. » Et, pour faire sur le champ acte d'autorité, il envoie querir les anciens ministres du Vair, Villeroy, Jeannin et Puisieux, congédiés par sa mère. En un instant, le Louvre fut plein de ce flot de courtisans, naguère accourus pour complimenter Marie de Médicis de l'arrestation de M. le Prince ; ils se pressaient autour du jeune monarque pour exalter le grand coup qu'il venait de frapper, et il fallut qu'on le plaçât « sur une table de billard, comme sur un pavois, » pour qu'ils ne l'étouffassent pas dans l'empressement de leurs félicitations. Pendant ce temps, Marie de Médicis, retenue dans son appartement, voyait sa garde remplacée par celle du roi, et recevait avec une pusillanimité misé-

rable la signification qui lui était faite de la fin de son pouvoir ; la Galigaï, arrachée de son lit, où elle avait couvert ses pierreries de son corps, était emmenée prisonnière, et les restes sanglants de son malheureux époux étaient enterrés obscurément à Saint-Germain l'Auxerrois, pour en être exhumés le lendemain par des laquais, et livrés, comme ceux de Ravaillac, à tous les excès de la fureur populaire. La plus éclatante victoire remportée sur les ennemis de la France n'eût pas causé une plus grande ivresse que ne le fit ce lâche assassinat. On y voyait la fin de la guerre civile ; on en espérait toute une révolution dans le gouvernement. Illusion bien vite démentie ! Tout le changement fut d'un favori italien à un favori français : la riche dépouille du mort récompensa Luynes de l'odieuse résolution qu'il avait inspirée à son maître, et le bâton de maréchal de France passa des indignes mains de Concini aux mains non moins indignes de Vitry, son assassin. Louis XIII gagna à ce meurtre le surnom de *Juste*, que la flatterie du peuple, aussi bien que celle de la cour, lui décerna alors, et qui lui a été conservé par l'historiographie officielle des deux derniers siècles.



CHAPITRE XIII.

DEPUIS L'ASSASSINAT DU MARÉCHAL D'ANCRE JUSQU'A L'AVÉNEMENT AU POUVOIR DU CARDINAL DE RICHELIEU.
(1617-1624.)

Le cardinal Bentivoglio, dans sa correspondance diplomatique, si pleine de curieux détails, rapporte ces paroles de Louis XIII après le coup qui l'avait rendu roi : « La paix est faite à présent : les princes et les autres seront mes serviteurs, et viendront me trouver. » Il en arriva, comme l'avait prédit le jeune monarque ; les clefs de Mézières, de Soissons et de Nevers, places d'armes des rebelles, lui furent aussitôt envoyées, en signe de leur soumission, et tous s'apprêtèrent à reparaître à la cour. Il eût été dans l'ordre que Condé, leur chef, tiré de sa prison, y reparût avec eux : mais Luynes n'entendait pas avoir semé pour qu'un autre recueillît, et il laissa les portes de la Bastille fermées sur M. le Prince. On lui rendit seulement sa captivité moins dure en le transportant au donjon de Vincennes, où sa jeune et belle épouse alla le rejoindre. Le triomphe de Luynes était cependant incomplet, tant que Marie de Médicis restait au Louvre, et qu'elle pouvait, dans un entretien avec son fils, reprendre sur lui tout son empire. On

sut, à force de procédés injurieux, la contraindre à demander elle-même son éloignement : Blois lui fut assigné pour résidence. L'évêque de Luçon l'accompagna : ménagé dès l'abord et caressé même par Luynes, il comprit qu'il ne pouvait y avoir pour lui auprès du nouveau favori qu'un poste subalterne et peu honorable, et il aima mieux prendre vers le pouvoir un chemin plus détourné et plus sûr en attachant sa fortune à celle de sa protectrice exilée (3 mai). Une dernière victime restait à frapper pour consommer cette révolution de palais, et séparer plus profondément encore le fils de sa mère : la malheureuse Léonora Galigaï fut livrée à la justice du Parlement. Le seul crime de cette femme était le scandale de ses immenses richesses ; c'était de cela même que Luynes voulait la punir, et afin d'obtenir contre elle un arrêt de mort et de confiscation, il lui fit intenter un procès de sorcellerie. Sur ce ridicule et odieux fondement, la Galigaï fut déclarée par des juges lâchement complaisants coupable de lèse-majesté divine et humaine, et malgré la promesse faite au procureur général de ne pas exécuter la sentence, elle eut la tête tranchée en place de Grève (8 juillet). La courageuse résignation qu'elle montra sur l'échafaud fit succéder la pitié à l'indignation populaire d'abord excitée contre elle.

Tout dans ces premiers jours n'en paraissait pas moins prospérer au gouvernement de Louis XIII. Luynes n'avait pas le travers de Concini de faire étalage de son pouvoir ; il s'effaçait devant le roi, et en lui dictant toutes ses résolutions, mettait un art infini à lui en laisser l'apparente initiative. Ce fut là le secret

de l'ascendant qu'il exerça sur lui tant qu'il vécut. Une occasion cependant se présenta pour lui de faire croire à la France qu'il allait revenir à la sage et forte politique de Henri IV. Le duc de Savoie, Charles Emmanuel, venait d'entrer en querelle ouverte avec l'Espagne. Depuis sept ans que le couteau de Ravaillac avait fait avorter le *grand dessein*, la situation de ce prince était devenue étrangement difficile. Abandonné par Marie de Médicis aux ressentiments du roi catholique, il n'y avait échappé qu'en envoyant son fils à Madrid pour y demander pardon à genoux de son alliance d'un moment avec la France. Le lendemain de cette humiliation, d'autres blessures également sensibles lui avaient été faites par la régente : elle avait sauvé Genève des coups d'une armée savoyarde (1611), elle avait marié à l'infant D. Philippe Élisabeth de France promise par Henri IV au prince de Piémont (1612), elle s'était enfin unie à Philippe III pour faire échouer les prétentions de la maison de Savoie sur le Montferrat (1613). Charles Emmanuel, en cette dernière circonstance, avait cédé à la menace, mais sans poser les armes, malgré les injonctions répétées du cabinet de Madrid. Son orgueil se révolta en entendant le duc de Lerme, lui signifier, au nom de son maître, qu'il eût « à obéir » (1614), et il ne songea plus qu'à chercher des alliances pour affranchir l'Italie de la domination espagnole. Sans attendre même de se les être assurées, il entra en campagne contre Hinojosa et D. Pedro de Tolède, tour à tour gouverneurs du Milanais, et leur tint tête quelque temps avec des forces inférieures (1615-1616). Il eût fini toutefois par succomber, si

son voisin le maréchal de Lesdiguières, qui depuis vingt-cinq ans gouvernait le Dauphiné en maître presque indépendant, ne lui eût à plusieurs reprises envoyé ou apporté lui-même des secours. Au commencement d'avril 1617, Richelieu, comme secrétaire d'État des affaires étrangères, fut obligé d'arrêter l'intervention trop décisive du vieux capitaine huguenot en faveur du duc de Savoie. D. Pedro de Tolède en profita pour assiéger et pour prendre Verceil (juillet). C'est alors que, sous l'inspiration de Luynes, Louis XIII tint une conduite digne de son père. Par ses ordres Lesdiguières repassa les Alpes, à la tête d'une armée, menaçant le Milanais, si Verceil n'était sur le champ restitué à Charles Emmanuel. L'orgueil castillan fut contraint de plier sous cette menace : Verceil fut rendue, le désarmement opéré des deux parts, et l'Italie pacifiée (octobre 1618). Peu après, la seconde des sœurs du roi, Christine de France, fut accordée au prince de Piémont, sorte de contre-poids donné aux mariages espagnols auprès de l'opinion publique qu'ils avaient mécontentée.

Nous ne pouvons nous associer au sentiment d'un éminent écrivain de nos jours[1], pour qui ces actes de Luynes ne sont rien moins que la restauration de la politique toute nationale de Henri IV et la préparation de celle de Richelieu. La seule pensée sérieuse que nous trouvions dans l'esprit de ce favori est celle de rester maître des volontés de Louis XIII. S'il lui arrive, en tendant à ce but unique, d'en rencontrer par

1. M. Cousin, *Journal des Savants*, 1861 et 1862.

fois une autre, et de gouverner suivant les vrais intérêts de la France, ce sont d'heureux accidents au milieu des errements incertains d'une politique mesquine et égoïste : le gouvernement de Marie de Médicis lui-même avait eu quelques-unes de ces bonnes fortunes. Nous voyons bien Luynes essayant de se concilier la faveur publique par quelques réformes, et à cet effet, conduisant le monarque à Rouen pour y tenir une assemblée des notables (24 novembre 1617) ; nous voyons bien de sages propositions soumises par les ministres à cette assemblée qui les approuve ; l'édit même qui devait leur donner force de lois fut rédigé, mais il ne fut point publié, et les notables se séparèrent sans avoir obtenu rien de plus que les États de 1614. La main trembla à Luynes, au moment de faire décréter par le roi les mesures utiles dont il avait provoqué le vote : il craignit de faire de tous ceux qui vivaient des abus autant de mécontents qui se rallieraient à la reine mère. Assez d'inimitiés s'amassaient déjà sur sa tête, et, moins d'une année après le meurtre du maréchal d'Ancre (avril 1618), Bentivoglio écrivait au cardinal secrétaire d'État Borghèse: « La haine et le mépris croissent chaque jour contre Luynes. » C'est qu'en effet la fortune du nouveau favori, en si peu de temps, était montée bien au-dessus de celle de Concini; non-seulement toute la confiscation de celui-ci lui avait été attribuée, mais il avait ajouté à la lieutenance générale de la Normandie, le gouvernement de l'Ile de France, et il venait, pour comble d'honneur, de se marier à l'un des plus grands partis de France, à la belle Marie de Rohan, si connue plus tard sous le nom

de duchesse de Chevreuse. En même temps il tendait la main à ses deux frères Cadenet et Brantes, et leur préparait une élévation presque à l'égale de la sienne.

Mais toutes ces richesses, toutes ces grandeurs ne le rassuraient qu'à demi contre le retour tous les jours possible de Marie de Médicis ; aussi ne négligeait-il rien pour rendre le roi irréconciliable avec sa mère. L'évêque de Luçon, conseiller trop habile, avait été forcé de se séparer d'elle, et bientôt même envoyé en exil à Avignon. Le château de Blois était plein d'espions qui livraient à Luynes les secrets, trop aisés à surprendre, d'une âme violente et ulcérée : on imagina même un piége honteux où elle se laissa sans peine attirer. On facilita sa correspondance avec son ancien intendant Barbin, enfermé à la Bastille, et leurs lettres saisies servirent à la fabrication d'un complot supposé sinon contre la vie, du moins contre l'autorité du roi. L'ombrageux Louis XIII reçut docilement les impressions qui lui étaient données contre sa mère, et Barbin fut cité devant une commission de membres du grand conseil. La majorité d'une seule voix le sauva de la peine de mort (août 1618). Il était impossible que ces procédés iniques et violents ne transpirassent point dans le public, et n'ajoutassent pas au mécontentement qui existait déja contre Luynes. Marie de Médicis, naguère l'objet de tant de haines, n'excitait plus que de l'intérêt, depuis qu'on la voyait persécutée et sacrifiée par le roi à son favori. Parmi les grands eux-mêmes, ceux qui avaient été les plus dangereux ennemis de son gouvernement, le duc de Bouillon, les Guises, le duc de Mayenne, lui transmirent de secrè-

tes assurances de leur dévouement. D'Épernon fit plus; il oublia les offenses qu'il avait reçues d'elle pour ne se souvenir que de celles de Luynes et entreprit de la délivrer. Ce fut un des traits les plus extraordinaires de l'audace de ce seigneur, en même temps qu'un remarquable témoignage de sa puissance féodale, que cette marche de trente jours accomplie par lui, avec une nombreuse escorte, de Metz à Angoulême, et ensuite d'Angoulême à Blois, pour aller tirer la reine-mère de sa prison. Dans la nuit du 22 février 1619, Marie descendit, par une échelle de cordes, d'une des fenêtres de son appartement, et quatre heures après, elle était à Loches, sous la protection du duc d'Épernon, qui la conduisit sans tarder dans son grand fief de l'Angoumois. Mais nulle part les peuples ne remuèrent pour elle, ni pour son libérateur, tandis que les troupes marchaient de tous côtés contre le sujet audacieux, qui, selon le langage dicté à Louis XIII, « avait osé entreprendre sur la liberté de la mère de son roi. » Luynes n'en comprit pas moins que dans une guerre réprouvée par le sentiment public, il y aurait péril pour lui à rechercher une trop complète victoire; il se détermina à entrer en accommodement. Le cardinal de la Rochefoucauld fut chargé de la négociation; on lui adjoignit le saint fondateur de l'Oratoire en France, le P. de Bérulle, à qui Marie de Médicis accordait la plus grande confiance. Sur l'avis d'un autre religieux, le P. Joseph du Tremblay, de l'ordre des capucins, on tira l'évêque de Luçon de son exil, pour s'aider de l'influence qu'il avait aussi prise sur l'esprit de la reine-mère.

Richelieu n'oublia point plus tard ce service du P. Joseph. Ce fut à Angoulême que furent réglées les conditions de la paix entre la mère et le fils (30 avril): Marie de Médicis reçut, en échange du gouvernement de la Normandie, celui de l'Anjou, avec six cent mille livres et la jouissance de tous ses biens; cinquante mille écus indemnisèrent d'Épernon de la perte de Boulogne. Cet arrogant seigneur ne consentit point à ce qu'il fût question pour lui de pardon; il tint à ce qu'on déclarât « qu'en servant la reine, il avait aussi servi le roi. » Le traité avait stipulé que Louis XIII reverrait sa mère pour cimenter leur réconciliation. Quatre mois se passèrent avant qu'eût lieu cette entrevue: elle fut très-cordiale (5 septembre). « Dieu! mon fils, que vous êtes grandi, s'écria la reine. — Ma mère, répondit le roi, j'ai crû pour votre service. » Luynes n'entendait pas que cette parole fût suivie d'effet. Après douze jours passés ensemble à Tours, Marie de Médicis et Louis XIII venaient à peine de se séparer, que le favori s'empressa de dicter au monarque une mesure destinée à rallumer la discorde entre le Louvre et la petite cour d'Angers. Il alla tirer le prince de Condé de la Bastille (20 octobre).

Pendant que les factions de cour continuaient à agiter ainsi la France, des événements d'une gravité bien autrement redoutable se passaient à ses portes; la guerre de Trente ans venait de commencer en Allemagne.

La Bohême en donna le premier signal. L'empereur Mathias ayant ordonné dans cette contrée la démolition de deux temples protestants, les agents qui lui avaient

conseillé cette mesure furent jetés par les fenêtres du palais de Prague (23 mai 1618), et la guerre civile suivit immédiatement cet acte de rébellion. Elle devint plus furieuse, lorsque Mathias mourut l'année suivante (20 mars 1619). Si Henri IV eût vécu, cette occasion n'eût pas été manquée sans doute d'enlever la couronne impériale à la maison d'Autriche, et de la placer sur la tête du duc de Bavière. Mais Louis XIII, avec Luynes pour conseiller, ne porta ni si loin, ni si haut ses vues : il ne prêta nul concours aux électeurs protestants qui voulaient donner le Bavarois pour chef à l'Empire. Unis entre eux, ils eussent encore pu emporter le vote, mais c'était le moment même où un violent déchirement venait de se faire au sein du protestantisme. La Hollande avait été le premier théâtre de la querelle théologique entre les Gomaristes, partisans fanatiques de la sombre doctrine de Calvin sur la prédestination, et les disciples du pasteur de Leyde Arminius, qui revendiquait, en les exagérant, les droits de la liberté humaine. Des bancs de l'école le débat était bien vite passé dans la sphère plus haute des intérêts politiques, et l'adhésion du vénérable Barnevelt au dogme arminien servit de prétexte à Maurice de Nassau pour faire monter sur l'échafaud son ancien bienfaiteur, rival de son influence. La même désunion s'introduisit dans le collége électoral de l'Empire ; l'électeur de Saxe, fidèle au luthéranisme, se sépara de l'électeur de Brandebourg et du palatin, sectateurs de Calvin, et il en résulta que l'archiduc Ferdinand de Styrie succéda sans obstacle à Mathias (28 août 1619). C'était pour

l'Europe un bien grave événement que la prise de possession du trône impérial par ce prince, chez qui une foi ardente se joignait à des talents supérieurs et à une rare énergie de caractère. N'étant encore âgé que de dix-neuf ans, il avait fait vœu, dans le sanctuaire de Notre-Dame de Lorette, de ne prendre aucun repos jusqu'à ce qu'il eût extirpé l'hérésie de ses États. Ce fut la pensée de toute sa vie, et du jour où il fut empereur, la puissante action de la maison d'Autriche passa de Madrid à Vienne ; Ferdinand II, comme nous le disions plus haut, fut le Philippe II de l'Allemagne. Le seul fait de son élection précipita la révolution de Bohême ; l'électeur palatin, Frédéric V, fut appelé au trône par les peuples de cette contrée, joints à ceux de la Moravie, de la Silésie et de la Lusace : la Hongrie, soulevée en même temps, se donna pour roi le prince de Transylvanie Bethlem Gabor ; l'archiduché d'Autriche lui-même fut entraîné dans ce formidable mouvement d'insurrection. Il ne fallut rien moins que le grand caractère de Ferdinand II pour ne pas se laisser abattre, au début de son règne, par ces coups redoublés de la mauvaise fortune : l'Espagne lui prêta ses secours, le duc de Bavière Maximilien, prenant conseil de sa foi plutôt que de ses intérêts, joignit ses troupes aux troupes impériales ; Spinola et Tilly devinrent les généraux de l'empereur, et les affaires de ce prince étaient déjà moins désespérées, lorsqu'au mois de décembre 1619, il envoya à Paris en ambassade extraordinaire le comte de Furstemberg pour réclamer en faveur de la religion catholique l'assistance du roi très-chrétien.

Louis XIII avait à choisir entre deux politiques, ou tendre la main à Ferdinand qui la lui demandait, ou le laisser écraser par ses ennemis et s'unir même à eux. Mais ces ennemis de l'empereur avaient pour frères et pour alliés les huguenots de France, qui donnaient à cette époque de vives inquiétudes à l'autorité royale, et le comte de Furstemberg émut grandement le roi et son conseil, lorsqu'après leur avoir peint les ravages faits par le protestantisme dans les pays catholiques de l'Allemagne, il fit valoir l'intérêt commun des couronnes à se prêter appui « contre l'introduction partout imminente de nouvelles républiques. » Ce n'était pas là une vaine alarme pour qui réfléchissait sur l'organisation toute républicaine des églises réformées du royaume, et sur les étranges actes de souveraineté populaire dont l'exemple venait de leur être donné. Ferdinand, menacé, comme il l'était encore, sur son trône, parut moins redoutable au vieux Jeannin, à Schomberg et aux autres conseillers de Louis XIII que ne l'était l'esprit démocratique de la réforme en deçà et au delà du Rhin, et la conscience du roi se crut obligée à ne pas permettre que la foi orthodoxe achevât de périr en Allemagne sous les coups de l'hérésie. Il fut donc résolu, non pas que la France accorderait son assistance à l'empereur, mais qu'elle se porterait comme médiatrice dans la grande querelle qui partageait l'Empire en deux camps. Une ambassade composée du comte d'Auvergne, devenu duc d'Angoulême, fils naturel de Charles IX, du comte de Béthune, frère de Sully, et de l'abbé de Préaux, qui fut plus tard le marquis de

Châteauneuf, se rendit dans la ville impériale d'Ulm, et fit signer aux représentants des deux ligues catholique et protestante une convention par laquelle on s'engageait de part et d'autre à poser les armes (juillet 1620), et à circonscrire la lutte sur le théâtre où elle s'était engagée entre l'Empereur et ses sujets révoltés de Bohême. Cette transaction, dans son apparente impartialité, était toute favorable à Ferdinand, qui, aux termes même du traité, gardait les secours de la Bavière, ceux des archiducs, souverains des Pays-Bas, et les bandes auxiliaires de Spinola. Quelques mois s'étaient à peine écoulés, et l'on vit avec quelle habileté il s'était servi de la France pour désarmer et jouer ses ennemis : l'électeur palatin fut chassé de la Bohême (novembre), dépouillé même de ses états héréditaires, et le protestantisme réduit aux abois en Allemagne. Luynes, au même temps, laissait échapper une occasion d'ébranler, et peut-être de détruire en Italie la domination espagnole. S'il ne révéla pas au cabinet de l'Escurial le projet formé par le duc d'Ossuna de se faire couronner roi à Naples, il laissa ce seigneur, dont il avait accueilli d'abord les ouvertures, exposé aux rigueurs de Philippe III (mai 1620). Son soin unique était toujours d'agrandir sa fortune et de la défendre.

Elle était alors à son apogée. Louis XIII l'avait créé duc et pair au mois d'août 1619, et peu après la même dignité, avec celle de maréchal de France, avait été conférée à l'aîné de ses frères Cadenet, marié à l'héritière de Chaulnes. Brantes, le plus jeune, nommé aussi maréchal, contracta une alliance plus illustre

encore, en épousant Marguerite, duchesse de Luxembourg-Piney. Tous trois, dans la promotion de l'année 1619, avaient enfin reçu le cordon du Saint-Esprit. Avec leur puissance et leurs honneurs, avait crû nécessairement leur impopularité; Luynes le sentait, et il ne pouvait non plus se dissimuler qu'en rendant Condé à la liberté, il avait violemment froissé l'âme altière et vindicative de Marie de Médicis. Mais il avait calculé que Monsieur le Prince, attaché à lui par le lien de l'intérêt, lui serait un nouvel appui contre les grands et la reine-mère. Henri de Bourbon, en effet, pendant les trois années de sa captivité, avait désappris ses velléités factieuses. Avec le mauvais renom que lui avaient fait les mœurs honteuses de sa jeunesse et ses infidélités politiques, avec sa fortune toujours délabrée, il éprouvait le besoin de se relever dans l'estime publique et de s'assurer en même temps les solides avantages dus à sa naissance. Il comprit qu'il trouverait tout cela dans le rôle de fidèle sujet, et désormais il mit au service de la royauté les qualités de son esprit plus élevées que celles de son cœur, sans perdre jamais de vue les profits de son dévouement. Nous le verrons un des instruments les plus utiles du gouvernement de Richelieu. Il avait alors à se laver de la tache de ses anciennes alliances avec le parti huguenot; sa conduite dissipa promptement sur ce point les scrupules de conscience et les ombrages politiques de Louis XIII.

Le traité d'Angoulême n'avait été entre Marie de Médicis et Luynes qu'une trêve mal observée de part et d'autre. Si la reine en eût cru l'évêque de Luçon, elle fût allée au Louvre, disputer le terrain au favori et

porter ses griefs à l'oreille de son fils. Mais d'autres conseils prévalurent auprès d'elle. Jamais la haine des grands n'avait été aussi forte contre Concini qu'elle l'était alors contre Luynes; les ducs de Longueville, de Mayenne, de Vendôme, de Nemours et de Retz, avec le jeune comte de Soissons et sa mère, venaient de quitter la cour, préliminaire accoutumé des prises d'armes seigneuriales; en même temps les huguenots, menacés depuis deux ans des coups du pouvoir royal, n'attendaient qu'une occasion favorable d'entrer contre lui en campagne. Il ne fut pas difficile de faire croire à Marie de Médicis que, de tous ces mécontentements qui venaient à la fois aboutir à la petite cour d'Angers, se formerait un vaste orage sous lequel le favori serait écrasé. Le duc de Longueville répondait de la Normandie, le comte de Soissons du Perche, la reine-mère était maîtresse de l'Anjou, les ducs de Rohan et de la Trémoille du Poitou, d'Épernon de l'Angoumois et de la Saintonge, Mayenne enfin de la Guyenne : la première étincelle de la guerre civile allait ainsi embraser, de Dieppe à Bayonne, tout l'ouest du royaume. Monsieur le Prince, qui résidait alors en son gouvernement de Berry, est à peine informé de ces pratiques séditieuses qu'il accourt au Louvre, y entre à cheval et se présente au roi tout botté et couvert de boue et de poussière, pour le presser de se mettre aux champs sans retard et d'étouffer cette nouvelle rébellion dans sa naissance (juillet 1620). Luynes, plus circonspect, ne veut courir le hasard des combats qu'après avoir tenté pour le maintien de la paix un dernier effort, et il détermine Louis XIII à envoyer à sa mère une ambas-

sade composée des plus notables personnages, pour la conjurer de ne point replonger la France dans la guerre civile. Rien n'est écouté; toute cette cohue factieuse, rassemblée à Angers, crie à la fois aux armes, et commet une faute insigne en faisant rejeter par la reine-mère le conseil d'homme de guerre et d'homme politique qu'a donné Rohan de choisir la Guyenne pour théâtre principal des opérations militaires. Marie de Médicis resta en Anjou, attendant qu'éclatassent tous les mouvements annoncés en sa faveur; ou ils n'éclatèrent pas, ou ils furent promptement étouffés, et l'armée royale, conduite par Louis XIII, Condé et Luynes, arriva sans obstacle au Pont de Cé, à quelques milles d'Angers. Comme on y était entré en pourparlers, une escarmouche s'engagea entre les avant-postes des deux armées, et le jeune roi, n'écoutant que son instinct guerrier, lança ses troupes contre les faubourgs et les retranchements de la place, qu'elles enlevèrent par un coup de main (7 août). La reine-mère ne devait point s'attendre, après cet échec, à ce qu'on lui accordât les conditions qui lui étaient offertes la veille; elle les fit néanmoins réclamer par les deux prélats qui étaient le plus avant dans sa confiance, le cardinal de Sourdis et l'évêque de Luçon. Luynes, toujours prudent et commençant à craindre son allié Monsieur le Prince presque autant que Marie de Médicis son ennemie, consentit à reprendre la négociation dans les mêmes termes qu'avant la prise du Pont de Cé, et le traité d'Angers, promptement conclu, ne fut guère que la reproduction et la confirmation de celui d'Angoulême (13 août). Un acte d'amnistie fut pu-

blié, par lequel le roi déclarait « que tout ce qu'avaient fait sa mère et tous ceux qui s'étaient joints à elle n'avait eu d'autre but que le bien de son service et de son état. » Louis XIII et Marie de Médicis se revirent avec une mutuelle effusion de tendresse et de larmes; mais Luynes n'en resta pas moins le maître à la cour, ménageant l'évêque de Luçon, s'alliant même à lui par un mariage de famille, et n'en faisant pas moins échouer à Rome par une secrète intrigue la demande faite officiellement pour lui du chapeau de cardinal.

La facilité avec laquelle venait d'être dissipé l'armement si menaçant en apparence de la ligue aristocratique encouragea Louis XIII, aussi bien que son favori, à frapper le coup depuis trois ans suspendu sur les têtes du parti huguenot.

Deux motifs différents les poussaient vers cette hasardeuse entreprise. Il y avait encore en France un très-grand nombre de catholiques qui n'avaient pas compris la nécessité de l'édit de Nantes, et dont les consciences mal éclairées repoussaient la tolérance légale accordée à l'hérésie. Cette opinion avait à la cour des organes puissants et respectables, également écoutés du roi, de la reine-mère et de Luynes. L'édit était pour ces personnes un pacte impie, qui devait être déchiré au plus vite, fût-ce à la pointe de l'épée. D'autres conseillers, rendant un juste hommage à la sagesse de l'œuvre de Henri IV, ne s'en effrayaient pas moins de la situation indépendante que les réformés s'étaient faite dans le royaume, et ils en effrayaient à bon droit le jeune monarque. Ce n'était plus en effet l'édit qui était alors la *grande charte* des huguenots, c'était

le *règlement général* que nous avons vu dressé à Saumur en 1611, et qui rétablissait l'union, interdite par l'édit, de toutes les églises, instituant dans chaque province un conseil autorisé à se mettre en rapport avec ceux des provinces voisines, et de ces différents conseils tirant un conseil suprême, lequel exerçait une véritable souveraineté. Il y avait là, à proprement parler, un état dans l'État, et l'on venait de voir le parti huguenot se prévaloir de cette organisation pour donner la main à la dernière rébellion des grands. On le savait en outre quelquefois en disposition et toujours en mesure de fournir aux ennemis du dehors un allié redoutable au sein du royaume. A cette heure même, les protestants du Béarn, comptant sur l'appui du corps entier de leurs coreligionnaires, se refusaient à l'exécution des ordonnances royales qui, depuis le règne même de Henri IV, s'étaient succédé pour opérer dans leur pays le rétablissement du culte catholique. Le petit royaume de Navarre avait reçu de Jeanne d'Albret un régime intérieur, tel que celui de Genève, fondé sur l'exclusive domination du protestantisme; il en coûtait aux réformés de France de voir leur échapper cette contrée où ils avaient été cinquante ans les maîtres : c'était une raison pour Louis XIII de commencer par le Béarn la nécessaire soumission de ce parti trop puissant à l'autorité royale.

Avant de se porter en avant contre la province rebelle, il adressa une dernière sommation au parlement de Pau d'enregistrer l'édit qui ordonnait la restitution des biens ecclésiastiques usurpés depuis cinquante ans par les ministres réformés; puis, cette sommation

ayant été repoussée : « Allons à eux » dit-il en fils de Henri IV, chez qui le goût des armes venait de se développer dans sa courte campagne d'Anjou. Il n'eut pas toutefois à tirer l'épée; tout se soumit à son approche, et en entrant dans Pau, il trouva prête à le recevoir la principale église de la ville de nouveau consacrée au culte catholique (15 octobre). Maître bientôt de Navarreins, la forteresse et l'arsenal du Béarn, il compléta la soumission de la contrée par une ordonnance qui réunissait à la couronne les débris français de l'ancien royaume de Navarre (20 octobre). Mais dès que le roi et les troupes royales se furent éloignés, la crainte fit chez les Béarnais place à la colère, et l'on ne songea plus qu'à restaurer de vive force les priviléges[1] abolis de la province et la suprématie religieuse du protestantisme. Du pied des Pyrénées, l'esprit de révolte gagna bientôt les populations réformées des Cévennes et celles du sud-ouest du royaume, et malgré les défenses expresses du roi, malgré le vœu même des chefs du parti, une assemblée générale des églises se réunit à la Rochelle (novembre). La turbulence démocratique des ministres y prévalut sur la pacifique influence de Duplessis Mornay et de Rohan lui-même, et des levées de deniers furent résolues pour se préparer à la guerre, pendant que des écrits factieux étaient répandus pour rallumer le feu des passions religieuses. La presse catholique de son côté était animée du même esprit de haine et de violence, et le gouvernement royal répondit par les mesures de finances

1. Les *fors*, fueros en espagnol.

ordinaires en cas de guerre à celles qu'avait prises le parti huguenot.

A cette heure suprême et décisive, les chefs des réformés firent encore un effort pour prévenir le conflit près d'éclater. La remontrance hautaine, adressée à Louis XIII le 2 janvier 1621 par l'assemblée de la Rochelle, fut désavouée tout haut par le duc de Bouillon, comme un acte pour lequel il implorait le pardon royal, et le vieux Lesdiguières, à qui la direction militaire du parti était offerte, au lieu de l'accepter, se rendit auprès du roi et en reçut la dignité de maréchal général, en même temps que Luynes celle de connétable (avril 1621). Ni Rohan et son frère Soubise, ni la Trémoille, ni l'honnête Duplessis Mornay ne donnèrent à la cour de tels gages; mais le dernier écrivit à l'assemblée « qu'elle devait se soumettre à la nécessité et ne pas exposer la Rochelle à un siége, » et les trois autres ne se décidèrent à courir les hasards d'une lutte désespérée, qu'après s'être entendu dire que, s'ils désertaient la cause, la cause saurait bien se défendre sans eux. Le fier Rohan mit dès lors son point d'honneur à faire ce que réprouvait sa raison; son indomptable courage et son génie pour la guerre, les ressources de sa haute intelligence et la puissance de sa parole, sa fortune enfin et sa vie, tout fut dévoué par lui, avec une entière abnégation, à une entreprise dont il savait le succès impossible. Il reçut de l'assemblée de la Rochelle, qui agissait en souveraine, à l'exemple des états généraux des provinces unies, le commandement d'un des huit cercles de la France protestante, celui de la haute Guyenne et du haut Languedoc; presque seul

il prit au sérieux sa commission; les sept autres chefs élus par l'assemblée, ou ne voulurent, ou ne purent soutenir l'effort des armes royales.

Louis XIII se mit en marche le 29 avril. Il avait quelques jours auparavant publié une déclaration par laquelle il maintenait tous les édits publiés en faveur des réformés, n'entendant sévir que contre ceux qui s'étaient mis en état de rébellion. Ce n'était point le cas du loyal et sage Mornay, qui tenait depuis trente-deux ans la place de Saumur sans avoir jamais donné à Louis XIII plus qu'à Henri IV de légitime sujet d'ombrage. Le gouvernement de cette ville ne lui fut pas moins retiré, par une sorte de supercherie peu honorable pour la royauté. Nulle part en Anjou ni en Poitou, non plus qu'en Bretagne, le roi ne rencontra de résistance; partout les réformés livraient leurs armes. Saint-Jean-d'Angély, poste avancé de la Rochelle, que Rohan avait fortifié et dont il avait donné le commandement à Soubise son frère, arrêta seul les troupes royales pendant près d'un mois (30 mai-25 juin). Faute de moyen d'attaquer la Rochelle par mer, en même temps que par terre, on se contenta de laisser sous ses murs le duc d'Épernon pour la resserrer, et la guerre fut portée dans la basse Guyenne, où toutes les villes ouvrirent successivement leurs portes, sauf la petite place de Clérac, qu'il fallut assiéger pendant douze jours (5 août). Le garde des sceaux du Vair, qui suivait l'armée, mourut là de maladie, et Luynes s'attribua sa succession, qu'il n'entendait sans doute détenir qu'à titre provisoire; mais c'était trop affronter l'opinion publique que de se faire, même temporaire-

ment, chef de la magistrature en même temps que chef militaire du royaume. Tel avait été cependant jusque-là le succès de la campagne contre les huguenots, qu'on n'hésita pas à se porter sur Montauban, le boulevard de la foi protestante et son dernier espoir dans cette partie de la France (18 août).

C'était le comte d'Orval, second fils de Sully, qui s'était chargé de défendre Montauban ; mais bientôt le marquis de la Force vint avec ses fils s'enfermer dans la place et en prendre le commandement : Rohan, posté dans les Cévennes, s'était donné pour mission de harceler l'armée royale, et de ravitailler la ville assiégée. Elle eût succombé, malgré la courageuse détermination des habitants et de la garnison, s'il y eût eu chez les assaillants une réelle unité de commandement. Mais entre le roi, le connétable, le duc d'Angoulême, les ducs de Mayenne et de Lesdiguières, il n'y avait nul concert. Luynes, à qui sa charge conférait la direction suprême des opérations du siége, n'avait aucune intelligence de la guerre ; le vieux Lesdiguières donna de sages avis que l'impatience de la jeune noblesse refusa de suivre, et le duc de Mayenne crut faire merveille en livrant, avant que la brèche fut suffisamment ouverte, un assaut où il se fit tuer (17 septembre). Luynes, commençant à douter du succès, demanda au duc de Rohan, son cousin par alliance, une entrevue sur la route de Castres ; mais ce fut en vain que par les plus brillantes promesses il s'efforça de le séparer de ses coreligionnaires. Rohan n'était pas un mécontent vulgaire qui avait pris les armes par cupidité ou par ambition : il repoussa tout arrangement dans lequel ne

serait pas compris le corps entier des églises (12 octobre). Il était parvenu à faire entrer quelque secours dans la place, et pleins de confiance en lui, la Force et le maire Dupuy annonçaient la résolution de prolonger jusqu'aux dernières extrémités leur indomptable résistance. L'hiver approchait cependant, et l'on commençait à parler tout bas autour du roi de la nécessité de lever le siége; Bassompierre seul trouva dans sa vaillance reconnue et dans sa familiarité avec le jeune monarque le courage d'ouvrir devant lui cet avis. Louis XIII y céda les larmes aux yeux (2 novembre) et le joug de Luynes, qui commençait à lui peser, sans qu'il osât le secouer, lui en devint plus importun. Le connétable, pour consoler l'orgueil royal de cet échec humiliant, imagina alors de clore la campagne par le siége de la petite place de Monheur qui ne pouvait tenir longtemps et se rendit le 11 décembre. Mais, trois jours après, la mort vint le frapper dans son campement, à peu de distance de la ville prise : il succomba à une épidémie qui ravageait l'armée, ne laissant pas plus de regret au roi qu'à la France. Louis XIII, de retour à Paris, y fut accueilli par les acclamations populaires, comme s'il eût achevé la destruction du parti huguenot.

La mort de Luynes cependant ne donnait pas à ce prince la force qui lui manquait de gouverner par lui-même; au lieu de se saisir du pouvoir qui lui appartenait, nous allons le voir le laisser flotter pendant près de trois ans entre sa mère et le prince de Condé, jusqu'au jour où la porte trop longtemps fermée de ses conseils se rouvrira devant Richelieu.

C'est Richelieu lui-même qui nous apprend dans ses mémoires les efforts faits alors par les ministres pour écarter à tout prix « l'évêque de Luçon, en qui on reconnaissait quelque force de jugement et dont on redoutait l'esprit. » Cet esprit n'en commença pas moins à pénétrer dans les délibérations du cabinet royal, par l'organe de la reine-mère entièrement soumise à l'ascendant de l'habile prélat. La question qui se présentait avant toute autre au gouvernement, était celle de savoir s'il était expédient de reprendre au printemps la guerre contre les huguenots. La reine-mère, sous l'inspiration de Richelieu, opinait pour que cette guerre fût ajournée, et que l'attention du roi se tournât tout entière au dehors, où chaque jour les intérêts de la France étaient plus sérieusement menacés. Elle appelait l'intervention française en Allemagne pour y empêcher la spoliation finale de l'électeur palatin, et au pied des Alpes pour ôter la Valteline des mains de l'Espagne. M. le Prince, au contraire, irréconciliable ennemi des huguenots, pour avoir trop été leur ami en d'autres temps, demandait que la guerre fût poussée contre eux à outrance; la mort du connétable lui donnait l'espérance d'avoir à en diriger les opérations. Les influences religieuses firent prévaloir son avis, que combattaient la plupart des hommes de guerre, et le 21 mars 1622 il fit sortir le roi du Louvre, comme à la dérobée, pour le mener à une seconde campagne contre les réformés. Les affaires de ceux-ci s'étaient un peu relevées pendant l'hiver. Châtillon, tiède défenseur de la cause, avait été destitué de son commandement par l'assemblée provin-

ciale de Nîmes et de Montpellier, et ces deux villes avaient célébré ce qu'elles appelaient leur affranchissement par la destruction de trente-six des plus belles églises du royaume et par des actes de violence contre les catholiques. Elles s'étaient ensuite rangées sous l'autorité du duc de Rohan. Soubise, pendant ce temps, infidèle à la capitulation qu'il avait jurée à Saint-Jean-d'Angely, avait surpris par trahison Royan, place forte de Saintonge, située à l'embouchure de la Gironde, s'était remis en possession de son gouvernement nominal du Poitou et de la Bretagne, et à l'aide des Rochellois, toujours maîtres de la mer, il s'était emparé des Sables d'Olonne et de plusieurs autres places, poussant ses courses jusqu'aux portes de Nantes. Ce fut contre lui que le roi marcha d'abord : il l'atteignit dans l'île de Rié, près de l'embouchure de la Loire, au milieu du désordre d'un embarquement précipité, que les eaux encore trop basses ne lui permirent point d'achever. Ce ne fut pas un combat, mais un massacre; plus de quinze cents hommes furent égorgés de sang-froid; plusieurs centaines furent pendues ou envoyés aux galères, pour avoir violé avec leur chef la capitulation de Saint-Jean-d'Angely, et le duc de Soubise se réfugia, avec trente cavaliers seulement à la Rochelle, accusé tout haut dans le rapport du roi d'avoir lâchement abandonné les siens (16 avril). Les rigueurs déployées dans l'île de Rié contre les huguenots, celles qui signalèrent ensuite la marche des troupes royales à travers la Guyenne, firent tomber les armes des mains du plus grand nombre de ceux qui les avaient prises. La Force et Châtillon reçurent pour prix de leur

soumission le bâton de maréchal de France, au même temps où Lesdiguières, rentré au sein de l'église catholique, était récompensé de ses glorieux services par l'épée de connétable (25 juillet 1622). Personne ne la devait plus porter après cet illustre capitaine. Rohan restait seul désormais à soutenir la lutte. Un moment il compta sur l'appui de l'aventurier allemand Ernest de Mansfeld, qui, chassé du Palatinat par les troupes impériales, vint fondre sur l'est de la France avec ses bandes mercenaires. Mais le duc de Nevers, gouverneur de Champagne, amusa Mansfeld par un semblant de négociation, jusqu'au moment où, pris entre deux armées, l'intrépide condottiere n'eut de ressource que de se jeter dans le Hainaut pour rejoindre Maurice de Nassau avec ses débris (25 août). Le duc de Rohan, déchu de cette dernière espérance, prêta l'oreille aux ouvertures de paix qui lui furent faites, au nom du roi, par Lesdiguières. Mais quand il s'agit de faire agréer les conditions de cette paix à la ville de Montpellier, qui voyait alors l'armée royale sous ses murs, un obstacle inattendu vint tout arrêter. Les habitants déclarèrent être prêts à ouvrir leurs portes au connétable, comme représentant l'autorité du roi, mais non au roi lui-même. Le motif de cette singulière exigence était la menace de M. le Prince de faire subir à la ville, même après le pardon royal, les horreurs qu'il avait fait subir à tant d'autres. Il fallut donc entamer le siége (30 août), et les premières opérations n'en furent point favorables aux assaillants. Mais les assiégés eux-mêmes furent bientôt au bout de leurs forces. Les pourparlers recommencèrent; Rohan et Lesdiguières se revirent,

et Condé, privé dans le conseil du roi de deux de ses adhérents que la mort venait de frapper coup sur coup, comprit que la paix allait sortir de ces négociations. Il prétexta pour quitter l'armée l'accomplissement d'un vœu qu'il avait fait de se rendre en pèlerinage à Notre-Dame-de-Lorette. Ce ne fut pas encore sans beaucoup de peine que Rohan obtint de l'aveugle obstination des ministres réformés d'embrasser cette occasion, qui serait la dernière, de traiter au nom du corps entier des églises. Enfin il put aller lui-même annoncer à Louis XIII que les portes de Montpellier lui étaient ouvertes (20 octobre). La déclaration royale de Montpellier ôtait aux huguenots les deux gouvernements du Béarn et du Poitou, toutes leurs places de sûreté, sauf la Rochelle et Montauban, et ruinait leur organisation politique, en ne leur laissant la faculté de tenir leurs assemblées « que pour affaires ecclésiastiques. » Le roi s'engageait du reste à respecter toutes les garanties qui leur étaient accordées par l'édit de Nantes.

De Montpellier, Louis XIII se rendit, en traversant la Provence, à Lyon, où l'attendaient sa mère et la princesse de Piémont sa sœur. Il y trouva avec elles l'évêque de Luçon, devenu enfin le cardinal de Richelieu[1], et le saint évêque de Genève, François de Sales, qui ne tarda pas à y mourir. Ce n'était pas pour une simple entrevue de famille que le roi avait pris la route de Lyon, au lieu de celle de Paris; il venait donner enfin son attention à une affaire que le duc de

1. 5 septembre 1622. Un des bruits du temps fut qu'il ressentit un accès de folle joie et dansa dans sa chambre en recevant cette nouvelle depuis si longtemps attendue.

Savoie ne cessait de lui recommander, à l'importante affaire de la Valteline. Cette riche vallée, qui s'étend du lac de Come au Tyrol, était depuis plus d'un siècle aux mains de la république des ligues Grises, mais n'avait pas cessé d'être convoitée par les deux branches de la maison d'Autriche, qu'elle eût mises en communication l'une avec l'autre. Or il arriva qu'en 1620 les Valtelins catholiques, opprimés par la seigneurie protestante des Grisons, se soulevèrent et appelèrent les Espagnols à leur secours. Le duc de Feria, gouverneur du Milanais, n'hésita pas à leur envoyer des troupes, qui battirent celles des Grisons et des cantons suisses, et pour prix de son assistance, il se fit livrer tous les points fortifiés de la vallée. Madrid et Vienne se donnaient ainsi la main à travers les Alpes, et la France perdait la seule route qui lui fût restée libre pour entrer en Italie. Le duc de Savoie et la république de Venise, plus menacés que la France elle-même par ce coup audacieux et déloyal de la politique autrichienne, portèrent leurs plaintes à Paris, et le roi chargea Bassompierre d'aller les faire entendre, en même temps que les siennes, au cabinet de l'Escurial (mars 1621). Mais Philippe IV n'accorda aux réclamations de la France qu'une satisfaction illusoire, et le duc de Feria, loin de lâcher sa conquête, ne fit que s'y affermir par de nouvelles usurpations. Il savait Louis XIII occupé à guerroyer contre les huguenots et hors d'état de secourir ses alliés des ligues Grises qui furent écrasés par les bandes autrichiennes réunies aux Espagnols. Tel était l'état des choses au mois de décembre 1622, lorsque le roi

trouva à Lyon le prince de Piémont son beau-frère, et l'ambassadeur vénitien Giovanni Pesaro, venus pour plaider auprès de lui la cause de l'Italie. Richelieu fit alors arriver à l'oreille du roi, par l'organe de Marie de Médicis, les conseils d'une politique ferme et mesurée tout ensemble, qui, sans aboutir à la guerre, en eût fait craindre la menace à l'Espagne. « Ces conseils, dit-il, furent peu ou point suivis, » et l'on s'en retourna à Paris sans que rien eût été décidé. Là un arrangement fut conclu, en vertu duquel les places de la Valteline occupées par les troupes du duc de Feria devaient être remises en dépôt entre les mains du pape, jusqu'à l'entier accommodement du différend (février 1623). Mais ni les Espagnols ne se dessaisirent complétement des territoires valtelins qu'ils avaient usurpés, ni les Autrichiens ne rendirent ceux qu'ils avaient enlevés aux Grisons, et la négociation recommença pour traîner encore plusieurs années.

Les rivalités misérables auxquelles la cour était livrée, et la faiblesse croissante du pouvoir, qui, depuis deux ans flottait de main en main, faisaient alors beau jeu à l'ambition de la maison d'Autriche. Le vieux chancelier Brûlart de Sillery, rentré en possession des sceaux, et son fils Puisieux n'avaient qu'une pensée, celle d'exclure du ministère le cardinal de Richelieu. Une obscure intrigue venait d'en faire sortir le comte de Schomberg, surintendant des finances probe et capable, le seul des choix de Luynes qui lui eût fait honneur. Bassompierre proposa alors au roi de rappeler Sully dans ses conseils : on allégua contre lui sa religion, et la surintendance fut confiée au mar-

quis de la Vieuville, officier de guerre, qui n'avait d'autre titre à cet emploi que d'être le gendre d'un financier (28 janvier 1623). La Vieuville, écarté d'abord par les deux Brûlart de toute participation aux affaires politiques, remua tant qu'il s'y introduisit malgré eux, et entra bientôt avec eux en lutte ouverte. Cet antagonisme le rendit nécessairement hostile à l'Espagne dont ses adversaires étaient les amis déclarés. C'était l'époque où la France s'alarmait d'un mariage qui semblait résolu entre l'infante, fille de Philippe IV, et le prince de Galles, successeur futur de Jacques I[er]. On savait que ce jeune prince, avec son favori Buckingham, avait traversé la France *incognito*, se rendant à Madrid, pour y surprendre par sa soudaine apparition et par l'offre spontanée de son cœur celle que la politique lui destinait pour épouse. On ne savait pas que ce voyage romanesque, si applaudi de la noblesse espagnole, allait aboutir à une rupture par les lenteurs de la cour de Rome à accorder les dispenses nécessaires, et par l'invincible antipathie du peuple anglais contre l'alliance castillane. Au même temps où il poursuivait avec ardeur l'accomplissement de ce mariage, le cabinet de l'Escurial poussait Louis XIII à achever la ruine des huguenots, en lui offrant ses flottes pour réduire la Rochelle. Le chancelier et son fils opinaient pour que cette offre fût acceptée. La Vieuville, aidé de Marie de Médicis, la fit rejeter. La disgrâce des Brûlart suivit immédiatement; les sceaux furent redemandés au chancelier, et donnés au conseiller d'État d'Aligre (janvier 1624). La Vieuville restait maître du terrain, mais sans appui pour s'y

soutenir ; ce fut alors qu'afin de s'assurer celui de la reine mère, il imagina de proposer au roi la rentrée au conseil du cardinal de Richelieu. Quelque discrétion que Richelieu se fût imposée à lui-même, et qu'il eût aussi imposée à Marie de Médicis dans sa conduite avec l'ombrageux Louis XIII, ce prince n'en résista pas moins durant quelques semaines aux instances de La Vieuville. Lorsqu'il eut acquiescé de guerre lasse à ce choix qui lui répugnait, ce fut le tour de Richelieu de fuir en apparence devant le but qu'il poursuivait depuis sept ans avec une si habile obstination. « Le cardinal, écrit-il dans ses mémoires, s'en défendit autant qu'il lui fut possible.... Il avouait que Dieu lui avait donné quelques qualités et force d'esprit, mais avec tant de débilité de corps, que cette dernière qualité l'empêchait de se servir des autres dans le bruit et le désordre du monde. » Il offrait en conséquence ses conseils, quand on les réclamerait, mais écartait toute idée d'un service assidu auprès du roi. « Ce furent raisons inutiles ! car, ajoute-t-il, comme cet homme (La Vieuville) était violent en ses passions, il poussa cette affaire si vivement qu'il n'y eut pas moyen de résister aux mouvements du roi et de la reine-mère, qu'il fit intervenir en cette occasion. » Il n'est guère digne, ce nous semble, du génie d'un si grand homme d'avoir consigné, comme un fait sérieux, dans ses mémoires la scène de comédie qu'il crut devoir jouer dans cette circonstance. Il allait trop bien prouver, dès le lendemain de son élévation, à quel point lui était cher ce pouvoir auquel l'appelaient ses puissantes facultés et qu'il ne devait plus quitter qu'avec la vie.

CHAPITRE XIV.

DEPUIS L'AVÉNEMENT AU POUVOIR DU CARDINAL DE RICHELIEU JUSQU'A LA DESTRUCTION DU PARTI HUGUENOT (1624 à 1629.)

Richelieu, depuis George d'Amboise, était le premier cardinal appelé au gouvernement de la France. D'après ce qu'on avait vu de lui jusqu'alors, il n'y avait pas à attendre de cet évêque, de ce prince de l'Église, les exemples de la perfection évangélique, l'austérité des mœurs, l'abnégation de soi-même et les vertueux dévouements de la charité. La vocation de Richelieu n'était point celle de ses contemporains François de Sales, Bérulle et saint Vincent de Paul ; il se sentait fait pour servir l'État en le gouvernant, et loin de s'offenser, il s'honora de la dénomination de « cardinal d'État, » qu'on lui donna à Rome et à Madrid, dès qu'on eut vu son génie à l'œuvre. S'il faut en croire le témoignage qu'il se rend à lui-même dans les premières pages de son *Testament politique*, il promit à Louis XIII en entrant dans ses conseils, « d'employer « toute son industrie et toute l'autorité qu'il plairait « au roi de lui donner, pour ruiner le parti huguenot, « rabaisser l'orgueil des grands, réduire tous les sujets « du roi en leur devoir, et relever son nom dans les

« nations étrangères au point où il devait être. » Ce plan, nous allons voir Richelieu en poursuivre l'exécution avec une persévérance infatigable; nous allons le voir l'accomplir, ayant à combattre tout ensemble les grandes familles du royaume, les princes du sang, le frère, la mère, l'épouse du roi et le roi lui-même. Nous allons le voir pendant dix-huit ans soutenir la lutte la plus étrange contre Louis XIII, dont l'esprit subissait son joug, mais dont toutes les affections lui étaient contraires; qui rendait justice et s'unissait même de volonté et d'action aux grandes choses faites pour la France et pour lui par son ministre, mais qui fatigué de plier tous les jours sous la hautaine domination du génie, se révoltait secrètement contre elle et conspirait avec ses favoris pour y échapper. Ce sera au prix de ces continuels combats et d'une suite de victoires tour à tour mesquines et terribles, que Richelieu acquerra la liberté de servir la France, comme il entendait le faire, heureux si, dans l'emportement de la lutte, il ne se fût jamais laissé entraîner au delà de ce que réclamaient l'intérêt public et sa propre gloire.

Il ne faut pas compter parmi les actions du cardinal qui font tache sur son illustre mémoire le prompt renvoi du surintendant La Vieuville. Quelques historiens le lui ont reproché comme un acte d'ingratitude : ils n'ont pas voulu voir que ce fut La Vieuville « emporté, brouillon, indiscret, » qui se précipita lui-même. Richelieu, qui sentait l'impossibilité de mener à bien les affaires avec un pareil collègue, le laissa se perdre dans l'esprit du roi, et n'eut nul effort à faire pour le pous-

ser hors du conseil. Si la disgrâce du ministre congédié fut aggravée par quelques mois d'emprisonnement à la Bastille, ce fut pour mettre en sûreté le secret de l'État dont il était le dépositaire (12 août 1624). Déjà, en effet, La Vieuville, par opposition aux deux Brûlart qu'il remplaçait, avait tourné le dos à la politique espagnole; déjà des promesses de secours avaient été faites aux Provinces-Unies, depuis trois ans rentrées en lutte avec Philippe IV, et une négociation secrète était entamée avec Jacques Ier pour donner Henriette-Marie, la plus jeune des sœurs du roi, en mariage au prince de Galles. Luynes, dès l'année 1620, avait fait proposer cette union par son frère, le duc de Chaulnes, au roi d'Angleterre; mais « Dieu, dit Richelieu, qui fait les mariages dans le ciel, avait destiné un autre temps et d'autres personnes pour moyenner celui-ci. » La perspective éclatante de cette alliance fut l'appât que le cardinal présenta à l'orgueil maternel de Marie de Médicis, pour lui faire agréer ses plans contraires à la puissance autrichienne.

Il était temps de se mettre en mesure d'en arrêter les progrès formidables; jamais peut-être l'indépendance de l'Europe n'avait été depuis un siècle plus sévèrement menacée. L'esprit audacieux et remuant du comte d'Olivarès était parvenu, pour quelques instants, à relever de son épuisement le corps gigantesque de la monarchie castillane. Les troupes de Philippe IV étaient encore les meilleures de l'Europe, et elles étaient commandées par Spinola. Le traité de 1623, éludé par la cour pontificale et par celle de l'Escurial, n'avait rien fait pour empêcher les deux branches de

la maison d'Autriche de se rejoindre à travers les passages de la Valteline, et leur union enlaçait alors dans les étreintes du même despotisme l'Italie et l'Allemagne. Ferdinand II, après avoir consommé la ruine de l'électeur palatin, avait transféré la couronne électorale de ce prince sur la tête du duc de Bavière, et s'était fait ainsi un allié et un complice de celui que les princes protestants lui voulaient susciter pour rival dans l'Empire. Par la possession du Palatinat, il donnait en outre la main à sa parente, l'infante Isabelle-Claire-Eugénie, souveraine des Pays-Bas, de telle sorte que tout le long de sa frontière de terre, au nord, à l'est et au midi, la France était comme enserrée dans un cercle de fer par la maison d'Autriche. Rompre ce réseau redoutable dut être et fut la première pensée du cardinal de Richelieu. Toutefois la condition du succès était d'y procéder avec d'extrêmes ménagements. Les forces du royaume n'étaient point toutes réunies aux mains du grand ministre, comme elles l'étaient quatorze ans auparavant dans celles de Henri IV ; ce n'était pas avec un trésor épuisé, les huguenots mal soumis, « les grands se conduisant en souverains dans leurs charges, » et les orages de la cour toujours prêts à renaître, qu'il était possible d'engager la France dans une lutte corps à corps avec le colosse autrichien. Ce qui se pouvait, c'était par des attaques indirectes d'ébranler un à un les appuis de cette vaste domination ; c'était, selon les propres paroles de Richelieu dans le conseil, « de s'y prendre avec dextérité, sans rompre « les traités qu'on avait avec les Espagnols, en pre- « nant simplement le prétexte qu'on avait d'aider par

« les armes les alliés de la France en Italie, en la Val-
« teline et en Flandre. » Ainsi fit-on, et sans retard. Une chambre de justice instituée pour rechercher les malversations commises par les financiers fit rentrer dans les coffres de l'État onze millions, moyen d'action nécessaire pour les opérations qu'on préparait. Afin de prévenir les alarmes que devait faire naître à Rome la politique nouvelle qu'on allait embrasser, des stipulations secrètes, mais aussi étendues qu'elles pouvaient l'être en faveur des catholiques, furent annexées à la convention matrimoniale entre le prince de Galles et Henriette-Marie, et le Père de Bérulle fut envoyé auprès d'Urbain VIII pour solliciter la dispense, en même temps qu'il se porterait garant des intentions respectueuses du roi et du cardinal envers le saint-siége dans l'affaire de la Valteline. Par une extension abusive des termes du traité de 1623, les places fortes de cette contrée étaient toujours entre les mains des troupes pontificales, et le pape n'entendait la replacer sous la souveraineté des Grisons, que sous la réserve d'un passage toujours assuré aux Espagnols pour communiquer avec l'Allemagne. Richelieu, de son côté, pressait Urbain VIII ou d'ordonner l'entière démolition de ces places, ou de les remettre au gouverneur du Milanais, ce qui n'eût plus laissé l'affaire se débattre qu'entre l'Espagne et la France. Les négociations n'aboutissant pas, le système de guerre indirecte adopté par le cardinal entra aussitôt en action : des troupes françaises furent prêtées à la fois aux ligues Grises pour se remettre en possession des territoires qui leur avaient été enlevés, et au duc

de Savoie pour le soutenir dans une ancienne querelle qu'il avait avec la république de Gênes. La première de ces expéditions fut conduite par le marquis de Cœuvres, ambassadeur en Suisse, qui se fit général pour chasser les Autrichiens du pays des Grisons (novembre 1624), et qui, descendant de là dans la Valteline, força le comte de Bagno, commandant des troupes pontificales, à lui livrer les quatre forteresses de Tirano, Sondrio, Morbegno et Bormio, par lesquelles la vallée était défendue (décembre). Cette opération accomplie, les soldats prisonniers, ainsi que leurs drapeaux, furent respectueusement renvoyés au pape avec l'assurance que « tout avait été fait pour le bien de la chrétienté et celui du saint-père lui-même. » L'entreprise contre Gênes, quoique dirigée par les talents réunis des deux vieux capitaines, Charles Emmanuel et Lesdiguières, n'eut pas le même succès. Les secours maritimes de la Hollande, qui devaient aider à réduire la république alliée et banquière de l'Escurial, reçurent soudainement une autre destination. Les huguenots venaient de reprendre les armes (janvier 1625).

On a peine à s'expliquer cette détermination insensée, au moment où la politique française semblait donner tant de gages au protestantisme ; au moment où la ligue du Nord s'organisait, sous les auspices de la France, pour arrêter les envahissements de Ferdinand II, où l'aventurier Ernest de Mansfeld, avec de l'argent et des volontaires français allait secourir aux Pays-Bas Frédéric-Henri, frère et successeur de Maurice de Nassau, où enfin se célébrait à Paris par procuration le mariage de Henriette-Marie et de Charles

Stuart, devenu roi d'Angleterre. Mais c'étaient les grandes affaires mêmes que Richelieu s'était mises sur les bras qui donnèrent l'espoir du succès aux Rochellois, impatients de voir leur ville menacée par le Fort-Louis, resté debout en dépit des stipulations du traité de Montpellier. Soubise se concerta avec eux, et à la tête de quelques navires qu'il avait armés, sous le prétexte d'une lointaine expédition, il alla surprendre la petite flotte royale dans le port de Blavet et l'emmena prisonnière. Rohan, dont l'esprit de parti troublait la haute raison et qui semble être entré dès lors en relation avec l'Espagne, se mit aussitôt en mesure de coopérer dans le midi du royaume au mouvement de son frère. Trois mois se passèrent employés par Richelieu en patients et inutiles efforts pour ramener les deux rebelles à de plus sages résolutions. Le connétable de Lesdiguières, ainsi que les ambassadeurs d'Angleterre et des Provinces-Unies joignirent vainement leurs démarches aux siennes; vainement même les principaux des seigneurs réformés le nouveau duc de Bouillon, le maréchal de la Force, Châtillon, La Trémoille, et avec eux grand nombre des villes appartenant à la religion, désavouèrent hautement l'entreprise : Soubise continua à tenir la mer en ennemi, pendant que le duc de Rohan se faisait décerner le titre de général par une assemblée des églises du Haut-Languedoc tenue à Castres (1er mai 1625). Il fallut que Richelieu fît face en même temps aux embarras du dedans et à ceux du dehors.

Ceux que lui laissait le litige de la Valteline n'étaient pas les moindres. Urbain VIII, qui, sur l'affaire de la

dispense, avait cédé, non sans peine, aux insinuations quelque peu menaçantes « du cardinal d'État, » n'était pas disposé à subir aussi patiemment la honte de l'expulsion infligée à ses troupes. Mais, toujours prudent et mesuré dans sa conduite, il envoya en France, comme légat, son neveu le cardinal Barberini, avec la mission de négocier un arrangement impartial dans la forme, mais au fond favorable aux prétentions espagnoles. Richelieu, bien déterminé à ne rien céder, n'en fut que plus soigneux de prodiguer des honneurs jusqu'alors inouïs à l'envoyé pontifical (mai 1625); puis, n'ayant pu, au bout de quatre mois, l'amener à ses vues, et ne voulant pas encourir seul la responsabilité d'une rupture avec le saint-siége, il résolut de remettre l'apparente décision de l'affaire à une assemblée des notables convoquée par le roi à Fontainebleau (19 septembre). Le légat n'attendit pas cette décision, et demanda brusquement son audience de congé. Ce fut le chancelier Étienne d'Aligre qui exposa aux notables l'état de la question de la Valteline, invitant, au nom du roi, chacun des assistants à exprimer librement son opinion. L'Assemblée adhéra presque unanimement à celle du cardinal ministre, qui, dans un langage tout pacifique, conclut à la guerre, plutôt qu'à l'abandon des alliés de la France. Les dons du clergé, ajouta-t-il, fourniraient aux frais de l'armement contre les réformés, tandis que le revenu ordinaire pourrait être employé tout entier à combattre les ennemis du dehors. Il fut donc résolu d'affronter, pour l'honneur de la couronne, le singulier hasard d'une guerre simultanée contre le pape et contre les huguenots.

A cette heure même, on venait de remporter sur ceux-ci un important avantage. Soubise, après avoir pendant tout l'été promené le ravage sur les côtes de la Saintonge et de la Guyenne, après avoir pris ou brûlé plusieurs des vaisseaux fournis au roi par la Hollande, avait été attaqué dans l'île de Ré (15 septembre) par l'amiral de Montmorency, et battu sur terre et sur mer, s'était réfugié avec ses débris dans les ports d'Angleterre. L'île d'Oleron, avec celle de Ré, était retombée au pouvoir de la flotte royale. Rohan, pendant ce temps, secondé par l'intelligence et l'énergie viriles de la duchesse sa femme, avait soutenu, dans le Languedoc et la Haute-Guyenne une lutte opiniâtre, mais sans éclat, qui de part et d'autre n'avait abouti qu'à la surprise de quelques petites places et à la dévastation des campagnes. Ce qui donnait courage aux réformés dans ce conflit inégal, c'était la connaissance qu'ils avaient des répugnances de l'Angleterre et de la Hollande à servir plus longtemps contre eux la politique du cardinal. Ils savaient que le peuple d'Amsterdam avait pillé la maison de l'amiral, qui avait joint ses vaisseaux contre Soubise à ceux du duc de Montmorency. Ils savaient que le mariage de Charles I[er] et de Henriette-Marie menaçait de rompre, au lieu de la resserrer, l'alliance de la France et de la Grande-Bretagne. Non-seulement l'antipathie populaire éclatait de mille manières à Londres contre la cour catholique de la jeune reine, mais le favori du roi, le duc de Buckingham nourrissait contre Louis XII et son ministre de secrètes pensées de vengeance. Venu à Paris pour y chercher Henriette-Marie, il avait

osé élever jusqu'à Anne d'Autriche les prétentions de son audacieuse galanterie, et ne pouvait pardonner au roi l'interdiction qui lui avait été faite de revenir comme ambassadeur à la cour de France. Rien de plus difficile et de plus compliqué que la situation du cardinal de Richelieu en face de l'Angleterre mécontente, de la Hollande refroidie, des huguenots en armes, et des hostilités près de commencer en Italie contre le pape et l'Espagne. Il sortit de cet embarras par des tours d'habileté, peu conformes à ce que furent plus tard les habitudes de sa politique. Ne pouvant demander à Louis XIII qu'il laissât Buckingham recommencer aux pieds d'Anne d'Autriche l'étalage de son insolente idolâtrie, il employa, pour adoucir et amadouer le présomptueux Anglais, le nom tout-puissant de l'amie et de la confidente intime de la reine, la duchesse de Chevreuse. Moyennant qu'il engagerait les huguenots à poser les armes, on lui fit espérer son retour à Paris et les secours de la France pour le malheureux électeur palatin, beau-frère de Charles I[er]. Buckingam, pris à cette amorce, aida puissamment Richelieu dans la négociation entamée avec les réformés ; la paix leur fut donnée par le roi, sans aucune des concessions qu'ils réclamaient, pas même la promesse de détruire le Fort-Louis (5 février 1626). La conclusion de ce traité déchaîna contre le cardinal le mécontentement de tous ceux qui croyaient voir au terme de cette scène la Rochelle prise et le parti huguenot anéanti. Ils ignoraient qu'à ce moment même, une autre négociation était conduite en grand secret à Madrid pour dénouer pacifiquement l'affaire si em-

brouillée de la Valteline. En vertu d'une convention signée le 5 mars entre le roi de France et le roi catholique, il fut stipulé que les choses seraient remises entre les Grisons et les Valtelins sur le pied où elles étaient avant les premiers troubles; que l'exercice du culte catholique serait seul permis dans la vallée, et que les forts qui y avaient été construits par les Espagnols, seraient remis au pape pour être démolis; qu'enfin la souveraineté des Grisons serait réduite à un tribut annuel que leur payeraient les habitants de la Valteline. Les hostilités devaient en outre être suspendues dans l'état de Gênes, et les prétentions contraires de la république et du duc de Savoie mises en arbitrage. Le cardinal de Richelieu, en traitant ainsi à l'insu de ses alliés, et plutôt contre eux que pour eux, s'attendait bien à l'irritation qu'il leur causerait; en échange de leurs espérances déçues, il ne put leur donner que de bonnes promesses, dont les Grisons, les Vénitiens et le duc de Savoie même furent obligés de se satisfaire, mais qui furent dédaignées par l'orgueil blessé de Buckingham. Cette conduite du cardinal, moins loyale qu'habile, était justifiée à ses yeux par l'impossibilité désormais reconnue d'agir puissamment au dehors avec les obstacles qu'il rencontrait au dedans du royaume. Il lui suffisait d'avoir fait sentir à l'Espagne, comme à Rome, la main ferme et résolue qui tenait les rênes de l'Etat : se défendre contre les menaçantes cabales de la cour et préparer le coup décisif qui devait abattre le parti huguenot était pour le moment le soin le plus pressant de sa politique.

Ici commencent pour Richelieu ces luttes contre les

grands du royaume qui durèrent jusqu'à la dernière année de sa vie, et dans lesquelles un froid calcul le rendit toujours impitoyable. On conçoit que son puissant esprit se soit indigné de voir ce qu'il méditait pour la grandeur du roi et de la France entravé sans cesse par des intrigues souvent aussi futiles que criminelles ; on conçoit qu'il se soit fait un système de décourager par de rigoureux exemples les courtisans frivoles et les femmes galantes qui, dans leurs boudoirs, jouaient étourdiment avec la pensée du meurtre ou de la trahison ; mais on ne s'en attriste pas moins en le voyant lui, de son côté, jouer, comme il le fit, avec la hache du bourreau, et ne refuser aucune satisfaction à sa vengeance. L'intelligence était tout et le cœur rien chez lui ; ce fut un génie sans entrailles. Peu d'hommes ont au même degré inspiré l'admiration et repoussé la sympathie. Sa physionomie, telle qu'elle respire sur la belle toile de Philippe de Champagne, a quelque chose qui fascine et effraye tout ensemble. S'il faut en croire ses mémoires « la plus effroyable conspiration se forma alors dont jamais les historiens aient parlé, non-seulement en la multitude des conjurés, mais surtout en l'horreur de son dessein, qui allait jusqu'à perdre la personne sacrée du roi. » Ces paroles nous paraissent bien fortes pour caractériser le complot de Chalais.

Ce n'était dans le principe qu'une intrigue de cour ayant pour but de faire une place dans le gouvernement au frère du roi, Gaston de France, duc d'Anjou. Le maréchal d'Ornano, gouverneur du jeune prince, se laissa entraîner par faiblesse dans cette intrigue, et

Richelieu obtint sans peine du jaloux Louis XIII qu'il ordonnât et accomplît presque lui-même l'arrestation du coupable (4 mai 1626). Le crime d'Ornano était de s'être uni aux pratiques secrètes de la reine Anne, de madame de Chevreuse et de la princesse de Condé, pour empêcher le mariage de Gaston avec la riche héritière de Montpensier, que le roi, la reine-mère et le cardinal voulaient lui faire épouser. Gaston commença par des plaintes violentes de l'outrage qui lui était fait, et il alla jusqu'à injurier grossièrement le cardinal ; mais celui-ci sut, peu de jours après, l'amener à signer entre les mains du roi une déclaration par laquelle il s'engageait « à lui soumettre ses volontés et ses affections, à lui faire connaître toutes les propositions dont il aurait connaissance.... et à aimer sincèrement ceux que Leurs Majestés (le roi et la reine-mère) aimeraient. » Cet écrit fut confirmé par un serment prêté sur les saints Évangiles. Le duc d'Anjou était âgé de dix-huit ans lors de cette première lâcheté, qui en annonçait bien d'autres (30 mai). La récompense ne lui fut pas marchandée : un magnifique apanage lui fut promis, avec la main de mademoiselle de Montpensier, et pour se mieux assurer de lui, Louis XIII le mena à sa suite en Bretagne, où il allait tenir les états de la province. La trame du complot n'était cependant qu'à demi rompue ; les habiles mains de la duchesse de Chevreuse en renouèrent les fils, et elle usa de son fatal ascendant sur le jeune comte de Chalais, maître de la garde-robe du roi, pour l'engager et Monsieur avec lui, dans de nouvelles intrigues. Dans l'impatiente ardeur où l'on était de venger les deux frères

naturels du roi, le duc de Vendôme et le grand-prieur qui venaient d'être arrêtés, on ne parlait de rien moins que de conduire Gaston à Metz ou à la Rochelle, de lever l'étendard de la rébellion, de concert avec les huguenots, avec le comte de Soissons, avec le duc d'Épernon, et de préluder par l'assassinat du cardinal au succès de l'entreprise. On comptait, au besoin, sur les secours de l'Espagne et du duc de Savoie. Richelieu, soit feinte pour mieux s'assurer du roi, soit crainte réelle d'être abandonné par lui dans la lutte, lui avait offert de se retirer; mais quand Louis XIII lui eut engagé sa parole royale « de le protéger contre qui que ce fût, et de lui révéler tous les projets formés contre lui à l'avenir, » il n'hésita plus à frapper les derniers coups contre ses ennemis. Chalais fut arrêté (8 juillet) et traduit devant une commission composée de membres du parlement de Rennes et de maîtres des requêtes de l'hôtel. Michel de Marillac, à qui le trop faible d'Aligre venait de remettre les sceaux, fut chargé d'instruire lui-même le procès. Quelques semaines suffirent à cette instruction, au jugement et à l'exécution. Chalais, que son âge et la légèreté de son caractère rendaient plus digne de pitié que de colère, fut le premier exemple de la terrible justice du cardinal. Ornano l'eût suivi sur l'échafaud, s'il ne fût mort à cette heure même dans sa prison. La duchesse de Chevreuse, d'abord décrétée de prise de corps, en fut quitte pour être exilée en Lorraine; le jeune Barradas, premier écuyer du roi, resté étranger au complot, mais ayant osé, par un insolent abus de sa faveur, braver le cardinal, fut chassé de la cour et remplacé par Claude

de Saint-Simon, page de la grande écurie. Il n'y eut pas jusqu'à la reine Anne d'Autriche, à qui Richelieu crut qu'il devait faire sentir, en l'humiliant, le poids de sa victoire. Louis XIII la fit paraître devant lui, et en face de Marie de Médicis et du cardinal lui reprocha d'avoir spéculé sur sa mort, pour épouser Monsieur. « J'eusse trop peu gagné au change, » répondit avec dédain la fière Espagnole. Cependant le mariage de Gaston s'était accompli durant le procès même de Chalais (5 août) : c'était Richelieu qui avait donné aux époux la bénédiction nuptiale; le duché d'Orléans avec un revenu annuel d'un million de livres, récompensa le frère du roi d'avoir une seconde fois dénoncé ses complices.

Le champ était libre au cardinal pour reporter vers les grandes affaires de l'État toute son attention. Le motif, peu dissimulé, de la double paix qu'il avait conclue au commencement de l'année était de prendre son temps et ses mesures pour affranchir le pouvoir royal des entraves que lui suscitait l'existence politique du parti huguenot. Toutes ses pensées tendent alors vers ce but. En destituant le duc de Vendôme de l'important gouvernement de la Bretagne, il avait aboli la charge d'amiral de cette province; on le vit bientôt racheter du duc de Montmorency celle d'amiral de France et se faire conférer par le roi le titre de grand-maître, chef et surintendant général de la navigation et commerce du royaume (octobre 1626). Ce titre n'était ni une nouvelle source de richesse qu'il cherchait, ni une nouvelle décoration dont se parait son orgueil; c'était le moyen de réaliser une

des plus importantes conceptions de sa politique. Passionné, comme il l'était, pour la grandeur nationale, il avait hâte de donner à la France une marine, élément de sa puissance plus que jamais nécessaire avec la Rochelle à réduire. Aussi des constructions nombreuses de navires furent-elles ordonnées à la fois en France et en Hollande. La protection du commerce en était le motif apparent. Pour subvenir aux frais de ces armements maritimes et à d'autres dépenses qui allaient devenir inévitables, Richelieu obtint du roi de convoquer une assemblée de notables au palais des Tuileries (2 décembre).

Le cardinal souffrait peu volontiers que l'exécution de ses desseins fût contrariée, mais volontiers il admettait la discussion et la contradiction qui en est l'accompagnement nécessaire. En homme vraiment supérieur, il recherchait, loin de les éloigner, les esprits qui pouvaient joindre leurs lumières aux siennes, et le P. Joseph pour les transactions diplomatiques, Marillac pour l'administration de la justice, Schomberg pour celle de la guerre, le marquis d'Effiat pour la surintendance des finances, étaient des auxiliaires qu'il s'était donnés, tous d'une incontestable capacité. Il ne craignit pas en conséquence une assemblée, où la délibération des affaires publiques serait calme et sérieuse, exempte des stériles agitations auxquelles il avait vu livrés les états-généraux de 1614. Il y prononça un discours, très-bien caractérisé par un historien moderne [1], « bref, sen-

1. M. Bazin.

tencieux, plein de choses, modeste dans l'expression, absolu dans la volonté : » la conclusion en était de demander à l'assemblée peu de paroles et beaucoup d'effets. Les notables répondirent à son désir, et d'importantes décisions sortirent de leurs séances qui durèrent plus de deux mois et demi (2 décembre 1626, 24 février 1627). On pourvut aux dépenses publiques, sans augmenter et en diminuant même la taille, mais en ordonnant le rachat des domaines, droits et impôts qui avaient été engagés à vil prix. Une approbation unanime accueillit le projet, annoncé par le cardinal, d'entretenir sur l'Océan une flotte permanente de quarante-cinq vaisseaux de guerre. L'ordonnance rendue au mois de juillet précédent à Nantes, pour prescrire la démolition des forteresses inutiles à la défense du royaume, reçut de l'assemblée une solennelle confirmation. Le roi enfin, avant la clôture des séances, publia une déclaration dans laquelle il semblait faire, des mesures votées par l'assemblée, le programme de son gouvernement. On y remarqua la promesse qu'il faisait « de réunir tous ses sujets en l'unité de l'église catholique par toutes bonnes voies de douceur et de bons exemples, et de maintenir les prétendus réformés en leur liberté, attendant qu'il plût à Dieu d'illuminer leurs cœurs. » Richelieu s'y prenait à l'avance pour rassurer les huguenots sur la portée des coups qu'il méditait contre leur organisation politique.

Tout annonçait cependant qu'une puissante alliance les soutiendrait dans la guerre qui se préparait contre eux; une rupture était imminente entre les

gouvernements de France et d'Angleterre. Il y avait plusieurs années que la marine britannique, par un insolent abus de sa supériorité, se livrait contre le commerce français à des actes de piraterie, pour lesquels nulle satisfaction n'avait été obtenue. Louis XIII se plaignait, en outre, de la contrainte outrageuse que rencontrait sa sœur, la reine Henriette-Marie, dans l'exercice de sa religion, malgré les stipulations formelles de son contrat de mariage. Buckingham s'offrit à ajuster ces différends, en revenant comme ambassadeur à la cour de France; mais pour la seconde fois sa demande fut éludée; il lui fut répondu que Louis « ne pouvait avec honneur recevoir personne, de la part du roi son frère, qu'auparavant la contravention qui avait été faite au traité de mariage ne fût réparée. » Ce refus réitéré blessa mortellement l'orgueilleux favori de Charles Ier, et il ne respira plus que vengeance contre Richelieu. Chargé des haines du peuple anglais, qui lui imputait les attentats multipliés du pouvoir royal contre les libertés publiques, il crut échapper à l'orage qui s'amassait sur sa tête, en poussant son pays dans une guerre à la fois religieuse et nationale contre la France. C'était comme protecteur des huguenots menacés que Charles Ier devait prendre les armes, et de nouvelles avanies contre le commerce français préludèrent aux hostilités. Richelieu, après avoir fait tout ce qui était conseillé par la prudence et permis par l'honneur pour détourner cette guerre, se prépara à la soutenir énergiquement. Il savait Buckingham occupé à répandre de tout côté le feu de sa haine; il n'hésita pas à conclure,

contre l'Angleterre, un traité d'alliance avec l'Espagne (avril 1627) ; s'il ne s'assurait point par là les secours du roi catholique, il les ôtait du moins à l'ennemi. En même temps, il envoya le duc de Chevreuse rechercher sa femme, qui, exilée à Nancy, y avait exercé sur le jeune duc Charles IV l'irrésistible séduction de son esprit et de sa beauté, et l'avait gagné à la cause de ses parents les ducs de Rohan et de Soubise. Au lieu de madame de Chevreuse ce fut Charles IV qui vint donner à Louis XIII de loyales assurances, démenties dès le lendemain par sa conduite. Le cardinal avait enfin à compter parmi ses plus dangereux ennemis le duc de Savoie, prêt à tout faire pour se venger de l'abandon où il avait été laissé par le traité de Monçon, au commencement de l'année précédente. L'envoyé de ce prince à Paris, l'abbé Scaglia, avait la main dans toutes les intrigues ourdies contre la France. Quelques tentatives furent faites pour faire entrer le duc d'Orléans dans ce vaste plan d'hostilités ; il s'y refusa, placé sous le charme de sa jeune épouse, qui mourut alors en lui donnant une fille (4 juin) [1]. Richelieu cependant ne crut pas, au milieu de tant de périls, que ce fût pour lui le moment de faire des avances aux grands par une politique de tempéraments et de concessions. Au mépris des édits rigoureux, portés pour arrêter la fureur contagieuse des duels, le comte de Boutteville, réfugié aux Pays-Bas, en était accouru pour se battre en plein jour, à Paris, sur la Place Royale. C'était son vingt-

1. La célèbre mademoiselle de Montpensier.

deuxième duel. Il fut arrêté, condamné à mort par le Parlement, et, malgré les plus hautes intercessions, eut la tête tranchée (21 juin 1627). En voyant un Montmorency monter sur l'échafaud, nul dans le royaume ne se regarda plus comme assez haut placé pour braver impunément les lois.

Buckingham, dans ses négociations secrètes avec le duc de Rohan, lui avait promis de débarquer à la fois trois corps d'armée sur la côte occidentale du royaume; il ne put accomplir qu'une partie de cette promesse. Le 20 juillet, une flotte anglaise de quatre-vingt-dix voiles, portant dix mille soldats, dont trois mille huguenots français, parut devant l'île de Ré, poste important d'où il était aisé de donner la main à la Rochelle. Pour toute déclaration de guerre, le duc lança sur le rivage un manifeste par lequel il annonçait, au nom de son maître, venir sans aucune vue de conquête et pour l'unique défense des églises opprimées ; puis, après un court et sanglant combat, les troupes anglaises prirent terre. La petite île fut bientôt toute en leur pouvoir, sauf le fort de la Prée et celui de Saint-Martin, où le gouverneur Toiras, retranché avec une garnison de trois mille hommes, leur opposa une vaillante résistance. Louis XIII, cependant, parti de Paris le 28 juin, était tombé malade en route, et près de trois mois se passèrent durant lesquels Richelieu, dévoré d'inquiétude, eut à la fois à veiller de près sur le lit du monarque, et à porter de loin son regard sur des opérations d'une suprême importance pour la France, comme pour lui. Il fit venir en toute hâte de Hollande sept grands vaisseaux

qu'il y avait fait construire, en même temps qu'il ordonnait, dans tous les ports du royaume, l'armement en guerre des plus forts navires du commerce ; des renforts de troupes furent envoyés avec la même activité dans l'île d'Oleron ; leur organisation, leur approvisionnement, leur solde, tout fut l'œuvre de la prévoyance du cardinal, et une partie s'en fit à ses frais. Lorsqu'enfin, le 12 octobre, il arriva, avec le roi rétabli, au camp rassemblé devant la Rochelle, Toiras et son intrépide garnison, réduits aux dernières extrémités, pouvaient encore être sauvés. Deux circonstances y avaient aidé, l'incapacité de Buckingham, égale à son orgueil, et les hésitations patriotiques des Rochellois à se jeter dans l'alliance de l'Angleterre. Ce n'était qu'au commencement de septembre, qu'ayant vu toutes leurs propositions d'accommodement repoussées, ils s'étaient décidés à traiter avec Buckingham, et avaient publié, eux aussi leur manifeste, singulier monument d'indépendance républicaine. Ils déclaraient accepter pour allié le roi de la Grande-Bretagne, et s'apprêtaient à lui envoyer une ambassade pour le remercier de ses secours.

Quatre jours avant l'arrivée du roi, la garnison du fort Saint-Martin avait été ravitaillée par une escadrille de barques de Bayonne et des Sables, qui, parties, au cri de « passer ou mourir, » avaient avec autant de bonheur que d'audace, traversé la flotte anglaise. Mais, maintenant que le roi était là avec toutes ses forces, il y avait quelque chose de plus à faire que d'empêcher cette brave garnison de mourir de faim ; il fallait chasser les Anglais de l'île, et punir

ensuite la Rochelle de l'audacieux défi qu'elle venait de jeter à la royauté. Louis XIII, particulièrement affectionné à Toiras, n'eut rien de plus pressé que de le secourir, malgré les hasards de l'entreprise ; il choisit lui-même soldat à soldat dans chaque régiment les troupes destinées à débarquer au fort de la Prée, pour se porter de là contre les lignes anglaises. Buckingham, avant d'avoir à les combattre, ordonna contre la citadelle de Saint-Martin un assaut, que les hommes exténués de Toiras repoussèrent avec une vigueur héroïque (6 novembre). Lorsque le surlendemain, le maréchal de Schomberg rejoignit à la Prée la petite avant-garde qui y avait déjà pris terre, et marcha pour donner la main à Toiras, le siége était levé ; pendant la nuit le duc s'était retiré dans l'île d'Oie, langue de terre située à l'une des extrémités de Ré, afin de s'y rembarquer. Les Français le poursuivirent sur l'étroite chaussée qui, à travers des marais, conduisait à cet îlot, et y livrèrent un furieux combat à l'arrière-garde anglaise qu'ils détruisirent. Quatre canons, plus de quarante drapeaux et de nombreux prisonniers restèrent entre leurs mains comme trophées de leur victoire. Buckingham, qui avait bravement payé de sa personne, eût été pris lui-même « si ses soldats ne l'eussent enlevé en l'air et passé de main en main au delà du pont de l'Oie. » Avec la supériorité de ses forces navales, il pouvait encore bloquer et affamer l'île : les Rochellois le pressaient de le faire; mais le superbe favori était pressé de quitter le théâtre de sa honte, et il courut en Angleterre au-devant de sa tragique destinée.

Les deux principaux alliés qui s'étaient engagés à le soutenir dans la lutte, les ducs de Savoie et de Lorraine, étaient restés pendant ce temps immobiles : ils attendaient son succès pour se déclarer. Même attitude chez ceux qui, au dedans du royaume, ne demandaient qu'un revers du cardinal pour éclater contre lui. Le duc de Rohan seul avait pris les armes, fidèle jusqu'au bout à sa cause, qu'il n'espérait plus de faire triompher. Le trouble que causait à sa conscience son alliance avec l'étranger se trahit dans son manifeste, qui est tout entier sur le ton de l'apologie. Les dernières paroles de ce document, aussi remarquable par la forme que par le fond, étaient celles-ci : « Seul et abandonné de tous, je n'en serais pas moins déterminé à poursuivre cette sainte cause jusqu'à la dernière goutte de mon sang et au dernier soupir de ma vie. » Quelque noble que fût ce langage, c'était, dans la bouche d'un chef aussi résolu, l'aveu de la dissolution de son parti et de son impuissance à lui rendre la force et le courage. Il y perdit en effet tous ses efforts; vainement usa-t-il d'un détour habile pour réunir autour de lui des députés de la plupart des églises, qui l'invitèrent à reprendre les fonctions de général; vainement fit-il décréter par cette assemblée un nouveau serment d'union, que tous les réformés devaient prêter sous peine de désertion et d'apostasie; il ne rencontra presque partout qu'hésitation ou refus même de le suivre : « On avait plus de peine, écrit-il avec amertume dans ses mémoires, à combattre la lâcheté, l'infidélité et l'irréligion des réformés, que la mauvaise volonté de leurs ennemis. » Il ne parvint pas à ras-

sembler sous son drapeau plus de cinq ou six mille combattants, avec lesquels il tint en échec le duc de Montmorency, gouverneur du Languedoc, mais sans rien faire qui inquiétât l'armée royale campée devant la Rochelle. Avant de commencer ses grandes et décisives opérations contre cette ville, le cardinal reconnut la nécessité d'opposer à Rohan un général, non pas son égal en talents militaires, mais qui, à aucun prix, ne pût se mettre avec lui d'intelligence. M. le Prince, retiré de la cour à la suite du traité de Montpellier, n'avait cessé de protester de son dévouement à la politique royale, et en effet, sa main n'avait été trouvée dans aucune des intrigues ourdies depuis trois ans. On connaissait en outre la haine violente que lui portaient les huguenots. Ce fut à lui que le cardinal confia le commandement de l'armée du Languedoc : les ducs de Montmorency et d'Épernon devaient agir comme ses lieutenants.

Buckingham en se retirant avait laissé la Rochelle face à face avec Richelieu. La lutte allait commencer entre l'opiniâtre énergie de la cité calviniste et le génie non moins opiniâtre du redoutable homme d'État, lutte qui présente des deux côtés un caractère imposant de grandeur, et qui est un des plus émouvants spectacles de notre histoire.

On apprécierait mal les forces respectives des combattants, si du point de vue de notre époque on se représentait une ville de moins de trente mille âmes seule aux prises avec la puissance militaire du royaume. La Rochelle était très-bien fortifiée, et l'attaque des places n'avait pas alors la supériorité qu'elle a

depuis acquise sur la défense. La Rochelle, en outre, ne pouvait être réduite, tant que la mer lui resterait libre, et ses nombreux et hardis matelots étaient en état de tenir tête à la flotte royale encore imparfaitement organisée. Il ne faut pas oublier d'ailleurs que Buckingham, en partant, avait promis aux Rochellois le retour d'une escadre et d'une armée anglaises, qu'ils avaient droit d'espérer qu'une résistance prolongée donnerait à d'autres alliés le temps et le courage de se déclarer en leur faveur, qu'il leur était enfin permis de croire qu'ils en trouveraient dans l'armée assiégeante elle-même. « Nous serons si fols que de prendre la Rochelle, » dit alors spirituellement Bassompierre, fidèle organe du sentiment de la noblesse française. Et si tous pensaient comme lui, tous n'étaient pas, comme lui, décidés à faire passer leur devoir de soldats avant leurs intérêts de gentilshommes. Nul doute que le mauvais vouloir, que la trahison même ne fussent prêts à éclater contre Richelieu au premier revers et au premier signe de faiblesse de sa part. Il le savait, et tout le temps que dura le siége, il eut l'œil aussi bien ouvert sur amis que sur ennemis. Force lui fut de tout voir et de tout faire par lui-même pour échapper aux funestes hasards que des agents infidèles ou inhabiles pouvaient faire courir à sa grande entreprise.

Sous son infatigable surveillance, un ordre et une discipline jusqu'alors sans exemple s'établirent dans le camp. Le soldat, dont la paye était régulièrement acquittée, ne connut plus la maraude et le pillage; les campagnes nourrirent l'armée, dont le voisinage était

pour elles un profit plutôt qu'un fardeau; les villes fournirent des vêtements pour protéger les troupes contre les rigueurs de l'hiver. Le cardinal, dans son testament, compare, avec un juste sentiment d'orgueil, le camp devant la Rochelle à un couvent bien réglé. Ce qui aidait à la ressemblance était le nombre considérable de moines franciscains venus, pour le service religieux de l'armée, à la suite de son confident le P. Joseph. Lui-même, pour parler comme on parlerait de nos jours, était entouré d'un état-major tout ecclésiastique : l'évêque de Maillezais, Henri de Sourdis, qu'il fit peu après archevêque de Bordeaux, les évêques de Nîmes et de Mende, l'abbé de Marcillac, étaient les principaux lieutenants à l'aide desquels Richelieu exerçait dans l'armée sa haute influence, à côté et l'on pourrait dire au-dessus du commandement militaire qui appartenait au roi.

Deux grands travaux furent entrepris à la fois pour séparer la Rochelle de la terre et de la mer. On traça une ligne de circonvallation, qui n'avait pas moins de trois lieues d'étendue, sorte de ville forte qui enveloppait la ville assiégée; le duc d'Angoulême et les maréchaux de Schomberg et de Bassompierre dirigèrent cette opération. Le cardinal se réserva l'autre, bien autrement difficile, celle de fermer la mer aux Rochelois. On était à la fin du mois de novembre, à l'époque de l'année où la mer commence à battre le plus violemment les côtes, lorsque fut entamée la construction de la fameuse digue, dont l'idée appartenait à l'architecte du roi, Métezeau, et à Tiriot, maître maçon de Paris. Marillac, frère du garde des sceaux, fut

chargé de présider à ce travail; soit mauvais vouloir, soit présomptueuse impéritie, il ordonna que la digue fût construite droite et non en talus, selon la pensée des inventeurs; il en résulta que l'Océan en une nuit emporta l'ouvrage de trois mois. Il fallut se remettre à l'œuvre, au plus fort de l'hiver, et en luttant chaque jour contre l'élément furieux qui menaçait de tout détruire. Richelieu sut communiquer sa patience invincible aux soldats qui travaillaient sous son regard, et la digue au printemps fut assez avancée pour n'avoir rien à craindre de la mer, ni des Anglais.

Un grave souci vint cependant troubler le cardinal dans le cours de ce labeur gigantesque. Louis XIII, que nulle émotion guerrière ne venait distraire des ennuis d'un long siége, lui annonça sa résolution de quitter l'armée pour retourner à Paris (février 1628). Il y allait de toute la fortune du grand ministre à ne pas accompagner le maître capricieux, que, loin de lui, mille influences ennemies allaient entourer; mais, à partir avec lui, il y allait de tout le succès du siége. Richelieu n'hésita pas à rester. Mais il resta avec la plus haute marque de la confiance royale, avec la patente de « lieutenant général du roi en son armée, enjoignant à tous généraux et officiers de le reconnaître et lui obéir, comme à sa propre personne. » Les opérations ne furent que plus activement poussées, quand le cardinal, maître unique et absolu, de droit aussi bien que de fait, fit sentir partout, sur terre comme sur mer, sa puissante volonté. Il commençait à se tenir pour assuré que sa proie ne lui échapperait pas, lorsque survint au dehors un événement qui risquait

de mettre à néant toutes ses espérances. L'empereur Ferdinand II refusait de reconnaître les droits du duc de Nevers à la succession de la maison de Gonzague, et tandis que le gouverneur du Milanais, avec des troupes espagnoles, envahissait le Mantouan, Charles-Emmanuel s'était jeté sur le Montferrat, autre moitié de l'héritage, qu'il prétendait lui appartenir. La capitale de cette dernière province, Casal, tenait seule encore pour le duc de Nevers, et ce prince suppliait son puissant allié, le roi de France, de sauver cette place des mains avides de l'Espagne, à qui le duc de Savoie en avait fait la cession. Or Casal ne pouvait être sauvée qu'en abandonnant la Rochelle, et c'était là le calcul de Philippe IV, qui, après avoir fait semblant d'exécuter le dernier traité par la jonction momentanée de sa flotte aux vaisseaux français, fournissait alors de l'argent à Rohan et secondait de ses vœux la résistance des Rochellois. Ce qui ajoutait pour le cardinal à la gravité de cette embarrassante affaire, c'était l'absence du roi. Il le savait assailli par les suggestions de Marie de Médicis, qui voulait à tout prix le garder sous sa main, et il craignait qu'elle ne lui dictât de funestes résolutions. Aussi adressa-t-il à Louis XIII lettre sur lettre pour le rappeler. Louis XIII trouva la force de briser les mille liens par lesquels sa mère s'efforçait de le retenir, et fit ce qu'exigeaient de lui la parole donnée et l'honneur de sa couronne. Il était le 24 avril de retour au camp devant la Rochelle. Il fut bientôt convenu entre lui et son ministre de laisser Mantoue et Casal se défendre par la force de leurs murs et par quelques secours indirects qu'on leur pro-

curerait : la grande entreprise du siége commencé devait avant tout s'accomplir.

Dès le lendemain de son arrivée, le roi fit sommer la place par un héraut qu'on refusa de recevoir. Plus le danger devenait pressant pour les Rochellois, plus s'exaltait chez eux le fanatisme. Ils s'étaient engagés à ne point traiter sans l'aveu du roi d'Angleterre, et ils venaient d'élire pour maire leur ancien amiral Jean Guiton, homme d'une énergie farouche, qui, le jour de son installation, avait jeté son poignard sur la table de l'hôtel de ville, annonçant qu'il en frapperait quiconque parlerait de se rendre. Ni lui cependant, ni personne dans la ville ne se croyait encore à cette extrémité : l'arrivée d'une flotte anglaise, partie de Portsmouth, sous les ordres du comte de Denbigh, était annoncée, et les assiégés en espéraient leur délivrance. Denbigh, en effet, parut le 11 mai devant l'île de Ré, avec onze vaisseaux de guerre, plusieurs brûlots et de nombreux transports armés et chargés de vivres; des salves d'artillerie et des cris de joie partis des remparts saluèrent son approche. Mais à la vue des bâtiments français rangés en bataille à l'ouverture de la rade, à la vue de la digue presque terminée et couverte de batteries formidables et d'une dernière barrière formée par des navires enchaînés les uns aux autres et obstruant l'entrée du canal, l'amiral anglais désespéra de faire pénétrer son convoi de vivres dans le port, et après avoir lancé sans effet quelques brûlots et fait feu de son artillerie, il donna à son escadre le signal de la retraite (18 mai).

Cette retraite fut prise en Europe pour l'arrêt de

mort de la Rochelle. On vit arriver de Savoie au camp royal le comte de Soissons, rebelle découragé, qui venait implorer son pardon; on vit peu après Henri de la Trémoille, duc de Thouars, huguenot converti par l'intérêt, se présenter au cardinal pour abjurer l'hérésie à ses genoux. Mais rien de pareil ne se manifesta dans la ville assiégée : la main de fer de Guiton y étouffait les plaintes, et les ardentes prédications du ministre Salbert y entretenaient le fanatisme. Vers les derniers jours de juin cependant les angoisses de la faim commencèrent à se faire sentir; les femmes, les enfants et les vieillards, mis hors de la place, avaient été contraints d'y rentrer par les troupes royales; quelques légumes, semés au pied des remparts, avaient été impitoyablement arrachés par la main des assiégeants, et le canon ennemi ne permettait plus même aux plus affamés d'aller chercher sur la grève, à marée basse, les coquillages devenus leur unique nourriture. Ce ne fut pas vers leur roi, ce fut vers le roi d'Angleterre que les Rochellois tendirent alors leurs mains suppliantes: « Que nous trouvions au moins en votre justice, lui écrivaient-ils, ce que nous n'avons plus moyen de recouvrer en la clémence de notre souverain. Dieu nous conserve encore assez de vie et de vigueur, en ces blessures toutes fraîches, pour attendre votre renfort un bon mois. Que Votre Majesté seconde ce miracle (23 juillet). » Noble et touchant langage, digne de celui que tenait en même temps la vieille duchesse de Rohan, qui, enfermée dans la Rochelle, recommandait à son fils de rester fidèle à la devise de Jeanne d'Albret : « Paix assurée, victoire entière, ou mort hon-

nête. » Mais Rohan, avec tout son dévouement à la cause, ne pouvait rien pour les assiégés, et Charles I[er] lui-même, tout en leur engageant sa parole de hasarder, s'il le fallait, ses trois royaumes pour les délivrer, n'était plus en état d'obtenir autre chose pour eux qu'une capitulation honorable.

Tel fut le sens des instructions données à Buckingham, lorsqu'il partit de Londres pour aller prendre le commandement de la nouvelle flotte rassemblée à Portsmouth. Le grand armement de l'Angleterre n'était destiné qu'à appuyer une négociation. On sait comment le soin de la conduire échappa à Buckingham : le poignard d'un assassin donna satisfaction à la haine publique trop longtemps bravée par l'imprudent favori (23 août 1628). Lord Lindsay, qui le remplaça dans le commandement de la flotte, mit à la voile le 17 septembre, et le dernier jour du même mois fut en vue de la Rochelle. Il y était attendu avec une fiévreuse impatience. Guiton avait fait rejeter une nouvelle sommation faite par le roi à la place : insensible à la souffrance et aux menaces de la mort pour les autres comme pour lui-même : « Il faudra bien que nous en venions tous là, disait-il à la vue d'un malheureux expirant de faim; et il ajoutait : il suffira qu'il en reste un pour fermer les portes. » Qu'on juge de l'émotion avec laquelle ce peuple, défaillant sous l'effort surhumain d'une si longue résistance, vit se déployer à l'entrée de la rade les cent voiles anglaises dont il attendait son salut. La position prise par lord Lindsay était la même que celle de Denbigh quatre mois auparavant. Il eut bien vite reconnu la force in-

expugnable de l'ennemi. La digue était achevée et hérissée de canons; les quarante-cinq navires de guerre du commandeur de Valençay remplissaient le canal; les forts étaient tous armés et prêts à faire feu; ce n'étaient partout qu'armes et soldats. Louis XIII était allé se poster au quartier du maréchal de Bassompierre, là où on s'attendait que l'attaque serait la plus vive, et le cardinal suivait tout de l'œil, placé sur la digue qui était son ouvrage. Trois jours se passèrent durant lesquels, les vents refusant, lord Lindsay ne put que lancer sans succès contre les navires français des machines d'artifice pour les incendier. Ce ne fut que le 3 et le 4 octobre qu'une action ou plutôt un simulacre d'action s'engagea : dans chacune de ces deux journées, la flotte anglaise se contenta de décharger sa puissante artillerie, mais de trop loin pour que les effets en fussent bien redoutables; après quoi, elle se retira à l'île d'Aix pour y commencer sa mission véritable, celle de négocier.

Ce n'était pas là ce qu'avaient espéré les Rochellois, et lorsqu'ils apprirent, par les réfugiés huguenots embarqués sur les navires britanniques, qu'ils n'avaient à attendre de l'Angleterre autre chose que les articles d'une capitulation, ils se décidèrent, Guiton comme les autres, à traiter eux-mêmes avec le roi. Leurs députés se firent une suprême obligation de conscience de réclamer du monarque la conservation des vieilles franchises de leur patrie; ils ne furent point écoutés. Richelieu crut faire assez en leur accordant amnistie entière, avec le maintien du culte réformé dans leurs murs (28 octobre 1628); et il fut entendu que le nom

du maréchal de camp Marillac serait seul mis au bas de cet acte de pardon. Le lendemain, Louis XIII vit venir à lui douze habitants de la ville, ou plutôt douze spectres affamés qui se traînèrent à ses genoux : il leur promit de leur être bon roi, s'ils lui étaient fidèles sujets; puis les portes furent livrées à l'armée victorieuse. Lorsque le cardinal fit son entrée dans la ville, dont les rues lui offrirent l'aspect désolé d'un cimetière, Guiton se porta à sa rencontre dans l'appareil de sa dignité municipale : « Le roi seul est désormais maire et maître de la Rochelle, » lui dit impérieusement Richelieu, et il lui ordonna de congédier ses archers. Le 1er novembre, jour de la Toussaint, après que la principale église eut été purifiée par l'archevêque de Bordeaux, le cardinal y célébra solennellement la messe, se plaisant à donner à l'auguste sacrifice un pompeux air de victoire; puis il alla au-devant du roi pour lui porter les clefs de la ville, marchant seul à cheval devant lui dans son entrée triomphale. Dix jours après, une déclaration royale fut publiée, qui confirmait et expliquait les articles de la capitulation. Après avoir reconnu qu'il devait la conquête de la Rochelle « aux conseils et laborieux services du cardinal de Richelieu, » Louis XIII ordonnait le rétablissement du culte catholique, en même temps qu'il autorisait le libre exercice du culte réformé; il déclarait éteints et abolis tous les anciens priviléges de la ville, prescrivait la démolition de toutes les fortifications du côté de la terre, amnistiait enfin tous les habitants, mais avec défense d'avoir en leur possession à l'avenir aucune arme ou provision de guerre. Un intendant

de justice, établi à la Rochelle, devait répondre de l'exécution de toutes ces mesures.

Richelieu triomphait; il avait détruit, selon son propre et énergique langage, « le nid d'où avaient accoutumé d'éclore tous les desseins de rébellion. » S'il avait eu les bras libres, il eût sans retard marché au duc de Rohan, et achevé le parti huguenot. Mais l'affaire de Casal, laissée en suspens, réclamait alors toute son attention, et il ne vit aucun péril à ajourner la défaite de Rohan, qu'il regardait comme l'irrésistible conséquence de la prise de la Rochelle.

Arrivé à Paris, où le roi l'avait devancé, il y trouva ce prince prévenu par sa mère contre ce qu'il venait lui suggérer. Marie de Médicis haïssait les Gonzagues, et son penchant l'inclinait toujours vers l'Espagne. Chaque jour en outre elle s'éloignait davantage de Richelieu, oublieux, disait-elle, de ce qu'il lui devait, et maître trop absolu de l'esprit du roi. Le cardinal se vit contraint alors de faire de la petite politique pour assurer le succès de la grande, et il sut amener d'abord Louis XIII à lui proposer, comme de son propre mouvement, l'expédition au delà des Alpes. Puis, en lui conseillant d'en donner le commandement au duc d'Orléans, son frère, il fit naître chez le jaloux monarque la pensée de prendre ce commandement pour lui-même. Restait à écarter le soupçon de prétendre attirer à soi tout le pouvoir. Richelieu arrangea, à cet effet, une scène, dont il raconte le détail dans ses mémoires avec une singulière complaisance. En présence de la reine mère et du P. Suffren, confesseur du roi, il adressa à ce prince une allocution solen-

nelle, qui était plutôt celle d'un pédagogue à son élève que d'un ministre à son souverain. Ses premières paroles présentèrent un tableau raccourci de ce que Louis XIII avait à faire pour le bien de son État; la politique intérieure et extérieure de la France, telle que la concevait Richelieu, était résumée à grands traits avec une force et une netteté saisissantes. Venaient ensuite les conseils donnés au monarque, pour qu'il pût accomplir la tâche glorieuse qui lui était proposée, et c'est là, qu'avec une hardiesse sans exemple, le cardinal mettait sous les yeux de Louis XIII comme un miroir, où lui étaient montrés dans leur laide vérité tous les défauts de son caractère. Marie de Médicis avait à y reconnaître quelques-uns des siens, et à prendre pour elle une partie de la leçon faite à son fils. Richelieu finissait en parlant de lui-même, et en confessant ses torts, dont le plus grave était sa débile santé. Aussi, priait-il le roi de le décharger du poids trop accablant des affaires, et de lui permettre la retraite, alors qu'il y emporterait encore l'estime de ses maîtres. Que si on le jugeait bon pour le conseil, il ne refusait pas de rester à ce titre et de donner cette dernière preuve de son dévouement. La réponse qu'il attendait lui fut faite; Louis XIII accepta la remontrance et non la démission de son ministre; et Richelieu, affermi dans sa domination, n'eut plus qu'à hâter les préparatifs de la campagne d'Italie.

Avant de partir, le roi se rendit au Parlement pour y faire enregistrer l'ordonnance par laquelle il conférait, pendant son absence, à sa mère la régence des provinces du royaume au nord de la Loire (15 janvier

1629). Par une autre ordonnance, le pardon royal était offert à tous ceux des huguenots encore en armes qui se soumettraient dans le terme de quinze jours. Le garde des sceaux Marillac lut ensuite un long édit qui donnait force de loi à plusieurs des mesures proposées par les états généraux de 1614 et les assemblées des notables de 1617 et 1626, et qui introduisait d'utiles réformes dans l'administration. Cet édit, ouvrage d'un magistrat intègre et habile, n'eut pas le sort qu'il méritait, et au lieu de prendre sa place à côté des grandes ordonnances d'Orléans et de Moulins, il a gardé le nom dérisoire de *Code Michau.* C'est que Michel de Marillac, qui commençait à n'entrer qu'à demi dans la politique de Richelieu, ne trouva auprès de lui nulle protection contre les chicanes obstinées que le Parlement opposa à son œuvre.

Le roi et le cardinal, arrivés à Grenoble (14 février), y apprirent que ni Philippe IV n'acceptait dans la succession de Gonzague l'arbitrage pontifical, ni le duc de Savoie ne consentait à se séparer de l'Espagne, qui lui garantissait sa part de l'héritage. Le passage des Alpes fut aussitôt résolu, et le 3 mars, malgré les neiges et les glaces, l'avant-garde française campait au village de Chaumont, sur le versant méridional du mont Genèvre. On fit demander au duc de Savoie si l'on serait reçu par lui en ami ou en ennemi, et sur la réponse d'un de ses généraux, le comte de Verrue, que les armes décideraient l'affaire, le roi donna l'ordre d'attaquer le pas de Suze (6 mars). C'était une gorge étroite et sinueuse, en avant de la ville de ce nom, défendue à la fois par trois fortes barri-

cades et par des postes de soldats embusqués sur les hauteurs environnantes. Ces hauteurs furent escaladées impétueusement par les mousquetaires, pendant que le gros de l'armée assaillait de front les barricades, et l'obstacle qu'on s'était flatté de rendre insurmontable, céda en un moment à la furie française. Louis XIII, dont le courage avait été un exemple pour l'armée, entra le lendemain dans Suze, et le prince de Piémont vint trois jours après, au nom de son père, subir les conditions que lui dicta le cardinal. Le duc de Savoie s'engageait à ouvrir ses États aux troupes françaises, à ravitailler Casal, et à ne plus élever de prétentions sur le Montferrat; à ce prix, le roi lui garantissait de la part du duc de Mantoue la cession de la place de Tpino, avec une rente de quinze mille écus d'or. La ville de Suze et sa citadelle devaient rester aux mains des Français, comme gage de l'exécution du traité (11 mars). Richelieu eût voulu prendre de plus fortes sûretés contre l'Espagne, en formant une ligue défensive entre le pape Urbain VIII, Venise, le duc de Mantoue, le duc de Savoie et la France; mais cette ligue resta en projet, et il fallut se contenter de la foi mal sûre de Charles-Emmanuel, en le faisant surveiller par une petite armée laissée en Montferrat sous les ordres de Toiras. Louis XIII était encore à Suze lorsqu'il signa un autre traité dont la conclusion n'importait pas moins à l'accomplissement des grands desseins de son ministre (24 avril 1629). Charles I[er], en guerre avec son parlement, ne pouvait continuer à être en guerre avec la France; il s'inquiéta peu du retentissement qu'allaient avoir parmi ses peu-

ples les malédictions des huguenots qu'il abandonnait; il rentra en paix et amitié avec le roi son beau-frère, et acquit ainsi la funeste liberté de régner pendant dix ans en roi absolu.

Quoique Charles-Emmanuel, non plus que Gonzalès Cordova, gouverneur du Milanais, ne se hâtassent de consommer l'évacuation du Montferrat, Richelieu crut pouvoir s'en remettre au maréchal de Créquy, qu'il laissa à Suze avec six mille hommes, du soin d'obtenir ce résultat. Le moment était venu de porter le dernier coup aux huguenots, et le roi, bientôt suivi du cardinal, entra en Languedoc au commencement du mois du mai, pour y chercher le duc de Rohan. Rohan, qui, depuis la prise de la Rochelle, pressentait l'abandon de l'Angleterre, avait cherché un autre appui, et traité avec Philippe IV. Triste et trop ordinaire destinée des chefs de parti, d'être, à bout de voie, jetés dans de monstrueuses alliances! Le conseil de conscience du roi catholique et les ministres réformés s'étaient unis dans le commun espoir de faire le plus de mal possible à la France. On ne leur en laissa pas le temps. Quatre corps d'armée s'étaient mis à la fois en mouvement pour écraser l'insurrection protestante, et le ravage était promené autour de toutes les villes dont on prévoyait le siége, pour leur ôter les moyens de s'approvisionner. Privas, capitale du Vivarais, essuya le premier effort des armes royales (19 mai). La résistance y fut vive, mais courte, et les exécutions qu'elle provoqua, impitoyables. La terreur qu'elles inspirèrent eut du moins pour effet de faire tomber presque partout les armes de la main des rebelles. Alais

fut la dernière place qui essaya de se défendre. Rohan comprit le péril qu'il y avait pour les réformés de France à voir leurs villes contraintes de se rendre sans condition les unes après les autres : il crut plus honorable et plus sûr d'obtenir un acte d'amnistie pour le corps entier des églises, et l'assemblée générale d'Anduze l'autorisa à la solliciter. Le roi et le cardinal ne firent aucune difficulté de l'accorder, exigeant seulement que sous trois mois, toutes les villes eussent rasé leurs fortifications (28 juin). Louis XIII entra à Nîmes, où sa présence fit taire les derniers murmures de l'esprit de révolte, et ce fut là qu'il publia l'édit qui, en constatant solennellement la fin de l'existence politique du parti huguenot, couvrait du pardon royal tous les actes de rébellion, restituait à chacun ses biens, et renouvelait la promesse déjà faite à plusieurs reprises de la fidèle exécution de l'édit de Nantes. Le duc de Rohan n'accepta point pour lui le bénéfice de l'amnistie qu'il avait réclamée pour ses coreligionnaires ; il s'exila volontairement de sa patrie, et se retira à Venise. Le malheur de ce grand esprit et de ce grand cœur avait été de se croire en un autre temps que le sien, et de s'être fait illusion sur la justice de sa cause, même après qu'il avait cessé de s'en faire sur le succès. Il se plaint continuellement dans ses mémoires de l'indifférence et de la lâcheté de son parti, et ne voit pas que son parti était dans le vrai et lui dans le faux. La liberté religieuse pour laquelle avaient combattu les huguenots leur était acquise depuis Henri IV, et les levées de boucliers de leurs chefs ne pouvaient plus être que des entreprises factieuses. De là la différence

morale entre les deux rôles de Coligny et de Rohan. Celui de Rohan n'était pas toutefois terminé : il lui était réservé de sortir de sa studieuse retraite pour mettre son épée au service d'un peuple allié de la France.

Pendant que Louis XIII reprenait la route de Paris, le cardinal de Richelieu resta dans le midi du royaume pour aller soumettre Montauban, qui avait refusé d'ouvrir ses portes au duc d'Épernon. Avant d'arriver devant cette ville, il fit publier un édit qu'il avait dicté au roi, et par lequel le privilége de la répartition et de la levée de l'impôt dans leur province était enlevé aux états de Languedoc. Les états, assemblés alors à Pézenas, refusèrent de recevoir l'édit ; mais l'heure de la résistance était mal choisie, quand Richelieu, vainqueur des huguenots, avait derrière lui Bassompierre et une armée. Il fallut que la province subît, pour le moment au moins, le régime des élus royaux substitué à celui des commissaires des états, et renonçât entre les mains du tout-puissant ministre à la prérogative si chère, et qu'elle possédait depuis des siècles, de s'administrer elle-même. Le cardinal cependant s'était fait précéder à Montauban par Guron, défenseur de Casal, et l'habile diplomate avait à grand'peine fait accepter aux habitants la démolition de leurs remparts, contre lesquels une armée royale avait échoué huit ans auparavant. Leur orgueil fléchit néanmoins devant l'approche de Bassompierre, et ils envoyèrent une députation à Richelieu pour le prier de venir lui-même recevoir leur soumission. Il se rendit à leurs vœux, mais avec son armée pour cortége, et eut à

s'étonner des acclamations enthousiastes qui l'accueillirent. Les vaincus s'honoraient de la grandeur de leur vainqueur. Le cardinal répondit à ces témoignages de leur admiration par la plus courtoise affabilité, et il ne refusa même pas son audience au corps des ministres réformés, « que le roi, disait-il, en tant que ses sujets, ne distinguait point des catholiques. » Il ne quitta toutefois Montauban qu'après y avoir solennellement célébré la messe et avoir entendu les premiers coups du marteau qui démolissait les fortifications. Son voyage fut un long triomphe jusqu'à Fontainebleau, où il rejoignit le roi. (13 septembre 1629.)

S'il est un acte du gouvernement de Richelieu que le blâme ne puisse atteindre, c'est assurément celui qu'il venait alors d'accomplir. Il s'est trouvé cependant quelques-uns de nos historiens pour le regretter, sinon pour le condamner, et, chose étrange, ces historiens sont de ceux qui se prosternent en admiration devant le grand cardinal comme devant l'un des plus puissants *initiateurs* de la démocratie moderne. La raison d'État justifie à leurs yeux les échafauds dressés contre ce qu'il y avait de plus haut placé dans le royaume ; le triomphe de l'unité française et du futur dogme de l'égalité était à ce prix ! Mais ce fut, à les entendre, une faute politique de ne point laisser la Rochelle debout et Rohan en armes. Qu'étaient-ce donc que Rohan et les Rochellois, sinon de perpétuels conspirateurs, bien autrement dangereux pour l'unité française que Chalais et Montmorency ? On a vu, et l'Angleterre en offre un glorieux exemple, des états li-

bres et puissants avec une aristocratie, et par une aristocratie même : où a-t-on vu un gouvernement quelconque se constituer dans sa force et se mouvoir dans son indépendance, portant dans son sein un autre gouvernement organisé en dehors de lui et contre lui? C'était là ce que le parti huguenot était en France; son existence ne pouvait être qu'un principe de désordre, et non une barrière contre le despotisme, une cause permanente de guerre civile et non une garantie de liberté. Il n'y a donc qu'à applaudir sans réserve aucune à l'œuvre de Richelieu, dans les limites de modération et de sagesse où elle fut accomplie, et c'est fausser l'histoire que de laisser entendre qu'elle prépara la révocation de l'édit de Nantes.



CHAPITRE XV.

DEPUIS LA DESTRUCTION DU PARTI HUGUENOT JUSQU'A LA DÉCLARATION DE GUERRE A L'ESPAGNE (1629 à 1635).

On se sent triste et presque humilié lorsqu'on passe du récit que nous venons de tracer à celui des luttes déplorables, dans lesquelles nous allons voir le grand homme d'État user les forces de son génie et amoindrir sa gloire. Les succès éclatants de la politique de Richelieu n'avaient fait qu'accroître l'aigreur de Marie de Médicis contre lui. Il en était devenu plus nécessaire à Louis XIII, et elle ne pouvait le lui pardonner. Elle s'était mise en outre sous l'entière direction du saint cardinal de Bérulle, qui dans son dévouement absolu à l'Église et sa pieuse ignorance des intrigues espagnoles, n'admettait pour la France d'autres alliances que les alliances catholiques. Le garde des sceaux Marillac, mêlé de plus près que Bérulle au maniement des affaires et mieux éclairé que lui sur l'hypocrite ambition du cabinet de l'Escurial, n'en était pas moins opposé, comme lui, par conscience à la politique du cardinal d'État, et dévoué aux intérêts de la reine-mère. Derrière eux se rangeait une partie considérable de la cour, les uns par le même principe

d'une dévotion sincère, le plus grand nombre par une haine jalouse contre le tout-puissant ministre. Le duc d'Orléans enfin, toujours ambitieux par fatuité et mécontent par caprice, venait de quitter le royaume, où il prétendait n'être pas en sûreté, et il avait porté sa bouderie plus dangereuse encore que puérile à la cour du duc de Lorraine.

Richelieu lut dans les regards de Marie de Médicis, en paraissant devant elle, les colères amassées contre lui dans cette âme violente, et pour en détourner l'éclat, il s'empressa de lui adresser une lettre respectueuse, par laquelle il la priait de faire agréer au roi sa retraite, « maintenant que les affaires étaient remises au point de pouvoir être conduites par tout le monde. » Louis XIII n'eut pas un moment la pensée de se séparer de son ministre, et, à force de larmes et de prières, il obtint de sa mère qu'elle reçût en grâce le cardinal. Il fit plus, et ce fut alors qu'en le déclarant principal ministre d'État, il lui donna de droit le rang que de fait il occupait dans ses conseils (2 novembre 1629). Richelieu, pressé d'agir en Italie, ne voulut néanmoins le faire qu'après avoir ôté l'alliance du frère du roi aux ennemis de la France. Il ne fallut pas moins de quatre mois pour ramener à la raison ce misérable prince; avec le gouvernement de l'Orléanais et de nouvelles largesses pécuniaires, avec des satisfactions données à l'ambition et à la vanité de ses deux favoris, on obtint de lui une sorte de suspension d'hostilités; sans voir le roi, sans donner le moindre gage de réconciliation au cardinal, il consentit seulement à rentrer dans le royaume (janvier

1630). Richelieu était déjà en route vers les Alpes; il partait avec la patente de lieutenant général, représentant la personne du roi pour tous les faits principaux et accessoires de la guerre, autorisé de plus à traiter de paix, trêves et alliances avec tous rois, princes et républiques. Ce n'était rien moins qu'une délégation complète de la royauté.

Jamais, depuis la mort de Henri IV, la France n'avait été mieux en état de faire sentir sa puissance au dehors; mais jamais aussi les circonstances ne lui avaient commandé plus impérieusement de le faire. L'empereur Ferdinand II, qui ne trouvait plus d'ennemis en Allemagne, venait à cette heure d'envoyer en Italie des troupes autrichiennes au secours de la domination espagnole. Il avait dû, dans ces dernières années, les prodigieux succès de ses armes à celui qu'on a appelé le dernier et le plus grand des *condottieri*, au fameux Albert de Waldstein, qui, en livrant en proie à cent cinquante mille soldats d'aventure non pas seulement les états protestants, mais tout le sol germanique, avait partout donné la victoire et une souveraineté absolue à son maître. Ernest de Mansfeld et Christian de Brunswick, quelque tempe rivaux de Waldstein, avaient tous deux succombé dans la lutte; le roi de Danemark, Christian IV, après quatre années d'efforts pour relever en Allemagne le drapeau abattu de la réforme, avait été trop heureux d'acheter, en sacrifiant ses alliés, la paix de Lubeck (mai 1629); et si Ferdinand eût écouté son audacieux généralissime, il eût pu, en s'obstinant à la conquête de la Baltique, menacer le luthéranisme jusqu'en

Scandinavie. Il aima mieux accorder ses secours à l'Espagne qui les réclamait en Italie. Il n'entrait pas plus dans la politique du cardinal de Richelieu de laisser le corps germanique écrasé sous les pieds de l'empereur, que de laisser le roi catholique maître unique au delà des Alpes. Mais, tandis qu'il s'apprêtait à franchir ces monts à la tête d'une armée, c'était par la voie des négociations qu'il avait commencé dans le nord à agir contre la maison d'Autriche. Un diplomate français d'une rare habileté, le baron de Charnacé, avait été envoyé à Munich pour tenter l'ambition du duc de Bavière, comme l'avait fait Henri IV, en lui offrant la translation dans sa maison du sceptre impérial. Maximilien, chef de l'union catholique, gémissait, comme les autres princes allemands, de l'oppression que le redoutable lieutenant de l'empereur faisait peser sur ses états; mais Ferdinand II le tenait par l'appât de la restitution des biens ecclésiastiques à laquelle il contraignait alors les luthériens. La mission de Charnacé eut donc peu de succès en Bavière. Elle en eut davantage auprès du roi de Suède Gustave-Adolphe. « Ce prince, dit Richelieu, était un nouveau soleil levant, qui, ayant eu guerre avec tous ses voisins, avait emporté sur eux plusieurs provinces; il était jeune, mais de grande réputation; il s'était accru de plusieurs conquêtes faites sur les Moscovites, les Polonais et les Danois, et se montrait déjà offensé contre l'empereur.... » Charnacé eut bien vite reconnu le restaurateur prédestiné de la liberté germanique dans ce guerrier de trente ans, luthérien fervent, qui avait su

animer l'armée suédoise de sa passion religieuse, en même temps que lui donner une nouvelle et puissante organisation. Il reçut du cardinal des pleins pouvoirs pour négocier avec lui, et son premier soin fut de faire cesser, par une trêve de six ans, la guerre que soutenait Gustave contre le roi de Pologne Sigismond, prétendant catholique au trône de Suède (15 septembre 1629). Cette transaction n'était que le prélude d'un traité, dont les bases furent fixées six mois après, et en vertu duquel Gustave, soldé par la France, s'engageait à faire la guerre à l'empereur. Richelieu, aussi longtemps qu'il le put, enveloppa la négociation et le traité même d'un profond mystère : il sentait ce que Rome et toute la catholicité auraient à dire d'un prince de l'Église, ministre du roi très-chrétien, aidant la cause vaincue de l'hérésie à se relever en Allemagne. L'excuse qu'il trouvait dans sa conscience et que les historiens catholiques ont admise généralement en sa faveur, est que, depuis un siècle, cette politique contre nature était imposée à la France par l'ambition obstinée de la maison d'Autriche, qui ne se lassait point de donner les intérêts de la religion pour prétexte à ses projets d'usurpation et de conquête.

Au moment où le cardinal s'acheminait vers les Alpes, les troupes de Ferdinand II, parties des bords de la Baltique, les avaient passées pour appuyer la sommation faite aux Français d'évacuer les fiefs impériaux d'Italie. Le comte Colalto, qui les commandait, avait envahi le Mantouan, pendant que l'illustre Spinola, nommé gouverneur de Milan, se jetait avec les

Espagnols sur le Montferrat. Comme l'année précédente, le premier obstacle rencontré par Richelieu fut la politique double du duc de Savoie. Il eût désiré attirer entièrement ce prince dans les intérêts de la France, et lui offrait pour récompense de l'aider à la conquête du Milanais ; mais Charles Emmanuel, que le souvenir du traité de Monçon rendait défiant, évitait de s'engager, et ne songeait qu'à se ménager le rôle d'arbitre entre les parties belligérantes. Le cardinal, après de longs pourparlers, s'étant bien assuré de ses mauvaises intentions, n'hésita plus à se porter contre lui pour le contraindre à se déclarer. Peu s'en fallut qu'au passage de la petite Doire (14 mars 1630) les Français n'enlevassent le duc de Savoie et son fils : ce fut, dit-on, le duc de Montmorency qui les sauva par un secret avis qu'il leur transmit. Repliés sous les murs de Turin, ils s'y fortifiaient et avec les secours de Spinola et de Colalto, s'apprêtaient à livrer bataille à l'armée française, lorsqu'ils apprirent que par une brusque manœuvre, elle s'était reportée vers les Alpes et avait investi Pignerol (20 mars). Charles Emmanuel arriva trop tard pour secourir cette place, et la France recouvra la clef de l'Italie que Henri III avait avec une si folle incurie laissé tomber de ses mains (30 mai). Le coup ne frappa point seulement le duc de Savoie, mais ses alliés avec lui ; tous s'empressèrent de parler de paix, et le légat du pape Antonio Barberini se fit leur organe. Richelieu en référa au roi. Louis XIII, après avoir mis en défense la frontière de Champagne, avait quitté Paris, et venait d'arriver à Lyon avec les deux reines dans les premiers jours du mois de mai. Le car-

dinal qu'on avait vu à la tête des troupes, la cuirasse sur la poitrine et le chapeau à plumes sur la tête, reprit alors son vêtement d'église pour se rendre à Grenoble, où le roi s'était avancé à sa rencontre. Il lui fut aisé de faire comprendre à ce prince le peu de sûreté que présentaient des offres pacifiques qui n'avaient pour but que de rentrer en possession de Pignerol, et il fut résolu que Louis, avec les troupes qu'il avait amenées, envahirait la Savoie. Ce fut une conquête facile : en trois semaines le pays tout entier, sauf le château de Montmélian, fut occupé par les armes françaises. Mais rien n'était changé par là aux affaires d'Italie. Toiras était toujours resté dans Casal, et Mantoue était au moment d'être livrée par trahison aux deux lieutenants de Colalto, Altringer et Gallas, qui firent disparaître toutes les richesses et les magnificences de cette belle cité dans les horreurs du pillage et de l'incendie (18 juillet). Les impériaux n'apportaient pas seulement à l'Italie l'affreux système de guerre que depuis douze ans ils pratiquaient en Allemagne ; la peste les avait suivis, et elle étendait ses ravages sur tout le théâtre des hostilités. Richelieu, pas plus que les deux reines, ne voulait exposer la personne du roi à ce fléau, et il s'empressa de faire rétrograder Louis XIII de Saint-Jean-de-Maurienne à Lyon : mais ce que prétendaient les deux reines, Marie de Médicis surtout, et ce que n'entendait pas Richelieu, c'était de conclure la paix en toute hâte et à tout prix. Il ne consentit à de sérieuses négociations, que lorsque la supériorité lui eut été rendue par la victoire d'Avigliana, due à la bravoure héroïque du duc de Montmorency et par la con-

quête du marquisat de Saluces, vieille possession française, dont la recouvrance flattait l'orgueil national. Ces deux derniers échecs conduisirent Charles Emmanuel au tombeau (26 juillet). Il y avait cinquante ans que ce prince, à qui ses peuples ont donné le surnom de Grand, n'était que le grand perturbateur de l'Europe par son inquiète ambition. Un autre ennemi de la France, d'une plus illustre renommée, Spinola, mourut peu après lui (25 septembre). La paix cependant semblait fuir devant tous les efforts faits pour la conclure; les ravages même de l'épidémie, qui désolait également chacune des armées, ne faisaient point cesser la guerre. Une trêve de quelques semaines avait seulement apporté une courte interruption aux hostilités, et comme elle venait d'expirer, Espagnols et Français se trouvaient en présence sous les murs de Casal, au moment de se livrer bataille. Déjà quelques volées de coup de canon avaient été échangées et l'action allait devenir générale, lorsqu'un cavalier s'élança au milieu du feu des deux armées, agitant un mouchoir blanc au bout d'un bâton, et criant de toute sa force : « la paix! la paix! » C'était un gentilhomme du pape, Giulio Mazzarini, qui, depuis plusieurs mois n'avait pas cessé d'aller d'un camp à l'autre, négociateur également actif et intrépide, aussi peu effrayé par la peste qu'il ne l'était alors par les décharges de l'artillerie. Il était porteur d'un arrangement en vertu duquel les Français et les Espagnols devaient évacuer en même temps Casal et tout le Montferrat, et le remettre au second fils du duc de Mantoue. Mantoue devait être également restituée au duc de Nevers, avec

l'investiture impériale, aux termes d'un traité entre la France et la maison d'Autriche signé depuis quelques jours à Ratisbonne (13 octobre 1630).

Il faut retourner ici de quelques pas en arrière pour assister en Allemagne à cette importante transaction, qui se compliqua pour Richelieu d'une crise intérieure, la plus périlleuse peut-être que sa fortune ait eu à traverser.

Ferdinand II, en apprenant le débarquement de Gustave-Adolphe à Stralsund (4 juillet), avait commencé à se repentir d'avoir envoyé une partie de ses forces au delà des Alpes. Il n'en devint que plus pressé d'obtenir de la Diète de l'Empire, qui venait à cette époque même de se réunir à Ratisbonne, la reconnaissance de son fils, comme roi des Romains. La politique française, de son côté, déploya toutes ses ressources pour empêcher cette élection. Les agents du cardinal, Brûlart de Léon et le fameux P. Joseph, affermirent les princes de l'Empire dans leur résolution de n'élire un roi des Romains qu'après le licenciement des bandes de Waldstein et la destitution de leur chef. En vain Ferdinand s'efforça-t-il de ramener à lui le Bavarois, chef de l'union catholique et complice d'une de ses plus criantes spoliations ; en vain Waldstein lui conseilla-t-il d'asservir par la force la Diète à ses volontés : le cri de l'Allemagne, unanime dans sa plainte et passant déjà de la plainte à la menace, contraignit l'empereur de céder : il licencia une partie de son armée et renvoya dans ses terres de Bohême le superbe duc de Friedland. Avec ses forces ainsi réduites, il lui était impossible de continuer ses

secours à l'Espagne et les électeurs catholiques, à qui il avait besoin de complaire, le pressaient d'ailleurs de rompre des engagements contraires aux intérêts de l'Empire. Il s'employa donc sérieusement à rétablir la paix en Italie. Il offrit au duc de Nevers l'investiture du Mantouan et du Montferrat, sauf indemnité pour son protégé, le duc de Guastalla, aussi bien que pour le duc de Savoie, et promit d'évacuer les Grisons et la Valteline, exigeant en retour que le roi très-chrétien s'obligeât à ne prêter aux ennemis de l'Empire aucune assistance directe ou indirecte. Il était difficile pour les envoyés français de souscrire à cette dernière clause, au moment où l'on était en négociation avec Gustave-Adolphe; ils se retranchaient dans leurs instructions et refusaient de conclure, lorsque subitement ils consentirent à signer le traité dont on expédia des copies à Lyon où était le roi, en même temps qu'aux armées d'Italie (13 octobre). Ce brusque changement était, à ce qu'on a présumé, le contre-coup de la lutte violente engagée alors entre la reine-mère et le cardinal.

Louis XIII était tombé malade à Lyon quelques semaines après son retour de Savoie. Tout porte à croire, d'après les récits du temps, que les prescriptions d'une médecine absurde aggravèrent son mal, à ce point qu'au bout de peu de jours, il demanda lui-même le saint viatique (27 septembre). Aussi longtemps qu'il fut en danger, les deux reines rivalisèrent auprès de lui de tendresse et de dévouement. Quand leurs alarmes furent dissipées, le long état de faiblesse où resta le malade les laissa maîtresses de son lit, et elles en

prirent avantage pour obtenir de lui la promesse de disgracier le ministre, auteur de tout ce qu'il y avait à la cour de divisions et de défiances. Louis XIII se réserva seulement d'attendre la paix conclue pour donner cette satisfaction à l'impatiente haine de Marie de Médicis. Ce fut pendant cette crise, le lendemain du jour où le roi venait de se remettre en route pour Paris, que fut apporté au cardinal le traité signé à Ratisbonne. Il en affecta une vive colère et renvoya le P. Joseph comme un agent infidèle dans son couvent; il eut soin toutefois de l'excuser, ainsi que Brûlart, auprès de Louis XIII sur ce que « dans l'extrême danger où la cour l'avait vu, il avait cru devoir traiter, selon l'état où la perte d'un si grand monarque mettrait la France, et non selon la puissance que sa vie conservait au royaume. » Brûlart, encore que désavoué, ne quitta point Ratisbonne, où il était censé poursuivre le redressement des clauses du traité non acceptables pour la France, et où il travaillait en effet à ce que la Diète se séparât sans avoir fait l'élection désirée par l'Empereur. Elle se sépara ainsi le 13 novembre.

Pendant ce temps, la grande intrigue, ourdie par Marie de Médicis, suivait son cours. Tant que dura le voyage de Lyon à Paris, elle affecta d'observer fidèlement l'espèce de trêve que son fils lui avait imposée. Couchée dans la barque sur laquelle elle descendait la Loire, elle accueillit avec un faux semblant de bienveillance les soumissions par lesquelles Richelieu, à genoux près de son lit, s'efforçait de la regagner; elle y répondit même dans un langage dont la familiarité affectueuse était d'un autre temps. Ce

ne fut qu'à Paris que la guerre éclata. Là encore Louis XIII avait obtenu de sa mère de ne pas trop presser, dans l'intérêt de l'État, le renvoi du cardinal; mais elle ne put prendre sur elle de tenir longtemps cette promesse. Seule dans sa chambre avec son fils, qui l'était venu visiter au palais du Luxembourg, elle avait défendu que personne vînt l'interrompre, et avait commencé contre celui qu'elle voulait perdre une attaque qu'elle comptait rendre décisive, lorsque s'ouvrit à l'improviste une porte donnant sur la chapelle et qu'apparut Richelieu, de qui cette entrée particulière était connue. « Le voici! s'écria le roi troublé. — Votre Majesté parlait de moi? — Oui, reprit la reine, nous en parlions comme du plus ingrat et du plus méchant des hommes. » Et à cette première apostrophe succéda un torrent de reproches et d'injures, que le cardinal reçut dans le plus humble silence. Lorsqu'il put prendre la parole, ce fut pour se justifier dans un langage plein de larmes et de prières, mais qui n'eut d'autre effet que d'ajouter aux fureurs déchaînées de son ennemie. Le dernier mot de Marie de Médicis fut de sommer son fils de choisir entre elle et un valet. Louis XIII était trop bouleversé de cette scène pour se décider sur-le-champ; il sortit avec le cardinal sans rien dire autour de lui de ce qui s'était passé (10 novembre).

La journée du lendemain est celle qui, dans l'histoire, a pris le nom si connu de *journée des dupes*. Louis XIII, ayant fait un dernier et inutile effort pour apaiser sa mère par la double entremise de son confesseur le P. Suffren et du nonce Bagni, lui accorda

la première des satisfactions qu'elle exigeait, celle de donner au maréchal de Marillac le commandement suprême de l'armée d'Italie; puis il partit brusquement pour Versailles, rendez-vous de chasse au milieu des bois dont il affectionnait la solitude. Le garde des sceaux eut seul l'ordre de le suivre; c'était lui que Marie de Médicis destinait pour successeur au cardinal. On triomphait au palais du Luxembourg: Anne d'Autriche, le duc d'Orléans et le gros des courtisans s'associaient à la joie de la reine-mère; tous voyaient déjà fuyant vers sa forteresse du Havre le ministre, objet de la haine universelle. Quelques récits du temps attribuent en effet cette pensée à Richelieu et font honneur à son ami le cardinal de la Valette de lui avoir rendu le courage. La chose est peu vraisemblable. Il connaissait trop bien Louis XIII et la force du lien par lequel il le tenait pour quitter aussi aisément la partie; il était assuré en outre du jeune Saint-Simon, compagnon inséparable du roi et dépositaire unique des secrets de cette âme chagrine et ennuyée. Seul avec son maître, Saint-Simon l'entendit bientôt gémir du fardeau accablant que la retraite du cardinal allait jeter sur lui. C'était le moment de lui dire que le cardinal était là toujours prêt à l'en soulager. Richelieu en effet, sur l'avis du favori, avait pris la route, non du Havre, mais de Versailles. S'expliquer avec le roi et le reconquérir fut pour lui l'affaire d'un seul entretien. La nouvelle en parvint le soir au palais du Luxembourg, et le flot des courtisans reflua vers le Louvre. Le premier usage que le cardinal fit de sa victoire fut d'expédier

un courrier à l'armée d'Italie. Une dépêche arrivée le 19 novembre au quartier général de Folizzo, avait mis le maréchal de Marillac à la tête de cette armée; une autre dépêche, reçue le lendemain, ordonna son arrestation et transmit le commandement à Schomberg.

Cependant le grand orage de la cour (c'est ainsi que Richelieu l'appelle dans un journal écrit de sa main) était loin d'être entièrement dissipé. Marie de Médicis ne respirait que vengeance, et ce fut à grand'-peine qu'après plus de six semaines de négociations le roi obtint d'elle de se retrouver au conseil en face de son ennemi. Monsieur avait éte de plus facile composition; la duché-pairie promise à Puy-Laurens, et l'une des présidences du parlement donnée à Lecoigneux, l'avaient momentanément satisfait; mais il n'y avait jamais avec lui à compter sur le lendemain, et Richelieu, avec son espionnage partout présent, ne le surveillait pas de moins près que la reine-mère. Dès le lendemain de sa victoire, il avait puni et récompensé. Le garde des sceaux Marillac n'avait pas été seulement destitué, mais emprisonné, et son office transféré à Claude de l'Aubespine, marquis de Châteauneuf, personnage également remarquable par la fermeté de l'intelligence et par celle du caractère. La comtesse du Fargis, dame d'honneur d'Anne d'Autriche, aussi intrigante que décriée pour ses mœurs, avait été bannie de la cour, et la duchesse de Chevreuse, qu'on supposait corrigée par quatre ans d'exil, y avait été rappelée. Le cardinal crut aussi à de meilleurs sentiments chez le duc de Vendôme,

prisonnier au fort de Vincennes, depuis le procès de Chalais : il le rendit à la liberté. En même temps il créa trois maréchaux de France : le duc de Montmorency, dont le haut rang ne gagnait rien à cette dignité; le surintendant d'Effiat, pour qui elle était le prix du plus utile dévouement, et le comte de Toiras, trop bon serviteur du roi pour que le ministre consentît à voir en lui un ennemi. Il eût voulu alors retourner son attention vers les grandes affaires de l'État; mais deux mois ne s'étaient pas encore écoulés, et le frivole et incorrigible Gaston était venu lui faire une nouvelle déclaration de guerre, lui annonçant qu'il se retirait dans son apanage, où, si on le pressait, il se défendrait fort bien (30 janvier 1631). Marie de Médicis, de son côté, était dans un perpétuel accès d'irritation contre le cardinal, interrogeant sans cesse ses astrologues sur sa destinée et celle de son ennemi, sans cesse complotant avec l'ambassadeur d'Espagne Mirabel, sans cesse fatiguant le roi de ses emportements et de ses clameurs. La crise était trop violente pour durer plus longtemps : Richelieu suggéra au roi l'idée de partir pour Compiègne (17 février). Si la reine-mère l'y suivait, éloignée comme elle le serait de ses funestes conseillers, peut-être la ramènerait-on à des pensées plus raisonnables; si elle restait à Paris, elle renonçait à la part qui lui était faite dans le gouvernement et s'annulait elle-même. Marie ne l'entendait pas ainsi; elle arriva bientôt à Compiègne. Là un dernier effort fut tenté pour obtenir d'elle l'engagement de se séparer des personnes qui agissaient contre l'État; cet effort fut inutile. Quel fut son étonnement

lorsque le lendemain, à son réveil, elle apprit que Louis et le cardinal étaient partis, et qu'il lui était enjoint de rester, sous la garde du maréchal d'Estrées, jusqu'à ce que le roi lui eût fait connaître ses volontés (23 février). Elles lui furent bientôt signifiées. Une lettre de son fils l'invita à se retirer pour quelque temps à Moulins. Le même jour, ce qui venait de se passer était publiquement annoncé par une déclaration royale adressée aux parlements et aux gouverneurs de province. Louis XIII faisait savoir que « de méchants esprits ayant aigri sa mère contre le cardinal, comme il ne pouvait consentir à laisser un tel serviteur s'éloigner de sa personne, il avait été contraint, après une longue patience, de se séparer de sa mère, espérant que la bonté de son cœur la ramènerait bientôt. » Richelieu, en le disant, n'y comptait pas; il punit par l'exil la princesse de Conti qui avait accompagné Marie de Médicis à Compiègne, et enferma à la Bastille Bassompierre, courtisan si fin et si délié, qui n'avait pas su pressentir à qui, dans cette lutte à outrance, devait rester la victoire.

Il fallait maintenant aller demander compte au frère du roi de sa séditieuse équipée. Monsieur se fortifiait dans Orléans, levait des soldats, amassait des armes et des munitions; il se croyait assuré des secours des ducs de Bellegarde, d'Elbeuf et de Guise, gouverneurs de Bourgogne, de Picardie et de Provence; il était enfin entré en secrète intelligence avec l'Espagne. Louis XIII lui envoya des paroles amicales, avec la permission d'épouser la princesse Marie de Gonzague, qu'il poursuivait depuis quatre ans de sa folle

passion. Monsieur n'en tint compte, et, informé que le roi s'acheminait vers Orléans, il en partit en toute hâte, s'écriant « que le cardinal le faisait sortir de sa maison, mais qu'il perdrait la vie ou le ferait sortir honteusement hors du royaume. » (14 mai.) Sur les assurances de Bellegarde, il s'était flatté que la Bourgogne, mécontente de la suppression de ses franchises provinciales, se soulèverait sur son passage. Ni ville ni village ne remua, et Bellegarde ne put pour lui autre chose que de l'accompagner dans sa fuite auprès du duc de Lorraine. Louis XIII, dès qu'il sut son frère hors de France, porta au parlement de Dijon une déclaration de lèse-majesté contre tous ceux qui l'avaient accompagné (31 mars); et le parlement de Paris s'étant refusé à enregistrer cette déclaration, sous le prétexte qu'elle avait été présentée d'abord à une cour sans compétence pour procéder contre des pairs du royaume, un acte souverain de l'autorité royale brisa cette maladroite résistance (13 mai). La même vigueur fut déployée contre le duc de Guise, qui avait fomenté dans son gouvernement de Provence le mécontentement excité par l'introduction des élus : on déféra au vœu des peuples en leur restituant leurs priviléges provinciaux; mais on ne pardonna point au puissant chef de l'émeute qui, sommé de venir à Paris rendre compte de sa conduite, aima mieux s'exiler en Italie (juillet), où il devait terminer ses jours. Triste fin pour le prince qui, aux jours de la Ligue, avait cru toucher à la couronne de France! Restait le dernier embarras causé par le séjour obstiné de Marie de Médicis au château de Compiègne. A au-

cun prix elle ne voulait se rendre à Moulins, craignant de faire par là un premier pas sur la route de Florence. Il lui parut beaucoup plus sûr de se procurer, au nord du royaume, une retraite d'où elle fût en communication facile avec les Pays-Bas, et elle obtint du marquis de Vardes la promesse de la recevoir dans la petite place de la Capelle, dont il était le gouverneur. Mais elle fut devancée dans cette ville par le père de Vardes, que Richelieu avait dépêché en toute hâte pour en reprendre le commandement, et qui en avait chassé son fils. Voyant ainsi se fermer devant elle l'asile qu'elle s'était choisi (18 juillet), Marie de Médicis ne se donna pas le temps de délibérer sur le parti qu'elle avait à prendre; elle franchit en toute hâte la frontière des Pays-Bas, qu'elle ne devait plus repasser. Elle comblait par là les vœux de Richelieu. Rien de plus froidement sévère et de plus accablant que la réponse de Louis XIII à la lettre qu'elle lui avait adressée d'Avesnes. « L'action que vous venez de faire, Madame, ne me permet plus d'ignorer quelles ont été ci-devant vos intentions, et ce que j'en dois attendre à l'avenir. Le respect que je vous porte m'empêche de vous en dire davantage. » Elle avait écrit deux autres lettres, l'une au Parlement et l'autre au corps de ville de Paris; il y fut répondu par une déclaration royale qui, comme celle qu'avait enregistrée le parlement de Dijon, atteignait toutes les personnes coupables d'avoir suivi la reine-mère ou aidé à son départ. Leurs actes étaient qualifiés de crimes de lèse-majesté, leurs biens confisqués et toute correspondance avec elles interdite (13 août 1631).

Les longs malheurs qui commencèrent alors pour Marie de Médicis ont appelé sur elle une juste pitié; doivent-ils pour cela appeler le blâme sur Richelieu? S'il eût été un de ces favoris vulgaires qui, dans l'intérêt de leur mesquine ambition, sèment la discorde au sein des maisons royales; s'il eût déclaré la guerre à sa bienfaitrice et l'eût poussée hors de France pour s'enrichir de sa dépouille et se grandir par sa ruine, il n'y aurait pas de termes assez sévères pour flétrir son ingratitude et sa bassesse. Mais il n'en était pas ainsi : c'était Marie de Médicis, qui, dans sa jalousie de pouvoir, s'était faite l'ennemie de Richelieu; c'était elle qui avait fait mille efforts pour le renverser, et pour rendre à la France le gouvernement misérable qu'elle lui avait infligé pendant sept ans; et vaincue, comme elle venait de l'être en cette lutte insensée, l'intérêt de l'État exigeait ou qu'elle s'éloignât des affaires, ou qu'elle s'éloignât du royaume. Elle eut le tort de se faire à elle-même ce dernier partage. Pendant ce temps, le cardinal recevait du roi de nouvelles grâces qui semblaient destinées à mieux constater sa victoire; sa terre de Richelieu était érigée en duché-pairie, et l'important gouvernement de la Bretagne lui était confié. Celui de la Bourgogne fut mis aux mains du prince de Condé, qui, par intelligence politique non moins que par intérêt, s'était subordonné sans retour au grand ministre; la Picardie, dépouillée du duc d'Elbeuf, passa au duc de Chevreuse, dont on espérait par cette faveur enchaîner l'intrigante épouse; la Champagne enfin devint le lot du comte de Soissons, autre dangereux personnage, que

Richelieu s'efforçait de s'attacher. Les rigueurs ne restèrent pas en arrière des grâces : une chambre du domaine fut iustituée pour procéder à des arrêts de confiscation contre les rebelles sortis du royaume, en même temps que la commission dite de l'Arsenal instruisait le procès de ceux qui étaient sous la main de leur terrible vainqueur.

Richelieu avait dit que « le cabinet de Louis XIII et son petit coucher lui donnaient plus d'embarras que l'Europe entière. » Il lui en avait plus coûté en effet pour échapper au grand orage de la cour, que pour conclure les deux importantes transactions de Bernwald et de Cherasco. Par la première étaient établies les bases de l'alliance de Gustave-Adolphe avec la France (23 janvier 1631), au moment où ce prince allait, comme la foudre, tomber sur l'Allemagne; par la seconde (16 avril 1631), était réglé définitivement le litige de la succession de Mantoue. Le successeur de Charles Emmanuel, Victor-Amédée I[er], avait recouvré tous ses États, agrandis même de quelques villes du Montferrat; il laissait seulement pour six mois aux mains de la France Pignerol, que Richelieu se proposait de ne jamais lui rendre. Cette fraude hardie du cardinal eût pu, à tout autre moment, produire un grand éclat; mais les Hollandais donnaient alors trop de soucis à Olivarès et les Suédois à Ferdinand II pour qu'on lui en demandât compte à Madrid ou à Vienne. Les grandes opérations de Gustave avaient en effet commencé; l'Allemagne luthérienne, depuis six années foulée sous les pieds de Waldstein et de Tilly, hésita d'abord à se déclarer pour son nouveau défenseur, et

le sac effroyable de Magdebourg (10 mai 1631) vint encore ajouter à l'effroi qui la tenait immobile. Mais Gustave, en apprenant cette destruction, comparée avec joie par son farouche auteur à celle de Troie et de Jérusalem, s'enflamma à la vengeance. Sans tenir compte du nombre de ses ennemis, il se porta en avant, reçut dans les rangs de son armée l'électeur de Saxe, forcé de choisir entre son alliance et celle de l'empereur, et le 7 septembre il se trouva dans la plaine de Leipsig, en face de Tilly, le barbare destructeur de Magdebourg. Le triomphe des Suédois fut complet; la maison d'Autriche perdit en un jour le fruit de onze ans de victoires. On s'attendait que Gustave, qui n'avait plus d'ennemi devant lui, allait s'élancer jusqu'à Vienne, et y dicter la paix à l'empereur, ou lui ôter la couronne. Il jugea plus sûr de se porter sur le Rhin pour y briser l'union catholique, et rendre au parti protestant son organisation et sa force dans l'ouest comme dans le nord de l'Allemagne. En moins de quatre mois ce but fut atteint; il était parti avec vingt-cinq mille hommes du champ de bataille de Leipsig ; il arriva avec soixante mille devant Mayence (13 décembre), entraînant à sa suite la belliqueuse jeunesse de la Saxe, de la Thuringe et de la Franconie, qui avait répondu à son cri de liberté et de victoire. Encore un pas, et les Suédois, répandus sur la rive gauche du Rhin, allaient toucher à la France et l'inquiéter de leur voisinage. Richelieu fut obligé d'intervenir auprès d'un allié qui le servait au delà de ses désirs, et il arrêta Gustave-Adolphe sur la frontière de la Lorraine.

Le duc Charles IV, en même temps qu'il avait reçu Monsieur à sa cour et se mêlait à toutes les intrigues de ce prince, venait d'attirer sur lui la colère du roi de Suède en conduisant ses troupes sur les bords du Rhin au secours des troupes impériales. Menacé à la fois par Gustave qui s'apprêtait à le châtier, et par Louis XIII arrivé à Metz pour lui demander compte de ses pratiques déloyales, il courut dans cette ville pour y implorer à la fois le pardon et la protection du roi de France (26 décembre). Il obtint l'un et l'autre, mais à de dures conditions. Richelieu avait suffisamment appris à connaître ce jeune prince, inconséquent et léger, qui fut toute sa vie un coureur d'aventures, se jouant de tout et de sa parole avec plus de facilité que d'aucune autre chose. Il détermina Louis XIII à ne le recevoir à merci que moyennant la remise temporaire de la forte place de Marsal aux mains de la France, le passage accordé à travers ses duchés aux troupes royales, et le double engagement de ne conclure aucune alliance sans le consentement du roi et de ne point marier à Monsieur sa sœur Marguerite. Au moment même où était signé ce traité (6 janvier 1632), le mariage de Gaston et de la princesse était célébré secrètement par l'évêque de Toul, frère du duc de Lorraine. Il n'était guère possible de pousser plus loin la déloyauté. Mais Richelieu, eût-il été informé alors de cette tromperie, n'en eût pas moins protégé Charles IV contre les Suédois dans l'intérêt supérieur de la politique française. Il convenait à Louis XIII de donner à Gustave-Adolphe l'exemple de la modération, et le marquis de Brézé, beau-

frère du cardinal, envoyé auprès de ce prince, lui fit entendre que l'épée de la France suffisait à couvrir la Lorraine et l'Alsace contre les impériaux. Le redoutable capitaine comprit ce que signifiaient ces paroles, et se retournant avec rapidité contre la Bavière, restée fidèle, pour son malheur, aux engagements de l'union catholique, il alla, sur les bords du Lech, porter le coup de la mort à l'armée de Tilly et à son chef (5 avril). Ferdinand II, tremblant dans Vienne, n'eut d'autre ressource que de se remettre à la discrétion de Waldstein, qu'il avait si cruellement offensé. Il y eut alors un temps d'arrêt dans la fortune de Gustave-Adolphe.

Louis XIII et Richelieu étaient pendant ce temps retournés à Paris. Il fallait se mettre en défense contre les menées perverses du duc d'Orléans, qui avait repoussé encore une fois les offres du pardon royal, et était allé rejoindre sa mère à Bruxelles. La vigilante police du cardinal l'avait informé qu'au dedans comme au dehors de dangereux projets se formaient contre le royaume; mais tous les fils de cette grande intrigue n'étaient pas encore entre ses mains. Il n'en devint que plus pressé d'effrayer ses ennemis par un des coups de sa justice sans miséricorde. Le procès du maréchal de Marillac fut poussé avec activité par les soins du garde des sceaux Châteauneuf, chargé de l'instruction. On ne pouvait reprocher à Marillac de crime contre l'État : il fut poursuivi comme concussionnaire. La commission nommée pour le juger fut composée de magistrats dont plusieurs étaient notoirement ses ennemis; elle se réunit à Ruel, dans la maison de plaisance même du cardinal, comme pour mieux être sous sa main, et

à une seule voix de majorité elle prononça un arrêt de mort (10 mai 1632). On a prétendu que les lettres menaçantes de Marie de Médicis et du duc d'Orléans rendaient nécessaire l'exécution de cet arrêt, conforme du reste à la législation d'alors contre le péculat. Tout n'en fut pas moins inique et odieux dans ce procès : il apparaît trop manifestement que Richelieu y cherchait avant tout la vengeance. Le supplice de Marillac, simple gentilhomme, qui devait son élévation à la faveur, n'avait même pas l'excuse d'être un avertissement donné à la haute aristocratie du royaume. Son frère, l'auteur du code Michau et le pieux traducteur de l'*Imitation de Jésus-Christ*, enfermé depuis la *journée des Dupes*, mourut deux mois après lui dans sa prison.

Le jour même de l'exécution du maréchal de Marillac, Louis XIII partit pour Calais, afin d'en ôter le gouvernement au commandeur de Valençay, suspect d'intelligences avec Monsieur. Monsieur, en effet, s'agitait en tous sens, pour se faire un parti armé dans le royaume et y attirer ensuite les Espagnols. Il avait rassemblé un petit corps de troupes en Lorraine, d'où il comptait entrer en France. L'ordre fut aussitôt donné aux maréchaux de la Force et de Schomberg de marcher sur Nancy, et le 26 juin Charles IV fut contraint de signer un second traité qui ajoutait aux stipulations rigoureuses de celui du mois de janvier la remise pour quatre ans des places fortes de Stenay et de Jametz, ainsi que la vente forcée du comté de Clermont en Argonne, une des portes du royaume. Le duc de Lorraine ayant été ainsi désarmé, les deux maréchaux se portèrent par deux routes différentes contre Gaston,

qui avait pénétré en Bourgogne, précédé d'un manifeste dirigé contre le cardinal. Il trouva la province aussi immobile qu'elle l'avait été lors de son départ, et s'il put, sans rencontrer d'ennemi, arriver jusqu'à la frontière du Languedoc, nulle part il n'y eut non plus un seul bras qui s'armât en sa faveur. Sinistre augure pour le succès de sa déplorable campagne! En Languedoc, il s'était assuré un allié, mais qui l'attendait plus tard et mieux accompagné. Le duc de Montmorency n'en crut pas moins son honneur engagé à tenir la parole qu'il avait donnée au duc d'Orléans de s'unir à lui contre Richelieu. Une triste fatalité pesait sur ce seigneur qui, étranger jusque-là aux criminelles intrigues ourdies contre la sûreté de l'État, allait compromettre sa haute fortune, sa belle renommée et sa vie dans une entreprise désespérée, en faveur d'un prince sans courage et sans foi. On l'avait entraîné presque malgré lui en invoquant sa pitié chevaleresque pour la reine-mère, en faisant briller à ses yeux l'épée de connétable, en l'effrayant enfin des rigueurs du cardinal, prêt à le rechercher, comme Marillac, sur les faits de son administration. Surpris, comme il l'avait été, par l'arrivée de Monsieur, le duc de Montmorency prit à la hâte les mesures nécessaires pour se créer une armée, et pour engager avec lui dans la révolte la province qu'il gouvernait. Les états rassemblés à Pézenas lui donnèrent leur adhésion, et votèrent des subsides pour la guerre civile : mais le parlement de Toulouse rendit un arrêt contre les états et le gouverneur rebelles, et les principales villes du Languedoc restèrent toutes fidèles au roi. Montmorency n'en

trouva pas moins les moyens de lever quelques régiments d'infanterie pour les joindre aux dix-huit cents chevaux amenés par Gaston, et Gaston, de son côté, expédia le comte du Fargis à Madrid pour presser l'arrivée des secours promis par l'Espagne. Mais, au premier bruit de la rébellion du Languedoc, le cardinal avait agi avec sa promptitude et sa vigueur ordinaires. Le parlement de Paris avait renouvelé la déclaration de lèse majesté rendue contre les adhérents du duc d'Orléans, ne donnant à ce prince lui-même que six semaines pour n'en pas encourir les effets (12 août); puis le roi était parti pour Lyon, dirigeant devant lui de nouvelles forces destinées à agir contre les rebelles. Les premiers d'entre eux qui dans le Vivarais furent pris les armes à la main, eurent la tête tranchée sans procédure, par le seul fait du flagrant délit. La justice de Louis XIII, non moins sévère que celle de son ministre, s'annonçait ainsi à l'avance au duc de Montmorency.

L'abîme vers lequel ce seigneur avait fait si étourdiment les premiers pas parut alors se découvrir à ses yeux dans toute sa profondeur, et il essaya de reculer. Il eût voulu entrer en négociation avec Richelieu, mais la réponse faite à ses ouvertures fut la déclaration royale qui le dépouillait de tous grades, honneurs et dignités, et le renvoyait, sous le poids du crime de lèse-majesté, devant le parlement de Toulouse (23 août). Il n'y avait plus qu'à combattre. Le maréchal de Schomberg était entré dans le Haut-Languedoc avec une armée peu nombreuse, mais bien organisée et bien commandée. Celle du duc d'Orléans se composait des mercenaires belges, lorrains, polonais, croates qui l'avaient suivi,

et des milices languedociennes de Montmorency, troupe sans cohésion, à qui le désordre faisait perdre les avantages du nombre. Et comme c'est la coutume dans ces rassemblements tumultuaires, la discorde des chefs s'ajoutait à l'indiscipline des soldats. Aussi lorsque les deux armées furent en présence, le 1er septembre, près de Castelnaudary, l'action ne fut-elle ni longue, ni douteuse : il y eut une folle émulation de témérité entre le comte de Moret, l'un des fils naturels de Henri IV, qui se fit tuer à la première décharge des cardinalistes, et Montmorency qui, après avoir traversé sans s'arrêter, un chemin étroit sous le feu de la mousqueterie ennemie, alla se jeter au travers d'un escadron de chevau-légers du roi, dans les rangs duquel il tomba percé de dix blessures. On le prit, et ce fut la fin du combat. Quelques récits prétendent que Monsieur dit en sifflant, avec une froide insouciance : « Tout est perdu » et fit sonner la retraite; d'autres, plus croyables, lui attribuent la résolution de se porter en avant pour délivrer Montmorency. Mais le désordre était déjà dans ses troupes : les milices languedociennes, qui n'avaient pris les armes que pour suivre leur gouverneur, s'étaient débandées; il n'y avait plus qu'à abandonner à l'ennemi le champ de bataille.

Il y eut dans les jours qui suivirent un échange de messages entre le roi et son frère. Gaston commença par prendre un ton presque aussi haut que celui d'un victorieux; il réclamait, comme prix de sa soumission, la liberté de Montmorency, des places de sûreté pour lui et Marie de Médicis, la restitution des villes enlevées au duc de Lorraine, et le rétablissement dans

leurs biens et leurs charges de tous ceux qui avaient pris les armes pour lui. Des conditions bien différentes de celles-là lui furent offertes : il devait renoncer à toute intelligence avec l'Espagne, le duc de Lorraine et la reine sa mère, tant qu'elle serait hors du royaume; il devait se retirer et vivre en bon frère et sujet dans le lieu que le roi lui prescrirait; il devait recevoir de la main du roi ceux qui rempliraient les charges de sa maison, avec l'engagement pris par ceux-ci de révéler toute infraction commise par leur maître à la présente convention; il devait enfin « ne prendre aucun intérêt en celui de ceux qui s'étaient liés à lui.... et ne se point plaindre quand le roi leur ferait subir ce qu'ils avaient mérité. » On ne pouvait exiger de lui en termes plus clairs l'abandon du duc de Montmorency. Il y souscrivit, comme à tout le reste, et s'obligea de plus à aimer particulièrement M. le Cardinal. On le laissa prendre la route de la Touraine, pendant que Richelieu, pacifiant le Languedoc par un mélange habile de sévérité et d'indulgence, s'acheminait avec Louis XIII vers Toulouse. C'était là qu'allait se passer la dernière scène, scène si tragique, de cette coupable et folle insurrection.

Le duc de Montmorency, tout sanglant de ses blessures, avait été transporté du champ de bataille de Castelnaudary au château de Lectoure en Gascogne ; on craignait qu'en Languedoc le dévouement des populations ne fît effort pour le délivrer. Ce ne fut que lorsque toute une armée fut réunie à Toulouse qu'on l'amena dans cette ville (25 octobre). L'intérêt excité par son sort était universel. Sa bravoure chevaleres-

que et ses exploits l'avaient rendu cher aux gens de guerre ; nul seigneur n'était mieux accueilli des dames pour les grâces de sa personne et son exquise galanterie ; parmi les courtisans même, son grand nom lui marquait si naturellement sa place, et il la tenait avec une dignité si simple et si bienveillante, qu'il y avait contre lui peu ou point de jalousie. Il n'y avait pas jusqu'au commun peuple dont il n'eût gagné les cœurs par ses manières affables et les largesses de sa charité. Aussi le roi et le cardinal prirent-ils soigneusement toutes leurs mesures pour ne se pas laisser surprendre aux émotions de la pitié. Les portes de Toulouse avaient été fermées à toute la famille de l'infortuné duc. La princesse de Condé elle-même, sa sœur, ne put que prier pour lui dans une chapelle du voisinage. Il en coûta moins à Louis XIII, affranchi de ces supplications, de repousser celles de sa cour et de la population de la ville qui faisait entendre sous ses fenêtres le cri de « Grâce! miséricorde! » L'ordre cependant avait été donné par le roi que, contre les usages, le parlement de Toulouse fût présidé par le garde des sceaux Châteauneuf. Le crime avait été flagrant : l'instruction fut courte et sommaire. Montmorency, dans l'interrogatoire qu'il eut alors à subir, montra quelque faiblesse et eut le tort de ne point avouer toute la vérité. Il s'en repentit, et ayant obtenu de ne paraître que le surlendemain devant ses juges, il employa la journée de grâce qui lui fut laissée à se préparer à la mort, comme s'il eût déjà entendu son arrêt. Le P. Arnoux, ancien confesseur du roi, lui prêta son ministère, et, après lui avoir donné

l'absolution, lui administra la sainte eucharistie. Réconcilié avec le ciel, le noble accusé ramena ses pensées vers la terre, et il donna le reste de ce jour au règlement de ses affaires temporelles, à l'acquittement de ses dettes et à des dispositions testamentaires, parmi lesquelles il y eut le legs d'un tableau pour le cardinal de Richelieu. Lorsque le lendemain, 29 octobre, il fut appelé devant le parlement, il s'y montra comme transfiguré par la paix chrétienne que les sacrements avaient fait entrer dans son âme. Plus de réticence; confession sincère et repentante de ce qu'il avait nié d'abord; pardon de son crime demandé à Dieu et au roi; promesse, si la vie lui était laissée, d'employer le reste de ses jours et de son sang à réparer sa faute. Et il eût tenu assurément cette promesse. Mais tout émus que fussent ses juges, ils ne pouvaient l'absoudre, et l'arrêt de mort, avec privation de ses états, honneurs et dignités et la confiscation de ses biens, fut prononcé contre Henri de Montmorency, le dernier de l'illustre branche des connétables. Louis XIII lui accorda pour toute grâce d'avoir la tête tranchée « en lieu particulier, ainsi qu'il fut accordé en pareil cas au maréchal de Biron. » (30 octobre 1632.) Richelieu, dans ses mémoires, prononce aussi le nom de Biron, mais c'est pour mettre à couvert sa rigueur et celle du roi derrière le grand nom de Henri IV. Il était fondé à le faire. Sans doute il eût mieux valu pour sa mémoire comme pour celle de Louis XIII, que le sang d'une aussi noble victime eût été épargné : la clémence est rarement une faute devant la postérité. Mais il n'en serait pas moins injuste de reprocher au

roi et à son ministre d'avoir écouté la voix sévère de la raison d'État quand le crime était si grand et l'exemple si nécessaire.

Onze jours après l'exécution de Montmorency, Monsieur quitta de nouveau la France (10 novembre). On aimerait à faire honneur de cette résolution au trouble de sa conscience, mais il n'eut même pas ce triste mérite. Le duc, avant d'être conduit au supplice, avait révélé le secret du mariage de Gaston, obstinément nié par ce prince et par son favori Puy-Laurens : ce fut pour se mettre en sûreté que l'un et l'autre retournèrent aux Pays-Bas. En vain Monsieur prétendit-il donner pour prétexte à son départ la violation de la promesse qui lui avait été faite d'épargner la tête de son infortuné complice; le roi n'eut besoin, pour le confondre, que de lui rappeler les circonstances et les termes mêmes de sa soumission. « Chacun sait, ajouta-t-il, en quel point vous étiez, et si vous pouviez faire autre chose. »

Louis cependant, pressé de retourner à ses chasses d'automne dans les forêts royales, avait quitté Toulouse le lendemain de l'exécution; il laissait derrière lui Anne d'Autriche, à qui le cardinal préparait des fêtes splendides dans ses deux gouvernements du Brouage et de la Rochelle, et dans son manoir seigneurial de Richelieu. Mais, à peine arrivé à Bordeaux, il y tomba malade, et, pendant quelques jours, on le crut en danger de mort. Le cardinal la Valette, le P. Joseph et le secrétaire d'État Bouthillier demeurèrent pleins d'anxiété auprès de son lit; mais ni la reine, ni le reste de la cour n'interrompirent leur voyage,

égayé plutôt qu'attristé par cet événement. Anne d'Autriche, en particulier, se mit peu en peine de dissimuler sa joie, et le garde des sceaux Châteauneuf, qui l'accompagnait, dansa, dit-on, devant elle en témoignage de celle qu'il éprouvait lui-même. Châteauneuf devait au cardinal sa haute fortune, mais il était tombé sous le joug de la duchesse de Chevreuse, pour qui il ressentait, à cinquante ans, comme on l'a si bien dit, « une de ces passions fatales qui précèdent et qui marquent la fuite suprême de la jeunesse[1]. » Cette passion le rendit ingrat envers son bienfaiteur et infidèle envers l'État. Il paya bien vite et bien cher sa folie et sa déloyauté. Il fut arrêté le 25 février de l'année suivante; ses papiers saisis livrèrent le secret de ses intrigues, et il fut enfermé au château d'Angoulême, pour n'en sortir qu'après la mort de Louis XIII.

Le cardinal s'était rétabli à la grande confusion de ses ennemis, et Louis XIII était allé au-devant de lui jusqu'à Étampes, pour l'embrasser et lui témoigner sa joie de le revoir (3 janvier 1633). Au dedans comme au dehors, il y avait pour eux à prendre de graves résolutions. C'était un grand vide dans les conseils du roi que celui que venait d'y faire la mort de l'habile et fidèle Schomberg (17 novembre), succédant à celle du maréchal d'Effiat, non moins fidèle et peut-être plus habile encore (27 juillet 1632). Il y avait aussi à remplacer Châteauneuf, dont l'énergie avait été si utile dans la lutte continuellement renaissante avec le Parlement. Richelieu donna à celui-ci

1. M. Cousin, *Mme de Chevreuse.*

pour successeur le président Pierre Séguier, à qui il promit, en lui remettant les sceaux, la dignité de chancelier, dès que la mort d'Étienne d'Aligre la rendrait vacante, et qui s'engagea en retour à mettre au service du grand ministre toutes les ressources de son intelligence. Il ne faillit point à cet engagement. Une mesure politique et judiciaire de la plus haute importance fut prise alors (janvier 1633); ce fut l'institution d'un parlement à Metz. La juridiction impériale qui subsistait encore dans les Trois-Évêchés, était par là abolie sans retour, et la France annonçait sa résolution de donner au nouveau parlement un ressort égal en étendue à celui des autres parlements du royaume.

Mais c'était en Allemagne que venaient de se passer des événements qui devaient être pour le cardinal le sujet de ses plus graves préoccupations. Depuis que Waldstein, devenu le chef des armées impériales, avait marché contre Gustave-Adolphe, l'Europe attentive avait eu constamment les yeux fixés sur ces deux capitaines, l'un, rénovateur de l'art de guerre dans les temps modernes, l'autre la personnification la plus puissante des condottieri du moyen âge. Pendant trois mois entiers, ils étaient restés sous les murs de Nuremberg, se tenant l'un l'autre en échec et abandonnant leurs armées immobiles aux ravages de la famine et des maladies. Le bouillant Gustave perdit le premier patience et alla se jeter sur la Bavière ; Waldstein s'ébranla contre la Saxe et força le roi de Suède de revenir à la défense de l'électeur Jean-Georges, son allié. Une bataille était devenue inévitable : elle s'engagea le 16 novembre 1632. Ce fut cette journée de

Lutzen dans laquelle le monarque suédois, frappé à mort, sembla laisser à ses soldats son courage et son génie pour vaincre un ennemi jusqu'alors invincible. L'armée impériale était en déroute, Waldstein ne put qu'en rassembler les débris ; mais la perte de Gustave était pour le protestantisme en Allemagne bien plus grande que celle d'une armée ; elle préparait en outre au cardinal de Richelieu un nouveau rôle à remplir. La direction de la guerre de Trente ans allait fatalement échoir à la France. Tout en le pressentant, Richelieu ne s'en appliqua pas moins à reculer, autant qu'il le put, le moment où il aurait à prendre une initiative aussi redoutable. Jamais sa diplomatie n'avait été aussi active et aussi habile qu'elle le fut alors. Il sut deviner que la Suède n'était pas morte avec Gustave-Adolphe, et s'empressa de renouveler les traités de la France avec cette belliqueuse contrée ; il sut rendre surtout un juste hommage au génie du chancelier Axel Oxenstiern, homme de guerre et homme d'État également supérieur, et parvint, malgré les efforts contraires de l'électeur de Saxe, à le porter à la tête de l'union protestante d'Heilbron. Il agit avec moins de succès, mais non moins d'activité auprès de l'union catholique, travaillant à la détacher de l'empereur et à amener entre les deux ligues une réconciliation qui eût contraint Ferdinand lui-même à transiger. Enfin, il se jeta à la traverse des négociations entamées entre l'Espagne et les Provinces-Unies et remit aux mains des Hollandais leurs armes que la fatigue était à la veille d'en faire tomber. Ils renouvelèrent leurs anciens traités avec la France, en se contentant

de l'assistance indirecte qu'elle leur avait prêtée jusqu'alors (août 1633). Cette dernière transaction fut l'ouvrage de Charnacé : c'était le marquis de Feuquières qui avait négocié avec l'Allemagne.

En emprisonnant Châteauneuf, en exilant à Dampierre Mme de Chevreuse et en sévissant contre d'autres agents secondaires de leur dangereuse intrigue, le cardinal ne s'était qu'à demi vengé. Restait à châtier un incorrigible ennemi, qui avait la main dans toutes les trames du dedans et tournait au dehors sa malfaisante activité contre les alliés de la France. Richelieu décida sans peine Louis XIII à appesantir son bras sur le duc de Lorraine, de manière à l'empêcher désormais de nuire au royaume. Charles IV avait résisté depuis neuf ans à toutes les sommations qui lui avaient été faites de venir rendre hommage au roi pour son duché de Bar : un arrêt du Parlement en ordonna la saisie (31 juillet 1633), et Louis se mit en marche avec une armée pour l'exécuter. En vain le cardinal de Lorraine, au nom du duc, porta-t-il à Louis XIII les assurances de soumission les plus humbles, consentant à livrer la princesse Marguerite et à céder trois nouvelles places fortes, chargé même d'offrir l'abdication de Charles IV en sa faveur si sa personne était plus agréable au roi que celle de son frère; il lui fut répondu qne la remise de Nancy serait le seul gage d'une soumission sincère qui serait accepté, et Richelieu en annonçant l'intention de Louis de rétablir la monarchie en sa première grandeur, ne dissimula même pas les vues ultérieures de sa politique sur le duché de Lorraine. Il n'y eut subterfuge dont

n'usa le duc Charles pour gagner le moment où le duc de Feria le viendrait secourir avec une armée espagnole ; mais il avait affaire à qui ne se laissait pas jouer, et comme il était venu au quartier du roi, en apparence pour tout conclure et remettre lui-même Nancy aux troupes royales, en réalité pour obtenir de rentrer dans la place assiégée et s'y défendre jusqu'à la dernière extrémité, Richelieu ne se fit nul scrupule de le retenir prisonnier sous garde honorable, jusqu'à ce que la ville eût été livrée au maréchal de la Force (24 septembre). Louis XIII entra en maître à Nancy, où Anne d'Autriche vint le rejoindre, et ce n'est pas le trait le moins caractéristique du misérable personnage de Charles IV, d'être allé se montrer alors à la cour de France tenue dans le palais de ses pères. La princesse Marguerite, sa sœur, n'avait pas attendu que la reddition de Nancy fût convenue pour en sortir. Elle avait échappé, déguisée en homme, à la surveillance des avant-postes français, et était allée trouver Monsieur à Bruxelles, où ils déclarèrent publiquement leur union devant l'archevêque de Malines. Louis XIII ressentit cette bravade de son frère, comme une atteinte au droit souverain de sa couronne, et il résolut de poursuivre sur-le-champ l'annulation de ce mariage. Le duc de Lorraine fut ajourné devant le parlement de Paris, comme coupable de rapt envers la personne de Monsieur, qu'il avait enlevé pour lui faire épouser sa sœur, contre la volonté du roi (4 janvier 1634). Charles IV s'était retiré pendant ce temps dans sa petite ville de Mirecourt, et il y attendait le succès d'une attaque combinée contre l'Alsace entre le duc de Feria et le général

des impériaux, Altringer. Cette attaque échoua, et le duc Charles, à bout d'illusions, prit le soudain et singulier parti d'abdiquer en faveur du cardinal son frère. Il préférait à un vasselage humiliant le rôle aventureux de condottiere dans l'armée impériale. Les peuples de la Lorraine lui conservèrent leur fidélité et leur amour même, malgré tous les maux qu'il avait attirés sur eux. Le cardinal François, pour confondre, ainsi que l'avait fait son frère, ses droits avec ceux de la ligne féminine de sa maison, se décida immédiatement à épouser sa cousine Claude. Il se donna à lui-même, comme évêque, la dispense des bans, se promit celle du pape pour la consanguinité, et se présenta, avec le vêtement laïque, à la cérémonie nuptiale qui fut célébrée le 1er février. Les deux époux, arrêtés par le maréchal de la Force, lui échappèrent bientôt par une romanesque évasion (1er avril) et se retirèrent à Florence, dans l'attente d'une restauration qui ne devait jamais arriver pour eux.

Si l'occupation de la Lorraine était un important résultat obtenu par la politique française, on n'en est pas moins obligé de reconnaître qu'il y avait eu dans cet acte abus de la force et déloyauté. L'état de guerre où se trouvait Richelieu, de toutes parts entouré d'ennemis, le rendait trop aisément indifférent aux moyens qu'il employait pour réussir. Il est difficile de savoir ce qu'il y eut de réel dans plusieurs complots qui furent formés alors contre sa vie, et dont il fit remonter le crime à Marie de Médicis. Les coupables furent exécutés; mais ce que le fait eut de plus grave, fut la décision du conseil du roi, par laquelle toute récon-

ciliation était déclarée impossible avec la reine-mère, tant qu'elle n'aurait pas désavoué sa participation aux tentatives contre les jours du cardinal, et livré les auteurs nommément désignés au procès. Le P. Chanteloube, son plus intime confident, était du nombre : c'était lui donner le choix entre le déshonneur et la continuation de son exil. Le coup, qu'il fût ou non mérité, était terrible. Richelieu en frappa alors un autre qui n'eut pas dans le royaume un moindre retentissement. Le vieux duc d'Épernon, presque octogénaire, mais n'en conservant pas moins la violence hautaine encouragée chez lui pendant trente ans par la faveur de Henri III et la patience de Henri IV, venait de se porter à un outrage public contre l'archevêque de Bordeaux qui l'avait excommunié. L'ordre lui fut donné aussitôt de quitter son gouvernement et de se retirer dans une de ses terres en Saintonge ; puis, survint un arrêt du conseil du roi « statuant que le duc, ayant été valablement excommunié, demeurait suspendu de toutes ses charges, jusqu'à ce qu'il eût obtenu son absolution. » Cette absolution, sollicitée par lui à Rome, se fit attendre quatre mois, et l'orgueilleux seigneur fut obligé de la recevoir, à genoux, sous le portail de l'église de Coutras, de la bouche même de celui qu'il avait outragé. S'il restait encore en France des prétentions à l'indépendance féodale, elles furent aussi profondément atteintes par cette humiliation du duc d'Épernon, qu'elles l'avaient été par le supplice du duc de Montmorency, et il y eut de moins l'échafaud.

Plus Richelieu voyait approcher l'inévitable néces-

sité d'engager la France dans la guerre de Trente ans, plus il travaillait à avoir les bras libres pour cette grande affaire, et il y subordonnait toute sa politique. Il lui importait peu que Marie de Médicis exilée fît retentir l'Europe de ses violentes doléances; il l'eût crainte dans le royaume, à portée de l'oreille de Louis XIII : à Bruxelles, il ne la craignait pas. Il en était autrement de Monsieur, ennemi méprisable par lui-même, mais héritier présomptif de la couronne, et pouvant devenir très-redoutable dans les rangs espagnols. Loin d'aigrir le roi contre ce prince, le cardinal, au contraire, eût voulu amener entre les deux frères une réconciliation sérieuse. De nouvelles avances furent faites à Gaston; une déclaration, portée au Parlement le 18 janvier 1634, lui laissa trois mois pour se soumettre, avec promesse d'abolition entière pour lui et ceux de sa maison; il y eut enfin une négociation suivie entre Puy-Laurens, qui disposait toujours des volontés de son faible maître et des agents de Richelieu. Un guet-apens dont Puy-Laurens faillit être victime et qu'on attribua aux gens de la reine-mère, rejeta le prince et son favori épouvantés plus avant que jamais dans les bras des Espagnols. Le traité conclu alors (12 mai 1634) par Monsieur avec le marquis d'Aytone, gouverneur des Pays-Bas, a été pour un fils de France un tel monument d'infamie, qu'il ne pouvait avoir, comme on l'a très-bien dit[1], « qu'une seule excuse, la résolution bien prise de ne pas l'exécuter. » On eut, à ce qu'il semble, peu de

1. M. Bazin.

soin de le tenir caché, car la minute même, revêtue de la ratification du roi d'Espagne, tomba aux mains du cardinal. Celui-ci en prit occasion pour conseiller à Louis XIII d'organiser contre Monsieur, qui spéculait sur la mort de son frère, « une manifeste et étroite liaison de tous ceux qui étaient assurés au roi, » autrement dit une sorte de ligue nationale, destinée à fermer à l'héritier présomptif l'accès du trône, s'il entreprenait d'y monter « par mauvaise voie. » Ce n'était là évidemment qu'une mesure comminatoire, un épouvantail pour la pusillanimité de Monsieur; en tout cas serait-il oiseux de la commenter, puisqu'elle demeura sans exécution. Louis XIII, dans sa juste irritation contre son frère, n'en donna que des ordres plus pressants pour que le Parlement procédât à l'annulation du mariage contracté contre sa volonté. Les dépositions écrites du roi et du cardinal furent reçues par les magistrats chargés de l'instruction; il y eut ajournement personnel prononcé contre les ducs Charles et François de Lorraine; la princesse Marguerite fut sommée elle-même de comparaître, et tous ayant fait défaut, le mariage fut déclaré, par un arrêt rendu le 5 septembre 1634, « non valablement contracté. » Le duc Charles IV, coupable de lèse-majesté pour rapt sur la personne du duc d'Orléans, encourait par ce fait la peine de confiscation de toutes ses terres, soit au dedans, soit au dehors du royaume. La conquête de la Lorraine recevait de cet arrêt une étrange légitimité. Si quelque chose fut plus étrange encore, ce fut de voir, six semaines après cette décision judiciaire (21 octobre), Monsieur revenu à la cour et reçu cordialement dans

les bras du roi son frère. Mécontent de l'Espagne qui exécutait mal le pacte conclu avec lui, et le traitait en otage plutôt qu'en allié, il était rentré secrètement en négociation avec les agents du cardinal, et, satisfait ou feignant de l'être des assurances obtenues au sujet de son mariage, il s'était échappé de Bruxelles, comme un fugitif. Toutes les promesses qui lui avaient été faites furent loyalement acquittées ; Puy-Laurens reçut, avec la main d'une des parentes de Richelieu, la duché-pairie, objet de sa longue ambition. Faut-il croire qu'après cette satisfaction obtenue, le favori, infidèle à ses serments, continua ses pratiques criminelles avec l'étranger, ainsi que l'écrivit Louis XIII dans une circulaire adressée aux gouverneurs de province ? Ou bien le cardinal, comme l'ont cru quelques historiens, ne put-il souffrir l'idée de laisser debout et en crédit à la cour un homme avec qui il avait capitulé ? Ce qu'il y a de certain, c'est que le 14 février 1635, Puy-Laurens fut arrêté soudainement au Louvre, et enfermé à Vincennes où il mourut, quatre mois après, « sauvé par sa bonne fortune, dit le cardinal dans ses mémoires, d'une mort honteuse qu'il ne pouvait éviter. »

Rien n'empêchait plus le roi et son ministre de prendre la grande détermination que les événements extérieurs semblaient leur imposer. Richelieu avait essayé de préparer le royaume aux sacrifices que la guerre allait lui imposer par des mesures financières d'une parfaite sagesse (janvier 1634) ; mais il ne lui avait pas été donné de calculer avec exactitude les dépenses énormes qu'exigeraient l'étendue et la durée

de cette guerre, et les bienfaits momentanément assurés au peuple par la remise d'une partie des tailles et leur plus équitable répartition devaient bientôt faire place à une cruelle aggravation des charges publiques. Comment entretenir sans des frais inouïs quatre armées en Allemagne en même temps qu'aux Pays-Bas, à la frontière des Alpes en même temps qu'à celle des Pyrénées ? La mort de Gustave-Adolphe n'avait pas d'abord porté tous ses fruits ; l'élan victorieux des Suédois s'était soutenu, et sous le duc Bernard de Saxe-Weymar, le héros de Lutzen, ils s'étaient avancés en Bavière jusqu'à Ratisbonne et à Passau. L'inaction calculée de Waldstein les favorisait : l'altier capitaine, que Ferdinand II avait si profondément blessé dans son orgueil, préparait la grande trahison qui, dans sa pensée, devait aboutir au renversement de son maître. Elle n'aboutit qu'à un arrêt de proscription lancé contre lui, et exécuté par trois assassins (15 février 1634). Un éclatant retour de fortune commença alors pour l'empereur, et Bernard de Saxe-Weymar, ayant commis l'imprudence d'attaquer avec vingt-cinq mille hommes, quarante mille impériaux fortement retranchés à Nordlingen, y essuya une sanglante défaite (6 septembre 1634). L'alarme fut si vive parmi les protestants d'Allemagne et l'ascendant de la maison d'Autriche parut relevé d'une manière si soudaine et si menaçante, que Richelieu n'hésita plus à faire descendre dans la lice le grand corps de la monarchie française. Le 1er novembre, il reçut à Paris deux envoyés l'un suédois, l'autre allemand, et signa avec eux une convention, en vertu de la-

quelle la France, au lieu d'un million par an, s'engageait à fournir à l'union d'Heilbron une armée de douze mille hommes, mais à la condition de prendre la direction des opérations de la guerre. Un autre traité fut conclu peu après à Paris (8 février 1635), entre la France et les Provinces-Unies pour l'envahissement simultané et l'affranchissement des Pays-Bas espagnols; chacune des deux parties contractantes devait mettre sur pied trente mille combattants pour cette grande entreprise. Le cardinal eût voulu faire entrer aussi le duc de Savoie dans son vaste plan d'agression contre la maison d'Autriche; mais il trouva Victor-Amédée et les autres princes italiens, alliés ordinaires de la France, hésitant à s'engager dans la lutte. Il y eut toutefois des arrangements éventuels pris avec eux pour la conquête et le partage du Milanais.

Restait à trouver un motif plausible à la déclaration de guerre. Ce n'est pas que de fait les hostilités ne fussent déjà engagées : les maréchaux de la Force et de Brézé étaient allés, dès le 23 décembre, faire lever le siége de Heidelberg aux impériaux; le comte de Gallas, de son côté, s'était saisi de Philipsbourg mis en dépôt par les Suédois aux mains des Français (24 janvier 1635), et les Français avaient répondu à cet acte d'agression en s'emparant de Spire (12 mars); on avait vu enfin rentrer en scène, pour garder la Lorraine contre les impériaux, un illustre capitaine, dont le nom seul disait assez pour quelle cause la France allait tirer l'épée; c'était le duc de Rohan, et ce seigneur, dans un petit écrit qui avait pour titre

Des intérêts des princes et États de la chrétienté, venait de glorifier la politique de Richelieu, et de proposer à Louis XIII, comme l'immortel honneur de son règne, « de choquer partout les desseins d'Espagne. » Il n'y avait donc que bien peu de chemin à faire pour arriver des deux côtés à la guerre déclarée. Les Espagnols ne tardèrent pas à fournir au cardinal l'occasion qu'il attendait. Le comte d'Embden, un de leurs généraux, attaqua par surprise la ville de Trèves, dont l'archevêque-électeur était sous la protection d'une petite garnison française, et non content de prendre possession de la place, il envoya le prélat, prince indépendant et souverain, prisonnier à Luxembourg (26 mars). Le cardinal-infant, gouverneur des Pays-Bas, sommé, au nom de Louis XIII, de rendre à l'électeur, allié de la France, sa liberté et sa capitale, fit une de ces réponses dilatoires qui équivalent à un refus. Ce refus, il le savait, était une déclaration de guerre. L'ambassadeur espagnol quitta Paris sans prendre congé. Mais Richelieu entendait donner à la rupture des deux couronnes un caractère autrement solennel. Alençon, héraut d'armes de France, revêtu de ses insignes, fut envoyé à Bruxelles pour y porter au cardinal-infant, selon l'ancien cérémonial, l'acte par lequel Louis XIII se déclarait résolu « à tirer raison par les armes » de l'offense commise contre lui en la personne de son allié, l'électeur de Trèves. Le cardinal-infant étant resté tout un jour sans recevoir ce message, le héraut quitta Bruxelles, et planta, sur la frontière des deux États, un poteau portant copie de la déclaration de guerre (19 mai). Ainsi fut donné le signal d'une

lutte entre la France et l'Espagne, qui ne devait pas durer moins de vingt-quatre ans.

Tous nos historiens ont remarqué que cette année 1635, où le cardinal de Richelieu jetait le gant si résolument à la maison d'Autriche, est celle aussi où il fonda l'Académie française. Nous ne mentionnons ici ce fait qu'en témoignage des travaux nombreux et divers auxquels suffisait à la fois cette vaste intelligence. Ce que nous avons à dire des lettres, des arts et de l'ensemble de la civilisation française à cette époque trouvera sa place dans une autre partie de notre récit.



CHAPITRE XVI.

DEPUIS LA DÉCLARATION DE GUERRE A L'ESPAGNE JUSQU'A L'INSURRECTION DE LA CATALOGNE ET A LA RÉVOLUTION DE PORTUGAL (1635 à 1640.)

La France n'était point prise au dépourvu par la guerre qu'elle venait de déclarer : il y avait plus de deux ans que la prévoyance du cardinal de Richelieu l'y préparait. Ainsi que nous l'indiquions plus haut, l'habile administration du maréchal d'Effiat avait introduit une amélioration momentanée dans l'état des finances, et l'on avait pu mettre sur pied quatre armées à la fois, fournies de tout ce qui était nécessaire pour entrer en campagne. Les maréchaux de Châtillon et de Brézé commandaient les troupes rassemblées en Champagne et en Picardie et destinées à marcher contre les Pays-Bas ; le vieux la Force était opposé en Alsace au duc de Lorraine ; le marquis de Feuquières, à la fois diplomate et soldat, avait conduit des renforts au duc Bernard de Saxe-Weymar, et Rohan allait disputer aux Espagnols les passages de la Valteline. Mais de tous ces chefs, Rohan seul était un véritable homme de guerre ; il était le dernier survivant de ceux qui s'étaient formés à l'école de Henri IV, et les officiers français qui étaient allés s'instruire, sur les champs

de bataille de l'Allemagne, aux leçons vivantes de Gustave-Adolphe, étaient trop jeunes encore et trop inconnus pour être des généraux. Richelieu le savait; il savait également que les troupes impériales étaient conduites par des chefs expérimentés, et que les armées espagnoles étaient fortes encore de leur vieille organisation et de leurs traditions militaires. Mais il n'avait pas eu besoin de toute la clairvoyance de son génie pour reconnaître à quel point les sept années d'une lutte acharnée et sans relâche avaient affaibli Ferdinand II; et quant à l'Espagne, il la voyait appauvrie, dépeuplée et si mal gouvernée que l'étendue même de sa vaste domination n'était pour elle qu'une cause d'embarras et de faiblesse. La France, au contraire, dont il tenait les forces rassemblées sous sa puissante main, lui apparaissait jeune, en voie de croissance et de progrès, et dans une de ces époques de fécondité, où les grandes choses, dont l'heure est venue, font naître les grands hommes. Il avait donc foi dans l'avenir. Il est à remarquer toutefois que, se plaçant dans la rédaction de ses mémoires en face de la postérité, il s'est plu à représenter l'Espagne plus que jamais envahissante et redoutable, afin de justifier la guerre qu'il lui déclara alors. « Cette grandeur si injuste, s'écrie-t-il, sans respect de traités, de serments et d'alliances, ne nous imposait-elle pas une assez grande nécessité de faire la guerre pour nous en défendre ? Y a-t-il prudence et justice qui permettent d'attendre que les autres soient dévorés, pour l'être les derniers ? » Ou nous nous trompons, ou dans cette apologie percent, à travers les fermes résolutions

de l'homme d'État, les scrupules du prêtre embarrassé d'avoir mis la France catholique à la tête du protestantisme européen. A l'heure même où les hostilités allaient s'engager, Ferdinand II, qui n'était pas indigne de lutter avec Richelieu, négociait le traité de Prague, par lequel il travaillait à détacher de l'union d'Heilbron les électeurs de Saxe et de Brandebourg. Ce traité déclarait la profession du luthéranisme libre dans tout l'Empire, sauf certaines restrictions particulières aux États autrichiens, ajournait à quarante ans l'exécution de l'édit sur la restitution des biens ecclésiastiques, accordait enfin une amnistie générale, dont les princes calvinistes paraissaient seuls exceptés. Non-seulement l'empereur désarmait par là une partie considérable du protestantisme germanique, mais il gagnait le droit de publier qu'après les concessions qu'il avait faites, ceux qui restaient contre lui les armes à la main prétendaient non plus à la tolérance mais au triomphe de l'hérésie, et que c'était pour assurer ce triomphe que le roi très-chrétien et le cardinal son ministre faisaient la guerre à l'Empire. Encore que peu sincère, ce langage n'en avait pas moins de chance de faire impression à Rome et dans toute la catholicité; il pouvait même troubler un jour la conscience timorée de Louis XIII. Richelieu ne s'en laissa pas ébranler; il répondit au traité de Prague par celui de Warsovie, qui prolongeait de vingt-six ans la trêve conclue entre les couronnes de Pologne et de Suède, et rendait à Oxenstiern la libre disposition de toutes les forces de son pays contre l'Empire. On vit même le chancelier suédois apporter à Com-

piègne ses hommages au roi de France. Le célèbre Grotius servit de truchement à Louis XIII et à Oxenstiern : quant à Richelieu, le latin, langue savante de l'Europe, le mit en relation directe et personnelle avec son illustre allié, et ils eurent ensemble plusieurs conférences. Nous ne connaissons aucun document de l'histoire contemporaine qui fournisse des détails sur les entretiens de ces deux grands politiques.

La campagne s'ouvrit aux Pays-Bas le lendemain même de la déclaration de guerre, et elle s'ouvrit par une victoire (20 mai). Les maréchaux de Châtillon et de Brézé, qui se portaient sur la Meuse pour y donner la main au prince d'Orange, Frédéric-Henri de Nassau, trouvèrent sur leur route, au village d'Avein, dans le Luxembourg, le prince Thomas de Savoie, commandant des troupes espagnoles, fortement retranché pour leur fermer le passage. Sa prétention était téméraire, avec des forces de moitié inférieures à celles des deux maréchaux. Il fut écrasé, et ne perdit pas moins de six mille hommes. Rien n'empêchait désormais la réunion des troupes françaises aux Hollandais, et cinquante mille combattants rassemblés sous les ordres du prince d'Orange, envahirent le Brabant. Ils s'étaient annoncés aux peuples de la Belgique comme des libérateurs, qui venaient les aider à secouer un joug détesté. Mais quand la ville de Tirlemont, emportée de vive force, eut été saccagée par les soldats de l'une et l'autre armée avec une rivalité effroyable de férocité et de luxure, les populations irritées ne virent plus que des ennemis dans ces prétendus libérateurs, et elles se

joignirent aux Espagnols pour les repousser. Le prince d'Orange et les deux maréchaux arrêtés devant Louvain furent contraints d'en lever le siége par l'arrivée du général impérial Piccolomini, et le puissant effort fait par la France à cette frontière s'évanouit en fumée. Richelieu attribue ce revers à Frédéric Henri, très-versé dans l'art des siéges, mais inhabile aux grandes opérations de la guerre. Les armes françaises ne furent pas plus heureuses en Allemagne : le traité de Prague avait porté ses fruits ; la grande majorité des protestants, épuisée par dix-sept ans de guerre, avait accepté la pacification qui lui était offerte ; ce n'étaient pas seulement les électeurs de Saxe et de Brandebourg, c'étaient la plupart des princes et des villes libres qui avaient rendu leur allégeance au chef de l'Empire ; le drapeau de l'union évangélique n'était plus tenu que par le landgrave de Hesse et le duc Bernard de Saxe-Weymar, et les Suédois étaient rejetés ou sur la Baltique, ou sur les bords du Rhin. Encore Gallas leur enleva-t-il la plupart des places qu'ils occupaient sur ce fleuve. Tout ce que purent les Français fut de se maintenir en Alsace et de garder la Lorraine, où le duc Charles, rappelé par l'affection de ses peuples, ne parvint à remporter que d'insignifiants avantages. A la frontière des Alpes, le duc de Rohan tint tête avec sa vigueur accoutumée aux Espagnols et aux Autrichiens qui avaient combiné leurs efforts contre la Valteline. Partout vainqueur avec une poignée de soldats, il vit échouer par les fautes d'autrui l'importante opération dont il préparait le succès, la conquête du Milanais. Il y eut là désaccord entre

Créquy, le duc de Parme et le duc de Savoie; ce dernier prince surtout, par sa molle indécision et par ses lenteurs, rendit tout progrès impossible. De quelque côté que Richelieu portât ses regards, la fortune lui avait failli: avec un armement de cent cinquante mille hommes, armement jusqu'alors sans exemple, il n'avait pu gagner un pouce de terrain sur l'ennemi, et il voyait au contraire la frontière du royaume au moment d'être entamée : l'insuffisance des généraux avait été partout aggravée par le partage mal entendu du commandement; l'indiscipline, trop ordinaire à la noblesse française, avait été accrue par le mécontentement politique chez grand nombre de gentilshommes; le soldat lui-même n'avait paru connaître de ses devoirs que celui de la bravoure sur le champ de bataille, et il s'était montré inhabile à supporter les fatigues et les privations. Devant ces tristes révélations qui confondaient sa prévoyance, un génie moins ferme que celui de Richelieu eût chancelé; il eût reculé devant l'abîme qui semblait s'ouvrir pour la fortune publique, lorsque le mauvais succès d'une seule campagne avait suffi à bouleverser l'ordre à peine rétabli dans les finances; il eût été effrayé des sourdes rumeurs de l'opinion mécontente, qui voyait, dans ces premiers revers des armes françaises, le juste châtiment d'une guerre impie faite aux intérêts catholiques par la main de chefs huguenots pour la plupart[1]. Marie de Médicis, de sa retraite à Anvers, faisait retentir ce grief avec plus de violence que jamais aux oreilles de son fils, et elle

1. Bernard de Saxe-Weymar, Rohan, Châtillon, Laforce, etc.

s'offrait comme médiatrice entre l'Espagne et la France. Richelieu ne tint compte de ses offres, ni de ses plaintes, et il se prépara à une seconde campagne.

Elle devait être plus malheureuse encore que la première. Ç'avait été un admirable coup de politique que de lier à la fortune de la France l'élève et le lieutenant de Gustave Adolphe, Bernard de Saxe-Weymar, en lui concédant l'Alsace en fief, sous la suzeraineté de Louis XIII (25 octobre 1635). La France gagnait ainsi, avec un grand capitaine, une excellente armée, pépinière héroïque d'officiers et de soldats, destinée à l'exemple et au recrutement de ses autres armées. Bernard, dans la campagne de 1636, ne resta pas au-dessous de son glorieux renom ; secondé par le cardinal de la Valette, le plus favorisé, non le plus habile des généraux qu'employait alors Richelieu, il sut ravitailler, malgré Gallas, les places alsaciennes, reprit Saverne et nettoya la Lorraine des bandes de Charles IV. Mais il fut le seul des capitaines au service de la France pour qui il y eut cette année quelque gloire. M. le prince, assisté du grand maître d'artillerie la Meilleraie, avait reçu l'ordre d'envahir la Franche-Comté, infidèle à la neutralité qui la protégeait, et l'on s'était flatté que cette province, oubliée des Espagnols, serait d'une annexion facile au duché de Bourgogne. Condé, dont tout le mérite militaire était dans sa fidélité au cardinal, fut arrêté tout d'abord devant Dôle, et au bout de deux mois de siége, il n'était pas encore maître de cette place, quand la majeure partie de son armée fut appelée par un ordre subit du roi sous les murs de Paris. Paris, en effet, comme

un siècle auparavant, au temps de Charles-Quint, était menacé par l'approche d'une armée impériale. Le cardinal-infant, ayant réuni sous son commandement les troupes allemandes de Piccolomini et les Espagnols du prince Thomas, avait franchi le 3 juillet la frontière de France, précédé d'un manifeste dirigé contre Richelieu, et il s'était rapidement saisi des deux places-frontières de la Capelle et du Catelet (10 et 25 juillet). Dans ses espérances prématurées de conquête, le grand ministre n'avait pas cru possible l'invasion de la France, et il avait laissé les villes fortes qui couvraient la capitale mal pourvues des moyens de se défendre. Aussi ne tarda-t-on pas à apprendre au Louvre que l'ennemi était arrivé sur la Somme, et qu'il assiégeait Corbie (2 août). Les Croates du fameux chef de partisans Jean de Werth avaient même, disait-on, poussé leurs courses jusqu'à Pontoise. Il n'y eut pas seulement alarme dans Paris, lorsque s'y répandirent ces nouvelles; il y eut une explosion de tous les sentiments violents que la peur inspire. La ville entière n'eut qu'une voix pour maudire le grand auteur des calamités publiques, le cardinal, qui appelait tous les fléaux, toutes les colères de Dieu sur la France. On dit qu'en entendant ce concert d'imprécations dans les rues, Richelieu s'effraya un moment sur sa situation, et qu'il eut besoin que le P. Joseph et Mazarin raffermissent son courage. Ce trouble, s'il exista, ne fut pas chez lui de longue durée (4 août); il monta en carrosse, et sans gardes, traversa tranquillement le flot de cette multitude si menaçante. « On vit alors, dit Fontenay-Mareuil, ce que peut une grande vertu; » ces gens qui

ne parlaient que de le tuer, se turent dès qu'ils le virent approcher, ou n'élevèrent plus la voix que pour prier Dieu de lui donner bon succès. Le cardinal profita sans retard du changement qui se faisait dans le sentiment populaire, et il se rendit à l'hôtel de ville pour y requérir, au nom du roi, l'assemblée des métiers. Les métiers, chacun sous leur bannière, coururent au Louvre, défilèrent dans la grande galerie du palais, devant Louis XIII, et, dans un noble transport d'enthousiasme, engagèrent au monarque corps et avoir pour lui fournir une armée. Le froid Louis XIII se sentit ému, et embrassa les chefs de toutes les corporations. Ce fut alors à qui rivaliserait de sacrifices; le corps de ville, le Parlement, la cour des aides et la chambre des comptes, les congrégations religieuses se taxèrent pour fournir armes, soldats et chevaux; pendant que des milliers de volontaires allaient donner leurs noms au vieux maréchal de la Force, les habitants des campagnes environnantes étaient appelés dans la capitale pour y réparer les fortifications. L'élan avait été si admirable et si unanime qu'une armée de quarante mille hommes fut prête à se mettre en marche au commencement de septembre. Le cardinal-infant jugea prudent de reculer devant ce mouvement national.

Corbie, cependant, mal défendue, avait capitulé le 15 août. Ce n'était qu'une chétive place, sans importance aucune pour la défense du royaume; mais il y allait de l'honneur de la France à ne pas la laisser aux mains de l'ennemi. Richelieu en ordonna aussitôt le siége. Malheureusement il se trouvait ici encore sans

chef à donner à cette armée que le patriotisme avait fait sortir de terre. Le comte de Soissons, à qui en revenait le commandement, ne lui offrait ni la garantie du talent, ni moins encore celle du dévouement; il imagina de le placer, avec l'armée, sous les ordres du frère du roi. Les deux princes, ayant pour lieutenants les maréchaux de la Force et de Châtillon, allèrent donc investir Corbie, où le prince Thomas de Savoie avait laissé une garnison de trois mille hommes. Une nouvelle expérience avertit bientôt le cardinal de l'inconvénient de ces commandements partagés que lui conseillait la défiance.

Les opérations du siége n'avançaient pas : il s'y rendit avec le roi. Mais l'accord, qui n'existait point entre Monsieur et le comte de Soissons en face de l'ennemi, s'établit alors entre eux pour un crime. Deux gentilshommes qui leur étaient attachés, Montrésor et Saint-Ibal, leur indiquèrent le moyen « de décider en une heure de temps les guerres civiles et étrangères, » c'était « de se rendre maître de la personne du cardinal de Richelieu, » autrement dit de l'assassiner. Tout fut concerté pour le coup, qui devait se faire à Amiens, au sortir du conseil du roi. Les meurtriers étaient prêts, et n'attendaient qu'un regard de Gaston, signal convenu pour frapper. Au lieu de le donner, il se détourna précipitamment, et sauva ainsi Richelieu qui ne soupçonnait rien de ce sinistre projet. On aurait peine à croire à la réalité d'un si odieux guet-apens, si Montrésor n'avait consigné le fait dans ses mémoires, avec une sorte de satisfaction pour lui-même et de mépris pour celui « qui n'eut la force de commander,

ni d'entreprendre. » Les deux princes et leur cabale se fussent consolés volontiers de leur dessein avorté en faisant échouer le siége de Corbie : le mauvais vouloir n'y manqua pas ; mais Richelieu veillait à tout, et il ne permit point que le temps, comme on le conseillait au roi, se perdît dans les longueurs d'un blocus. Il fit livrer un assaut, à la suite duquel la place demanda à capituler (14 novembre). On chanta le *Te Deum* à Paris pour cet échec réparé, comme pour un triomphe. L'*année de Corbie* et le terrible nom de Jean de Werth y laissèrent dans l'esprit des peuples un long souvenir.

A la frontière de l'est, l'amour-propre national eut aussi sa consolation; le duc de Lorraine et le comte de Gallas, avaient pénétré en Bourgogne, se flattant de surprendre Dijon, et d'établir leurs quartiers d'hiver au cœur de la province (22 octobre). Tous leurs efforts vinrent se briser contre la petite place de Saint-Jean-de-Losne, dont les habitants leur opposèrent une résistance héroïque (14 novembre), et ils regagnèrent en vaincus la Franche-Comté. En Italie, où l'on avait espéré de grands résultats, rien ne se fit de décisif. Rohan ne put que garder ses positions, et faute d'accord entre le duc de Savoie et le duc de Parme, les états de ce dernier restèrent en partie occupés par les Espagnols. Dans le midi du royaume on n'eut que des revers . la perte de Saint-Jean-de-Luz était par elle-même sans importance, mais c'était une insulte impunie au territoire national, et sur la côte de Provence, les îles de Lérins étaient de même aux mains de l'ennemi. Ce fut en vain que la flotte du Ponant, aux

ordres du comte d'Harcourt et de l'archevêque de Bordeaux, chef du conseil de la marine, partit de la Rochelle pour se joindre aux galères de la Méditerranée et de concert avec elles, reconquérir sur les Espagnols le poste maritime dont ils s'étaient rendus maîtres. Les démêlés qui éclatèrent entre le maréchal de Vitry, gouverneur de Provence, et Sourdis, le prélat amiral, frappèrent d'impuissance cet armement naval, l'une des créations du génie de Richelieu. Cette funeste année ne s'acheva pas sans apporter un dernier surcroît d'embarras à la situation déjà si difficile du cardinal. Monsieur et le comte de Soissons, ne pouvant se persuader qu'il ignorât, ni moins encore qu'il pardonnât le complot formé par eux contre ses jours, avaient quitté la cour aussitôt après la prise de Corbie. Ils eussent bien voulu tenter une prise d'armes féodale; mais personne ne remua en leur faveur. Cependant, à la veille d'une campagne pleine de hasards et au milieu du mécontentement toujours croissant que causait l'aggravation des impôts, Richelieu ne crut pas devoir pousser à outrance deux ennemis aussi dangereux. Il négocia tout d'abord avec Gaston et le regagna par la reconnaissance de son mariage. Quant au comte de Soissons, il fallut se contenter de la promesse écrite de sa main de rester fidèle au roi, et lui permettre de résider pour quatre ans à Sedan auprès du duc de Bouillon, intrigant redoutable, qui, en devenant catholique, n'était pas devenu un sujet plus affectionné et plus fidèle.

L'année 1637 ne devait pas voir encore la politique de Richelieu justifiée par le succès. Elle avait grand

besoin de l'être cependant, pour donner patience au peuple contre sa détresse : Rouen avait été au moment de se soulever contre les nouveaux édits bursaux et l'emprunt forcé fait aux bonnes villes. Dans les campagnes de la Guyenne, les paysans s'étaient armés et avaient poussé un cri de mort contre les percepteurs, dont la dureté rendait les taxes encore plus odieuses. Il avait fallu livrer bataille à ces malheureux *croquants*, et en exterminer une partie pour faire rentrer les autres dans le devoir. L'établissement des intendants de province, déjà essayé sur plusieurs points, se généralisa alors, sous l'empire des difficultés que rencontrait l'action du pouvoir royal; Richelieu ne voulut plus s'en remettre du soin de faire exécuter ses volontés absolues qu'à des agents relevant de lui seul et concentrant dans leurs mains toute l'administration civile, y compris celle des finances. On conçoit les haines qui durent entourer ce berceau de notre centralisation moderne. Comment faire comprendre aux intelligences populaires ce qu'il y avait de national dans les plans du tout-puissant ministre, comment leur faire entrevoir un avenir de grandeur à travers les douloureuses épreuves du présent, comment leur faire oublier leurs souffrances par des défaites ? A Paris, où l'opinion publique était plus éclairée, elle n'était pas plus satisfaite; c'était là qu'on reprochait à Richelieu de prodiguer l'or et le sang de la France pour relever dans l'Empire l'hérésie qui y était abattue; c'était là qu'on avait contre lui un autre grief, en voyant les constructions du Palais-Cardinal contraster par leur faste avec la misère publique. Aussi le moment où s'ouvrait la

nouvelle campagne était-il pour lui un moment plein d'anxiété.

Ce n'était plus Ferdinand II qu'il avait à combattre en Allemagne. Ce prince venait de mourir (15 février 1637), mais après avoir atteint le but qui lui avait si longtemps échappé, celui de faire élire son fils roi des Romains. Ferdinand III, en succédant à son père, vit son titre aussitôt contesté par la France et par la Suède. La victoire éclatante remportée par Baner à Wistock sur les Autrichiens et les Saxons, avait rendu à Oxenstiern le droit de parler haut dans l'Empire, et, pas plus que Richelieu, le chancelier suédois n'avait voulu reconnaître une élection à laquelle ni l'archevêque de Trèves prisonnier, ni le palatin dépouillé n'avaient pris part. Si le nouvel empereur en eût cru la majorité des membres de la diète qui l'avait élu, il se fût appliqué sans retard à rendre la paix à l'Allemagne dont les misères dépassaient toute mesure; mais à Vienne et à Madrid, pas plus qu'à Paris, on ne songeait à traiter, lorsque les armes n'avaient rien décidé encore, et l'on n'accorda aux pacifiques instances du pape Urbain VIII qu'un vain simulacre de négociation. Les combats recommencèrent. La France eut lieu de s'étonner du premier revers dont la nouvelle vint l'attrister. Le duc de Rohan, le gardien intrépide et jusqu'alors heureux de la Valteline, avait capitulé et évacué cette province (5 mai). Richelieu, prodigue du reproche de lâcheté envers ses généraux malheureux, eut le tort de ne le pas épargner à cet illustre capitaine. Il l'avait laissé sans argent, hors d'état de retenir sous ses drapeaux les Grisons mutinés, et Rohan,

« voyant le conseil de France sourd à toutes les instances qu'il lui faisait, » embrassa, trop tôt peut-être, le parti de signer une capitulation devenue inévitable. Les affaires n'en furent que plus gâtées en Italie; le duc de Parme, Édouard Farnèse, mal protégé, avait été contraint de plier sous le joug espagnol ; les deux autres alliés de la France, Victor-Amédée et le duc de Mantoue, moururent presque au même temps, laissant pour successeurs des enfants en bas âge (octobre 1637). La régente de Mantoue était dévouée à la maison d'Autriche; celle de Savoie, encore que sœur de Louis XIII, n'offrait à son frère aucune garantie d'une sûre alliance. Une autre mort, celle du landgrave de Hesse, vint faire soudainement à la politique française une étrange situation en Allemagne. Ce prince, jeune encore et plein d'ardeur guerrière, était le dernier des confédérés de Heilbron qui n'eût pas courbé la tête sous l'ascendant autrichien. Il se trouva alors que le cardinal de Richelieu, protecteur de l'indépendance germanique, n'eut plus pour alliés sur le territoire de l'Empire que des princes exilés ou captifs.

Sur quelques autres points cependant la fortune fut plus favorable à la France. Le comte d'Harcourt et Sourdis, libres d'agir sans le concours de Vitry, reprirent les îles de Lérins, à la grande joie du roi, qui en fit chanter un *Te Deum* (15 mai). Un autre échec bien plus considérable fut infligé aux Espagnols, à la frontière des Pyrénées. Ils s'étaient avancés par le Roussillon jusques sous les murs de la petite ville de Leucate, qu'ils sommèrent et qui refusa de se rendre. L'intrépide résistance du gouverneur

Barry donna le temps au duc d'Halluyn, fils du maréchal de Schomberg, qui commandait en Languedoc, d'appeler aux armes les milices de la province. Gentilshommes et communes de l'une et l'autre religion répondirent à son appel avec un égal empressement, et à la tête de cette armée, dont l'élan patriotique suppléait à la discipline, il attaqua de nuit le camp espagnol. La déroute de l'ennemi fut complète; il laissa sur le champ de bataille trois mille morts ou prisonniers avec tout son canon et ses bagages (28 septembre). Le duc d'Halluyn fut récompensé de sa victoire par le bâton de maréchal de France. La campagne n'eut que des résultats insignifiants en Franche-Comté; en Lorraine et en Alsace, le duc Bernard de Saxe-Weymar couvrit les conquêtes faites, sans en ajouter d'importantes. C'était aux Pays-Bas que Richelieu avait réuni le plus de forces et de moyens d'action pour son général de prédilection, le cardinal de la Valette. Le succès ne répondit point à ses espérances, et il commenca à moins priser les talents militaires de son collègue dans le sacré-collége. La conquête de Landrecies et du Câteau-Cambrésis, avec la reprise de la Capelle, n'étaient point le digne prix du grand effort qui avait été fait. Ce qu'il y eut là de plus signalé fut l'ouvrage d'un officier de vingt-six ans, qui s'appelait Henri de la Tour-d'Auvergne, vicomte de Turenne.

Pendant que s'aggravait ainsi pour le cardinal de Richelieu le poids formidable de la lutte européenne, une autre lutte venait de commencer pour lui, bien peu sérieuse en apparence, mais dans laquelle faillirent

périr, avec sa haute fortune, les grandes entreprises de son génie.

Louis XIII était le plus ennuyé de tous les rois. Il portait haut le sentiment de sa dignité; il était très-jaloux de l'honneur de sa couronne, et se sentait obligé à celui qui la rendait si puissante et si respectée en Europe; mais il n'en avait pas moins une égale antipathie pour les devoirs de la royauté, et pour le ministre qui l'en soulageait. Quelques études d'art militaire, parfois la musique et la peinture, le plus souvent la chasse se mêlaient aux fonctions extérieures de la vie royale pour remplir le vide de ses journées. Mais, parmi tout cela, il avait toujours besoin d'avoir à côté de lui quelqu'un qui l'aidât à se supporter lui-même, et de là ses favoris. Malheureusement la reine sa compagne ne lui était de rien. Durant les années de leur commune adolescence, la vive Espagnole avait peu goûté le mari froid et timide qui ne témoignait pour elle aucun empressement; bientôt ses légèretés, encore qu'innocentes, avaient aigri contre elle une âme naturellement défiante et ombrageuse, et cette aigreur avait été ensuite augmentée par le soupçon de ses infidélités politiques. Louis XIII n'avait pour Anne d'Autriche que peu d'affection et point de confiance. Il était arrivé cependant que les yeux du monarque avaient rencontré, à la suite de la reine, une jeune fille de la plus rare beauté, Mlle de Hautefort, et qu'elle lui avait inspiré un goût très-vif dont s'étonna toute la cour. Pendant quatre ou cinq années, Louis XIII privilégia Marie de Hautefort des confidences de sa vie ennuyée; là se bornèrent pour la noble et vertueuse favorite les témoi-

gnages de la galanterie royale. Cette chaste liaison ne donnait aucun souci au cardinal tant qu'il ne désespéra pas de faire de Mlle de Hautefort un des instruments de sa politique ; mais lorsqu'il la vit dévouée sans réserve à sa maîtresse, qu'elle croyait calomniée et opprimée, il ne songea plus qu'à dérober Louis XIII à ce dangereux ascendant. Il y réussit, pour un temps du moins, en représentant la belle Marie comme complice des intrigues espagnoles de la reine. Il se trouva alors, comme à point nommé, une autre des filles d'honneur d'Anne d'Autriche pour succéder à l'innocent empire que perdait sa compagne. Louise de la Fayette n'avait ni l'éclatante beauté, ni tout l'esprit de Mlle de Hautefort, mais elle avait le cœur plus tendre ; elle accueillit avec une sympathie sérieuse et profonde les mélancoliques épanchements de l'âme de Louis XIII, et de proche en proche elle en vint à ce point de regarder le couvent comme un refuge qui lui était devenu nécessaire contre le roi et contre elle-même. C'est ici qu'à l'idylle des amours royales viennent se mêler les graves intérêts de la politique. Richelieu, qui voyait Mlle de la Fayette épouser contre lui, comme l'avait fait Mlle de Hautefort, les intérêts de la mère, de la femme et du frère du roi, fit jouer les plus fins ressorts de sa diplomatie cléricale pour encourager dans cette âme troublée la vocation religieuse. Mais, en même temps, une autre intrigue s'ourdissait, opposée à la sienne, pour endormir les scrupules de la pieuse favorite et la retenir à la cour. C'était le P. Caussin, jésuite, confesseur du roi, qui en était l'agent principal ; réconcilier Louis avec Marie de Médicis et Anne d'Autriche, c'est-à-dire avec

l'Espagne, était toute la politique de ce religieux, et Mlle de la Fayette lui semblait le plus sûr auxiliaire pour remporter auprès du roi cette victoire sur le cardinal. Plusieurs mois se passèrent dans cette lutte étrange entre les deux influences qui tiraient en sens contraire le cœur de l'innocente jeune fille : elle prit enfin l'héroïque parti du sacrifice, et, le 19 mai 1637, alla s'enfermer à la Visitation de Sainte-Marie, au faubourg Saint-Antoine. Mais Richelieu n'était point pour cela assuré de son triomphe. Louis XIII, qui s'était séparé avec douleur de Mlle de la Fayette, continua à l'aller chercher derrière les grilles de son couvent, et la novice, détachée des intérêts de ce monde, n'en avait que plus d'autorité pour parler à la conscience du monarque contre la politique impie et dénaturée que lui conseillait son ministre.

La vigilante police du cardinal lui rendit un merveilleux service en cette difficile circonstance. Laporte, valet de chambre, ou, comme on disait alors, portemanteau de la reine, fut arrêté ayant sur lui une lettre de sa maîtresse à Mme de Chevreuse, depuis quelque temps exilée en Touraine; et sur ce seul fondement, il fut jeté dans un des cachots de la Bastille (11 août). Anne, qui se trouvait avec le roi à Chantilly, trembla qu'on n'arrachât à son serviteur des aveux qui la perdissent, et elle crut couper court à toute recherche en affirmant, devant le P. Caussin, par le plus solennel de tous les serments, qu'elle n'avait rien écrit en pays étranger, nommément en Flandre et en Espagne (15 août). Richelieu lui fit répondre qu'il était trop bien informé pour la croire. Elle le manda alors, et,

sur l'assurance qu'elle en obtint que, si elle consentait à tout dire, le roi oublierait tout, elle se résigna à faire quelques aveux d'une incomplète vérité (17 août). Des perquisitions faites par le chancelier Séguier au monastère du Val-de-Grâce, où la reine faisait de fréquentes retraites, n'en apprirent pas davantage : l'abbesse, qui lui était toute dévouée, avait brûlé tous les papiers qui pouvaient la compromettre. Laporte même, grâce au dévouement aussi habile que courageux de Mlle de Hautefort, fut instruit, au fond de son cachot, de ce que sa maîtresse avait confessé, et il y conforma ses aveux. Richelieu ne sut donc rien de plus. Il n'en tint pas moins fidèlement sa parole, remit à la reine une déclaration d'oubli signée de la main du roi, et fit qu'ils s'embrassassent devant lui en signe de réconciliation. Tous ses soins furent mis dès lors à les rapprocher. Anne d'Autriche, humiliée comme elle venait de l'être, n'était plus à craindre pour lui; il la tenait en outre dans sa dépendance par d'étroits engagements qu'il lui avait fait souscrire, et auxquels elle n'eût pu manquer sans péril.

Après cette victoire du cardinal, le P. Caussin ne pouvait trouver le courage de lutter encore avec lui que dans le sentiment d'un grand devoir à remplir. Pour ce religieux, en effet, comme pour Mlle de la Fayette, c'était affaire de conscience que d'écarter à tout prix le funeste conseiller qui mettait en danger l'âme du roi, aussi bien que la fortune du royaume. Les visites de Louis XIII au parloir de la Visitation ne discontinuaient pas; elles duraient des heures entières,

et la sœur Angélique[1] y ménageait si peu le tout-puissant ministre, qu'un jour le monarque impatienté lui tourna brusquement le dos et partit. Il s'en repentit toutefois et lui fit dire par le P. Caussin qu'il ne désapprouvait pas la liberté qu'elle avait prise. Le pieux jésuite, de son côté, avait avec son royal pénitent de longs et fréquents entretiens, au sortir desquels Richelieu, attentif à tout, remarquait chez Louis « un air sombre et mélancolique qui ne lui était pas ordinaire. » Après quatre mois de cette sourde guerre, le P. Caussin crut avoir assez assuré son terrain pour livrer la grande bataille qu'il préparait contre le cardinal. Le 8 décembre, jour de la Conception de la Vierge, comme le roi allait s'agenouiller devant lui en confession, il l'arrêta pour lui faire entendre auparavant les solennelles vérités qu'il avait à lui dire. Ce n'était rien moins qu'un appel à la conscience royale contre toute la politique de Richelieu : traité projeté avec le Turc, alliances formées avec la Suède et la Hollande, oppression sous laquelle gémissaient les peuples, rigueurs du roi contre sa mère, condamnées par le quatrième commandement du décalogue, rien ne fut oublié de ce qui pouvait jeter le trouble dans l'âme timorée de Louis XIII. Jusqu'à quel point ce prince fut-il ébranlé? Faut-il croire qu'il demanda la désignation d'un premier ministre au P. Caussin, qui lui proposa le duc d'Angoulême? Ou bien, mécontent d'un imputation calomnieuse ajoutée aux griefs politiques énumérés contre le cardinal, dénonça-t-il

1. Nom de religion de Mlle de la Fayette.

lui-même à celui-ci « la mauvaise conduite » de son confesseur? Il n'y a sur ce point que versions contradictoires, et par conséquent incertitude; ce qu'il y a de sûr, c'est que Richelieu, dans un entretien qu'il eut le lendemain avec le roi à sa maison de Ruel, triompha de tous les arguments du P. Caussin, et le fit exiler à Rennes par lettre de cachet. La sœur Angélique fut oubliée dans son couvent, et le privilége de désennuyer le roi revint pour un temps à Mlle de Hautefort. Ces agitations de la cour venaient à peine de finir, lorsqu'on annonça qu'Anne d'Autriche, après de si longues années de stérilité, était enceinte. Le roi, pour obtenir que la Providence comblât son espoir, réalisa alors une pensée qu'on a cru lui avoir été inspirée par Mlle de la Fayette. Le 10 février 1638, il donna des lettres patentes par lesquelles « prenant la très-sainte et très-glorieuse Vierge pour protectrice spéciale de son royaume, il lui consacrait particulièrement sa personne, son État, sa couronne et ses sujets. » Cette consécration est ce qu'on a appelé le vœu de Louis XIII.

La campagne de 1638, ouverte de bonne heure en Alsace, fut signalée tout d'abord par une éclatante victoire du duc Bernard de Saxe-Weymar. Dans une bataille livrée le 3 mars près de Rheinfeld, cet habile capitaine vainquit et fit prisonnier le fameux Jean de Werth, qui fut envoyé, sous bonne escorte, au bois de Vincennes. Ce triomphe fut malheureusement payé par une mort regrettable pour la France, celle du duc de Rohan. Il était venu combattre en volontaire sous les ordres de Bernard, et reçut deux blessures aux-

quelles il succomba. L'armée weymarienne, bien commandée et bien soldée, poursuivit ses succès, et enleva tout le Brisgau à la maison d'Autriche. Le duc de Longueville, pendant ce temps, remportait quelques avantages en Franche-Comté sur le duc Charles IV de Lorraine, toujours guerroyant à la porte de ses états, sans pouvoir y rentrer. Mais partout ailleurs la fortune des armes continuait à être douteuse. La régente de Savoie, Christine de France, dominée par son confesseur le P. Monot, ennemi de Richelieu, et enchaînée à regret à l'alliance de son frère, seconda faiblement les Français dans la défense du fort de Brême, et se laissa enlever par Léganez l'importante place de Verceil (5 juillet). La marine seule en Italie soutint l'honneur de la France : Pont-Courlai, neveu du cardinal de Richelieu, battit devant Gênes une flotte espagnole chargée de troupes (1er septembre). Aux Pays-Bas, le plan du cardinal était d'assaillir, de concert avec le stathouder Frédéric-Henri, la Flandre maritime; mais il craignit que la jalouse susceptibilité de l'Angleterre ne vînt le contrarier dans cette entreprise. Il fit donc offrir à Charles Ier l'assistance de Louis XIII contre ses sujets révoltés, si la mer était laissée libre aux navires de France et de Hollande pour attaquer les côtes de Flandre. Charles, prenant conseil de son orgueil plutôt que de sa mauvaise fortune, fit au comte d'Estrades, porteur des propositions de Richelieu, une réponse hautaine et presque menaçante. « L'année ne se passera pas, écrivit alors le cardinal à son envoyé, avant que le roi et la reine se repentent d'avoir refusé les offres que vous leur avez

faites. On connaîtra bientôt qu'on ne me doit pas mépriser. » Et le comte d'Estrades reçut l'ordre aussitôt de fomenter la rébellion des covenantaires écossais, première scène du grand drame de la révolution d'Angleterre. Sans crainte du côté de la mer, le cardinal-infant dirigea habilement la défense des Pays-Bas contre les Français, et leur fit lever le siége de Saint-Omer (16 juillet). La reprise du Câtelet ne fut pour les maréchaux de la Force et de Châtillon qu'une insuffisante réparation de cet échec. Un grand effort avait été préparé à la frontière occidentale des Pyrénées pour venger la prise de Saint-Jean de Luz par une invasion du territoire espagnol. M. le Prince, en raison, non de sa capacité militaire, mais de son dévouement, avait été chargé de cette expédition, et ses opérations devaient être secondées par la flotte du Ponant, sous les ordres du belliqueux archevêque de Bordeaux. Tout réussit d'abord; on passa la Bidassoa presque sans obstacle (1er juillet) et l'on occupa le port du Passage, où l'incurie castillane abandonna toute une escadre et son matériel. On se porta de là vers Fontarabie. La place n'était ni forte, ni défendue par une nombreuse garnison : elle eût pu être enlevée avec un peu plus de décision. Mais les lenteurs calculées et le mauvais vouloir du duc de la Valette, second fils du duc d'Épernon, se joignirent à l'impéritie de Condé pour faire traîner le siége en longueur. En vain Sourdis donna-t-il à l'armée de terre un exemple d'énergie et d'audace en allant détruire dans la rade de Guetaria une flotte chargée de renforts pour la ville assiégée (22 août). L'arrivée du prélat guerrier ne fit qu'accroître le mé-

contentement de la Valette et la discorde qui régnait déjà dans le camp. L'amiral de Castille qui rassemblait ses forces à Saint-Sébastien en fut informé, et tombant à l'improviste sur une armée sans ordre et sans discipline, il n'eut pas de peine à la mettre en déroute. Son attaque avait commencé à midi, et le soir il ne restait plus un soldat français au delà de la Bidassoa (7 septembre). Le duc de la Valette fut incontinent mandé à la cour pour y rendre compte de sa conduite; il avait déjà fui en Angleterre. Louis XIII n'en ordonna pas moins qu'il fût jugé par contumace : il évoqua l'affaire devant son conseil qu'il présida lui-même et où il opina pour la peine de mort, étrange revendication d'un droit qui n'avait jamais été exercé que par les royautés barbares! Cependant le bruit fâcheux de la déroute de Fontarabie se perdit dans l'immense cri d'allégresse que la naissance d'un dauphin fit éclater alors dans le royaume. Le 5 septembre 1638, Anne d'Autriche avait mis au monde l'enfant qui devait être le grand roi Louis XIV, salué du nom de *Dieu-Donné* par toute la France, avant de le recevoir sur les fonts de baptême. Ce ne fut pas une médiocre satisfaction pour le cardinal que de voir l'indigne Gaston déchu de l'espérance de succéder à son frère. Une autre joie lui fut peu après accordée : Brisach, que Bernard de Saxe-Weymar assiégeait depuis huit mois et que les impériaux s'étaient efforcés de sauver en livrant deux batailles, capitula le 14 décembre. La conquête de l'Alsace était ainsi achevée, et une tête de pont assurée à la France sur la rive droite du Rhin. Ce fut à l'heure même de ce succès que Richelieu eut la douleur de

perdre le confident le plus intime de ses pensées, le compagnon le plus assidu de ses travaux, celui qu'il appelait son bras droit, le P. Joseph. Il l'avait soigné lui-même pendant sa maladie, et il le pleura après sa mort. On aime à retrouver ici l'homme sous la froide enveloppe du politique. Le chapeau de cardinal, destiné par Urbain VIII au P. Joseph, fut transféré, mais seulement trois ans plus tard, sur la tête de Mazarin.

Depuis quatre années que durait la guerre, rien ne s'était passé encore d'assez décisif pour en faire entrevoir le terme. Les misères infligées aux pays qui en étaient le théâtre étaient cependant incalculables. La Lorraine mourait de faim; la Champagne, la Picardie, la Bourgogne, visitées par l'invasion ennemie, avaient aussi enduré d'extrêmes souffrances. Les peuples du Piémont et de la Lombardie, ceux des Pays-Bas, ceux de l'Allemagne surtout, dont les maux étaient bien plus anciens et bien plus cruels, invoquaient à grands cris la paix. Mais des questions de forme et des chicanes d'étiquette, au fond desquelles se cachait une réelle impossibilité de s'entendre, devaient pour un long temps encore mettre obstacle à de sérieuses négociations. L'intervention du pape auprès des puissances catholiques, celle de Venise auprès des protestants, l'échange même de quelques messages directs entre Richelieu et Olivarès n'amenèrent aucun résultat. C'était en raison même des sacrifices énormes qu'il avait imposés à la France et du peu de fruit qu'il en avait retiré encore, que le cardinal s'obstinait à prolonger ce jeu terrible, jus-

qu'à ce que les chances en fussent devenues pour lui meilleures. Et il faut ajouter que ni ses alliés le stathouder Frédéric-Henri et le chancelier Oxenstiern, ni ses adversaires de Vienne et de Madrid, ne songeaient plus que lui à poser les armes ; c'eût été les avoir prises pour rien, que de laisser les choses au point où elles en étaient : il n'y avait point là un *statu quo* dans lequel l'Europe pût se reposer. On se prépara donc des deux côtés à de nouveaux efforts.

Marie de Médicis, cessant d'attendre des victoires de l'Espagne son retour triomphant en France, fit alors auprès de son fils, et l'on pourrait presque dire auprès du cardinal, une humble démarche de soumission. Inflexible dans son refus de se retirer à Florence et d'acheter à ce prix la restitution de son douaire, elle alla recommander sa cause aux États-généraux des Provinces-Unies, et de là passa en Angleterre pour y chercher l'appui de la reine sa fille. Les exilés français étaient nombreux à Londres, et Marie de Médicis y trouva, entre autres, Mme de Chevreuse, qui avait fui lors de la découverte des intrigues espagnoles d'Anne d'Autriche, le duc de Soubise, émigré depuis la prise de la Rochelle, et le duc de la Valette, échappé à la justice royale après l'échec de Fontarabie. La reine-mère, au lieu de mettre ses griefs en commun avec ceux des mécontents, fit tout pour obtenir la favorable intervention de l'ambassadeur de France, Pomponne de Bellièvre, et n'ayant reçu par cette voie qu'un nouveau refus, elle détermina Charles Ier à envoyer à Paris lord Jermyn, chargé de lettres et d'instructions officielles en sa fa-

veur, auprès du roi et du cardinal de Richelieu. Louis XIII crut devoir à la démarche du roi et de la reine d'Angleterre une réponse solennellement délibérée. Le chancelier, les deux secrétaires d'État et les deux surintendants des finances reçurent l'ordre de rédiger chacun par écrit leur opinion sur la demande faite au nom de la mère du roi. En des termes différents, les cinq ministres aboutirent à la même conclusion, à savoir que le roi ne pouvait prendre « aucune résolution sur ce qui regardait sa mère, avant que l'établissement d'une bonne paix l'eût mis dans le cas de moins soupçonner les intentions de cette princesse, dont on savait les liaisons avec les ennemis de l'État. » Et la restitution de ses revenus lui était encore offerte, mais seulement à Florence. Le cardinal, qui se considérait comme partie de la reine-mère, s'était tenu ostensiblement en dehors de cette décision; mais il était aisé d'y reconnaître l'inflexible esprit de sa politique (mars 1639).

Quatre armées étaient entrées en campagne, cette année comme les précédentes. Le duc Bernard, après avoir pris quelque repos durant les mois d'hiver, envahit au printemps la Franche-Comté et y emporta quelques places. Ce n'était là qu'une espèce de passe-temps donné à ses troupes en attendant le moment de concerter ses opérations avec Baner, qui venait encore une fois d'écraser à Chemnitz les impériaux et les Saxons. Les deux habiles capitaines devaient, l'un à travers la Bohême, l'autre à travers la Bavière, se jeter sur les états héréditaires de la maison d'Autriche, et tenter, en marchant sur Vienne,

ce que n'avait pu faire Gustave-Adolphe. Bernard de Saxe-Weymar ne le fit pas davantage; il mourut subitement à Huningue, victime d'une épidémie qui ravageait son armée (18 juillet 1639). La perte était grande pour la France; elle lui profita cependant. Bernard avait légué ses conquêtes, en même temps que ses soldats, à celui de ses frères qui en accepterait l'héritage. Aucun n'osa l'accepter. Il y eut alors une sorte d'enchère entre la France et l'Autriche pour entrer en possession de ce corps de vaillants mercenaires. Richelieu fut le plus offrant et devint l'acquéreur (9 octobre). Le négociateur du marché fut le comte de Guébriant, digne lieutenant de Bernard, à qui le héros mourant avait laissé son cheval de bataille. Guébriant ne quitta pas l'armée weymarienne, placée sous le commandement supérieur du duc de Longueville. Il la conduisit, pendant le mois de décembre, sur la rive droite du Rhin, et la fit hiverner dans la Hesse, en attendant le retour du printemps, pour donner la main aux Suédois au cœur de l'Allemagne.

Les affaires n'avaient fait qu'empirer en Italie. Le Piémont était devenu le théâtre d'une guerre civile entre la régente et ses deux beaux-frères le prince Thomas et le cardinal Maurice. La duchesse Christine ne fut ni assez forte pour se défendre elle-même, ni assez confiante aux Français pour leur remettre ses places, qu'ils lui demandaient. Ce ne fut qu'après avoir été chassée de Turin (2 juillet) par les Espagnols, qu'elle courut à Grenoble se jeter entre les bras du roi son frère. En confiant à la garde des

troupes françaises la Savoie et le peu qui lui restait de forteresses en Piémont, elle fut encore à temps d'empêcher sa ruine de s'accomplir. A la place de son ami le cardinal de la Valette, qui venait de mourir, Richelieu donna pour chef à l'armée d'Italie le comte d'Harcourt, à qui les occasions seules avaient manqué jusqu'alors pour déployer les talents d'un grand capitaine. Turenne était un de ses maréchaux de camp. Les véritables hommes de guerre commençaient enfin à se pousser aux premiers rangs des armées françaises, et, au delà des Alpes comme au delà du Rhin, les instruments n'allaient plus manquer aux grands desseins de Richelieu. Malgré l'infériorité de ses forces, le comte d'Harcourt prit hardiment l'offensive, ravitailla Casal et la citadelle de Turin, et s'établit à Carignan dans ses quartiers d'hiver, avec une ferme attitude qui tint l'ennemi en respect.

Malgré le triste et récent souvenir de Fontarabie, le cardinal avait laissé sous le commandement de M. le Prince l'armée réunie au pied des Pyrénées. Entouré de tant de puissantes inimitiés, c'était pour lui un inappréciable avantage de trouver dans le premier prince du sang le premier de ses serviteurs. Une alliance était d'ailleurs au moment d'unir sa famille à celle des Condés : sa nièce, Clémence de Maillé-Brezé, fille du maréchal, était destinée pour épouse au jeune duc d'Enghien, le futur héros de Rocroy L'illusion de Richelieu fut de croire qu'un bon lieutenant suppléerait aux qualités guerrières que n'avait point M. le prince : il mit sous ses ordres le vainqueur de Leucate, le maréchal duc de Schomberg.

Mais Condé prétendit agir par lui-même, et sa campagne ne lui rapporta pas plus de gloire que celle de l'année précédente. Après avoir pris la ville forte de Salces en Roussillon, il la perdit, pour n'avoir pas saisi l'occasion que lui offrait Schomberg de disperser les troupes ennemies accourues pour la reprendre (14 novembre). Les prouesses maritimes de Sourdis avaient continué cependant sur la côte d'Espagne, et il était allé assaillir intrépidement, dans la baie de la Corogne, trente-cinq vaisseaux ennemis, chargés de troupes pour la Flandre. La flotte espagnole fut sauvée par une tempête devant laquelle les navires français furent forcés de fuir; ralliée par une autre escadre, elle fit voile vers le nord; mais elle n'avait échappé à Sourdis que pour aller rencontrer dans la Manche Martin Tromp, le redoutable amiral des Provinces-Unies. L'Espagne essuya alors, à la vue des côtes d'Angleterre, un désastre naval presque égal à celui de son *invincible armada*. Elle n'était plus capable désormais de disputer la mer aux escadres de France et de Hollande. Cette flotte perdue n'eut pas toutefois une sensible influence sur les affaires des Pays-Bas, toujours bien conduites par le cardinal-infant. La prise d'Hesdin, en Artois, fut le seul avantage remporté par les armes françaises: le grand-maître de l'artillerie la Meilleraie, parent de Richelieu, en eut tous les honneurs. Louis XIII, qui était venu se distraire de son ennui au bruit du canon, lui donna sur la brèche le bâton de maréchal de France (29 juin). On avait échoué quelques jours auparavant devant Thionville, et cet échec avait été

aggravé par la mort du brave et habile marquis de Feuquières.

L'année 1640 vit la balance des succès jusqu'alors incertaine pencher enfin du côté de la France. Malgré l'ordre sévère maintenu dans les dépenses publiques par Richelieu et le surintendant Bullion, les revenus du royaume ne pouvaient suffire à des opérations de guerre aussi étendues. On avait à entretenir près de deux cent mille soldats, sans compter les frais énormes de l'armée de mer. Il fallut revenir à des expédients financiers, la plupart condamnés par l'expérience, mais tous excusés par la nécessité. L'impôt de la pancarte et du sou pour livre, si impopulaire sous le règne précédent fut rétabli; de nouveaux offices de maîtres des requêtes furent créés; le nombre des privilégiés exempts de la taille, fut restreint; le clergé enfin fut obligé de contribuer, dans une proportion jusqu'alors sans exemple, aux charges de l'État. Toutes ces mesures entraînaient d'inévitables mécontentements. Richelieu brisa la plupart des résistances et transigea avec quelques autres. Ce fut en Normandie que le soulèvement des esprits fut le plus violent; à l'opposition légale du parlement et de la bourgeoisie des villes, se joignit une insurrection armée des paysans dans les campagnes. Les *va nuds pieds* recommencèrent contre les agents du fisc la guerre furieuse des *croquants*. Le châtiment ne se fit pas attendre. Le colonel Gassion alla livrer bataille aux *va nuds pieds* près d'Avranches, et triompha non sans effusion de sang, de leur résistance désespérée. Les supplices suivirent. Le 2 janvier 1640, le chancelier Séguier se rendit à Rouen,

investi de tous les pouvoirs de la royauté, et il les exerça dans leur terrible plénitude. La Normandie resta plus d'un an hors du droit commun de la France, livrée à toutes les rigueurs d'une répression impitoyable. Il fut moins facile au cardinal d'amener à merci le clergé qui s'indignait de voir ses priviléges immolés à l'État par la main d'un prêtre. La lutte fut longue et violente; elle se compliqua même d'un débat engagé avec la cour de Rome. Comment Rome ne se fût-elle pas montrée contraire aux prétentions de cet impérieux génie, qui n'aspirait à rien moins qu'à discipliner sous sa loi et à tenir en son absolue dépendance la milice du clergé séculier et régulier? Comment Rome n'eût-elle pas pris pour une sérieuse menace la publication à demi officielle de Pierre Dupuy, sur les *libertés gallicanes?* Dupuy était un conseiller au Parlement, de l'école des légistes de Philippe le Bel, ne connaissant dans le royaume d'autres droits que ceux du roi. Lors de la prise de possession de la Lorraine, il avait revendiqué, par un complaisant abus de son érudition, la souveraineté de l'Europe occidentale à peu près tout entière pour la couronne de France. Les conquêtes qu'il prétendit faire alors à l'intérieur pour la royauté n'étaient pas moins étendues. Son livre n'allait pas seulement à ruiner la suprématie romaine; il entendait déposséder l'Église de toutes ses libertés, et en faire la servante de l'État. C'était le dernier mot du gallicanisme parlementaire. Les réclamations du clergé furent si vives, que Richelieu, sans désavouer formellement l'ouvrage, le laissa supprimer par arrêt du Conseil: il renonça à l'usage d'une arme de guerre dont

la portée risquait d'aller bien au-delà de ses calculs. Après plus d'une année de violents débats, il y eut transaction entre le saint-siége et le roi très-chrétien, entre Richelieu et l'assemblée générale du clergé, réunie à Mantes. Un subside de cinq cent mille livres fut voté pour les dépenses de l'État. (Mai 1641.)

Lorsque finit cette querelle, qui en d'autres temps eût bien autrement occupé l'attention publique, un grand pas avait été fait par Richelieu vers le but où tendait sa politique extérieure, l'abaissement de la maison d'Autriche. L'Espagne était aux abois.

Après le hardi passage du Rhin exécuté par Guébriant, tout semblait annoncer que d'importantes opérations devaient s'accomplir en Allemagne; il ne s'y fit cependant rien de considérable. L'armée impériale commandée par l'archiduc Léopold et les Weymariens, joints aux Suédois, passèrent tout l'été à s'observer sans se combattre; c'était sur un autre théâtre que se frappaient les grands coups. Après les succès par lesquels le comte d'Harcourt avait achevé la campagne précédente au-delà des Alpes, sa petite armée n'avait pas été renforcée, et elle était très-inférieure en nombre à celle du général espagnol Lleganez. Celui-ci en prit avantage pour aller assiéger Casal, dont la possession était si ardemment et si inutilement convoitée depuis deux ans par les gouverneurs du Milanais. Il ne comptait pas que la place faiblement défendue pût lui échapper. Le comte d'Harcourt le détrompa en venant l'attaquer à l'improviste dans ses lignes, et mettant l'armée de siége en pleine déroute (29 avril 1640.) Le vainqueur, sans s'arrêter, courut sous les murs de Turin, pour arracher

cette ville aux Espagnols. La victoire lui fut autrement disputée que devant Casal; assiégeant, il fut assiégé à son tour par Lleganez revenu sur ses derrières avec des forces considérables; mais des renforts lui furent amenés de Pignerol par Turenne; la disette qui avait été un moment dans son armée passa dans la ville, et le prince Thomas de Savoie qui y commandait fut réduit à capituler. (22 septembre.) Le comte d'Harcourt entra dans Turin après un siége de plus de quatre mois; les Français, sous un chef fait pour les commander, avaient montré cette patiente énergie qui sait résister aux fatigues et aux privations aussi bien qu'au feu de l'ennemi. La prise de Turin eut pour résultat la restauration de la régente, et ce qui importait davantage à la France, la réconciliation de cette princesse avec ses deux beaux-frères.

C'était toujours contre les Pays-Bas que se dirigeait le principal effort de la guerre; mais, cette fois du moins, il y eut un résultat proportionné à la grandeur de l'armement. On prit Arras. La ville n'était défendue que par une assez faible garnison; mais elle était si forte par elle-même qu'elle passait pour imprenable, et sa nombreuse population était toute espagnole de cœur. Le roi se rendit à Amiens pour présider en ingénieur expérimenté aux apprêts du siége, et il ne cessa, quelquefois par ses encouragements, plus souvent par ses durs reproches, d'en presser les opérations. Quinze jours suffirent au maréchal de Châtillon pour entourer la place d'une circonvallation de cinq lieues d'étendue (15 juin à 30 juin); mais pendant qu'il affamait Arras, lui-même était affamé par le cardinal-infant et le duc

de Lorraine, qui avec plus de trente mille hommes interceptaient tous ses convois. Il ne fallut rien moins qu'une nouvelle armée pour approvisionner la sienne. La Meilleraie, qui partageait avec lui le commandement, quitta ses lignes pour aller donner la main à cette armée. C'était le moment qu'attendait le cardinal-infant pour écraser Châtillon; il l'attaqua avec fureur, et sans l'opiniâtre vigueur du maréchal les tranchées eussent été bouleversées et tous les travaux du siége détruits. Sa belle défense donna le temps à la Meilleraie d'arriver avec l'armée de secours (2 août); l'avantage du nombre était passé dès lors du côté des Français, et le cardinal-infant n'eut plus qu'à assister, derrière ses retranchements, à la reddition d'Arras. Ce fut le 9 août 1640 que la capitale de l'Artois redevint française, à la grande joie du roi et du royaume. Le duc d'Enghien qui, à dix neuf ans, faisait là ses premières armes, n'eut pas la moindre part aux félicitations du cardinal de Richelieu. Richelieu eut au même temps à se réjouir de la victoire navale remportée sur les Espagnols, en vue de Cadix, par son neveu le jeune Armand de Brezé (28 juillet). Ses yeux pouvaient désormais se reposer avec complaisance sur la génération de héros qui était en pleine venue pour l'accomplissement de ses desseins et pour la gloire de la France. Louis XIII, à son retour d'Arras, trouva la reine à Saint-Germain près de lui donner un second fils. Le 7 septembre vint au monde Philippe de France, qui reçut en naissant le titre de duc d'Anjou et qui devait porter plus tard celui de duc d'Orléans.

Deux événements survinrent alors qui rendirent plus

éclatant le triomphe de la politique du cardinal, l'insurrection de la Catalogne et la révolution de Portugal.

Le comte duc d'Olivarès, médiocre et présomptueux rival du génie de Richelieu, avait inspiré à son maître la folle pensée de détruire les franchises locales des provinces basques et de la Catalogne, respectées par le despotisme de Philippe II. C'étaient les Catalans surtout, population mêlée de rudes montagnards et de citadins industrieux et commerçants, que le ministre de Philippe II voulait faire passer sous le niveau d'asservissement et de misère commun au reste de la Péninsule. Leurs milices s'étaient portées avec ardeur devant Salces pour repousser les Français; on ne trouva point qu'ils eussent fait assez, et au mépris des priviléges de la province, on établit des garnisons castillanes dans leurs villes et dans leurs villages, en même temps que fut ordonnée parmi eux une levée de six mille jeunes hommes, destinés à aller servir loin de leurs foyers. Six mois se passèrent en violences journalières et réciproques des soldats contre les habitants et des habitants contre les soldats; l'orage grondait, il éclata le 7 juin 1640, jour de la fête du Saint-Sacrement. Des milliers de moissonneurs, descendus en armes de leurs montagnes pour travailler dans la plaine, se trouvaient, selon un usage immémorial, réunis ce jour-là dans les rues de Barcelone : le cri de *Vive la Catalogne! Meure le mauvais gouvernement de Philippe!* retentit soudain, et de toutes parts, on fit main basse sur les Castillans : le gouverneur de la province, le comte de Santa Coloma, encore que Catalan, fut une des victimes de la fureur populaire. La ville de Tortose, près des bouches

de l'Èbre, fut la seule qui ne répondit pas à cet exemple de la capitale. Les Catalans, dans leur juste sentiment de ne s'être armés que pour la défense de leurs priviléges, envoyèrent des députés pour porter à Madrid leurs plaintes et leurs excuses. Olivarès les amusa par un semblant de négociation, remplaça le gouverneur massacré par un autre grand seigneur catalan, le duc de Cardona, et prépara en même temps ses coups pour écraser l'insurrection. La députation générale de Catalogne, qui, avec le conseil des cinq de Barcelone, régissait la province, ne fut pas dupe de ces trompeuses apparences, et au commencement du mois d'août, elle fit partir pour la France, un gentilhomme de Perpignan, D. Francisco de Villaplana, chargé de demander à Louis XIII sa protection pour la république catalane. Il ne s'agissait, en effet, pour ces peuples, accoutumés depuis des siècles à se gouverner eux-mêmes, que de donner à leurs libertés provinciales un autre protecteur. Le cardinal de Richelieu, qui craignait peu pour la France la contagion des institutions républicaines, n'hésita pas à conseiller au roi d'accepter la dépouille de Philippe II, et il donna commission à Duplessis Besançon, un des officiers de l'armée du Languedoc, de traiter avec les députés des états, peuples et pays de Catalogne. Avant de franchir le pas décisif qui devait les séparer de la monarchie espagnole, les Catalans firent porter une dernière fois au pied du trône de Philippe II leurs supplications et leurs doléances. Leurs députés ayant été, pour toute réponse, arrêtés par l'ordre d'Olivarès, les trois états de la province envoyèrent comme garants de leur foi, des

otages à Louis XIII, en même temps qu'ils signèrent avec Duplessis Besançon un traité qui leur assurait un général français pour les commander, et un corps auxiliaire de huit mille hommes soldés à leurs frais. (16 décembre 1640). Le cours des événements devait quelques mois après pousser les Catalans bien plus avant dans les bras de la France. Le 18 septembre 1641, Louis XIII signa à Péronne l'acte qui liait perpétuellement à la couronne la principauté de Catalogne, avec les comtés de Roussillon et de Cerdagne.

La révolution de Portugal, qui s'accomplit presque le jour même où la Catalogne échappait à l'Espagne, donna une leçon bien plus cruelle encore à l'orgueil despotique d'Olivarès. Depuis soixante ans que les cortès de Thomar avaient reconnu pour roi Philippe II, rien n'avait été fait pour rendre supportable aux Portugais leur incorporation à la monarchie castillane. Humiliés dans leur orgueil et froissés dans leurs intérêts, ils avaient vu leur marine associée aux désastres de la marine espagnole, leur commerce ruiné, leur colonies abandonnées sans défense aux attaques des Anglais ou des Hollandais, les impôts qui les accablaient s'accroissant chaque jour avec leur appauvrissement. C'était plus qu'il n'en fallait pour entretenir les haines séculaires du Portugal contre la Castille, et au bruit de la guerre déclarée par Louis XIII à Philippe IV, le pays commença à être agité par la pensée de reconquérir son indépendance. De secrètes relations s'établirent entre Richelieu et quelques-uns des seigneurs portugais ; si le duc de Bragance, chef désigné de la révolution, eût osé en donner le signal, elle eût

éclaté dès lors. Ce fut Olivarès qui fit cesser les irrésolutions de ce prince en le mandant à Madrid, avec les autres chefs de la noblesse, pour les faire marcher contre la Catalogne. Le duc de Bragance céda alors aux exhortations de sa courageuse épouse Louise de Gusman ; il laissa son secrétaire Pinto Ribeiro travailler en son nom à soulever Lisbonne, et lorsqu'il apprit que le secrétaire d'État Vasconcellos avait été poignardé, la vice-reine Marguerite de Savoie emprisonnée et que son nom retentissait partout salué par l'acclamation populaire, D. Jean IV vint de sa résidence de Villaviciosa s'asseoir tranquillement sur le trône relevé en sa faveur (15 décembre 1640). Quinze jours suffirent pour faire disparaître tous les Espagnols du sol portugais ; les cortès rassemblées à Lisbonne le 28 janvier 1641 consacrèrent par leur vote unanime l'affranchissement national et la nouvelle royauté ; Jean IV s'engagea devant elles à conserver par les armes la couronne mise sur sa tête, et tout d'abord il s'assura l'alliance de la France et des Provinces Unies.

C'était, avec une révolution attachée ainsi à chacun de ses flancs, que l'Espagne allait commencer la campagne de 1641. Mais, à cette même époque, renaissaient en France les factions domestiques encouragées par les intrigues espagnoles.



CHAPITRE XVII.

DEPUIS L'INSURRECTION DE CATALOGNE ET LA RÉVOLUTION DE PORTUGAL JUSQU'A LA MORT DE LOUIS XIII.
(1640 à 1643.)

On se rappelle comment Louis XIII, à grand'peine séparé de mademoiselle de la Fayette, avait reporté aussitôt ses hommages à mademoiselle de Hautefort. Ce nouveau règne de la belle et vertueuse favorite dura près de deux ans, toujours combattu, par Richelieu, qui soupçonnait, non sans raison, la fidèle amie d'Anne d'Autriche de servir d'intermédiaire à la correspondance secrète de Monsieur avec le comte de Soissons. Voulant cette fois détrôner mademoiselle de Hautefort d'une manière irrévocable, le cardinal ne crut pouvoir y mieux réussir qu'en la remplaçant par un favori donné au roi de sa main. Il fit choix pour ce rôle du marquis de Cinq-Mars, second fils de son ancien ami le maréchal d'Effiat, jeune homme de bonne mine et d'élégantes manières, à qui son âge de dix-huit ans ne permettait pas encore l'ambition et que la reconnaissance semblait devoir lier aux intérêts de son bienfaiteur. Cinq-Mars devint bientôt, selon le langage assez peu respectueux du cardinal, *le joujou du roi*. Mais la liaison de Louis XIII avec mademoiselle

de Hautefort ne fut pas pour cela interrompue ; Richelieu fut réduit à violenter et à tromper son maître pour l'arracher enfin à l'empire de cette fière beauté. Mademoiselle de Hautefort fut exilée au Mans (octobre 1639). La place restait libre au favori ; il en profita pour pousser rapidement sa fortune, ne se contentant déjà plus de sa charge de grand écuyer, et se croyant fait pour commander les armées. Louis XIII riait de ses prétentions, le gourmandant comme un enfant indocile, et dans les querelles puériles qu'il avait avec lui, invoquait sans cesse l'arbitrage du cardinal : mais celui-ci ne tarda pas à reconnaître à quel point le jouet du roi lui était devenu nécessaire, et quel dangereux rival il s'était donné dans ce jeune fat, à la tête légère et au cœur dépravé, qui travaillait déjà à tourner contre lui ses bienfaits. Il acquit la preuve que le grand écuyer était entré dans les intrigues du duc d'Orléans et du comte de Soissons. Le moment n'était point toutefois venu pour lui de détruire son ouvrage : il lui fallut biaiser et frapper à côté, avant de porter là ses coups.

Il savait le Parlement toujours prêt à entraver l'action de son pouvoir, et à seconder même, dans une certaine mesure, les entreprises factieuses de ses ennemis. Ce fut, avant tout, à ce grand corps qu'il résolut de faire sentir le poids de sa main redoutable. Le 21 février 1641, Louis XIII, accompagné de son frère, du prince de Condé, du cardinal de Richelieu et des ducs et maréchaux qui se trouvaient alors à la cour, se rendit au Parlement et y lut une déclaration par laquelle, entendant remettre toute chose à sa place

dans le royaume, il réclamait pour la couronne l'exercice absolu et sans partage de la souveraineté. La conséquence en était que le Parlement, ainsi que les autres cours « n'étaient établis que pour rendre la justice « aux sujets du roi, et que très-expresses inhibitions « leur étaient faites de prendre connaissance d'aucune « affaire concernant l'administration et gouvernement « de l'État. » Toute délibération leur était à l'avenir interdite sur les édits relatifs à ces matières, dont l'enregistrement leur serait commandé, et quant aux édits de finances, si la discussion leur en était permise, elle devait s'arrêter au premier signe de la volonté royale. Pour constater enfin le pouvoir sans limite de la royauté dans la création ou suppression des offices de magistrature, une charge de président et cinq de conseillers étaient déclarées « éteintes et supprimées, sauf le remboursement de leur finance. » Cette dernière mesure atteignait les membres les plus récalcitrants de la compagnie. Le Parlement accueillit et enregistra silencieusement cette solennelle proclamation du despotisme. Quelques-uns de nos historiens ont vu là une réponse fière et hardie de Richelieu au vote des communes d'Angleterre qui venait d'envoyer le comte de Strafford devant la chambre des lords et delà à l'échafaud. Cet acte trouve, selon nous, une explication plus simple et plus naturelle dans la nouvelle lutte qui se préparait pour le cardinal contre la faction des princes et des grands. Il y avait quatre ans que le comte de Soissons, retiré à Sedan, se tenait en face du gouvernement royal dans une sorte d'immobilité menaçante. A aucun prix il ne se souciait d'aller se

remettre en France sous la main de Richelieu, mais il ne paraissait pas non plus disposé à y rentrer en ennemi ; ce qu'il voulait, c'était d'observer les événements à quelque distance, prêt à en profiter dans le cas toujours attendu de la mort du roi ou du cardinal. Cette attitude expectante avait pour effet de tourner vers lui les regards de tous les mécontents au dedans et au dehors du royaume. Ses relations avec le duc d'Orléans n'avaient point cessé ; on le soupçonnait d'intelligence avec le duc de Vendôme, qui venait de fuir la France sous la prévention d'une tentative d'assassinat contre Richelieu; il n'y avait pas jusqu'à Cinq-Mars qui n'eût reçu de lui de secrètes ouvertures. Au dehors, c'était sur le comte de Soissons que reposaient les principales espérances de Marie de Médicis et des autres réfugiés en Angleterre, celles de son hôte le duc de Bouillon, impatient de jouer un rôle en France, celles du jeune archevêque de Reims, duc de Guise par la mort de son père, celles du duc de Lorraine lui-même. Ce dernier personnage imagina alors de surprendre Louis XIII par sa visite inattendue (6 mars 1641). On le vit au Louvre s'agenouiller devant le roi, lui faire le tardif hommage de son duché de Bar, s'engager à n'avoir d'autres amis et d'autres ennemis que ceux de la France, et à faire prêter le même serment à son armée. A ce prix, et moyennant le dépôt de Nancy aux mains des Français jusqu'à la fin de juin, la démolition des fortifications de Marsal et la cession définitive de Jametz et de Stenay, ses deux duchés lui furent restitués, et il alla en reprendre possession, à la grande joie de ses sujets (21 avril). Mais

rien n'était plus loin de sa pensée que de tenir les engagements qu'il avait pris, et il le prouva tout d'abord en ne joignant point ses troupes aux troupes royales contre le comte de Soissons. Le cardinal s'était décidé à déchirer le nuage qui se formait à Sedan ; le duc de Bouillon fut sommé de retirer son hospitalité à M. le Comte, en même temps que celui-ci reçut l'ordre de se rendre à Venise. Ni l'un, ni l'autre n'obéirent. Ils firent venir de Paris, pour concerter avec lui leurs plans, le jeune abbé de Gondi, prêtre scandaleux, qui par l'éclat de ses débauches et de ses duels annonçait déjà le trop fameux coadjuteur et cardinal de Retz. Malgré son goût pour le bruit et les aventures, l'abbé de Gondi combattit le projet de la prise d'armes ; il ne fut point écouté, et repartit après s'être engagé à seconder le complot dans la capitale. Richelieu en savait assez pour agir. Une déclaration royale fut publiée le 8 juin, portant à la connaissance de l'Europe les mauvais desseins des princes réfugiés à Sedan, et annonçant « qu'ils seraient reconnus ennemis du roi, si, dans le délai d'un mois, ils ne se repentaient de leur égarement et n'avaient recours à sa clémence. » Les « princes unis » répondirent à cette déclaration par un violent manifeste dirigé contre le cardinal (2 juillet), et avec une petite armée, dont les impériaux du baron de Lamboy faisaient la force principale, ils se postèrent en avant de Sedan, prêts à repousser l'attaque du maréchal de Châtillon. Châtillon, qui avait compté jusqu'au dernier moment sur la jonction du duc de Lorraine, n'avait que peu de forces : il n'en marcha pas moins résolûment au-devant de l'ennemi.

et l'assaillit près du bois de la Marfée. Mais le désordre se mit aussitôt dans ses troupes : une partie de la cavalerie tourna le dos, presque sans combattre, et porta le désordre dans l'infanterie qui, prise d'une terreur panique, se dispersa en jetant ses armes. La bataille était finie avant d'être engagée : le maréchal de Châtillon trahi échappa à grand'peine aux mains de l'ennemi. L'armée victorieuse cependant cherchait et ne trouvait pas son chef : dans la seule charge qui eût été loyalement et franchement fournie par la cavalerie royale, le comte de Soissons avait été atteint à la tête par le pistolet d'un gendarme et était tombé mort sans que personne le remarquât (6 juillet). Une autre version suppose qu'en relevant la visière de son casque avec le bout de son pistolet, il se frappa involontairement lui-même. Quoiqu'il en soit, sa mort changeait la victoire des siens en défaite. Les impériaux de Lamboy repassèrent la frontière du Luxembourg, et le duc de Bouillon alla à Mézières demander au roi son pardon (5 août), en attendant la prochaine occasion de recommencer ses trahisons contre lui et contre le royaume.

Il était impossible qu'une diversion aussi menaçante ne nuisît pas aux succès des grandes opérations de la guerre étrangère. Le maréchal de la Meilleraie avait pris la forte place d'Aire ; mais il ne tarda pas à la voir reprise par l'ennemi, sans que la facile conquête de Lens, de la Bassée et de Bapaume compensât cette perte. Ce qui rendit cette campagne de 1641 fatale aux Espagnols dans les Pays-Bas fut la mort du cardinal-infant, homme d'État et homme de guerre, tel que la

descendance de Charles-Quint n'en devait plus produire (9 novembre). Il en coûta peu pour reconquérir la Lorraine, malheureuse contrée à qui le poids accablant d'une nouvelle invasion fit cruellement payer l'infidélité de son souverain. Ni en Italie, ni en Allemagne il ne se fit rien de considérable; la prise de Coni fut le seul exploit du comte d'Harcourt, et il ne fallut rien moins que tout le génie politique et guerrier de Guébriant pour que la perte du feld-maréchal Baner ne devînt pas une cause de désastre pour les Suédois et les Weymariens. Mais Guébriant, quoique inférieur en nombre, resta néanmoins vainqueur à Wolfenbüttel et il donna le temps à la régence de Stockholm d'envoyer en Allemagne de nouvelles troupes, sous les ordres de Torstenson, autre digne élève de Gustave-Adolphe.

Le théâtre sur lequel avait dû naturellement se porter le principal effort de la guerre était la Catalogne. Il n'y eut d'abord que revers dans cette province pour les insurgés et pour les Français, leurs alliés. Le marquis de Los Velez maître de Tortose, puis de Tarragone, répandait devant lui l'épouvante, et nul obstacle semblait ne devoir arrêter sa marche sur Barcelone. Mais arrivé sous les murs de cette grande cité qui venait de se donner au roi de France, il y trouva les courages ranimés et le peuple déterminé à tout souffrir plutôt que se rendre. Quelques officiers français dirigèrent la défense de la ville et celle du fort Mont-Juich, et le général castillan se vit bientôt forcé de ramener ses troupes à Tarragone. Alors parurent les secours promis par la France. Pen-

dant que le prince de Condé s'empare de la petite place d'Elne, en Roussillon, la Motte Houdancourt, son habile lieutenant, marche sur Tarragone, où l'appelaient les sollicitations pressantes des Catalans. Le siége de cette ville était une opération aussi difficile qu'importante : on ne pouvait la prendre si l'on n'était maître de la mer, et Sourdis, avec la flotte du Levant, fut chargé de fermer l'entrée de la rade aux secours espagnols. Il le fit avec sa résolution et sa vigueur accoutumées, et dignement secondé par Abraham Duquesne, jeune capitaine, dont le nom commençait à se faire connaître, il repoussa trois fois le duc de Ferrandina, général des galères ennemies. Mais, par un suprême effort, l'Espagne parvint à réunir devant Tarragone toutes ses forces navales, tandis que la flotte française du Ponant était encore retenue dans l'Océan, et dans un quatrième combat, Sourdis, sans être vaincu, ne put empêcher des transports chargés de troupes et de vivres de pénétrer dans le port et de ra vitailler la place (20 août). Par terre, comme par mer, il fallut abandonner le siége : Richelieu, jusque-là si fidèle ami de Sourdis, ne lui pardonna point cet échec, et l'exila à Carpentras, sous la menace d'une peine plus rigoureuse. Force lui était de remettre à la campagne suivante les coups qu'il avait espéré de porter au cœur de la monarchie espagnole.

Tel était en effet son plan, et afin de le réaliser plus sûrement, afin de ménager aussi les ressources du royaume qui commençaient à s'épuiser, il résolut, en Allemagne, en Italie et aux Pays-Bas, de ne réunir que les forces nécessaires à des opérations défensives.

C'était au-delà des Pyrénées qu'il entendait que Louis XIII allât dicter la paix à Philippe IV. Les préliminaires des célèbres conférences de Münster venaient bien d'être signés le 25 décembre 1641, et les peuples sur qui pesaient depuis si longtemps les maux de la guerre s'étaient mis à en espérer le terme ; mais ni pour l'empereur Ferdinand III, ni pour Olivarès, ni pour Richelieu, il n'y avait la pensée de faire sortir la paix de ces conférences. Le cardinal avait tourné toutes les idées de Louis XIII vers la prise de Perpignan, destinée à asseoir fermement la domination française en Catalogne. La santé du roi plus que jamais languissante semblait, il est vrai, peu faite alors pour supporter les fatigues de la guerre ; mais on était en hiver, et il n'y avait que bénéfice à attendre de la douce température du midi de la France. Louis XIII quitta donc son château de Saint-Germain, pour s'acheminer vers Lyon, le 27 janvier 1642 : Paris fut laissé à la garde fidèle et sûre de M. le Prince.

Le cardinal de Richelieu partit en même temps que le roi, le suivant seulement à une journée de distance. Malade lui-même, suffisant à grand'peine au lourd fardeau des affaires publiques, il se sentait en outre dans le péril le plus redoutable qu'eût encore couru sa fortune. La guerre était déclarée, guerre à mort, entre lui et Cinq-Mars. Les tristes langueurs de Louis XIII n'avaient fait, depuis quelque temps, que le livrer davantage à l'influence unique de son jeune favori, et il n'y avait guère de jour où il ne laissât échapper devant lui ses plaintes contre l'impérieuse

domination de son ministre. Cinq-Mars ne prenait pas seulement avantage de ces confidences pour aigrir de plus en plus l'humeur royale contre celui qui avait été son bienfaiteur; il était dès lors entré dans les pratiques les plus criminelles des ennemis de Richelieu. Richelieu, fatigué un jour de trouver en tiers dans tous ses entretiens avec le roi cet auditeur incommode et indiscret, lui avait déclaré ne vouloir plus « l'avoir ainsi sur ses talons, » et il l'avait congédié avec des paroles pleines de hauteur et de mépris. Cinq-Mars, en véritable enfant, était allé pleurer et sangloter dans sa chambre ; mais il y avait trouvé Fontrailles, comme à point nommé, pour l'exciter à la vengeance. Le projet d'assassiner le cardinal fut arrêté entre eux : Fontrailles s'en fait honneur dans ses mémoires. Monsieur et le duc de Bouillon, mis dans le secret n'y objectèrent rien : Louis XIII même, doit-on le croire? en reçut sans trop d'indignation la terrible confidence. Le coup devait s'exécuter à Lyon. Bouillon cependant, que le roi avait fait venir pour lui confier le commandement de l'armée d'Italie, et à qui, dans le même temps, les conjurés avaient demandé Sedan pour place de retraite, leur avait répondu que Sedan ne pouvait tenir sans l'assistance des Espagnols, et que le succès du complot n'était possible qu'à condition de traiter avec Olivarès. On ne recula point devant cette autre énormité, et Fontrailles, qui n'avait conseillé « qu'une entreprise sur la vie du cardinal, » fut chargé d'aller à Madrid négocier de secrets arrangements avec le premier ministre du roi catholique. Cinq-Mars, plus que jamais inséparable de la personne du roi, arriva ainsi

avec lui à Lyon, menant de front le double projet d'assassinat et de haute trahison.

Ni le duc d'Orléans qui devait donner le signal de frapper Richelieu, ni le duc de Bouillon ne se trouvèrent au rendez-vous qu'ils avaient pris avec le grand écuyer, et celui-ci ne se sentit point la force d'ordonner le crime auquel il avait consenti. Richelieu, malgré ses souffrances, voulut avoir la satisfaction d'officier dans un *Te Deum* qui fut chanté, à l'occasion de l'éclatante victoire remporté à Kempen, près de Cologne, par le comte de Guébriant (17 février 1642). Puis le monarque et le cardinal, voyageant toujours séparément, poursuivirent leur route vers Narbonne, où ils devaient se rejoindre et trouver les troupes réunies sous le commandement du maréchal de la Meilleraie (10-12 mars). Ce fut là que Mazarin, désormais attaché à la France, reçut des mains de Louis XIII la barrette de cardinal enfin obtenue pour lui. Richelieu avait droit de compter l'acquisition de Mazarin parmi ses conquêtes. Le bâton de maréchal qui fut alors accordé aux glorieux services de Guébriant et de la Motte Houdancourt, témoigna encore de son ascendant sur l'esprit du roi. Mais déjà il n'était plus pour la cour le ministre tout-puissant. Aux paroles qui parfois échappaient à Louis XIII, aux airs de triomphante insolence du grand écuyer, à la tristesse même du cardinal, les courtisans se croyaient assurés de sa disgrâce. Ils n'en furent que plus convaincus lorsqu'ils le virent retenu à Narbonne par la maladie, et laissant le roi partir seul pour Perpignan.

Le maréchal de la Meilleraie, avec le gros de l'ar-

mée, avait devancé Louis XIII, et ses premières attaques s'étaient portées contre Collioure, place maritime qui était le seul point par où Perpignan pût être secouru. En même temps qu'il l'assaillait par terre, le port était bloqué par le commandeur de Forbin, avec les galères de Provence. Olivarès, au défaut d'une escadre prête à combattre celle des Français, eut la singulière idée de lancer à travers l'Aragon et la Catalogne un corps de cavalerie et de fantassins montés sur des mulets, chargé d'aller ravitailler la place assiégée. Cette petite armée fut taillée en pièces et son chef, le marquis de Povar, fait prisonnier par la Motte Houdancourt (23 mars). Trois semaines après, Collioure capitula (13 avril). L'investissement de Perpignan fut aussitôt complété. La Meilleraie, ne craignant plus que la ville pût être secourue, ne jugea pas nécessaire d'en hâter la prise par des opérations meurtrières. Avec une armée de trente mille hommes, bien commandée et bien approvisionnée, il était assuré qu'il suffisait de bloquer Perpignan pour s'en rendre maître.

La grande conjuration pendant ce temps poursuivait son cours. Le projet d'assassinat avait été abandonné; mais on s'était allié avec l'Espagne, en même temps qu'un travail actif et continu se faisait auprès de Louis XIII pour renverser le cardinal. Fontrailles avait été accueilli avec empressement à Madrid par le comte duc d'Olivarès, et il en avait rapporté les articles tout dressés d'un traité qui n'attendait plus que la signature de Monsieur. Si quelque chose eût dû avertir Cinq-Mars du danger vers lequel il se précipitait, c'eût été la nouvelle que lui apporta François-Auguste de Thou que la

reine et bien d'autres personnes de la cour étaient informées de la conclusion de ce pacte avec les ennemis de l'État. On ne comprend pas comment de Thou lui-même, magistrat et fils de magistrat, une fois qu'il fut chargé du poids de cette coupable confidence, ne donna point à son ami le conseil et l'exemple de se retirer du complot. Mais de Thou, malgré les lumières de son esprit et l'élévation de son caractère, n'avait pu résister à la tentation de conspirer avec les plus hautes têtes du royaume. Son inquiète ambition qui le poussait dans les voies les plus diverses pour parvenir aux grands emplois dont il se sentait digne, son amitié pour Cinq-Mars et, plus encore que tout le reste, son dévouement chevaleresque pour Anne d'Autriche l'avaient jeté parmi les ennemis du cardinal; il avait pris part à tout ce qui se tramait contre lui, avait mis en relation les uns avec les autres plusieurs des conjurés; « il avait été partout, selon le témoignage de Fontrailles, mais n'avait voulu rien savoir, s'arrêtant à la porte de l'hôtel de Venise, où tout allait se conclure, sans y vouloir entrer. » Étrange illusion de croire qu'en ne faisant que la moitié du chemin vers le crime, il pouvait mettre en sûreté sa conscience et sa vie ! Ce qui aveuglait les deux imprudents amis sur le péril d'un complot ainsi ébruité, c'était leur espoir journalier d'arracher au roi l'acte définitif qui disgracierait Richelieu. Plus d'une fois Cinq-Mars crut toucher à ce but. Louis XIII avait accueilli avec une complaisance marquée les imputations les plus défavorables à son ministre; avant de consentir au sacrifice de sa personne, il avait même paru consentir à celui de sa poli-

tique, et ne s'était pas opposé à ce que le grand écuyer adressât en son nom de secrètes ouvertures de paix à Rome et à Madrid. Mais avec l'humeur inégale et maladive du roi, les dispositions de la veille n'étaient presque jamais celles du lendemain, et le présomptueux favori essuyait souvent de son maître des paroles de colère et de mépris pour ses prétentions hautaines et sa profonde incapacité dans les choses de la guerre. L'absence même de Richelieu, sur laquelle ses ennemis avaient fondé l'espérance de leur triomphe, tournait en certains moments contre eux : Louis XIII gémissait sous le fardeau de mille affaires qui lui revenaient et qui fatiguaient son impuissance. Tout était donc encore en suspens et les vœux se partageaient devant Perpignan entre M. le Grand et M. le Cardinal. Si la jeunesse de cour, qui prenait pour elle le nom de *royaliste*, s'associait presque tout entière aux espérances du favori, le nom de *cardinaliste* n'était point désavoué par ceux des officiers qui faisaient la force et l'honneur de l'armée. Le duc d'Enghien et le vicomte de Turenne étaient de ceux qui s'honoraient de ce nom.

Richelieu, un mois après que le roi l'eût laissé à Narbonne, se crut ou parut se croire assez près de la mort pour appeler un notaire et lui dicter son testament (23 mai). Il léguait par cet acte à Louis XIII le Palais-Cardinal, et ordonnait qu'on remît aux mains de Sa Majesté une somme de quinze cent mille livres qu'il avait tenue en réserve pour les besoins imprévus de l'État. Il quitta ensuite Narbonne, non pour se rapprocher du roi et des opérations du siége, mais pour aller chercher aux bords du Rhône, près de Tarascon un

air plus pur et peut-être un asile plus sûr contre le coup qu'il avait lieu de craindre. Il ne renonçait point par là à disputer le terrain à ses ennemis; sous le poids de la défaveur croissante du monarque, il ne le leur avait jamais abandonné; il était allé jusqu'à recommander sa cause au prince d'Orange, Frédéric-Henri, et l'on a de lui une lettre écrite à Gassion pour lui rappeler l'indivisible communauté de leurs intérêts, tant s'étendait loin sa prévoyance! Un événement survint alors, qui en apparence eût dû précipiter sa ruine, mais dont l'effet fut tout contraire. Il avait adjoint au comte d'Harcourt dans le commandement de l'armée du nord le maréchal de Guiche, son parent par alliance. Or, il arriva que, les deux généraux s'étant séparés, D. Francisco de Mello, qui commandait les Espagnols, atteignit par une habile et rapide manœuvre, le comte de Guiche à Honnecourt, sur l'Escaut, et lui fit essuyer une sanglante défaite (26 mai). Il y eut à Paris un moment d'alarme qui rappela le lendemain de Corbie. Hâtons-nous de le dire à l'honneur de Louis XIII, la pensée ne lui vint pas d'accabler son ministre absent du poids de ce revers; il sentit seulement à quel point il avait besoin de lui pour le réparer; les petitesses de son caractère disparurent pour ne laisser place qu'à ce qu'il y avait de français et de vraiment royal dans son âme, et il écrivit au cardinal les lignes suivantes : « Je vous aime « plus que jamais, malgré les faux bruits qu'on fait « courir. Il y a trop longtemps que nous sommes en- « semble pour nous jamais séparer, ce que je veux bien « que tout le monde sache (3 juin). » La victoire était acquise à Richelieu. Elle ne fut toutefois complète que

lorsqu'une copie, ou peut-être seulement un extrait du traité des conjurés avec l'Espagne fut entre ses mains. D'où lui venait cette communication ? Le secret du cabinet de Madrid lui avait-il été vendu par un agent infidèle d'Olivarès ? ou bien était-ce une pratique machiavélique d'Olivarès lui-même, qui, n'attendant rien de sérieux du traité, en avait jeté la copie, comme un nouveau brandon de discorde, au milieu de la cour de France ? Était-ce enfin, selon l'assertion de Fontrailles et de quelques autres, Anne d'Autriche, qui, pour s'assurer la garde de ses enfants qu'on lui voulait ôter, avait envoyé ce gage de réconciliation et de paix à Richelieu ? On ne saurait donner de fondement assuré à aucune de ces conjectures; ce qu'il y a de certain, c'est que Louis XIII, qui venait de quitter le camp pour se rendre aux eaux de Monfrin, sur les bords du Rhône, vit subitement arriver à Narbonne Chavigny, l'un des secrétaires d'État et des confidents de Richelieu, porteur d'une dépêche de la plus terrible importance (11 juin). A la vue seule de Chavigny, Cinq-Mars soupçonna tout et alla se cacher chez un bourgeois de Narbonne. Il eût dû fuir plus loin, il le pouvait encore au premier moment; mais le lendemain les portes de la ville furent fermées et la peine de mort criée contre qui recelerait ceux que cherchait la justice du roi. Cinq-Mars et de Thou furent arrêtés sur le champ (12 juin). Bouillon le fut quelques jours après à Casal au milieu de son armée. Restait à s'assurer de Fontrailles, qui avait négocié le traité, et du premier des coupables, le frère du roi. Fontrailles s'était enfui; on prit mille précautions pour empêcher Monsieur d'en faire autant.

Le roi commença par le tromper sur la cause de l'arrestation de Cinq-Mars; on l'effraya ensuite, chose assez facile, et on lui réserva un rôle qu'il connaissait déjà, celui de tuer ses complices par ses aveux.

Louis XIII cependant, arrivé à Monfrin, voulut voir le cardinal dont il se trouvait peu éloigné. Moins abattu que lui par la maladie, il se fit porter auprès de lui, au château de Tarascon. Un second lit fut dressé dans la chambre de Richelieu, et couchés l'un à côté de l'autre, les deux patients s'entretinrent de leurs grandes affaires. Spectacle étrange que celui du roi et de son ministre, chacun un pied dans la tombe, chacun soulevant le poids de ses souffrances pour parler de leurs plans de campagne, de leurs espérances de conquête et des supplices qu'ils allaient ordonner! Louis XIII était résolu à ne plus retourner devant Perpignan : il ne crut pouvoir mieux témoigner à Richelieu la confiance entière qu'il lui rendait, ou plutôt mieux acheter de lui son pardon, qu'en le laissant maître absolu dans l'armée, pendant qu'il reprenait la route de Fontainebleau. Ce fut au cardinal que s'adressèrent dès lors les généraux pour lui demander des ordres et lui rendre compte de leurs opérations, et ils s'aperçurent que si sa main ne pouvait plus tenir la plume, sa tête avait encore toute son énergie et toute sa puissance. Le succès au reste donna raison sur tous les points à ses entreprises; la forte place de Monçon, en Aragon, venait de se rendre à la Motte Houdancourt (14 juin), et tout annonçait que le brave gouverneur de Perpignan Florès d'Avila, ayant satisfait à l'honneur des armes par trois mois d'une résistance sans espoir, allait deman-

der à capituler. La ville fut remise le 5 septembre à la Meilleraie. Au Pays-Bas, Guébriant, accouru des bords du Rhin, était allé donner la main au prince d'Orange, et en menaçant la Belgique, avait empêché D. Francisco de Mello de tirer aucun fruit de sa victoire de Honnecourt. Pendant ce temps, Torstenson, en Allemagne, avait recommencé à faire trembler l'empereur pour ses États héréditaires, et parcourait victorieusement la Silésie. En Italie, enfin une transaction venait de se conclure, qui valait pour la France autant que le gain d'une bataille : les deux princes de Savoie, Thomas et Maurice, avaient rompu les derniers liens qui les attachaient à l'Espagne, et remis tout le Piémont sous l'influence française. L'année 1642, avec laquelle allait finir la vie du cardinal de Richelieu, était pour sa politique une année de triomphe.

Il lui restait à la signaler par une dernière et triste victoire. Vers le milieu d'août, il sentit ses forces assez revenues pour quitter Tarascon. Il y avait reçu la nouvelle de la fin de Marie de Médicis. Cette malheureuse princesse, morte à Cologne, au milieu des amertumes de l'exil et des privations de la pauvreté, n'avait montré à son heure suprême que des sentiments de résignation et de charité chrétiennes (3 juillet). Richelieu, à qui elle avait nommément pardonné, crut devoir, avec trop de pompe peut-être, faire célébrer pour elle un service solennel. Après quoi, il s'embarqua pour remonter le Rhône jusqu'à Lyon. C'est là que les auteurs du dernier complot allaient trouver leurs juges.

Leur crime n'était pas douteux ; mais la copie ou

l'extrait du traité espagnol, livré au cardinal, n'en établissait pas suffisamment la preuve. On espérait obtenir de Monsieur la remise de l'original même de ce traité ; Monsieur l'avait brûlé. Il fallut dès lors que ses aveux fussent assez circonstanciés et revêtus d'un caractère assez authentique pour servir de base à l'instruction judiciaire. Le misérable prince, sous l'empire de la peur, ne se refusa à rien de ce qui fut exigé de lui. Les sollicitations qu'il avait reçues du grand écuyer « de nouer intelligence avec lui pour perdre M. le cardinal ; » l'adhésion du duc de Bouillon à ce projet et la promesse de ce seigneur « de les recevoir, en cas de besoin, à Sedan ; » la résolution de traiter avec l'Espagne et « d'entrer en armes dans la France, pendant que le roi serait à Perpignan ; » l'envoi de Fontrailles à Madrid et le retour de cet agent avec le traité signé par le comte duc d'Olivarès ; les diverses rencontres de lui, Monsieur, avec François-Auguste de Thou, « lequel il avait trouvé instruit ; » son projet de fuite à Sedan, concerté avec le grand écuyer, lorsqu'en dernier lieu il avait appris que l'affaire du complot allait mal ; son refus enfin de se rendre, au début de la grande intrigue, à Lyon, parce qu'il soupçonnait un projet d'assassinat ; il confessa de vive voix toutes ces choses, et les confirma ensuite dans un écrit signé de sa main (7 juillet). Richelieu demandait davantage ; il eut voulu que le prince fût confronté avec ses complices ; mais le chancelier Séguier, déférant au désir du roi, maintint que la jurisprudence du royaume ne permettait pas d'infliger à un fils de France cet excès d'ignominie. On se contenta

de la déclaration de Monsieur renouvelée en forme devant le chancelier et six des juges.

Le 12 septembre, Pierre Séguier, accompagné des quatorze commissaires députés par le roi pour juger Cinq-Mars et de Thou, alla prendre séance au palais du présidial de Lyon. Les deux accusés furent amenés l'un après l'autre du château de Pierre Encise, où ils étaient enfermés. On les interrogea séparément. Cinq-Mars ne pouvait rien nier. Comme si ce n'eût pas été assez des dépositions de Monsieur et du duc de Bouillon pour l'accabler, Louis XIII lui-même, dans une lettre adressée au chancelier, avait témoigné contre lui. La situation de son complice était autre : il n'avait été mêlé en rien à la conclusion du traité, et s'il confessait en avoir eu connaissance, c'était en protestant qu'il avait tout fait pour dissuader son ami de donner suite à l'entreprise. Aussi, pour demander sa tête, le conseiller d'État Laubardemont, rapporteur du procès, avait-il été obligé d'exhumer une odieuse ordonnance de Louis XI, qui assimilait la non révélation d'un complot au complot même. Tout ce que l'étude et la pratique des lois pouvaient fournir de moyens à de Thou pour défendre sa vie, il l'avait employé dans le cours de l'instruction; mais son attitude changea lorsqu'il parut devant les juges. Trahi par les aveux échappés à la faiblesse de Cinq-Mars, « j'ai étudié la mort, dit-il, durant les trois mois de ma prison, et ai considéré de près la vie qui ne peut plus être pour moi que malheureuse... Il est vrai, j'ai su cette conspiration.... il m'a cru son ami, et fidèle, et peut-être unique; il m'a tout confié; je ne l'ai point voulu

trahir, et pour cela je mérite la mort. Je me condamne moi-même. » Et lorsque ensuite, l'arrêt ayant été prononcé, Laubardemont et le conseiller Robert de Saint-Germain vinrent préparer les deux condamnés à en entendre la lecture, de Thou adressa en souriant à son ami ces douces paroles. « Eh bien! monsieur, humainement parlant je pourrais me plaindre de vous; vous m'avez accusé, vous me faites mourir; mais Dieu sait combien je vous en aime. Mourons, monsieur, mourons courageusement et gagnons le paradis. » Et ils s'embrassèrent l'un et l'autre d'une grande tendresse. »

Quelques heures seulement s'écoulèrent entre ce moment et celui de l'exécution. Elles furent employées par les deux amis à se préparer saintement à la mort. Cinq-Mars, dans l'effusion de son repentir, « pria son confesseur de témoigner au roi et à monseigneur le cardinal les regrets qu'il avait de sa faute, et comme il leur en demandait très-humblement pardon. » De Thou embrassa Laubardemont en lui disant : « Vous m'avez bien jugé, » et toutes ses paroles, empreintes d'une pieuse exaltation, n'exprimaient que sa joie d'aller au ciel où l'envoyait la justice humaine. Tous deux, en se rendant à l'échafaud dressé sur la place des Terreaux, semblèrent si doucement sourire à leur tragique destinée, qu'ils apparurent au peuple comme deux de ces jeunes martyrs recommandés par la légende à son admiration et à son culte. Il n'y eut pas seulement des sanglots et des larmes, il y eut des cris d'indignation et d'horreur lorsqu'on vit la main inhabile du bourreau mal accomplir son œuvre sur leurs

têtes sanglantes, et une grêle de pierres fut lancée contre l'échafaud par la multitude furieuse. Devons-nous ici nous laisser gagner à l'émotion populaire? La fin si chrétienne et si touchante des deux victimes doit-elle les absoudre à nos yeux? L'histoire doit-elle faire retomber leur sang, comme un sang innocent, sur la tête de Richelieu? Ce serait, par une sensibilité romanesque, trahir la cause de la justice et de la vérité. On peut reprocher à la politique ses rigueurs inexorables; on peut regretter qu'une pensée de miséricorde ne soit pas entrée dans l'âme de Louis XIII et de son ministre, si près de paraître devant Dieu l'un et l'autre; mais on est obligé de reconnaître, ce que Cinq-Mars, ce que de Thou lui-même reconnurent à leur heure dernière, qu'ils étaient de grands coupables et que leur mort était juste. Le crime du duc de Bouillon était le même que le leur; mais il était neveu du prince d'Orange, allié de la France, et en outre possesseur de Sedan. Il lui fut permis de racheter sa vie au prix de sa forteresse.

Le cardinal de Richelieu était parti de Lyon le jour même où la sentence de mort avait été prononcée contre ses deux ennemis. Forcé par sa santé de voyager avec lenteur, on le vit tour à tour descendre en bateau la Loire, ou cheminer dans une vaste litière que dix-huit de ses gardes, tête nue, portaient sur leurs épaules, et devant laquelle les villes, pour lui laisser passage, abattaient des pans entiers de leurs murailles. Bossuet, qui le 17 octobre 1642 arrivait à Paris, fut témoin de l'entrée du cardinal en son palais, dans ce grand et triste appareil, et il en garda

toute sa vie la mémoire. Six semaines se passèrent durant lesquelles, domptant ses souffrances, Richelieu fit sentir encore dans le gouvernement de l'État une main ferme et assurée. Son coup d'œil suivait, sur le théâtre si étendu de la guerre, les armes partout victorieuses de la France et de ses alliés. Le succès, en Italie, du prince Thomas de Savoie, devenu général français; la bataille de Lérida, gagnée par la Motte Houdancourt (17 octobre); l'éclatante victoire de Breitenfeld remportée par Torstenson (2 novembre); Jean de Werth battu sur le Rhin par Guébriant (16 octobre); D. Francisco de Mello, qui avait essayé de surprendre Ardres, repoussé par le comte d'Harcourt, tous ces heureux faits d'armes lui apparaissaient comme une sanction suprême accordée à ses plans par la Providence. Au dedans, il crut devoir consommer par une mesure décisive l'anéantissement politique du frère du roi. Il dicta à Louis XIII une ordonnance par laquelle le monarque, après avoir longuement énuméré les félonies successives et toujours pardonnées de Monsieur, déclarait lui pardonner encore, mais en prenant contre lui d'indispensables précautions. « A ces causes, disait-il en finissant, de notre autorité royale, nous supprimons ses compagnies de gendarmes et de chevau-légers, le privons de son gouvernement d'Auvergne, et ordonnons qu'il ne pourra jamais à l'avenir avoir aucune administration en ce royaume, ni être régent pendant la minorité de nos enfants. » Le cardinal, croyant, et non sans raison, à la mort prochaine du roi, faisait un acte de patriotique prévoyance en infligeant à Gaston cette

dégradation trop bien méritée. Sans doute aussi, se faisant illusion sur son propre état, il se flattait de travailler pour lui-même et de s'assurer la régence. Illusion bien vite dissipée! Ce fut le 1er décembre que Louis XIII signa l'ordonnance, et ce jour même Richelieu s'alita pour ne plus se relever.

Le mal qui depuis longtemps le consumait s'était jeté sur sa poitrine, et dès le lendemain il n'y eut plus d'espoir de le sauver. Louis XIII accourut de Saint-Germain pour le voir, et le jour suivant encore il revint auprès de lui. « Sire, lui dit le cardinal, voici le dernier adieu. En prenant congé de Votre Majesté, j'ai la consolation de laisser le royaume plus puissant qu'il n'a jamais été, et vos ennemis abattus. La seule récompense de mes peines et de mes services que j'ose demander à Votre Majesté, c'est la continuation de sa protection et de sa bienveillance à mes neveux et à mes parents.... Votre Majesté a dans son conseil plusieurs personnes capables de la servir utilement; je lui conseille de les retenir auprès d'elle. » C'est alors, à ce qu'on croit, que Richelieu désigna au roi Mazarin comme le ministre le plus digne de le remplacer. Après quoi il remit aux mains de Louis XIII l'acte de donation du Palais-Cardinal. Pendant les trois jours que dura sa maladie, sa chambre fut incessamment remplie ou d'amis, ou d'indifférents, ou même d'ennemis, qui tous s'étonnaient de la tranquille fermeté avec laquelle ce politique, attaché à la vie par des liens si puissants, voyait approcher la mort. Lorsque le curé de Saint-Eustache, qu'il avait mandé, lui apporta le saint viatique, « Voici mon juge, s'écria-t-il,

devant qui je paraîtrai bientôt; je le prie de bon cœur qu'il me condamne si j'ai eu autre intention que le bien de la religion et de l'État. » On sait comment, en entendant ces mots, l'austère évêque de Lisieux, Cospéan, ne put s'empêcher de dire : « L'assurance de cet homme m'épouvante. » Tout cependant, dans les derniers moments de Richelieu, fut d'accord avec cette expression de sa foi : il n'y eut aucun des secours prodigués par l'Église aux mourants qu'il n'acceptât avec une religieuse ferveur, et on le vit recommander son âme à la miséricorde du Sauveur, lui offrir ses souffrances, et baiser la croix avec la dévotion du plus simple et du plus humble des chrétiens. A Dieu seul appartient de sonder le mystère des consciences. Ce fut le 4 décembre 1642 qu'expira le cardinal de Richelieu. Il avait vécu cinquante-sept ans. Nous ne dirions que la vérité en ajoutant qu'il en avait régné dix-huit.

On n'a pas tout dit sur un si grand homme, quand on a raconté les événements politiques auxquels il a pris part et le rôle qu'il y a joué. L'influence de son génie se fit aussi sentir au dedans de la société française, et il y a là un autre ordre de faits sur lequel il nous est impossible de ne pas arrêter un instant nos regards.

S'il eût été de la destinée du cardinal de Richelieu de prendre en main le timon des affaires dans un temps où il eût pu appliquer les qualités supérieures de son esprit et la force de sa volonté au tranquille gouvernement du royaume, il nous paraît hors de doute que, comme il fut un grand politique, il eût été un

grand administrateur. Autant il voulait rendre la France puissante au dehors, autant il eût voulu la rendre prospère au dedans, et s'il ne concevait pour elle d'autre régime que celui de la monarchie pure, il entendait que ce régime lui assurât tout ce que le bon ordre, l'exacte observation des lois et une administration régulière procurent de bien-être aux nations. Doué d'une de ces rares intelligences qui joignent aux vues les plus étendues toute la précision de l'esprit de détail, ennemi des abus et volontiers réformateur, infatigable au travail et s'effrayant peu des difficultés, également expert dans le maniement des hommes et dans celui des affaires, il eût poursuivi, à sa manière et selon le tour particulier de son génie, l'œuvre de Henri IV et de Sully, s'il n'en eût été continuellement empêché par les circonstances. La double lutte qu'il eut à soutenir, pendant les dix-huit ans de son ministère, contre les factions de cour et contre la maison d'Autriche, ne lui laissa jamais les mains entièrement libres dans le gouvernement intérieur, et il fut conduit, presque en toutes choses, à aller au delà ou à rester en deçà de sa pensée.

On lui a fait un titre d'honneur très-mérité d'avoir donné au conseil du roi une organisation régulière et définitive. Ce conseil, placé au sommet de la hiérarchie administrative, n'avait eu jusqu'alors rien de fixe, ni dans sa composition, ni dans ses attributions, ni dans la tenue de ses séances. Toutes ces choses furent déterminées par une suite de règlements, celui de 1630 en particulier, et l'on a remarqué que tel ce corps fut constitué alors, tel il demeura presque

sans changement jusqu'aux derniers jours de la monarchie[1]. Cependant, à peine ainsi organisé, il devient aux mains de Richelieu un moyen de gouvernement et comme une arme de combat, contrairement au but de son institution. On le voit érigé en tribunal suprême, que Louis XIII préside en personne, et qui juge le duc de la Valette et le duc de Vendôme. C'était de même dans un manifeste intérêt d'ordre public qu'avaient été établis dans les provinces ces intendants de justice, police et finances dont nous avons signalé la création en 1637. Leur mission était « de pourvoir à ce que la justice fût sincèrement administrée; de reconnaître si les officiers de judicature faisaient le devoir de leurs charges...; d'informer et connaître de tous désordres, violences et oppressions, abus et tous crimes qui pourraient être commis; d'avoir l'œil à l'administration des finances; tenir la main à ce qu'il ne se fît aucune levée indue sur les sujets du roi.... » Rien de plus tutélaire qu'une semblable magistrature, rien de plus efficace pour protéger les peuples contre l'arbitraire des grands gouverneurs de provinces, aussi bien que contre celui des *tyranneaux* de ville ou de village. Mais, pour un pouvoir en état de guerre perpétuel au dedans et au dehors, le besoin devenait tel chaque jour de tout concentrer dans sa main et de ne rencontrer aucun obstacle, que l'institution des intendants n'aboutit bientôt qu'à remplacer dans les provinces la multi-

1. M. J. Caillet dans son très-estimable ouvrage sur l'administration de Richelieu.

plicité par l'unité de la tyrannie. Onze ans s'étaient à peine écoulés, et en 1648, aux premiers jours de la Fronde, l'abolition de cette magistrature était une des garanties réclamées en faveur de la liberté publique par le Parlement, un moment vainqueur de la royauté.

On a calomnié la mémoire de Richelieu en citant une phrase détachée de son *Testament politique* pour en faire comme le programme de son administration financière. « Si les peuples, a-t-il écrit, étaient trop à leur aise, il serait impossible de les contenir dans les règles de leur devoir. » Et l'on en a induit qu'il y a eu chez lui système à écraser la France sous le poids des impôts. Rien de plus contraire à la vérité, et sa pensée s'exprime bien mieux[1], comme on l'a fait observer, dans ces autres paroles : « Si les subsides n'étaient modérés, lors même qu'ils seraient utiles au public, ils seraient injustes.... Le moins qu'on peut lever sur le peuple est le meilleur.... Le vrai moyen d'enrichir l'État est de soulager les peuples.... » Hâtons-nous d'ajouter qu'en fait sa conduite fut d'accord avec ces dernières maximes. Non-seulement, en aggravant les charges publiques, il protesta toujours qu'il le faisait « les larmes aux yeux et une douleur extrême dans le cœur, » avec promesse d'en alléger le poids dès que les circonstances le lui permettraient, mais il fit tout pour que le désordre de la gestion financière n'augmentât pas la souffrance populaire. Suivant l'ingénieuse distinction d'un de nos publi-

1. M. J. Caillet.

cistes, si son gouvernement ne fut point économique, il fut économe, et ni lui ni le roi ne renouvelèrent les prodigalités insensées de Marie de Médicis et de Luynes. Il eût voulu, mais il accuse « les émotions intestines et les guerres étrangères » de l'en avoir empêché, supprimer l'énorme abus des « acquits au comptant, » sorte de dépenses qui échappait à tout contrôle. Rien ne répugnait plus que cet abus au goût de l'ordre et de l'autorité qu'il portait en toute chose ; mais la réforme n'en était possible qu'à la condition « d'une bonne paix qui assurât le repos de l'avenir, » et ce n'était pas lui qui la devait donner à la France. De même, à plusieurs reprises, il s'efforça de rendre les tailles moins onéreuses et plus équitablement réparties : elles furent diminuées en 1634, et lorsqu'il fallut retirer aux peuples ce soulagement momentané, il essaya d'alléger le fardeau en le faisant porter sur un plus grand nombre de têtes. Des enquêtes furent ordonnées pour faire rentrer sous la loi commune ceux qui s'étaient abusivement soustraits à cet impôt. Richelieu, enfin, par le choix de l'habile et intègre surintendant d'Effiat, par celui même de Bullion, esprit durement fiscal, mais vigilant administrateur, témoigna de son constant désir de maintenir l'ordre et la règle même dans le recours aux expédients de finances les plus préjudiciables à la fortune publique.

Rien ne montre que Richelieu ait eu la sollicitude attentive et éclairée de Sully pour les intérêts de l'agriculture. Mais s'il ne travailla pas à la rendre plus féconde et plus prospère, il prit du moins pour la protéger d'utiles mesures. Le paysan trouva dans la

législation une assistance tutélaire contre les abus de l'autorité seigneuriale, aussi bien que contre l'indiscipline militaire; malheureusement la même protection ne lui fut pas toujours accordée contre les rigueurs sans pitié des agents du fisc, qui amenèrent les révoltes des *croquants* et des *va-nu-pieds*. Les règlements faits en faveur de l'industrie ne sont assez nombreux, ni assez importants pour mériter de place dans l'histoire. Ce qui est digne d'un immortel souvenir, c'est la persévérante application du cardinal à développer la richesse commerciale, en même temps que la puissance maritime de la France. On a conservé les intéressants rapports qui lui furent adressés par d'Imfreville et Séguiran, chargés en 1633 et 1634 de faire l'un dans les ports de l'Océan, l'autre dans la Méditerranée, une reconnaissance exacte de l'état de la marine et du commerce. Lorsque l'on compare les résultats misérables de cette enquête à ceux qui avaient été obtenus huit ans après, on reste confondu d'admiration. La marine royale, créée dans ce court espace de temps, comptait en 1642 soixante-trois vaisseaux et vingt-deux galères. Et des officiers et des matelots avaient été formés en nombre suffisant pour les besoins de la flotte; le matériel nécessaire à l'armement était rassemblé dans les ports, les ports enfin avaient été agrandis et mis en état d'abriter toute cette puissance navale. La marine marchande à qui les encouragements furent prodigués, ne prit pas de son côté un moindre essor, et le pavillon français commença à flotter sur toutes les mers. Richelieu s'honore du titre de « réformateur général du commerce

du royaume, » et non content des traités qu'il a conclus dans la Méditerranée avec les régences barbaresques, dans le Nord avec les États scandinaves et le tzar de Moscovie, il pousse la navigation française vers les régions les plus lointaines. La belle colonie de la Nouvelle-France est défendue contre les Anglais et reçoit de considérables accroissements; le dieppois d'Enambuc fonde les premiers établissements français aux Antilles, et la compagnie dite des îles de l'Amérique obtient du gouvernement royal les plus notables priviléges (1635-1642); une autre compagnie, formée par des marchands de Rouen, envoie des navires et des colons à la Guyane (1626 à 1638). En même temps s'ouvrent au commerce de la France les rivières du Sénégal et de la Gambie (1633-1635) et sur la côte orientale de l'Afrique, l'écusson aux fleurs de lis est arboré dans l'île Mascareigne (île de Bourbon) et à Madagascar (1638 à 1642). Il suffit de lire les lettres patentes constitutives du privilége de chacune de ces colonies, pour reconnaître l'influence de la puissante volonté du cardinal. C'est lui qui veut que « les ecclésiastiques et les gentilshommes d'extraction noble et privilégiés » associés pour la colonisation et le commerce de la Nouvelle-France, ne soient pas censés faire acte dérogeant à la noblesse; c'est lui qui accorde des lettres d'anoblissement aux roturiers qui iront à leurs frais, avec cinquante hommes, habiter et occuper pendant deux ans quelques-unes des petites îles de la mer des Antilles. On a justement remarqué que ce fut une des vues politiques de Richelieu d'élargir pour la bourgeoisie les voies de la ri-

chesse commerciale, afin de leur procurer dans le tiers-état une importance égale à celle qu'avaient alors les officiers de justice et de finances.

Nous avons rapporté les dispositions principales de la déclaration royale de 1641 qui interdisait aux parlements, et à celui de Paris en particulier, toute immixtion dans les affaires politiques, et les renfermait dans le cercle étroit de leurs attributions judiciaires. C'était un coup violent porté à une puissance ennemie, c'était un véritable fait de guerre. On a vu de même la chambre de l'Arsenal et d'autres commissions spéciales instituées pour enlever à la justice ordinaire les prévenus de crimes d'État. Là encore les nécessités politiques légitimaient aux yeux du cardinal le plus odieux arbitraire. Mais il y aurait erreur à conclure de là qu'il ne tenait pas à ce que la justice fût généralement rendue avec régularité dans le royaume. Sans parler du Code Michau, qu'il approuva, s'il ne le rédigea pas, et qui introduisit d'utiles réformes dans l'administration judiciaire, ses vues personnelles sur la matière sont consignées dans son *Testament politique;* il est vrai qu'il ne les croit pas immédiatement applicables et qu'il en lègue l'accomplissement « aux ministres des générations futures. » C'est ainsi qu'en principe il est contraire à la vénalité et à l'hérédité des offices de judicature ; mais il ajoute que c'est là « un de ces désordres publics qui ne se peuvent réformer qu'avec le temps, » et il exprime la crainte que « la faveur ne distribuât ces charges plus mal que la fortune. » C'est ainsi qu'il donne raison aux réclamations élevées contre l'énormité des frais

de justice, mais encore avec cette restriction qu'il y a des abus qu'il faut souffrir, « pour ne pas tomber dans des suites de plus dangereuses conséquences, et que le temps et les occasions ouvriront là-dessus les yeux à ceux qui viendront en un autre siècle. » Les seules mesures selon lui immédiatement réalisables, sont des honneurs et des récompenses pour les magistrats zélés et intègres, et des peines sévères contre ceux « qui, abusant de leur devoir, vendront la justice au préjudice de ses sujets. » Il eût volontiers généralisé l'institution des *Grands-Jours*, sortes d'assises tenues par des commissions de magistrats envoyés dans les provinces où l'autorité trop éloignée des Parlements ne se ferait pas assez sentir. Le fond de sa pensée est, en somme, que l'action de la justice doit s'exercer régulièrement, mais sans gêner celle du pouvoir, et en évitant le plus possible « les épines du Parlement qui fomentent des difficultés pour toutes choses. » Sa haute intelligence ne méconnaît aucun des éléments d'une société bien réglée; mais à chaque règle il réclame une exception en faveur de l'état de guerre où il se trouve.

Cette politique militante l'emporta bien au delà de ses principes et de ses intérêts même avec ses démêlés avec le saint-siége. Comme il gouvernait le royaume, il aspirait à gouverner l'Église de France. Rien ne prouve qu'il ait conçu sérieusement la pensée schismatique de se faire déférer par un concile national la dignité de patriarche, qui l'eût rendu presque indépendant de Rome; c'était trop cependant d'en revendiquer le droit, ainsi qu'il le fit par la plume du

P. Rabardeau, jésuite enrôlé sous la bannière du gallicanisme. L'objet réel de son ambition était le titre de légat perpétuel du pape en France, qu'Alexandre VI dans le siècle précédent avait confié au cardinal d'Amboise. On conçoit qu'Urbain VIII ait été peu soucieux de déléguer à d'aussi puissantes mains sa prérogative spirituelle : c'eût été une abdication. Pas davantage le pontife ne consentit-il à accorder à Richelieu ni la coadjutorerie de l'archevêché de Trêves, ni la dignité d'abbé de Citeaux et de Prémontré, qu'il eût voulu joindre à celle d'abbé des congrégations bénédictines de Cluny et de Saint-Maur. Sa domination s'exerçait déjà assez souverainement sur le clergé français, et l'usage qu'il en faisait ne devait pas engager le pape à la rendre plus absolue. Le cardinal de Richelieu réclamait sans doute avec une parfaite justice les droits de l'État, lorsqu'il obligeait l'Église à contribuer pour sa part et pour une large part aux charges publiques devenues écrasantes pour le reste du royaume; il était également fondé à faire proclamer par ses canonistes l'indépendance du pouvoir temporel des rois, à restreindre l'étendue des juridictions ecclésiastiques, à établir une ligne de démarcation nettement tracée entre le domaine de la société civile et celui de la société religieuse. Mais, ainsi que nous l'avons déjà fait observer, ce n'était pas dans ces limites que s'arrêtaient Pierre Dupuy, Le Bret et les autres organes du gallicanisme parlementaire, lancés par Richelieu dans l'arène pour y être les champions de sa politique : dans leurs réclamations immodérées en faveur de l'autorité royale, ils n'en allaient à rien moins qu'à pré-

tendre que « le roi étant à la république ce que l'âme est au corps, rien de public ne peut se faire dans son État sans sa permission, » et que par suite la discipline de l'Église et ses relations avec le saint-siége devaient être choses à la merci du pouvoir civil. Leur dernier mot était, comme on l'a très-bien dit de nos jours, l'Église esclave dans l'État esclave. Il était impossible qu'un évêque, un prince de l'Église, sans rerenoncer au caractère dont il était revêtu, soutînt jusqu'au bout une pareille doctrine : ce qui était article de foi pour les légistes, n'était pour Richelieu qu'une arme de combat, un épouvantail destiné à faire sentir à la cour de Rome toute sa puissance. Il se garda bien de chercher dans ce périlleux débat une complète victoire.

Hors cette lutte, et en ne considérant que les influences de son gouvernement intérieur, le cardinal de Richelieu doit être compté parmi les bienfaiteurs de l'Église de France. Ce qu'avait commencé Henri IV, il le continua avec un zèle aussi actif qu'éclairé. Ce prélat, dont la vie privée pas plus que la vie publique n'étaient irréprochables, mit sa conscience et son honneur à restaurer dans le clergé français la discipline et les mœurs, aussi bien que le savoir. L'œuvre de réformation qui avait été accomplie en Italie, au lendemain du concile de Trente, par des pontifes comme saint Pie V et Sixte-Quint, par des hommes apostoliques comme saint Charles Borromée et saint Philippe Néri, s'accomplit avec autant et peut-être plus d'éclat en France dans la première moitié du dix-septième siècle, et la part qu'y eut Richelieu ne lui a jamais été

contestée. « On ne doit choisir pour les évêchés, dit-il à Louis XIII, que ceux qui sont appelés de Dieu à cet état, ce qui se connaît par leur manière de vie différente.... et il serait fort utile que Votre Majesté déclarât qu'elle ne choisira que ceux qui auront passé un temps considérable après leurs études à travailler auxdites fonctions dans les séminaires. » Aussi vit-on alors briller plus que jamais sur les siéges épiscopaux de France les vertus et les lumières; on vit, sous la direction du pieux cardinal de la Rochefoucauld, les ordres religieux se réformer, les monastères attirer dans leur enceinte ce que la société française avait de plus illustre, et le spectacle donné au monde des plus héroïques dévouements de l'humilité et de la charité. On vit, au même temps, commencer les immortels travaux de la docte congrégation des Bénédictins de Saint-Maur, l'antique Sorbonne, animée de l'esprit de celui qu'elle appelait son second fondateur, accroître la force et l'éclat de ses études théologiques, les écoles des Jésuites répandre parmi une nombreuse jeunesse les enseignements de la religion et des lettres, et Port-Royal naissant s'annoncer par des prodiges de vertu et de génie. Ajoutons qu'à cette époque appartiennent par leur entrée dans la vie et par leur éducation la plupart des vertueux évêques et des grands docteurs dont s'honora dans les années suivantes le règne de Louis XIV.

Nous avons parlé de saint François de Sales et des efforts infructueux que fit Henri IV pour l'enlever à son diocèse de Genève. Ces efforts furent renouvelés, sans plus de succès, par Louis XIII; mais tout en

restant fidèle à son troupeau, le vénérable pasteur n'en affectionna pas moins la France, qu'il visita plusieurs fois et où il mourut. C'est dans notre langue qu'il prêcha et qu'il écrivit, et ses livres, accueillis avec un pieux empressement, influèrent puissamment sur la régénération religieuse. On a pu dire de lui qu'il restaura l'amour divin dans les âmes. La France fut en outre le pays où se répandit et où se fructifia avec le plus de promptitude l'institut de la Visitation, œuvre commune de la piété de ce grand saint et de celle de la mère de Chantal. On n'a rien à apprendre à personne sur saint Vincent de Paul : son nom suffit à rappeler ce qu'il y a de plus sublime dans l'héroïsme et dans le génie de sa charité. Ce fils d'un pauvre paysan des landes de Guyenne a eu l'honneur de donner une fécondité, sans exemple dans la vie d'un seul homme, à cette vertu qui est l'âme du christianisme. L'institution des prêtres de la mission ou Lazaristes (1625), celle des filles de la Charité (1630 à 1638), celle des Enfants-Trouvés (1638 à 1648), sont les plus populaires de ses œuvres. Les conférences des *mardis* entre les curés de Paris, pour rendre la vie aux études ecclésiastiques, les exercices des *ordinands* pour préparer les jeunes clercs au sacerdoce, furent également les fruits de son zèle. On ne s'attend pas à ce que nous suivions cet homme de Dieu dans le détail sans fin des travaux admirables qui remplirent sa longue vie. Le jour vint où l'immensité de ses bienfaits lui donna, malgré lui, la gloire, et où une sorte d'intendance suprême de la charité lui fut attribuée dans le royaume, de l'aveu de Louis XIII et de Riche-

lieu lui-même. C'est ainsi qu'en 1636 une mission qu'il envoya en Picardie y fit cesser les désordres dont les soldats affligeaient cette province. C'est ainsi qu'en 1639 la Lorraine, ravagée par tous les fléaux de la guerre et succombant aux horreurs de la famine, trouva son sauveur dans Vincent de Paul, et ne lui dut pas moins de seize cent mille livres d'aumônes. Par un extraordinaire hommage rendu à la sainteté de cet humble prêtre, Richelieu le laissa venir, à genoux, implorer de lui la paix, au nom de la France épuisée et souffrante, et il lui promit qu'il serait exaucé. Tout à l'heure, enfin, nous verrons Louis XIII, pour mourir en paix, réclamer l'assistance de celui qu'il regardait comme un envoyé de Dieu dans son royaume.

A côté du nom de « M. Vincent » l'admiration publique plaçait alors celui de M. Olier, qui fonda la vénérable congrégation de Saint-Sulpice, ceux du cardinal de Bérulle et du P. de Condren, son successeur, qui naturalisèrent en France l'Oratoire. Le but commun de ces deux grandes œuvres était de régénérer le sacerdoce. Deux siècles n'ont fait que confirmer le succès qu'obtint la persévérance héroïque de M. Olier ; à lui appartient l'honneur d'avoir réalisé le vœu du concile de Trente, en donnant son plein développement à la féconde institution des séminaires. Malgré la sainteté de ses deux fondateurs, l'Oratoire a eu une gloire moins pure : le goût des doctrines hétérodoxes entra de bonne heure dans cette savante compagnie, et elle eut trop de part aux troubles qui agitèrent par la suite l'Église gallicane.

Le premier auteur de ces troubles, le fameux du

Vergier de Hauranne, abbé de Saint-Cyran, occupe une place trop considérable dans l'histoire religieuse de cette époque pour ne pas arrêter un moment notre attention. Il s'était lié d'amitié à l'Université de Louvain, avec le théologien belge, Jansénius, plus tard évêque d'Ypres, et leur longue communauté d'études leur avait donné sur plusieurs points du dogme et sur les formes générales de la discipline des idées d'une nouveauté hardie qu'ils résolurent par un commun effort de faire prévaloir dans l'Église. Chacun d'eux s'était réservé sa part dans ce travail. Celle de Jansénius était toute dogmatique : il devait révéler le secret, jusqu'alors inconnu suivant lui, de la doctrine de saint Augustin sur la difficile question de la grâce. A l'abbé de Saint-Cyran devait appartenir l'action : sa tâche était de répandre la nouvelle doctrine par tous les moyens d'influence que pouvaient lui donner sa vie austère, son grand savoir et son talent extraordinaire pour le gouvernement des âmes. Il est curieux qu'un des premiers essais de son prosélytisme ait été tenté sur Richelieu, alors simple évêque de Luçon, mais nourrissant de tout autres pensées que celle de mettre au service d'une secte sa vaste intelligence. Ni Bérulle, ni Vincent de Paul ne se laissèrent attirer davantage dans la sphère de l'abbé de Saint-Cyran. Mais il fut plus heureux auprès d'une femme égale aux grands hommes de ce temps par l'élévation de l'esprit et la force du caractère, et disposée par la trempe rigide de son âme à accepter avec enthousiasme une direction qui lui rendait la piété plus laborieuse et la porte du salut plus étroite : c'était la mère Angé-

lique Arnauld. Dès longtemps mise en relation avec Saint-Cyran par son frère Arnauld d'Andilly, elle finit par lui confier le gouvernement spirituel du monastère de Port-Royal, dont elle était abbesse, et lui mit ainsi entre les mains un puissant levier pour agir dans l'Église et dans le monde. Bientôt, à la voix de l'impérieux directeur, on vit se jeter dans la retraite Lemaître, Singlin, Lancelot, Desmares, les premiers de la liste si glorieuse des solitaires de Port-Royal (1637). A l'entraînement religieux vint se joindre l'attrait de la persécution. Le cardinal de Richelieu, mécontent de la fière humilité avec laquelle l'abbé de Saint-Cyran repoussait comme des chaînes les dignités de l'Église, et se méfiant d'ailleurs de ce que cachait cet austère et profond génie, le fit arrêter et emprisonner au donjon de Vincennes (14 mars 1638). On remua tout pour obtenir qu'il fût rendu à la liberté; mais Richelieu, avec sa clairvoyance d'homme d'État, qui le rassurait un peu trop aisément sur l'illégitimité de ses procédés arbitraires, ne cessa de répondre que « si l'on avait enfermé Luther et Calvin, quand ils commencèrent à dogmatiser, on aurait épargné aux États bien des troubles. » Parlant encore de son redoutable prisonnier, il ajoutait : « Vous ne le connaissez pas; il est plus à craindre que six armées. » Mais Saint-Cyran avait déjà trop répandu son esprit et sa doctrine pour qu'il fût possible d'en arrêter le cours, et sa captivité ne le rendit que plus puissant au dehors. Ce fut du fond de sa prison qu'il fit pour Port-Royal la plus importante des conquêtes qu'il eût faites jusqu'alors, celle d'Antoine Arnauld. Son influence se

répandit jusque sur ses geôliers, sur ses gardes et sur le gouverneur même de Vincennes, Chavigny, si dévoué à Richelieu. Il vit mourir le cardinal, mais ne lui survécut que de quelques mois, il fut enlevé à sa puissante secte, au moment même où allait s'engager au grand jour la querelle du jansénisme. L'histoire de cette querelle appartient au règne de Louis XIV.

Lorsqu'on se représente la puissance de vie si merveilleuse que reprit alors l'Église de France, lorsqu'on embrasse d'un coup d'œil, même rapide et superficiel, comme nous venons de le faire, tout ce qu'elle fit pour le bien-être social et pour l'édification des âmes, toutes les saintes œuvres qui sortirent de son sein, toutes les gloires dont elle se couronna, on pardonne au cardinal de Richelieu la satisfaction un peu orgueilleuse avec laquelle, dans son *Testament politique*, il compare ce qu'il avait vu aux jours de sa jeunesse et ce qu'il voyait dans les dernières années de sa vie.

Théologien et controversiste habile, orateur chrétien et à l'occasion orateur politique, amateur du savoir et du bel esprit, poëte même, si pour l'être il suffisait de faire des vers, le grand ministre n'eut pas moins à s'applaudir du mouvement à la fois puissant et régulier, qui sous ses yeux et jusqu'à un certain point sous son influence, se répandait dans les régions de l'intelligence.

Nous n'entreprendrons pas de tracer même la plus simple esquisse du tableau étendu et varié que présente le développement de l'esprit humain en France, dans la première partie du dix-septième siècle : il y aurait trop de noms à citer, et ceux-là seuls appar-

tiennent à notre récit qui sont des événements dans l'histoire. A ce titre, il n'y en a pas de plus grand que celui de Descartes, nom immortel qui rappelle la liberté rendue à la pensée dans le domaine de la spéculation philosophique et l'homme, que le moyen âge ne savait étudier que dans Aristote, étudié dans l'homme même. On sait comment Descartes, après avoir passé les années de sa jeunesse soit dans les camps, soit, au milieu des voyages, dans la contemplation de la nature et le spectacle des diversités de la vie sociale, embrassa la résolution soudaine de se jeter dans la retraite pour s'y recueillir en lui-même, et s'y donner tout entier à la recherche de la vérité sur Dieu, sur l'homme et sur le monde. Le premier fruit de ses méditations fut son *Traité du monde*, dans lequel il admettait, comme Galilée, le mouvement de la terre, mais qu'il supprima en apprenant la condamnation du philosophe italien (1633). En 1637, parut son *Discours sur la méthode*, et en 1641 ses *Méditations sur la philosophie première*, dédiées à la Sorbonne. C'est dans ce dernier ouvrage que Descartes, après avoir rejeté toutes les opinions acquises par le témoignage des sens ou par les opérations du raisonnement, et fait en quelque sorte le vide dans son intelligence, sortit du doute universel où il s'était plongé avec cette grande affirmation : « Je pense, donc je suis, » premier principe de la philosophie qu'il cherchait et qu'il avait trouvée. Le livre des *Principes*, publié en 1644, compléta sa doctrine, qui, à peine mise au monde, fut enseignée dans plusieurs universités. Mais le génie de Descartes jetait trop d'éclat

pour ne pas rencontrer des envieux et des détracteurs. En même temps, les allures libres et fières de sa philosophie effarouchaient les esprits asservis aux vieilles routines, et leur inimitié ne pouvait lui manquer. On alla plus loin, et malgré le soin religieux avec lequel il avait placé les vérités révélées dans une sphère inaccessible à la spéculation philosophique, on ne lui épargna pas l'accusation si redoutable alors d'impiété et d'athéisme. Rome alarmée se contenta d'interdire la lecture de ses livres. La France eut au moins l'honneur de ne pas méconnaître l'homme qui venait d'accomplir dans la science une si prodigieuse révolution. Richelieu fit ce qu'il put pour arracher Descartes à sa retraite en lui offrant, avec une pension, un siége au Parlement ou au conseil du roi. Mazarin, quelques années plus tard (1647), lui envoya le brevet d'une pension annuelle de trois mille livres « en considération de l'utilité que sa philosophie procurait au genre humain. » Mais le grand homme, fatigué par des tracasseries sans cesse renaissantes qui troublaient la sérénité de son âme, en était venu à se repentir presque de sa gloire, et à n'aspirer qu'au repos ; il crut le trouver en Suède, où l'appelaient les pressantes sollicitations de la fille de Gustave-Adolphe : ce fut la mort qu'il y trouva, pendant un hiver rigoureux que sa poitrine délicate ne put supporter (1650).

En quittant le domaine de la science, si glorieusement illuminé par le génie de Descartes, pour entrer dans le domaine des lettres, nous rencontrons tout d'abord un fait historique de la plus haute importance, la fondation de l'Académie française.

L'origine de cette illustre compagnie est assez connue. Depuis l'année 1629, plusieurs beaux esprits se réunissaient toutes les semaines chez Valentin Conrart pour s'y entretenir de littérature. Ils se lisaient leurs ouvrages, et se donnaient mutuellement des conseils. Godeau, depuis évêque de Grasse, Gombault, Chapelain, Desmarets et Boisrobert étaient les principaux membres de cette petite société, appelée plus tard à une si éclatante destinée. Le cardinal de Richelieu passionné pour les lettres, mais voulant les gouverner, comme tout le reste, en souverain maître, apprit par son familier Boisrobert l'existence de cette réunion lettrée, et s'avisa tout aussitôt du parti qu'il en pouvait tirer. Il leur fit offrir de se former en une compagnie régulière et placée sous sa protection. On hésita quelque temps si l'on échangerait contre ce glorieux patronage la douce liberté d'une obscure association ; mais Chapelain fit comprendre que les désirs du cardinal étaient des ordres, et sa protection fut acceptée. Richelieu les engagea alors à agrandir leur compagnie, et à lui donner les statuts qu'ils croiraient les plus convenables. Ainsi naquit l'Académie française. Ses députés allèrent solennellement présenter au cardinal les règlements d'après lesquels elle devait se gouverner, et celui-ci, après les avoir revus et corrigés en quelques parties, les approuva, puis expédia les lettres-patentes qui la constituaient (1635). L'Académie s'éleva alors, comme un témoignage de ce que peuvent devenir les plus petites choses sous la main d'un grand homme : ses travaux ne tardèrent pas à répondre à la pensée de Richelieu, et la

langue française, épurée et fixée, acquit dans le cours du dix-septième siècle cette universalité qui en fit la langue de la civilisation européenne.

L'année qui suivit la fondation de l'Académie fut marquée par un des plus grands événements de notre histoire littéraire, l'apparition du Cid (1636). Comme la philosophie française avait été trouvée par Descartes, Corneille venait de trouver la tragédie. Le goût du théâtre était déjà très-répandu dans la nation, et le public se portait avec empressement à la salle du Marais, pour y assister à la représentation des œuvres tragiques ou comiques de Hardy, « poëte du roy, » qui n'a laissé d'autre souvenir que celui d'une inépuisable et triste fécondité. Plus que personne Richelieu se complaisait dans ce délassement, encore que condamné par un grand nombre de docteurs : il avait construit un théâtre au Palais-Cardinal, et il y faisait donner des représentations, grande faveur pour les auteurs, obligés seulement de l'acheter par leur soumission à la tyrannie des trois unités que leur imposait la volonté du maître ; sa passion pour les jeux de la scène était allée enfin jusqu'à faire du tout-puissant ministre un prétendant aux succès dramatiques. On sait comment il occupait quelques-uns des loisirs de sa pensée à tracer des cadres de pièces de théâtre, que des gens de lettres à sa solde étaient chargés de remplir. Corneille fut pendant quelques mois un de ces poëtes gagés ; mais ce rôle ne convint pas longtemps à l'indépendance de son caractère ; il retourna à Rouen, sa patrie, et ne revint à Paris que pour y faire représenter le Cid. Tout était nouveau pour le public

dans ce chef-d'œuvre, et la conception si grande dans sa simplicité, et l'élévation héroïque des caractères et l'intérêt des situations, et surtout cette langue poétique, ce dialogue si rapide, si familier et si sublime, qui n'a jamais été surpassé, ni peut-être égalé par Corneille lui-même. Aussi, cinquante ans après la représentation du Cid, la scène française, selon les paroles de Racine, « retentissait-elle encore des applaudissements » prodigués à cet ouvrage immortel : « Beau comme le Cid » était devenu l'expression proverbiale de l'enthousiasme national : le jour où avait paru le Cid était une date à jamais glorieuse inscrite dans les annales de la France. Il est triste pour Richelieu d'avoir été importuné par cet éclatant succès : il eût été digne du grand cardinal d'être plus juste envers le grand Corneille. L'Académie française, au reste, en exprimant, ainsi qu'elle le fit, *son sentiment sur le Cid* sut concilier ce qu'elle devait au génie du poëte avec ce qu'elle devait à la volonté de son fondateur, et Corneille n'en eut pas moins part aux libéralités répandues par Richelieu sur les gens de lettres. De l'année 1636 à 1640 se succédèrent *Horace*, *Cinna*, *Polyeucte*, œuvres incomparables, à la hauteur desquelles Corneille ne devait plus atteindre dans la suite de sa longue carrière : la plus belle partie de sa gloire appartient au règne de Louis XIII.

A ce règne appartient aussi, pour sa meilleure part, l'influence intellectuelle et sociale exercée par l'hôtel de Rambouillet. Catherine de Vivonne, mariée à Charles d'Angennes, marquis de Rambouillet, avait, dès le commencement du siècle, ouvert son opulente

demeure non pas seulement à ce que la cour avait de plus élevé, mais à ce que Paris comptait de plus beaux esprits. Les gens de lettres se rencontraient chez elle avec les grands seigneurs dans une espèce d'égalité qui honorait les uns et les autres. Ce fut là que Richelieu apprit l'aimable courtoisie avec laquelle il affecta toujours de traiter les privilégiés de l'intelligence. La société de Mme de Rambouillet, avant que l'Académie française fût à l'œuvre pour épurer la langue, avait déjà commencé une tâche pareille dans la conversation. Les mots bas et grossiers, les tours vulgaires, tout ce laisser-aller, qui s'appela bientôt le mauvais ton, était répudié par l'élite polie du salon bleu. Ce fut surtout dans les relations des deux sexes que s'introduisit un nouveau langage, toujours respectueux de l'honnêteté, quelquefois châtié jusqu'à la pédanterie et délicat jusqu'au raffinement, mais n'en exprimant pas moins un changement réel dans les sentiments et dans les mœurs mêmes. On peut dire que ce qui a fait pendant un siècle et demi le privilége et le charme de la société française, l'art de la conversation et le savoir-vivre, a pris naissance à l'hôtel de Rambouillet. Les premières et les véritables précieuses, bien différentes de celles qu'a ridiculisées Molière, joignaient aux recherches de l'élégance qui les distinguait en toute chose, les prétentions assez légitimes du goût littéraire. On nous dispensera de dérouler la longue liste des écrivains qui, pendant cinquante ans, se succédèrent autour de la marquise de Rambouillet et de sa fille, la célèbre Julie d'Angennes. Deux d'entre eux, Voiture et Balzac se recommandent seuls au souvenir

de la postérité ; Voiture, le bel esprit par excellence, grand faiseur de petits vers et de jolies lettres, homme aux belles manières et en même temps laborieux académicien, qui mérita que l'illustre compagnie, fière de le posséder et inconsolable de l'avoir perdu, portât son deuil ; Balzac, qui fut pour la prose française ce que Malherbe avait été pour la poésie, ouvrier ingénieux et patient, qui martela la langue, la lima et la polit avec autant d'art que de soin, et en fit un instrument tout prêt pour ceux qui sauraient la manier en maîtres.

Nous n'avons point parlé de l'état des arts au temps de Henri IV, parce que, malgré les grandes constructions ordonnées par ce prince au Louvre et à Fontainebleau, on ne peut dire que son règne ait donné en cela aucune gloire à la France. Androuet du Cerceau et Étienne Dupérac ne furent que les successeurs affaiblis de Philibert Delorme et de Pierre Lescot, et ni peintres, ni sculpteurs d'un véritable renom n'honorèrent alors l'école française. Il en fut autrement sous Louis XIII : les plus grands maîtres que la peinture ait produits en France illustrèrent son règne. Nous ne comptons point parmi eux Simon Vouet, à qui ses élèves firent plus d'honneur que ses œuvres, et qui vit le roi s'asseoir parmi eux, dans son atelier ; c'est à Poussin et à Lesueur que ce titre a été décerné par la postérité. Né de parents pauvres, Poussin dut à la persévérance qu'inspire une vocation irrésistible les premiers développements de son génie. Ce ne fut qu'à trente ans, après avoir signalé en France la fécondité plutôt que la perfection de son pinceau, qu'il put

enfin accomplir le projet longtemps médité de se rendre à Rome. Là l'étude approfondie et la pratique journalière de l'art élevèrent par degrés son talent à une maturité qui porta les plus beaux fruits. Rome ne vit plus en lui un étranger venu à son école; elle l'admira comme un de ses enfants, et la renommée publia si haut les louanges du Poussin, que Richelieu ne se crut plus permis de laisser à l'Italie une des plus belles gloires de la France. Mais pour le peintre philosophe les honneurs et les récompenses n'étaient rien, et la patrie des arts était tout. Aussi ne se rendit-il qu'après une longue résistance aux vœux de Louis XIII et de son ministre. Il arriva à Paris en 1640, et reçut avec le titre de premier peintre du roi, un logement au Louvre, une pension de trois mille livres, et la direction de tous les travaux d'art qui devaient décorer les maisons royales. Mais tant de génie et tant de faveurs excitèrent la jalousie de Vouet, et il suscita au Poussin de misérables tracasseries devant lesquelles le grand artiste s'empressa de fuir, trop heureux de revoir Rome et d'y retrouver son indépendance (1642). Il ne quitta plus cette ville, et ce fut là qu'au milieu des modèles et des souvenirs de l'antiquité, son talent, nourri des graves pensées de l'âge mûr, atteignit toute sa perfection. A la gloire dont il se couronna par ses chefs-d'œuvre sans nombre, Poussin joignit celle de donner la conscience de lui-même au jeune et modeste Lesueur, qui, soutenu par les encouragements et les conseils d'un si généreux ami, chercha hors de l'atelier de Vouet son talent et la renommée. Lesueur est dans notre école le peintre de l'idéal chrétien, le

peintre religieux par excellence; il a été surnommé le Raphaël français; comme l'illustre Romain il mourut à trente-huit ans, mais après une vie aussi humble et aussi pure que celle du Sanzio avait été brillante et dissipée. Il nous est impossible de ne pas placer ici, après les deux grands noms de Poussin et de Lesueur, celui de Philippe de Champagne, qui, né Flamand, se donna à la France. Il fut le peintre de Marie de Médicis, puis celui de Richelieu, puis celui de Port-Royal. L'austère gravité de son âme, vouée à la contemplation religieuse, respire dans les productions de son pinceau. Ce fut à lui que le cardinal confia le soin de peindre le dôme de l'église de la Sorbonne.

Richelieu avait ordonné par son testament que sa dépouille mortelle fût déposée dans cette église qu'il avait fait rebâtir par l'architecte Lemercier. Ses obsèques, d'après l'expresse volonté du roi, furent célébrées avec une pompe extraordinaire. Il en coûte d'avoir à dire que les regrets de la France n'accompagnèrent pas au tombeau celui qui avait tant fait pour la rendre puissante et respectée. Il y a eu des despotismes populaires : celui de Richelieu ne pouvait être sympathique aux multitudes. Pour comprendre et admirer son génie, la réflexion était nécessaire, et le peuple qui sent beaucoup et réfléchit peu, ne connaissait du grand ministre que la dureté de son gouvernement. On le haïssait autant qu'on le redoutait : il pesait au pays dont il faisait la gloire. Aussi sa mort fut-elle presque partout ressentie comme un soulagement : il n'y eut guère que les gens de lettres qui demeurèrent fidèles à sa mémoire. Une génération cependant s'était à peine

écoulée, et leur opinion était devenue celle de la France, et Fénelon s'en faisait le digne organe, lorsqu'après avoir représenté Richelieu « constant dans ses maximes et inviolable dans ses promesses, faisant sentir ce que peuvent la réputation du gouvernement et la confiance des alliés, » il ajoutait : « le temps, qui efface les autres noms, fait croître le sien, et à mesure qu'il s'éloigne de nous, il est mieux dans son point de vue. » Un siècle après Fénelon, le résumé de cahiers des états généraux de 1789 portait ce nom à une hauteur bien plus grande encore, et le cardinal qui se glorifiait « de faucher tout, en couvrant tout de sa soutane rouge, » était salué avec enthousiasme comme un des plus puissants promoteurs de la démocratie des temps modernes. Nous ne saurions nous associer sans réserve à cette admiration un peu inexpérimentée de nos devanciers dans la carrière des révolutions ; nous nous hasarderons seulement à dire, malgré les chances ordinaires d'erreur qu'il y a dans les jugements absolus, que Richelieu fut le plus grand ministre, et, pour parler le langage de notre époque, le ministre le plus national qui ait gouverné les affaires de la France.

La conduite de Louis XIII fut telle après la mort du cardinal qu'elle avait été durant sa vie : il y eut contraste entre l'homme et le roi. L'homme laissa voir toute la sécheresse de son cœur et les petitesses de son caractère ; il ne montra aucune émotion, n'exprima aucun regret, parut même soulagé d'un joug qui le fatiguait. Le roi fut tout autre ; il s'honora par sa fidélité à la grande mémoire et à la grande politique de son ministre. Les

dernières volontés du serviteur furent inviolablement respectées par le maître : non-seulement les parents de Richelieu reçurent l'assurance de la bienveillance et de la protection royales qu'il avait sollicitées en leur faveur, mais les grandes charges qu'il avait remplies furent partagées entre eux, comme si elles eussent fait partie de sa succession. Les trois secrétaires d'État qui avaient eu sa confiance : Bouthillier, Chavigny et Sublet de Noyers, ainsi que le chancelier Séguier, furent maintenus à leur poste, et dès le 5 décembre Mazarin, le compagnon assidu de ses derniers travaux, le dépositaire de tous les secrets de sa politique, prit siége au conseil. Le même jour, une circulaire adressée aux gouverneurs de province et aux Parlements, les informa que « Dieu ayant voulu retirer à lui le cardinal de Richelieu, le roi était résolu de conserver et d'entretenir tous les établissements ordonnés durant son ministère, et de suivre tous les projets arrêtés avec lui pour les affaires du dehors et de l'intérieur, de sorte qu'il n'y aurait aucun changement. » Une notification semblable fut faite aux ambassadeurs près des puissances étrangères, et par un témoignage suprême de déférence pour ce qu'avait conseillé Richelieu mourant, la déclaration royale, signée le 1er décembre, qui dégradait Monsieur en lui pardonnant, fut portée le 9 du même mois au Parlement et enregistrée en silence. On eût pu dire que le cardinal régnait encore du fond de sa tombe.

Cependant il ne fut point donné à Louis XIII d'accomplir jusqu'au bout les engagements qu'il venait de prendre à la face de la France ; si la guerre con-

tinua au dehors, autant que le permettait la saison d'hiver, il y eut au dedans un relâchement inévitable dans les ressorts trop tendus du gouvernement. La santé du roi déclinait chaque jour, et ce n'était pas sa main défaillante qui pouvait maintenir le rigoureux système de compression pratiqué par Richelieu. Ses ministres, en eussent-ils eu la force, n'en avaient pas la volonté : leurs regards se tournaient avec inquiétude vers l'avenir, et ils y cherchaient des appuis pour leur fortune menacée. S'ils ne proposèrent point à Louis XIII de mesure générale pour l'élargissement des prisonniers et le rappel des bannis, ils obtinrent de lui, successivement et à petit bruit, quelques réparations partielles. Les maréchaux de Bassompierre et de Vitry sortirent de la Bastille; l'archevêque de Bordeaux eut la permission de retourner dans son diocèse, le duc de Vendôme celle de rentrer en France, Monsieur celle de reparaître à la cour (janvier 1643). L'état du roi s'étant bientôt aggravé, le soin de se préparer à un nouveau règne devint plus pressant chez ceux qui l'entouraient. Le secrétaire d'État de la guerre, Sublet de Noyers, qui de tous les ministres semblait le plus agréable à Louis XIII, à cause de son humble extérieur et de ses habitudes de dévotion, crut assurer sa fortune en portant à l'oreille du monarque des paroles favorables à Anne d'Autriche : il en fut puni par une disgrâce immédiate. Michel Letellier le remplaça (10 avril). La leçon profita à l'habile Mazarin, qui, tendant au même but que de Noyers, mit tout son art à le cacher, et laissa Louis XIII donner cours à sa rancune

et à son incurable défiance contre la reine. Il eut soin seulement d'avertir en secret Anne d'Autriche de ne point s'inquiéter des conditions blessantes auxquelles lui serait laissée la régence, lui promettant de l'aider à s'en affranchir.

Ce fut Chavigny qui prit sur lui la pénible tâche d'annoncer au roi qu'il ne lui restait plus que peu de jours à vivre. Louis XIII, selon le récit de Mme de Motteville, « l'embrassa et lui dit, en le serrant entre ses bras, qu'il le remerciait de cette bonne nouvelle, et l'assura qu'il n'avait jamais senti tant de joie dans toute sa vie qu'il en recevait, apprenant qu'il l'allait perdre. » Le lendemain 20 avril, il convoqua autour de son lit, au château de Saint-Germain, la reine, ses deux fils, le duc d'Orléans, le prince de Condé, les ducs et pairs, les maréchaux de France, les grands officiers de la couronne, et avec eux ses ministres, et, d'une voix grave et assurée, il leur annonça que lecture allait leur être faite de l'acte par lequel il réglait la régence et l'administration du royaume après sa mort. Cet acte instituait Anne d'Autriche régente, et sous elle le duc d'Orléans lieutenant général du roi mineur, mais avec un conseil « par l'avis et autorité duquel les affaires importantes de l'État seraient examinées et résolues à la pluralité des voix. » Ce conseil était composé de M. le Prince, du cardinal Mazarin, du chancelier, du surintendant des finances Bouthillier et de Chavigny. Aucun changement n'y pouvait être apporté pour l'augmenter ni le diminuer, et sans son avis la reine-régente ne pouvait disposer d'aucune des grandes charges de la couronne, non

plus que de celles de secrétaires d'État ni de gouverneurs de province. Cette déclaration, qui, comme on l'a très-bien dit[1], « mettait en quelque sorte la royauté en commission, » se terminait par l'injonction formelle de laisser jusqu'à la paix la duchesse de Chevreuse en exil et la marquise de Châteauneuf dans sa prison. La lecture achevée, Louis signa l'acte en y ajoutant ces mots : « Ce que dessus est ma très-expresse et dernière volonté, que je veux être exécutée. » Puis il le fit signer, sous la foi du serment, par la reine et par Monsieur. Le lendemain, le chancelier porta la déclaration royale au Parlement, toutes chambres assemblées, et la fit enregistrer. Mais déjà la reine, non contente d'avoir protesté en cachette contre ce qu'elle appelait la violation de ses droits, s'était assurée, par de secrètes intelligences avec l'avocat général Omer Talon, que la compagnie ferait, au moment venu, bon marché de son enregistrement.

On crut, deux jours après (23 avril), que le roi allait expirer, et l'extrême-onction lui fut administrée; mais la connaissance et les forces lui revinrent, et trois semaines se passèrent encore, durant lesquelles, dit Mme de Motteville, on le vit « mourant tous les jours, sans pouvoir achever de mourir. » Il est impossible de lire sans émotion le journal de la longue agonie du malheureux monarque, écrit par Dubois, son valet de chambre. Ses souffrances étaient horribles, sa patience admirable, et l'élévation de

1. M. Cousin, *Mme de Chevreuse*.

son âme vers Dieu continuelle. Le P. Dinet, son confesseur, le P. Ventadour, autre jésuite, et Vincent de Paul ne le quittaient point, et tour à tour priaient avec lui ou lui faisaient de pieuses lectures. Un jour, se sentant moins souffrant, il fit apporter son luth, et chanta un des psaumes traduits par Godeau, dont la musique était son ouvrage. Ce qui frappait surtout les assistants, c'était son détachement absolu de la vie, c'était son désir sans cesse exprimé de la béatitude céleste. « Quand me donnera-t-on, disait-il, les bonnes nouvelles qu'il faille partir pour aller à Dieu? » Le 10 mai, c'est Dubois qui le raconte, des souvenirs de guerre agitèrent un moment son imagination dans le sommeil. Il s'éveilla en sursaut et dit à M. le Prince : « Je rêvais que votre fils, le duc d'Enghien, en était venu aux mains avec les ennemis, et qu'après un rude combat la victoire est demeurée aux nôtres, qui sont restés maîtres du champ de bataille. » Neuf jours après, cette espèce de vision prophétique trouvait son accomplissement à Rocroy. Depuis que les heures de Louis XIII étaient ainsi comptées, rien n'empêchait plus les exilés de revenir, et il y en eut plusieurs même à qui il témoigna sa satisfaction de les revoir. Il parut touché des marques de douleur données par Anne d'Autriche, et lorsque les médecins lui eurent annoncé que le moment fatal approchait: « Il est temps de faire mes adieux, dit-il, et il commença par la reine, qu'il embrassa tendrement, et à laquelle il dit beaucoup de choses que personne n'entendit. En se parlant, ils s'entremouillaient de leurs larmes.... » Il bénit ensuite ses enfants,

et, n'ayant plus dès lors de pensées et de paroles que pour Dieu, il expira le 14 mai 1643, le même jour et presque à la même heure où il était devenu roi, trente-trois ans auparavant, par la mort de son glorieux père. La justice de l'histoire nous commandait ces détails sur la fin de Louis XIII : tout ne fut pas vulgaire chez le roi qui sut mourir ainsi; nous serions tenté d'ajouter, chez le roi qui sut vivre sujet de Richelieu.



CHAPITRE XVIII.

DEPUIS L'AVÉNEMENT DE LOUIS XIV JUSQU'AU COMMENCEMENT DE LA FRONDE (1643 à 1648).

Le règne de Louis XIV est trop long et trop rempli d'événements, pour que nous puissions, selon notre usage, l'embrasser d'un seul coup d'œil et le résumer à l'avance en une sorte de formule générale. Nous nous contenterons d'indiquer ici les quatre périodes différentes et de durée à peu près égale, qui forment comme le partage naturel de ce grand règne.

1° De 1643 à 1661, minorité du roi; régence d'Anne d'Autriche; gouvernement de Mazarin.

2° De 1661 à 1679, Louis XIV gouverne par lui-même; apogée de sa puissance et de sa gloire; traité de Nimègue.

3° De 1679 à 1697, Louis XIV abuse de sa fortune au dedans et au dehors; les armées sont toujours victorieuses, mais le royaume est épuisé; le traité de Riswyck marque l'époque où s'arrête l'ascendant de la France.

4° De 1697 à 1715. Succession d'Espagne : longue guerre qui en est la suite; enchaînement désastreux de revers militaires; traités d'Utrecht et de Radstadt; infortunes domestiques de Louis XIV et sa mort.

Nous entrons sans préambule dans le récit des événements.

On a vu comment Anne d'Autriche s'était assurée que le Parlement recommencerait pour elle ce qu'il avait fait pour Marie de Médicis. Elle ne s'était point bornée là ; elle avait obtenu que le duc d'Orléans, encore étourdi du coup tout récent de sa dégradation, que le prince de Condé, instruit par l'expérience à bien calculer, et qu'avec eux les autres membres désignés du conseil de régence s'engageassent à ne lui point contester l'exercice « libre et entier » du pouvoir royal. Le testament de Louis XIII pouvait donc être regardé comme annulé, avant que ce prince eût cessé de vivre. Lorsque le lendemain de sa mort (15 mai 1643), Anne d'Autriche et le roi enfant quittèrent Saint-Germain pour se rendre au Louvre, il ne vint à la pensée d'aucun de ceux qui avaient pris cet engagement d'en éluder l'exécution. Aucun n'en aurait eu la puissance. La reine-mère recommandée par ses longues souffrances à la faveur populaire, appuyée à la cour par toutes les victimes, soit réelles soit prétendues, du dernier règne, soutenue par le grand corps du Parlement qui tressaillait d'aise de se sentir rappelé à la vie politique, la reine-mère, ayant encore pour elle à quarante-deux ans les apparences de la jeunesse et l'attrait de la beauté, exerça tout d'abord un prestige contre lequel nulle rivalité n'eût pu tenir. Aussi dans le lit de justice que le petit roi, porté sur les bras et revêtu d'une robe violette, alla tenir le 18 mai, l'empressement fut-il unanime à reconnaître

Anne d'Autriche comme régente, en vertu du testament de Louis XIII, et à lui déférer la plénitude de l'autorité souveraine que ce testament lui refusait.

On s'attendait que les fonctions de premier ministre allaient passer ce jour même aux mains de l'évêque de Beauvais, Augustin Potier, grand aumônier de la reine et dépositaire de toute sa confiance. A l'ombre du nom de ce prélat, aussi simple que vertueux, le présomptueux duc de Beaufort, qui dans les derniers jours de la vie de Louis XIII, s'était porté comme le champion d'Anne et le gardien des deux enfants royaux, se flattait de régner à la cour et sur le cœur même de la régente. Tous les ministres du feu roi, disait-on déjà, étaient congédiés, et le cardinal Mazarin faisait les préparatifs de son départ pour l'Italie. La surprise fut grande lorsque, dans la soirée, Anne d'Autriche notifia publiquement le choix qu'elle avait fait de ce dernier comme chef de son conseil. L'adroit Italien, dans quelques entretiens secrets qu'il avait eus avec elle, avait commencé à la gagner par le charme insinuant de ses manières et par les hommages d'une galanterie respectueuse; il lui avait en même temps fait entendre que, régente et gardienne des intérêts de son fils, elle ne pouvait, pour gouverner, se servir de la cohue aristocratique qui, pendant dix-huit ans, avait conspiré avec elle contre la royauté. Anne, qui, en petite fille de Philippe II, avait l'instinct du pouvoir, saisit promptement la leçon; elle comprit « qu'un étranger qui n'avait ni appui, ni intérêt en France, qui parconséquent lui devrait tout et mettrait uniquement à son service une capacité éprou-

vée dans les affaires, serait, pour son autorité l'instrument le plus fidèle et le plus sûr : par raison, comme par goût, elle lui accorda alors sa confiance : plus tard elle en vint à lui accorder un empire absolu sur ses volontés. Mazarin, modeste en apparence jusqu'à l'humilité et souple jusqu'à la bassesse, sembla d'abord n'avoir d'autre souci que celui de se faire pardonner son élévation ; il gagna le duc d'Orléans, par le moyen de son favori l'abbé de la Rivière à qui il promit le chapeau rouge ; M. le Prince, qui, depuis vingt ans trouvait son profit à bien servir la royauté, s'engagea envers le nouveau ministre, comme il l'avait fait envers Richelieu, stipulant pour son fils le duc d'Enghien aussi bien que pour lui-même. Les Vendôme, les Rohan, les Guise et tous ceux qui avec eux avaient été les mécontents sous le dernier règne se montrèrent moins accommodants : les largesses dont les combla la régente, pour les consoler des charges et des gouvernements qu'elle n'avait point hâte de leur confier, ne les satisfirent pas ; « on donnait tout, on ne refusait rien, » raconte le cardinal de Retz, et la langue française semblait se réduire à ces cinq petits mots : « la reine est si bonne. » Mais la cabale des *Importants*, comme on ne tarda pas à l'appeler, prétendait davantage, et ils n'attendaient, pour enlever d'assaut le pouvoir, que le retour de l'ancienne amie de la reine, si dévouée à sa cause et si persécutée pour elle, la trop célèbre duchesse de Chevreuse.

Cependant, avant que s'accomplît ce retour, la nouvelle retentit en France d'un événement qui ap-

portait un soudain accroissement de force au gouvernement de la régente; le duc d'Enghien venait de remporter l'immortelle victoire de Rocroy. Rien n'avait révélé encore le génie guerrier de ce jeune capitaine, quand Mazarin avait décidé Louis XIII à lui donner l'important commandement de l'armée du nord; fidèle à la politique de son prédécesseur, le ministre n'avait songé par là qu'à procurer à son pouvoir naissant l'appui de la maison de Condé. Il se trouva qu'il avait travaillé pour l'État mieux encore que pour lui-même. D. Francisco de Mello, le vainqueur de Honnecourt, croyant la fortune de la France descendue au tombeau avec Richelieu, avait feint de vouloir assaillir la Picardie, puis, par une rapide manœuvre, il s'était porté sur la frontière de Champagne, et avait investi l'importante place de Rocroy (13 mai). Le duc d'Enghien ne fut pas moins prompt que lui à courir des bords de la Somme aux Ardennes, et l'intrépide Gassion alla par son ordre jeter quelques renforts dans la ville assiégée. Le maréchal de l'Hôpital, vieux capitaine donné pour conseiller et pour guide au jeune prince du sang, après Rocroy secouru, regardait l'opération de guerre comme terminée; mais le héros de vingt-deux ans ne l'entendait pas ainsi. Seul dans l'armée instruit de la mort de Louis XIII, il sentit son ardeur s'enflammer et la conscience de son génie s'éveiller en lui, à l'idée d'inaugurer le nouveau règne par une victoire. Un conseil de guerre fut tenu; l'Hôpital y opina pour qu'on évitât une bataille dont la perte pouvait être celle du royaume; mais le duc d'Enghien « d'un ton de maître déclara se char-

ger de l'événement, » et il fut résolu qu'on irait à l'ennemi.

D. Francisco de Mello eût pu disputer aux Français l'étroit passage par lequel ils devaient, à travers des bois et des marécages, déboucher contre ses lignes. Mais, confiant dans le nombre et dans la valeur éprouvée de ses troupes, il ne désirait pas moins ardemment que son adversaire une action générale, et il l'attendit immobile et de pied ferme ; selon l'expression du grand orateur, il semblait que, dans l'enceinte resserrée où ils s'enfermaient, « les deux généraux et les deux armées voulussent décider leur querelle, comme deux braves en champ clos. » Le combat s'engagea le 19 mai au matin, le jour même où la dépouille de Louis XIII était portée à Saint-Denis. Nous sommes obligés de renvoyer le lecteur, curieux des détails militaires, aux relations de la journée de Rocroy laissée par la Moussaye, Sirot et Lenet, ou même à la description de Bossuet, quoique incomplète en sa magnificence. Nous tenons seulement à protester ici contre l'assertion de quelques écrivains qui ont prétendu disputer au duc d'Enghien la gloire de cette mémorable journée. Ce fut lui qui eut l'héroïque inspiration de livrer la bataille ; ce fut lui qui en décida le succès incertain par une manœuvre soudaine et hardie ; ce fut lui qui, à la dernière heure, commanda la charge trois fois répétée des escadrons français contre « cette redoutable infanterie de l'armée d'Espagne, dont les gros bataillons serrés, semblables à autant de tours, mais à des tours qui sauraient réparer leurs brèches, demeuraient inébran-

lables au milieu de tout le reste en déroute, et lançaient des feux de toutes parts. » Ces fameuses bandes castillanes, toujours ménagées et tenues en réserve pour protéger la retraite ou achever la victoire, furent alors rompues et couvrirent de leurs morts le champ de bataille. Leur vaillant chef, le vieux comte de Fontaine, avait été frappé d'un boulet dans sa litière. De trente mille combattants environ que D. Francisco de Mello avait amenés devant Rocroy, la moitié fut prise ou tuée : ce qui fut plus considérable, la renommée des armes espagnoles périt elle-même en ce jour, et l'ascendant militaire passa dès lors à l'infanterie française. Les termes manquent pour peindre l'enthousiasme que la nouvelle d'une si éclatante victoire excita dans le royaume : il n'y eut cœur français qui n'en conçût pour le règne qui commençait les plus heureuses espérances.

Anne d'Autriche voyait son autorité affermie et le ministre de son choix protégé par la triomphante épée du duc d'Enghien. Elle était assez forte pour ne point tenir compte des exigences de ses anciens amis; toutefois elle trouva bon d'accorder à leurs ressentiments et aux siens une certaine satisfaction. Le surintendant Bouthillier et son fils, le secrétaire d'État Chavigny, sortirent du conseil. En y faisant rentrer Châteauneuf, l'un des martyrs de sa cause et l'homme d'état des Importants, Anne leur eût donné un des gages auxquels ils tenaient le plus; mais elle affecta sur ce point une déférence scrupuleuse pour les volontés dernières de Louis XIII; tout ce qu'elle fit pour l'ancien garde des sceaux fut de le tirer du château

d'Angoulême, où il était prisonnier depuis dix ans. Les Importants n'en pressèrent que davantage l'arrivée de Mme de Chevreuse; ils lui avaient préparé de Bruxelles à Paris un voyage triomphal, et à Paris même il la firent entrer presque en reine (14 juin). Quoique avertie qu'elle ne trouverait plus Anne d'Autriche telle qu'elle l'avait laissée, l'entreprenante duchesse se fit illusion sur son pouvoir, et tout d'abord elle se mit à l'œuvre pour renverser Mazarin. Il y eut alors entre le ministre et sa rivale une singulière lutte[1], où tous deux déployèrent ce qu'il y a de plus profond et de plus raffiné dans le génie de l'intrigue. Après avoir essayé quelque temps, mais sans succès, de s'attirer dans les filets l'un de l'autre, ils en vinrent à se disputer par une guerre de tous les jours l'esprit de la régente. Mme de Chevreuse évoquait devant Anne l'odieux fantôme de Richelieu, dont Mazarin continuait la politique oppressive au dedans, hérétique au dehors; elle plaidait avec autant d'adresse que de chaleur la cause de ces nobles proscrits, victimes de leur dévouement à leur souveraine, et réclamait le prix de leurs sacrifices; c'était pour le duc de Vendôme la restitution du gouvernement de la Bretagne, celle de Sedan pour le duc de Bouillon, le Havre pour la Rochefoucauld et par-dessus tout les sceaux pour Châteauneuf : quant à elle, elle ne prétendait qu'à retrouver la confiante amitié de son au-

1. Les détails en sont retracés de main de maître par M. Cousin dans son intéressante étude sur Mme de Chevreuse. On éprouve seulement quelque peine à voir l'éminent écrivain admirer trop souvent en artiste celle qu'il condamne en honnête homme.

guste maîtresse. Mais cette maîtresse, selon la judicieuse remarque de Mme de Motteville, « était devenue plus sérieuse et plus dévote, tandis que la favorite était demeurée dans les mêmes sentiments de galanterie et de vanité.... et ses rivaux et rivales dans la faveur avaient dit à la reine qu'elle voulait la gouverner. » C'était là le grand argument de Mazarin pour combattre sa redoutable ennemie, à laquelle du reste il faisait toutes les concessions compatibles avec la sûreté de l'État et le maintien de son pouvoir. Cette lutte dura près de deux mois; plus d'une fois le cardinal se crut au moment d'y succomber, mais il n'y perdit jamais son sang-froid et sa patience; la duchesse de Chevreuse fut la première à se jeter dans les moyens extrêmes pour précipiter le dénoûment.

Elle fit entrer aisément dans ses idées le duc de Beaufort, second fils du duc de Vendôme, que sa naissance et sa faveur d'un jour auprès de la reine avaient donné pour chef aux Importants. C'était, comme on l'a très-bien défini[1], « un personnage composé à la fois d'extravagant et d'artificieux, mais d'une grande apparence de loyauté et de bravoure, se donnant pour un homme d'exécution, » et aspirant à reconquérir de haute lutte la place qu'il accusait l'intrigue de lui avoir fait perdre dans l'affection d'Anne d'Autriche. Plusieurs des conspirateurs émérites du dernier règne, Montrésor, Fontrailles, Saint-Ibal, etc., se mirent également à la disposition de Mme de Chevreuse pour tenter au besoin contre Mazarin un de ces coups qui

1. M. Cousin.

plus d'une fois avaient failli réussir contre Richelieu. Une aventure de ruelle, qui survint alors, changea soudainement en un projet arrêté ce qui n'était encore qu'un sujet de conversation. La duchesse de Montbazon, belle-mère de Mme de Chevreuse, ayant trouvé deux lettres d'amour laissées par mégarde dans sa chambre, prétendit qu'elles étaient adressées par le comte de Coligny à la jeune et belle Anne de Bourbon, duchesse de Longueville. C'était une calomnie. Le prince et la princesse de Condé en demandèrent justice à la reine, qui chassa de sa présence Mme de Montbazon. Le duc de Beaufort, sottement enchaîné au char de cette beauté décriée, prit feu pour elle, et deux camps ennemis divisèrent aussitôt la cour, les Condés d'une part, de l'autre les maisons de Vendôme, de Guise et de Rohan. Mazarin, déjà lié d'intérêt aux Condés, quoique en les redoutant, se porta alors tout entier de leur côté ; dans la guerre qu'il soutenait, c'était pour lui une précieuse alliance que celle du vainqueur de Rocroy. Mais sa clairvoyante ennemie ne lui voulut point laisser cet avantage, et avant que le duc d'Enghien revînt de l'armée, elle se hâta d'ordonner le guet-à-pens où elle comptait que périrait Mazarin. Dans la nuit du 31 août au 1er septembre, le duc de Beaufort, avec quelques hommes de main, se plaça en embuscade, pour assaillir le cardinal au sortir du Louvre. Mazarin, instruit du complot par ses espions, ne quitta point ce soir-là son hôtel, et le lendemain Beaufort, assez téméraire pour aller comme de coutume se présenter à la reine, fut arrêté et conduit au bois de Vincennes. Le duc de Vendôme et

Mme de Chevreuse reprirent le chemin de l'exil, l'évêque de Beauvais peu après celui de son diocèse. Ce coup de vigueur inattendu, frappé par la régente contre ceux qu'elle appelait ses « méchants amis, » dissipa la faction des Importants. Mazarin devait la retrouver, sous un autre nom, plus dangereuse pour lui et surtout pour la France : mais il avait gagné sur le cœur et sur l'esprit d'Anne d'Autriche un empire qu'il ne devait jamais perdre, et durant cinq années, il put sans trouble poursuivre l'accomplissement des grands desseins de son prédécesseur. Quoiqu'il se piquât peu de reconnaissance, il n'avait pas abandonné les parents de Richelieu dans la crise que venait de traverser sa fortune. Ni la duchesse d'Aiguillon, ni l'amiral de Brézé, ni le maréchal de la Meilleraie, dont les Importants réclamaient la dépouille, ne leur avaient été sacrifiés. Ce fut une autre manière de rester fidèle à la mémoire du grand cardinal, ce fut acquitter un de ses legs, que de donner à Turenne et à Gassion le bâton de maréchal de France. Le premier de ces capitaines venait de s'illustrer par la prise de Trino en Piémont, l'autre, compagnon de gloire du duc d'Enghien, venait d'être blessé à ses côtés devant Thionville.

Le jeune victorieux, au sortir du champ de bataille de Rocroy, s'était porté sur le Luxembourg, espérant enlever Thionville par un coup de main. Mais Beck, avec les débris de son corps d'armée en déroute, l'y avait devancé, et il fallut se résoudre, pour prendre la ville, aux lenteurs d'un siége. Le duc d'Enghien, qui, malgré sa jeunesse, avait profondément étudié l'art

de l'attaque et de la défense des places, dirigea les opérations de ce siége tout à la fois en général et en ingénieur; mais la résistance de l'ennemi fut très-opiniâtre, et nombre de gentilshommes rougirent de leur sang les tranchées et la brèche. Thionville, investie le 18 juin, ne capitula que le 22 août. Les pertes, en officiers surtout, avaient été sensibles, mais la France acquérait, à sa frontière orientale, un boulevard dont elle ne devait être jamais dépossédée. Ce ne fut qu'un jeu pour le duc d'Enghien de reprendre le fort de Sierk enlevé huit ans auparavant par les Espagnols à l'électeur de Trèves; après quoi il alla pour quelques jours se montrer à Paris et y jouir de sa gloire (15 septembre). Le châtiment des Importants ne lui laissait rien à faire pour venger l'honneur de sa famille, et il put se livrer, avec l'ivresse de son âge, aux applaudissements de la cour et à l'enthousiasme populaire. Le gouvernement de la Champagne, l'un des plus importants du royaume, fut la récompense de ses éclatants services. Mais un intérêt pressant le rappelait à son armée : il avait à porter secours à celle d'Allemagne, dont la situation critique réclamait de prompts renforts. Depuis près d'un an le maréchal de Guébriant, avec ses troupes weymariennes mal recrutées et mal payées, se maintenait à grand'peine sur la rive droite du Rhin. En vain écrivait-il, et avec raison, « qu'il importait plus à la France de soutenir la guerre en Allemagne que de conquérir des villes en Flandre; » il semblait qu'on l'eût oublié dans son difficile et ingrat commandement, et le glorieux vainqueur de Kempen avait eu la douleur d'échouer de-

vant Rothweil, une des petites places de la Forêt Noire. Tout le résultat de la campagne avait été pour lui de barrer le passage aux Bavarois, qui s'efforçaient d'aller secourir Thionville : il avait, selon l'expression du temps, « épaulé le siége. » C'était le tour du duc d'Enghien de lui venir en aide, et ce prince conduisit lui-même six mille hommes de son armée jusqu'à Benfeld en Alsace où Guébriant vint les recueillir (1er novembre). Avec ce renfort, l'habile capitaine, dérobant sa marche aux Bavarois, courut vers Rothweil, que cette fois il emporta (17 novembre); mais il y eut le bras fracassé d'un coup de fauconneau, et prit le lit pour ne se plus relever. Le duc de Lorraine, avec ses lieutenants Mercy et Jean de Werth, reconnut bien vite que cette armée n'avait plus son chef, et il alla la surprendre et l'écraser dans son campement de Tüttlingen (24 novembre). Guébriant venait d'expirer le jour même de cette honteuse défaite. Il n'était âgé que de quarante et un ans. Sa perte fut une des plus grandes que pût faire alors la France. C'était un de ces héros qui s'étaient formés à l'école de Gustave-Adolphe, et qu'avait deviné le coup d'œil de Richelieu. Sa forte intelligence lui donnait une égale supériorité dans l'art des négociations et dans celui de la guerre, et les contemporains ont remarqué qu'il savait parler aussi bien qu'agir. Anne d'Autriche le destinait, dit-on, pour gouverneur au jeune monarque. Ses funérailles furent célébrées en grande pompe à Paris dans l'église de Notre-Dame ; son cheval de bataille, précieux legs de Bernard de Saxe-Weymar, avait suivi ses restes en France, pour aller

vieillir et mourir dans les écuries du roi. Turenne, qui venait de prêter entre les mains de la reine le serment de maréchal de France, se trouva à propos pour aller réparer le désastre de Tüttlingen. On ne pouvait faire un meilleur choix. En Italie et en Espagne, les succès avaient été partagés; la perte de Tortone, que le prince Thomas de Savoie et Du Plessis Praslin, n'avaient pu secourir, fut compensée par la prise d'Asti, de Trino et de Ponte di Stura. Philippe IV, un moment tiré de son indolence et de ses voluptés par les conseils énergiques de la reine son épouse, alla reprendre la forte place de Monçon, en Aragon, sur le maréchal de la Mothe Houdancourt; mais ses lieutenants avaient échoué devant Flix et Miravel, et il avait vu sa flotte presque détruite devant Carthagène par le jeune amiral de Brézé (3 septembre). L'héroïque neveu du cardinal de Richelieu, vainqueur sur mer pour la troisième fois, à l'âge de vingt-quatre ans, justifia noblement alors le choix de son oncle et les efforts faits avec succès par Mazarin pour lui conserver sa haute dignité.

On pouvait dire qu'en somme la première année de la régence s'achevait dans la prospérité et dans la gloire. Mais lorsqu'il s'agit de pourvoir aux dépenses d'une nouvelle campagne, les difficultés financières se firent durement sentir. Elles étaient déjà extrêmes, on l'a vu, sous l'administration, encore que régulière et économe, du cardinal de Richelieu; comment ne se fussent-elles pas accrues lorsque la fortune publique était gouvernée sans ordre et sans probité? Ni le comte d'Avaux, ni le président de Bailleul, entre qui

la surintendance avait été partagée, n'étaient les véritables administrateurs des finances ; toute leur tâche était remplie par un Italien, créature de Mazarin, Particelli, seigneur d'Emery, qui avait reçu le titre de contrôleur général, et qui, ainsi que son patron, ne songeait qu'à remplir le trésor au jour le jour, sans souci de la misère accablante des peuples et des charges léguées à l'avenir. Si le pillage des coffres de l'État, qui avait signalé le début de la régence, s'était ralenti, le désordre n'en continuait pas moins, et la désastreuse pratique des acquits au comptant passait toute mesure. Ce n'était pas Anne d'Autriche qui eût pu arrêter son ministre dans la voie fatale où il engageait les finances du royaume : sa facile bonté trouvait son compte à ce désordre pour les largesses qu'elle aimait à faire, et chaque jour d'ailleurs elle subissait avec une plus aveugle docilité l'ascendant de Mazarin. Non-seulement il la charmait par l'attrait de sa conversation et par la lumière et la promptitude que son beau génie portait dans l'expédition des affaires; mais, en la soulageant de la plus difficile partie des devoirs de la royauté, il venait en aide à sa paresse et ne s'en rendait que plus nécessaire. Mme de Motteville, dont la pensée perce à travers ses préventions pour sa maîtresse, ne cache pas ces habitudes paresseuses d'Anne d'Autriche, et lui reproche d'avoir beaucoup trop sacrifié « à son désir du repos. » Elle la montre réservant ce qu'elle avait de bon sens et de raison, comme ce qu'elle avait de courage, pour les grandes occasions, donnant tous les jours une partie plus considérable de son temps

aux pratiques de dévotion; d'une humeur douce et affable dans son intérieur, mais laissant parfois éclater ce qu'il y avait de hautain et de vindicatif au fond de son cœur; exercée de longue main à la dissimulation, « laide mais nécessaire vertu; » grande reine enfin, sauf le tort, indiqué partout plutôt qu'exprimé, de son trop de faible pour M. le cardinal. Il se trouva une personne assez hardie pour remontrer tout haut ce tort à la régente : ce fut son amie si vertueuse et si dévouée, rentrée auprès d'elle dans ses fonctions de dame d'atours, Mme de Hautefort. Elle se dressa aussi résolûment contre Mazarin qu'elle l'avait fait contre Richelieu, et elle succomba encore dans la lutte; mais cette fois ce fut Anne d'Autriche elle-même qui la bannit de la cour (avril 1644). Il n'y eut pas jusqu'à Vincent de Paul, la lumière du conseil de conscience, si scrupuleusement consulté par la reine sur le choix des évêques, qui finit par voir sa pieuse influence s'effacer devant la domination absolue de Mazarin. Le tout-puissant ministre en était arrivé à faire oublier à la sœur de Philippe IV jusqu'à ses sympathies espagnoles, l'un des plus profonds sentiments de son âme.

Émery s'occupait, par mille expédients adroitement combinés, mais plus ruineux les uns que les autres, à rassembler les fonds nécessaires à la campagne qui allait s'ouvrir, et pendant ce temps, la cour, qui avait suivi la régente dans sa nouvelle résidence du Palais-Cardinal, se livrait à de joyeux divertissements, comme si elle n'eût pas porté le deuil. « On entendait les violons, dit Mlle de Montpensier,

jusque dans les chambres tendues de noir. » Il fallut néanmoins donner une apparente satisfaction à l'opinion des peuples, qui réclamait à grands cris la paix. Les plénipotentiaires envoyés par Mazarin au congrès de Westphalie, le comte d'Avaux et Abel Servien, après avoir renouvelé à la Haye les traités de la France avec les Provinces-Unies (17 mars 1644), allèrent rejoindre à Munster le sénateur vénitien Contarini et le nonce apostolique Fabio Chigi, députés par les deux puissances médiatrices. Ils avaient été précédés par les ambassadeurs de l'empereur et du roi catholique, et, après une messe et une procession solennelles (10 avril), on put croire que les conférences, depuis si longtemps annoncées, allaient enfin s'ouvrir. Mais en se communiquant réciproquement leurs pouvoirs, les différents plénipotentiaires y trouvèrent des défauts de forme qui amenèrent des contestations et de nouveaux retards. Tout fut donc arrêté dès l'abord à Munster. A Osnabrück, où devaient se négocier les intérêts protestants, l'embarras fut plus grave encore. Le Danemark, reconnu comme médiateur, était devenu belligérant, et guerroyait depuis un an contre la Suède. Il en résulta que les négociations ne furent guère encore qu'un vain simulacre pendant tout le cours de l'année 1644. Les combats reprirent leur cours.

Quoique les charges du royaume se fussent accrues de vingt-cinq millions depuis la mort de Louis XIII, Mazarin, grâce au désordre de son administration, ne put pourvoir au bon entretien des quatre armées que la France avait sur pied : celles

d'Italie et d'Espagne furent sacrifiées. La guerre en Piémont avait peu d'importance; mais elle en avait beaucoup en Catalogne, gage précieux que Richelieu s'était montré si jaloux de conserver pour l'échanger à la paix contre les Pays-Bas. On eut le tort de laisser la Motte Houdancourt sans renforts, tandis que Philippe IV, dirigé par D. Louis de Haro, successeur d'Olivarès, déployait tout ce qui restait de ressources à la monarchie espagnole pour reconquérir la grande province qu'il avait perdue. Le maréchal de la Motte, battu sous les murs de Lérida, se vit enlever cette forte place (31 juillet), puis celle de Balaguer, et après avoir vainement essayé de prendre sa revanche contre Tarragone, fut rappelé à Barcelone que Philippe IV semblait menacer. Ses revers lui furent imputés comme des crimes par le secrétaire d'État de la guerre le Tellier, qui était son ennemi. Il fut rappelé en France et emprisonné. Tandis qu'il était ainsi puni de l'abandon où on l'avait laissé, rien n'était refusé au duc d'Orléans, à qui les succès de son cousin, le duc d'Enghien, avaient inspiré la fantaisie tardive de s'illustrer à la guerre. Une belle armée fut placée sous ses ordres, avec laquelle il alla mettre le siége devant Gravelines. La Meilleraie et Gassion lui avaient été donnés pour lieutenants, et une escadre hollandaise secondait par mer ses opérations. La place, assaillie avec autant d'habileté que de vigueur, n'en tint pas moins durant deux mois, et le prince, satisfait d'y être entré en vainqueur (28 juillet), se hâta de retourner à Paris pour y jouir d'une gloire gagnée sans fatigue et sans péril. Gassion poursuivit

avec succès la campagne, en s'emparant de plusieurs des forts qui couvraient la Flandre maritime.

Pendant ce temps, le duc d'Enghien était allé chercher en Allemagne des lauriers plus chèrement achetés. L'empereur Ferdinand II, occupé à défendre la Hongrie contre l'invasion du Transylvain Rakoczi, avait laissé au duc de Bavière et aux princes catholiques, alliés de la maison d'Autriche, tout le poids de la guerre à soutenir contre la France; mais, à la tête des troupes bavaroises se trouvait alors Mercy, un des plus grands hommes de guerre de ce siècle, qui en a tant compté. Mercy avait en face de lui Turenne, dévoué pendant tout l'hiver à la tâche ingrate de rassembler les débris de l'armée battue à Tüttlingen. Comme Guébriant l'année précédente, sur le même théâtre, Turenne adressa vainement à Mazarin de continuelles plaintes sur le périlleux délaissement où il était tenu : les moyens lui manquaient pour secourir Fribourg assiégé par son habile adversaire (28 juillet 1644). Ce fut seulement quand la prise de Gravelines fut assurée, qu'un corps d'armée tenu en réserve dans le Luxembourg fut confié au duc d'Enghien pour aller joindre Turenne. Malgré la célérité de sa marche, le prince trouva Fribourg pris au moment où il venait d'arriver. Ni lui ni son illustre lieutenant n'hésitèrent à engager la bataille pour enlever à l'ennemi sa conquête. Ils le trouvèrent fortement retranché en avant de la ville, dans une position formidable que défendaient « à droite des montagnes fort hautes, à gauche un bois marécageux. » D'Erlach, gouverneur de Brisach, qui con-

naissait le pays, assurait qu'on forcerait Mercy à quitter cette position en se portant sur ses derrières à Peterthal; mais la manœuvre parut trop longue aux deux généraux, et il fut convenu entre eux que le duc d'Enghien aborderait de front les retranchements ennemis, tandis que Turenne gagnerait un étroit défilé d'où il se jetterait sur le flanc gauche des Bavarois. Ce ne fut qu'après des flots de sang répandu que le prince emporta la première ligne des palissades, et l'on raconte qu'il n'entraîna ses soldats au delà de la seconde qu'en y jetant son bâton de commandement et se précipitant l'épée à la main pour le reprendre. L'attaque de Turenne avait rencontré des obstacles plus redoutables encore, et, après avoir franchi, sous un feu meurtrier, le défilé qui débouchait à l'entrée du camp ennemi, il y avait été arrêté par Mercy et ses meilleures troupes (3 août). La journée était achevée, mais sans résultat décisif, et le lendemain, au lever du jour, Enghien et Turenne s'étonnèrent de ne plus trouver le Bavarois là où ils l'avaient combattu. Mercy, pendant la nuit, était allé chercher sur la Montagne Noire une autre position plus rapprochée de Fribourg, et s'y était déjà mis à l'abri derrière de grands abatis d'arbres faits à la hâte. La pluie tombait par torrents, et les troupes étaient si épuisées par la lutte de la veille, que le duc d'Enghien les laissa se reposer tout le jour dans le camp qui leur avait été abandonné. Le 5 août au matin, comme il combinait avec Turenne le plan d'une nouvelle attaque, une de ses colonnes alla, sans ordre, se heurter contre les retranchements bavarois, et, ayant été re-

poussée, répandit la confusion autour d'elle. Il ne fut plus possible dès lors de mettre de la régularité et de l'ensemble dans les efforts héroïques, mais tous infructueux, qui furent faits pour emporter la position ennemie, et l'action n'aboutit de part et d'autre qu'à un immense carnage. On était ramené par la force des choses à ce qu'avait proposé d'Erlach : mais Mercy, satisfait de rester maître de Fribourg, s'empressa de quitter un poste où il n'y avait plus pour lui que péril (9 août), et se déroba aux Français à travers la Forêt-Noire. Atteint dans sa retraite, il se défendit encore avec succès, laissant seulement derrière lui son bagage, ses munitions et une partie de son artillerie.

Ces insignifiants trophées donnèrent au duc d'Enghien le droit de se dire victorieux : il l'avait été autrement à Rocroy. Cependant les résultats de la bataille de Fribourg furent bien plus considérables que ne l'avait été le succès lui-même. Le duc d'Enghien embrassa avec ardeur l'idée de Turenne de se jeter en toute hâte sur les villes du Rhin, qui leur étaient abandonnées presque sans défense, et deux mois leur suffirent pour être maîtres de ce fleuve de Bâle à Coblentz. Philipsbourg réduit de vive force (9 septembre); Mayence, qui ouvrit volontairement ses portes (17 septembre); Spire, Worms, Landau, et plusieurs autres places de moindre importance, reçurent dans leurs murs des garnisons françaises. Ces conquêtes devaient donner à la voix de la France un grand poids dans les conférences de Munster. Rien cependant ne s'y étant fait

de sérieux et d'effectif dans le cours de l'année 1644; il fallut pour le printemps suivant se préparer à de nouvelles hostilités, et demander au royaume épuisé de nouveaux sacrifices.

On ne pouvait s'attendre que le Parlement, après avoir exercé le droit de conférer à la régente les pouvoirs de la royauté, rentrât complaisamment dans la nullité politique à laquelle Richelieu l'avait réduit. Quels que fussent les ingénieux ménagements de Mazarin pour ce grand corps, il ne put l'empêcher de revenir à son ingérence accoutumée dans les matières de finances, et la première année de la régence n'était pas achevée, que déjà l'édit du toisé[1] avait amené un conflit entre les magistrats et le gouvernement (15 mars 1644). Bientôt, à propos d'un emprunt forcé résolu par Emery, s'éleva la question de savoir si le roi encore mineur, et par conséquent sans volonté personnelle, pouvait, en son lit de justice, faire plier les résistances du Parlement devant son autorité souveraine. Anne d'Autriche, qu'effrayaient les bruits chaque jour plus menaçants de la révolution d'Angleterre, transigea pour le moment sur les droits de son fils et sur la répartition de l'emprunt (septembre 1644). Il en fut autrement lorsqu'au mois de mars de l'année suivante, l'édit du toisé s'exécutant dans toute sa rigueur, le Parlement accueillit les réclamations des bourgeois expropriés. La régente lui

1. Édit se référant à une ordonnance de 1548, pour enjoindre la démolition de toutes les maisons nouvelles construites dans les faubourgs de Paris, si les propriétaires n'aimaient mieux les racheter à un taux déterminé pour chaque toise de terrain.

dénia ce droit, et comme le premier président Mathieu Molé, d'accord avec elle, se refusait à l'assemblée générale des chambres pour en délibérer, il y eut contre lui une sorte d'émeute dans la compagnie. La reine manda alors tous les présidents au Palais-Royal, et les fit haranguer sévèrement par le chancelier Séguier, ajoutant elle-même à cette harangue des paroles hautaines et menaçantes. « Taisez-vous, dit-elle au président Gayant qui voulait élever la voix, je ne vous veux pas entendre. » Et au sortir du palais, Gayant, avec deux autres présidents, reçut un ordre d'exil, tandis que Barillon, le principal des opposants, était conduit au fort de Pignerol (28 mars). A ce coup, Molé ne put se défendre d'être l'organe des justes mécontentements de la compagnie, et il la conduisit en corps, à travers les rues, pour réclamer contre l'acte arbitraire dont quatre de ses membres venaient d'être frappés. Anne d'Autriche les reçut avec hauteur, leur interdisant toute assemblée générale des chambres, et leur enjoignant de reprendre le cours ordinaire de leurs fonctions. Puis, quelques jours après, elle leur notifia qu'elle rétablissait les trois exilés dans leurs charges, mais retenait Barillon prisonnier pour crime d'État. L'opiniâtre esprit de la magistrature ne se tint pas pour vaincu, et trois mois se passèrent avant « qu'on recommençât, dans toutes les chambres, à juger les procès des particuliers. » Anne crut alors le moment venu de trancher la question restée indécise du droit qu'avait le roi enfant de tenir son lit de justice. Elle mena Louis XIV au Parlement pour y faire enregistrer dix-neuf édits bursaux (7 septembre). Mme de Motte-

ville remarque que le jeune prince prononça son petit discours « avec une grâce qui donna de la joie à toute l'assemblée. » L'observation de l'avocat général Talon a plus de portée. « On avait rendu, dit-il, au roi, quoique âgé de sept ans, sa robe d'enfant, » pour témoigner que, même à la bavette, il pouvait faire acte de pouvoir souverain. « Tout se passa en silence, » ajoute-t-il, pendant le reste de l'année; mais un sourd mécontentement n'en continuait pas moins à agiter les esprits, et présageait de nouvelles résistances.

Le cardinal Mazarin, malgré ces difficultés, avait mis les armées en état de rentrer en campagne. Il ne renouvela point la faute qu'il avait commise l'année précédente en laissant à l'ennemi la supériorité en Catalogne. Il envoya dans cette province avec des renforts le comte d'Harcourt et du Plessis Praslin, tous deux recommandés par leurs succès en Italie. Ceux qu'ils obtinrent sur ce nouveau théâtre ne furent pas moindres; du Plessis Praslin emporta la forte place de Rosas (26 mai 1645), et d'Harcourt, après avoir vaincu le général espagnol Cantelmo à Llorens, sur les bords de la Sègre (22 juillet), contraignit les restes de l'armée battue à capituler dans les murs de Balaguer. Encore une fois il fallut accorder au duc d'Orléans le commandement des troupes réunies à la frontière des Pays-Bas, encore une fois Gassion et l'intrépide Rantzau, devenu maréchal de France, vainquirent pour lui. La plus importante de leurs conquêtes fut celle de Mardyck, que les Espagnols reprirent à la fin de la campagne; mais Cassel, Béthune, Lens, Orchies, l'Écluse et nombre d'autres petites places de la

Flandre et de l'Artois restèrent aux mains des Français. Ce fut en Allemagne que se portèrent les coups les plus sérieux. La situation de l'empereur Ferdinand III y était devenue presque aussi critique que l'avait été celle de son père, lors de la marche menaçante de Gustave-Adolphe. Il avait été forcé de quitter Vienne, fuyant devant Torstenson, maître de la Bohême et de la Moravie. Son unique espoir était dans le duc de Bavière, jusque-là fermement dévoué aux intérêts catholiques, mais dont la résolution commençait à chanceler devant la ruine imminente de ses États. Un heureux accident de fortune vint relever son courage. Turenne, après avoir rassemblé ses troupes éparses dans les villes du Rhin, était parti de Spire pour aller chercher les Bavarois, qu'il supposait affaiblis par les secours envoyés à l'empereur (30 mars). Mercy, en effet, recula devant lui, et les Français s'avancèrent sans combat, jusqu'à Marienthal, sur la Tauber, dans le Würtemberg. Là Turenne cédant « mal à propos, » comme il l'avoue lui-même, aux instances des officiers de la cavalerie weymarienne, leur permit d'étendre leurs quartiers pour chercher du fourrage. L'imprudence était grande en face du vigilant Mercy. Elle ne demeura pas impunie. Le corps principal, que commandait Turenne lui-même, fut attaqué avec des forces supérieures, et mis en déroute, malgré une vigoureuse résistance (5 mai). On reconnut le grand capitaine, même dans sa défaite, au choix qu'il fit de la Hesse pour y rallier les restes de son armée dispersée; au lieu de livrer le Rhin à l'ennemi, il le menaçait encore avec les troupes de la

Landgrave jointes aux siennes et le corps auxiliaire du suédois Köningsmarck. Le duc d'Enghien, pour la seconde fois chargé de lui venir en aide, le rejoignit le 1er juillet sur les bords du Necker, et quoique abandonné de Köningsmarck et ne comptant pas plus de vingt mille hommes sous ses ordres, il prit la résolution audacieuse de porter la guerre au cœur de la Bavière. Mercy évita la bataille, jusqu'à ce qu'ayant deviné le projet de l'ennemi de prendre Nordlingen, il le devança et l'attendit devant cette ville. C'était le 3 août, anniversaire de la journée de Fribourg, et la plaine était celle où, onze ans auparavant, Bernard de Saxe-Weymar avait été battu par les impériaux. Il y avait pour les Français à venger leur illustre allié, en même temps qu'à compléter leur victoire indécise de l'année précédente. Mais ils trouvèrent Mercy aussi prêt à les recevoir qu'à Fribourg, et si cet admirable capitaine n'eût été frappé à mort, au plus fort de la bataille, le succès fût resté peut-être encore incertain. Pendant plusieurs heures les efforts du duc d'Enghien échouèrent contre le village d'Allerheim, au centre de la position ennemie, et les pertes des deux côtés y furent énormes. L'aile droite, commandée par le duc de Gramont, fut mise en déroute et ce maréchal demeura prisonnier lui-même aux mains de Jean de Werth. Ce fut Turenne qui, vainqueur à la gauche, avec ses Weymariens, empêcha la bataille d'être perdue. Le trait de génie du duc d'Enghien fut d'aviser, au milieu de cette vaste confusion, un corps de Hessois non encore engagé qui formait la réserve de Turenne, d'aller, prompt comme la foudre, se

mettre à leur tête, et de frapper avec eux le coup définitif qui changea la défaite en victoire. Il fut juste, au reste, envers son lieutenant, et dans les lettres qu'il écrivit à la cour, ne lui refusa rien de la grande part de gloire qui lui revenait. La journée avait été si sanglante, et le nombre des gentilshommes tués ou blessés si considérable, que Mazarin arrêta les transports de joie auxquels se livrait Anne d'Autriche, en lui disant : « Madame, tant de gens sont morts, qu'il ne faut quasi pas que Votre Majesté se réjouisse de cette victoire. » L'armée française, après de telles pertes, ne put faire de progrès en Bavière, ni même se maintenir en Souabe. Un corps de cavalerie fut détaché pour conduire à Philipsbourg le duc d'Enghien malade, et Turenne ramena le reste des troupes sur les bords du Rhin, pour couvrir les villes prises dans la dernière campagne. Il ne voulut point cependant rentrer dans ses quartiers d'hiver, sans autre résultat obtenu que celui d'avoir gardé ces villes ; il repassa le Rhin, et par un coup de main hardi, alla surprendre l'importante cité de Trèves, où il rétablit l'électeur depuis dix ans prisonnier et dépouillé de sa capitale (20 novembre).

Il avait préparé pour le printemps de 1646 un vaste plan d'opérations, et se proposait de combiner ses mouvements avec ceux du général suédois Wrangel, successeur de Torstenson, pour frapper l'ennemi au cœur de l'Allemagne. Au moment où il allait passer le Rhin à Baccarach, Mazarin l'arrêta, sur l'espérance qu'il avait conçue d'amener le duc de Bavière à un traité particulier avec la France. Ferdi-

nand III, qui venait d'être abandonné de l'électeur de Saxe, parvint encore une fois à enchaîner le duc Maximilien à sa fortune, et les Bavarois allèrent se ranger avec les impériaux sous le commandement de l'archiduc Léopold. Un temps précieux avait été ainsi perdu pour l'exécution du plan de Turenne; l'armée impériale s'était placée entre la sienne et celle de Wrangel, et les Suédois furent quelque temps seuls à soutenir tout l'effort de l'archiduc. Wrangel sut se dérober aux attaques de l'ennemi par l'habileté de ses manœuvres, et donna par là le temps à Turenne de courir jusqu'à Wesel pour y passer le Rhin et le rejoindre ensuite sur les frontières de la Hesse, entre Wetzlar et Giessen (10 août). Alors commença une suite d'opérations qui a toujours été considérée comme une des merveilles du génie de Turenne, et dans laquelle il fut dignement secondé par le feld-maréchal suédois. Le résultat en fut de transporter, par des marches savantes, les deux armées réunies du Mein au delà du Danube et du Lech, où elles assiégèrent Augsbourg (22 septembre). L'arrivée des impériaux sauva cette ville à l'instant où elle allait succomber, et contraignit Turenne et Wrangel de se replier sur la place de Lawingen qu'ils occupaient sur le haut Danube. L'archiduc gagna alors Memmingen, et s'y retrancha, se flattant de forcer ainsi l'ennemi à reculer de la Bavière et de la Souabe jusqu'en Franconie (novembre) : mais les deux généraux alliés marchèrent à lui, comme s'ils eussent voulu l'assaillir dans son camp ; puis, se portant rapidement sur le Lech, le passèrent à Landsberg, d'où ils poussèrent leur avant-garde

jusqu'aux portes de Munich. A ce coup, l'opiniâtreté de Maximilien se sentit vaincue ; plutôt que de voir s'achever l'invasion et la ruine de ses États, il retira ses troupes de l'armée impériale et implora la paix. Les conditions en furent réglées, tant pour lui que pour son frère l'électeur de Cologne, au mois de mars de l'année suivante. Sans un coup de canon tiré, Turenne, dans cette campagne mémorable, venait d'obtenir, par la supériorité de ses manœuvres, des résultats bien autrement importants que ceux de Nordlingen et de Fribourg même.

Les événements étaient aux Pays-Bas également utiles et glorieux pour la France. Le cardinal Mazarin était trop politique pour disputer au duc d'Orléans la satisfaction de commander la plus belle des armées du royaume. Seulement, comme les opérations de la guerre, combinées avec le stathouder Frédéric-Henri, devaient être cette année plus étendues et, à ce qu'on espérait, plus décisives, on donna pour lieutenant à Gaston le prince, son cousin, dont la présence sur les champs de bataille semblait un gage assuré de la victoire. Quatre maréchaux, la Meilleraie, Gassion, Gramont et Rantzau furent aussi appelés à servir dans cette armée, qui ne comptait pas moins de trente-trois mille hommes, et pour stimuler plus puissamment l'ardeur de la jeune noblesse, on mena le roi jusqu'à Amiens, comme s'il eût dû faire toute la campagne. Elle fut entamée par la prise de Courtray (29 juin) ; après quoi le maréchal de Gramont se mit en marche pour donner la main au prince d'Orange, et assiéger avec lui la grande cité d'Anvers, au profit

de la Hollande. Mais un triste et soudain accident mit fin à l'entreprise à peine commencée; Frédéric-Henri tomba en démence. Le gros des forces espagnoles s'étant porté pendant ce temps au secours d'Anvers, les deux princes français en profitèrent pour se jeter sur la Flandre maritime. Bergues-Saint-Vinnox d'abord, puis le fort de Mardyck, pris et perdu l'année précédente, tombèrent sous leurs coups (25 août). Lorsqu'ensuite le duc d'Orléans, dont les fantaisies guerrières finissaient avec la belle saison, eut quitté l'armée, le duc d'Enghien ne perdit pas un instant pour exécuter un hardi projet conçu au fond de sa pensée, celui du siége de Dunkerque. Après avoir emporté Furnes (7 septembre) et en avoir fait son arsenal, il investit la ville, en même temps que l'amiral Tromp bloquait le port, et par un ensemble d'admirables travaux, il réduisit à capituler, au bout de quinze jours de tranchée (25 septembre à 11 octobre), la rivale si redoutée de la marine hollandaise. La France applaudit et l'Europe fut frappée d'étonnement. Les historiens militaires ont placé la prise de Dunkerque parmi les plus éclatants faits d'armes de la vie du grand Condé.

La guerre n'eut pas des résultats aussi favorables en Catalogne. Le comte d'Harcourt, général jusqu'alors aussi heureux qu'il était habile, s'efforça vainement de reprendre Lérida, et eut la cruelle mortification d'être battu par le marquis de Lleganès, faible adversaire, qu'il avait toujours vaincu en Italie (22 novembre). Dans cette dernière contrée, les hostilités s'étaient étendues au delà de leur théâtre ac-

coutumé. Le cardinal Panfili, élevé à la papauté en 1645 sous le nom d'Innocent X, s'était montré tout d'abord ennemi de la France et en particulier de Mazarin. Le tout-puissant ministre, pour se venger du pontife, résolut de faire retentir le canon français à ses oreilles. Une expédition fut dirigée par terre et par mer contre les présides de Toscane. On attaqua d'abord Orbitello, et pendant que le prince Thomas de Savoie assiégeait la ville, vaillamment défendue par D. Carlos de la Gatta, l'amiral de Brézé remporta sur la flotte espagnole la dernière, hélas! de ses victoires (14 juin 1646). Un boulet ennemi mit fin à sa courte et glorieuse vie. Il fallut lever le siége d'Orbitello, et pour un moment Innocent X triompha des menaces de la France. Mais sa joie ne fut pas de longue durée; une seconde expédition, commandée par les maréchaux de la Meilleraie et du Plessis Praslin, suivit de peu de semaines la première, et cette fois Piombino, sur la côte de Toscane, et Porto Longone, dans l'île d'Elbe, restèrent aux Français (9-29 octobre). Le pape et les autres princes italiens, sentant la main de la France plus rapprochée d'eux que celle de l'Espagne, comprirent qu'il fallait craindre, sinon respecter, Giulio Mazzarini au faîte de la puissance où il était parvenu.

Le duc d'Enghien, après la prise de Dunkerque, était revenu à Paris couronné de gloire, mais enflé d'orgueil et ne mettant plus de bornes à ses prétentions. Il réclama, comme un héritage de famille, l'amirauté devenue vacante par la mort du duc de Brézé, son beau-frère. Mazarin, malgré tous ses mé-

nagements pour les Condés, ne put se résoudre à mettre cette dignité dans leur maison, déjà si riche des dons de la couronne. Par son conseil, Anne d'Autriche retint pour elle l'amirauté, avec le titre de surintendante des mers. Il faut pardonner à l'âge du duc d'Enghien le rôle peu digne de lui qu'il joua alors, faisant à la cour le superbe étalage de son mécontentement, et traînant à sa suite un cortége d'élégants gentilshommes, à qui leurs airs de domination firent donner le surnom de *petits maîtres*. Malheureusement pour le jeune héros, son père lui fut enlevé dans cette circonstance (26 décembre 1646). Les souvenirs de la jeunesse décriée de M. le Prince et les scandales de son avarice le recommandaient peu aux regrets de la France; on lui rendait toutefois cette justice « qu'il aimait l'État, » qu'il était éloquent, avisé et de bon conseil dans les affaires, et qu'il savait gouverner en maître absolu sa famille. Le duc d'Enghien, tout orgueilleux et violent qu'il était, n'avait jamais cessé de déférer à l'autorité paternelle. Il est permis de croire que, si son père eût vécu quelques années de plus, il eût obéi, dans les troubles qui suivirent, à de meilleures influences.

Cependant les négociations de Munster et d'Osnabrück, si longtemps retardées, avaient été sérieusement entamées au commencement de 1646. Le duc de Longueville était parti avec toute la pompe du principal représentant de la France, et son arrivée au siége des conférences avait été suivie de celle du comte de Trautmansdorf, premier ministre de l'empereur. La manœuvre des envoyés autrichiens et es-

pagnols se démasqua tout d'abord : leurs efforts tendirent à séparer la Suède et les Provinces-Unies de la France. La Suède, un moment hésitante, repoussa finalement les propositions qui lui étaient faites au nom de l'empereur, et maintint l'inséparable union de sa politique avec la politique française. Il en fut autrement de la Hollande. L'ombrageuse république commençait à s'effrayer des progrès de son trop puissant allié dans les Pays-Bas, et elle jouissait dans son orgueil de voir son ancienne souveraine humiliée au point de lui demander la paix presque en suppliante. Elle consentit donc à ouvrir avec le cabinet de l'Escurial une négociation séparée, que Mazarin essaya vaînement d'entraver en envoyant Servien à la Haye (janvier 1647). Mazarin, si longtemps contraire à la paix, était fermement résolu alors à la conclure avec l'empereur, et par l'action combinée de la diplomatie et de la guerre, il était parvenu, dans les premiers mois de 1647, à obtenir de Ferdinand la plus grande partie de ce que demandaient la France et la Suède. Mais les plénipotentiaires français avaient ordre, et on en a fait un juste reproche à Mazarin, d'éluder un arrangement final avec l'Espagne. Le fourbe cardinal, qui était en fonds pour soupçonner chez autrui la mauvaise foi, était convaincu que Philippe IV ne traitait avec les Provinces-Unies que pour guerroyer plus avantageusement contre la France privée de leur alliance, et il se sentait trop éloigné encore du but suprême de sa politique, celui d'imposer au roi catholique l'échange de la Catalogne contre les Pays-Bas. Il s'en remit donc aux armes

du succès définitif de ses plans. Calcul erroné! La campagne de 1647 le laissa plus faible à Munster qu'il ne l'était au commencement de l'année.

Nous ne saurions croire, comme on l'a affirmé sans preuve, que Mazarin n'envoya alors en Catalogne le duc d'Enghien, devenu prince de Condé, qu'afin de se délivrer de ses hautaines exigences. Il lui importait trop de vaincre sur ce théâtre, pour qu'il cherchât dans le choix qu'il fit autre chose qu'une garantie de la victoire. Et qui lui en offrait une plus assurée que le héros de Rocroy et de Nordlingen? Condé, loin de trouver au-dessous de lui la mission d'aller réparer la défaite d'un capitaine tel que le comte d'Harcourt, accepta avec empressement la vice-royauté de Catalogne. Ce ne fut qu'après avoir échoué au siége de Lérida (18 juin) et être revenu à la cour, pour la première fois sans y apporter de nouveaux lauriers, qu'il laissa voir quelque mécontentement. Turenne, au reste, son émule de gloire, ne fut pas beaucoup plus heureux que lui, et la faute en fut à Mazarin tout entière. Le cardinal, en effet, sur la foi de la convention qui venait d'être conclue avec le duc de Bavière et l'électeur de Cologne, crut le général Wrangel assez fort pour tenir tête aux troupes impériales, et rappela Turenne dans le Luxembourg, afin d'y aider aux opérations des maréchaux de Gassion et de Rantzau dans les Pays-Bas. Mais, lorsqu'il s'agit de faire quitter aux Weymariens le territoire germanique, cette troupe, mal payée et mécontente, se refusa à suivre son général, et finit par éclater contre lui en révolte. Il fallut que Turenne, avec ce qui lui restait de soldats fidèles,

poursuivît l'épée à la main et traitât en ennemis les rebelles. Quelques-uns furent tués, le reste se dispersa ou fut recueilli dans les rangs de l'armée suédoise (juillet-août 1647). Le succès de la campagne déjà compromis en Flandre par le concours manqué de Turenne, le fut bien davantage encore par l'inévitable dissension qui éclata entre Gassion, austère jusqu'à la rudesse, et Rantzau chez qui l'ivrognerie engendrait trop souvent la négligence. Ce fut par la faute de celui-ci qu'échoua un plan bien combiné pour sauver Landrecies assiégée des mains de l'archiduc Léopold. La prise de la Bassée et celle de Dixmude ne compensèrent pas cet échec; celle de Lens, au lieu d'être un avantage, fut plutôt un événement fatal pour la France (3 octobre). Gassion y perdit la vie. En même temps que la fortune des armes semblait ainsi abandonner la régence d'Anne d'Autriche, les troubles commençaient à la menacer au dedans. Philippe IV en eût tiré un profit plus immédiat, si lui-même n'eût vu alors éclater une révolution à l'une des extrémités de sa vaste monarchie.

Rien ne saurait donner une idée de la dureté oppressive avec laquelle le gouvernement espagnol traitait les contrées étrangères soumises à sa domination. La rapacité et la cruauté étaient portées à un tel point, qu'il n'y avait guère une seule de ces contrées où ne fermentât le levain de l'insurrection. Elle éclata en Sicile au printemps de 1647, et fut pour un moment triomphante. Le peuple de Palerme se donna pour chef Giuseppe d'Alessio, fabricant de cuirs dorés, qui conçut tout aussitôt la pensée de mettre l'indépen-

dance recouvrée de sa patrie sous la protection de la France. On ne lui en laissa pas le temps; le marquis de Los Velez, qui avait d'abord capitulé avec l'émeute, suscita aisément des ennemis à Alessio, magistrat intègre et justicier sévère; la populace se joignit à quelques-uns des chefs de la noblesse pour le déposséder du pouvoir; il fut massacré (mai-août 1647) et la Sicile retomba sous le joug appesanti de ses tyrans. Avant que cette réaction violente fût consommée, Naples avait été le théâtre d'une commotion bien autrement redoutable. Le peuple, foulé et écrasé avec une barbarie impitoyable, venait de voir les fruits, la dernière nourriture qui lui restât, soumis à un impôt dont sa détresse ne lui permettait pas de porter le poids. Un jeune pêcheur d'Amalfi, Tommaso Aniello, harangua avec feu la multitude au désespoir, sur le marché même où les collecteurs accomplissaient leur brutal office, et, en un instant, bureaux et registres livrés aux flammes devinrent le signal du soulèvement universel de la grande cité de Naples (7 juillet). Le duc d'Arcos, vice-roi de Philippe IV, après avoir essuyé mille outrages et vu sa garde désarmée, fut contraint de proclamer l'abolition de tous les impôts qui avaient excité la rage populaire, et huit jours se passèrent durant lesquels Masaniello, élevé au-dessus de lui-même par la grandeur de son rôle, exerça la dictature à Naples d'une main ferme et intelligente. Invité par le vice-roi à un banquet solennel, en signe de réconciliation, il en sortit, selon les uns empoisonné, selon les autres, le cerveau troublé par l'enivrement de sa singulière

fortune, et il se livra à de tels actes de folie, que le peuple, dégoûté de son idole, l'abandonna au poignard des gens du duc d'Arcos (16 juillet). Mais la révolution ne finit point avec Masaniello. D. Francesco Toralto, prince de Massa, que le peuple avait nommé capitaine général, parvint à maîtriser l'anarchie, jusqu'au jour où D. Juan d'Autriche, bâtard de Philippe IV, vint, avec une escadre et une armée espagnoles, traîtreusement canonner la ville (1[er] octobre). Dès ce moment, rien ne put arrêter les fureurs déchaînées de la multitude ; le chef infidèle fut massacré, les soldats qui avaient pris terre furent rejetés sur leurs vaisseaux, les insignes de la royauté castillane lacérés, et la république proclamée. L'armurier Gennaro Annese en fut élu le premier magistrat ; mais en même temps on demanda à la France un de ses princes pour roi, avec des secours. Le duc de Guise, qui se trouvait alors à Rome, se ressouvint des anciennes prétentions de sa maison sur les Deux-Siciles, et s'offrit au peuple napolitain. Il n'avait de son illustre race que les qualités de l'aventurier, la bonne mine, la bravoure et quelque intelligence de la guerre ; du reste, héros de roman, ne s'étant encore signalé que par le bruit de ses duels et de ses inconstantes amours. La république de Naples l'accueillit comme son *défenseur* (15 octobre). On espérait avec lui l'assistance d'une armée française. Mais Anne d'Autriche se souciait peu de dépouiller son frère en faveur d'un prince de la maison de Lorraine, et Mazarin ne crut pas devoir en cette circonstance contraindre la volonté de sa souveraine. Richelieu eût agi autrement, ainsi que le re-

marque le judicieux Monglat. Tout ce qu'on fit pour Guise fut d'envoyer l'escadre de Toulon canonner pendant quelques jours les vaisseaux de D. Juan d'Autriche (18 décembre - 3 janvier 1648). Le duc de Naples (Guise avait été revêtu de ce titre), laissé à lui-même, se soutint d'abord par quelques combats heureux, et parvint même à propager l'insurrection dans les provinces; mais Gennaro Annese, qu'il avait fait déposer et qui n'aspirait qu'à la vengeance, traita secrètement de la reddition de la ville avec le comte d'Oñate, venu de Madrid pour remplacer le duc d'Arcos. Une nuit que Guise était allé se saisir de la petite île de Nisida, pour y assurer le mouillage de la flotte française dont il attendait le retour, Annese ouvrit une des portes de Naples aux Espagnols, qui entrèrent aux cris de *la paix! la paix! plus de gabelles!* Le peuple surpris ne remua point, et Philippe IV recouvra son royaume des Deux-Siciles aussi promptement qu'il l'avait perdu (5 avril 1648). Le duc de Guise, fugitif et pris près de Capoue, après une vaillante résistance, expia le succès éphémère de son ambition par une captivité de quatre ans. Annese ne gagna à sa trahison que de monter le dernier sur l'échafaud, où périrent les uns après les autres tous ceux qui avaient joué un rôle dans cette courte révolution. Le cardinal Mazarin parut reconnaître sa faute, et s'efforça, mais trop tard, de rallumer le feu qu'il avait laissé s'éteindre.

Tout porte à croire que son action fut gênée au dehors par le désordre et les embarras de son administration intérieure. Le contrôleur général Emery

était aux abois ; ses expédients financiers excitaient chaque jour davantage les résistances du Parlement, et troublaient l'État sans remplir le trésor. Aussi le cabinet de l'Escurial s'était-il médiocrement alarmé de la révolution napolitaine, en voyant quelque chose de semblable se préparer pour la France, et tandis qu'au commencement de 1647 les envoyés espagnols à Munster laissaient voir quelques dispositions pacifiques, il en était tout autrement dans les premiers jours de l'année suivante. La levée du siége de Lérida, la prise de Landrecies, et l'abandon de l'Allemagne par les troupes françaises, se joignant aux agitations de Paris, avaient ranimé les espérances de Philippe IV, et celles même de l'empereur. Non content de retirer les concessions qu'il avait faites aux plénipotentiaires de France et de Suède, Ferdinand III avait obtenu que le vieux duc de Bavière rompît les engagements que Turenne et Wrangel lui avaient imposés, et courût avec lui les hasards d'une nouvelle campagne. Le cardinal Mazarin comprit que, malgré le malaise universel du royaume, il fallait exiger de lui un énergique et suprême effort pour triompher des difficultés que la paix rencontrait à Munster. Il fut décidé que Turenne retournerait en Allemagne, et que Condé commanderait l'armée de Flandre. Ce qu'on a peine à concevoir, c'est qu'en de telles circonstances l'habile ministre ait pu se laisser aveugler par l'intérêt de famille, au point de confier la vice-royauté de Catalogne à son frère le cardinal de Sainte-Cécile, moine aussi étranger à la politique qu'à la guerre. Heureusement pour la France, ce personnage se fit justice à lui-même, et

quitta Barcelone au bout de trois mois. Il eut pour successeur le maréchal de Schomberg, qui, tout d'abord, releva le renom des armes françaises au delà des Pyrénées par la prise de Tortose (18 juillet). Le maréchal du Plessis Praslin, avec le duc de Modène, nouvel allié de la France, fit croire un moment à un retour de fortune plus décisif encore en Italie ; le Milanais était entamé, et les conquêtes eussent été promptes et faciles, si l'armée n'eût été délaissée, au milieu de ses succès, sans argent, sans munitions et sans vivres. Les ressources manquaient, mais l'ordre et la probité manquaient plus encore dans l'administration.

Cependant Turenne, avec une petite armée, telle que l'épuisement général le permettait alors aux belligérants, avait passé le Rhin, au cœur de l'hiver, et vers la fin de mars il s'était réuni à Wrangel. Le Suédois eût voulu porter la guerre en Bohème et menacer Vienne; Turenne refusa de trop s'éloigner de sa base d'opérations, et l'orage fondit encore une fois sur la Bavière. L'armée austro-bavaroise, qui se retirait sur Augsbourg, fut atteinte à trois lieues en avant de cette ville, à Zusmarshausen, et son arrière-garde y fut détruite (17 mai). On a remarqué que pour la première fois, dans ce combat, Turenne se trouva face à face avec Montecuculi, son futur adversaire dans la dernière de ses immortelles campagnes. Les deux généraux vainqueurs chassèrent devant eux l'ennemi au delà du Lech et de l'Iser ; mais l'Inn les arrêta par ses eaux larges et profondes. Postés alors sur les bords de l'Iser, près de Dingelfingen, ils y attendirent Piccolomini qui,

arrivé avec une nouvelle armée, n'osa leur livrer bataille, et ne put sauver la Bavière de leurs ravages. Pendant ce temps, le suédois Köningsmarck, détaché par Wrangel, assaillait Prague, et une partie des ouvrages de cette ville était déjà tombée entre ses mains. L'empereur et le duc de Bavière commençaient à expier cruellement leur obstination belliqueuse : ce dernier s'était réfugié auprès de l'archevêque de Salzbourg. Aux Pays-Bas, la campagne assez mal entamée, finit par un éclatant triomphe. Il avait été résolu que, pour relier les conquêtes faites dans la Flandre maritime aux villes prises sur la Lys, on entreprendrait le siége d'Ypres. Mais tandis que le prince de Condé était devant cette ville, qu'il ne tarda pas à prendre (13-29 mai), l'archiduc Léopold, qui savait Courtray laissé, par la faute de Mazarin, presque sans défense, s'y porta hardiment et s'en rendit maître (18 mai); profitant ensuite de la supériorité de ses forces, il se porta vers la frontière de Picardie, où pendant près d'un mois, Condé ne put que le tenir en échec, trop faible pour rien entreprendre lui-même. Changeant alors ses plans, l'archiduc marcha rapidement vers la mer, emporta Furnes (4 août), puis Estaire, sur la Lys, et alla assiéger Lens. C'était le moment où les renforts attendus par Condé venaient de le rejoindre; il courut pour sauver Lens; il était trop tard. La ville avait capitulé le jour précédent (18 août), et il semblait même impossible de la reprendre par une bataille, tant l'archiduc avait su choisir une forte position. Tous les historiens s'accordent à admirer la soudaine et heureuse décision que

prit alors Condé de faire une feinte retraite, et d'attirer ainsi les Espagnols dans la plaine, où il les devait combattre avec moins de désavantage. Cette manœuvre ne s'accomplit pas sans péril, et l'arrière-garde française, trop séparée du gros de l'armée, fut impétueusement chargée par Beck et mise en déroute. L'archiduc porte alors en avant la masse entière de ses troupes; il s'imaginait n'avoir affaire qu'à un ennemi surpris dans sa marche et déjà en désordre. C'était mal connaître son redoutable adversaire. Condé, qui a vu la première ligne de sa cavalerie rompue, la remplace par la seconde, puis fait faire volte face à toute son armée, qui se trouve, comme par enchantement, en ordre de bataille. « Amis, crie-t-il à ses soldats, souvenez-vous de Rocroy, de Fribourg et de Nordlingen, » et il marche en personne contre l'aile gauche des ennemis, commandée par le duc de Lorraine, pendant que le maréchal de Gramont aborde résolument leur aile droite. Ce brave maréchal fut, cette fois, plus heureux qu'à Nordlingen; sa charge eut un plein succès; mais la palme de l'héroïsme, comme celle du génie, appartint au prince de Condé. Il était partout, et « tout ce qu'il y avait à faire, raconte Gramont dans son simple et énergique langage, se présentait à lui à l'instant. » Après avoir dispersé les escadrons de Beck, en appelant à lui d'Erlach et sa réserve, il acheva la victoire par la destruction des régiments de l'infanterie espagnole, qui ne tinrent pas comme ceux de Rocroy (20 août 1648). Beck, blessé et pris, mourut de désespoir; l'archiduc et le comte de Fuensaldaña regagnèrent les Pays-Bas en

fugitifs. Ils laissèrent trois mille morts et cinq mille prisonniers sur le champ de bataille. Le triomphe n'était pas moins glorieux que celui de Rocroy pour les armes françaises; il fut loin toutefois d'exciter le même enthousiasme; les événements dont Paris était le théâtre donnaient un autre cours au sentiment national. Ce fut à Munster que la victoire de Lens porta véritablement ses fruits.

L'empereur en fut frappé comme d'un coup de foudre. C'était pour obéir aux sollicitations pressantes du chef de sa maison qu'il avait repris les armes, et il voyait la dernière armée de l'Espagne détruite, alors que ses propres États étaient ouverts presque sans défense à l'invasion ennemie. Il lui était impossible de résister un moment de plus au cri de l'Allemagne qui lui demandait la paix. Mazarin n'était guère moins pressé de la conclure; seulement il eût désiré d'y amener aussi l'Espagne. Mais le roi catholique, ou plutôt son ministre D. Louis de Haro, se roidissait contre la mauvaise fortune, comme un joueur obstiné qui ne veut quitter la partie qu'après avoir regagné tout ce qu'il a perdu, et à aucun prix il ne voulait renoncer aux chances meilleures que les troubles croissants de Paris semblaient lui promettre. Calcul trop bien justifié par l'événement! Les plénipotentiaires espagnols, qui venaient de consommer quelques mois auparavant leur traité avec les Provinces-Unies (30 janvier), reçurent donc l'ordre de ne rien conclure avec la France, ou du moins de mettre à la paix des conditions que la France victorieuse ne pouvait accepter. Ils firent même un

suprême, mais inutile effort, pour rompre les arrangements près de s'achever entre les autres puissances. Les dernières résistances de l'empereur furent emportées par l'unanimité du corps germanique à exiger le terme de cette longue négociation, et la paix de Westphalie, signée à Munster le 24 octobre 1648, mit fin à la guerre de Trente ans. Le comte d'Avaux, sur qui avait porté principalement le poids de cette grande transaction, n'eut pas l'honneur d'y apposer la signature de la France : Mazarin avait récompensé ses éclatants services en le rappelant (mars), et ce fut le nom de Servien qui figura à côté de celui du comte de Trautmansdorf.

« Les traités conclus à Munster, écrivait au dernier siècle le président Hénault, sont regardés comme le code politique d'une partie de l'Europe, et ont été le fondement de ceux qui ont été faits depuis entre les mêmes puissances. » Cela est resté vrai jusqu'à l'époque de la Révolution française. Les deux grands résultats qui en sortirent immédiatement furent d'abord l'affranchissement de l'Allemagne soustraite à la prépondérance oppressive de la maison d'Autriche, et son organisation intérieure fondée sur l'égale indépendance des États catholiques et des protestants ; en second lieu, les agrandissements territoriaux assurés à la France et à la Suède. La couronne de Suède fut mise en possession légitime d'une partie de la Poméranie, du port de Wismar sur la Baltique, de l'archevêché de Brême et de l'évêché de Verden, et elle acquit, à ce titre, séance et voix dans la diète de l'Empire. La France s'accrut des Trois Évêchés, dont la souverai-

neté ne lui avait pas été reconnue jusqu'alors, et de presque tout le territoire qui a formé depuis la province d'Alsace. Elle retrouvait ainsi sur un de ses points la limite du Rhin, perdue pour elle depuis huit siècles. Mazarin pouvait se glorifier d'avoir accompli par la politique et par les armes une partie de l'œuvre qu'avaient entreprise Henri IV et Richelieu ; il venait de placer son nom à côté de ces deux grands noms dans l'histoire.

Le pape Innocent X, dont le nonce avait quitté Munster, protesta contre les traités après leur signature. On ne pouvait s'attendre que le chef de l'Église adhérât à la consécration du triomphe de l'hérésie et à la sécularisation des biens ecclésiastiques dans une partie considérable de l'Allemagne. Le temps seul devait faire de ces traités la loi de l'Europe, et amener les papes à reconnaître ce qu'il n'était plus possible d'empêcher. Il y eut, et il dut y avoir à Rome, un long mécontentement contre les rois très-chrétiens pour la part si grande qu'ils avaient prise à ce solennel déchirement de la catholicité. Nous avons eu déjà l'occasion de dire comment l'ambition insatiable et hypocrite de la maison d'Autriche, affectant partout de confondre ses intérêts avec les intérêts catholiques, eut pour effet de pousser dans cette voie la politique française.



CHAPITRE XIX.

DEPUIS LE COMMENCEMENT JUSQU'A LA FIN DE LA FRONDE (1648 à 1653).

Un de nos contemporains[1] a défini la Fronde » la dernière des campagnes de l'aristocratie française contre la royauté. » Le mot est d'une parfaite justesse ; il y faut seulement ajouter que cette campagne fut l'une des moins honorables pour ceux qui l'entreprirent, et l'une de celles dont les conséquences furent les plus funestes pour la France. Dans le rôle que joua alors la noblesse, il est impossible de trouver rien de digne, de sérieux, de sensé ; nul souci de l'intérêt public, nulle apparence même d'un plan concerté pour reconquérir l'ancienne indépendance féodale : ce ne sont qu'ambitions individuelles, convoitises effrontées, vanités mécontentes, engagements factieux pris dans les ruelles. Les femmes apparaissent sur le premier plan et sont applaudies comme des héroïnes de théâtre, mais en renonçant pour la plupart à ce qui fait l'honneur de leur sexe. Pour augmenter la confusion du spectacle, le Parlement, désertant la cause de la royauté, y fait cause commune

1. M. Mignet.

avec la cohue des gentilshommes; mais il n'y montre guère plus qu'eux de désintéressement, ni d'intelligence politique; on le voit tour à tour se laisser enchaîner par d'étroits scrupules de légalité et emporter par l'échauffement de l'esprit de corps, et s'il entreprend la réforme de l'État, c'est pour agrandir la place qu'il y occupe. La seule chose sérieuse dans ce mouvement désordonné, dans ce bruit semblable à celui qui commence les révolutions, c'est la souffrance du peuple, souffrance portée à l'excès et capable en certains jours d'inspirer les résolutions les plus désespérées. Mais il ne faut pas prendre cette explosion du mécontentement public, quelle qu'en soit la violence, pour un élan vers la liberté, pour une aspiration révolutionnaire; le peuple, en réalité, artisans comme bourgeois, n'aspire qu'à cesser de souffrir; fatigué de l'ostentation hautaine du pouvoir ministériel et de ses continuelles et maladroites expériences en matière fiscale, il ne demande qu'à payer des tailles régulièrement assises et à vivre dans l'ordre à l'ombre de la protection royale. Là se bornent ses vœux, alors même qu'ils s'expriment de la façon la plus tumultueuse. Aussi le beau rôle, s'il y en a un, dans ce drame mesquin appartient-il au pouvoir, rôle assez bien joué, quoique souvent sans dignité et parfois même sans adresse par Mazarin, rôle dans lequel Anne d'Autriche, malgré ses défauts et ses torts, a l'avantage sur tout ce qui l'entoure de montrer presque continuellement du bon sens et du courage. Et si, après ce tumulte apaisé, on promène autour de soi ses regards pour rechercher ce qui en reste, on voit

les fruits glorieux des cinq premières années de la régence presque entièrement perdus durant ces cinq autres années de trouble et d'impuissance, on voit la royauté victorieuse trouver désormais la voie aplanie devant elle pour briser les dernières barrières qui contenaient le despotisme.

L'orage qui s'amassait au sein du Parlement commença à éclater à l'occasion d'une mesure, la plus raisonnable peut-être et la plus juste de toute l'administration d'Emery. Par un édit, appelé *Edit du tarif*, il avait établi à Paris, pour l'établir ensuite dans les autres villes du royaume, un droit général d'entrée sur toutes les marchandises. L'avantage de cet impôt était de se proportionner naturellement au degré d'aisance des consommateurs, et de remplacer avec équité les accroissements de tailles devenus impossibles par l'extrême misère du peuple des campagnes, les perpétuelles créations de nouveaux offices préjudiciables aux anciens titulaires, et ces emprunts forcés, ces taxes arbitrairement imposées aux *traitants* et aux *aisés*, qui ruinaient le commerce et le crédit de l'État. Le Parlement contesta d'abord le droit de vérifier cet édit à la cour des aides à laquelle il appartenait; puis, quand il eut amené à lui l'affaire, il ne songea dans son mesquin égoïsme et son ignorance financière, qu'à réduire à rien le nouvel impôt et à en réclamer la perception pour ses officiers. L'année 1647 avait été remplie par ce débat. Au commencement de 1648, Emery, créé surintendant, se mit à l'œuvre pour faire exécuter un autre édit, enregistré trois ans auparavant, qui obligeait tous les posses-

seurs de terres et de maisons, redevables d'un cens annuel au domaine royal, à racheter ce cens au prix d'une année de revenu. Il n'y eut pas seulement agitation, il y eut émeute dans les quartiers de Paris où les officiers de justice et de finances procédèrent à l'exécution de l'*Edit du rachat;* aux bourgeois que la mesure atteignait se joignit le bas peuple souffrant et irrité, faisant entendre des menaces contre le surintendant dont les voleries étaient connues, et contre Mazarin qui, au milieu de la détresse publique, avait su trouver cinq cent mille écus pour construire l'Opéra au Palais-Royal. La régente, en se rendant à Notre-Dame, entendit les noms de Naples et de Masaniello retentir à ses oreilles. Elle ne s'en décida pas moins à mettre fin par un lit de justice à l'opposition tracassière que toutes les mesures de finances rencontraient dans le Parlement. L'enregistrement de cinq édits bursaux fut ordonné par le jeune monarque, comme de coutume, séance tenante et sans discussion (15 janvier 1648). L'avocat général Talon, en vertu de sa charge, prit seul la parole pour requérir l'obéissance de la cour à la volonté royale. Mais les derniers mots de son discours témoignent assez de l'état des esprits : « Madame, dit-il à la régente, ce soir, dans la solitude de votre oratoire, considérez quelle doit être la douleur, l'amertume et la consternation de tous les officiers du royaume, qui peuvent voir aujourd'hui confisquer tout leur bien, sans avoir commis aucun crime. Ajoutez à cette pensée la calamité des provinces, dans lesquelles l'espérance de la paix, l'honneur des batailles gagnées, la gloire des pro-

vinces acquises ne peuvent nourrir ceux qui n'ont pas de pain. » Ce qui se passa le surlendemain eut plus de gravité encore : sur la requête de quelques magistrats, lésés dans leurs intérêts par une nouvelle création d'offices, le Parlement se crut permis de mettre en délibération ce que le roi, dans son lit de justice, avait ordonné souverainement, et Anne d'Autriche, à qui, selon l'expression de Mme de Motteville, « le sang de Charles-Quint donnait de la hauteur, » envoya aussitôt le chancelier demander aux magistrats s'ils prétendaient avoir le droit de borner les volontés du roi. Le Parlement, par l'organe d'Omer Talon, protesta « qu'il ne voulait ni entrer en jugement et en discussion avec son souverain, ni ouvrir les sceaux et les cachets de la royauté et pénétrer le secret de la majesté du mystère de l'empire ; » mais bientôt le renouvellement de la Paulette ou droit annuel, dont le terme venait d'expirer, amena la coalition des quatre cours souveraines, le Parlement, la cour des aides, la chambre des comptes et le grand conseil contre le gouvernement royal : le fameux *arrêt d'union* fut rendu, premier signal des troubles de la France (13 mai 1648).

C'était chose grave pour la royauté de voir les quatre grands corps des officiers de justice et de finance mettre ainsi en commun leurs intérêts et leur résistance. La reine, « vaillante, au dire de Mazarin, comme un soldat qui ne connaît pas le danger, » ne parlait que de châtier les auteurs de cette rébellion : le ministre, plus prudent, recourut à des tentatives de conciliation qui furent sans succès. Il fallut essayer

de la rigueur; plusieurs membres du grand conseil, de la cour des aides et de la chambre des comptes furent enlevés de leurs maisons, et l'arrêt d'union cassé par le conseil du roi (10 juin). Le Parlement répondit à ces coups d'autorité en choisissant dans son sein des députés, auxquels il ordonna de se réunir dans la chambre de Saint-Louis à ceux des trois autres compagnies souveraines. Le défi était ouvertement porté au pouvoir royal. Anne fit casser ce dernier arrêt avec plus d'éclat encore que le premier, et elle manda pour le lendemain le Parlement auprès d'elle. Mais les menaces qu'elle fit entendre aux magistrats les touchèrent moins que les cris du peuple amassé sur leur chemin et les suppliant de prendre en main sa cause contre l'oppression sous laquelle il gémissait. On ne tint pas plus de compte des paroles de la régente que des arrêts de son conseil, et les assemblées des chambres qu'elle avait interdites continuèrent plus bruyantes, plus animées que jamais « avec des discours, dit un contemporain, qui avaient quelque chose de l'ancienne Rome. » Il n'était plus question du droit annuel, autrement dit du privilége de la transmission héréditaire de leurs offices, cause primitive des colères intéressées des quatre compagnies ; les esprits s'étaient échauffés jusqu'à prétendre « à la réforme des désordres de l'État, » et ils étaient allés si vite et si loin dans cette prétention, que Mathieu Molé, dévoué à la cour, mais organe toujours fidèle du corps qu'il présidait, député vers la reine pour justifier l'arrêt d'union, ne désavoua rien de ce qui s'était fait, et se borna à dire que l'assemblée

qui allait se faire dans la chambre de Saint-Louis « prouverait la sincérité des actions de la compagnie (26 juin). » Anne seule, en ce moment critique, eût voulu tout hasarder pour reprendre sur ces magistrats, usurpateurs de l'autorité de son fils, le terrain qui leur avait été abandonné ; Mazarin, qui était entré déjà dans la voie des concessions et avait sacrifié Emery, craignait de voir un arrêt du Parlement tarir toutes les sources du revenu public ; il obtint, avec l'aide du duc d'Orléans, que la reine ne s'opposât plus à l'union des quatre compagnies, et autorisât les conférences de leurs députés jusqu'à la fin de la semaine (30 juin).

Elles durèrent pendant tout le mois de juillet, et ce fut chose étrange de voir ces magistrats, sans autre mandat que celui qu'ils s'étaient donné à eux-mêmes, discuter et voter une série d'articles qui n'allaient à rien moins qu'à diminuer la prérogative royale au profit de celle du Parlement et qui, après avoir été soumis à la délibération de ce grand corps, devaient être proposés, c'est-à-dire imposés à la régente. A plusieurs reprises, le duc d'Orléans, que son beau langage et l'agrément de ses manières rendaient apte au rôle de conciliateur, essaya de calmer l'ardeur de ces têtes effervescentes : il y parvenait pour un moment, et le feu de la discussion se modérait en sa présence. Mais, dès qu'il s'était retiré, les emportements recommençaient, et de là la comparaison plaisante de ces magistrats ameutés avec les écoliers de Paris, qui, s'attaquant à coup de fronde dans les fossés de la ville, se dispersaient à la vue du lieutenant civil, et sitôt

qu'il avait disparu, revenaient à la charge les uns contre les autres. La fortune de ce mot fut prompte et universelle : on l'honora du nom de frondeur.

Il n'y aurait nul intérêt à reproduire ici les vingt-sept articles délibérés et votés dans la chambre de Saint-Louis. Le seul de ces articles, qui fût véritablement inspiré par l'amour du bien public et qui dût profiter au peuple, était celui qui remettait tout l'arriéré des tailles et les réduisait au quart. Les autres, dont on a prétendu de nos jours faire autant de garanties constitutionnelles, n'étaient qu'un accroissement d'importance et de pouvoir que la magistrature s'attribuait à elle-même. C'était à leur profit que les quatre compagnies souveraines, dont six membres venaient d'être arrêtés, statuaient que nul sujet du roi ne pût être détenu plus de vingt-quatre heures sans être interrogé et soumis à son juge naturel ; c'était également dans leur intérêt qu'elles supprimaient les intendants de provinces dont elles jalousaient l'autorité, qu'elles défendaient toute levée de deniers faite sur le peuple sans que les édits eussent été dûment vérifiés par elles, qu'elles instituaient une chambre de justice, prise dans leur sein, « pour juger souverainement des abus et malversations faites dans les finances. » Il était tout simple que ces mesures, quoique le principe en fût si peu désintéressé, trouvassent faveur auprès des rentiers et des marchands de Paris, qui espéraient y trouver une protection pour leur bourse toujours menacée ; plus que jamais la cause du Parlement devait être celle de la bourgeoisie, et il n'y a pas à s'étonner que pendant les troubles, il l'ait eue jusqu'au bout pour

alliée fidèle; mais il faut bien se garder de supposer pour cela chez les bourgeois, non plus que chez les magistrats, des idées arrêtées de réforme politique, pas même celle du vote libre et constitutionnel de l'impôt. Cette idée, nous osons le dire, avait été bien mieux comprise, dans quelques assemblées des états généraux, aux siècles qui avaient précédé.

Les compagnies lancées dans ces discussions qui les passionnaient, refusaient de s'en détourner, et s'inquiétaient peu de l'état où elles laissaient le trésor, supprimant volontiers des impôts, mais ne proposant rien pour y suppléer. Le maréchal de la Meilleraie, en remplaçant Emery dans la surintendance, avait trouvé les coffres entièrement vides. Le prince de Condé, qui faisait face à grand'peine à l'archiduc Léopold, était venu à Paris se plaindre du dénûment de son armée, et la cour elle-même, toujours la dernière à souffrir de la détresse publique, était réduite aux expédients. La patience d'Anne d'Autriche se lassa; elle résolut de couper court par un lit de justice à ces atteintes journalières portées au pouvoir absolu de son fils. Docile aux influences réunies de Mazarin, du duc d'Orléans et de Condé même, elle consentit à accorder aux compagnies une partie de ce qu'elles prétendaient, mais avec la ferme décision de leur refuser le reste : elle allait disait-elle « leur jeter des roses à la tête, mais, après cela, s'ils n'étaient sages, elle saurait bien les punir. » Le lit de justice eut lieu le 31 juillet, et le chancelier y lut une déclaration du roi, qui « de sa certaine science, pleine puissance et autorité royale, » confirmait plusieurs des articles votés dans la cham-

bre de Saint-Louis, non compris toutefois celui de la sûreté publique, mais interdisait formellement à cette chambre la continuation de ses assemblées. Il était trop tard ; ces concessions partielles ne pouvaient plus suffire à des gens devant qui l'on reculait continuellement depuis deux mois, et il n'était pas facile de ramener un corps qui s'était mis à trancher du sénat romain à sa tâche routinière de juger les procès entre particuliers. Mathieu Molé, quoique secondé par la présence et l'autorité du duc d'Orléans, n'y parvint pas, il fut moins écouté que le vieux Broussel, conseiller à la Grand'Chambre, qui demanda qu'un rapport fût fait sur la déclaration royale. Les discussions furent ainsi rouvertes, et la déclaration, défaite pièce à pièce, ne fut convertie en arrêt, qu'avec amendements et remontrances, et sans la formule ordinaire : « sous le bon plaisir du roi » (17 août). Anne d'Autriche était outrée, et accusait de lâcheté Mazarin, qui, par l'entremise du duc d'Orléans, continuait à négocier avec les meneurs du Parlement, lorsque la nouvelle de la victoire de Lens arriva à Paris (22 août). Le jeune roi s'écria tout haut que le Parlement en serait bien fâché; la régente jugea le moment venu pour elle de remporter une autre victoire qu'elle ne croyait pas moins utile au royaume.

Le 26 août, elle se rendit avec ses deux fils en grande pompe à Notre-Dame pour remercier Dieu de l'éclatant succès des armes françaises. Le chant solennel du *Te Deum* et la vue des soixante-treize drapeaux espagnols déposés devant l'autel, émurent la foule d'un sentiment de joie patriotique. Cependant les

troupes qui formaient la haie du Palais-Royal à la cathédrale, avaient reçu le commandement de rester sous les armes, et Anne, au sortir de l'église, dit tout bas à Comminges lieutenant de ses gardes : « Allez et Dieu veuille vous assister. » Comminges était l'exécuteur principal d'un ordre de la régente, en vertu duquel trois conseillers du Parlement étaient, par lettres de cachet, envoyés en exil, en même temps que Broussel et les présidents Charton et Potier de Blancménil devaient être arrêtés. Charton s'échappa, Potier fut saisi dans son logis, et Comminges alla lui-même mettre la main sur Broussel. Il le trouva à table, au milieu de sa famille, et le fit monter violemment dans un carosse. Broussel était un vieillard de peu de sens, entêté d'un fol esprit d'opposition, mais c'était « un bon homme, » comme l'appelle Retz, et un magistrat intègre, et sa charité envers les pauvres, non moins que sa persévérante hostilité contre la cour, lui avaient acquis dans le quartier de la Cité, où il logeait, une immense popularité. Aussi les cris de sa servante ameutèrent-ils en un instant les bateliers et les portefaix des bords de la Seine, et au milieu de ce mouvement qui gagnait de proche en proche, ce fut à grand' peine qu'on put transporter le prisonnier au château de Saint-Germain. Anne rentrée triomphante au Palais-Royal, fut grandement surprise lorsqu'on lui vint annoncer que Paris se levait tout entier pour réclamer la liberté de Broussel, et que les gardes du roi étaient contraints de se replier devant l'émeute, de moment en moment plus menaçante. Avec le maréchal de la Meilleraie, commandant des gardes, qui lui

apportait ces nouvelles, entra chez elle l'abbé de Gondi, coadjuteur de Paris, investi par la faiblesse et l'indolence de l'archevêque, son oncle, de l'entier gouvernement du diocèse. Il avait traversé en rochet et en camail les flots de la multitude, et venait s'offrir à la reine pour aider, selon son pouvoir, à les apaiser. Comme il insinuait plutôt qu'il ne donnait le conseil de rendre Broussel aux vœux du peuple : « Je l'étranglerais plutôt de ces mains, » cria Anne avec emportement, et la violence de son geste alla jusqu'à menacer le coadjuteur lui-même. On ne tarda pas cependant à reconnaître la nécessité de suivre son avis, au moins en apparence, et on l'envoya avec le maréchal porter aux séditieux la promesse de relâcher celui qu'ils appelaient avec des cris furieux leur protecteur. Il ne fallut rien moins que toute l'habileté et le sang-froid du prélat, joints au crédit dont il jouissait auprès du peuple, pour faire poser les armes à ces bandes forcenées ; et la Meilleraie, en revenant avec lui pour rassurer la cour, s'empressa de lui rendre le loyal témoignage, « qu'il lui devait la vie, et que la reine elle-même, lui devait le salut de sa garde, et peut-être, celui du Palais-Royal. » Anne d'Autriche ne trouva pour le remercier que ces paroles ironiques : « Allez vous reposer, monsieur, vous avez bien travaillé. »

Gondi était ambitieux, mais il avait plus d'orgueil encore que d'ambition, et il sortit « enragé, » comme il le dit lui-même, d'avoir été pris pour dupe. Il apprit bientôt, que la cour ne croyant plus à un péril qui s'était si promptement dissipé, préparait un coup d'État pour le lendemain et qu'il en devait être une

des victimes. Sa détermination fut aussitôt arrêtée. Attaché à la régente par le lien de la reconnaissance, il n'avait attendu jusque-là que d'elle et de la confiance qu'il lui inspirerait la première place dans le gouvernement de l'État; le rôle de grand conspirateur, qui avait séduit sa jeunesse, lui apparut alors dans tout son charme, et il se résolut à arriver au pouvoir par la faction. Doué au plus haut degré du génie de l'intrigue qu'il prenait trop aisément pour celui de la politique, audacieux et n'étant retenu par aucun scrupule, joignant à un esprit inépuisable en ressources une parole vive et éloquente, prodigue, suivant l'expression de l'historien latin, de sa fortune et de celle d'autrui, sachant user de son caractère sacré au profit de ses vues factieuses, mais sentant en même temps le besoin de diminuer l'éclat de ses scandales et de faire « des vices d'un archevêque, les vertus d'un chef de parti, » il embrassa ce dernier rôle avec une soudaine passion et ne retarda pas d'un moment sa vengeance contre la cour. On peut douter de la vérité de quelques-uns des détails dont il a embelli son récit pour se donner une souveraine initiative dans la journée des barricades de 1648; ce qu'il y a de certain, c'est que la régente et Mazarin ne s'abusèrent pas sur la puissante main qui venait de déchaîner l'ouragan populaire, et qu'ils s'adressèrent à elle pour le calmer, dès qu'ils en eurent reconnu toute la gravité. Mais le coadjuteur n'en avait plus la volonté, ni même peut-être le pouvoir.

Le chancelier Séguier, sorti de son hôtel dans la matinée pour se rendre au Parlement et en interdire les

assemblées, ne put arriver jusqu'au Palais, et faillit être égorgé par la populace. Paris, dès le point du jour, s'était soulevé tout entier ; les compagnies bourgeoises, sur lesquelles la cour avait compté pour se joindre aux gardes du roi, avaient au contraire renforcé l'insurrection : il n'y avait pas dans les rues moins de cent mille hommes et de douze cents barricades, selon les récits contemporains, et tout cela s'était accompli avec un ordre, une régularité bien autrement menaçante que les tumultueux emportements de la veille. Ce qu'il y eut de plus grave, ce fut de voir le Parlement, qui venait de rendre arrêt non contre la sédition, mais contre Comminges et pour l'élargissement de Broussel, sortir du Palais « en corps avec robes et bonnets, les huissiers en tête, » et s'acheminer vers la demeure royale, à travers les barricades et au bruit des mousquets et des cris frénétiques de la multitude. Anne d'Autriche, semblant toujours ignorer le péril, reçut les magistrats avec colère, ne leur épargnant pas le reproche de complicité dans ce qui se passait, et il en coûta les derniers efforts à Mazarin, au chancelier et à Mathieu Molé pour lui arracher la promesse de rendre les prisonniers, si le Parlement renonçait à ses assemblées. Il n'y avait dans l'opinion de la compagnie, ni convenance ni dignité à ce que cette proposition fût mise en délibération ailleurs que dans la Grand'Chambre, et l'on reprit la route du Palais. Mais à peine les magistrats avaient-ils fait quelques pas, que le passage leur fut refusé avec de si furieuses menaces, qu'une partie d'entre eux, s'enfuit dispersée par l'épouvante. Mathieu Molé, avec une calme intré-

pidité, ramena la majorité de la compagnie au Palais-Royal, et signala dans les termes les plus énergiques à la régente l'imminent danger qu'il y avait pour elle et pour le roi lui-même. La fière Anne refusait encore d'y croire, et il fallut que sa belle-sœur, l'infortunée Henriette-Marie, qui siégeait alors dans son cercle, lui attestât que les troubles d'Angleterre n'avaient point commencé d'une manière aussi redoutable. L'orgueil du sang de Charles-Quint fléchit devant cette vivante leçon du malheur; « que messieurs du Parlement voient donc ce qu'il y a à faire pour la sûreté de l'État, » dit tristement la reine, et ils allèrent dans la galerie préparée pour les recevoir, rédiger un arrêt par lequel ils déclaraient jusqu'au 7 septembre, époque des vacances, surseoir à toute autre discussion que celle du tarif de Paris et du payement des rentes de l'hôtel de ville. Anne d'Autriche délivra en retour, des lettres de cachet, pour la liberté des prisonniers et le retour des exilés. Cette victoire de l'émeute, proclamée par les membres du Parlement, ne désarma pas toutefois la multitude; les barricades restèrent debout avec ceux qui les gardaient, pendant toute la nuit, et l'agitation menaçante des rues ne cessa que le lendemain (22 août), à la vue de Broussel, ramené dans un carrosse du roi, attelé de six chevaux. Tous les mousquets furent alors déchargés en signe d'allégresse, les cloches sonnèrent en joyeuses volées, et le populaire magistrat fut reconduit chez lui en triomphe. Le Parlement, empressé de le voir reparaître dans son sein, l'envoya chercher, on le trouva seul, et en prière, à Notre-Dame.

Un arrêt, rendu sur-le-champ, ordonna que « chacun rouvrît ses boutiques et retournât à ses exercices ordinaires. » On obéit, et les traces de cet immense désordre disparurent le jour même. Mais le calme ne rentra point aussi aisément dans les esprits, et la discussion des affaires publiques continua au Parlement, malgré les vacances ; on avait seulement consenti, comme par grâce, à solliciter de la régente la permission qu'on la savait hors d'état de refuser. Mazarin, qui parmi tout cela commençait à s'inquiéter pour lui-même, crut détourner le péril en frappant deux hommes dont il redoutait l'inimitié : Châteauneuf fut exilé en Berry, et Chavigny enfermé dans la forteresse de Vincennes dont il était gouverneur. Ce petit coup d'État eut lieu pendant un court séjour qu'Anne et le jeune roi étaient allés faire à Ruel, chez la duchesse d'Aiguillon (13 septembre). C'était une faute. Les deux personnages si rigoureusement frappés, Chavigny surtout, avaient de nombreux amis dans le Parlement, et l'arrestation de ce dernier était un argument en faveur des garanties de la sûreté publique, réclamées dans la chambre de Saint-Louis. Le prince de Condé revint à la cour sur ces entrefaites (28 septembre). Mazarin espérait en lui, et le craignait tout ensemble. Il savait M. le Prince dévoué à l'autorité royale, et très-irrité contre le Parlement, dont les résistances factieuses, en le laissant sans argent, avaient rendu la victoire de Lens inutile ; mais il le savait en même temps hautain, emporté et peu disposé à abaisser sa qualité de premier prince du sang devant la robe rouge et le *ministériat*. L'arrivée de Condé

fut suivie presque aussitôt d'une démarche qui prouva l'étrange échauffement des têtes parlementaires (23 septembre). La régente, qui s'était transportée de Ruel à Saint-Germain, fut invitée à ramener le roi à Paris, et sur son refus, un arrêt fut rendu, enjoignant au prévôt des marchands d'aviser à la défense de la capitale. Il semblait que l'orgueilleuse susceptibilité de M. le Prince dût s'irriter de ce singulier défi porté sans motif à la royauté. Il n'en fut rien. M. le Prince avait vu secrètement le coadjuteur, et ce malicieux conseiller lui avait montré l'occasion bonne pour renverser, d'accord avec le duc d'Orléans, le cardinal Mazarin, objet de leur commune aversion. Au lieu d'éclater contre le Parlement, Condé manda à la compagnie, au nom de Gaston et au sien, qu'elle envoyât à Saint-Germain une députation chargée de conférer avec eux, le cardinal devait être exclu de cette conférence. M. le Prince ne sut pas maîtriser d'abord son humeur violente et son altier mépris pour les gens de robe; mais il n'en finit pas moins comme son cousin, le duc d'Orléans, par sacrifier les intérêts de la couronne à son mauvais vouloir contre Mazarin, et par céder aux exigences impérieuses des magistrats (27 septembre, 4 octobre). Abandonnée des deux princes, Anne d'Autriche plia à son tour, et permit au Parlement de dresser une déclaration royale, contenant tous les articles qu'il avait votés. Après que cet acte eut été adopté en assemblée générale dans la Grand'Chambre, une députation solennelle le porta à Saint-Germain et le remit à la régente, en présence du roi, des princes et des seigneurs de la cour (22 octobre). Anne ne put se

décider tout d'abord à signer ce qu'elle appelait « l'assassinat de l'autorité royale ; » elle invoqua encore une fois, mais en vain, l'épée de Condé et l'officieuse entremise du duc d'Orléans ; Mazarin lui-même fit effort sans plus de succès pour obtenir au moins la modification de quelques articles, lesquels entraîneraient, disait-il, « la ruine du royaume. » Mathieu Molé resta l'inflexible organe du corps qu'il présidait, et la régente, les yeux pleins de larmes, se résigna à mettre son nom au bas de cette capitulation imposée à la royauté par la magistrature (23 octobre). Le lendemain, Paris tressaillit de joie en entendant publier la déclaration, conquête bien peu durable de l'émeute triomphante. En ce même jour, le traité de Westphalie était signé à Munster, et ce grand acte de la diplomatie française trouva les esprits presque indifférents à côté de la victoire de la chambre de Saint-Louis.

Cette victoire ne ramena point la paix pour longtemps. La régente rentrée à Paris avec le jeune monarque, y fut très-bien accueillie : mais à peine les vacances furent-elles terminées, que l'agitation des esprits recommença (14 novembre). Le mot d'ordre de la Fronde, donné par le coadjuteur, était « d'aller au Mazarin, » et une foule de pamphlets, de vers satiriques et de chansons désignaient chaque jour le ministre à la haine et au mépris populaires. On le haïssait moins, mais on le méprisait tout autant à la cour ; on y oubliait la supériorité de son esprit et l'éclat de ses services pour ne voir que le peu de dignité de son caractère, sa mauvaise foi, son cynique égoïsme, et les ridicules que lui donnaient ses façons et ses habi-

tudes de langage étrangères. Une seule amitié lui était assurée, et il la trouva jusqu'au bout fidèle et inviolable : c'était celle de la reine ; il craignait toutefois qu'elle ne suffît pas alors pour le protéger contre l'orage qui se formait contre lui dans le Parlement. Il résolut donc de faire les derniers sacrifices pour gagner l'appui de Condé. Mais à cette heure même, Gondi livrait à l'esprit indécis de M. le Prince les plus violents assauts, afin de l'attirer dans la Fronde. Il y aurait erreur à croire que le héros de tant de batailles portât dans sa conduite politique la ferme détermination et les lumières, en quelque sorte surnaturelles, qu'il trouvait sous le feu de l'ennemi. L'étendue de son intelligence ne servait qu'à le rendre plus irrésolu ; n'ayant point un but fixe devant les yeux, il cédait trop souvent aux impressions de sa nature mobile et passionnée, aux emportements déréglés ou aux défaillances soudaines de son caractère. Nous en verrons assez de preuves. Après un long combat, le devoir et l'intérêt le décidèrent cette fois pour Mazarin. Il voua son épée à la défense de la couronne, et en reçut le domaine utile de Stenay, de Jametz, de Dun et de Clermont en Argonne. Sortir de Paris et profiter de l'hiver qui suspendait les opérations militaires, pour faire venir toutes les troupes disponibles de l'armée de Flandre, fut dès lors le projet arrêté d'Anne d'Autriche. Son départ fut préparé avec autant de secret que de promptitude : dans la nuit du 5 au 6 janvier 1649, elle quitta le Palais-Royal avec ses fils, et se rendit précipitamment à Saint-Germain, où rien n'avait été préparé pour la

recevoir, on se trouva heureux de coucher sur des bottes de paille. Les princes et les princesses de la maison royale, sauf la duchesse de Longueville, y arrivèrent en même temps que la reine.

Paris, au lever du jour, fut ému mais non effrayé de cette nouvelle. Le Parlement avait fait trop de pas hors de ses vieilles habitudes de loyauté monarchique pour reculer devant la guerre civile. « Ce fut une résolution nécessaire à prendre, a écrit Mathieu Molé, que d'armer pour obliger le roi à prendre d'autres pensées. » On refusa d'ouvrir un ordre cacheté de la régente, qui exilait la compagnie à Montargis, et une assemblée fut convoquée pour le lendemain dans la chambre de Saint-Louis, à l'effet de pourvoir aux moyens de mettre en défense la capitale. L'archevêque et le gouverneur de Paris, le prévôt des marchands et les échevins étaient invités à y siéger avec les députés des cours souveraines. Pour rester toutefois dans les termes d'une soumission apparente envers la royauté, le Parlement, la cour des aides et la chambre des comptes, envoyèrent quelques-uns de leurs membres à Saint-Germain, avec mission de protester de leur fidélité et de requérir le châtiment de ceux qui les avaient calomniés auprès de la régente. La seule réponse qu'ils reçurent, fut que dans vingt-quatre heures trente mille hommes seraient réunis autour de Paris. Le Parlement se prépara alors résolument à soutenir la lutte; tout l'argent en dépôt dans les caisses royales fut saisi, une taxe de guerre fut mise sur les maisons et les boutiques et acquittée avec empressement; les compagnies bourgeoises prirent leurs mous-

quets et leurs piques, et occupèrent les postes militaires à l'intérieur et aux portes de la ville. Mais les armes n'étaient le fait ordinaire ni des magistrats, ni des boutiquiers de Paris, et il leur fallait des généraux. On y avait pensé pour eux. Ce n'était pas pour rien que la belle duchesse de Longueville, prétextant sa grossesse, avait refusé de suivre la reine; brouillée avec Condé, l'aîné de ses frères, et enchaînée par la passion aux intérêts du prince de Marsillac ennemi de la cour, elle cherchait des recrues pour la Fronde dans la noblesse et dans sa famille même. Le coadjuteur n'y travaillait pas moins activement qu'elle; il se trouvait dans la faction, comme dans son élément, et en même temps qu'il mettait au service du Parlement l'influence considérable exercée par les curés sur la bourgeoisie, il intriguait à Saint-Germain pour y procurer des officiers à l'armée parisienne. Le 10 janvier, le prince de Conti, attiré par sa sœur, Mme de Longueville, entra à Paris, et vint donner un prince du sang pour chef à la Fronde; bientôt après, le duc de Longueville, qui répondait de Rouen et de la Normandie, le duc d'Elbeuf, prince lorrain, ruiné et décrié, le duc de Bouillon, qui promettait l'épée de son frère Turenne, le duc de Beaufort, petit-fils de Henri IV, excellant à parler le langage des halles, le maréchal de la Motte Houdancourt, qui avait à venger son emprisonnement, et nombre d'autres gentilshommes apportèrent leur adhésion à la cause populaire. Une scène préparée par le coadjuteur excita parmi le peuple des transports d'enthousiasme. Mmes de Longueville et de Bouillon, toutes deux d'une éclatante beauté, toutes deux portant

un de leurs enfants entre leurs bras, se rendirent à pied à l'Hôtel de ville, « où elles venaient loger, disaient-elles, sous la garde des bourgeois, comme otages de la fidélité de messieurs leurs maris et de leur zèle pour le service de la ville et du Parlement. »

Condé s'aperçut qu'il s'était trompé, en imaginant que les bourgeois de Paris ne pourraient « se passer huit jours du pain de Gonesse. » Les vivres avaient renchéri, mais pas assez pour que la souffrance fût grande et Messieurs du Parlement donnaient l'exemple à tous de ne se point laisser intimider et de pousser la guerre à outrance. Un arrêt avait été rendu qui bannissait Mazarin du royaume, et, s'il n'en était sorti sous huitaine, ordonnait aux sujets du roi de lui courre sus. Deux autres arrêts suivirent, d'une audace plus extraordinaire encore : le Parlement de Paris, en proclamant sa jonction avec ceux de Rouen et d'Aix, ne prétendait rien moins qu'entraîner dans sa prise d'armes la Normandie et la Provence. Pendant ce temps, de continuelles escarmouches avaient lieu aux portes de la capitale; Condé, avec ses douze ou quinze mille soldats, ne pouvait se trouver partout, et si là où il était sa présence assurait la victoire, sur d'autres points l'armée parisienne avait de temps en temps sa revanche. La guerre de plume n'était pas moins animée de part et d'autre, quoique au fond la bouffonnerie de la plupart des *Mazarinades* témoigne, ainsi qu'on l'a très-justement remarqué, du peu de profondeur des sentiments et des intérêts qui étaient alors en jeu. Les pamphlets de la Ligue avaient un bien autre ton. Il manquait à cette

levée de boucliers contre le *ministériat* un trait de ressemblance avec celle du règne précédent, l'appel à l'étranger. Gondi, avec sa hautaine effronterie, réclame l'initiative de cet acte criminel pour lui et pour le duc de Bouillon. Ce n'était pas assez pour ce dernier d'avoir débauché Turenne et de lui avoir préparé la honte de s'enfuir abandonné de son armée ; la duchesse sa femme, née sujette espagnole, le mena plus loin, et le poussa dans les bras de l'archiduc Léopold et du comte de Fuensaldaña. Un moine bernardin, sous l'habit d'un cavalier et sous le faux nom de D. Joseph Illescas, fut envoyé de Bruxelles à Paris, porteur d'un blanc-seing de l'archiduc, qui fut rempli par la proposition faite au Parlement de traiter avec lui de la paix. Lorsque le prince de Conti émit devant la compagnie l'avis de recevoir ce prétendu ambassadeur, « Eh quoi ! s'écria les larmes aux yeux le président de Mesmes, est-il possible qu'un prince du sang de France propose de donner séance sur les fleurs de lis au plus cruel ennemi des fleurs de lis ? » C'était là l'expression loyale du vieil esprit parlementaire ; mais cent dix-neuf voix contre soixante-treize n'en décidèrent pas moins qu'on donnerait audience à l'envoyé espagnol. Ce personnage ayant été introduit et entendu, restait à prononcer si le Parlement entrerait avec lui en négociation. On n'osa franchir ce pas, et un arrêt rendu à l'unanimité ordonna que « des députés porteraient à la reine la lettre de créance de l'archiduc, avec les propositions faites par son émissaire. » Mathieu Molé et de Mesmes furent ces députés. C'étaient de tous les magistrats les mieux

faits pour être écoutés de la régente : en eux se personnifiaient les dispositions d'une partie considérable de la bourgeoisie, qui commençait à s'inquiéter d'être depuis si longtemps en guerre avec son roi, et qui craignait de voir les troubles de la France aboutir au tragique résultat de la révolution d'Angleterre. Les esprits, en effet, étaient remplis du récit de l'exécution toute récente de Charles I[er] (30 janvier vieux style, 9 février), et le coadjuteur, plus que tout autre, se croyait obligé à ne parler de Cromwell qu'avec horreur.

Les deux présidents reçurent à Saint-Germain un accueil froid, mais convenable, et en revinrent avec la proposition, faite par le duc d'Orléans et le prince de Condé, d'une conférence à laquelle le Parlement enverrait une nouvelle députation (26 février). Ce fut alors qu'en rentrant à Paris, Mathieu Molé, menacé de mort par la populace ameutée, montra ce calme héroïque auquel Retz a rendu un si bel hommage : « Si quelqu'un, dit-il, dans ce siècle, a été plus intrépide que le grand Gustave et M. le Prince, ç'a été le premier président Molé. » Avec sa merveilleuse clairvoyance, le coadjuteur comprit que le Parlement, une fois en négociation avec la cour, devait échapper à la Fronde : il eût pu l'empêcher en suivant l'avis du maréchal de Bouillon et lâchant le peuple contre la compagnie ; mais c'eût été renouveler la faute des Seize, qui, par le supplice du président Brisson, s'étaient livrés à l'Espagne et avaient amené leur ruine. « Il voulait demeurer archevêque de Paris, et non se faire chapelain du comte de Peñaranda. » Il

laissa donc les députés du Parlement partir sans obstacle pour Ruel, où devaient se tenir les conférences (4 mars) ; les généraux seulement affectèrent de rester en dehors de la transaction qui se préparait, pour être libres d'achever à Bruxelles celle qui devait leur procurer le secours d'une armée espagnole.

Dès le début des pourparlers, le choc fut violent entre les prétentions contraires de la cour et du Parlement. Il fallut qu'Anne d'Autriche subît en frémissant la blessante exclusion donnée à Mazarin par Mathieu Molé, organe toujours fidèle de sa compagnie ; il fallut qu'elle s'entendît proposer le retour du roi à Paris et la désignation immédiate de plénipotentiaires, en partie choisis dans le Parlement, pour traiter de la paix avec l'Espagne, tandis que sa prétention était de mander le Parlement à Saint-Germain, et de l'y traiter en rebelle et en vaincu. Comment de semblables conditions eussent-elles pu être acceptées, alors que la Fronde gagnait chaque jour du terrain dans les provinces, et que de tous côtés l'action affaiblie du gouvernement royal cédait la place à l'anarchie ; alors que l'archiduc, avec le marquis de Noirmoutiers qui le conduisait par la main, venait de franchir la frontière? Heureusement, cette situation menaçante n'alarmait pas moins les deux chefs de la députation parlementaire que les conseillers de la régente eux-mêmes. Mathieu Molé et de Mesmes embrassèrent la patriotique et périlleuse résolution de terminer brusquement les conférences par un accord, quel qu'il fût, plutôt que de laisser s'accomplir la perte du royaume. Ils ne se refusèrent plus à traiter

avec Mazarin, et reçurent ses conditions plutôt qu'ils ne lui imposèrent les leurs. La paix de Ruel fut signée le 11 mars. Elle devait être publiée, sous forme de déclaration royale, dans un lit de justice tenu à Saint-Germain; le Parlement s'engageait, pendant le cours de la présente année, à ne plus se réunir en assemblée générale; la Bastille et l'Arsenal devaient être restitués au roi, et l'armée parisienne licenciée. D'autre part, la régente s'obligeait à renvoyer dans leurs garnisons les régiments de l'armée de Flandre, à observer fidèlement les articles votés dans la chambre de Saint-Louis, à ramener aussitôt qu'il se pourrait le roi à Paris, et à choisir dans le Parlement quelques-uns des plénipotentiaires chargés de traiter avec l'Espagne. Les arrêts rendus par le Parlement, comme ceux qui avaient été rendus par le conseil du roi depuis le 6 janvier, étant également annulés, il s'ensuivait que la sentence de bannissement portée contre le cardinal Mazarin n'existait plus.

Tout autre que Mathieu Molé eût reculé d'effroi devant la pensée d'apporter ce traité à Paris. Ici encore son ennemi le coadjuteur ne peut se défendre de l'admirer. Au milieu de la tempête populaire fondant autour de lui, « on ne vit, dit Retz, pas un mouvement sur son visage qui ne marquât une fermeté inébranlable et une présence d'esprit presque surnaturelle. » Un autre orage l'accueillit au sein du Parlement, lorsqu'il voulut lire les articles de Ruel : ce n'étaient que protestations violentes contre sa trahison, parties surtout des bancs des enquêtes. Les généraux s'y joignirent, et le prince de Conti se plaignit en leur nom

qu'on eût conclu sans eux. Molé, dominant le tumulte de sa grande voix, lui répondit : « C'est vous qui en êtes la cause. » Et il lui demanda si lui et les autres seigneurs avaient consulté les députés à la conférence et le Parlement lui-même pour signer leur traité avec l'archiduc. « Plusieurs de ces Messieurs furent surpris en entendant ces mots, dit le Journal du Parlement, et le bruit que faisaient les généraux fut fort adouci. » Molé acheva de les calmer en leur offrant de faire valoir à Saint-Germain leurs prétentions particulières. Mais, pendant qu'on délibérait ainsi dans la Grand'Chambre, les portes en étaient assiégées par une foule furieuse hurlant plutôt que criant : « Point de paix ! point de Mazarin ! » et brandissant des couteaux et toutes sortes d'armes. Le tumulte était si effroyable, qu'au moment où fut levée la séance, il n'y eut personne qui ne tremblât pour les jours du premier président, s'il allait s'offrir à ces forcenés. On lui conseilla de sortir par derrière et de regagner ainsi son logis. « La cour ne se cache jamais, » répondit-il. Et comme le coadjuteur, subjugué par l'admiration, le pressait d'attendre au moins pour sortir qu'il eût fait ses efforts « pour adoucir le peuple, » « Ha ! mon bon seigneur, dites le bon mot, » repartit Molé avec une calme ironie. Gondi, et le duc de Beaufort avec lui, parvinrent à empêcher toute violence, et le Parlement en corps traversa tranquillement les flots émus de la multitude. Le lendemain, Molé fit lecture du traité qui n'avait point été entendu la veille, et qui fut accepté par la compagnie, sauf quelques articles dont la suppression

fut exigée, ceux, entre autres, du lit de justice et de l'interdiction des assemblées générales. Avec le texte de l'accommodement ainsi modifié, fut portée à Saint-Germain la longue liste des prétentions des généraux, plus exorbitantes les unes que les autres. Il suffit au gouvernement de rendre ces prétentions publiques pour se dispenser d'y satisfaire, tant elles couvrirent de ridicule ceux qui les avaient élevées. Ils essayèrent de se relever du juste mépris qu'ils avaient encouru, en affirmant n'avoir porté si haut leurs exigences que pour chercher des garanties contre Mazarin maintenu en possession du pouvoir, et en déclarant s'abstenir de rien demander s'il se retirait. Ils obtinrent même que le Parlement enjoignît à ses députés de tenter un dernier effort pour arracher à la régente le renvoi du ministre. Effort inutile ! A cette heure même, plusieurs des seigneurs qui dirigeaient cette attaque contre le cardinal négociaient secrètement avec lui. Tout fut conclu à Saint-Germain le 30 mars ; la déclaration royale fut vérifiée et enregistrée le lendemain ; puis, le 2 avril, la paix fut publiée dans les carrefours et dans les faubourgs à son de trompe, le canon fut tiré à l'Arsenal et à la Bastille, des feux de joie même furent allumés, quoiqu'il n'y eût guère de joie dans les cœurs. Il ne manqua bientôt plus que le retour du roi pour que la capitale eût repris son aspect accoutumé.

Mathieu Molé et de Mesmes, en brusquant ainsi la conclusion de la paix au péril de leurs têtes, avaient fait un acte de grands citoyens ; mais leur œuvre ne pouvait durer ; tous les éléments de trouble subsis-

taient encore, et l'humeur inégale et violente de M. le Prince en allait ajouter un de plus. La vérité oblige à le dire, si la querelle mal assoupie de la Fronde se réveilla, le tort en est surtout à Condé et à l'influence exercée sur lui par Mme de Longueville, livrée elle-même à l'ascendant de l'égoïste et intrigant Marsillac. Condé, qui pendant la guerre de Paris avait dignement rempli le rôle que lui assignait sa naissance, celui de champion de la royauté, qui avait ensuite apporté dans les négociations avec le Parlement les dispositions les plus raisonnables et les plus conciliantes, semble, la paix une fois faite, changer de personnage. S'il protége encore quelque temps Mazarin, c'est pour l'humilier de ses hauteurs et de ses caprices ; s'il continue d'affecter une déférence respectueuse envers la régente, c'est pour la fatiguer de ses intolérables exigences. Nulle tenue dans sa conduite, nulle mesure dans son langage, nul ménagement pour les personnes, nul sérieux dans ses ruptures, non plus que dans ses réconciliations : on dirait qu'il n'a d'autre idée dans la tête que celle de semer le trouble autour de lui et le mécontentement contre lui. Sa place, au lendemain du traité de Ruel, était marquée à la tête de son armée de Flandre : il y avait à demander compte à l'archiduc Léopold de l'invasion de la Champagne et de la prise de Saint-Venant et d'Ypres; il y avait à exécuter l'importante opération du siége de Cambrai, pour laquelle Mazarin était parvenu à rassembler plus de trente mille hommes avec une puissante artillerie. Dans un de ses accès d'humeur contre le cardinal, il refusa le commandement

de cette armée, et l'abandonna au comte d'Harcourt, qui échoua dans l'entreprise (3 juillet). C'était là un échec considérable dans un moment où le pouvoir royal avait si grand besoin de se relever de ses abaissements, et où il se soutenait à grand' peine contre la rébellion en Guyenne et en Provence. Paris même ne se montrait qu'à moitié soumis, et la licence des écrits diffamatoires contre Mazarin et contre la régente n'y était guère moindre que pendant le siége. On s'y enhardissait jusqu'à emprunter à l'Angleterre l'idée et le mot de république. Il était temps qu'Anne d'Autriche surmontât sa répugnance à ramener son fils dans la capitale, et à y exposer son ministre aux insultes populaires. Elle eut lieu d'être surprise de l'accueil qui lui fut fait lorsqu'elle y rentra : non-seulement le peuple, au témoignage de Retz lui-même, reçut le jeune monarque et sa mère « avec acclamation, » mais il n'eut que bon visage et bonnes paroles pour le Mazarin, placé avec M. le Prince à l'une des portières de la voiture royale (18 août). Une fête magnifique fut donnée quelques jours après par le corps de ville (5 septembre), et Louis XIV, en traversant la ville pour s'y rendre, excita, par les grâces de sa personne et son air de majesté précoce, des transports d'enthousiasme parmi la foule qui se pressait sur son passage. Le cardinal fut lui-même entouré d'hommages dans cet Hôtel de ville de Paris où naguère siégeaient en reines les duchesses de Longueville et de Bouillon. Il crut trop à sa puissance, et cessa de montrer à M. le Prince les égards obséquieux par lesquels il avait répondu jusque-là à

ses duretés. Il lui refusa péremptoirement le gouvernement du Pont-de-l'Arche, qu'il lui avait laissé espérer pour le duc de Longueville. Condé affecta de prendre ce refus pour une déclaration de guerre. « Adieu, Mars, » dit-il au cardinal, en accompagnant d'un geste insultant cette parole ironique dont « il alla se vanter ensuite dans sa famille, comme si elle eût été digne de l'immortaliser » (10 septembre). Le lendemain, toute la noblesse, y compris celle de la Fronde, alla s'offrir à M. le Prince dans la querelle qu'il venait d'engager si résolument avec le ministre; mais quel fut l'étonnement universel, lorsqu'on apprit, trois semaines après, que Condé et Mazarin étaient réconciliés, que le duc de Longueville avait obtenu le Pont-de-l'Arche, et que les engagements matrimoniaux pris par le cardinal avec la maison de Vendôme pour une de ses nièces étaient rompus! M. le Prince venait du même coup d'irriter les frondeurs, dont il avait rejeté l'alliance, et de blesser Anne d'Autriche, en dictant d'aussi humiliantes conditions à son ministre. Il la blessa bien plus profondément encore en la contraignant de recevoir en grâce le marquis de Jarzé, qu'elle avait chassé de sa présence pour avoir élevé jusqu'à elle les prétentions d'un amour extravagant. Anne ne songea plus dès lors qu'à faire sentir à Condé le poids de sa vengeance. L'occasion s'en offrit bientôt à elle. Les petits rentiers de Paris, mécontents d'être mal payés de leurs revenus, avaient formé un syndicat chargé de veiller à leurs intérêts, et Mathieu Molé avait fait casser ce syndicat par un arrêt de la Grand'Chambre, comme contraire aux lois et à

l'ordre public. Les syndics n'en continuèrent pas moins à se réunir, et l'un d'eux, Guy Joly, imagina, pour émouvoir le peuple en leur faveur, de se faire tirer un coup de pistolet qui ne l'atteignit pas, et qu'on prétendit dirigé contre lui par les ordres de Mazarin. Le peuple resta immobile; mais d'autres décharges d'armes à feu s'étant succédé dans les rues pendant la soirée, y produisirent une certaine agitation qui aboutit à un autre résultat que celui auquel on pensait. Le cardinal Mazarin prétendit qu'il y avait un guet-apens préparé contre M. le Prince, et celui-ci ayant envoyé, pour s'en assurer, son carrosse sur le Pont-Neuf, un de ses laquais y fut atteint d'un coup de feu. Condé ne douta pas que les frondeurs n'en voulussent à ses jours, et il alla porter plainte au Parlement de l'assassinat tenté contre sa personne (14 décembre). Il en accusait nommément le duc de Beaufort, le coadjuteur et Broussel. Gondi, en quelques paroles prononcées avec un sang-froid dédaigneux, mit aisément à néant une accusation qui n'avait nul fondement; il déclara toutefois ne vouloir pas se prévaloir de son caractère épiscopal pour décliner la juridiction de la cour, et pendant plusieurs jours on le vit, avec quelques-uns des seigneurs de la Fronde et une foule nombreuse de bourgeois, affronter l'armée de gentilshommes qui accompagnait au Palais M. le Prince. Peu s'en fallut que le sanctuaire de la justice ne devînt un champ de bataille. Les emportements de Condé contre les frondeurs n'avaient plus de bornes, et, chose singulière, au même temps il ne ménageait guère davantage Mazarin et la régente.

C'étaient tous les jours nouvelles bravades, nouveaux affronts faits à l'autorité royale ; il y mit le comble en mariant à Mme de Pons le duc de Richelieu encore mineur, malgré la duchesse d'Aiguillon, sa tante et sa tutrice, et malgré la reine elle-même. Ce qu'il prétendait par là était de s'assurer de la place du Havre, dont le gouvernement appartenait à ce jeune seigneur. Anne d'Autriche n'hésita plus dès lors à donner cours à ses pensées de vengeance : elle ne doutait pas du complaisant appui que les chefs de la Fronde lui prêteraient contre leur violent ennemi.

Un billet qu'elle écrivit au coadjuteur, une entrevue secrète qu'elle eut avec lui, suffirent à tout arranger. Gondi lui promit qu'elle pourrait faire arrêter les princes de Condé et de Conti, et leur beau-frère le duc de Longueville, sans que Paris remuât. Il fallut seulement que la reine restituât l'amirauté à la maison de Vendôme, et qu'elle s'engageât à donner des gouvernements de provinces ou de villes, et l'entrée même du conseil, à plusieurs des chefs de la Fronde. Tout étant ainsi convenu, le jour et l'heure furent fixés pour frapper le coup qui la devait délivrer d'une « insolente domination, » et abattre « cette grandeur si formidable, qui pouvait devenir dangereuse à l'État. » Le 18 janvier 1650, les trois princes, venus au Palais-Royal pour siéger au conseil, furent arrêtés par Guitaut, capitaine des gardes de la reine, et conduits à Vincennes. Le peuple, toujours tenu en émoi par le procès qui se jugeait au Parlement, apprit cette nouvelle dans la soirée, et des feux de joie furent allumés dans les rues et les places publiques. Tant les

fautes du héros de Rocroy et de Lens avaient fait oublier ses victoires ! Anne tint fidèlement les promesses faites à ses nouveaux alliés, et leur partagea les dépouilles de la maison de Condé. Le chancelier Séguier reçut l'ordre de remettre les sceaux à Châteauneuf, que l'âge n'avait rendu ni moins avide du pouvoir, ni moins capable de l'exercer. Si le peu de sérieux des fameuses délibérations de la chambre de Saint-Louis avait besoin d'être prouvé, le silence que garda alors le Parlement en serait une démonstration suffisante. La compagnie n'eut garde de protester contre la violation flagrante de l'article de la sûreté publique, et l'intègre Broussel vit son fils maintenu dans le gouvernement de la Bastille, pour prix de son consentement à un acte aussi arbitraire que celui dont il avait été lui-même un instant la victime.

Cette seconde époque de la Fronde, dans laquelle nous venons d'entrer, est celle où les femmes jouent leur plus grand rôle. Mme de Chevreuse, revenue à Paris pour se joindre à la faction, puis rentrée à la cour, n'avait pas peu contribué à la décision hardie que venait de prendre Anne d'Autriche. Alors aussi la duchesse de Longueville commence les romanesques équipées, grâce auxquelles, selon le juste et sévère jugement de Retz, « d'héroïne d'un grand parti elle en devint l'aventurière. » Dès le lendemain de l'arrestation de ses frères et de son mari, elle part avec le prince de Marsillac pour soulever la Normandie ; mais ni à Rouen, ni au Havre, elle ne trouve les portes ouvertes, et, reçue pendant quelques jours dans le château de Dieppe, elle est forcée d'en sortir à l'ap-

proche des troupes conduites par la régente et le jeune roi lui-même. Après avoir erré quinze jours sur la côte et failli se noyer dans la mer, où elle était tombée, elle est recueillie par des pêcheurs, qui la mènent à bord d'un navire anglais avec lequel elle gagne la Hollande. De là elle se rend à Stenay, place forte appartenant à son frère. Elle y trouve Turenne, qui déjà a pris parti pour M. le Prince, et qu'elle ne tarde pas par la séduction de son esprit et de sa beauté à précipiter dans une démarche bien autrement criminelle. Ils traitèrent en commun avec le comte de Fuensaldaña pour introduire les Espagnols dans le royaume (20 avril). On souffre de voir pour la seconde fois trébucher ainsi la vertu de Turenne; mais il n'y avait pas seulement pour lui engagement de parti; il se croyait obligé, par une sorte d'allégeance féodale, à suivre dans la révolte le chef de sa maison. Le duc de Bouillon, poursuivant toujours le chimérique espoir de recouvrer Sedan, venait de se rendre dans sa seigneurie, en Limousin, pour essayer d'y soulever ses vassaux, pendant que Marsillac, devenu par la mort de son père duc de la Rochefoucauld, tentait un effort semblable dans l'Angoumois, et le duc de la Trémoille en Poitou. Ces démonstrations factieuses inquiétèrent Anne et Mazarin, qui avaient promptement enlevé à M. le Prince ses places de Champagne et de Lorraine, et étouffé la rébellion tentée par les seigneurs ses amis dans son gouvernement de Bourgogne. Stenay, occupé par Turenne, et le château de Montrond en Berry, étaient les seuls restes des fortes positions que Condé s'était as-

surées dans le royaume. Le péril vint pour le triomphant ministre d'où il l'attendait le moins.

La seule rigueur d'Anne d'Autriche envers la mère et l'épouse de Condé avait été de les exiler à Chantilly. Elle ne craignait ni l'une ni l'autre. La princesse douairière, qu'elle avait toujours traitée avec amitié, lui était connue pour une âme faible et timorée; et quant à Clémence de Maillé, dédaignée et ignorée de son mari, elle l'était également de la cour. Mais auprès d'elle se trouvait un serviteur fidèle, homme de tête et de cœur, capable de diriger les affaires d'un parti par les ressources de son active et ferme intelligence. C'était Lenet, conseiller d'État et procureur général au parlement de Bourgogne. Persuadé que Chantilly, dans un pays ouvert et entouré de garnisons royales, était un asile mal sûr pour les princesses, il se préparait à les en tirer, et avait résolu de rallier autour du duc d'Enghien, enfant de sept ans, tous ceux qui en France oseraient se déclarer pour son père. En s'ouvrant de ce dessein à Mme la princesse, il s'étonna de trouver chez cette jeune femme, si étrangement méconnue, un courage et une résolution que l'amour conjugal et maternel devait porter jusqu'à l'héroïsme. Ses plans étaient arrêtés, lorsqu'il fut soudainement informé qu'un gentilhomme, chargé d'un message de la régente, allait arriver au château. Il en devina aisément le motif, et en deux heures tout fut combiné pour l'exécution de son projet. La princesse douairière se mit au lit, comme si elle eût été malade, et s'excusa de ne pouvoir immédiatement obéir à l'ordre de départ pour le

Berry qui lui était intimé par la lettre de cachet. Elle devait attendre le moment où elle pourrait se mettre en route à la dérobée pour Paris, afin d'y présenter requête au Parlement en faveur de la liberté de son fils. Pendant ce temps, une scène de comédie habilement préparée par Lenet, n'était pas jouée moins habilement par une des filles d'honneur de la jeune princesse, et donnait à celle-ci le temps de sortir du château avec son fils (12 avril) et de gagner, par une course aussi rapide que hardie, le château de Montrond. C'était là que la lettre de cachet l'exilait; mais, au lieu d'y arriver sous escorte royale, comme une prisonnière, elle s'y vit entourée d'une foule de gentilshommes venus pour lui offrir leur épée, et empressés à mettre la forteresse en un état de défense inexpugnable. Elle y séjourna tout un mois, feignant l'obéissance aux ordres de la cour, mais n'ayant d'autre idée que de commencer la guerre contre elle. Si elle n'eût écouté que le pressant appel des ducs de Bouillon et de la Rochefoucauld et sa propre impatience, elle eût couru se mettre à la tête de la brave noblesse réunie dans le Limousin et le Périgord, et n'attendant qu'elle pour entrer en campagne. Mais l'expérience avait appris au sage Lenet ce qu'étaient ces armées de gentilshommes et de paysans, leurs vassaux, sans ordre, sans discipline, sans moyens de subsistance assurés, images trop fidèles des anciennes armées féodales, aussi promptes à se disperser qu'à se rassembler. Lenet ne voyait de force réelle et de chance de succès pour la cause de M. le Prince que dans l'alliance d'une grande ville, d'un

nombreux corps de bourgeoisie, d'un parlement. Il avait échoué auprès de ceux de Rouen et de Dijon; il négociait alors avec celui de Bordeaux. Bordeaux, naguère soulevée contre l'indigne tyrannie du duc d'Épernon, gouverneur de la province, était encore agitée par un sourd mécontentement qu'on espérait changer en une nouvelle rébellion. Ce fut donc pour qu'elle s'acheminât vers cette ville, et non pour qu'elle se mît aux champs avec les deux ducs, que Lenet fit partir de Montrond Mme la Princesse (13 mai). Il faut lire, dans ses intéressants Mémoires, le tableau vif et animé qu'il a tracé de l'accueil fait à la femme et au fils de Condé par le duc de Bouillon dans la vicomté de Turenne; il faut assister à cette revue de cent vingt paroisses fournissant cinq mille combattants à leur seigneur; il faut se donner le spectacle, si curieux au milieu du dix-septième siècle, de cette puissance et de cette opulence féodale, avec son hospitalité somptueuse, avec ses tables servies le jour et la nuit, avec l'enchantement perpétuel de ses fêtes, où l'appareil des armes, se mêlant aux scènes de la galanterie, évoque sous les yeux du lecteur l'ombre des temps chevaleresques. L'imagination ne peut s'empêcher de sourire au charme de ces peintures : c'est Froissart rajeuni, c'est Walter Scott devancé; on regrette seulement qu'il y ait pour revers à cette brillante médaille la guerre civile, la misère et l'abaissement de la France.

Un ordre de la reine était arrivé à Bordeaux défendant d'y recevoir aucun des adhérents de M. le Prince, et le parlement, ainsi que le corps de ville,

malgré leurs griefs contre d'Épernon, semblaient disposés à obéir. La princesse de Condé n'en fut que plus pressée de se porter sur la Dordogne, avec une escorte de deux mille hommes de pied et de quinze cents chevaux (25 mai), et elle s'embarqua sur cette rivière, pendant que sa petite armée allait livrer bataille aux troupes royales. Lorsqu'elle parut devant Bordeaux, un mouvement violent éclata parmi le peuple, et les portes brisées lui furent ouvertes en dépit de la loyale résistance du colonel d'Alvimar. Dès le lendemain, elle alla avec son fils au parlement; on était au moment d'y rendre arrêt contre elle, lorsqu'elle se précipita dans la grand'chambre, et tombant à genoux, d'une voix entrecoupée par les larmes et les sanglots, elle supplia les magistrats de lui faire justice contre la violence du cardinal Mazarin. « Servez-moi de père, messieurs, ajouta le duc d'Enghien, le cardinal Mazarin m'a ôté le mien. » L'émotion fut vive et profonde; la compagnie toutefois ne transigea qu'à demi avec son devoir et Mme la Princesse obtint de séjourner à Bordeaux avec son fils, mais après s'être engagée par écrit à empêcher qu'il ne s'y passât rien contre le service du roi, et à n'y pas faire entrer les ducs de Bouillon et de la Rochefoucauld, ni la noblesse de leur suite. Il ne dépendit pas d'elle de tenir son engagement; dès le lendemain, le duc de Bouillon, qui ne reculait jamais devant la violence, souleva la populace contre le parlement, et obtint de la compagnie mutilée et tremblante un arrêt d'union avec ceux qu'elle avait exclus la veille (1er juin).

La situation de la régente et de son ministre devenait critique. Au même temps où Bordeaux s'engageait dans la rébellion, Turenne, joint à l'archiduc Léopold, envahissait la Picardie. La petite ville du Catelet tomba entre leurs mains, et Guise, place bien plus importante, eût eu le même sort, sans l'énergie du brave Bridieu qui y commandait (1er juillet). Ainsi menacé au nord et au midi du royaume, Mazarin s'en remit du soin de faire tête aux Espagnols à la fidélité et à l'expérience militaire du maréchal du Plessis-Praslin, et il se décida à conduire Anne d'Autriche et le roi devant Bordeaux. Rien de plus hardi et de mieux calculé que cette résolution, si le cardinal n'eût laissé derrière lui Paris aux mains mal sûres du duc d'Orléans. Ce faible prince était passé sous la domination du coadjuteur, et celui-ci n'était pas un allié bien fidèle pour le ministre, resté lui-même en défiance de la Fronde et de son habile chef. Mazarin jouait alors le jeu toujours périlleux de vouloir gouverner entre deux puissants partis, sans s'appuyer franchement sur l'un ni sur l'autre.

L'armée royale aux ordres du maréchal de la Meilleraie s'était déjà mise en marche vers la Guyenne; le roi la suivit de près avec sa mère et le cardinal (4 juillet). Bordeaux était tombé de plus en plus au pouvoir des deux ducs et de la populace leur alliée; un envoyé de D. Louis de Haro avait été reçu par la princesse de Condé, et trois frégates espagnoles, mais sans secours d'hommes, ni d'argent, étaient entrées dans la Gironde. Les hostilités, engagées depuis le mois de uin avec d'Épernon, ne furent pas soutenues

moins résolument contre la Meilleraie, et l'on était arrivé au mois de septembre sans que la grande cité parlât de se rendre. La paix fut l'ouvrage de Gaston, ou plutôt de Gondi, qui le détermina à offrir aux Bordelais sa médiation et celle du parlement de Paris (1[er] octobre). Les conditions principales furent la faculté laissée à la princesse de Condé et à son fils de se retirer dans celle de leurs maisons qui leur conviendrait et une amnistie générale accordée aux habitants de Bordeaux, ainsi qu'aux ducs de Bouillon, de la Rochefoucauld et de la Force, lesquels étaient rétablis dans tous leurs biens et dignités; la révocation du duc d'Épernon y fut ajoutée, mais rien ne fut stipulé en faveur des princes captifs. Clémence de Maillé, devenue l'objet des respects et de l'admiration de toute la cour, fut reçue par Anne d'Autriche avec les dehors d'une froide bienveillance, mais sans obtenir aucune promesse. Mazarin eut avec Lenet un long et pressant entretien, dans lequel le fidèle serviteur de M. le Prince lui fit entrevoir le péril prochain qui le menaçait, s'il ne rendait pas la liberté aux prisonniers, en même temps qu'il lui représenta tous les avantages d'une réconciliation complète et sincère avec des princes, alliés naturels et défenseurs nécessaires de l'autorité royale. Pour gage de cette réconciliation, Lenet alla jusqu'à offrir au cardinal le mariage de trois de ses nièces avec le prince de Conti et les fils aînés des ducs de Bouillon et de la Rochefoucauld. Cette offre si brillante fut éludée; Mazarin se croyait assez fort pour ne lier la royauté ni avec les princes, ni avec la

Fronde par d'aussi étroits engagements. Il appréciait mal sa situation.

Le cours des événements ne lui avait pas été favorable pendant qu'il était devant Bordeaux. Turenne, avec l'archiduc, avait pris la Capelle, Vervins, Rethel, Château-Porcien, et arrivé aux bords de l'Oise, il allait se porter sur Vincennes, si le duc d'Orléans ne se fût hâté de transférer les prisonniers sur l'autre rive de la Seine, dans son château de Marcoussis (28 août). Au dehors, Philippe IV avait reconquis les présides de Toscane, et tout annonçait qu'il ne tarderait pas à redevenir maître de sa grande province de la Catalogne. A Paris, le péril était plus menaçant encore pour la fortune du cardinal. Les frondeurs étaient au moment de lui échapper; Anne d'Autriche ne leur pouvait pardonner la paix de Bordeaux qu'ils lui avaient imposée, et se plaignait qu'ils l'eussent traitée comme une chambrière; elle n'était pas moins irritée de voir les princes captifs hors de ses mains et redoutait l'influence exercée sur le faible esprit de Gaston par le coadjuteur. A peine arrivée à Fontainebleau (7 novembre), elle y manda le duc d'Orléans, et, à force de prières et de menaces, elle lui fit signer l'ordre de remettre les trois prisonniers au comte d'Harcourt, qui en toute hâte les conduisit au château du Havre. Ressaisis de ce gage précieux, Anne et son ministre cessèrent de ménager Gondi, qui réclamait l'exécution de la promesse naguère faite de demander pour lui le chapeau de cardinal. La duchesse de Chevreuse, son ambassadrice, lui porta le refus formel de Ma-

zarin. Le hautain prélat ne différa pas d'un moment sa vengeance.

Ici se montre sur la scène une nouvelle héroïne du drame de la Fronde, non pas sous le costume guerrier, mais dans le rôle mieux assorti à son sexe d'habile négociatrice. Anne de Gonzague avait commencé par mal édifier le monde par les galanteries de sa première jeunesse; mariée ensuite au prince Édouard, frère de l'électeur palatin, elle vivait à Paris, très-recherchée pour son esprit qui égalait sa beauté, et pour l'agrément et la sûreté de son commerce. Dévouée généreusement au prince de Condé, elle se faisait un devoir de travailler par tous les moyens à sa liberté. A la première apparence de refroidissement entre la cour et les frondeurs, elle conçut la pensée d'unir ceux-ci aux adhérents des princes en un grand parti contre Mazarin, et elle ne craignit pas de confier son secret à la loyauté du coadjuteur. Gondi avait moins de haine pour M. le Prince que pour le cardinal; mais il sentait tout ce que perd la considération d'un chef de parti au changement trop fréquent d'alliances, et après avoir compromis sa popularité dans celle de la cour, il tenait à y rester fidèle aussi longtemps que sa sûreté et son honneur le lui permettraient. Il ne trahit donc pas la confiance de la princesse Palatine, mais ne voulut point s'engager avec elle. Il en fut autrement après qu'il eut essuyé le refus offensant du cardinalat. Il retourna tout aussitôt près d'Anne de Gonzague, et ils arrêtèrent ensemble le projet d'un traité entre la vieille et la nouvelle Fronde. Il fut convenu qu'ils agiraient d'abord

au sein du Parlement. La requête présentée au mois d'avril précédent par la princesse douairière de Condé n'avait été de nul effet, et la mère infortunée était morte peu après sans avoir revu ses fils prisonniers, non plus que sa fille errante sur la terre étrangère. Tout fut arrangé pour que Clémence de Maillé, en tentant la même démarche, eût un autre succès. Le Parlement n'hésita pas à admettre la requête dans laquelle cette noble princesse, si justement respectée et admirée, se présentait devant les magistrats en humble suppliante. Anne d'Autriche manda inutilement les gens du roi pour leur signifier que la détention des princes était un acte de l'autorité royale dont il était interdit à la compagnie de prendre connaissance; on passa outre, et Mathieu Molé, favorable aux prisonniers, mit en délibération la proposition faite d'adresser à la régente des remontrances touchant leur liberté.

Mazarin avait laissé Anne d'Autriche seule à Paris en face de ce grave embarras : il faut dire à son honneur que c'était pour courir au-devant d'un autre péril et chasser l'ennemi du royaume. La ville de Rethel, en Champagne, était restée aux mains de Turenne, qui s'y tenait dans une attitude menaçante. Le cardinal, prenant avec lui quelques-uns des régiments revenus de l'expédition de Guyenne, les mena au maréchal du Plessis-Praslin pour recouvrer la ville perdue. Turenne absent alors de Rethel et croyant la place en état de faire une assez longue défense, ne se hâta pas de la secourir : elle fut enlevée en quatre jours (9-13 décembre), et lui-même poursuivi par

l'armée française à laquelle il essaya de se dérober en gagnant les bois de l'Argonne. Il fut atteint et forcé d'accepter la bataille, à quelques lieues de Rethel, entre les villages de Sunide et de Sommepy. Une fausse manœuvre lui fit perdre l'avantage de sa position, et après une lutte opiniâtre, sa petite armée fut complétement défaite. Il ne perdit pas moins de cinq mille hommes tués ou prisonniers (15 décembre), et ce fut à grand'peine qu'il s'échappa avec quelques cavaliers. L'honneur de cette victoire appartenait en grande partie au cardinal Mazarin, qui avait dirigé l'entreprise, et gagné même l'estime des soldats en marchant, malgré sa goutte, à la tête du régiment des gardes. Il ne revint cependant à Paris que pour trouver un formidable orage amassé sur sa tête.

Au premier moment, la nouvelle d'un succès aussi glorieux et aussi inespéré alors pour les armes françaises, troubla la manœuvre habilement concertée dans le Parlement entre les anciens et les nouveaux frondeurs pour faire triompher les intérêts des princes. Ce fut Mathieu Molé qui, étranger à cette intrigue, rallia par son autorité les opinions incertaines à la cause qu'il croyait être celle de la justice, et entraîna le vote des remontrances (30 décembre). Mazarin arriva le lendemain à Paris. L'éclat du service qu'il venait de rendre à la France et quelques applaudissements qu'il reçut de la multitude lui firent illusion sans doute sur sa position ; ce qu'il y a de certain, c'est qu'il ne fit rien pour détourner le coup qui le menaçait. Trois semaines se passèrent pendant lesquelles la Rochefoucauld, ennemi du coadjuteur avec

qui il allait s'allier, ne cessa de presser le cardinal de prévenir les remontrances du Parlement, en rendant la liberté aux prisonniers et s'unissant à eux contre les frondeurs. Mazarin, croyant toujours que le temps était pour lui, ne faisait que des réponses évasives. Il fut enfin sommé de déclarer sur l'heure s'il acceptait ou rejetait « l'amitié des princes et le secours de leur parti qui lui étaient offerts pour la dernière fois ; » il refusa encore de s'expliquer nettement, et la Rochefoucauld courut sans tarder chez la princesse Palatine, où il signa le pacte entre la vieille et la nouvelle Fronde, tant en son nom qu'en celui de Mme de Longueville. Les clauses principales étaient le mariage du prince de Conti avec Mlle de Chevreuse, celui du duc d'Enghien avec Mlle d'Alençon, fille de Gaston, le chapeau de cardinal assuré au coadjuteur et l'amirauté confirmée au duc de Beaufort. On obtint que le duc d'Orléans signât lui-même ce traité.

Le jour étant arrivé (23 janvier 1651), où les remontrances du Parlement devaient être portées à la reine, Mathieu Molé fut loin d'en atténuer la force par sa harangue ; son ton et son langage furent tels que le jeune monarque, blessé dans son orgueil royal, demanda à sa mère qu'elle lui permît de le faire taire et de le chasser de sa présence : Anne d'Autriche comprit qu'il fallait céder, et fit annoncer à la compagnie que les princes seraient mis en liberté, dès que la duchesse de Longueville et le maréchal de Turenne auraient posé les armes. En même temps, le duc de Gramont fut envoyé au Havre pour traiter d'un accommodement avec M. le Prince. Mais ce n'était

plus assez pour les deux partis ligués contre Mazarin; ils avaient juré sa ruine, et pour la consommer profitèrent de quelques paroles qu'il prononça peu de jours après au Palais-Royal, dans le cercle de la reine. Le cardinal ayant comparé fort à tort le Parlement de Paris à celui d'Angleterre et le coadjuteur à Cromwell, le duc d'Orléans alla rapporter ce propos à Gondi, qui le lendemain le dénonça solennellement à la grand'chambre. Un violent orage éclata alors, et tous les efforts du premier président ne purent empêcher qu'un arrêt ne fût rendu par lequel « Sa Majesté serait suppliée d'éloigner le cardinal Mazarin de sa personne et de ses conseils (7 février). » Tout ce que Paris contenait de seigneurs et de gentilshommes dévoués aux princes s'unit en même temps par un acte d'alliance, qui devait venir en aide à la grande résolution du Parlement. Le peuple lui-même, en allumant des feux de joie dans les rues, se joignit à l'irrésistible mouvement qui renversait le ministre. Mazarin renonça à lutter plus longtemps, et le soir même, prit congé de la reine en présence de toute la cour. Le Parlement, pour compléter et assurer sa victoire, ordonna le surlendemain « au cardinal et à tous ses parents et domestiques de quitter sous quinze jours le royaume de France, permettant aux communes de leur courir sus après le dit temps passé. » Les graves organes de la loi qui portaient cet arrêt, sans y songer sans doute, faisaient un acte tout aussi irrégulier et aussi inique que celui de l'arrestation des princes contre lequel ils protestaient si violemment; l'aveugle emportement de l'esprit de parti leur

faisait oublier que bannir un homme, sans l'avoir fait comparaître et ouï dans ses défenses, n'est pas juger, mais proscrire.

C'était le duc d'Orléans, qui, en abandonnant la reine et son ministre, avait amené cette crise. Anne d'Autriche se flattait qu'une fois le cardinal parti, Gaston reviendrait auprès d'elle et retomberait sous son ascendant. Mais le misérable prince se mit au lit, pour être mieux en garde contre sa propre faiblesse, et refusa de voir la régente soit au Palais-Royal, soit chez lui au Luxembourg. Anne s'était réservé pour dernière ressource de quitter secrètement Paris avec ses fils, et de se rendre au Havre, où rejointe par Mazarin, elle traiterait elle-même avec les princes de leur liberté. Tout était préparé pour l'accomplissement de ce projet ; mais le secret en fut livré par Châteauneuf, ministre déloyal, qui espérait la succession de Mazarin pour prix de sa trahison. En un instant l'audacieux coadjuteur, en faisant battre le tambour, mit tout le peuple dans les rues et sous les armes, le Palais-Royal fut entouré par une foule tumultueuse, et Anne d'Autriche, ayant fait recoucher le jeune roi prêt à monter à cheval, fut contrainte de le montrer endormi à la populace qui avait envahi les appartements, afin de la rassurer contre son projet de départ. Ce fut un ancien laquais, officier de la garde bourgeoise, qui veilla toute cette nuit sur les jours de Louis XIV. Le lendemain (10 février), Gaston, délivré de ses frayeurs, alla annoncer au Parlement que les lettres de cachet pour la liberté des princes venaient d'être expédiées. « Oui, lui répondit Molé avec une profonde et patrio-

tique tristesse, M. le Prince est en liberté, et le roi, le roi notre maître est prisonnier ! » Cette fatale nuit avait ruiné les dernières espérances de Mazarin. Il n'en poursuivit pas moins sa route vers le Havre, résolu à ouvrir lui-même aux princes leur prison, et à faire un suprême effort pour les rattacher à la cause royale « contre la Fronde et les maximes républicaines. » Le temps était passé pour lui d'être écouté; les princes délivrés prirent la route de Paris (13 février), où les attendait un accueil triomphal, tandis qu'il gagnait la frontière, ne trouvant devant lui que des portes fermées, et reçu seulement à Sedan par le brave et loyal Fabert. Il quitta cette ville pour se rendre à Bouillon, et de là alla s'établir à Brühl, à quelques lieues de Cologne.

Condé rentra à Paris en maître; la reine était prisonnière dans son palais, Mazarin banni, les deux Frondes en apparence unies dans un même sentiment pour le héros dont l'injuste captivité n'avait fait que rehausser la gloire. La duchesse de Longueville avait part à l'éclatante popularité de son frère; elle n'était pas pour le monde, ce qu'elle avait été naguère pour sa mère mourante et ce qu'elle fut un peu plus tard à ses propres yeux, « une pauvre misérable, » égarée dans les voies de la trahison et du déshonneur; elle était une héroïne, qui avait soutenu noblement les intérêts de sa maison, à travers les plus périlleuses aventures. Telle fut pendant un moment la puissance de M. le Prince, qu'il eût pu usurper la régence, le trône peut-être. On le lui conseillait. Il n'eut pas cette criminelle ambition; il n'en eut aucune, à vrai dire.

Pour le mal, non plus que pour le bien, il n'alla jusqu'où il pouvait aller; ne sut se donner ni à la cour, ni à la Fronde, et perdit, au bout de peu de temps, tous les avantages de l'incomparable situation qui lui avait été faite.

Les gentilshommes assemblés à l'hôtel de Nemours avaient été des plus empressés à saluer son retour; leur nombre s'éleva bientôt jusqu'à huit cents, et la pensée leur vint de se constituer en une sorte de chambre de la noblesse et d'entreprendre à leur profit la réforme du royaume. Ils invitèrent l'assemblée générale du clergé, siégeant alors au couvent des Augustins, à s'unir à eux dans un commun effort pour déposséder le Parlement de l'autorité qu'il avait usurpée et qui n'appartenait qu'aux états généraux. Ils eussent voulu même entraîner avec eux la bourgeoisie parisienne, et former ainsi une image des trois états de France ligués contre la magistrature; mais les bourgeois demeurèrent fidèles au Parlement, qui se défendit à coup d'arrêts, ordonnant la dissolution des illégales assemblées de la noblesse et interdisant à perpétuité aux cardinaux français ou étrangers l'entrée des conseils du roi. Ni le duc d'Orléans, ni Condé n'osant prêter leur appui aux prétentions chaque jour plus factieuses des gentilshommes, il fut facile à la régente de se débarrasser d'eux par la promesse illusoire de la réunion des états généraux. Elle les convoqua pour le 8 septembre, trois jours après celui où Louis XIV, entré dans l'âge de sa majorité, serait libre d'annuler les volontés de sa mère (23 mars 1651).

Cette querelle avait eu l'inévitable effet de relâcher le lien de la redoutable coalition qui avait poussé Mazarin hors du royaume; Anne d'Autriche, toujours dirigée par lui du fond de son exil, ne négligea rien pour achever la rupture de l'ancienne et de la nouvelle Fronde. Le premier usage qu'elle fit de son pouvoir raffermi fut d'ôter les sceaux à l'infidèle Châteauneuf, qu'elle remplaça par Mathieu Molé, et de placer Chavigny, au lieu de Mazarin, à la tête du conseil. Chavigny, ami dévoué de Condé, se mit aussitôt à l'œuvre pour cimenter la réconciliation de ce prince avec la reine, en lui faisant accorder tout ce qu'il réclamait. Ce n'était rien moins que le gouvernement de la Guyenne pour lui, et pour le prince de Conti celui de la Provence, sans que l'un ni l'autre renonçassent à la possession de leurs places fortes en Bourgogne et en Champagne; les régiments d'infanterie et de cavalerie, appartenant à Condé, devaient en outre être remis sur pied, et des sommes considérables lui être payées pour l'arriéré de ses pensions. Moyennant ces conditions, et d'autres non moins exorbitantes stipulées pour ses amis, Condé ne s'opposait point à la rentrée en France du cardinal. Mazarin, consulté par la reine, lui écrivit une lettre, justement admirée de Retz, par laquelle il refusait d'acheter à un tel prix son retour. « Il ne restait plus après cela, disait-il, qu'à « conduire M. le Prince à Reims, et à lui mettre la « couronne sur la tête. » Il conseillait toutefois de continuer la négociation, jusqu'à ce que Condé eût été engagé dans quelque démarche qui le brouillât irrévocablement avec le coadjuteur. Anne profita ha-

bilement de cet avis ; elle mit M. le Prince en possession immédiate de la Guyenne, ne lui demandant en retour que de rompre le mariage projeté entre le prince de Conti et Mlle de Chevreuse. C'était déchirer le pacte conclu entre les deux Frondes. Condé donna dans le piége avec une étrange facilité; le peu d'honneur qu'il trouvait pour son frère dans cette union et le déplaisir mortel qu'elle causait à Mme de Longueville [1] l'aveuglèrent sans doute sur le péril de la démarche où l'engageait Anne d'Autriche; la parole donnée à la duchesse de Chevreuse fut retirée avec un éclat offensant pour elle et pour sa fille. L'artificieuse politique du cardinal venait, à ce coup, d'obtenir un signalé triomphe ; la guerre était allumée, guerre à mort, entre le coadjuteur et M. le Prince. Anne était libre de choisir entre les deux alliances ; elle n'hésita pas à se retourner vers les anciens frondeurs. Elle manda Gondi de nuit au Palais-Royal, lui offrit le ministère, et, sur son refus de l'accepter, lui donna la solennelle assurance du cardinalat; Gondi, de son côté, s'engagea à tout faire contre M. le Prince, mais rien pour Mazarin (juin). Au sortir de cet entretien, le premier soin du coadjuteur fut de couvrir Paris d'un flot d'écrits satiriques où, aux invectives ordinaires contre le ministre exilé, s'en mêlait beaucoup plus contre le prince de Condé; divers projets furent après cela agités soit devant la reine, soit hors de sa présence, sur les moyens de se délivrer de ce

1. Voir dans M. Cousin (*Mme de Longueville pendant la Fronde*) l'éclaircissement de ce fait resté obscur et qui eut alors tant d'importance.

redoutable ennemi. La vérité est ici difficile à démêler parmi les contradictions des récits du temps. Il fut question certainement de tuer M. le Prince ; l'avis en fut ouvert par le maréchal d'Hocquincourt, on ne sait qui empêcha de donner suite. La résolution de l'arrêter fut prise peu après ; mais on ne s'accorda pas sur le lieu où elle devait s'exécuter. Gondi voulait qu'on se saisît du prince au Luxembourg, et il y eut un moment où Mlle de Chevreuse était prête, si Gaston l'eût permis, « à aller donner un tour de clef » pour consommer cette grande affaire. « Ce sera une belle chose, disait-elle, qu'une fille arrête un gagneur de batailles. » Mais la reine se souciait peu de mettre un tel prisonnier aux mains mal sûres du duc d'Orléans. Il résulta de ces hésitations que M. le Prince fut averti des desseins formés contre lui, et quitta Paris pour se rendre à sa maison de Saint-Maur, près Vincennes (5 juillet). Le lendemain il écrivit au Parlement pour expliquer les motifs de son départ ; mais la reine ayant fait savoir à la compagnie que les alarmes du prince étaient sans fondement, et le duc d'Orléans étant allé l'inviter à revenir, la réponse de Condé fut qu'il ne le ferait qu'après l'expulsion des ministres Letellier, Servien et Lionne, créatures de Mazarin et auteurs des sinistres conseils donnés contre sa personne. Sous peine de perdre l'appui du coadjuteur et du Parlement, Anne fut contrainte de congédier ces trois ministres, mais elle s'en vengea en renvoyant avec eux Chavigny, l'ami de Condé, et en rappelant Châteauneuf, son ennemi. M. le Prince n'ayant plus de prétexte pour rester hors de Paris y rentra, mais sans

retourner au Palais-Royal, et il ne fallut rien moins qu'un arrêt du Parlement pour le déterminer à faire une courte visite à la régente (3 août).

L'irritation était des deux côtés trop vive et trop profonde pour qu'une crise ne fût pas imminente; Anne d'Autriche ne craignit pas de la précipiter. Le 14 août, elle convoque au Palais-Royal les princes, les grands du royaume, les députés des cours souveraines et ceux du corps de ville de Paris, et fait lire devant cette assemblée un écrit dans lequel, après avoir renouvelé l'engagement de tenir le cardinal Mazarin à perpétuité hors du royaume, elle dénonce une correspondance criminelle entretenue par M. le Prince avec l'archiduc et le comte de Fuensaldaña. Elle disait vrai. Condé ne se prétendit pas moins calomnié et en appela au Parlement. Étant parvenu à arracher à la faiblesse du duc d'Orléans une attestation de son innocence, il se rendit au Palais nanti de cette pièce et entouré d'un nombreux cortége de gentilshommes. Là, il accusa hautement Gondi d'être l'auteur du manifeste attentatoire à son honneur lu devant la reine, aussi bien que des projets formés contre sa personne. Le coadjuteur ne lui répondit que par un sarcasme qui faisait allusion au manque de foi du prince envers les frondeurs. Condé porta la main à la garde de son épée, et s'il n'eût contenu ce premier mouvement, la grand'chambre fût devenue le théâtre d'une mêlée sanglante. Le lendemain deux armées furent en présence au palais de justice, et le coadjuteur, avide de toutes les émotions que sa robe lui interdisait, souriait à l'idée de livrer

bataille au vainqueur de Rocroy. Il l'affronta tout haut en lui déclarant qu'il croyait de son honneur et de son devoir de ne céder le pavé qu'au roi. Condé fut assez sage pour mettre son honneur et son devoir à prévenir une horrible scène de carnage; il ordonna au duc de la Rochefoucauld de congédier sa suite. Gondi sortit pour en faire autant, et c'est alors que la Rochefoucauld lui serrant traîtreusement la tête entre les deux battants d'une porte, appela pour le poignarder l'aide d'une main amie, qui s'y refusa. Gondi reçut l'ordre de la reine de ne pas retourner au Parlement, et un arrêt fut rendu qui, après avoir enjoint la suppression de tous les écrits publiés de part et d'autre dans l'affaire, « suppliait Sa Majesté de pacifier ce différend. » Mais la paix n'était plus possible; la funeste pensée de la guerre civile fermentait dans l'âme ulcérée de M. le Prince. Quelque répugnance qu'elle lui inspirât, il avait commencé à s'y préparer; Lenet avait été envoyé à Madrid pour s'assurer les secours du roi catholique; Tavannes avait reçu l'ordre de retirer de l'armée royale les régiments de Condé, de Conti et d'Enghien, appartenant aux princes dont ils portaient le nom ; des officiers dévoués avaient été envoyés dans les deux places de Stenay et de Bellegarde ; Mme la Princesse était allée s'enfermer à Montrond ; Condé enfin avait fait, mais sans succès, les plus pressantes démarches auprès de son beau-frère, le duc de Longueville, aussi bien qu'auprès du duc de Bouillon et de Turenne, pour les maintenir dans son alliance. Au même temps, il est vrai, il permettait encore à quelques-uns de ses amis, au duc de

Nemours entre autres et au duc de la Rochefoucauld, de négocier en son nom avec la cour.

Anne d'Autriche cependant avait laissé se faire, quoique non sans tumulte, les élections pour les états généraux, bien assurée que l'appui du Parlement ne manquerait pas à l'autorité royale pour empêcher la réunion de cette assemblée. Elle voyait d'ailleurs approcher avec confiance et avec joie le jour où la majorité du roi, solennellement proclamée, donnerait au pouvoir une indépendance et une fermeté qu'il ne pouvait avoir aux mains d'une régente. Il fut résolu que Louis XIV, entré dans sa quatorzième année le 5 septembre, irait le lendemain tenir au Parlement son lit de justice. La cérémonie eut un grand éclat, et le jeune monarque y fit admirer sa grâce et sa dignité. Après les édits lus d'ordinaire en cette circonstance contre les duels et les blasphémateurs, lecture fut faite d'une déclaration en faveur de l'innocence de Condé. Seul de tous les princes du sang royal il manquait à cette solennité, et s'en excusa par une lettre qu'Anne d'Autriche refusa de recevoir. Elle était décidée à ne le plus ménager, et donna l'ordre au maréchal d'Aumont de licencier les régiments des princes dont Tavannes était allé prendre le commandement. Cet ordre ne s'accomplit pas sans rencontrer de résistance ; le sang coula, et Tavannes ne conduisit à Stenay que les débris des huit mille soldats qui faisaient la force principale de M. le Prince.

La guerre civile était de fait commencée ; Condé toutefois, avant de s'y engager, voulut tenter un dernier effort de conciliation et il s'adressa au duc d'Or-

léans pour obtenir qu'en face d'un ministère composé de ses ennemis, on lui donnât des garanties suffisantes pour sa sûreté. On ne sait si Gaston fut bien empressé et bien sincère dans cette négociation ; ce qu'il y a de certain, c'est que le conseiller au Parlement Fouquet de Croissy, chargé de porter à M. le Prince la réponse de la régente, et attendu par lui à Angerville, y arriva trop tard pour le rencontrer, et fut obligé d'aller le chercher à Bourges, où il le trouva entouré de sa famille et de ses amis. Ce fut là, ou plutôt au château de Montrond, dans le voisinage, qu'eut lieu la délibération solennelle et suprême « sur la grande affaire » de la guerre civile. Condé inclinait à accepter les propositions de la reine ; c'était encore l'avis des ducs de Nemours et de la Rochefoucauld ; mais tout dut céder à la souveraine et fatale influence exercée par Mme de Longueville, et il est triste de le dire, c'était pour n'être point obligée d'aller rejoindre son mari qu'elle trompait et qu'elle redoutait, que cette princesse poussa son frère à la résolution extrême de prendre les armes : « Vous le voulez, répon-
« dit tristement Condé, mais souvenez-vous que
« je tire l'épée, malgré moi, et que je serai peut-être
« le dernier à la remettre dans le fourreau. » Et dès le lendemain il partit pour la Guyenne. Il arriva à Bordeaux le 22 septembre.

La troisième période de la Fronde, qui commence ici, offre tout entière un affligeant spectacle. Les trois partis, qui jusqu'alors s'étaient combinés diversement l'un avec l'autre, celui de la cour, de Condé et du Parlement, marchent maintenant séparés, et

leurs forces sont trop inégales pour que la victoire ne reste pas à la royauté. Mais cette victoire est tristement achetée par les maux incalculables que la guerre civile, jointe à la guerre étrangère, déchaîne sur le pays! On s'est trop accoutumé à ne voir dans la Fronde qu'une longue comédie d'intrigue, avec de romanesques aventures, quelques brillants faits d'armes, beaucoup de scandales et force épigrammes et chansons. L'histoire ne doit pas taire les souffrances inouïes que ces cinq années de désordre, les deux dernières surtout, infligèrent aux peuples. Ce fut alors que la charité infatigable de saint Vincent de Paul eut à lutter, trop souvent impuissante, contre des misères dont le récit passe toute croyance. Il faut se représenter, d'après plus d'un document contemporain, les terres tombées en friche sur une foule de points du royaume et des villages entiers abandonnés de leurs habitants, les routes couvertes de milliers de malheureux expirant de faim, l'infection répandue partout dans les campagnes par des cadavres sans sépulture, les pillages, les meurtres, les horreurs de tous genres commises par la violence impunie de la soldatesque, les plus sacrés asiles violés et des troupes de religieuses venant de toutes parts chercher à Paris du pain et un abri pour leur pudeur; Paris affamé lui-même par la dévastation du pays qui l'entoure et ensanglanté par des scènes d'anarchie; la France enfin, revoyant des jours qui rappelaient ceux des grandes compagnies et de l'invasion anglaise aux quatorzième et quinzième siècles, et descendue si bas, qu'elle ne savait plus se défendre contre l'Es-

pagne. C'est seulement en envisageant sous ce sérieux aspect le dernier acte de la Fronde qu'on jugera sainement dans son ensemble cet épisode de notre histoire.

Il est impossible de ne pas enregistrer parmi les calamités de ces tristes années le rôle qu'y joua le grand Condé, « devenu le plus criminel des hommes, » suivant le noble aveu qu'il en faisait à une autre époque de sa vie. Il n'avait plus à compter sur Turenne, non plus que sur les régiments de sa maison qu'il se proposait de confier à l'illustre capitaine pour agir en Champagne et en Picardie, pendant qu'il agirait lui-même en Guyenne. Turenne, avec la droiture de son esprit et de son cœur, n'était pas né pour la faction, et sa place l'attendait à la tête des troupes royales. Ce fut donc presque uniquement avec les milices seigneuriales du Poitou, de la Saintonge, de l'Angoumois et de son gouvernement de Guyenne que M. le Prince entra en campagne contre l'armée du roi. Les secours qu'il reçut alors de Madrid se réduisirent à quelques compagnies de soldats et à de médiocres subsides, qui portèrent autant de préjudice peut-être que de profit à sa cause : car, à la vue du pavillon espagnol flottant dans la Gironde, nombre de bourgeois les plus notables de Bordeaux et trente magistrats du parlement protestèrent, en quittant la ville, contre l'alliance avec les ennemis du royaume. M. le Prince ne s'en hâta pas moins de se mettre aux champs avec les troupes peu aguerries et peu nombreuses qu'il avait sous la main, et on le reconnut tout d'abord à la foudroyante rapidité de ses coups. En quelques semaines il fut maître d'Agen, de Bergerac, de Périgueux, puis

de Saintes, de Taillebourg et de Tonnay-Charente ; ses succès s'arrêtèrent devant Cognac, où il rencontra l'armée royale sous les ordres du comte d'Harcourt (14 novembre).

La reine, toujours dirigée de loin par Mazarin, n'avait pas été moins prompte que Condé à commencer la guerre. Elle était partie pour le Berry le 2 octobre, et avait chassé de Bourges le prince de Conti et M[me] de Longueville. Ce fut de Bourges que furent envoyées au Parlement les lettres patentes par lesquelles les princes et leurs adhérents étaient déclarés criminels de lèse-majesté (8 octobre). Laissant derrière elle le Berry soumis, Anne d'Autriche marcha sur Poitiers, et s'y arrêta avec la cour (31 octobre), pendant que le comte d'Harcourt allait secourir Cognac qu'assiégeait M. le Prince. D'Harcourt, après avoir délivré cette ville, courut à la Rochelle, où l'appelait le vœu des habitants, impatients d'échapper aux mains infidèles du comte du Dognon (6 décembre). Ce fut un grave échec pour M. le Prince, qui arriva pour voir cette place importante livrée à l'ennemi, et ses troupes forcées de reculer devant le nombre et la ferme discipline des troupes royales. Dans plus d'une rencontre, il suppléa à cette infériorité par son génie ; maintefois même son nom suffit à rendre circonspect et timide son habile adversaire et à l'empêcher de profiter de tous ses avantages ; mais il n'en fut pas moins réduit pendant quatre mois à une obscure défensive, ne faisant rien de grand qui relevât sa cause, et rencontrant sans cesse, comme un obstacle insurmontable qui se dressait devant lui, le prestige

exercé par le nom du roi majeur. Faut-il croire au témoignage de l'historien anglais [1] qui rapporte que, dans l'embarras de sa situation, Condé alla jusqu'à mendier l'assistance de Cromwell, et lui offrit de la payer en relevant dans le midi du royaume le drapeau du calvinisme ?

Alors survint un événement qui ajouta à la guerre civile la bruyante explosion des colères parlementaires, Mazarin rentra en France à la tête d'une armée. Châteauneuf, qui n'avait été rappelé par la reine dans le conseil qu'à condition qu'il y rappelerait lui-même le cardinal, ne se pressait point de remplir cet engagement, se fondant au reste sur des motifs de prudence très-plausibles. Mazarin, tout assuré qu'il fût du fidèle attachement d'Anne d'Autriche, craignit de voir sa place trop longtemps occupée par un homme d'état capable de la bien tenir. Persuadé qu'une fois l'épée tirée, son retour, au lieu d'être un péril pour la cause royale, ne ferait que la fortifier, il leva des troupes à ses frais, et leur donna pour chef le maréchal d'Hocquincourt, pour officiers quelques gentilshommes attachés à sa fortune. Le 24 décembre, il franchit résolûment la frontière de Champagne. Il ne rencontra point sur son passage la petite armée que le duc de Nemours venait de former avec les débris des régiments de Condé et quelques recrues faites aux

1. Burnet, *Histoire de mon temps*. — Il est surabondamment prouvé qu'il y eut des relations échangées entre Condé et Cromwell ; mais qu'à cette date précise (fin de 1651) Condé ait fait à Cromwell cette ouverture, nous ne croyons pas permis de l'affirmer, comme l'ont fait MM. de Sainte-Aulaire et Sismondi, sur une autorité aussi peu sûre que celle de Burnet.

Pays-Bas ; les seuls ennemis qui s'opposèrent à sa marche furent deux commissaires du Parlement envoyés avec leurs plumes et leurs écritoires pour verbaliser contre lui et ses soldats. Il s'inquiéta peu de leurs formalités menaçantes, et arriva le 30 janvier 1652 devant Poitiers. Le roi alla hors de la ville à sa rencontre, et Anne d'Autriche lui fit le plus affectueux accueil. Mazarin reprit aussitôt la direction des affaires : Châteauneuf, pour avoir osé la lui disputer, sortit du conseil.

Rien ne saurait donner une idée des violences auxquelles s'emporta le Parlement, en apprenant le retour du ministre qu'il avait frappé d'une sentence de bannissement. Cette compagnie, qui n'avait enregistré qu'après une longue résistance la déclaration royale de lèse-majesté contre les princes rebelles, n'admit ni délai, ni ménagement pour venger l'autorité méconnue de son arrêt : elle enjoignit à toutes les communes du royaume de courir sus au cardinal et à ses adhérents ; ordonna que tous ses biens fussent vendus, et que sur le prix de la vente fût prélevée la somme de cent cinquante mille livres pour récompenser « celui ou ceux qui représenteraient le dit cardinal mort ou vif à justice (29 décembre 1651). » Et ce fut au milieu de cris et de trépignements furieux que fut délibéré cet arrêt, l'un des plus tristes monuments des folies de l'esprit de parti. Mathieu Molé, en vertu de ses fonctions de garde des sceaux, reçut à Poitiers la députation chargée de présenter au roi les remontrances, ou plutôt de lui signifier les résolutions du Parlement. Il répondit au président Bellièvre que le

retour du cardinal Mazarin était légitime, et que Leurs Majestés feraient connaître à la compagnie leurs volontés. » Il n'y avait pas à douter du sens de la réponse royale : le Parlement dès lors se trouva dans une situation étrange et difficile à tenir entre les princes dont il désavouait la rébellion et la cour qu'il regardait comme complice du retour de Mazarin. Le coadjuteur eut un moment la pensée de former avec les compagnies souveraines et les bonnes villes du royaume un *tiers parti* dont il serait le chef réel et Gaston le chef apparent ; mais le Parlement, affaibli par l'excès même de sa violence, et voyant chanceler la bourgeoisie sur laquelle il s'appuyait, n'avait plus d'autre politique que de rester neutre, et Gaston se laissa bientôt entraîner par la peur, mobile le plus ordinaire de sa conduite, dans le parti de Condé. Le coadjuteur, devenu le cardinal de Retz, est destiné à un rôle purement secondaire dans le dénoûment prochain du drame de la Fronde.

Turenne avait suivi de près le cardinal à Poitiers (2 février), et s'était empressé de prendre l'écharpe verte que portait l'armée Mazarine. On délibéra sur le plan de campagne à suivre, et il fut résolu que le comte d'Harcourt resterait en Guyenne avec ses forces suffisantes pour tenir en échec M. le prince, tandis que, sous la protection des maréchaux de Turenne et d'Hocquincourt, le roi se rapprocherait de Paris et de l'armée des ducs de Nemours et de Beaufort. Il fallut mettre le siége devant Angers, où le duc de Rohan, malgré les habitants, tenait pour M. le Prince. Cette ville prise (1er mars), les chefs de l'armée royale se

dirigèrent sur Tours, puis sur Blois, avec l'espoir d'entrer avec la même facilité dans Orléans. Cette ville était moins dévouée au roi que beaucoup d'autres; c'était le chef lieu de l'apanage de Gaston, qui ne pouvait manquer d'y avoir une nombreuse clientèle, et qui pour la conserver était prêt à tout faire, hormis de l'aller défendre lui-même. Sa fille, la fameuse Mlle de Montpensier, brigua, au contraire, avec empressement cet honneur. Cette altière princesse qui joignait à une fantasque originalité dans l'esprit, beaucoup de hardiesse dans le caractère, se portait volontiers aux choses extraordinaires; elle tressaillit d'aise à l'idée de devenir la première des héroïnes de la Fronde par la vaillance, comme elle l'était par le rang. Accompagnée « de ses deux maréchales de camp » les comtesses de Fiesque et de Frontenac, elle monta à cheval, et conduisit jusqu'à une petite distance d'Orléans les troupes de son père, mises sous son commandement. Pendant quelques heures la ville se trouva dans une étrange situation; à l'une de ses portes, la fille de Gaston sommait les habitants, avec hauteur et menace, de la recevoir dans l'apanage paternel; à une autre porte, le garde des sceaux Mathieu Molé, commandait qu'on lui ouvrît au nom du roi. On n'écoutait ni la princesse, ni le ministre. Mademoiselle avisant alors une ancienne entrée mal bouchée qu'on ne gardait plus, y fait faire brèche par des bateliers, qui la hissent et l'introduisent seule dans l'enceinte des murs. Cet acte d'audace et de généreuse confiance touche le peuple, qui la conduit en triomphe à l'hôtel de ville. Là elle harangue les magistrats, les entraîne, et de-

vient maîtresse d'Orléans, à la seule condition de n'y point faire entrer l'armée des princes (25 mars).

Cette armée, que la jonction de Nemours et de Beaufort avait rendue plus nombreuse que celle du roi, trouvait un avantage de plus à n'avoir pas à défendre Orléans. Elle se porta sur Montargis, afin d'y prendre position entre Paris et les troupes royales. Turenne et d'Hocquincourt de leur côté, ayant passé la Loire sur le pont de Gien, établirent leurs quartiers, sur la rive droite du fleuve, l'un à Briare, l'autre à Bleneau et dans les villages environnants. Vainement Turenne fit-il remarquer à son collègue le péril que couraient ses troupes trop dispersées : Hocquincourt ne tint aucun compte de cet avis, ne songeant qu'à procurer plus aisément des fourrages à sa cavalerie. Il paya bien vite et bien chèrement sa faute. Dans la nuit du 3 avril, ses quartiers sont attaqués avec une rapidité et une vigueur qui ne lui laissent pas le temps de la résistance : en un instant tout est mis en déroute, pillé, brûlé, et les fuyards courent jusqu'à Briare en porter la nouvelle à Turenne. Dès que celui-ci, du haut d'une éminence qui dominait la plaine, reconnut cette scène de désordre : « M. le Prince est arrivé, dit-il, c'est lui qui commande cette armée. » Le coup d'œil du grand capitaine ne le trompait pas. Condé, appelé à Paris par ses amis et ennuyé de sa stérile campagne de Guyenne, venait en dix jours de franchir un espace de cent cinquante lieues, et à peine à la tête de son armée, il avait frappé sur l'imprudent d'Hocquincourt ce coup redoutable. Sans le sang-froid, sans la fermeté et les habiles dispositions de

Turenne, l'armée royale était perdue, et Louis XIV devenait le prisonnier de M. le Prince. « Le roi peut demeurer à Gien sans rien craindre, affirma Turenne à Anne d'Autriche, » et répondant ensuite à quelques-uns de ses meilleurs officiers qui voulaient l'effrayer de sa responsabilité ; « si Orléans, leur dit-il, a fermé ses portes au roi lorsque son armée n'avait point encore éprouvé d'échec, aucune ville ne voudra le recevoir vaincu. Vous le voyez, messieurs, il faut vaincre ou périr ici. » Il est curieux de lire après cela les termes dans lesquels le victorieux Condé rend compte de la fin de cette journée moins brillante pour lui que le commencement. « Nous allâmes à M. de Turenne, mais nous le trouvâmes posté si avantageusement, et nos gens si las de la grande traite et si chargés du butin qu'ils avaient fait, que nous ne le crûmes pas devoir attaquer. Cela se passa en coups de canon, et il se retira. » Condé se retira aussi, n'ayant pas recueilli le principal fruit qu'il pouvait attendre de sa victoire. Pour son malheur, il alla tristement obscurcir à Paris la gloire qu'il venait de retrouver sur le champ de bataille.

S'il en eût cru la plupart de ceux qui venaient de vaincre avec lui, il fut resté à leur tête, et eût poursuivi la destruction des forces royales. Il aima mieux s'en rapporter à Chavigny, qui lui remontrait la nécessité de conquérir par sa présence le duc d'Orléans, le Parlement et la bourgeoisie parisienne. Chavigny oubliait que M. le Prince n'avait rien en lui de ce qu'il fallait pour ce genre de conquêtes. S'il lui fut facile de gagner sur Gaston un empire momentané, il ne trouva

que répulsion pour sa cause auprès des cours souveraines et du corps de ville, et son orgueil fut étrangement confondu en entendant le président Bailleul lui reprocher de venir « siéger sur les fleurs de lis les mains encore tachées du sang des troupes royales ; » en entendant Amelot, qui présidait la cour des aides, lui tenir un langage plus sévère encore. « Votre honneur ! lui dit ce dernier ; ah ! si vous aviez été jaloux de le conserver, vous n'auriez pas fait ce que vous faites. » La conséquence légitime de cette conduite de la magistrature, eût été de retourner au roi et de lui rendre une complète allégeance ; au lieu de cela, les compagnies souveraines persistant dans leur attitude indécise, qu'elles coloraient du nom de neutralité, envoyèrent au jeune monarque des députations pour requérir l'éloignement de Mazarin et la paix générale. « Retirez-vous, messieurs, retirez-vous, » dit Louis XIV avec colère aux envoyés du Parlement, et il arracha des mains du président de Nesmond les remontrances que ce magistrat allait lui lire (23 avril). La cour cependant était venue s'établir à Saint-Germain, et ce ne fut pas la faute de Turenne s'il ne conduisit point dès lors le roi dans Paris. Mazarin n'osa risquer ce coup d'audace.

Condé reconnaissait trop tard la faute qu'il avait faite en quittant son armée. Il y avait si peu de fixité dans ses vues, l'esprit politique lui était à ce point étranger, qu'on le voit à la fois travailler à soulever le bas peuple de Paris et rentrer en négociation avec la cour. Le cardinal de Retz, enfermé dans son archevêché, et néanmoins toujours influent sur la bour-

geoisie, l'empêchait de se déclarer pour M. le Prince; mais le duc de Beaufort était toujours le héros des halles, et ce fut lui qui, allié de Condé, se chargea de déchaîner contre le Parlement et les bourgeois les fureurs de la populace. Les souffrances étaient grandes, le pain cher et le travail nul pour les artisans : Paris, en de telles circonstances, a toujours des bras prêts pour l'émeute, et les journées des 6 et 7 mai la virent éclater avec ses plus dégoûtantes horreurs. Le Parlement n'en montra que plus d'éloignement pour une cause réduite à employer de tels moyens. Il ne put toutefois empêcher Beaufort de recruter dans les rues un ramas de misérables, qui le suivirent hors de la ville, pour attaquer Saint-Denys avec M. le Prince, et qui, au retour de cette expédition, envahirent brutalement la grand'chambre. Le lendemain (12 mai), le duc d'Orléans, appelé au sein de la compagnie, s'y rendit, et après avoir déploré fort éloquemment les maux de la capitale, déclara n'y connaître d'autre remède que la remise de l'autorité absolue entre ses mains et celles de son cousin le prince de Condé. Le Parlement se refusa à cet acte de félonie : « Non est tanti vivere[1], » s'écria Omer Talon en terminant la harangue par laquelle il encourageait Messieurs à mourir plutôt que de trahir leurs devoirs.

Les deux princes virent alors arriver à Paris un auxiliaire, sur lequel ils comptaient pour décider les événements en leur faveur. Le duc de Lorraine, Charles IV, soldé par l'Espagne, était entré en France,

1. Il n'importe pas tant de vivre.

et leur apportait le secours de sa petite armée, seul débris de sa puissance détruite. Cet étrange et versatile personnage, rebuté par la faiblesse du duc d'Orléans, son beau-frère, et peu disposé à s'entendre avec Condé, qui lui détenait quatre de ses places, ne tarda pas à négocier secrètement avec la cour, et quitta Paris pour retourner à son camp de Villeneuve-Saint-Georges. Comme il continuait à donner des paroles aux deux partis, et que du poste qu'il occupait, il menaçait les derrières de l'armée royale, Turenne ne voulut pas lui permettre de jouer plus longtemps ce double jeu, et lui signifia qu'il allait l'attaquer, s'il ne le voyait commencer sur l'heure même sa retraite. L'illustre condottiere, n'ayant pas besoin de faire ses preuves à la guerre, se soucia peu de hasarder avec son armée toute sa fortune dans une bataille contre un capitaine tel que Turenne; il décampa, chargé des imprécations de ceux qui avaient espéré en son assistance (14 juin).

Tel était cependant l'effet de la fatigue qui gagnait tous les esprits, que l'ascendant de la royauté croissait chaque jour, sans que la fortune des armes eût encore rien décidé pour elle. C'était sous l'empire de cette lassitude que les ducs de Nemours et de la Rochefoucauld, en même temps que la belle duchesse de Châtillon, avaient entraîné Condé « dans un abîme de négociations dont on n'a jamais bien vu le fond, » et d'où rien ne sortit, ainsi que nous le verrons tout à l'heure. Les dispositions du Parlement étaient les mêmes, et bien plus prononcées encore. Il ne cachait plus son désir de traiter avec la cour, mettant seulement son

honneur à réclamer toujours l'éloignement de Mazarin. La réponse du roi à cette exigence obstinée ne fut pas cette fois un refus péremptoire ; il annonça qu'il « se résoudrait à éloigner de ses conseils et à renvoyer hors de France le cardinal Mazarin, pourvu que cette condescendance eût pour effet de faire rentrer les princes dans le devoir, et de rompre les associations formées tant au dedans qu'au dehors du royaume. » Mazarin se sacrifiait à la paix, comptant bien que le sacrifice ne serait pas de longue durée; ce furent les princes qui se refusèrent à un accord fait sans eux, et qui, pour porter un dernier coup à l'autorité du Parlement, dirigèrent contre lui une émeute plus furieuse qu'aucune des précédentes. « Union avec les princes! « fut le cri de guerre de la populace, mêlée de gentilshommes et de soldats déguisés qui envahit la grand'chambre et qui la rougit du sang de quatre des magistrats grièvement blessés. Vingt-cinq personnes périrent dans ce désordre effroyable ; le Parlement déclara ses séances suspendues « jusqu'à ce qu'une assemblée de ville eût avisé aux moyens de garantir la sûreté de la justice. » C'était proclamer la fin de son rôle politique (23 juin). La cour ne laissa pas échapper cette occasion de ramener vers elle les esprits troublés de la bourgeoisie parisienne.

Pendant ce temps le maréchal de la Ferté Senneterre avait amené quelques renforts à l'armée royale, et Turenne ayant passé la Seine sur un pont de bateaux jeté à Épinay, s'était porté sur Saint-Cloud, avec des forces doubles de celles de Condé, pour lui enlever cette position. Condé repassa aussitôt la ri-

vière, et s'efforça par une marche rapide de gagner Charenton, pour s'y retrancher au confluent de la Seine et de la Marne (1[er] juillet). Mais son mouvement ne put être ni assez secret ni assez prompt pour échapper à Turenne, qui se mit à sa poursuite, et à la hauteur de la porte Saint-Martin, dispersa quelques-uns des escadrons de son arrière-garde. N'espérant plus d'atteindre Charenton, M. le Prince s'arrêta au faubourg Saint-Antoine derrière des retranchements naguère construits par les bourgeois pour se défendre contre les bandes pillardes du duc de Lorraine. Des barricades furent construites à la hâte pour former une seconde ligne de défense, les troupes furent distribuées à l'entrée des trois grandes rues aboutissant à la porte de la ville, et placé lui-même au point central de la position, pour se porter partout où sa présence serait nécessaire, Condé y attendit l'ennemi. A la vue de ces formidables dispositions, Turenne, qui n'avait presque avec lui que de la cavalerie, voulait attendre son canon et le reste de l'armée aux ordres du maréchal de la Ferté. Mais l'impérieuse volonté du jeune roi ne permit pas que le châtiment des rebelles fût différé d'un instant, et Turenne, averti que ses sages retardements étaient imputés à la trahison, donna le signal de l'attaque. Elle fut conduite avec habileté et vigueur, mais sans moyens suffisants, et le sang des troupes royales coula à flots sur les barricades qu'elles emportèrent. C'était le 2 juillet, et il y eut un moment, au milieu du jour, où l'excès de la chaleur interrompit le combat; Turenne et Condé, rivaux de constance et d'audace, avaient

chargé et combattu de leur personne aussi bien que leurs soldats, et, comme eux, ils avaient besoin de reprendre haleine. Quand l'action recommença, les troupes du maréchal de la Ferté étaient arrivées, avec l'artillerie, et malgré l'infatigable héroïsme de M. le Prince qui semblait se rendre présent partout à la fois, les débris de sa petite armée poussée de front par Turenne, en même temps qu'elle était enveloppée sur ses deux flancs, allaient être anéantis, lorsque soudain la porte Saint-Antoine s'ouvrit pour les recueillir. Le roi, le matin même, en avait fait la défense expresse au prévôt des marchands ; ce fut Mlle de Montpensier qui, dans son chevaleresque enthousiasme pour Condé, arracha à son père, au gouverneur et aux magistrats de la ville, en dépit de leur résistance, un ordre contraire. Elle entraîna à sa suite une foule de bourgeois armés sur le rempart, et avec eux protégea l'entrée de ce qui restait de l'armée de M. le Prince. Mademoiselle osa davantage, elle tourna contre les troupes du roi les canons de la Bastille. Les fruits de cette sanglante journée échappaient ainsi à Turenne et à la cour. Condé, au contraire, malgré les pertes cruelles qu'il avait faites, avait relevé sa fortune. Paris l'avait vu dans l'incomparable éclat que lui donnait le champ de bataille, joignant la vaillance héroïque des anciens preux à l'art consommé des grands capitaines; rentré dans la ville, avec son armure brisée et le visage couvert de sang et de poussière, il avait été admiré de ceux mêmes qui étaient le moins disposés à s'émouvoir en sa faveur; ce qui était plus que tout cela, la capitale du royaume, en dépit d'elle-même,

avait fait un premier pas pour s'engager dans sa cause. Ce ne fut pas assez pour lui ; il prétendit dès le surlendemain qu'elle s'y engageât complétement et sans retour; dans la fiévreuse impatience qui le dévorait, il voulut tout obtenir par la force, et il perdit tout. Le héros ne fut plus qu'un chef d'émeute sanguinaire.

Il avait hâte de renforcer son armée, que le dernier combat venait encore de réduire, et ne pouvait lever d'argent ni d'hommes dans Paris qu'en contraignant le Parlement et l'hôtel de ville à décréter cette union avec les princes, à laquelle leur conscience s'était refusée jusqu'alors. De concert avec le duc d'Orléans, le duc de Beaufort et quelques autres seigneurs à qui répugnait aussi peu qu'à lui l'emploi de la violence, il prépara contre l'assemblée de ville, qui avait été convoquée le lendemain des désordres du 23 juin pour en connaître, une sorte de coup d'état populaire. Dans cette assemblée siégeaient le maréchal de l'Hôpital, gouverneur pour le roi, le prévôt des marchands, les échevins et avec eux trois ou quatre cents personnes, magistrats des cours souveraines, curés des paroisses, membres notables de la bourgeoisie. Elle se réunit dans l'après-midi de la journée du 4 juillet. Le duc d'Orléans et Condé s'y rendirent, et remercièrent l'assistance du passage accordé l'avant-veille aux troupes des princes, sans ajouter un mot pour indiquer ce qu'ils attendaient de plus. On n'eut point l'air de deviner leur pensée, et le procureur du roi près le bureau de la ville conclut à ce qu'une députation fût envoyée vers Leurs Majestés pour les supplier de revenir dans la capitale, sans le cardinal Mazarin. Les deux princes se levèrent

alors brusquement et sortirent. Une foule tumultueuse et menaçante se pressait aux abords de l'hôtel de ville. Condé, arrivé au haut du perron, s'écria, dit-on : « Ces gens-là ne veulent rien faire pour nous.... ce sont des Mazarins ; faites-en ce que vous voudrez, » et il s'éloigna. Le signal était donné : plusieurs centaines de soldats, avec leurs officiers, s'étaient déguisés et mêlés au peuple. Au cri mille fois répété de « l'union ! l'union ! » des décharges de mousqueterie furent dirigées contre les fenêtres de la salle où délibérait l'assemblée. Bientôt l'incendie vint en aide au massacre; des amas de bois goudronné apportés auprès des portes y mirent le feu, et la longue résistance des archers de la ville qui s'étaient fortement barricadés ne put empêcher l'hôtel d'être à la fin envahi. Plus de trente notables bourgeois périrent, beaucoup d'autres furent blessés, et le nombre des victimes eût été plus grand, si quelques-uns des assaillants, moins avides de sang que d'or, n'eussent admis à rançon ceux qu'ils allaient égorger. A minuit cette scène effroyable durait encore ; ni le duc d'Orléans, ni M. le Prince ne firent rien pour y mettre un terme ; le duc de Beaufort qui, dans les premiers moments avait encouragé ces horreurs par sa présence, contribua seul avec Mlle de Montpensier à faire éteindre le feu et échapper quelques bourgeois qui n'avaient point été découverts dans leurs cachettes.

Un moment Condé put se faire l'illusion de croire que cette journée néfaste l'avait rendu maître de Paris. Il obtint sans peine la démission du maréchal de l'Hôpital et du prévôt des marchands Lefebvre, qu'il

remplaça par le duc de Beaufort et par Broussel; le corps de ville mutilé proclama l'union avec les princes, et vota même plus tard des levées d'hommes et d'argent en leur faveur. Le Parlement, dont les membres les plus considérables avaient quitté Paris, consentit à se réunir, et il vit le duc d'Orléans et Condé venir prendre dans son sein leur place accoutumée (13 juillet). Il s'agissait de recevoir un message envoyé, au nom du roi, par le garde des sceaux Molé à la compagnie. Anne d'Autriche, trompée dans ses espérances par l'issue du combat de la porte Saint-Antoine, et persuadée que Paris était définitivement entraîné dans la cause des rebelles, faisait savoir que le roi avait permis au cardinal Mazarin de se retirer, dès que Sa Majesté, les princes et le Parlement se seraient entendus sur les moyens de rétablir le calme dans le royaume. Si Condé eût offert à la cour des conditions raisonnables, elles les eût subies alors; mais ses prétentions pour lui et les siens étaient si hautaines et si exorbitantes que la négociation, à peine commencée, fut rompue. Son espoir était d'obtenir du Parlement une mesure qui ne mît pas seulement entre ses mains Paris, mais tout le royaume. Le 19 juillet, la compagnie, au nombre de cent quarante-trois membres, se réunit pour entendre Broussel prononcer un arrêt qui, « vu la captivité du roi entre les mains du cardinal Mazarin et de ses adhérents, déclarait le duc d'Orléans lieutenant général du royaume et le prince de Condé lieutenant général et chef suprême des armées. » Tout démembré et tout assailli qu'il était par la séduction et la terreur,

le Parlement résista généreusement à cet acte de félonie, et ne le vota qu'à cinq voix de majorité. Les deux princes touchaient à l'objet suprême de leurs vœux ; ils avaient notifié aux autres parlements et aux bonnes villes du royaume la grande résolution que Paris venait de prendre ; ils avaient obtenu de l'assemblée de ville tous les votes de subsides qu'ils avaient demandés ; le chancelier Séguier, irrité de n'avoir plus les sceaux, avait consenti à présider leur conseil de gouvernement ; la cour venait de quitter Saint-Denys, d'où elle menaçait Paris, et de reculer jusqu'à Pontoise ; les Espagnols enfin, sous le comte de Fuensaldaña, avaient passé la Somme, et apportaient à la rébellion leur puissant secours. Ce moment cependant était celui même où la faction allait recevoir le coup de la mort.

Quoiqu'il en coûtât beaucoup à Anne d'Autriche et plus encore peut-être au jeune monarque de s'avouer vaincus, en sacrifiant temporairement Mazarin à la clameur publique, le cardinal fut le premier à leur en faire sentir l'absolue nécessité. En présence des Espagnols qui venaient de prendre Gravelines et Mardyck, assiégeaient Dunkerque, et poussaient leurs avant-postes jusque sur l'Oise, il importait d'ôter au plus vite à Paris l'unique prétexte qui l'empêchât de rendre au roi son obéissance. Turenne, avec son sens politique aussi sûr que son coup d'œil militaire, avait obtenu que le roi ne quittât pas Pontoise, et s'était engagé à tenir en échec Fuensaldaña et le duc de Lorraine, mais c'était à condition qu'il n'aurait point derrière lui la capitale fournissant à M. le Prince

toutes ses ressources pour l'écraser. Le départ de Mazarin, définitivement annoncé, fut la première démarche faite pour regagner Paris. En même temps, tous les actes du Parlement et du corps de ville postérieurs au 23 juin furent cassés par des arrêts du conseil, et le Parlement lui-même fut sommé de se transporter à Pontoise, à peine de lèse-majesté pour les contrevenants (31 juillet). Cinq présidents et quinze conseillers, avec le procureur général Nicolas Fouquet, étaient déjà réunis dans cette ville, et ce fut sur leur requête, convenue avec Mazarin lui-même, que celui-ci supplia le roi qu'il lui permît de se retirer (12-19 août). Ces habiles mesures hâtèrent une révolution qui déjà se faisait d'elle-même. Les princes, malgré les votes qu'ils avaient extorqués à l'hôtel de ville, ne trouvaient ni hommes, ni argent; le corps entier de la bourgeoisie s'était retiré d'eux depuis leur odieux coup d'état, et le peuple lui-même, qui leur avait fourni ses bras pour ce crime, en était venu à les désavouer; l'insigne séditieux de la paille commençait à faire place à l'emblème royaliste de la cocarde de papier. Gaston et Condé, dans le délaissement où ils se trouvaient, sentirent qu'il n'y avait plus pour eux qu'à négocier; ils déclarèrent à l'assemblée de ville n'attendre qu'une amnistie en bonne forme pour poser les armes. Cette amnistie fut donnée par le roi à Compiègne et enregistrée par le Parlement de Pontoise (26 août) : les auteurs des attentats du 23 juin et du 4 juillet en étaient seuls exceptés. Elle ne satisfit pas les deux princes, qui demandèrent des passe ports pour envoyer au roi leurs députés. La

fière Anne d'Autriche, rentrée dans son rôle naturel, les leur refusa avec dureté, « s'étonnant qu'ils osassent prétendre quelque chose avant d'avoir posé les armes, renoncé à toute association criminelle et fait retirer les étrangers. » Le pusillanime Gaston trembla; Condé protesta, au contraire, qu'il ne se livrerait pas sans garantie, tant qu'il lui resterait une épée. Il était fatigué des ménagements qu'il était obligé de garder, et ne gardait pas toujours avec la magistrature et la bourgeoisie; « il séchait d'ennui, disait-il, à Paris, » et alla se mettre à la tête de sa petite armée, pour donner la main au duc de Lorraine. Ce prince, laissant Fuensaldaña rétrograder vers Dunkerque, avait manœuvré, à travers la vallée de la Marne, des bords de l'Oise à ceux de la Seine, dans la pensée d'échapper à Turenne, et de reprendre possession de son ancien camp de Villeneuve-Saint-Georges. Il y trouva Turenne arrivé avant lui (4 septembre) et si avantageusement posté, que ni lui, ni M. le Prince qui l'avait rejoint ne purent rien entreprendre. Condé retourna à Paris, malade et témoin impuissant des événements dont le cours se précipitait.

Les ravages que la présence des armées avait ramenés autour de la capitale firent éclater si énergiquement le vœu public pour le retour du roi et pour la paix, qu'il fallut y céder : des envoyés du Parlement et de l'hôtel de ville se rendirent auprès de Louis XIV à Compiègne, mais ne furent point reçus; la royauté n'admettait plus désormais de pacte avec la rébellion. Le cardinal de Retz, qui, depuis trois mois enfermé à l'archevêché, ne voyait plus de place pour son in-

fluence au milieu du règne brutal de la force, saisit l'occasion qui se présentait à lui de rentrer en scène avec un rôle assorti à son caractère. Il mena à Compiègne une grande députation du clergé de Paris, pour supplier le roi de venir par sa présence rendre la paix à sa capitale et à son royaume (14 septembre). Le roi et sa mère entendirent avec une froide solennité l'éloquente harangue du prélat; une réponse écrite y fut faite le lendemain, « honnête mais générale, » et ce fut en vain que le cardinal de Retz s'efforça, soit auprès de la reine, soit auprès des ministres Letellier et Servien, de négocier en faveur du duc d'Orléans; le temps des négociations était passé; pour l'oncle du roi, comme pour le dernier de ses sujets, il n'y avait qu'à se soumettre. Il ne paraît pas que la moindre hésitation se soit élevée dans l'esprit de Condé sur ce qu'il avait à faire en cette circonstance; le démon de l'orgueil et celui de la guerre semblaient posséder seuls cette âme altière et violente; il en était venu à envier la vie aventureuse de condottiere que s'était faite le duc de Lorraine; pourvu qu'il guerroyât, il s'inquiétait peu de guerroyer contre son pays; il oubliait le nom laissé par le connétable de Bourbon à la postérité. Le 13 octobre, il abandonna Paris au roi, et, « pour aller respirer un meilleur air dans un camp[1], » courut se joindre au duc Charles et au comte de Fuensaldaña.

Tout marchait à grands pas vers le dénoûment, et le duc d'Orléans, avec la majorité des membres du

1. M. Bazin.

Parlement demeurée dans la capitale, faisait d'inutiles efforts pour que la bourgeoisie parisienne ne se livrât pas sans condition, pour qu'elle attendît au moins que l'édit d'amnistie eût été dûment vérifié. Le mouvement royaliste emportait toutes les résistances : le duc de Beaufort et Broussel furent forcés de se démettre de leurs fonctions; les six corps de marchands envoyèrent leurs soumissions à Saint-Germain où était le roi, et une députation nombreuse de la milice bourgeoise alla le supplier de ne plus retarder son retour (18 octobre). Trois jours après, Louis XIV et sa mère rentrèrent à Paris, au milieu des acclamations de la ville entière, et se rendirent au Louvre, résidence moins exposée aux dangers de l'émeute que ne l'était le Palais Royal. Le duc d'Orléans avait reçu l'ordre de se retirer le jour même dans son apanage : il n'eut plus d'autre séjour que celui de Blois jusqu'à sa mort. Le lendemain, « les particuliers du parlement de Paris, » appelés au Louvre par une convocation individuelle, s'y réunirent à leurs collègues de Pontoise, et entendirent le jeune monarque leur signifier ses volontés dans son lit de justice. Un nouvel édit d'amnistie, dégagé de la plupart des restrictions du précédent, fut soumis à leur enregistrement; les ducs de Beaufort, de la Rochefoucauld et de Rohan, les serviteurs de la maison de Condé, et onze membres de la compagnie, qui n'avaient pas été mandés au Louvre, étaient seuls exceptés du pardon royal. Les derniers mots de la déclaration étaient ceux-ci : « Nous faisons très-expresses défenses aux gens tenant notre cour de parlement de Paris de prendre ci-après connaissance des affaires

générales de l'État et de la direction des finances, et de rien entreprendre contre ceux qui en auraient l'administration, à peine de désobéissance. » Louis XIV se mettait ainsi en possession du pouvoir absolu, avant le jour où il l'exercerait par lui-même. On a remarqué que cet acte de l'omnipotence royale fut promulgué à la même date (24 octobre) où l'avait été quatre ans auparavant la fameuse déclaration de la chambre de Saint-Louis. Ce rapprochement porte avec lui-même son commentaire.

Le gouvernement de Louis XIV put se rendre compte alors de tous les maux que la Fronde avait faits au royaume. Dunkerque venait de capituler (16 septembre). Si l'archiduc eût été seul à l'assiéger, l'habile et courageux comte d'Estrades, tout délaissé qu'il était, eut encore prolongé sa résistance. Ce fut l'orgueilleux chef de la république d'Angleterre, qui, sans déclaration de guerre, envoya sa flotte détruire celle du duc de Vendôme, chargée de secours pour les assiégés, et qui contraignit par là d'Estrades à se rendre. Cromwell, en attendant d'obtenir Dunkerque pour lui, l'ôtait à la France. Une autre nouvelle, également fatale, fut apportée au roi, quand il venait d'entrer à Paris ; le maréchal de la Motte-Houdancourt avait été forcé d'évacuer Barcelone ; l'œuvre de Richelieu était anéantie au delà des Pyrénées et la Catalogne retournait à l'Espagne après douze ans de domination française (15 octobre). Quelques jours après, Casal, que les Français gardaient depuis 1628, capitula entre les mains du marquis de Caracena, gouverneur du Milanais (31 octobre). La France,

partout où elle avait été conquérante, était ainsi vaincue et humiliée; après avoir conservé pendant les trois premières années de la Fronde un reste de l'ascendant que lui avaient assuré dix ans de victoires, elle voyait, vers la fin de 1652, s'accumuler pour elle les revers, tristes fruits de la guerre civile.

Au dedans même, cette funeste guerre n'était point terminée. Chaque jour, il est vrai, le peu de places qui restaient aux princes leur étaient enlevées; mais la grande cité de Bordeaux, où étaient demeurés la princesse de Condé et son fils, le prince de Conti et la duchesse de Longueville, continuait à être en état de rébellion contre l'autorité royale. Ce n'était pas là le Parlement qui dominait, ce n'étaient pas non plus les illustres otages que Condé y avait laissés; c'était la faction démocratique de l'*Ormée*, ainsi appelée d'une esplanade plantée d'ormes sur laquelle elle tenait ses assemblées. Cette faction ne maintenait son règne que par la violence; mais M. le Prince, dans l'intérêt de sa cause, n'en avait pas moins ordonné à Lenet de s'allier à elle. « Mettez-vous du côté du plus fort, « lui avait-il écrit, et faites que ma femme et mon « fils ne quittent point la ville, à moins d'en être « chassés. » Lui-même, pendant ce temps, recevait de Philippe IV la patente de généralissime des armées espagnoles aux Pays-Bas (25 novembre), et maître de plusieurs places du nord de la Champagne, n'était arrêté dans ses succès que par l'armée de Turenne. Ce grand capitaine, qui avait ramené le roi à Paris, jouissait de toute la confiance de la cour; les efforts les plus grands furent faits pour grossir sa

petite armée, et il eut bientôt les moyens de rejeter Condé dans le Luxembourg. Il était devant Bar-le-Duc, quand il y fut rejoint par Mazarin, qui lui amenait quatre mille hommes, et acheva avec lui la campagne. L'habile cardinal jugea que le moment était venu pour lui de mettre un terme à son court exil ; il laissa toutefois, avant de reprendre la route de Paris, s'accomplir deux mesures dont il souhaitait profiter sans en encourir la responsabilité : le rétablissement des taxes abolies par la chambre de Saint-Louis, et l'arrestation du cardinal de Retz. Ce célèbre personnage eut le tort de se croire encore assez d'importance pour que la cour traitât avec lui ; il y gagna d'être enfermé à Vincennes (19 octobre). Ce fut en vain que, du fond de sa prison, il essaya d'agiter le clergé en sa faveur ; tout se tut devant la volonté absolue du jeune monarque, ou plutôt devant celle de Mazarin, heureux de tenir sous les verrous son ennemi. Rien ne l'empêchait d'aller désormais reprendre la direction des affaires ; après avoir sur la route chassé les Espagnols de Vervins (28 janvier 1653), il s'achemina vers Paris, et y rentra ramené par le roi lui-même dans son carrosse (5 février). Il y eût fête au Louvre pour son retour, et quelques semaines après, la ville de Paris lui donna un banquet somptueux. Ce dernier fait, plus que tout le reste, témoignait combien tout était changé. Un des premiers soins du cardinal fut de recomposer le conseil ; il y fit entrer Turenne et le maréchal de Gramont comme ministres d'État, rendit la surintendance à Servien, en la lui faisant partager avec le procureur général Fouquet, et

rappela Lionne, dont il avait oublié l'infidélité passagère pour ne se souvenir que de sa haute capacité. Il fut décidé ensuite que Turenne retournerait à la frontière du nord, pendant qu'un vigoureux effort serait fait pour écraser la rébellion en Guyenne.

Ce fut le duc de Candale, fils du duc d'Épernon, qui fut envoyé dans cette province pour y combattre Marsin, l'un des plus habiles lieutenants du prince de Condé. Marsin ne put tenir longtemps la campagne, et Bordeaux, serrée de près, commença à chanceler malgré l'énergique détermination des gens de l'Ormée. Ainsi que Condé l'avait fait au début de la guerre, ils s'adressèrent à Cromwell en lui donnant l'espoir que ses secours relèveraient le parti huguenot en France (avril 1653). Le lord protecteur d'Angleterre, à qui un port devait être livré dans la Gironde, hésita un moment s'il se rendrait au vœu des Bordelais ; il finit par s'y refuser, ne voulant pas ajouter aux embarras de la grande lutte maritime qu'il soutenait contre les Provinces-Unies. Pendant ce temps, Mont-de-Marsan et Bazas, Sarlat et Bergerac étaient repris sur les officiers de M. le Prince ; Bourg, poste cédé aux Espagnols sur la Dordogne, leur était enlevé, et l'escadre du duc de Vendôme, remontant la Gironde, était en vue de Bordeaux (juin). Il arriva alors à l'Ormée ce qu'on a vu tant de fois arriver aux factions populaires qui, en temps de révolution, tombent tout à coup épuisées par leur violence : la domination lui échappa, pour passer aux mains de la jeunesse bourgeoise, et la soumission au roi fut résolue, dans une grande assemblée, à laquelle les deux princesses et

le prince de Conti assistèrent en témoins silencieux (20 juillet). Le traité de la ville avec les chefs de l'armée royale fut conclu dix jours après ; Conti et sa sœur se soumirent ; la princesse de Condé reçut des passe-ports, pour aller rejoindre, avec son fils, M. le Prince; Bordeaux fut comprise dans l'amnistie générale, à l'exception de trois cents Ormistes bannis du royaume. Le duc de Candale et le duc de Vendôme eurent encore à se montrer sous les murs de Périgueux, qui cependant ne voulut pas affronter jusqu'au bout les chances d'une lutte désespérée (16 septembre 1653). Avec la soumission de cette ville finit la Fronde.

Nous n'avons pas à revenir sur le caractère de cet événement et sur sa place dans notre histoire. Le simple récit des faits a suffisamment démontré combien on s'est trompé de nos jours[1], en prétendant voir dans l'inconséquente et stérile tentative de réformes politiques qui fut faite alors, autre chose qu'un temps d'arrêt de plusieurs années dans le cours des grandes destinées de la France.

1. M. de Sainte-Aulaire dans son *Histoire de la Fronde*, livre si distingué d'ailleurs, et après lui M. de Sismondi.



CHAPITRE XX.

DEPUIS LA FIN DE LA FRONDE JUSQU'A LA MORT DE MAZARIN.
(1653 à 1661.)

Les huit années dont nous commençons le récit peuvent s'appeler celles du règne de Mazarin. Durant ce temps, en effet, le pouvoir est entre ses mains sans partage, comme sans contestation; Louis XIV et sa mère s'en réservent à peine les apparences. Jamais Richelieu n'avait été maître aussi absolu. A Mazarin donc appartiennent les grandes choses faites alors par la politique au dehors du royaume, mais à lui aussi les vices et le désordre de l'administration intérieure. On regrette d'avoir à dire qu'il y eut un certain calcul dans ce désordre, et que l'habile Italien en profita pour se faire une scandaleuse fortune. A part sa riche collection de meubles rares, de tableaux et de livres, il ne paraît pas qu'il eût beaucoup amassé dans les dix premières années de son ministère, et les arrêts du Parlement ne lui avaient rien laissé de ce précieux trésor. Il s'en dédommagea amplement aux jours de sa toute-puissance, et mit à faire argent de tout une persévérante et honteuse industrie. Le surintendant Fouquet l'aida de toutes les ressources de sa féconde

intelligence à ruiner la France pour s'enrichir, moyennant la part qu'il se fit à lui-même dans cette vaste dilapidation de la fortune publique. Les traitants se firent aussi la leur. Heureusement Letellier, le secrétaire d'État de la guerre, n'avait pas moins d'esprit d'ordre que d'intégrité, et il fit de constants efforts pour que les armées souffrissent le moins possible de cette situation déplorable des finances.

Pendant six campagnes consécutives, la lutte de la France et de l'Espagne va être celle de Turenne et de Condé. Mais Turenne, devenu le bras de Mazarin, exerce un ascendant chaque jour croissant dans les conseils du roi et dirige presque sans contradiction les opérations de la guerre, tandis que Condé est perpétuellement contrarié par la morgue et la lenteur espagnoles. L'archiduc Léopold et le comte de Fuensaldaña ont appris à guerroyer à une autre école que celle du vainqueur de Rocroy, et les soldats eux-mêmes ne savent pas, comme les Français, répondre par la rapidité de leurs mouvements à celle de la pensée de leur chef. Avec un adversaire tel que Turenne, il n'était pas facile de saisir l'occasion d'une de ces batailles où le génie de M. le Prince trouvait tous ses avantages ; il y avait à faire une guerre de manœuvres habiles, de marches savamment calculées, dans lesquelles excellait le grand capitaine, chargé alors de défendre la frontière septentrionale du royaume. Tous les historiens s'accordent à compter parmi ses plus belles campagnes celle de l'année 1653. Avec une armée du tiers inférieure à celle de l'armée espagnole,

il se porte d'abord sur Rethel, dont il s'empare en quatre jours (9 juillet), accourt de là en Picardie, où Condé a enlevé Roye et Montdidier, et au lieu de se retirer derrière l'Oise, afin de couvrir Paris, comme tous les officiers le lui conseillent, il passe hardiment la Somme, et en séparant l'ennemi de ses convois, le force à reculer. Condé, à qui les hésitations de Fuensaldaña n'ont pas permis d'engager près de Péronne une bataille où tout semblait leur promettre la victoire, croit s'en dédommager en surprenant Guise, mais il trouve la place secourue par Turenne (16 août), et se rejetant sur la Champagne, il va assiéger et prendre Rocroy, qu'il avait prise dix ans auparavant sous d'autres auspices. Turenne, trop faible pour aller l'assaillir dans ses lignes, avait emporté pendant ce temps la place de Mouzon (26 septembre); il acheva la campagne, en couvrant le siége de Sainte-Menehould, dont on avait voulu donner le spectacle à Louis XIV. La ville capitula le 27 novembre. Au-delà des Alpes et des Pyrénées, il y eut également un retour de fortune pour les armes françaises. Les Espagnols échouèrent dans leurs efforts pour reprendre Rosas, la seule place restée aux mains de la Motte Houdancourt en Catalogne, et le maréchal de Grancey battit le marquis de Caracena près de la Rocchetta au bord du Tanaro.

Tout annonçait que l'année 1654 apporterait à la France, délivrée entièrement de la guerre civile, des succès plus décisifs. Elle s'ouvrit par deux événements dont l'étrange coïncidence frappa tous les esprits. Le 25 février, le prince de Conti, relégué à Pezenas après la capitulation de Bordeaux, vint à Paris épouser Anne

Martinozzi, une des nièces de Mazarin. C'était l'époque même où le Parlement venait de recevoir l'ordre de faire le procès au prince de Condé. Louis XIV était allé le 19 janvier présider la cour garnie de pairs, ainsi que le requérait le rang de l'illustre accusé, et l'ajournement sous quinzaine avait été publié, selon l'usage, dans les rues à son de trompe. Après tous les délais légaux expirés et toutes les formalités remplies, l'arrêt fut prononcé, le roi encore présent, le 28 mars. Condé fut déclaré « convaincu des crimes de lèse-majesté et félonie, et comme tel, déchu du nom de Bourbon et condamné à recevoir la mort, en la forme qu'il plairait au roi. Plusieurs de ceux qui l'avaient suivi, Lenet entre autres, furent le même jour décapités en effigie sur la place de Grève. On eut à châtier peu après, mais d'une manière moins rigoureuse, un serviteur du roi longtemps fidèle, qui aux derniers jours de la Fronde, avait eu la singulière prétention de se faire à l'une des frontières du royaume une seigneurie indépendante. Le comte d'Harcourt s'était saisi de l'importante place de Brisach, qu'il refusait de rendre, et où l'on craignait qu'il n'appelât les troupes impériales. Le maréchal de la Ferté fut envoyé pour le réduire, et moitié par exécution militaire, moitié par négociation, on obtint que le réfractaire abandonnât Brisach, ainsi que son gouvernement d'Alsace, moyennant un autre qui lui fut promis (21 mai). Après cette dernière trace de la Fronde effacée, le sacre du jeune roi fut résolu. Il s'accomplit à Reims le 7 juin, selon l'antique cérémonial. La seule particularité qu'on y remarqua fut l'absence de presque tous les dignitaires ecclésia-

stiques ou laïques appelés par leur titre à y figurer. Louis XIV quitta Reims pour se rendre à son armée.

On avait décidé d'ouvrir la campagne par le siége de Stenay, place appartenant à M. le Prince (19 juin). Fabert fut chargé de cette opération, pendant que Turenne, avec le maréchal de la Ferté, posté sur les frontières de la Picardie et de la Champagne, observait les mouvements de la principale armée espagnole. On reconnut le génie de Condé à la résolution qu'il prit alors de se porter contre Arras, et à la rapidité avec laquelle il l'exécuta (3 juillet). L'archiduc et Fuensaldaña avaient un désir passionné de recouvrer cette ville, dont la perte avait été si sensible à l'honneur castillan, et ils mirent à seconder M. le Prince une activité et une énergie inaccoutumées. Mais Turenne avait su prendre une forte position, d'où il inquiéta les assiégeants, jusqu'au moment où Fabert, qui avait pris Stenay (6 août), put lui envoyer sa petite armée. Il alla reconnaître alors les lignes ennemies, et malgré la jalouse opposition des maréchaux de la Ferté et d'Hocquincourt, conçut l'audacieuse pensée de les attaquer dans la nuit du 24 au 25 août. Cette attaque eut un plein succès : les travaux des assiégeants furent détruits et toute leur artillerie prise ; trois mille prisonniers restèrent aux mains des Français, et Condé qui, là où il était, avait maintenu son terrain et un moment rendu la victoire incertaine, ne put faire rien de plus que d'opérer sa retraite en bon ordre. La France applaudit avec grande joie à ce succès. Turenne y ajouta la prise du Quesnoy. Pendant ce temps, le prince de Conti avait chassé les Espagnols

du Roussillon où ils étaient rentrés, et s'était emparé en Cerdagne de Puycerda et d'Urgel. Le duc de Guise, croyait et avait fait croire à Mazarin que Naples le rappelait de ses vœux : quelques navires lui furent confiés, et il débarqua sans obstacle à Castellamare; mais Naples resta immobile, et la garnison espagnole força l'illustre aventurier de remonter à la hâte sur ses vaisseaux (novembre).

Un incident survint alors qui troubla Mazarin au milieu des faveurs dont la fortune recommençait à le combler. Le cardinal de Retz s'évada de sa prison. L'archevêque Pierre de Gondi étant mort le 21 mars 1654, l'habile et actif coadjuteur, avant que la cour en fût informée s'était saisi de l'administration du diocèse par les mains d'un fondé de pouvoirs. Letellier arriva trop tard pour s'opposer à cette prise de possession, et dès ce moment le cardinal de Retz fut pour le clergé et le peuple de Paris leur pasteur légitime. Mazarin « eut peur, et comme ses peurs allaient toujours à négocier, il négocia. » Le premier président de Bellièvre alla, de la part du roi, demander à Retz sa démission de la dignité archiépiscopale, en lui offrant, comme dédommagement, sept des plus riches abbayes du royaume. La démission fut donnée, sauf l'acceptation du pape, et jusqu'à ce qu'arrivât la réponse d'Innocent X que Retz savait devoir être négative, il fut transféré de Vincennes au château de Nantes, sous la garde du maréchal de la Meilleraie (30 mars). Sa première pensée fut de combiner avec ses amis les moyens de s'évader; son plan était de courir en poste à Paris, d'y révoquer sa démission,

comme arrachée par la violence, de s'installer à l'archevêché avec l'appui des curés et de la bourgeoisie dont il s'était assuré, et d'aller ensuite prêter devant le Parlement son serment de fidélité. Le 8 août, il descendit du château, avec une corde entre les jambes, et monté à cheval, se mit au galop sur le chemin de Paris. Mais son cheval s'étant abattu, l'aventureux prélat se démit l'épaule, et hors d'état de poursuivre sa route par suite de l'excès de ses souffrances, il fut réduit à se cacher, et bientôt après à s'embarquer pour l'Espagne, d'où il gagna Rome. Il adressa de là une lettre très-éloquente aux archevêques et évêques de France pour les intéresser dans sa cause, et appuyé de l'autorité du pape, il prétendit gouverner de Rome son diocèse, comme il l'eût fait de Paris. Mais Innocent X mourut peu après (7 janvier 1655), et Alexandre VII, qui lui succéda, moins contraire à la France que ne l'avait été son prédécesseur, se contenta d'éluder toutes les demandes qui furent faites par Mazarin, à l'effet d'être autorisé à poursuivre Retz devant le Parlement.

Ce grand corps semblait vouloir oublier l'interdiction qui lui avait été faite « de prendre aucune con« naissance de la direction des finances. » Si quelque chose pouvait rendre sa désobéissance légitime, c'étaient assurément la plupart des mesures imaginées par le génie malheureusement inventif de Fouquet pour remplir le trésor. On le vit alors échanger quatre cent mille livres de rentes assises sur les tailles contre un capital de huit cent mille ; c'était emprunter à cinquante pour cent d'intérêt, c'était inaugurer avec un triste éclat le système annoncé pour l'avenir, « de faire

affaire avec les traitants desquels on pouvait s'assurer, en leur donnant à gagner. » Quelques-unes cependant de ces négociations ruineuses ne pouvaient se passer d'être converties en édits, soumis à la vérification. Le roi se rendit à cet effet au Parlement, (20 mars 1655) et en requit l'enregistrement du haut de son lit de justice. On ne lui obéit qu'à moitié; les édits furent enregistrés, mais les chambres commencèrent à s'assembler pour examiner ce qu'elles avaient vérifié « sans liberté de suffrages. » C'est alors que Louis XIV, selon le récit de Monglat, « partit de Vincennes[1] et vint « le matin au Parlement en juste au corps rouge et « chapeau gris, accompagné de toute sa cour en « même équipage; ce qui était inusité jusqu'à ce « jour. Quand il fut dans son lit de justice, il défendit « au Parlement de s'assembler, et après avoir dit « quatre mots, il se leva et partit sans ouïr aucune « harangue. » (13 avril.) Cette incartade royale n'eut pas cependant tout le succès qu'en attendait le jeune monarque ; le Parlement continua sa résistance, et plusieurs de ses membres furent exilés ou emprisonnés ; il n'en résista que davantage et Mazarin, voyant l'agitation chaque jour plus menaçante parmi les gens de robe, commença à craindre le retour des scènes de la Fronde. Il réclama et obtint la sage intervention de Turenne, qui sut amener la cour et le Parlement à de mutuelles concessions.

1. Mme de Motteville dit « en grosses bottes. » Aucun des récits contemporains ne parle « du fouet à la main, », ajouté, par Voltaire, comme on l'a très-bien dit, « pour augmenter l'effet du tableau. «

Ce grand homme de guerre n'eut rien à faire de bien signalé durant la campagne de l'année 1655 : l'argent manquait, les hostilités commencèrent tard, et se concentrèrent dans le Hainaut, où furent conquises les trois places de Landrecies, de Condé et de Saint-Guislain. Une autre conquête, qui n'était pas sans valeur, fut ajoutée à celles-là; la petite armée du duc de Lorraine se donna à la France. Charles IV, qui fatiguait la cour d'Espagne de ses caprices et de ses menaces, avait été arrêté à Bruxelles par l'ordre de l'archiduc et envoyé prisonnier au château de Tolède. Son armée, le seul bien qui lui restât, passa sous le commandement du duc François, son frère, et ce prince céda au vœu des soldats en les mettant au service de la France, jusqu'à ce que la liberté fût rendue à leur chef (octobre et novembre). En Italie, la situation s'améliora par le retour des duc de Modène et de Mantoue à l'alliance française : le prince de Conti continua de son côté à se maintenir avec succès dans le nord de la Catalogne. Peu s'en fallut cependant que ces avantages ne reçussent une fâcheuse compensation par la trahison du maréchal d'Hocquincourt : l'esprit de la Fronde vivait toujours chez ce vaniteux et médiocre personnage; il prétendit avoir le droit d'être mécontent, et son mécontentement entretenu avec adresse par la belle duchesse de Châtillon, le porta à offrir à M. le Prince les deux villes de Péronne et de Ham, dont il était gouverneur. Mazarin, informé de ce coupable projet, voulait l'aller châtier les armes à la main : Turenne s'y opposa. Il craignait que les deux fortes places, remises aux mains de Condé prêt

à les saisir, ne coûtassent trop à lui enlever; il jugea plus prudent de racheter au prix de deux cent mille écus la fidélité du maréchal (décembre 1655).

Cependant une affaire de bien plus haut intérêt occupait alors la pensée du cardinal Mazarin; il négociait avec Cromwell. Si Louis XIV eût été en âge de régner par lui-même, sa conscience et son orgueil royal se fussent également révoltés contre l'idée de s'allier avec un usurpateur qui avait les mains teintes du sang de son roi : mais Mazarin, qui s'informait avant tout si un homme était heureux, n'avait, à cet égard, rien à reprocher à Cromwell, et il ne fesait d'ailleurs qu'imiter le roi catholique en recherchant l'alliance du superbe protecteur de la république d'Angleterre. Depuis que, l'année précédente (5 avril 1654), Cromwell avait dicté la paix aux Provinces-Unies, sa situation avait acquis une grandeur singulière; génie ferme et audacieux, d'une haute ambition, mais toujours réglée par le bon sens, et ne visant qu'au possible, il avait pris en main le souverain protectorat du protestantisme en Europe, et n'aspirait à rien moins qu'à la domination absolue des mers. Ce que Henri VIII s'était dit autrefois, lorsque la lutte s'engagea entre Charles-Quint et François Ier, il se le disait alors : « qui je défends est maître, » et quelque temps il hésita s'il porterait du côté de la France, ou du côté de l'Espagne le poids de sa puissance. Les instances de Don Louis de Haro et de Mazarin étaient également pressantes; le ministre de Philippe IV offrit au protecteur de conquérir Calais pour le lui livrer, celui de Louis XIV lui fesait de même l'offre de Dunkerque : ce fut l'appât

des riches conquêtes promises à la marine britannique par les colonies espagnoles qui fit pencher Cromwell vers l'alliance française. Un traité de paix et de commerce fut conclu entre la France et la Grande-Bretagne, (5 novembre 1655) prélude d'une action commune devenue inévitable contre le même ennemi. Quelque profitables que fussent les secours de l'Angleterre, Mazarin les croyait payés bien cher au prix de Dunkerque ; et l'on croit que ce fut pour se dérober à ces onéreux engagements qu'il envoya Lionne à Madrid, avec plein pouvoir signé tout entier de la main du roi, à l'effet de réconcilier les deux couronnes (1er juin 1656). Les négociations durèrent plus de trois mois, et restèrent finalement sans résultat par suite de la fidélité obstinée de Philippe IV à soutenir les intérêts du prince de Condé. Ni l'honneur du roi, ni la sûreté de l'État ne permettaient de restituer à l'illustre rebelle des charges et des gouvernements, dont il s'était fait des armes contre la France. On rompit, et de part et d'autre on fit un puissant effort pour rendre les opérations de la guerre plus décisives.

L'archiduc Léopold et le comte de Fuensaldaña furent remplacés aux Pays-Bas par Don Juan d'Autriche, fils naturel de Philippe IV et par le marquis de Caracena : on se flattait qu'ils s'entendraient mieux avec Condé que leurs prédécesseurs ne l'avaient fait. Lorsqu'ils entrèrent en campagne, Turenne avait déjà investi Valenciennes, et commencé le siége de cette place importante. Le malheur voulut qu'un des deux corps de l'armée fût sous les ordres du maréchal de la Ferté, jaloux de son collègue et affectant de dédaigner ses

conseils. Condé, avec son regard d'aigle, saisit cette occasion de rendre à l'ennemi ce qui lui avait été fait devant Arras : il se jeta de nuit (15 à 16 juillet 1656) sur les lignes mal gardées de la Ferté, mit ses troupes en déroute, détruisit ses ouvrages, et le fit prisonnier lui-même, avant que Turenne pût arriver à son secours. Le siége fut levé, mais Turenne fit sa retraite dans un bel ordre, et se posta le lendemain devant le Quesnoy avec une si ferme contenance que son adversaire n'osa l'y attaquer. Le prix de cette campagne fut pour M. le Prince la reprise de la petite ville de Condé, à laquelle il devait son nom. Turenne y répondit par celle de la Capelle (27 septembre). Valenza sur le Pô, réduite à capituler par le duc de Modène, donna en Italie une supériorité décisive aux armes de la France et de ses alliés.

La cour cependant commençait à ressentir l'influence d'un roi de dix-huit ans. Ce n'est pas que Louis XIV reclamât la moindre part dans le maniement des affaires ; jamais le pouvoir n'avait été d'une manière plus complète aux mains du cardinal. A cette époque même, Mme de Motteville, représente « Mazarin réunissant en sa personne l'autorité de la mère et du fils, et se rendant le tyran de leurs volontés plutôt que le maître. Il devint, ajoute-t-elle, la seule idole des courtisans, et ne voulut plus que personne s'adressât à d'autres qu'à lui pour demander des grâces. » C'était l'ardeur des plaisirs, c'était un penchant de plus en plus marqué pour la galanterie, c'étaient en même temps des goûts de faste et de magnificence qui s'annonçaient chez le jeune monarque, et qui animaient la cour d'un

mouvement auquel depuis plusieurs années elle n'était plus accoutumée. Louis XIV aimait à faire ressortir dans les ballets les grâces et la majesté de sa personne; on parlait déjà de ses précoces amours avec Olimpia Mancini, une des nièces de Mazarin, qui se maria l'année suivante et devint la trop célèbre comtesse de Soissons. La passion bien autrement sérieuse du roi pour Marie, sœur cadette d'Olimpia, ne commenca qu'un ou deux ans plus tard. Une des occasions de fêtes qui se présentèrent alors fut l'arrivée en France de la reine de Suède, Christine, fille de Gustave-Adolphe, qui, après avoir déposé sa couronne, courait l'Europe en aventurière (septembre 1656). Elle fut reçue magnifiquement à Compiègne; mais, malgré son esprit et l'étendue de ses connaissances, elle y laissa une impression peu favorable. Son dédain affecté pour tout ce qui fait à la fois le charme et la dignité de son sexe ne pouvait la recommander ni à Louis XIV, chez qui se remarquait déjà le plus haut sentiment des convenances, ni à Anne d'Autriche, chez qui la gravité espagnole se renforçait chaque jour des habitudes d'une sévère dévotion. Peu avant l'arrivée de Christine, le duc d'Orléans était venu pour quelques instants montrer à la Cour un visage oublié: c'était la peur qui lui avait dicté cette démarche; on l'avait accusé de correspondance avec M. le Prince, et il s'était hâté de démentir ce bruit en apportant ses soumissions au roi et au cardinal. Il ne se hâta pas moins de retourner ensuite à Blois.

Du moment que Mazarin avait désespéré de faire la paix avec l'Espagne, sa résolution avait été prise de

subir les conditions que Cromwell mettait à son alliance. Une convention fut conclue pour un an, le 23 mars 1657, en vertu de laquelle le protecteur s'engageait à envoyer comme auxiliaires à la France, six mille de ces durs soldats, de ces *Iron-sides*[1], qui avaient appris sous lui à être invincibles. Placés sous le commandement de Turenne, ils devaient avec lui assiéger Dunkerque, et Dunkerque pris, devait être remis immédiatement au colonel Lockhart, neveu de Cromwell. Le but de cette alliance ne fut pas toutefois atteint aussitôt qu'on l'espérait. L'arrivée tardive des troupes anglaises permit à Condé de prendre Saint-Guislain, et lui laissa les bras libres pour secourir ensuite Cambrai dont Turenne allait commencer et ne poursuivit pas le siége. Celui de Montmédy était entrepris, pendant ce temps, par le maréchal de la Ferté, sous les yeux du roi, Turenne le couvrit avec son armée, et dès que la ville eut capitulé (5 août), il se reporta sur la Flandre occidentale pour donner aux Anglais la satisfaction qui leur était promise. Mais la prise de la petite place de Saint-Venant, sur la Lys, et celle du fort de Mardyck, nécessaire appendice de Dunkerque, le conduisirent trop avant dans la saison pour qu'il lui fût possible d'entamer les opérations devant cette dernière ville. Il fallut les remettre à la campagne suivante.

C'était la vingt-quatrième de cette longue guerre. Heureusement le résultat en fut décisif; car le mécontentement des populations souffrantes commençait à

1. Côtes de fer.

éclater sur plusieurs points du royaume, et l'incorrigible maréchal d'Hocquincourt venait de donner à la noblesse un dangereux exemple. Il avait soulevé la garnison d'Hesdin contre l'autorité royale, livré la ville au prince de Condé et était allé lui-même prendre rang dans l'armée espagnole. Si l'année 1658 n'eût apporté enfin des garanties assurées de la paix, il y aurait eu grand danger de ne pouvoir plus obtenir de la France épuisée de nouveaux sacrifices, et de voir se réveiller les mauvais souvenirs de la Fronde. Un effort prodigieux fut fait pour réunir quinze mille hommes sous les ordres de Turenne, et le grand capitaine, trompant l'ennemi sur ses intentions, commença par se diriger vers Hesdin, comme s'il eût voulu châtier la rébellion des traîtres qui avaient livré cette ville. Mais bientôt une marche rapide le transporta, à travers un pays inondé, devant Dunkerque (28 mai), dont les ouvrages avancés furent promptement enlevés. Une flotte anglaise bloqua la place par mer, en même temps qu'elle était investie par terre, et il fut impossible aux Espagnols, à qui l'on avait fait croire que le siége de Cambrai serait la grande opération de la campagne, d'introduire un seul régiment dans les murs de Dunkerque. Don Juan d'Autriche pressa alors Condé d'aller délivrer la ville par une bataille, et le 12 juin Turenne vit paraître devant ses lignes l'avant-garde ennemie. Un boulet de canon fit justice ce jour-là même de la félonie du maréchal d'Hocquincourt. Turenne cependant s'était déterminé à ne pas permettre aux Espagnols de prendre contre lui l'offensive; laissant seulement devant la

ville les troupes nécessaires à la garde des tranchées, il marcha au-devant de l'ennemi sur les dunes qui bordent la côte, et lui présenta résolûment la bataille (14 juin). Don Juan d'Autriche, si pressé de la livrer, n'était rien moins que prêt à la recevoir; il attendait encore son artillerie, et n'avait ordonné aucun ouvrage pour se retrancher. Aussi Condé dit-il en riant, au jeune duc de Gloucester[1], ce mot si connu : « Vous n'avez pas encore vu une bataille; nous allons vous montrer dans une demi-heure comment on en perd une. » Ce ne fut pas sa faute si sa prédiction se réalisa : il fit, selon le témoignage du duc d'York, témoin et juge fort compétent, « tout ce qui se pouvait en général et en soldat; » mais les bataillons de Cromwell, soutenus par le feu des frégates embossées près de la côte, mirent en déroute l'aile commandée par Don Juan et le marquis de Caracena, et M. le Prince à l'aile gauche, après avoir quelque temps balancé la fortune avec ses régiments d'émigrés, fut contraint de céder à une charge vigoureuse commandée par Turenne. Peu s'en fallut qu'il ne fut pris. La perte de l'armée espagnole s'élevait à quatre ou cinq mille tués ou prisonniers, perte irréparable pour elle au point où elle était réduite. Dunkerque, qui ne pouvait plus être secourue, ne tarda pas à capituler; (23 juin) Louis XIV arriva le surlendemain au camp, et vit sortir de la ville la garnison ennemie; il y entra ensuite, mais ce fut pour avoir la douleur de la remettre le jour

1. Second frère du roi d'Angleterre Charles II; il combattait, ainsi que le duc d'York, dans l'armée espagnole.

même aux mains du général anglais Lockhart, qui renouvela l'engagement pris par Cromwell de n'y rien innover contre la religion catholique. Turenne cependant se mit en devoir de consoler la France de la dure nécessité de se dessaisir d'une si belle conquête; il s'empara en quelques jours des villes de Berg-sur-Winox, de Furnes et de Dixmude, (28 juin-4 juillet) et ne fut arrêté dans le cours rapide de ses succès que par la nouvelle aussi triste qu'inattendue de la maladie du roi. C'était à Mardyck, « lieu infecté, dit Mme de Motteville, par les cadavres à demi-enterrés dans le sable, » que Louis XIV avait pris le germe de cette maladie, et transporté à Calais il s'y alita, déjà presque en danger de mort. L'alarme fut vive et universelle dans le royaume; le Saint-Sacrement fut exposé dans les églises, la châsse de sainte Geneviève fut découverte à Paris et promenée processionnellement; le jeune duc d'Anjou vit enfin une sorte de cour se former autour de lui, comme aux approches d'un nouveau règne. Heureusement, après quinze jours, la forte constitution du roi prit le dessus, les inquiétudes cessèrent, les opérations suspendues de la politique et de la guerre reprirent leur cours. Le reste de la campagne fut pour les armes françaises une suite de triomphes : Gravelines, malgré ses fortes défenses, fut emportée après un mois de siége (30 août); le maréchal de la Ferté, qui en avait dirigé les opérations, laissa alors ses troupes à Turenne, et pendant le cours du mois de septembre Oudenarde, Menin, Ypres, Comines ouvrirent successivement leurs portes aux Français : le génie de Vauban, qui com-

mençait à se faire connaître, vint en aide à celui de Turenne. Bientôt le Brabant fut entamé, et des escadrons de cavalerie, vus à quelques lieues de Bruxelles, y répandirent la terreur. Don Juan retourna en toute hâte dans cette capitale pour la défendre; mais Turenne ne songeait pas à l'attaquer, non plus que Gand et Bruges livrées aux mêmes alarmes. Il jugea la saison trop avancée pour hasarder le siége de ces grandes villes, et ajourna au printemps les coups qu'il leur préparait. L'ascendant de la France était désormais irrésistible, et la mort de Cromwell (13 septembre) fut pour elle un surcroît de bonne fortune en cette circonstance. Ce redoutable allié avait déjà fait payer trop cher ses superbes secours, et il eût été à craindre, s'il eût vécu, que jaloux des succès de Louis XIV, il ne se retournât vers l'alliance espagnole.

Tout annonçait que l'orgueilleuse obstination du cabinet de l'Escurial allait enfin plier sous la nécessité, et consentir à la paix. Le cardinal Mazarin remporta alors en Allemagne une victoire diplomatique qui, presque autant que les armes de Turenne, contraignit don Louis de Haro à entamer de sérieuses négociations. Il y avait trois ou quatre ans que l'empereur Ferdinand III, au mépris du traité de Westphalie, faisait passer soit dans les Pays-Bas, soit dans le Milanais des troupes allemandes pour secourir les Espagnols. Le roi catholique, n'ayant pas, à cette époque, d'enfant mâle, Ferdinand, en récompense de ses secours, demandait la main de l'infante Marie-Thérèse, fille aînée de Philippe IV, pour son fils l'archiduc Léopold-Ignace. L'effet de cette union n'eût été autre

que de reconstruire la formidable monarchie de Charles-Quint. Quoique les princes allemands ne soupçonnassent pas peut-être toute l'étendue des vues de l'empereur, c'était assez pour les inquiéter de le voir se jouer chaque jour plus ouvertement des solennelles stipulations de Munster, et menacer de rompre, dans l'intérêt de son ambition, la paix de l'Empire. Aussi de 1651 à 1656, plusieurs de ces princes, catholiques et protestants, avaient-ils commencé, les uns à s'unir entre eux, les autres à se placer sous la protection de la France, pour maintenir l'indépendance germanique contre les prétentions autrichiennes. Ferdinand III mourut sur ces entrefaites (2 avril 1657), et la Diète fut appelée à remplir le trône impérial devenu vacant. Le maréchal de Gramont, envoyé à Francfort, comme ambassadeur, ne reçut nullement, ainsi qu'on l'a prétendu, la mission de présenter Louis XIV aux suffrages du collége électoral : le désir de Mazarin, comme l'avait été celui de Henri IV et celui de Richelieu, était de faire passer la couronne de l'Empire sur la tête du duc de Bavière. Mais le jeune successeur de Maximilien le Grand recula devant ce périlleux honneur, et l'élection de Léopold-Ignace fut bientôt acceptée de la France comme un fait inévitable. La politique de Mazarin fut dès lors de subordonner cette élection à un engagement explicite pris par le nouvel empereur d'observer toutes les stipulations du traité de Westphalie . cet engagement, ou cette capitulation impériale, fut signée le 18 juillet 1658, et treize jours après Léopold-Ignace fut couronné empereur. L'ambassadeur espagnol Peñaranda riait de la France, qui, selon l'expression du

maréchal de Gramont, « n'avait obtenu que des avantages en papier. » Il n'en fut plus de même lorsque fut consommée au bout de peu de jours, la négociation entamée par l'adroit Lionne avec les princes allemands; le 14 août, sous le nom d'alliance du Rhin, fut signé un pacte d'union entre la plupart des États secondaires de l'Empire, sans distinction de croyance religieuse, à l'effet de procurer le maintien inviolable du traité de Westphalie, et notamment d'empêcher l'empereur d'assister l'Espagne contre le roi très-chrétien. La France était partie dans ce traité, et s'obligeait, comme les autres États signataires, à fournir son contingent armé pour en assurer l'exécution. L'alliance du Rhin était conclue seulement pour trois ans : elle fut renouvelée, sur une base plus large, en 1660. Ce triomphe de la diplomatie française, joint au succès éclatant de la dernière campagne, èn garantissait de plus grands encore, si la guerre continuait; mais Mazarin était résolu à ne profiter de la supériorité décisive acquise à la France que pour amener plus sûrement Philippe IV à la paix.

Quoique Anne d'Autriche eût cessé presque entièrement d'intervenir dans les affaires de l'État, il n'y avait rien qu'elle ne fît alors pour obtenir du cardinal la fin de cette longue guerre. Plus les chances en devenaient défavorables à l'Espagne, plus sentant se réveiller en elle une affection dont elle s'était si difficilement dépouillée, elle craignait de voir se consommer la ruine du roi son frère. Un autre sentiment lui tenait au cœur peut-être encore davantage; elle désirait le mariage de Louis XIV avec sa nièce l'infante

Marie-Thérèse. Lionne, dans sa mission à Madrid, avait fait sur ce point quelques insinuations, mais sans succès, à don Louis de Haro : l'infante était alors l'héritière présomptive de toute la monarchie espagnole. Il en était autrement depuis 1656 : Philippe IV avait eu deux fils de son second mariage, et l'infante ne devait plus apporter au prince qu'elle épouserait aucun droit à la succession paternelle. L'union souhaitée si passionnément par Anne d'Autriche semblait donc le gage le plus assuré de la réconciliation des deux couronnes. Mais l'honneur de la France ne lui permettait point de faire les premiers pas : tout récemment encore le comte de Peñaranda avait repoussé avec hauteur les offres de médiation pacifique faites à Francfort par les électeurs de l'Empire; c'était donc au cabinet de l'Escurial, à qui la paix était si nécessaire, de prendre l'initiative d'une nouvelle négociation. Mazarin imagina un moyen détourné, mais fort adroit, de faire sortir de leur politique évasive don Louis Haro et le roi son maître; il feignit d'accepter pour Louis XIV la main de la princesse Marguerite de Savoie offerte, depuis plusieurs années, par sa mère Christine de France, et fit partir la cour pour Lyon avec l'intention publiquement annoncée de conclure cette alliance (26 octobre). La duchesse Christine ne tarda pas à arriver avec sa fille; la jeune princesse plut au roi, quoiqu'il fût alors au plus fort de sa passion pour Marie Mancini, et Anne d'Autriche, l'amertume dans le cœur, dut se résigner au fâcheux pis-aller du mariage de Savoie (28 novembre). Quelles ne furent pas sa surprise et sa joie lorsque le lendemain même, dans

la soirée, le cardinal se présenta à elle en lui disant : « Nous avons l'infante et la paix ! » Mazarin, en effet, avait vu arriver chez lui peu d'instants auparavant don Antonio Pimentel, un des secrétaires d'État de Philippe IV, venu en grande hâte et en grand secret, porteur de cette offre faite par le roi catholique à sa sœur. Il y avait dans cette sorte de coup de théâtre quelque chose de cruellement mortifiant pour la duchesse douairière de Savoie et pour sa fille : on leur donna pour consolation une promesse écrite de la main de Louis XIV d'épouser la princesse Marguerite, s'il n'épousait pas l'infante. La cour cependant repartit pour Paris (janvier 1659), et ce fut là que Mazarin et Lionne débattirent avec Pimentel, toujours enveloppé dans son *incognito*, les principales conditions de la paix. Avant tout, une trêve fut signée, ce fut le 3 mai, au moment même où l'on s'attendait à voir recommencer les hostilités, et il se trouva plus d'un mécontent pour reprocher au cardinal de sacrifier les avantages certains que la guerre lui offrait alors aux espérances trompeuses dont le leurrait un ennemi accoutumé à se jouer de sa parole. Mais Mazarin avait trop de clairvoyance pour n'être pas assuré que cette fois on ne le trompait point, et il en put offrir bientôt pour garantie aux plus incrédules la signature des préliminaires (4 juin). Il se réservait à lui-même d'aller conclure la négociation avec don Louis de Haro à la frontière des deux royaumes.

Avant de partir cependant il eut à prendre une grave résolution dans l'intérêt de l'État contre celui de sa famille. La passion de Louis XIV pour Marie

Mancini était devenue telle qu'il annonça, dit-on, à Mazarin l'intention de l'épouser. Il est difficile de croire que le cardinal ait un seul moment pris au sérieux cette folle velléité de l'amour, et qu'il n'ait été retenu dans la pensée d'y condescendre que par les fières menaces d'Anne d'Autriche. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il prit le parti d'envoyer sans retard sa nièce à la Rochelle. « Vous êtes roi ; vous pleurez et je pars, » dit la jeune fille à son royal amant qui versait des larmes. Inutile reproche! La volonté de Mazarin dominait celle de Louis XIV, et le cardinal, selon la juste remarque de Voltaire, avait calculé « qu'il affermirait encore la puissance de son ministère, en fuyant la gloire dangereuse d'élever trop haut sa maison. » Il faut ajouter qu'il continua de loin à lutter contre l'obstination passionnée du jeune monarque, qui ne cessait d'écrire à Marie Mancini, et qu'il lui remontra avec autant de dignité que de fermeté ses devoirs. Ses lettres qui se sont conservées en font foi.

Les deux ministres arrivèrent au commencement du mois d'août, l'un à Saint-Jean de Luz, l'autre à Saint-Sébastien, et quelques jours se passèrent avant leur première entrevue. Pour maintenir une stricte égalité entre les deux couronnes, la petite île des Faisans, sur la Bidassoa, fut déclarée propriété commune de l'un et l'autre royaume, et un bâtiment en planches y fut construit, au milieu duquel se trouvait une salle destinée aux conférences. Elles commencèrent le 13 août, et la cour de France, qui s'était transportée à Bordeaux, se flattait d'en voir la prompte

conclusion. Elle ne l'attendit pas moins de trois mois. Les préliminaires avaient réglé à peu près toute chose sur les cessions territoriales, mais n'avaient rien statué sur les deux questions épineuses du prince de Condé et du Portugal : l'un était pour le roi catholique, l'autre pour le roi de France, un allié que leur honneur ne leur permettait pas d'abandonner. Les débats furent longs et laborieux : « le génie de l'Italien était de vouloir surprendre, celui de l'Espagnol était de s'empêcher d'être surpris[1]; » mais comme de part ni d'autre on ne se souciait de rompre, on en vint finalement à des concessions mutuelles, plus apparentes toutefois que réelles du côté de la France. Le traité des Pyrénées fut signé le 7 novembre 1659.

Les stipulations principales étaient celles-ci : la France obtenait la cession de l'Artois, moins les villes d'Aire et de Saint-Omer, Gravelines en Flandre, Landrecies, le Quesnoy, Avesnes, Philippeville et Marienbourg en Hainaut, Thionville, Montmédy, Damvillers et autres petites places dans le Luxembourg; enfin le comté de Roussillon tout entier. Elle rendait toutes ses autres conquêtes. Le prince de Condé, ayant, en témoignage de sa soumission, fait déclarer au roi par le cardinal Mazarin qu'il renonçait à toutes ses alliances avec l'Espagne, et voudrait racheter de son sang tout ce qu'il avait commis d'hostilités au dedans et au dehors du royaume, rentrait dans tous ses biens, honneurs et dignités, obtenait pour lui en échange du gouvernement de Guyenne celui de Bourgogne, et

1. Voltaire.

pour son fils le duc d'Enghien la charge de grand-maître de France. Le duc de Lorraine était reçu par le roi très-chrétien en sa bonne grâce, mais moyennant la cession du duché de Bar, du comté de Clermont en Argonne et des villes de Stenay, Jametz, Dun et Moyenvic. Il devait en outre s'engager à démolir les fortifications de Nancy, et accorder passage à perpétuité sur les terres aux troupes françaises se rendant en Alsace. Trois mois étaient accordés au roi très-chrétien pour ajuster l'affaire du Portugal à la satisfaction de Sa Majesté Catholique, passé lequel terme la France n'interviendrait plus directement, ni indirectement dans cette affaire. La convention matrimoniale entre Louis XIV et l'infante Marie-Thérèse formait enfin un acte séparé, par lequel Philippe IV assignait pour dot à sa fille cinq cent mille écus d'or payables par tiers, dans le délai de dix-huit mois, moyennant lequel payement l'infante devait renoncer en bonne forme pour elle et pour ses hoirs à toutes les parties sans exception de l'héritage paternel. Les précautions de langage les plus minutieuses étaient accumulées pour donner le caractère le plus solennel, le plus irrévocable à cet acte de renonciation, qui devait être signé par l'infante avant le mariage, et après la célébration ratifié par Louis XIV et enregistré par le Parlement.

Tel fut le traité des Pyrénées, le plus avantageux que la France eût signé depuis plusieurs siècles. La gloire en appartenait au cardinal Mazarin, et après cette grande transaction, il lui était permis de dire « que si son langage n'était pas français, son cœur

l'était. » Ses ennemis n'en répétèrent pas moins qu'une année de guerre de plus eût assuré la conquête des Pays-Bas, et que les intérêts du royaume avaient été trahis par une paix trop peu profitable. Il était étrange d'entendre cette calomnie débitée par quelques-uns des grands coupables de la Fronde, par ceux-là même qui avaient arrêté la France dans le premier élan de ses victoires, et amoindri les résultats qu'elle était en droit d'espérer de sa longue lutte contre la maison d'Autriche. Mais le jugement de ces détracteurs n'a été ni celui des contemporains ni celui de la postérité, et au nom de Mazarin reste attaché l'impérissable honneur d'avoir achevé l'œuvre de Henri IV et de Richelieu.

Philippe IV avait annoncé l'intention de conduire lui-même sa fille à la frontière de ses États, et sa santé languissante ne lui permettait pas d'entreprendre le voyage dans une saison aussi avancée. La célébration du mariage fut donc remise au printemps de l'année suivante. La cour de France en prit l'occasion de passer l'hiver dans les provinces méridionales du royaume. Louis XIV se montra successivement aux grandes cités de Toulouse, d'Aix et de Marseille. Ce fut par la brèche qu'il entra dans cette dernière ville, coupable d'avoir voulu maintenir ses vieilles franchises républicaines contre le duc de Mercœur, gouverneur de Provence, et contre le premier président d'Oppède. La ville d'Orange, enclave appartenant au chef de la maison de Nassau, fut peu après investie par le maréchal du Plessis Praslin, et les fortifications en furent rasées. Tout annonçait chez le jeune

roi, quoique encore tenu en tutelle par Mazarin, la ferme volonté de faire partout respecter son pouvoir. Il était à Aix, lorsque l'arrivée de M. le Prince lui fut annoncée? « Quand je vous aurai entretenu une « heure, avait écrit celui-ci à Mazarin, vous serez bien « persuadé que je veux être votre serviteur, et je pense « que vous voudrez bien aussi m'aimer. » Le changement des circonstances avait bien changé le langage de l'altier transfuge. Il descendit chez le cardinal, qui le conduisit auprès du roi (27 janvier 1660). Louis XIV avait consenti à recevoir seul, avec sa mère, les soumissions de son cousin repentant. L'entrevue fut courte, et Condé en sortit instruit par ses propres yeux que la France n'avait plus un enfant pour maître. « Le lendemain, raconte Mademoiselle, M. le Prince était à la cour, comme s'il n'en fût jamais sorti. » Il lui fut permis cependant de ne pas assister au mariage du roi. On apprit, au même temps, qu'un autre témoin du sang royal manquerait à cette cérémonie : le duc d'Orléans venait de mourir à Blois (5 février). Ni Louis XIV, ni Mazarin n'oublièrent, dans cette ère nouvelle de prospérités, celui dont la glorieuse épée avait tant contribué à les procurer à la France. Turenne reçut le titre de maréchal général des camps et armées du roi, qui lui conférait toutes les attributions militaires de la dignité de connétable (5 avril). Cette dignité même, lui fut, dit-on, offerte, moyennant qu'il abjurât le calvinisme. Mais Turenne avait l'âme trop droite pour se convertir autrement que sous l'empire d'une conviction sincère, et il n'avait pas encore entendu la grande voix qui devait le ramener à la vérité.

Au commencement de mai, les deux cours arrivèrent l'une à Saint-Jean de Luz, l'autre à Saint-Sébastien ; mais quelques arrangements relatifs à la fixation des limites de la Catalogne et du Roussillon retardèrent encore de près d'un mois les entrevues royales. Elles eurent lieu dans l'île des Faisans, qui avait échangé son nom contre celui de l'île de la Conférence. Après que D. Louis de Haro eut épousé l'infante, au nom du roi de France, dans l'église de Fontarabie (3 juin), le roi d'Espagne, avec sa fille, se rendit dans le pavillon, agrandi et magnifiquement décoré, qui avait été le théâtre des négociations ; ils y trouvèrent Anne d'Autriche. Le frère et la sœur ne s'étaient point vus depuis quarante-cinq ans ; Anne ne put résister à son émotion : Philippe crut de sa dignité de roi et de Castillan de n'en laisser voir aucune (4 juin). Le surlendemain, après toutes les précautions prises pour que tout se passât entre eux sur le pied de la plus stricte égalité, les deux monarques se rencontrèrent dans l'île, et jurèrent solennellement la paix. Après quoi, la reine Marie-Thérèse fut remise par son père aux mains de son époux. On lui trouva sans beauté beaucoup d'agrément. Les noces royales furent célébrées le 9 juin dans l'église de Saint-Jean de Luz. D. Louis de Haro n'avait pas oublié de faire signer à la jeune reine, malgré le peu d'importance que semblait y attacher Philippe IV, l'acte de renonciation à l'héritage paternel ; mais il oublia de payer à l'époque convenue le tiers de la dot, et le gouvernement de Louis XIV ne manqua pas de se prévaloir plus tard de cette négligence. La cour cependant ne tarda pas à

quitter Saint-Jean de Luz; mais le voyage du couple royal, des Pyrénées à Paris, eut toute la lenteur d'une marche triomphale. Louis XIV vit à Amboise le prince de Condé, à Chambord le duc de Longueville, à Fontainebleau les ducs de Lorraine et de Guise, lui apporter leurs félicitations et leurs hommages. Il s'arrêta à Vincennes, et y attendit plus d'un mois que Paris eût achevé les préparatifs de la réception splendide qui lui devait être faite. Le plus notable incident de ce séjour de Louis XIV aux portes de sa capitale fut la députation que lui envoya le Parlement, pour obtenir qu'il fut permis à l'un des présidents, accompagné de conseillers pris dans toutes les chambres, de venir complimenter le cardinal Mazarin. Le roi n'eut garde de s'y opposer. Le fils de Broussel fut un de ces députés. La compagnie ne pouvait démentir avec plus d'éclat l'injuste violence des arrêts qu'elle avait portés contre le ministre. Tout fut prêt enfin le 26 août pour l'entrée royale, dont la magnificence fut incomparable; les particuliers de la ville de Paris se vantaient d'avoir dépensé 10 millions. On ignore si ce fut par un effet du hasard que ce triomphe de la royauté eut lieu à la date précise, où douze ans auparavant, ses humiliations avaient commencé par la journée des barricades. Le cardinal Mazarin, dont la santé déclinait rapidement, trouva assez de forces pour s'associer à la pompe de cette fête.

Nos historiens s'accordent tous à remarquer que le calme rendu à la France par le traité des Pyrénées fut accompagné d'un retour semblable à l'ordre et à la

paix dans le reste de l'Europe. « Toutes les querelles s'apaisaient, dit très-bien M. de Sismondi, ...le monde semblait revêtir une face nouvelle, et de nouveaux acteurs s'avançaient sur le théâtre. » L'Angleterre, qui n'avait échangé les déchirements de la guerre civile que contre la dictature républicaine de Cromwell, retourne en cette année même à la monarchie, et Charles II, rappelé sur le trône de ses ancêtres, entre à Londres la veille du mariage de Louis XIV (8 juin 1660). A la même époque cessaient les agitations violentes du nord de l'Europe. Il y avait cinq ans que le roi Charles-Gustave, devenu roi de Suède par l'abdication de Christine, s'était élancé dans la voie des conquêtes, et que, selon l'éloquent langage de Bossuet, « il avait apparu à la Pologne surprise et trahie, comme un lion qui tient sa proie dans ses ongles, tout prêt à la mettre en pièces. » Ramené en arrière par l'attaque combinée de l'empereur et du roi de Danemark, il s'était jeté sur cette dernière contrée, et après lui avoir imposé en vainqueur le traité de Roschild, il lui avait de nouveau déclaré la guerre, et prétendait conquérir, avec Copenhague qu'il assiégeait, l'empire du nord. Mais, pour emprunter encore le langage de l'orateur chrétien, « le redouté capitaine tomba au plus beau temps de sa vie ; » la maladie l'enleva subitement (février 1660). La France intervint alors, comme médiatrice, avec l'Angleterre et la Hollande, pour rétablir la paix entre les deux couronnes scandinaves, et seule elle eut l'honneur de négocier, dans l'abbaye d'Oliva, près de Dantzig, le traité qui mit fin à la longue querelle de la Suède et de la Po-

logne (mai 1660). Le bruit des armes qui, pendant près de quarante ans avait rempli l'Europe presque entière, ne se faisait plus entendre alors que sur deux points reculés, à la frontière de Portugal et devant Candie assiégée par les Turcs. C'est encore à cette époque que nous voyons luire à l'horizon les premiers rayons de la gloire littéraire du règne de Louis XIV. Bossuet, dont nous prononcions le grand nom tout à l'heure, commença à paraître dans les chaires de la capitale pendant le carême de 1659; en 1659 aussi la comédie des *Précieuses Ridicules* fut pour la France la première révélation du génie de Molière; la muse bien jeune encore de Racine débute enfin, en 1660, par l'*Ode aux nymphes de la Seine*, destinée à célébrer le mariage du roi. N'oublions pas une apparition bien autrement éclatante, qui s'était faite, trois ans auparavant, celle de Pascal, dans l'ardente controverse du jansénisme. Ici quelques détails sont nécessaires : nous touchons à l'un des faits les plus considérables de l'histoire de ce grand règne.

L'ouvrage auquel Jansénius avait consacré les méditations de toute sa vie, son fameux *Augustinus*, avait été publié en 1640, deux ans après sa mort, et presque aussitôt il avait été censuré par le pape Urbain VIII, comme renouvelant les erreurs d'un docteur de Louvain, Michel Baïus, condamnées par le Saint-Siége soixante ans auparavant. Ni l'apparition, ni la censure du livre ne firent alors de bruit que parmi les théologiens. Il en fut autrement lorsque parut, en 1643, le traité d'Antoine Arnauld *sur la fréquente communion*. L'effet en fut très-grand : c'était

une attaque redoutable dirigée contre la compagnie de Jésus. L'auteur, jaloux de restaurer dans toute son autorité le principe évangélique de la voie étroite, s'élevait, avec une grande vigueur de raisonnement, contre les directeurs à la morale relâchée, qui prodiguaient aux pécheurs, avec une indulgence sacrilége, l'auguste sacrement de l'eucharistie. Son zèle était légitime et sa démonstration d'une claire évidence; seulement l'excès de sa logique et le rigorisme outré de sa doctrine allaient, dans la pratique, à ne supprimer guère moins l'usage que l'abus du sacrement; il en détournait la plupart des âmes pieuses par l'effroi de leur indignité, et ouvrait au libertinage une large porte pour s'en éloigner entièrement. La guerre était ainsi déclarée, guerre héréditaire, entre les Jésuites et le fils de cet Arnauld, qui avait été contre eux, sous Henri IV, l'avocat de l'Université. Anne d'Autriche, émue du bruit que commençait à faire cette querelle, donna l'ordre à Arnauld d'aller à Rome rendre compte au pape de son ouvrage; mais Arnauld aima mieux se cacher que de s'incliner devant l'autorité pontificale, et il laissa le Parlement invoquer en sa faveur les libertés de l'église gallicane qui ne lui donnaient pour juge que l'épiscopat français. La reine céda au Parlement, et quelques années se passèrent durant lesquelles Port-Royal tranquille vit fleurir ses « petites écoles, » qui commençaient à disputer aux Jésuites l'enseignement de la jeunesse. On sait quels livres admirables (la *Grammaire*, la *Logique*, la *Rhétorique*) furent le fruit de cet honorable antagonisme.

Cependant la controverse théologique, laissant de côté le traité de la *fréquente communion*, s'était retournée vers l'*Augustinus* et en 1649 le syndic de la faculté de théologie, Nicolas Cornet, dénonça à la Sorbonne cinq propositions qu'il en avait extraites, et qui formaient la substance de la doctrine de l'évêque d'Ypres. La Sorbonne n'eut pas à rendre d'arrêt; quatre-vingt huit évêques s'approprièrent la rédaction de Nicolas Cornet, et dans une lettre qu'ils adressèrent à Innocent X, appelèrent sur les cinq propositions le jugement du siége apostolique. L'examen fut long et consciencieux, et trois ans se passèrent avant que fût prononcée la sentence (mai 1653). Elle était conçue dans les termes les plus clairs, les plus absolus. Les propositions étaient proclamées toutes hérétiques, et en partie impies et blasphématoires. Restait à savoir si la bulle pontificale, envoyée en France, y serait déclarée exécutoire. La reine-mère et Mazarin n'hésitèrent pas à publier la déclaration royale qui lui donnait ce caractère; ils avaient vu, depuis le commencement des troubles, le jansénisme allié de la Fronde, et savaient avec quelle ardeur cette secte si austère embrassait les intérêts du prélat si peu édifiant alors renfermé à Vincennes. Un mandement du vieil archevêque, oncle du prisonnier, fut publié à l'appui de la déclaration, et la Sorbonne enregistra la sentence rendue à Rome comme règle de foi sur la matière pour l'avenir (août 1653). On ne manque pas au respect dû à Port-Royal en disant que cette illustre association de vertus et de talents donna un affligeant spectacle en cette circonstance. On vit ces grands es-

prits motiver leur refus de soumission sur la plus misérable des arguties, et soutenir que les cinq propositions n'étaient pas dans Jansénius, parce qu'elles ne se trouvaient textuellement dans aucune partie de l'*Augustinus* et que la citation n'en était pas rigoureusement littérale. Bossuet a tranché le débat en assurant qu'elles sont l'âme même du livre. Il fallut une nouvelle déclaration de l'épiscopat français maintenant que les propositions étaient bien réellement dans Jansénius, et qu'elles avaient été condamnées dans le sens adopté par l'auteur; il fallut une nouvelle décision du pape, confirmant celle des évêques français (20 septembre 1654). Arnauld n'en continua pas moins à nier l'existence réelle des cinq propositions dans l'*Augustinus*, et il s'en appropria même la première qui établissait que « les commandements de Dieu ne sont pas toujours possibles aux justes. » Il fut cité devant la Sorbonne, et après de longs et orageux débats, il fut frappé d'un arrêt de censure pour irrévérence envers le pape et les évêques, et pour reproduction d'une doctrine proclamée hérétique. Tous les docteurs de la faculté, y compris le condamné lui-même, étaient tenus d'adhérer à cet arrêt par leur signature, sous peine de dépradation. Il se trouva soixante docteurs avec Arnauld pour encourir cette peine (18 février 1656).

Port-Royal était aux abois; l'ordre allait être donné de fermer les petites écoles et d'enlever à la mère Angélique les jeunes filles élevées sous sa direction; Arnauld, quelque infatigable qu'il fût dans la lutte, sentait le terrain lui manquer pour la renouveler avec

avantage. Ce fut alors qu'il appela à son aide un laïque, disciple, comme lui, de Saint-Cyran, connu seulement jusqu'alors par la puissance merveilleuse de son esprit dans les sciences mathématiques. Nous n'avons pas à parler ici de la précocité de l'*effrayant génie* de Pascal, des cruelles souffrances de l'âme et du corps qui remplirent toute sa vie, de l'épouvante qui lui prit au bord de l'abîme du doute où il se sentait près de tomber, et de la grande pensée qu'il eut, pour préserver les âmes de ce péril, de rehausser et fortifier les barrières de la foi par une nouvelle apologie du christianisme. Il avait trente-trois ans lorsqu'Arnauld lui mit la plume à la main pour la défense de la cause janséniste. Pascal reconnut au premier coup d'œil que, pour rester maître du champ de bataille, il fallait non point se défendre, mais attaquer, non point parler à l'école, mais au public, et ses *Lettres à un provincial*, dirigées contre les Jésuites, répandirent à pleines mains l'odieux et le ridicule sur la célèbre compagnie. Le succès en fut immense; comment ne l'eût-il pas été? Jamais la langue française n'avait été écrite avec une telle perfection : c'étaient tour à tour la plus mordante ironie, les scènes de comédie les plus artistement arrangées, et les mouvements de l'éloquence la plus véhémente, la plus passionnée. Pascal a mérité dans les *Provinciales* d'être appelé par Voltaire « le premier des satiriques français; » mais il a mérité aussi que l'on dît que son sarcasme a été le précurseur de celui de Voltaire dans la discussion des matières religieuses. Rien de plus légitime sans doute que de dénoncer les aberrations du probabilisme et de flétrir

les immorales décisions de quelques casuistes; mais il y avait injustice à imputer aux seuls Jésuites des maximes « qu'on aurait aussi bien déterrées chez des docteurs dominicains ou franciscains; » il y avait surtout une mauvaise foi criante à rendre toute la société responsable des erreurs de quelques-uns de ses membres flamands et espagnols, et le grave Bourdaloue a été fondé à protester du haut de la chaire contre le scandale de cette éloquente diffamation[1]. Quoi qu'il en soit, les *petites lettres* se succédant l'une à l'autre pendant le cours des années 1656 et 1657, tombèrent, comme autant de coups de foudre, sur les Jésuites : les rieurs, toujours en si grand nombre dans le public français, étaient contre eux, et le jansénisme, appuyé sur la faveur de l'opinion, put se croire un moment victorieux.

Ce fut alors cependant que l'archevêque de Toulouse, Pierre de Marca, fit adopter par l'assemblée du clergé, séant à Paris, la rédaction d'un formulaire que tous les ecclésiastiques, les religieux et même les religieuses devaient souscrire, et qui imposait aux signataires l'obligation de reconnaître que les cinq propositions condamnées étaient réellement de Jansénius, tirées de son livre, et différentes de la doctrine de Saint-Augustin, dont elles avaient perverti le sens (2 septembre 1656). Peu après une nouvelle bulle, émanée du pape Alexandre VII, successeur d'Innocent X, renouvela et aggrava les censures portées par la précédente contre l'*Augustinus*, en prohiba la lecture, et

1. Voltaire, *Siècle de Louis XIV*.

défendit aux fidèles d'en tenir la doctrine, de la prêcher, ou exposer, publiquement ou secrètement (10 octobre). A cet acte de l'autorité pontificale, pour qu'il fût valable en France, le concours de l'autorité royale était nécessaire; mais telles étaient, à cette époque, les préoccupations de la politique et de la guerre, qu'il se passa plus d'un an, avant que fût tenu le lit de justice dans lequel Louis XIV alla ordonner l'enregistrement de la bulle et de la déclaration qui la rendait exécutoire (19 décembre 1657). Mazarin, on le suppose aisément, n'avait point de parti pris dans la querelle théologique; mais il était importuné du bruit qu'elle faisait, et espérait que pour cette fois elle allait finir. Il s'inquiétait d'ailleurs de trouver toujours au fond de l'opposition religieuse des jansénistes l'action du cardinal de Retz. Depuis deux ans que ce prélat avait quitté Rome, il ne cessait, au milieu de sa vie errante, de remuer par les intrigues le diocèse de Paris, sous le prétexte d'y maintenir sa légitime autorité, et ses agents les plus dévoués étaient les curés imbus de la nouvelle doctrine. Il fallait donc s'attendre à voir le gouvernement venir en aide aux évêques pour obtenir l'adhésion universelle au formulaire qu'ils avaient dressé : le moment approchait où allaient éclater les grandes résistances de Port-Royal, et les persécutions qui en furent la suite.

Le cardinal Mazarin cependant ne tenait plus les rênes de l'État que d'une main défaillante : il avait usé le reste de ses forces dans les conférences des Pyrénées, et la vie commença à lui manquer quand l'œuvre de sa politique fut accomplie. Depuis quelque

temps déjà il initiait chaque jour davantage Louis XIV à la pratique du gouvernement : ses entretiens avec le jeune monarque devinrent plus longs et plus fréquents dans les derniers mois qu'il vécut, et il le prépara par ses instructions à se passer de premier ministre. Il alla jusqu'à lui signaler formellement « le danger qu'il y a pour un roi à mettre un homme dans cet état. » Mme de Motteville ajoute qu'il lui laissa « des conseils et des préceptes estimables, que le roi lui-même écrivit, afin de s'en souvenir pour sa conduite. » S'il était vrai que Mazarin, comme on le lui a reproché, avait eu sa part dans le tort de l'éducation trop négligée de Louis XIV, il s'efforça de la réparer alors en le formant « au grand métier de roi » par les lumières de sa longue expérience. Il lui laissait pour ministres Letellier et Lionne, dont il lui garantissait la capacité : il ne donnait pas moins d'éloges à celle du surintendant Fouquet, mais, pour contrôler les opérations de ce ministre, il recommanda au roi son intendant Jean-Baptiste Colbert. La défiance pour Fouquet et la confiance pour Colbert entrèrent dès lors dans la pensée de Louis XIV.

Quoique Mazarin ne se fît aucune illusion sur le déclin de sa santé, et qu'il vît avec une sorte d'indifférence philosophique approcher la mort, rien n'annonçait chez lui le détachement de la vie. Il avait encore l'œil et la main aux affaires, et le 28 fevrier 1661, neuf jours avant d'expirer, il signa le traité de la France avec le duc de Lorraine, complément final de la paix des Pyrénées. Ce qui est moins honorable pour lui, c'est qu'il donnait à son immense fortune la plu-

part de ses pensées. Il lui en coûtait de se séparer de ses tableaux, de ses statues, de ses meubles précieux pour lesquels il avait une passion de connaisseur italien. Il lui en coûtait de se séparer de son or, qu'il aimait en avare, recherchant encore, au bord de la tombe, les profits accoutumés du jeu. Il fallut pourtant qu'il songeât à dresser l'acte où étaient déposées ses volontés dernières. La honte lui vint alors de déclarer authentiquement l'énormité de cette fortune si mal acquise, et il imagina un triste expédient, sinon pour rassurer sa conscience, au moins pour donner à sa possession une apparente légitimité. Il fit donation de tous ses biens au roi qui les lui rendit. Un seul neveu lui restait, le moins digne de son affection : il lui donna le duché de Nivernais, avec une somme considérable. Mais ce ne fut pas à Alphonse Mancini qu'échut, avec le nom de Mazarin à perpétuer, la part principale de ce prodigieux héritage. Soit par un témoignage suprême de reconnaissance envers Richelieu, son bienfaiteur, soit, comme l'affirme Mme de Motteville, pour l'étrange plaisir d'entasser ses trésors sur la tête d'un homme déjà démésurement riche, le cardinal, en instituant comme sa légataire universelle, sa nièce Hortense Mancini, la maria au marquis de la Meilleraie, fils du maréchal, lequel devenait duc de Mazarin par le fait de ce mariage. Ses six autres nièces reçurent de lui en capital ou en revenu des sommes qui égalaient leur fortune au rang où les avaient fait monter leurs illustres alliances[1]. Les plus considérables de

1. Les six autres nièces de Mazarin étaient Anne Martinozzi,

ses autres legs étaient six cent mille livres, destinés à faire la guerre au Turc, et deux millions pour fonder le collége dit des Quatre-Nations[1]. Sa magnifique bibliothèque, qui ne comptait pas moins de trente-cinq mille volumes, manuscrits ou imprimés, devait passer à ce collége. Il faut ajouter, à l'honneur de sa mémoire, qu'il maintint à tous les gens de lettres les pensions qu'il leur avait faites durant sa vie. Lorsque fut consommé le long énoncé de ses dispositions dernières, Mazarin n'avait plus que deux jours à vivre.

Depuis un mois que, par une fantaisie de mourant, il s'était fait transporter à Vincennes, la cour l'y avait suivi, et ni Anne d'Autriche, ni le roi n'avaient cessé de l'y entourer de leur déférence et de leurs soins. Lorsque la mort fut plus proche de lui, il s'enferma seul avec le religieux théatin, son confesseur, et avec le curé de Saint-Nicolas-des-Champs, prédicateur renommé. Quoique peu dévot, il avait voulu recevoir le saint viatique, avant de dicter son testament; à mesure que redoublaient ses souffrances et qu'il sentait s'avancer sa dernière heure, son calme et sa fermeté, sans se démentir, prenaient un caractère plus chrétien. « Je souffre beaucoup, dit-il, après qu'on lui eut administré l'extrême onction, mais je sens que

mariée au Prince de Conti; Laure Martinozzi, à l'héritier de Modène; Laure Mancini, au duc de Mercœur, morte avant son oncle; Olimpia Mancini, au comte de Soissons, de la maison de Savoie; Marie Mancini, à Lorenzo Colonna, connétable de Naples; Anne Mancini, qui devint duchesse de Bouillon.

1. Soixante jeunes gentilshommes appartenant aux trois provinces d'Alsace, d'Artois, de Roussillon et au territoire de Pignerol, réunis à la France par les deux traités de Westphalie et des Pyrénées, devaient recevoir une éducation gratuite dans ce collége.

la grâce est encore plus forte que le mal, » et il ajoutait, en parlant de la mort, que « son seul scrupule était de ne la pas craindre assez. » Il expira le 9 mars 1661, à l'âge de cinquante neuf ans. Il en avait régné dix-huit, comme Richelieu, et il mourait parvenu à un degré de puissance et à un éclat de prospérité que n'avait jamais connu son glorieux prédécesseur. Louis XIII n'avait point pleuré Richelieu, Louis XIV pleura Mazarin.

Le lendemain, le roi, retourné à Paris, convoqua au Louvre le conseil où siégeaient le chancelier Séguier, le surintendant des finances Fouquet, les secrétaires d'état Brienne, La Vrillière, du Plessis Guénégaud, Letellier et le ministre d'état Lionne. « Monsieur, dit-il, en s'adressant au chancelier, je vous ai fait assembler, avec mes ministres et mes secrétaires d'état pour vous dire que jusqu'à présent j'ai bien voulu laisser gouverner mes affaires par feu M. le cardinal; je serai à l'avenir mon premier ministre. Vous m'aiderez de vos conseils, quand je vous les demanderai. » La cour apprit avec un sourire d'incrédulité cet engagement solennel pris par un roi de vingt-deux ans; elle crut qu'il le tiendrait à peine quelques jours. Louis XIV y resta fidèle pendant cinquante-quatre ans.



CHAPITRE XXI.

DEPUIS LA MORT DE MAZARIN JUSQU'A LA PAIX D'AIX-LA-CHAPELLE.
(1661 à 1668.)

Mazarin seul avait deviné Louis XIV, lorsqu'il avait dit : « il y a en lui de l'étoffe pour faire quatre rois ; » le reste de la cour ne connaissait du jeune monarque que l'extérieur. Il y avait dans toute sa personne quelque chose de très-royal ; la noble régularité de ses traits était accompagnée d'une remarquable expression de gravité ; son maintien avait autant de dignité que de grâce ; sa parole était brève et mesurée ; tout respirait en lui le commandement. Mais rien n'annonçait qu'il eût les qualités, ni même le goût du gouvernement. On le voyait aimant à donner la royauté en spectacle dans les fêtes, montrant dans les ballets la majestueuse élégance de sa taille, et enclin chaque jour davantage aux assiduités de la galanterie ; on le voyait ardent à la chasse, et faisant admirer volontiers dans les exercices du corps sa vigueur et son adresse ; rien ne faisait croire que son intelligence, dont la culture avait été négligée, se fût développée, que sa volonté, à l'usage de la quelle il semblait avoir renoncé, se fût fortifiée ; il n'avait jamais cessé de

témoigner la plus filiale soumission à sa mère, jamais il n'avait songé à redemander au cardinal Mazarin la moindre parcelle de son autorité. On était donc fondé à croire autour de lui que le *ministériat*, depuis trente-six ans dominant en France, allait subir tout au plus une courte interruption. On ignorait que sous ces dehors de la jeunesse se cachaient chez Louis XIV un esprit sérieux, réfléchi, appliqué, avec un très-ferme caractère. Passionné pour la gloire, il s'était dit qu'elle n'était point faite pour « les rois fainéants, » et l'idée qu'il avait conçue des devoirs de la royauté était si haute, qu'elle explique jusqu'à un certain point son peu d'empressement à en prendre sur lui la charge. Mais, une fois Mazarin mort, il la prit résolûment et la prit tout entière; il mit sa conscience à exercer seul le pouvoir qu'il croyait délégué de Dieu à lui seul. Il se promit d'être roi absolu, et il le fut, à la sueur de son front, jusqu'au dernier jour de son règne. Comme l'ordre et la règle étaient le premier besoin de son esprit, il voulut tout d'abord y assujettir sa propre existence, et Mazarin avait à peine fermé les yeux, que, seul dans son cabinet, avant de quitter Vincennes, il avait, au rapport de Mme de Motteville, « travaillé deux heures au règlement de « sa vie et de ses affaires. » De ce travail, qui ne pouvait être qu'une ébauche, sortit bientôt un plan de partage des journées royales entre les devoirs et les plaisirs, partage immuable, dans lequel les uns ne cédèrent jamais la place aux autres. Le duc de Saint-Simon, plus volontiers détracteur que juge impartial de Louis XIV, convient qu'il était né avec l'amour du

bien, du juste et du vrai; et les mémoires[1] destinés par le monarque à l'instruction de son fils, attestent mieux que toute autre chose qu'il ne séparait point la pensée d'être un bon roi de celle d'être un grand roi, dans ces premières années où l'honnêteté native de son âme n'avait été altérée ni par l'usage prolongé du pouvoir qui en amène trop aisément l'abus, ni par les passions, ni par la flatterie qui les encourage. Il y a dans ces mémoires une inspiration vraiment religieuse, autant de droiture de cœur que d'esprit, une grande fermeté de jugement, et de nobles et sages maximes sur les obligations imposées à qui doit gouverner les hommes. La responsabilité qu'il encourait devant Dieu en voulant tout décider par lui-même conduisit nécessairement alors Louis XIV à vouloir tout étudier, tout connaître dans la vaste machine de l'administration de son royaume. Il s'y appliqua avec le soin le plus consciencieux, joignant à l'exactitude d'un esprit très-pratique une rare puissance de travail, et il ne tarda pas à étonner les ministres en exigeant d'eux sur ses « affaires » plus de lumières que souvent ils ne pouvaient lui en fournir.

Il n'eut pas besoin d'un long effort d'attention pour reconnaître que de ces grandes affaires l'état des finances était la première qui réclamait sa sollicitude. Fouquet se faisait remarquer à la cour parmi ceux qui répétaient le plus haut et le plus imprudemment

1. Ces mémoires et instructions de Louis XIV à son fils furent rédigés en 1670 par Pellisson sous les yeux du roi et corrigés de sa propre main, au même temps où il confiait à Bossuet l'éducation du grand Dauphin.

que la résolution annoncée par le roi de gouverner par lui-même ne tiendrait point trois mois; le présomptueux surintendant ne dissimulait même pas sa prétention de succéder à Mazarin. Ébloui par les succès que lui procuraient la facilité brillante de son esprit, ses manières de parfait courtisan, son opulence et ses largesses plus que royales, il ne mettait nulle borne aux visées de son ambition, et se jouait en insensé au bord de l'abîme où il allait tomber. La première pensée de Louis XIV n'était pas de traiter avec rigueur son ministre infidèle : il voulait suivre l'avis de Mazarin et maintenir Fouquet dans son poste, en se contentant de le faire surveiller par Colbert. Aussi en exigeant de lui un compte entièrement vrai de la situation des finances, lui promit-il pour le passé indulgence et oubli, mais à condition d'une gestion irréprochable pour l'avenir. Fouquet ne profita point de l'avertissement; perdu dans le chaos qu'il avait créé lui-même, il n'osa, et peut-être ne put-il pas faire connaître au roi toute la vérité : il annonça des réformes, mais sans projet sérieux de les accomplir; il eût fallu qu'avant tout il se réformât lui-même, et tarît la source impure de ses immenses revenus. Il continua donc de tromper le roi, faisant tout pour l'empêcher de voir clair dans les comptes qu'il lui présentait, diminuant les états de revenus et augmentant ceux des dépenses, et accroissant soigneusement la confusion de la veille par celle du lendemain. Fouquet ne songeait pas que derrière Louis XIV il y avait l'œil jaloux et vigilant de Colbert qui pénétrait toutes ses ruses, rectifiait ses chiffres trompeurs, et dissi-

pait les ténèbres artificieusement amassées dans l'esprit du roi. Le parti de Louis XIV fut pris dès lors : « la vue des vastes établissements que cet homme avait projetés, dit-il dans ses mémoires, et les insolentes acquisitions qu'il avait faites ne pouvaient que convaincre tous les esprits du déréglement de son ambition, et la calamité générale de mes peuples sollicitait ma justice contre lui ; mais ce qui le rendait plus coupable envers moi, était que, bien loin de profiter de la bonté que je lui avais témoignée en le retenant dans mes conseils, il en avait pris une nouvelle espérance de me tromper, et, bien loin d'en être plus sage, il tâchait seulement d'en être plus adroit. » Après avoir ainsi exposé les motifs qui le déterminèrent à perdre le surintendant, le roi s'arrête avec complaisance sur la longue dissimulation avec laquelle il sut l'endormir sur le coup qu'il lui préparait : quatre mois durant Fouquet se crut aussi solidement établi que jamais dans la faveur royale. Sa confiance était si aveugle qu'il ne soupçonna pas le piége qu'on lui tendit, en l'amenant à vendre sa charge de procureur général. Par l'empressement qu'il mit à procurer, au moyen de cette vente, un million de livres au roi qui avait besoin de cette somme, il se dépouilla du privilége d'être jugé par le Parlement en corps, toutes chambres assemblées. Vint ensuite la célèbre fête de Vaux, à laquelle Louis XIV s'invita lui-même, pour juger par ses propres yeux des magnificences de ce séjour, auxquelles celles d'aucune des résidences royales ne se pouvaient comparer (17 août). L'insolent étalage des armes et de la devise de Fouquet par-

tout offertes[1] à ses regards irrita si violemment le roi, qu'il songea un instant à faire arrêter son audacieux sujet au milieu même de la fête. Anne d'Autriche le retint. On ajoute que la vue d'un portrait de Mlle de la Vallière, pour laquelle commençait la passion du monarque, et qui avait été un moment l'objet des poursuites mal accueillies du surintendant, acheva d'amasser dans le cœur de Louis XIV les trésors d'une colère implacable. Il sut cependant dissimuler encore, et avec les témoignages de sa bienveillance ordinaire, invita Fouquet à le suivre en Bretagne, où il allait tenir à Nantes les états de la province.

Le but réel de ce voyage n'était autre que de consommer plus sûrement la perte de Fouquet. Chose étrange ! ce petit-fils d'un armateur nantais, enrichi par le commerce, avait rêvé de recommencer la Fronde contre Mazarin tout-puissant, si Mazarin entreprenait de lui ôter la surintendance. Possesseur du duché de Penthièvre, de Guingamp et de Belle-Isle, tenant sous sa main, par des gouverneurs qu'il y avait établis, le mont Saint-Michel, Concarneau, Guérande et le Croisic, maître ainsi de plusieurs des points fortifiés de la côte de Bretagne, et comptant sur la flotte du roi que commandait une de ses créatures, Fouquet s'était fait l'illusion de croire que, pour sauver sa fortune mal acquise, il lui serait donné de renouveler en France la guerre civile. Le bruit de ses préparatifs de défense contre le cardinal était devenu depuis deux ans

1. Un écureil avec ce *motto* : Quo non ascendet? Jusqu'où ne montera-t-il pas ?

assez public à la cour, et l'on savait d'ailleurs qu'un vieux levain de mécontentement ne cessait de fermenter parmi les populations de la Bretagne. Ce fut pour étouffer la moindre tentative de rébellion qui se ferait en faveur du surintendant dans cette province, que Louis XIV résolut de s'y transporter avec des troupes. Au moment de suivre le roi, Fouquet commença à concevoir de sombres appréhensions ; on dit qu'il eut la pensée de se réfugier dans la forteresse de Belle-Isle, regardée alors comme imprenable. Mais de nouvelles marques de la bonté royale le rassurèrent, et il se flattait d'être définitivement vainqueur dans sa lutte contre Colbert, le jour même où il fut arrêté (5 septembre). On le transféra de Nantes au château d'Angers.

Louis XIV dit vrai lorsqu'il affirme dans ses mémoires que l'arrestation de cet homme, à qui il reprochait d'avoir voulu se faire « l'arbitre souverain de l'État » fut accueillie en France par une approbation unanime. Fouquet n'était aux yeux des peuples que l'insolent dilapidateur de la fortune publique; ce fut plus tard que la voix de ses nombreux amis s'éleva en sa faveur, et en fit une victime. Dans le premier moment, ils tremblèrent, et Lionne, que ses vices avaient rendu l'un des pensionnaires du surintendant, eut besoin que le roi le rassurât contre le péril qu'il croyait courir. Le premier soin de Louis fut d'introduire un changement radical dans le mode de l'administration des finances. La surintendance fut abolie ; un conseil royal des finances fut institué composé d'un chef et de trois conseillers ; le chef,

investi d'une autorité purement nominale, fut le vieux maréchal de Villeroy, ancien gouverneur de Louis XIV; l'un des trois conseillers fut Colbert, avec le titre modeste d'intendant des finances ; mais c'était lui qui devait tenir le registre des recettes et des dépenses, sous la surveillance personnelle du roi. Colbert partit de là pour s'élever au rang du plus grand administrateur qui ait été donné à la France. Pénétré des hautes pensées du cardinal de Richelieu pour le gouvernement intérieur du royaume, nous le verrons, afin de les réaliser, concentrer successivement entre ses mains, avec l'administration des finances, celle de la marine, des colonies, du commerce, des bâtiments du roi, partout occupé à faire le bien sans rechercher les dehors éclatants du pouvoir.

On voudrait ne trouver que l'amour désintéressé du bien public dans la rigueur sans pitié avec laquelle il seconda la passion de Louis XIV contre Fouquet; il y eut malheureusement aussi chez lui l'acharnement d'une haine personnelle. Le ministre précipité du faîte du pouvoir fut confondu avec ces traitants auxquels il avait procuré tant de scandaleux profits, et comme eux, cité devant une chambre de justice, établie pour la recherche des abus et malversations commis dans les finances depuis l'année 1635. Cette chambre, où siégeaient avec le vertueux Lamoignon, premier président du Parlement, vingt autres membres des cours souveraines, accomplit son ministère avec une inflexible sévérité : les traitants avaient offert sous Mazarin de se racheter au prix de vingt millions : on croit qu'une somme cinq fois plus forte leur fut

extorquée alors, sans compter la peine des galères et celle de mort même qui fut prononcée contre plusieurs. Ces rigueurs, en même temps qu'elles remplissaient le trésor, donnaient satisfaction à l'opinion publique ; mais la disposition des esprits n'était déjà plus la même, lorsque, trois ans après l'arrestation de Fouquet, son procès commença. Il n'était pas seulement poursuivi comme concussionnaire ; le plan de résistance armée qu'il avait préparé en Bretagne, pour le cas où Mazarin l'eût fait arrêter, avait été trouvé derrière une des glaces de sa voluptueuse demeure de Saint-Mandé, et avait servi de fondement à une accusation de haute trahison. Quiconque a lu les lettres de Mme de Sévigné sait l'intérêt passionné que portaient à Fouquet une partie de la cour, presque tout le corps de la magistrature, les gens de lettres et les artistes reconnaissants de ses bienfaits, tout ce public français enfin pour qui un accusé devient innocent dès que le pouvoir entreprend de faire pencher contre lui les balances de la justice. Or, ni Colbert, ni le roi même ne dissimulèrent les efforts de tout genre qu'ils firent pour obtenir des juges un arrêt de mort. Fouquet, de son côté, se défendit avec un sang-froid et une habileté admirables. Quelque criminel que fût son projet d'insurrection, il sut en atténuer la gravité en le présentant comme un rêve insensé qu'il n'avait jamais pensé à réaliser, et quant à ses malversations, il établit avec la plus claire évidence, qu'elles avaient été toutes sues, autorisées et partagées par le cardinal Mazarin. La question n'était pas pour lui d'être acquitté ; il ne méritait pas et ne

pouvait espérer de l'être ; il s'agissait de dérober sa tête au bourreau. Les tentatives faites pour violenter la conscience des magistrats, jointes au zèle infatigable des amis de l'accusé, lui valurent la faveur d'une simple sentence de bannissement (20 décembre 1664). Le maître des requêtes d'Ormesson, qui le premier émit ce vote, donna un généreux exemple que suivirent douze autres des juges : neuf votèrent pour la peine de mort. On sait comment Louis XIV, usant de son droit de commuer sa peine pour l'aggraver, condamna Fouquet à un emprisonnement perpétuel dans la forteresse de Pignerol. C'était de la part du monarque un abus de sa prérogative souveraine, mais non pas une rigueur gratuite : il lui était permis de craindre les entreprises d'un esprit aussi audacieux et aussi remuant, portant à Vienne ou à Madrid le secret de l'État dont il avait été si longtemps dépositaire. La captivité de Fouquet dura jusqu'à sa mort en 1680 : elle eut le salutaire effet de le faire rentrer en lui-même, et de changer le dissipateur et le libertin effréné en un chrétien pénitent [1].

1. On a prétendu de nos jours faire de Fouquet le héros de la légende du *Masque de fer*, et par suite retarder sa mort jusqu'en 1703. Cette hypothèse ne soutient pas l'examen ; elle est démentie et par les détails très-précis que l'on a sur la fin de Fouquet, et par tous ceux que l'histoire a pu recueillir sur le mystérieux prisonnier. (Voir Voltaire, *Siècle de Louis XIV*, et *Dictionnaire philosophique*, *ana*, *anecdotes*.) On nous permettra de raconter à ce sujet une particularité que nous tenons de la bouche du feu roi Louis-Philippe. Lorsqu'en 1800 ce prince se retrouva en Angleterre avec Monsieur, comte d'Artois, celui-ci lui dit dans une de leurs premières conversations : « Vous devez savoir, vous, ce que c'était que le *Masque de fer*. — Non, pas le moins du monde, répondit le duc d'Orléans. — Mais M. le Régent l'a su, et je croyais que, comme l'aîné de

Nous avons anticipé sur le cours des événements pour conduire à son terme ce procès qui tint les esprits dans une si longue et si vive émotion. Il faut que nous retournions maintenant en arrière pour suivre Louis XIV dans les premiers travaux de son gouvernement personnel. Avec Colbert, à qui il a donné place, comme on l'a vu, dans un poste encore subalterne, au conseil des finances, Letellier et Lionne sont les seuls ministres associés au développement de sa politique. Lionne, diplomate supérieur, est entré dans la pensée royale en signalant à Louis XIV le parti qu'il pourra tirer de la négligence du cabinet espagnol à payer dans les délais convenus la dot de la reine; c'est également par son conseil que n'ont point été renouvelées les renonciations stipulées par le traité des Pyrénées. Agrandir la maison de France aux dépens de celle d'Autriche est la tradition de Richelieu et de Mazarin que suit Lionne, et à laquelle le roi se promet bien de rester fidèle. Letellier, habile et vigilant administrateur, est pour le monarque un instrument précieux avec lequel il se propose de donner à son armée une plus régulière et plus forte organisation. Plusieurs abus sont tout d'abord supprimés dans l'intérêt du

votre branche, vous l'aviez dû savoir aussi. — J'ai la certitude que M. le Régent a connu ce secret, mais personne de notre maison ne l'a connu après lui. — C'est singulier, reprit Monsieur : de notre côté, mon frère Louis XVI est le dernier qui l'ait su. Ni le roi (Louis XVIII), ni moi n'en avons jamais eu connaissance. — Ce secret, transmis si soigneusement, si scrupuleusement gardé, et emporté au tombeau par Louis XVI, ne pouvait être, à ce qu'il semble, qu'un secret de famille d'une haute importance, ne concernant pas plus Fouquet que l'obscur chevalier Mattioli.

bon ordre et du libre exercice de l'autorité royale. Les gouverneurs des places fortes levaient les impôts, et trop souvent à leur profit, dans les villes où ils commandaient; ce privilége leur est retiré : ils choisissaient les officiers placés sous leurs ordres; la nomination en retourne au roi. Même réduction dans les exorbitantes prérogatives des gouverneurs et des lieutenants généraux de provinces, dont la dépouille revient aux intendants, agents de l'ordre civil, étrangers aux prétentions de la puissance militaire. On commence à voir entrer en action cette volonté absolue qui doit donner à la centralisation moderne sa plus haute formule par le mot si connu : « l'État c'est moi. »

Au dehors, est repris contre l'Espagne le système de guerre indirecte, au milieu de la paix, dont l'exemple avait été donné par le cardinal de Richelieu. Louis XIV, de son propre aveu, ne voyait dans les traités conclus avec une puissance ennemie d'autre obligation que celle de s'abstenir de « toute sorte d'hostilité extérieure et de démonstration publique de mauvaise volonté; » il y attachait la même valeur qu'à « ces compliments absolument nécessaires pour vivre ensemble dans le monde, et qui n'ont qu'une signification bien au-dessous de ce qu'ils sonnent. » Les infractions secrètes « étaient à ses yeux toujours permises, parce que toujours on les attend l'un de l'autre. » D'après ce principe, Louis ne se fit aucun scrupule, quoiqu'il eût pris l'engagement contraire, de prêter une assistance indirecte au Portugal. Il réconcilia le roi Alphonse VI avec les Provinces-Unies, essaya sans succès d'obtenir que Mlle de Montpensier

donnât sa main et sa fortune à cet indigne prince, mais fut plus heureux dans ses efforts auprès du roi d'Angleterre Charles II, qu'il détermina à épouser l'infante Isabelle de Bragance, et à qui il promit tous les ans deux cent mille livres, destinées à la solde des troupes portugaises. Il fit plus, et par le conseil de Turenne, il envoya à Alphonse VI un général protestant, le comte de Schönberg[1], accompagné de quatre-vingts officiers et de quelques centaines de cavaliers français, secours efficace, avec lequel la petite armée portugaise, bien commandée et pourvue d'une meilleure organisation, finit par assurer l'indépendance de son pays. Louis XIV, au même temps, menaçait de trancher par l'épée, la question de préséance restée indécise aux conférences des Pyrénées entre les cours de France et d'Espagne. Il y avait eu dans les rues de Londres un conflit à main armée, au sujet du pas, entre les gens des ambassadeurs des deux couronnes, le comte d'Estrades et le baron de Watteville (octobre 1661). Les Français, cédant au nombre, avaient eu le dessous. La réparation demandée par Louis XIV à Philippe IV fut si altière, que celui-ci prit prétexte de son âge pour se montrer le plus sage, et fit défense à ses ambassadeurs de concourir désormais avec ceux du roi très-chrétien. La hauteur du roi ne fut pas moindre à maintenir sur les mers l'égalité du pavillon français au pavillon britannique. Quoiqu'il vînt de marier son frère à madame Henriette, sœur de Charles II

1. Il n'appartenait point à la même famille que le duc de Schomberg, mort en 1656.

(mars 1661), quoiqu'il entrât dans les vues de sa politique de resserrer de plus en plus son alliance avec l'Angleterre, il réclama fièrement *son droit*, annonçant qu'il mettrait bientôt ses forces de mer en état de le soutenir. Il fut convenu qu'en cas de rencontre les escadres des deux nations n'auraient point à se saluer. Charles II ne tarda pas du reste à montrer qu'il portait moins haut que Louis l'orgueil de sa couronne : prodigue et toujours sans argent, il consentit à la restitution de Dunkerque moyennant cinq millions de livres (27 octobre 1662). L'Angleterre en poussa un cri d'indignation, et la France un cri de joie. Louis XIV ne perdit pas un moment pour faire à la fois de Dunkerque un riche port de commerce et un port de guerre redoutable. Un moment il crut par un acte semblable assurer au royaume l'adjonction définitive de la Lorraine. Le duc Charles IV, à qui les années n'avaient pas apporté la sagesse, avait eu la fantaisie d'échanger son duché contre une pension annuelle d'un million de livres et le rang de princes du sang français garanti à lui et à tous ceux de sa maison. Un traité fut signé avec lui dans ces termes le 6 février 1662; mais ce traité n'ayant pas été ratifié par ses héritiers, et le caprice du vieux duc ayant tourné ailleurs, il réclama le bénéfice de la convention du 1er mars 1661 qui lui rendait ses états. Louis XIV ne refusa point de les lui restituer, mais ce fut après s'être fait livrer pour la démolir la place de Marsal, la seule fortifiée que conservât le duché (août 1663). Si la Lorraine ne lui appartenait pas, elle restait au moins à sa discrétion.

Quelques mois après qu'avait eu lieu à Londres la

lutte armée entre les gens des ambassadeurs de France et d'Espagne, une scène du même genre se passa à Rome, (20 août 1662) et cette fois ce fut l'autorité pontificale, si longtemps accoutumée à recevoir les soumissions des rois, qui dut faire satisfaction à Louis XIV. Une querelle s'était engagée entre la garde corse du pape Alexandre VII et les nombreux domestiques du duc de Créquy, envoyé extraordinaire du roi. Les Corses, après avoir repoussé des gens moins bien armés qu'eux, se portèrent au palais de l'ambassadeur, firent feu sur le balcon, où il s'était montré pour apaiser le tumulte, et tirèrent sur le carrosse de la duchesse de Créquy, qui rentrait chez elle à cette heure même. Un de ses pages fut tué. Les Français pouvaient avoir été les agresseurs ; mais les faits qui avaient suivi n'en étaient pas moins une éclatante violation du droit des gens, s'il était vrai surtout, comme tout semblait le prouver, que le frère du pape don Mario Chigi, commandant des troupes pontificales et le cardinal Imperiali, gouverneur de Rome, avaient été les secrets instigateurs de ces actes de violence. Le duc de Créquy demanda aussitôt réparation au pape, qui, plein de rancune contre la France depuis la paix des Pyrénées où sa médiation avait été refusée, se contenta d'exprimer un vague regret de ce qui s'était passé et n'offrit que des satisfactions illusoires. Créquy sortit de Rome, et bientôt une lettre, où éclataient tous les ressentiments de Louis XIV, vint avertir Alexandre VII du péril qui le menaçait. Il ne parut pas intimidé, et s'adressa à Vienne et à Madrid pour s'assurer des secours. Vienne était alors menacée par les Turcs,

et les Portugais suffisaient à tenir en échec toute la puissance espagnole. Alexandre VII comprit un peu tard ce qu'il avait à craindre de la menace de Louis XIV, lorsqu'il apprit que, sur un arrêt rendu par le parlement de Provence, le Comtat d'Avignon avait été violemment saisi et que des troupes françaises, rassemblées dans les duchés de Parme et Modène, s'apprêtaient à marcher sur Rome (novembre 1663). Frappé de terreur, il se décida à traiter avant le terme extrême qui lui avait été fixé par le roi de France, et le 12 février 1664 furent réglées à Pise les conditions auxquelles il dut se soumettre. Il s'engageait à exiler de Rome, son frère don Mario Chigi, et à envoyer le cardinal son neveu, comme légat *à latere,* pour porter à Louis XIV ses satisfactions ; il devait en outre casser la garde corse, et faire construire sur une des places de Rome une pyramide, portant une inscription destinée à perpétuer le souvenir de l'insulte et de la réparation. C'était là une triste victoire pour le roi très-chrétien ; son orgueil eût pu se satisfaire des conditions qu'il avait imposées sans en exiger jusqu'au bout l'humiliant accomplissement, et sa gloire dont il était si jaloux, n'eût rien perdu à ne pas faire comparaître abaissée au pied de son trône la majesté du chef de l'Èglise.

A voir cette activité laborieuse de Louis XIV au dedans et au dehors de son royaume, on serait tenté de le croire livré tout entier aux affaires et ayant renoncé aux plaisirs. C'était l'époque au contraire où sa cour s'animait de plus en plus par le perpétuel mouvement des fêtes. En cela il ne suivait pas seulement son goût pour l'éclat et la magnificence, il réalisait aussi une des

idées de sa politique; il voulait, ainsi qu'il le dit lui-même, « lier avec lui d'affection les gens de qualité; » pour parler un langage plus exact, il voulait tenir la haute noblesse toujours rassemblée autour de sa personne et ne lui laisser d'autre existence que celle de la cour. Il y réussit au delà de ses désirs, et vit bientôt les plus remuants esprits de la Fronde se disputer, comme but suprême de leur ambition, les chaînes dorées de la domesticité royale. Les plus simples faveurs, l'honneur de figurer à côté de lui dans les carrousels ou dans les ballets, celui de porter le *juste-au-corps à brevet*, acquirent aux yeux des seigneurs du plus haut rang un prix infini; les pensions achevèrent l'œuvre de leur dépendance. Ce ne fut pas un des moins curieux spectacles que de voir, au commencement de l'année 1662, M. le Prince récemment amnistié, commander une des cinq quadrilles dans le fameux carrousel de la place des Tuileries : le héros de Rocroy n'était plus que le premier des courtisans. Nous n'avons pas besoin de rappeler la part qu'avait la galanterie dans ces fêtes. Louis XIV avait accordé aux supplications de sa mère de ne pas laisser éclater le secret déjà deviné autour de lui de sa passion pour Mlle de la Vallière avant les couches de la reine. Mais après que cette princesse eût donné le 1er novembre 1661 un héritier à la couronne, il mit moins de réserve dans sa conduite, et commença le long scandale de ses infidélités conjugales. On sait que ce fut pour Mlle de la Vallière que furent données à Versailles en 1664 ces fêtes qui ne durèrent pas moins de sept jours, et dont l'éclat fabuleux laissa aux

contemporains un souvenir ineffaçable. Une suite de jeux chevaleresques se succéda dans lesquels le roi remporta quatre fois le prix; l'ancienne mythologie charma les regards par le tableau vivant de ses fictions les plus riantes; la nuit s'éclaira ensuite par des feux plus resplendissants que ceux du jour; des festins somptueux, des danses accompagnées d'une musique délicieuse, Molière enfin, avec la *Princesse d'Elide*, *le Mariage forcé* et les trois premiers actes du *Tartufe,* achevèrent l'enchantement de ces journées sans exemple dans les annales des cours. Celle à qui Louis XIV fesait hommage de ces merveilles en jouit confondue dans la foule : elle ne tarda pas à sortir de l'ombre discrète où se cachait encore à demi son déshonneur, et, sous le titre trop éclatant de duchesse de la Vallière (1667), elle commença une pénitence que le temps devait rendre si complète et si exemplaire. Il importe d'ajouter que le roi, tout en donnant à la cour de si regrettables exemples, ne cessa de lui donner en même temps celui de la politesse la plus respectueuse, de la plus décente gravité dans ses relations avec les femmes; jamais il ne se permit ou ne permit rien de semblable à ce qu'avait vu la cour des Valois et à ce que vit ensuite celle de Louis XV; Versailles, sous Louis XIV, fut pour la France et pour l'Europe l'école des convenances sociales, le modèle de l'élégance et de la dignité dans le langage et les manières.

Nous voyons, à cette époque, rentrer humblement en France déchu de toutes les prétentions de son ambition et de son orgueil, le cardinal de Retz; il a accepté l'abbaye de Saint-Denis en échange de l'ar-

chevêché de Paris (1664). Nous voyons en même temps parmi les courtisans docilement rangés autour du monarque, l'ancien roi des halles, le duc de Beaufort. Celui-ci jaloux de donner quelque relief à sa charge de grand amiral, obtint du roi le commandement d'une escadre destinée à châtier la piraterie barbaresque dans la Méditerranée. Il s'empara tout d'abord par un heureux coup de main de Gigelli, l'un des points fortifiés de la côte africaine ; (22 juillet) mais on négligea de s'y retrancher, et les Français accablés par le nombre, furent bientôt contraints de se rembarquer. Heureusement se trouvait sous les ordres de Beaufort un homme de mer consommé, le chevalier Paul, vaillant provençal, que ses services avaient fait monter des rangs inférieurs de la marine aux honneurs du commandement. Paul détruisit successivement deux flotilles barbaresques, et les régences de Tunis et d'Alger l'une le 25 novembre 1665, l'autre le 17 mai 1666, subirent, sous la menace des canons français, les conditions qu'il plut à Louis XIV de leur imposer. Le commerce de la France désormais fut affranchi des insultes de la piraterie, et le pavillon aux fleurs de lis flotta respecté dans la Méditerranée. Ç'avait été pour la conscience du roi une satisfaction de frapper le coup sur les Musulmans, au temps où il venait d'humilier la papauté. Il goûta, et plus vivement encore le même plaisir, en contribuant à sauver l'Empire de l'invasion des Ottomans. L'empereur Léopold, menacé dans Vienne par le grand visir Achmet-Kouprougli, avait invoqué les secours de la Diète germanique et en particulier ceux de l'alliance du Rhin.

Louis XIV qui, fidèle à la politique de Mazarin, venait de proroger pour trois ans son accession à cette alliance, se regarda comme obligé de répondre pour sa part à l'appel de Léopold, et il envoya six mille Français, commandés par le comte de Coligny, se joindre en Hongrie aux troupes impériales. Ces intrépides auxiliaires secondèrent puissamment à la bataille de Saint-Gothard, sur le Raab, les habiles dispositions de Montecuculli, et eurent une grande part dans la victoire (1er août 1664). Le jaloux orgueil de Léopold en prit ombrage, et il se hâta de conclure la paix avec le visir turc, comme s'il eût été vaincu et non vainqueur, afin de se dérober à la protection de la France.

Telle était, en effet, la position dominante acquise à Louis XIV en Europe par la hauteur de son caractère, par la force de son gouvernement et par ses alliances, que les projets de son ambition, sans qu'il les eût dévoilés, commençaient à répandre autour de lui l'inquiétude. Tandis que l'Espagne, endormie du sommeil de son roi vieillissant, semblait ignorer le regard de convoitise que le puissant monarque tenait attaché sur la Flandre et la Franche-Comté, derrière elle et pour elle veillaient ses anciens ennemis les Hollandais, troublés par la pensée de voir se rapprocher de leur frontière celle de la France. Deux partis divisaient les Provinces-Unies : le parti militaire du stathoudérat et celui de la bourgeoisie commerçante et républicaine. C'était le dernier qui, depuis la mort de Frédéric-Henri de Nassau, était en possession du pouvoir. Il avait pour chef le grand pensionnaire Jean de Witt,

vertueux patriote et habile homme d'État, qui tenait à honneur pour le peuple hollandais de rester l'allié du petit-fils de Henri IV. Ce sentiment n'aveuglait pas toutefois Jean de Witt sur les périls que pouvaient faire courir à sa patrie la faiblesse de l'Espagne et la puissance de Louis XIV. Il essaya de faire revivre le projet qu'avait conçu un instant Richelieu, d'unir la France et la Hollande dans un commun effort pour conquérir les Pays-Bas espagnols et ériger ensuite ces provinces en une république placée sous la protection des deux états. En lui-même, ce projet avait quelque chose de très-peu pratique ; Richelieu ne l'avait adopté que comme un expédient transitoire ; son but réel était de faire rentrer la Belgique au sein de la monarchie française. C'était également le but que poursuivait Louis XIV, avec l'espoir plus prochain de l'atteindre. Aussi trouvant l'alliance des Provinces-Unies suffisamment payée par les avantages commerciaux que leur assurait le traité conclu avec elles en 1662, refusa-t-il de lier plus étroitement sa politique à la leur ; il voulait avant tout avoir les mains libres pour l'heure où s'ouvrirait la succession de Philippe IV. Il eût passionnément désiré, dans cet intérêt, rester en dehors de la guerre qui se ralluma alors entre la Grande-Bretagne et les Provinces-Unies. La marine anglaise, enorgueillie des avantages qu'elle avait dus au génie de Cromwell inspirant et dirigeant l'audace de Blake, ne cessait de troubler le riche commerce de la Hollande dont elle était jalouse et d'assaillir ses colonies. Les représailles s'en suivirent ; puis la rupture éclata. Après avoir saisi selon sa pratique habituelle, plus de cent navires

marchands appartenant aux Hollandais, le cabinet britannique lança sa déclaration de guerre (22 février 1665). A l'instant même le ministre des Provinces-Unies à Paris réclama de la France les secours auxquels le traité d'alliance défensive signé en 1662 l'oblgeait envers la Hollande.

Louis XIV, aussi longtemps qu'il le put, éluda l'accomplissement de cette embarrassante obligation. Avec sa pensée fixe de réclamer l'héritage des Pays-Bas, lors de la mort de Philippe IV, il lui importait à peu près également de ménager les deux puissances belligérantes. Il tâcha d'abord, mais sans succès, de leur faire accepter sa médiation ; il mit ensuite pour condition aux secours que Jean de Witt lui demandait la reconnaissance des droits de la reine, son épouse, sur une partie des provinces belges ; trouvant enfin le grand pensionnaire inflexible à réclamer avant tout l'exécution des clauses du traité de 1662, il se détermina à envoyer quelques-unes de ses meilleures troupes, sous les ordres du marquis de Pradel, pour chasser du territoire hollandais les bandes pillardes de l'évêque de Munster, prélat guerrier, qui s'était mis à la solde de l'Angleterre (octobre 1665). En ce moment même, Philippe IV venait de mourir (17 septembre). Le dernier effort tenté par ce prince pour faire rentrer le Portugal sous sa domination avait abouti à la désastreuse bataille de Villaviciosa (17 juin) ; « *Dieu le veut !* » s'était-il écrié, en s'humiliant sous ce nouveau revers, et il n'y avait survécu que trois mois. Faire valoir les droits prétendus de sa femme sur les Pays-Bas devint dès lors tout le travail de la politique de Louis XIV.

Il se garda toutefois de précipiter ses mesures. Pour le moment, il lui suffisait d'avoir annoncé et recommandé à l'attention du gouvernement espagnol les titres qu'il croyait avoir à une partie de la succession du feu roi. L'héritier de Philippe IV était un enfant de quatre ans, vieux en naissant, et destiné à faire attendre chaque jour qu'il vécut sa mort pour le lendemain. La régence était aux mains de sa mère, Marie-Anne d'Autriche, sœur de l'empereur Léopold, gouvernée elle-même par un jésuite allemand, le P. Nithard, son confesseur. Avec un pareil gouvernement, Louis XIV pouvait tout oser; mais il tenait à faire preuve de modération, et sa mère lui servit d'interprète pour revendiquer à Madrid la concession amiable de ce qui lui était dû. Anne d'Autriche voulait à tout prix prévenir le renouvellement de la guerre entre les deux couronnes. Elle n'eut pas le chagrin d'en être témoin. Il y avait plusieurs mois que les atteintes d'un mal cruel et irrémédiable la préparaient à sa fin : son âme de plus en plus tournée vers le ciel, souffrait du désordre trop public de la vie du roi; elle l'avait trouvé dur envers elle, puis ramené à ses genoux par la tendresse filiale, mais ne s'en refusant pas moins à rien faire de ce qu'elle lui demandait. Aussi mourut-elle dans un triste et profond détachement de la vie (21 janvier 1666). Il est juste d'ajouter que Louis XIV reçut avec les marques de la plus vive douleur le dernier adieu et la bénédiction de sa mère.

Cependant la guerre, si acharnée au temps de Cromwell, avait recommencé avec plus de fureur

encore entre les deux puissances maritimes. Une grande bataille navale avait été livrée sur la côte du comté de Suffolk ; plus de deux cents bâtiments de guerre s'étaient canonnés ou abordés, et après neuf heures d'une lutte opiniâtre, la victoire était restée aux Anglais que commandait le duc d'York (13 juin 1665). Jean de Witt, par des prodiges d'activité et d'énergie, mit la flotte en état de reprendre la mer à la fin du mois de juillet ; il s'embarqua lui-même avec son fidèle ami Ruyter, et malgré les vents furieux qui le repoussaient des côtes d'Angleterre, il alla à l'entrée de la Tamise, offrir la bataille à l'ennemi qui ne l'accepta pas. La peste, qui sévissait alors à Londres, faisait sur les vaisseaux anglais les mêmes ravages (octobre). Il n'était plus possible à Louis XIV de rester spectateur immobile de ce duel redoutable, malgré le désir qu'il en pouvait avoir. Charles II lui promettait bien de le laisser agir, comme il voudrait, aux Pays-Bas, si la France ne venait pas au secours de la Hollande ; mais le roi ne trouva pas cette promesse assez sûre pour y sacrifier les engagements qui le liaient aux Provinces-Unies, et après avoir donné au monarque anglais la secrète assurance de n'en pas moins rester avec lui dans des termes amicaux, il lui déclara la guerre (26 janvier 1666). Les hostilités contre l'Angleterre n'eurent rien de sérieux qu'une attaque contre quelques-unes des petites Antilles qui lui furent enlevées : ce que réclamait à grands cris Jean de Witt, la réunion de l'escadre française à la sienne, ne lui fut point accordé. Tout porte à croire que l'impéritie du duc de Beaufort, plus que la volonté

du roi, contribua à ce résultat qui mécontenta justement les Hollandais. Cette année encore ils eurent à soutenir seuls le poids de la guerre ; une nouvelle bataille, qui ne dura pas moins de quatre jours, s'engagea non loin de Dunkerque, et tout le courage et l'habileté de Monk cédèrent à la supériorité du génie de Ruyter (13-16 juin 1666). Sept semaines après, la mésintelligence de ce grand homme de mer avec Tromp, son collègue et son rival, rendit l'avantage aux Anglais (4 août) : le duc de Beaufort, qui avait l'ordre de le rejoindre, ne le put ou ne le sut pas faire ; il s'était avancé jusqu'à Dieppe, et ne rencontrant pas les Hollandais, il rentra à Brest, après avoir, non sans honneur, soutenu un combat contre un détachement de la flotte britannique.

Quelque heureux qu'eût été jusque-là Lionne à aplanir par la voie des négociations les difficultés qui pouvaient s'opposer à l'accomplissement du grand dessein de Louis XIV, l'impatience gagnait le monarque, et il avait résolu d'agir militairement au printemps de 1667. Un traité d'alliance offensive conclu avec le Portugal devait occuper le faible cabinet de Madrid à l'une de ses frontières ; l'or français largement distribué parmi les princes d'Allemagne, avait suppléé aux engagements non renouvelés de la ligue du Rhin, et l'empereur devait trouver la route fermée à ses troupes, s'il entreprenait de porter secours aux Pays-Bas espagnols. Lionne enfin venait de négocier un arrangement clandestin, en vertu duquel les petites Antilles, dont la perte froissait l'orgueil et les intérêts de l'Angleterre, lui seraient restituées, moyennant la

promesse faite par Charles II de ne point contrarier pendant un an la politique du roi de France (avril 1667). Il en avait coûté d'autant moins à Charles de souscrire à cette convention, que le grand incendie de Londres, succédant à la peste, avait pour effet nécessaire de le réduire à une impuissance momentanée. Restait à endormir la patriotique vigilance de Jean de Witt. On crut y parvenir en faisant signer à la Haye par le comte d'Estrades de nouvelles stipulations pour la réunion des deux flottes pendant la campagne de 1667 : la France d'ailleurs, aussi bien que les états généraux, étaient convenus d'envoyer un ambassadeur à Bréda, où des conférences pour la paix allaient s'ouvrir sous la médiation de la Suède.

Le roi crut alors l'heure venue de dévoiler entièrement à la face de l'Europe le secret, à demi connu, de sa politique. Il n'avait rien à apprendre au cabinet espagnol, avec lequel depuis plus d'un an il discutait ses prétentions dans un échange de notes diplomatiques. Son art avait été de laisser croire qu'il était disposé à s'en tenir à cette pacifique discussion ; le marquis de Castel-Rodrigo, gouverneur des Pays-Bas, avait donné en vain avis à Madrid des préparatifs militaires de la France : il n'avait point été écouté. Aussi la foudre tombant sur le palais de l'Escurial eût moins étonné la régente que ne le fit la lettre de Louis XIV, par laquelle ce prince lui annonçait sa résolution de marcher en personne à la tête de son armée pour se mettre en possession de ce qui lui appartenait dans les Pays-Bas, du chef de la reine. Il ajoutait n'entendre pas « que de sa part la paix fût rom-

pue par cette entrée, quoique à main armée, puisqu'il ne marchait que pour tâcher de se mettre en possession de ce qui lui était usurpé (8 mai). » Cette lettre était accompagnée d'un manifeste, ou plutôt d'un livre qui avait pour titre : *Traité des droits de la reine très-chrétienne sur divers états de la monarchie d'Espagne.* Le principe le plus généralement invoqué dans ce manifeste était celui *du droit de dévolution*, qui dans le Brabant, le Limbourg, l'Artois, le comté de Namur et le Cambrésis assurent l'héritage paternel aux enfants du premier lit, de préférence à ceux du second. En vertu d'autres coutumes locales, qui, non plus que la première, n'avaient été jamais appliquées dans le droit public, l'auteur revendiquait pour le roi la propriété du Hainaut, ainsi que celle d'une partie de la Franche-Comté et du Luxembourg. Il établissait enfin la nullité des renonciations que le traité des Pyrénées avait imposées à Marie-Thérèse, et maintenait le titre éventuel de cette princesse à l'héritage entier de la monarchie espagnole, au cas de l'extinction de la ligne masculine. Ce *traité des droits de la reine*, ouvrage d'un jurisconsulte plutôt que d'un diplomate, fut envoyé à toutes les cours de l'Europe.

Les effets suivirent de près les paroles. Tout était prêt ; les places de Picardie avaient été approvisionnées pendant tout l'hiver, et cinquante mille hommes, acheminés par détachements, s'étaient rassemblés sur les bords de la Somme. Turenne partit le 10 mai, pour en prendre le commandement, et fut rejoint quelques jours après par le roi, qui se faisait honneur

« d'apprendre sous lui le métier de la guerre. » Louvois, encore modeste dans ses prétentions, accompagna l'armée pour se mettre à la même école : il venait de succéder, comme secrétaire d'État, à son père Letellier; mais il avait laissé Turenne tout organiser pour la campagne; le jeune ministre affectait de s'incliner sous l'autorité du vieux guerrier, dont il allait se déclarer bientôt l'orgueilleux antagoniste. Aussitôt après l'arrivée de Louis XIV, les troupes s'ébranlèrent : le maréchal d'Aumont, à la tête d'environ huit mille hommes, se porta entre la Lys et la mer; le marquis de Créquy, avec un corps un peu moins nombreux, se dirigea vers Sierck, sur la Moselle, pour observer les mouvements de l'Allemagne; Turenne, avec le gros de l'armée, composée de trente-cinq mille combattants, s'était réservé d'aller frapper les grands coups entre la Lys et la Meuse. Vingt mille soldats étaient tout ce que pouvait réunir le marquis de Castel-Rodrigo pour repousser cette attaque formidable. Bien loin de songer à affronter les Français en plaine, il renonça tout d'abord à défendre contre eux plusieurs de ses places et en ruina les fortifications. La Bassée et Charleroi furent ainsi abandonnés à Turenne, qui s'arrêta quinze jours dans cette dernière ville pour en relever les ouvrages. S'il en eût cru l'impatiente ardeur de la jeunesse qui l'entourait, il eût marché droit à Bruxelles, et peut-être eût-il réussi à emporter cette capitale épouvantée; il préféra un parti plus sûr, et fit de Charleroi sa place d'armes, pour se porter ensuite à son gré sur l'Escaut ou sur la Meuse. Ses coups, pour avoir été retardés, n'en furent que

mieux assurés; six semaines lui suffirent pour être maître d'Ath, de Tournay, l'antique berceau de la monarchie franke, de Douai, qui, malgré ses fortes défenses, ne tint que six jours, d'Armentières et d'Oudenarde (21 juin à 31 juillet), tandis que le maréchal d'Aumont s'emparait de Bergues-sur-Winox, de Furnes et de Courtrai. Le roi cependant, dans sa joie de ces rapides conquêtes, avait quitté l'armée pour se rendre à Compiègne, et y chercher la reine qu'il était pressé de montrer à ses nouveaux sujets. Douai et Tournay virent entrer dans leurs murs, avec tout l'appareil d'une magnificence triomphale, la cour de Louis XIV, telle que l'a reproduite le pinceau de Vandermeulen. Cette pompe éblouit les yeux des Flamands; elle fut blâmée par Turenne, qui fit sentir au roi les dangers qu'elle pouvait avoir en d'autres circonstances. Les opérations de la guerre recommencèrent après cet intermède de quelques jours : on ne surprit pas, comme on l'avait espéré, Dendermonde où s'était jeté Marsin, l'ancien lieutenant de M. le Prince (3 août); mais Turenne ne s'obstina pas à ce siége, qui l'eût détourné d'une entreprise bien autrement importante dont la pensée appartenait au roi lui-même. Il s'agissait de prendre Lille. Cette fois on se trouvait devant une grande ville, puissamment fortifiée, défendue par une bonne garnison et par un chef résolu, renfermant en outre dans ses murs une population nombreuse, qui semblait disposée à une énergique résistance. Louis XIV paya de sa personne, autant qu'il le pouvait faire, et son exemple encouragea les soldats à souffrir des privations plus cruelles

pour eux que le fer et le feu de l'ennemi. Louvois, encore inexpérimenté dans un art où il devint plus tard un maître consommé, celui d'approvisionner les troupes, était l'auteur de cette souffrance, et il en reçut de Turenne des reproches dont son orgueil ne perdit jamais le souvenir. Lille cependant céda après huit jours de tranchée. Castel Rodrigo ne promettait de la secourir que le 10 septembre, et le 27 août, les habitants menacés d'un assaut, forcèrent en se soulevant le gouverneur à capituler. La conquête de Lille était pour la France d'une inappréciable importance ; elle préparait celle du reste de la Flandre wallonne, et procurait à la frontière septentrionale du royaume un boulevard que l'art de Vauban allait rendre presque inexpugnable. La destruction d'un corps de cavalerie, commandé par Marsin (31 août) et la prise d'Alost (11 septembre) achevèrent la campagne. Turenne démolit les fortifications de cette dernière ville, et laissa ses troupes subsister sur le territoire ennemi jusqu'au mois de novembre. L'hiver vint, et Louis XIV attendit, établi solidement dans ses nouvelles conquêtes, le résultat des mouvements de la diplomatie qui avaient succédé à ceux des armées.

Il avait fallu quelque temps au gouvernement espagnol pour se remettre de l'étourdissement que lui avaient causé les attaques d'un ennemi qui prétendait rester en paix avec lui en lui prenant ses villes, et c'était seulement le 14 juillet, près de deux mois après l'entrée du roi en campagne, que la régente avait lancé contre la France son manifeste de guerre. Elle avait en même temps appelé toute l'Europe à la défense des

droits de son fils; mais de vagues offres de médiation étaient tout ce qu'elle avait pu obtenir soit du roi d'Angleterre, soit de l'empereur, soit de ceux des princes allemands que l'or français n'avait pas achetés. Jean de Witt seul trouva le courage d'intervenir auprès du monarque victorieux pour tâcher d'obtenir qu'il modérât ses prétentions. Louis, à qui une seconde campagne promettait des avantages plus décisifs, ne repoussa, ni n'accepta l'intervention du grand pensionnaire ; mais celui-ci devint plus pressant, après la signature du traité de Bréda qui réconciliait l'Angleterre avec la France et les Provinces-Unies (30 juillet).[1]

C'était l'audacieuse entrée de Ruyter dans la Tamise qui avait fait plier l'orgueil britannique, et rendu par là au gouvernement de la Haye toute sa force pour agir en faveur de l'Espagne. Ce qu'il y eut de remarquable, c'est qu'oubliant leurs rancunes mutuelles que la paix n'avait pas éteintes, l'Angleterre et la Hollande tombèrent promptement d'accord sur les moyens d'arrêter l'ambition de Louis XIV. Sir William Temple, négociateur très-capable et très-ennemi de la France, fut envoyé à la Haye et s'entendit avec Jean de Witt pour conclure un traité dont le but était de contraindre, chose facile, l'Espagne à céder ce que les armes françaises lui avaient enlevé, mais, chose moins aisée, d'amener en même temps Louis à se contenter du lot que ses armes lui avaient fait. La Suède accéda à ce projet de médiation qui devint le célèbre traité de la triple alliance (23 janvier 1668). Mais, au même temps, se poursuivait avec le plus profond mystère une autre

négociation engagée à Vienne par l'ambassadeur français Grémonville, sous l'habile direction de Lionne. Léopold, comme Louis XIV, attendait en héritier présomptif, la mort prochaine de l'enfant débile qui régnait sur la monarchie espagnole. Il lui fut proposé, au nom du roi de France, de régler par une convention amiable, signée à l'avance, la part qui reviendrait à chacun d'eux dans ce magnifique héritage. L'empereur, malgré les défiances ordinaires de sa politique, ne sut pas résister à l'appât qui lui était ainsi présenté. Louis XIV lui abandonnait l'Espagne presque entière, le Milanais et les vastes colonies de l'Amérique, se réservant les Pays-Bas et la Franche-Comté, la Navarre avec Rosas en Catalogne, et les Deux-Siciles. A ce prix, Léopold concédait au roi tout ce qu'il venait de conquérir en Flandre, et le roi s'engageait à ne pas conquérir davantage (19 janvier 1668). L'Europe, ignorant ce traité, s'étonna des conditions modérées offertes par le vainqueur à la régente d'Espagne; elle ne soupçonnait pas que les vues de Louis XIV n'étaient de la sorte bornées dans le présent que par les perspectives ultérieures d'une plus vaste ambition.

Ce fut cependant le cabinet de Madrid, qui, initié au secret des négociations de la triple alliance, affecta de méconnaître la modération du roi : à l'offre de prolonger jusqu'au mois de mai la trêve qui avait suspendu les hostilités en Belgique, Castel Rodrigo répondit avec hauteur que l'hiver, indépendamment de la volonté des Français, lui assurerait cette trêve. Le temps n'était plus aux rodomontades castillanes :

Louis n'en fit pas attendre la preuve à l'orgueilleux gouverneur des Pays-Bas. A la frontière orientale était une province espagnole que ne couvrait pas la médiation de la triple alliance; il fut résolu de la conquérir au cœur de l'hiver, et tout se prépara avec une célérité et un secret admirables pour l'invasion de la Franche-Comté. Letellier et Louvois, Lionne même, jaloux de l'ascendant de Turenne, rappelèrent alors au roi que ce grand capitaine n'était pas le seul qui eût mené les Français à la victoire; ils le firent souvenir du vainqueur de Rocroy, attendant depuis neuf ans le retour de la faveur royale. Condé s'était vu refuser en 1664 le commandement de la petite armée conduite par Coligny contre les Turcs; il ne se découragea pas et offrit au roi si humblement sa glorieuse épée, que Louis XIV lui répondit par les plus cordiales assurances de son estime et de son amitié : il n'hésita pas à le charger de l'expédition contre la Franche-Comté. Il fut facile à M. le Prince d'en diriger tous les préparatifs, de son gouvernement de Bourgogne dans lequel il s'était rendu; puis, à un jour convenu, le 2 février 1668, Louis XIV part à cheval de Saint-Germain, et Condé met ses troupes en mouvement pour envahir la province qui s'offrait désarmée à ses coups. En vain Besançon se prévaut-elle, pour être respectée des troupes françaises, de son vieux titre de ville impériale; le choix ne lui est laissé qu'entre l'assaut et la remise de ses clés aux mains de M. le Prince : Besançon ouvre ses portes (5 février). Salins se rendait le même jour au duc de Luxembourg; Dôle seule annonça l'intention de se défendre. Ce fut sous les murs de cette ville que

Louis XIV rejoignit son armée (3 février). Une attaque de vive force fut tentée le lendemain, mais repoussée. Vauban s'apprêtait à commencer les travaux d'un siége en règle, quand un des plus spirituels courtisans, qui avait suivi le roi, le comte de Gramont, s'offrit à prendre la place « avec des mots. » Gramont parvint, en effet, en amusant les sentinelles ennemies par ses gasconnades, à être reçu dans les murs de Dôle, et là il fit si bien, en effrayant la population et en la flattant, qu'il la détermina à se rendre (11 février). Gray, aussi bien que Dôle, parut vouloir d'abord résister, mais capitula au bout de deux jours par suite du soulèvement des habitants contre la garnison (18 février). La province avait semblé courir au-devant de la domination française; quinze jours avaient suffi pour en achever la conquête. Si ce n'était pour la France un accroissement de gloire militaire, c'était un résultat politique très-considérable.

Ce coup frappé avec tant de hardiesse et de vigueur remplit d'étonnement les puissances européennes; elles s'attendaient à voir Louis XIV, entraîné par le succès, méconnaître ses engagements de la veille, et traiter les Pays-Bas comme la Franche-Comté. Le roi n'avait guère de conseiller qui ne le poussât dans cette voie; le sage Turenne lui-même semblait partager l'ardeur passionnée de la jeune noblesse qui demandait à grands cris d'entrer aussitôt en campagne. Mais Colbert ne s'était pas assuré les ressources financières nécessaires à une guerre qui pouvait devenir générale; Louvois, quoique impatient de déployer dans une nouvelle campagne son génie organisateur, n'avait

point ses approvisionnements préparés pour de grandes opérations; Lionne enfin, avec son coup d'œil sûr et profond, montrait au roi le péril d'affronter sans alliances l'Europe qui pouvait se réunir tout entière contre la France. Louis XIV était trop engagé d'ailleurs et par les clauses de son traité secret avec l'empereur, et par les assurances qu'il avait données aux puissances médiatrices, pour qu'en cette circonstance le manque de foi fût autorisé à ses yeux par les leçons même de Mazarin. Il résista donc aux conseils guerriers qui l'entouraient, aussi bien qu'à son propre entraînement, et maintint l'alternative qu'il avait offerte à l'Espagne, ou de retenir tout ce que ses armes avaient conquis aux Pays-Bas, ou de ne conserver que les places flamandes de Lille, Douai, Armentières, Bergues et Furnes avec la Franche-Comté. En cela il déférait au vœu de la triple alliance; ce qu'il lui refusa fut de s'engager à s'en remettre à elle, au cas où l'Espagne ne lui accorderait pas satisfaction. Il maintint son droit de rentrer alors en campagne, et fixa la date après laquelle il userait de ce droit, si le traité n'était ratifié à Madrid. Castel Rodrigo, n'ayant aucun moyen d'échapper aux conditions qui lui étaient imposées à la fois par Louis XIV et par la triple alliance, se décida pour le premier terme de l'alternative laissée au cabinet espagnol; Charleroi, Ath, Binch, Tournay, Douai, Oudenarde, Lille, Armentières, Courtrai, Bergues et Furnes, avec leurs châtellenies, furent cédées à la France. Ce fut à Saint-Germain, entre Letellier, Lionne et Colbert d'une part, de l'autre les plénipotentiaires anglais et hollandais Trevor et Van-

Beuningen, que furent arrêtées les conditions destinées à servir de base à un traité définitif (15 avril 1668). Louis XIV, jaloux de complaire au nouveau pape Clément IX, ami de la France, en même temps qu'aux princes allemands du Rhin, avait choisi Aix-la-Chapelle pour être le lieu où se rassemblerait un congrès, sous la présidence du nonce apostolique. « Ce nonce, comme l'a très-bien dit Voltaire, ne fut qu'un fantôme d'arbitre entre des fantômes de plénipotentiaires. » Leur tâche se borna à transcrire officiellement et à revêtir de leurs signatures l'acte consommé à Saint-Germain (2 mai). Le traité ne faisait aucune mention particulière du droit de dévolution qui avait été invoqué par le roi de France; il stipulait seulement en termes généraux que les parties contractantes conservaient leurs droits et prétentions respectifs, ce qui maintenait implicitement la nullité alléguée dans le manifeste royal de l'acte de renonciation signé par la reine.

Il était d'une trop claire évidence que le traité d'Aix-la-Chapelle ne pouvait être qu'une halte dans la carrière de conquêtes qui venait de s'ouvrir pour l'ambition de Louis XIV. La situation seule des villes françaises, comme Charleroi, Ath, Oudenarde et Courtrai, sortes d'avant-postes poussés sur le territoire espagnol, et celle des villes espagnoles, telles que Cambrai, Aire et Saint-Omer, devenues enclaves de la France, laissaient aux deux États une frontière mal tracée, cause inévitable de querelles, alors même qu'il n'y eût pas eu chez l'un le désir de réparer ses pertes, chez l'autre celui de compléter ses acquisitions.

Louis XIV, en employant Vauban sans retard à mettre les places qui lui étaient cédées dans un formidable état de défense, disait assez à l'Europe qu'il prétendait en faire un point de départ et d'appui pour de nouvelles conquêtes.



CHAPITRE XXII.

DEPUIS LA PAIX D'AIX-LA-CHAPELLE JUSQU'A LA GUERRE DE HOLLANDE (1668 à 1672).

Nous sommes au milieu des plus belles années de Louis XIV ; il faut nous y arrêter quelques instants, et nous donner le spectacle de l'éclatante et trop passagère prospérité de la France, avant que les événements de la politique et de la guerre recommencent à entraîner notre attention au dehors. « Tout était florissant alors dans l'État, dit Saint-Simon, tout y était riche : Colbert avait mis les finances, le commerce, les manufactures, les lettres même au plus haut point. » Sans prétendre rien retirer au grand ministre de ce juste tribut de louanges, nous croyons devoir revendiquer ici pour le grand monarque la part que n'est pas assez disposé à lui faire le témoin et le juge trop prévenu de la seconde moitié de son règne. Il est incontestable que les choses se passent entre Louis XIV et Colbert en sens inverse de la manière dont elles se sont passées entre Henri IV et Sully, et que les hautes conceptions appartiennent bien plus au ministre qu'au roi : mais il n'en reste pas moins à celui-ci l'honneur de s'être approprié le génie de Colbert, de l'avoir sou-

tenu et encouragé, d'avoir donné à ses travaux toute leur fécondité en s'y associant. Un de nos contemporains a dit avec une remarquable justesse que « l'homme dans Louis XIV, quoiqu'il eût beaucoup de valeur, était très-inférieur au roi. » Le mérite de ce prince, avec ses vices et avec ses fautes, avec ses petitesses même, est en effet d'avoir porté très-haut l'art de régner, d'avoir su être *le grand roi*. « On règne par le travail, » a-t-il écrit dans ses mémoires, et jamais il ne réalisa mieux cette maxime dans sa conduite qu'à cette époque où, sans cesser de donner carrière à l'incomparable talent de Lionne pour les négociations et d'employer à la nouvelle organisation de ses armées la haute capacité de Louvois, il mettait chaque jour la main à l'œuvre avec Colbert dans la rénovation, aussi complète qu'elle pouvait l'être, de l'ordre administratif en France.

Ce n'était pas un tort pour Colbert aux yeux de Louis XIV d'être le fils d'un marchand de draps de Reims : il entrait dans les idées du monarque d'éviter plutôt que de rechercher dans ses ministres le mérite de la naissance. Ils en étaient à lui davantage. Ce dévouement à la personne du roi fut absolu chez Colbert : il se reprocha en mourant de l'avoir porté jusqu'à l'excès. Son éducation, imparfaite à d'autres égards, en avait fait, dans l'acception du mot la plus élevée, un homme d'affaires, et c'est pourquoi Mazarin, dont il avait été l'intendant, avait cru, disait-il, en le donnant à Louis XIV, s'acquitter envers le roi de tout ce qu'il lui devait. Ainsi qu'on l'a vu plus haut, la première marque que Colbert reçut de la confiance

royale fut la mission de contrôler les opérations de Fouquet, ce qu'il fit avec une impitoyable clairvoyance. Éclairé par lui, le roi, dès qu'il eut mis sous les verrous le grand concussionnaire, prit ses mesures pour empêcher à jamais le retour des infidélités dont ce ministre s'était rendu coupable. Fouquet, chargé, comme surintendant, d'ordonnancer toutes les recettes et toutes les dépenses, avait choisi parmi ses parents et ses amis les trésoriers de l'épargne qui payaient d'après ses ordonnances, et en avait fait ses complices, en même temps qu'il avait su annuler le contrôle de l'officier qui tenait registre des fonds et ne le devait communiquer qu'au roi ou au surintendant. Par une concentration abusive de tous les ressorts de la machine financière entre ses mains, ou plutôt par une confusion monstrueuse, il s'était fait à la fois ordonnateur, receveur et payeur[1]. Le principe d'une administration régulière reparut, quand le roi se fut déclaré lui-même surintendant unique de ses finances, et qu'il eut rendu à la tenue du registre des fonds toute son efficacité en la remettant aux mains de Colbert. Tout fut désormais entre Louis XIV et l'intendant, plus tard contrôleur général, investi de sa confiance : le roi fut seul en possession de remettre le désordre dans les finances de son royaume. Le jour vint où malheureusement il n'usa que trop de ce pouvoir.

Il ne peut entrer dans nos prétentions d'exposer, encore moins d'apprécier dans leurs détails les réfor-

1. M. de Walkenaër, *Mémoires touchant la vie et les écrits de Mme de Sévigné*. Les opérations désordonnées de Fouquet y sont décrites avec une clarté parfaite.

mes qui furent opérées par Colbert, et qui en dix ans firent passer la France du discrédit et de la ruine financière à l'état le mieux ordonné et le plus prospère. Nous laissons aux historiens spéciaux à dire comment il soumit les titres de tous les créanciers de l'État à la révision la plus sérieuse et fit rentrer des millions dans l'épargne, par les opérations de la chambre de justice; comment il s'efforça de poser des bornes au fléau des ordonnances de comptant, supprima par centaines les offices de finances, en rendit révocables nombre d'autres auxquels le privilége de la vénalité et de l'hérédité s'était attaché abusivement, et abaissa à un taux modéré les remises énormes que les comptables s'étaient attribuées; comment il sut diminuer les tailles et en même temps en augmenter le produit, en y soumettant des milliers de têtes qui s'y dérobaient; comment aussi, tout en réduisant les aides, il les rendit plus productives par l'accroissement de la consommation. Ce qu'il nous importe de constater, c'est que cet administrateur austère jusqu'à la dureté, pour qui l'on a prétendu que les hommes ne comptaient que comme des chiffres et qu'on a accusé d'être sans entrailles pour le peuple, a travaillé pour le peuple aussi activement, aussi fructueusement dans ses mesures financières qu'il lui était possible de le faire. Que faisait-il par ses industrieuses recherches pour accroître le nombre des taillables, sinon d'alléger d'autant pour la population des campagnes le fardeau qui pesait presque exclusivement sur elle? Même effort en faveur du pauvre, dans le travail entrepris pour substituer la taille réelle, portant sur la base certaine de

la propriété, à la taille personnelle si cruellement arbitraire. Le règlement général sur la gabelle, publié en 1668, eut encore pour objet de rendre cet odieux impôt moins lourd et moins vexatoire pour les paysans qui y trouvaient une des principales causes de leurs souffrances. Et ce n'est pas seulement en matière de finances que Colbert montre ce souci des intérêts des classes inférieures; dans chacune des parties de l'administration publique où s'exerce son activité, il pratique constamment cette équitable maxime que tous les sujet du roi doivent avoir leur part dans les bienfaits de son gouvernement.

Les savantes études de plusieurs de nos contemporains ont sur ce point, comme sur d'autres, mis la physionomie de Colbert dans son véritable jour[1], et signalé tous ses titres à l'admiration et à la reconnaissance nationales. Il semblait que ce fût pour lui que Richelieu eût écrit son testament politique, tant il tenait à se faire l'exécuteur et en quelque sorte le légataire universel de la pensée du cardinal dans l'administration intérieure du royaume. Sans cesse on l'entendait s'autoriser de ce grand nom auprès de Louis XIV, qui affectait d'en rire. Il ne fallait rien moins du reste que la passion du bien public, et, ajoutons-le, la passion de la gloire de son maître, pour soutenir Colbert dans le travail de seize heures par jour qu'il s'imposa pendant vingt années consécutives, afin de suffire à l'immensité de sa tâche. Toute la machine du gouvernement, sauf les départements de

1. M. P. Clément entre autres et M. H. Martin.

la guerre et des affaires étrangères, fut entre ses mains, sous l'œil du roi, jusqu'en 1672, et il n'y a aucun des ressorts de cette vaste machine qu'il n'ait manié avec autant de force que d'habileté, même quand les résultats ne répondirent pas à ses intentions.

Les deux grands griefs de la science moderne contre sa mémoire sont sa législation vicieuse sur le commerce des grains, et les règlements étroits et tyranniques auxquels il assujettit l'industrie manufacturière. Il est impossible de nier qu'en principe la science ait raison. Mais depuis quand a-t-elle fait ses preuves? Depuis quand, sur la liberté du commerce des grains, les doctrines sont-elles fixées? oublie-t-on que, cent ans après Colbert, Turgot ne put maintenir cette liberté, un moment triomphante, contre le préjugé qui était presque universel? et de nos jours même, avant de prévaloir, n'a-t-elle pas eu encore des combats à soutenir? Au lieu de reprocher à Colbert de n'avoir pas mis en pratique une théorie inconnue à son temps, et qui eût été inapplicable, même pour le vigoureux gouvernement de Louis XIV, il faut lui savoir gré des efforts qu'il fit, de concert avec le roi, pour lutter contre l'affreuse disette de 1662, et faire arriver soit du dedans soit du dehors les grains sur le marché; il faut rendre hommage à l'inquiet désir du bien qui lui dicta ensuite le système, quoique erroné, de permettre ou de prohiber l'exportation suivant l'estimation faite annuellement de la récolte. Le même sentiment inspira ses mesures relatives à ce qu'on appelle aujourd'hui l'organisation du travail. Loin de se montrer favorable à la libre concurrence dans les professions

industrielles, Colbert renforça l'institution surannée des jurandes et des maîtrises, imposant aux maîtres des règlements de fabrication sanctionnés par les peines les plus rigoureuses, et aggravant les dures conditions du noviciat auquel les ouvriers étaient assujettis. Sa prétention était d'assurer par là aux produits de l'industrie française la supériorité sur ceux des manufactures étrangères ; fabriquer mieux, fût-ce à plus haut prix, était son but, et non fabriquer plus et à meilleur marché. Son erreur était évidente. De là pour lui la nécessité de protéger le travail national par des droits qui furent souvent exorbitants. Il n'en demeure pas moins vrai que cette protection aida puissamment au magnifique essor que prirent alors les manufactures françaises, et si le principe, si glorifié depuis, du libre échange, eût prévalu dès cette époque, si plusieurs de nos belles industries n'eussent été encouragées dans leur premier développement par des tarifs sagement tutélaires, comme celui de 1667, nul doute que jamais elles n'eussent atteint le point de perfection où nous les voyons ; la France, après deux siècles, serait condamnée à recevoir de l'étranger ce qu'elle fabrique mieux que lui et ce qu'elle lui porte aujourd'hui. Il faut en dire autant du droit de *cinquante sous* par chaque tonneau de marchandise[1] importé par les navires étrangers dans les ports du royaume, droit qui excita les réclamations si vives et si opiniâtres du gouvernement des Provinces-Unies. Il ne fallait rien moins que ce droit protecteur pour re-

1. Établi par Fouquet en 1659, maintenu par Colbert en 1664 et 67.

tirer des mains de la Hollande tout le commerce, et jusqu'au cabotage de nos côtes, dont elle s'était emparée ; c'était le seul moyen de donner une marine marchande et par suite une marine militaire à la France. Or qui osera dire que la France, avec son vaste littoral sur l'Océan et la Méditerranée, ne fût pas appelée à être une puissance maritime ?

On se rappelle les superbes paroles adressées en 1661 par Louis XIV au roi d'Angleterre : « Je prétends bientôt mettre mes forces de mer en tel état que les Anglais ne prennent plus avec moi des voies de hauteur et d'une certaine fermeté qui sent la menace. » Le monarque et son ministre travaillèrent incontinent à tenir ce fier engagement. Ce n'était rien d'ordonner des constructions de navires dans les chantiers, si l'on n'avait pas de matelots pour les monter, et s'il fallait à chaque armement recourir à l'expédient toujours précaire et toujours odieux de la presse dans les ports. Colbert eut l'honneur de mettre un terme à ce vicieux régime, et d'y substituer celui qui, avec quelques modifications, s'est conservé jusqu'à nos jours sous le nom de régime des classes, ou de l'inscription maritime. Rien de plus simple et de plus fécond que l'idée de cet enclassement de la population des côtes en une grande armée de mer, payant sa dette à l'État tour à tour sur les bâtiments de guerre ou de commerce. Deux ordonnances rendues l'une en 1665, l'autre en 1668, soumirent successivement à ce régime tout le littoral de l'Océan et celui de la Méditerranée. Le premier recensement fait sur les côtes, par suite de ces ordonnances, en 1670,

fournit trente-six mille matelots disponibles pour le service du roi. A la même époque, fut instituée la compagnie des gardes de la marine, pépinière destinée à fournir à la flotte ses officiers; les trois quarts de cette compagnie devaient être composés de jeunes gentilshommes ; le reste des grades était réservé à des capitaines marchands, invités par-là à prêter aux vaisseaux du roi l'utile concours de leur expérience. La même pensée qui créait ainsi le *personnel* de la marine, donnait à l'enfantement du *matériel* une impulsion, s'il est possible, plus prodigieuse encore. Des grands armements de Richelieu, il ne restait plus à la France en 1661 que trente bâtiments de guerre, dont trois seulement véritables vaisseaux de haut bord; dix ans après, en 1671, Dunkerque, le Havre, Brest, Rochefort et Toulon ne comptaient pas moins de cent quatre-vingt-seize navires de divers rangs. Il ne faut pas oublier les travaux immenses, la plupart ordonnés par Colbert dans ces ports, pour les fortifier et les agrandir. Ce fut Duquesne qui, envoyé par lui, dirigea de 1665 à 1672, les constructions gigantesques de Brest, que Richelieu avait commencées et Mazarin interrompues. Rochefort, création du grand roi et du grand ministre, sortit de terre en 1666 à l'embouchure de la Charente, et en 1671 la ville était bâtie, le port creusé, et plus de trente navires y avaient été construits. On exécutait, au même temps, à Dunkerque et au Havre des ouvrages de fortification considérables : les magnifiques travaux de Toulon appartiennent à Vauban et à une époque postérieure.

Cependant, pour que le principe de la vie ne man-

quât pas à ce vaste établissement naval qui venait d'être créé en quelque sorte par enchantement, une marine de commerce était nécessaire, dont le développement fût proportionné à celui de la marine de guerre. Là encore, Colbert était ramené à l'exécution d'une des idées de Richelieu que Mazarin avait oubliées, et dont Fouquet avait retrouvé le souvenir dans les derniers temps de son administration. Il ne s'agissait pas seulement de retirer à nos voisins, aux Hollandais en particulier, le transport de nos propres produits pour le rendre à des armateurs nationaux; il s'agissait d'étendre et de faire prospérer les établissements coloniaux, de telle sorte qu'il y eût profit réciproque à ce qu'ils fussent le marché exclusif de la mère patrie et la mère patrie le leur; il s'agissait d'envoyer les navires français chercher aux extrémités de l'un et l'autre hémisphère les marchandises que le commerce étranger apportait à la France. Il ne paraît pas que, malgré le peu de succès des compagnies privilégiées dont l'essai avait été fait sous le règne précédent, Colbert ait hésité un instant à continuer le système du monopole. Les exemples de la Hollande et de l'Angleterre semblaient concluants en faveur de ce système; Colbert s'en remit, avec trop de confiance, à la protection du gouvernement du soin d'assurer à de nouvelles entreprises les succès obtenus chez les deux nations voisines. En 1664 parurent les ordonnances constitutives de deux grandes compagnies, l'une dite des Indes occidentales, l'autre des Indes orientales. A la première était concédé pour quarante ans le privilége de la colonisation et de

l'exploitation commerciale des possessions françaises dans les deux Amériques, et sur la côte occidentale d'Afrique; à la seconde pour cinquante ans le privilége du trafic et de la navigation dans l'Inde, aussi bien que dans les mers d'Orient et du Sud, depuis le cap de Bonne-Espérance jusqu'aux détroits de Magellan et de Lemaire. Des encouragements de tout genre étaient prodigués à ceux qui engageraient leurs bras ou leurs capitaux dans ces deux entreprises; il était statué que le commerce fait par cette voie n'entraînait point perte de noblesse; appât offert presque toujours inutilement aux gentilshommes sans fortune pour les aider à sortir du désœuvrement et de la pauvreté. Colbert employa aussi tous ses soins à relever de la décadence l'ancienne compagnie du Levant (1670), et à rendre à Marseille sa prospérité éclipsée. Il aida enfin à la formation d'une compagnie du nord, dont le but était de disputer aux Hollandais le commerce de la Baltique. La vérité oblige de convenir qu'aucune de ces associations, fondées sur le monopole, ne prospéra : mais l'impulsion donnée au commerce extérieur n'en avait pas moins été très-énergique et très-féconde; le nombre des navires qui tenaient la mer et des matelots qui les montaient, avait crû dans une proportion considérable. En l'année 1683, où mourut Colbert, plus de soixante-dix-sept mille matelots furent portés sur les registres de l'inscription maritime.

L'attention de l'infatigable homme d'État ne se porta pas moins sur le commerce intérieur que sur le trafic maritime. Ce ne fut pas de sa faute si le tarif

de douanes de 1664 ne fut point adopté par tout le royaume, et ne fit pas tomber les barrières qui séparaient les provinces les unes des autres, et entravaient le mouvement des transactions. La volonté du roi et celle du ministre durent reculer devant l'opiniâtreté de l'esprit provincial, et la moitié de la France, sous le nom de provinces étrangères, s'obstina à rester en dehors des avantages de l'unité de tarif. Heureusement Colbert fut plus libre dans ce qu'il entreprit pour améliorer les voies de communication, « dont le mauvais état, selon ses propres paroles, empêchait notablement le transport des marchandises. » En cela, il continua dignement Henri IV et Sully. S'il ne lui vint pas en pensée de reprendre leur grand projet de la canalisation complète du royaume, la partie de ce plan qu'il exécuta n'en doit pas moins être comptée parmi ses titres de gloire et parmi les bienfaits que lui durent le commerce et l'agriculture. Il est douteux que Riquet eût accompli son œuvre immortelle du canal des *Deux-Mers*, s'il n'eût été soutenu par Colbert. L'ordonnance relative aux eaux et forêts (1669) a toujours été considérée comme un monument accompli de sagesse administrative : les détracteurs de Colbert ont été forcés eux-mêmes de rendre hommage aux dispositions prévoyantes de cet acte qui touchait à tant d'intérêts vitaux pour l'État. Ceux de l'agriculture n'y furent pas oubliés, pas plus qu'ils ne le furent dans l'édit sur les bestiaux, qui en défendait la saisie pour le payement des tailles, pas plus qu'ils ne le furent dans l'ordonnance de 1671, dont un article ordonnait aux provinces d'acquitter « les dettes des

communautés rurales. » Les intentions de Colbert pour l'agriculture furent toujours protectrices; cette protection seulement eut le malheur de n'être pas toujours bien entendue. On sait qu'à l'exemple de Louis XI et Henri IV, il voulut établir l'uniformité des poids et mesures dans tout le royaume; mais l'ordonnance de 1671, qui décrétait cette sage innovation, fut à peine exécutée dans les ports et arsenaux auxquels elle était d'abord applicable.

Il faut suivre maintenant ce génie si actif et si multiple dans une tout autre sphère, il faut le voir délégué par le roi pour réformer l'administration de la justice et établir une meilleure police dans le royaume. Ici il n'est pas indifférent de se rappeler l'origine de Colbert. Il appartenait à la bourgeoisie, mais non pas à la bourgeoisie parlementaire; il sortait de cette classe moyenne, formée par l'industrie et le commerce, peu nombreuse encore, et dont Richelieu aspirait à faire le véritable tiers état de la France. Le dévouement à l'autorité royale était le fond des sentiments de cette classe : elle était religieuse et cependant prenait volontiers parti pour le roi contre l'Église; elle respectait la justice et ses organes, et cependant jalousait l'importance aristocratique de la magistrature. Colbert, sauf sa vaste intelligence qui n'était qu'à lui, personnifie dans les conseils de Louis XIV la classe moyenne telle qu'elle existait alors. Aussi fut-il tout d'abord le docile instrument de la royauté contre le Parlement. Il entrait de plus en plus dans la pensée de Louis XIV, de renfermer strictement cette compagnie dans le cercle de ses attributions

judiciaires. Si un jour il lui avait permis de se réunir en assemblée générale des chambres, ç'avait été pour signifier à cette assemblée qu'elle serait la seule et la dernière de son règne. Il avait en outre traité d'usurpation le titre de souveraines que portaient les quatre cours siégeant à Paris, et ne leur avait plus permis que celui de cours supérieures, revendiquant ainsi pour lui seul la prérogative incommunicable de la souveraineté. Colbert fut donc bien venu auprès de lui lorqu'il lui présenta en 1665 un mémoire tendant à provoquer la réforme générale de l'administration de la justice dans le royaume. Les deux idées principales énoncées dans ce mémoire étaient celles-ci : 1° instituer un conseil de justice, composé de conseillers d'État et des plus habiles avocats du Parlement, à l'effet de réduire en un corps d'ordonnances tout ce qui est nécessaire pour rendre la jurisprudence fixe et certaine; 2° diminuer le nombre des juges pour diminuer celui des procès. Afin d'atteindre ce dernier résultat, Colbert proposait d'abaisser d'abord le prix des offices de judicature, mesure qui fut immédiatement réalisée, et qui devait être suivie de l'abolition définitive de la vénalité et de l'hérédité. Il ne demandait que huit ans pour accomplir sans secousse ce grand changement; mais les guerres et les prodigalités fastueuses du monarque le rendirent bientôt inexécutable. Ce qui reçut son plein accomplissement, ce fut la formation du conseil de justice chargé de la révision des ordonnances relatives à la procédure civile et criminelle. Seulement il ne fut pas donné à Colbert d'en exclure, comme il

l'eût souhaité, les membres du Parlement. Des travaux de ce conseil sortirent successivement l'ordonnance civile, autrement dite Code Louis, publiée en 1667, et l'ordonnance criminelle en 1670. La première est à proprement parler le code qui a régi la France jusqu'en 1789. Les jurisconsultes y ont signalé, avec le mérite d'une clarté méthodique, un sage esprit de réforme que l'ordonnance criminelle ne reproduit pas au même degré en toutes ses parties. La police, si imparfaite dans la capitale et encore plus dans le reste du royaume, n'échappa point à l'attention du vigilant ministre. Dans les provinces, les intendants dont les attributions allaient s'étendant chaque jour, furent les fidèles agents de ses réformes en cette matière ; à Paris, il institua un nouveau magistrat, le lieutenant général de la police, à qui était délégué « le soin d'assurer le repos du public et des particuliers, de purger la ville de ce qui pouvait causer des désordres, d'y procurer l'abondance et faire vivre chacun selon sa condition et son devoir. » Le conseiller d'État la Reynie, dont le nom a conservé une notoriété historique, fut le premier chargé de ces fonctions : l'aspect de Paris ne tarda pas à changer sous sa ferme et active surveillance. Une ordonnance, rendue en 1672, rassembla en un seul corps les règlements relatifs à la police de la capitale.

A peine, dans le cadre étroit où nous sommes obligés de nous resserrer, avons-nous pu indiquer rapidement ce que fit Colbert durant les dix premières années de son administration. Il nous reste à lui assigner la part qui lui revient dans la gloire immortelle que les

lettres, les sciences et les arts ont donné à cette période du règne de Louis XIV.

Ici le ministre s'efface devant le roi, au roi appartient l'initiative; Colbert, par ses dispositions naturelles, n'eût pas été probablement le patron des beaux esprits et des artistes; il le fut pour s'associer à la pensée de Louis XIV. Pour Louis XIV, les sciences et les lettres étaient comme un des éléments de sa grandeur personnelle, comme un des rayons de ce soleil avec lequel l'avait identifié son orgueilleuse devise. La protection qu'il croyait devoir accorder aux privilégiés des dons de l'intelligence faisait partie de ce rôle savamment combiné, que, pendant tout son règne, il joua devant la France et devant l'Europe, avec une grâce incomparable dans les belles années de sa jeunesse, et, sur le triste déclin de son âge, avec une incomparable majesté. Il dut à la Providence l'inappréciable faveur de voir la réunion des plus beaux génies que la France eût portés concourir à former ce qu'on a appelé le grand siècle de Louis XIV, les uns nés avant lui et apportant autour de son trône leur gloire déjà faite, les autres ses contemporains et s'honorant de sa protection et de son suffrage, comme d'une recommandation auprès de la postérité.

On a remarqué avec justesse que le noble patronage qu'il accorda aux lettres eut pour effet de relever en France la situation de ceux qui les cultivaient, et de leur donner la considération et l'indépendance. L'écrivain, pensionnaire du roi, était, à ce titre, sur le même pied que le grand seigneur dont auparavant il était obligé de rechercher la domesticité pour vivre.

Admis à la cour, Molière, Racine, Boileau, Pellisson, Lebrun, le Nôtre trouvèrent dans la familiarité royale le dédommagement des priviléges que leur refusait leur naissance. Telle était l'estime professée par le roi pour le bel esprit et le savoir, à l'époque où il commença à régner par lui-même, qu'il alla chercher hors de France, pour leur offrir ses largesses, les hommes éminents dont la renommée était parvenue jusqu'à lui. On sait que sur la première liste des pensions dressée en 1663 les noms du célèbre astronome Huyghens, du géographe Isaac Vossius et du philologue Heinsius figurèrent à côté de ceux de Chapelain, de Corneille et de Mézeray. L'académie française n'était plus à fonder; mais tout ce que put faire le roi pour ajouter à la dignité de cette illustre compagnie, il le fit en s'en déclarant le protecteur, et en lui donnant part à la prérogative qu'avaient le Parlement et les cours supérieures de venir le haranguer aux occasions solennelles. Colbert tint à honneur de siéger dans ce sénat littéraire. Le besoin de fournir des devises aux fêtes du roi et des inscriptions à ses monuments et à ses médailles lui suggéra l'idée d'une autre compagnie savante, qu'on appela d'abord la *petite académie*, et qui devint après l'académie des inscriptions et belles-lettres (1663). L'académie des sciences, fondée par lui à la même époque (1666), fut une heureuse imitation de la société royale de Londres qui venait de naître : le but de son institution était « de perfectionner la géométrie, l'astronomie, la physiqne, la mécanique, l'anatomie et la chimie. » L'académie de peinture et de sculpture, dont l'existence remontait au ministère de

Mazarin, en 1648, reçut de Colbert de nouveaux règlements, et se vit adjoindre l'académie d'architecture (1671). Ces fondations, se succédant ainsi, annonçaient que la pensée et la protection royales s'étendaient à la fois sur toute l'étendue du vaste domaine de l'intelligence. Et il est juste d'ajouter que Louis, malgré son imparfaite éducation, avait le goût délicat des plaisirs de l'esprit, que dans l'art il avait le sentiment du grand, s'il n'avait pas toujours celui du beau, que surtout il savait combien les lettres reconnaissantes rendent de gloire à ceux qui les protégent.

On n'attend point de nous ici l'histoire littéraire de cette époque; tout au plus la nomenclature glorieuse des merveilles qui s'y rassemblent nous est-elle permise. Parlerons-nous de la science? c'est alors que le Hollandais Huyghens, le Bolonais Domenico Cassini et le Danois Roemer sont appelés en France; c'est alors que, dans une autre sphère, Étienne Baluze, le bibliothécaire de Colbert, Mabillon et Ducange, les princes de l'érudition, commencent leurs admirables travaux. Dans les lettres, c'est le théâtre qui tout d'abord appelle nos regards. Le grand Corneille n'y règne plus qu'en souvenir; *Nicomède,* le dernier de ses chefs-d'œuvre, appartient à l'année 1652. Mais Molière vient de prendre possession de la scène, et c'est de 1661, où est représentée *l'École des maris,* à 1672, l'année des *Femmes savantes,* que se déploie la puissante fécondité de son génie. Après *les Femmes savantes,* il n'y a plus que *le Malade imaginaire*, auquel se rattache si tristement la mort du grand homme. Le tour de Racine est venu; ses deux premières tragédies, *la Thébaïde* et

Alexandre (1664 et 1666), n'étaient que de faibles pronostics de sa gloire future; mais lors qu'eut paru *Andromaque*, le rival de Corneille et le poëte par excellence de la cour de Louis XIV fut révélé à la France (1667). *Les Plaideurs* ne furent qu'un jeu brillant, une ébauche passagère du merveilleux esprit de Racine : mais *Britannicus* montra à quel point la force et la profondeur de la conception pouvaient s'allier chez lui à la perfection du langage (1669). Une aimable et spirituelle princesse, que la mort allait bientôt ravir à la France, voulut se donner alors le plaisir de mettre aux prises sur le même terrain la muse vieillie de Corneille et celle de son jeune émule : les deux *Bérénices* furent offertes au jugement de la cour et de la ville en 1670. Le nom de Racine appelle celui de Boileau. Le satirique s'était fait connaître dès 1660 : ce fut en 1669 que, dans sa première épître, le poëte courtisan se manifesta au monarque et entra dans sa faveur. Boileau, homme d'ordre et, si nous l'osions dire, homme de police dans le domaine de la poésie, devait particulièrement plaire à Louis XIV, amoureux de la règle et de la discipline en toute chose. On regrette de ne point trouver le nom de la Fontaine parmi ceux des poëtes sur qui se répandirent dès lors les bienfaits de Louis XIV; les six premiers livres de ses *Fables* avaient cependant paru (1668-69), aussi bien que son roman ou son poëme de *Psyché*, plein d'allusions aux magnificences naissantes de Versailles; mais il n'avait pas su taire la douleur dont les infortunes de Fouquet avaient rempli son âme, et Colbert ne lui pardonna pas sans doute le témoignage poétique de sa

reconnaissance envers le surintendant. Au souvenir de Fouquet se lie naturellement celui d'un écrivain immortel, sans avoir jamais songé à l'être, de Mme de Sévigné, qui enchantait Paris et la cour par les charmes de son esprit, avant d'enchanter la postérité par ses *Lettres* inimitables. Son parent, Bussy-Rabutin, la définissait : « femme d'un génie extraordinaire, et d'une vertu compatible avec la joie et les agréments. » Il disait là ce que pensait tout le monde poli et lettré de l'époque. A côté d'elle figurait parmi les courtisans et les beaux esprits un personnage que nous avons vu se mêler quelque temps sous un autre aspect aux événements de l'histoire : le duc de la Rochefoucauld avait publié en 1665 ses *Maximes*, livre d'un mérite exquis de langage, mais dont l'auteur, en donnant un égoïsme plus ou moins raffiné pour principe aux actions humaines, raconte tristement l'histoire de son âme. Il faut enfin venir au premier génie de ce temps (Pascal avait cessé de vivre), à Bossuet entré dans la pleine possession de son éloquence et de sa gloire. Après avoir fait retentir sa voix puissante dans toutes les chaires de la capitale, aussi bien qu'à la cour, après avoir donné aux vérités évangéliques une sublimité d'expression qu'elles n'avaient jamais connue dans notre langue, Bossuet venait de porter le genre, avant lui faux et déclamatoire, de l'oraison funèbre, à une hauteur dont rien ne saurait approcher. C'était la mort de la veuve de Charles Ier, la reine Henriette-Marie, c'était celle de sa fille, madame Henriette d'Angleterre, duchesse d'Orléans, qui, à quelques mois de distance, avaient inspiré à l'orateur chrétien ce qu'il y a de plus

grand dans les enseignements de l'histoire et de plus profond dans les émotions de la douleur (1669-70). Bossuet n'était déjà plus un simple prêtre, recommandé à l'admiration et au respect par ses talents et ses vertus : le roi l'avait nommé évêque de Condom, et lui avait ensuite confié l'éducation du Dauphin (1670). Heureuse fécondité de ce siècle ! au moment où, tout entier à ses nouvelles et graves fonctions, Bossuet descend de la chaire, Bourdaloue y monte; jésuite, de qui la morale austère donne un éclatant démenti aux accusations dont Pascal et le jansénisme ont prétendu frapper tout son ordre, orateur d'une rare puissance pour porter la conviction dans les esprits par la sûreté de sa doctrine théologique, par la vigueur de son raisonnement et par sa connaissance profonde du cœur humain (1669-70). Et que d'autres noms, célèbres alors et non oubliés aujourd'hui, que nous ne saurions comprendre dans cette rapide énumération ! Quelle magnifique période de notre histoire, que celle où le monarque si grand par lui-même, marche entouré d'un si glorieux cortége !

Les arts n'atteignirent pas la hauteur où cette époque vit monter les lettres. Les grands sculpteurs et les grands architectes français avaient appartenu à l'âge de la Renaissance; Poussin et Lesueur avaient répandu sur le milieu du dix-septième siècle l'éclat de leur génie; il ne fut pas donné à Louis XIV et à Colbert d'approprier à leurs fins des artistes de cette excellence. Le peintre Lebrun, rival de Lesueur dans l'atelier de Vouet, mais rival par la prétention plutôt que par le talent, fut l'heureux privilégié à qui échut la direction

exclusive des travaux d'art destinés à l'embellissement des palais de Louis XIV. Les défauts aussi bien que les qualités de sa manière recommandaient Lebrun à la préférence du monarque : il visait au grand, y atteignait quelquefois par l'imposante régularité de ses compositions, mais trop souvent tombait dans le faux et l'emphatique. Avec un incontestable talent, il fut le chef d'une mauvaise école, d'une école de décorateurs plutôt que de peintres. Louis, du reste, dans sa cour, ne régnait pas plus souverainement que Lebrun ne le faisait au milieu du peuple d'artistes que lui avait subordonné la volonté royale. La statuaire, comme la peinture, lui étaient humblement soumises, et c'était lui aussi qui dirigeait la manufacture des Gobelins, fondée par Colbert (1667). Il eût pu prendre dans le domaine de l'art la superbe devise de son maître : *Nec pluribus impar.* Le roi cependant n'avait pas voulu l'investir de cette pleine autorité dans les travaux de l'architecture. Avant qu'il eût quitté Paris pour n'y plus résider, Colbert l'avait entretenu de la noble pensée d'achever le Louvre, et d'en faire, en le réunissant au palais des Tuileries, le plus magnifique séjour qu'eût jamais habité la royauté. On sait que nul architecte français ne semblant à la hauteur de cette tâche, l'artiste le plus renommé de l'Italie, le chevalier Bernini fut appelé de Rome, et comblé par le roi de largesses, d'honneurs, de flatteries même, pour ne laisser que des plans qu'on ne jugea pas exécutables. La préférence fut donnée à ceux du médecin Claude Perrault, auteur de la colonnade si justement admirée. Ce ne fut point de la faute de Colbert si les travaux du Louvre ne

furent pas poussés jusqu'à leur entier achèvement; mais déjà Louis XIV avait dans sa pensée dit un éternel adieu à sa capitale. Paris l'importunait par les souvenirs de son enfance ballottée au milieu des troubles populaires; il ne s'y sentait pas assez maître; il lui fallait une demeure qui fût son ouvrage, et qui ne lui parlât que de lui-même. Il entreprit les constructions gigantesques de Versailles. Elles furent commencées en 1664, et n'approchaient pas de leur terme à la fin de la période de temps qui nous occupe. L'architecte Jules-Hardouin Mansart était, comme Lebrun, l'homme prédestiné pour exécuter, selon le vœu de Louis XIV, cette entreprise colossale; tout y prit le caractère de la noble, mais froide régularité de son talent : la monotonie y fut l'accompagnement de la grandeur. Mansart trouva dans le Nôtre un auxiliaire dont le nom a laissé le sien dans l'ombre; les jardins de Versailles après deux siècles n'ont pas cessé d'être admirés comme l'œuvre d'un art incomparable. Le roi, en 1668, quitta momentanément Saint-Germain pour cette splendide résidence, et Mme de Montespan, avec qui sa liaison commençait, y reçut l'hommage d'une fête royale, tel que l'avait reçu quatre ans auparavant Mlle de la Vallière. De moins en moins Louis XIV était retenu dans ses amours par le frein de sa conscience et par celui de l'opinion publique; au lieu de céder aux scrupules de Mlle de la Vallière à demi pénitente, il lui imposa pour rivale préférée l'altière et ambitieuse beauté, avec laquelle il étala pendant quatorze ans le scandale d'un double adultère. Et comment eût-il songé à modérer cette nouvelle

passion, quand il la voyait secondée par la duchesse de Montausier, par la femme de l'austère gouverneur du dauphin, par celle qui, sous le nom de Julie d'Angennes, avait été citée à la cour comme le modèle de la vertu non moins que de l'esprit? Colbert, il faut bien le dire la rougeur sur le front, Colbert avait dû aussi une partie de sa faveur à sa complaisance pour les liaisons criminelles de son maître; ainsi seulement pouvait-il se faire pardonner le courage qu'il avait de s'opposer aux fantaisies guerrières et fastueuses qui chaque jour davantage dominaient Louis XIV : le moment était venu où ce libre langage ne lui devait plus être permis, et où il allait céder tristement à un ascendant plus puissant que le sien. Ce fut Louvois, qui, reprenant un projet de Henri IV et de Richelieu, dota la France et ses armées de l'hôtel des Invalides, noble retraite ouverte à six ou sept mille soldats mis hors de service par l'âge ou leurs blessures. Ce monument vraiment national fut construit de 1670 à 1674.

En rentrant dans le récit un moment suspendu des faits de l'histoire, nous voyons tout d'abord le gouvernement de Louis XIV occupé de la querelle rallumée du jansénisme.

Si l'injonction donnée à tout le clergé séculier et régulier de signer le formulaire de 1656 avait été par elle-même une mesure hasardeuse, toute chance de succès lui avait été ôtée par le peu d'aide que le gouvernement avait prêté, en cette grave affaire, à l'autorité ecclésiastique. Mazarin, inattentif à la controverse théologique, laissa les jansénistes tranquilles dans leur révolte, jusqu'au jour où Arnauld et Nicole

se firent les avocats du cardinal de Retz qui, pour s'ouvrir la porte fermée de son diocèse, menaçait de le mettre en interdit (1661). Cette menace réveilla le ministre de son indifférence, et il donna des ordres rigoureux pour que la signature fut exigée. L'exécution en était commencée lorsqu'il mourut. Louis XIV trompa l'attente de messieurs de Port-Royal en prenant l'affaire encore plus à cœur que Mazarin ne venait de la prendre ; par un arrêt du conseil, rendu le 13 avril 1661, il ordonna aux religieuses des deux monastères de Paris et des Champs de renvoyer leurs novices et leurs pensionnaires, et leur défendit d'en recevoir à l'avenir. Leur opposition à la volonté royale fut brisée par le lieutenant civil d'Aubray, et la même rigueur s'étendit aux écoles si florissantes, où s'étaient déjà formés tant de talents et tant de vertus. Ce n'était là que le prélude de la sévérité inflexible qui fut déployée dès lors pour faire signer le formulaire. Quatre évêques s'y refusèrent, Henri Arnauld, évêque d'Angers, prélat d'abord assez mondain, engagé ensuite par son nom dans les doctrines rigides du jansénisme, Caulet, évêque de Pamiers, Buzanval de Beauvais, et Pavillon d'Alet. L'exemple de ces prélats, justement considérés, entraîna la résistance d'un assez grand nombre de prêtres séculiers et de membres des communautés religieuses. Il n'y en eut pas de plus fière et de plus opiniâtre que celle de la mère Angélique, abbesse de Port-Royal de Paris. Malade et n'ayant plus que peu de temps à vivre, elle écrivit à la reine mère, pour l'intéresser à sa cause, une lettre dont on admira la mâle éloquence, mais qui n'était

ni très-humble, ni très-sincère. Elle ne fut point écoutée, et si dès lors Port-Royal ne fut point frappé sans miséricorde, les événements qui replongèrent le diocèse de Paris dans l'anarchie en furent la cause. Le cardinal de Retz avait enfin consenti à se démettre, et l'archevêque de Toulouse, Pierre de Marca, le rédacteur du formulaire, lui avait été donné pour successeur. Mais ce prélat mourut le jour même où il reçut ses bulles, et Hardouin de Péréfixe, nommé à sa place, attendit les siennes pendant deux ans, par suite de la fâcheuse querelle survenue entre Louis XIV et Alexandre VII. Un des premiers soins du nouvel archevêque, une fois institué, fut d'exiger des religieuses de Port-Royal, non pas le silence respectueux auquel elles s'engageaient et qui n'était qu'une révolte dissimulée, mais un désaveu explicite de la doctrine condamnée par l'Église. Il leur écrivit, pour les ramener à la soumission, une lettre aussi pressante que savamment élaborée ; il employa ensuite la science théologique et les patients efforts de Bossuet ; deux fois enfin il se rendit lui-même dans leur monastère, et redoubla ses instances pour vaincre leur obstination. Tout y échoua : « elles sont pures comme des anges, dit-il en les quittant, mais orgueilleuses comme des démons, » et sans plus de retard, recourant au bras de l'autorité civile, il fit enlever du couvent douze des religieuses les plus rebelles, et établit comme supérieure la mère Eugénie de la Visitation, ancienne amie de Mme de Chantal (26 août 1664). Peu après, il fit sortir du monastère de Paris et transporter dans celui des Champs, toutes celles des sœurs qui persé-

véraient dans leur révolte, leur interdisant l'entrée du chœur et l'usage des sacrements. Le châtiment était sévère, mais mérité, et n'avait été accompagné d'aucun abus de pouvoir. On n'en saurait dire autant de ce qui se fit contre les solitaires ; on ne se contenta point de les chasser de leurs demeures et de les disperser ; menacés dans leur liberté, ils furent réduits à vivre cachés sous de faux noms, les uns à Paris, les autres dans les provinces. Le roi, sans être très-soucieux de complaire à Rome qui les avait condamnés, voyait en eux des esprits rebelles à son autorité, et était inflexible à les poursuivre. Les quatre évêques opposants étaient surtout l'objet de son animadversion, et comme leur résistance, loin de se décourager, devenait chaque jour plus vive et plus hardie, il demanda au pape l'autorisation de les faire juger. Neuf prélats furent délégués à cet effet par Alexandre VII (avril 1667). Les appuis cependant ne manquaient pas au parti, même sous le poids de la défaveur royale. L'esprit d'opposition, qui ne pouvait point se prendre à la politique, se prenait aux choses religieuses, et ce n'est pas calomnier la duchesse de Longueville, de dire que revenue de ses erreurs et les expiant, sous la direction de Singlin, par les austérités de la plus dure pénitence, elle trouva quelque charme à affronter en faveur des solitaires persécutés des hasards qui lui rappelaient ceux qu'elle avait autrefois courus dans la Fronde. Son hôtel devint l'asile d'Arnauld, de Nicole et de Sacy, jusqu'au moment où celui-ci fut arrêté et emprisonné à la Bastille avec Fontaine et Du Fossé. Le zèle de la généreuse et adroite

protectrice n'en fut que plus ardent en faveur des sectaires dont la cause était devenue la sienne, et elle sut trouver dans le conseil même du roi de secrets auxiliaires pour seconder ses démarches. Letellier et Lionne l'aidèrent à retarder l'issue du procès des quatre évêques, et la mort d'Alexandre VII, que Clément IX remplaça dans la chaire de saint Pierre (juin 1667), vint lui apporter un nouveau secours. Clément IX, ami de la France, se laissa aller aisément à la pensée qui lui fut suggérée de terminer la querelle religieuse qui agitait le royaume depuis tant d'années. Sur la demande que vingt et un évêques lui adressèrent, il envoya à Paris le nonce Bargellini avec les pouvoirs les plus étendus pour prononcer sur ce grand litige. Toutes les influences dont disposait le parti janséniste, celle de la duchesse de Longueville et de la princesse de Conti plus active que toutes les autres, se réunirent pour circonvenir l'envoyé pontifical, et il fut décidé qu'une requête, rédigée par Arnauld et Nicole, serait présentée au roi pour le supplier de rendre la paix à l'Église, au moment où le congrès rassemblé par ses soins à Aix-la-Chapelle allait la rendre à l'Europe. Cette requête, écrite avec un art remarquable, était pleine de louanges que le jeune monarque n'avait jamais reçues de ces bouches austères ; elle le flatta beaucoup, et eut un très-grand succès à la cour. En même temps une conférence secrète s'ouvrit à Fontainebleau entre le nonce, l'archevêque de Sens, l'évêque de Chalons, et les deux docteurs jansénistes, en présence de Mme de Longueville, de la princesse de Conti, et de Mlle de Vertus.

Les instances « de ces trois mères de l'Église » (on leur décerna ce singulier titre d'honneur), contribuèrent beaucoup à faire accepter de Bargellini une sorte de compromis théologique entre les dissidents et la majorité de l'épiscopat français qui ignorait cette transaction. Les quatre évêques s'engageaient à souscrire le formulaire contre les cinq propositions, mais on n'exigeait pas qu'ils désavouassent leurs mandements, et qu'ils s'expliquassent sans équivoque et sans réserve sur le point de fait, c'est-à-dire sur l'existence des proprositions dans Jansénius. Clément IX ne se laissa point tromper par les faux-fuyants du jansénisme, et il adressa à Louis XIV un bref par lequel il réclamait la soumission pure et simple des prélats réfractaires ; mais déjà un arrêt du conseil avait été rendu, par lequel le roi, déclarant le formulaire sincèrement signé, mettait à néant les poursuites commencées (23 octobre 1668) ; Lionne, en outre, se portait caution à Rome que les quatre évêques ne conservaient aucune arrière-pensée de résistance, et donneraient l'exemple d'une obéissance filiale au saint-siége. Clément IX se rendit au bout de quatre mois à ces assurances, et finit par envoyer les brefs de satisfaction sollicités par Lionne, non sans toutefois y laisser percer une défiance qui n'était que trop légitime (février 1669). On donna à cette transaction, malheureusement trop éphémère, le nom pompeux de *paix de religion ;* une médaille en consacra le souvenir, et les mères de l'Église jouirent quelques années du triomphe qu'elles avaient procuré à leur parti. Port-Royal des Champs revit ses solitaires ; Ar-

nauld et Sacy furent menés à l'audience de Louis XIV, et Bossuet eut hâte de chercher auprès de ces puissants théologiens des auxiliaires dans la controverse qu'il soutenait contre le protestantisme.

Le roi, en effet, déployait alors le plus grand zèle pour obtenir la conversion de ses sujets de la religion prétendue réformée. Ce n'était pas seulement chez lui ferveur orthodoxe, c'était aussi jalousie d'autorité; il croyait, et c'était du reste le sentiment de la nation presque entière, qu'il est de droit que la religion du roi soit celle de tout le royaume. Il n'entrait pas encore dans sa pensée de recourir, pour atteindre ce but, à la grande mesure qui lui fut inspirée seize ans plus tard ; il a retracé, dans les instructions qu'il rédigea à cette époque même pour son fils, la ligne de conduite qu'il adopta. « Je crus, dit-il en parlant des protestants, que le meilleur moyen était de ne les point presser du tout par aucune nouvelle rigueur contre eux et de faire observer ce qu'ils avaient obtenu de mes prédécesseurs, mais de ne leur accorder rien au delà.... Quant aux grâces, je résolus de ne leur en faire aucune.... Je résolus aussi d'attirer, même par récompenses, ceux qui se rendraient dociles; d'animer autant que je pourrais les évêques, afin qu'ils travaillassent à leur instruction, et leur ôtassent les scandales qui les éloignaient quelquefois de nous. » Cette politique, habile et modérée, obtint d'heureux résultats; beaucoup de protestants obéirent au mouvement qui emportait la France vers une sorte d'idolâtrie monarchique, et embrassèrent la religion du roi, sans calcul intéressé comme sans conviction

bien approfondie; d'autres se firent sérieusement instruire. Turenne fut du nombre, et sa conversion éclairée et sincère fut d'un grand exemple. Le traité de *l'exposition de la foi catholique* par Bossuet y eut, comme l'on sait, une part considérable (1668). L'illustre évêque, secondait de tout son zèle les vues du monarque pour ramener la France à l'unité religieuse, en même temps qu'il se vouait avec plus de conscience que de succès à l'éducation du Dauphin. Ni lui, ni le gouverneur du jeune prince, l'austère duc de Montausier, n'eurent jamais une forte prise sur cette âme molle et sur cette médiocre intelligence. Les trois grands ouvrages composés par Bossuet pour l'instruction de son royal élève le *Discours sur l'histoire universelle*, le *Traité de la connaissance de Dieu et de soi-même*, et la *Politique tirée de l'Écriture sainte* ont trouvé leur véritable adresse auprès de la postérité.

Nous ne partageons pas l'opinion de ceux de nos historiens qui comptent parmi les principaux motifs de la guerre préparée alors contre la Hollande, la pensée systématique qu'aurait eue Louis XIV de préluder au rétablissement de l'unité religieuse en France par l'extinction d'un des plus ardents foyers du calvinisme. Nul doute que le roi n'eût en souveraine déplaisance l'hérésie, aussi bien que les institutions républicaines, qu'une insurrection victorieuse avait établies presque aux portes de son royaume; mais il eût su très-patiemment s'accommoder de leur voisinage, s'il y eût cru sa politique intéressée, et il ne faut chercher là, non plus que dans la prétendue médaille de Van

Beuningen, les raisons véritables de la guerre contre les Provinces-Unies. Louis XIV les a données lui-même avec une orgueilleuse sincérité dans un mémoire très- remarquable, pour la première fois publié de nos jours[1]. Après avoir rappelé le prompt et facile succès de ses armes dans la campagne de 1667, le monarque ajoute : « Au milieu de toutes ces prospérités, l'Angleterre, ni l'Empire, convaincus de la justice de ma cause, quelque intérêt qu'ils eussent à arrêter la rapidité de mes conquêtes, ne s'y opposèrent point. Je ne trouvai dans mon chemin que mes bons, fidèles et anciens amis les Hollandais, qui, au lieu de s'intéresser à ma fortune, comme à la base de leur État, voulurent m'imposer des lois et m'obliger à faire la paix, et osèrent même user de menaces en cas que je refusasse d'accepter leur médiation. J'avoue que leur insolence me piqua au vif, et que je fus près, au risque de ce qui pourrait arriver de mes conquêtes aux Pays-Bas espagnols, de tourner toutes mes forces contre cette altière et ingrate nation ; mais ayant appelé la prudence à mon secours, et considéré que je n'avais ni le nombre de troupes, ni la qualité des alliés requis pour une pareille entreprise, je dissimulai ; je conclus la paix à des conditions honorables, résolu de remettre la punition de cette perfidie à un autre temps. » Ce langage ne permet pas de douter que la guerre de Hollande ait été avant tout un acte de vengeance, une satisfaction donnée par Louis XIV à son orgueil offensé. Est-ce

1. Par M. Camille Rousset dans sa belle *Histoire de Louvois*.

une raison pour l'accuser, comme on le fait généralement, d'avoir en cette circonstance sacrifié à sa personnalité hautaine « la politique nationale, » suivie par Henri IV et par Richelieu ? Quelle était, au fond, cette politique? Reprendre sur la maison d'Autriche les provinces françaises, héritage des ducs de Bourgogne, qu'elle détenait depuis la fin du quinzième siècle. Qui, à cette heure, faisait obstacle au roi dans la revendication de ces provinces, qui le roi, suivant sa propre expression, « trouvait-il dans son chemin? » n'était-ce point la Hollande? L'alliée naturelle de Henri IV dans sa lutte contre Philippe II était donc devenue par la force des choses l'ennemie naturelle de Louis XIV dans la tâche dévolue à ce prince de rendre son intégrité au territoire national. Les intérêts politiques de la France la séparaient dès lors de la Hollande, tout comme les intérêts commerciaux de cette dernière puissance l'avaient séparée depuis vingt-cinq ans de l'Angleterre, son autre auxiliaire dans la longue guerre qu'elle avait soutenue pour son indépendance. Ou Louis XIV devait se contenter à l'avenir de la frontière mal définie donnée à ses États par le traité d'Aix-la-Chapelle, ou il fallait qu'il contraignît les Hollandais à le laisser librement accomplir ses projets sur les Pays-Bas espagnols. Hâtons-nous d'ajouter qu'autre chose était de porter à cette fière nation de marchands, peu aimée en Europe, un coup qui rabattît son arrogance, autre chose de prétendre à la conquête brutale et inique de son territoire. La première de ces deux politiques était celle de Lionne, l'autre fut celle de Louvois. Louis XIV s'y laissa en-

traîner trop complaisamment, et ce fut en cela qu'il sacrifia ses vrais intérêts et ceux de son royaume à un funeste rêve d'ambition et d'orgueil.

Quatre ans furent employés pour assurer le succès de cette entreprise. Tandis que, par un travail infatigable, Louvois préparait à la France la plus forte armée qu'elle eût jamais possédée, la diplomatie faisait son œuvre avec non moins de patience et d'habileté, et écartait l'un après l'autre les obstacles que les grands projets du roi pouvaient rencontrer. Ce fut le dernier, mais le plus éclatant triomphe du génie de Lionne, d'isoler la Hollande en Europe, sous la menace des coups de Louis XIV. La triple alliance n'avait pas été dissoute par la paix d'Aix-la-Chapelle; un puissant effort se faisait, au contraire, pour y attirer l'empereur, et, à sa suite, le corps de l'Empire. Lionne, afin de maintenir Léopold dans la neutralité, fit le plus adroit usage des engagements éventuels conclus par ce prince avec le roi, pour le partage de la succession espagnole. C'était beaucoup pour l'empereur que Louis s'abstînt de fomenter les troubles qui venaient de renaître en Hongrie, et il s'obligea, en retour, à ne point secourir les Hollandais. On le vit même assister en témoin, sinon indifférent, au moins immobile, à l'exécution que firent alors les armes françaises contre le duché de Lorraine. Le vieux Charles II ayant eu l'imprudente fantaisie de relever les murs de quelques-unes de ses places démantelées et d'accroître de quelques régiments l'effectif de sa petite armée, le maréchal de Créquy se porta sur Nancy avec vingt-cinq mille hommes pour châtier cet acte d'une innocente félonie,

et en moins d'un mois, la Lorraine passa tout entière aux mains du roi de France (septembre 1670). Tout ce que l'empereur fit en faveur du prince dépouillé fut de réclamer en sa faveur auprès du roi, qui répondit « ne vouloir point profiter de la Lorraine, mais ne vouloir point la rendre à la sollicitation de personne. » Ce n'était pas assez pour Lionne d'avoir, par ses habiles inspirations, lié ainsi les bras au chef de l'Empire; il en sut rattacher plusieurs princes à la politique de Louis XIV et les faire entrer dans son alliance. L'électeur de Bavière et celui de Cologne, l'évêque de Münster et celui de Liége, prirent avec le roi des engagements qui, à divers degrés, lui assuraient leur concours. L'électeur de Brandebourg, seul des princes allemands, resta inaccessible à toutes les séductions de la diplomatie de Louis XIV. La cause des Provinces-Unies était pour lui celle du protestantisme, et il se résolut à tirer l'épée pour la défendre. Il n'en fut pas ainsi du prince encore mineur, qui occupait le trône de Gustave-Adolphe : ses conseillers se laissèrent persuader par l'or français de renoncer à la triple alliance et de seconder, pendant trois ans, l'agression du roi contre les Provinces-Unies.

Tout cela n'eût été rien si l'on ne fût parvenu à détacher de la Hollande le plus puissant, mais aussi le moins sûr, de ses alliés, le roi d'Angleterre; là se porta, pendant trois années consécutives, le principal effort de la diplomatie française. Charles II avait moins obéi à son propre sentiment qu'à celui de la nation anglaise en entrant dans la triple alliance; il était tout disposé à en sortir, et à se retourner contre les

Hollandais auxquels il ne voulait guère moins de mal que Louis XIV lui-même. Mais il se sentait gêné dans son action par la jalouse surveillance de l'opinion publique, et s'il consentait à vendre son alliance au roi de France, il prétendait, en calculateur habile, que ce fût, non-seulement avec grand profit pour lui, mais encore avec de riches dédommagements pour la gloire et l'orgueil britanniques. L'Angleterre eut à reprocher à ce prince d'avoir honteusement trafiqué de la religion et des libertés de son peuple dans tout le cours de cette négociation; elle ne peut l'accuser d'avoir mis en oubli les intérêts de la grandeur nationale. Charles II, à aucun prix, n'entendit rien rabattre de la prétention des Anglais « de commander à la mer, » et dans le partage éventuel fait entre les deux rois des dépouilles des Provinces-Unies, il sut se réserver les points militaires les plus importants de la côte néerlandaise. Louis XIV, dans ce marché, céda tout, tant il avait à cœur de le conclure! Ce que la transaction eut de plus épineux, ce qui la tint le plus longtemps en suspens, fut l'article de la conversion du monarque anglais au catholicisme. Charles II, entraîné, à ce qu'il semble, par l'exemple de son frère, le duc d'York, avait annoncé la résolution de rentrer et de faire rentrer l'Angleterre au sein de l'Église romaine. De larges subsides et l'assistance d'un corps de troupes françaises étaient la condition préalable qu'il mettait au grand hasard qu'il allait courir. Louis XIV ne put qu'applaudir à ce dessein; mais ne se dissimulant pas à quel point l'exécution en était chanceuse, il insista pour qu'elle fût remise après la guerre contre la Hollande. Il était im-

possible que le secret de cette grave affaire ne s'ébruitât point, si elle se traitait entre l'ambassadeur français, Colbert de Croissy et les ministres anglais. Louis imagina alors de mettre la négociation aux mains aussi sûres qu'habiles de Madame Henriette d'Angleterre, duchesse d'Orléans, sœur de Charles II.

On peut dire que cette princesse était le plus brillant ornement de la cour de France. Louis XIV, soupçonné, mais à tort, de l'avoir trop aimée, lui témoignait hautement la confiance et l'affection d'un frère. Les grâces de l'esprit n'étaient égalées chez Madame Henriette que par la solidité de son caractère, et revenue à vingt-six ans de la dissipation et des entraînements de la première jeunesse, elle se donnait chaque jour davantage aux pratiques de la religion et au goût des choses sérieuses. Le roi jugea que, mieux que les diplomates les plus consommés, elle manierait l'esprit de Charles II, dont elle était tendrement aimée. Pendant un voyage qu'il fit en Flandre, au mois de mai 1670, Madame s'embarqua à Dunkerque pour Douvres, dépositaire du grand secret de la politique française, alors qu'elle semblait n'aller chercher que les embrassements de son frère et les fêtes d'une autre cour. Au milieu de ces fêtes, furent arrêtées, le 1er juin, les bases du traité qui unissait les deux monarques contre la Hollande. Charles y avait maintenu la clause qui faisait passer la déclaration de catholicité avant la déclaration de guerre; mais il avait promis à sa sœur de n'en point exiger la stricte exécution : en réalité, il ne voulait qu'être nanti au plus vite de l'argent français. Le retour de la duchesse d'Orléans

eut quelque chose de triomphal, et Louis XIV l'accueillit à Saint-Germain avec toutes les démonstrations de la joie la plus vive. Mais Monsieur, dans sa mesquine jalousie, se hâta de l'enlever aux empressements de la cour, et de la ramener dans sa résidence de Saint-Cloud. Elle y était à peine depuis cinq jours, « lorsque retentit tout à coup, comme un éclat de tonnerre, cette étonnante nouvelle : Madame se meurt! Madame est morte! » L'impression profonde de consternation et de douleur causée par la fin soudaine de cette aimable et infortunée princesse, n'a été exagérée en rien par l'éloquence du grand orateur; nul ne la pleura plus amèrement que Louis XIV. Ce qui ajoutait à la poignante émotion du roi et de la cour, c'était la terrible parole proférée par Madame à plusieurs reprises qu'elle mourait empoisonnée. De tous les contemporains qui ont cru qu'elle disait vrai, aucun n'impute ce crime à Monsieur : le chevalier de Lorraine, favori de ce prince, est désigné par eux comme le coupable. Saint-Simon même entre à ce sujet dans des détails qui sembleraient exclure le doute. Mais d'autres documents, non moins dignes de créance, donnent lieu de penser que la mort de Madame n'eut rien que de naturel, et qu'elle succomba aux désordres d'une constitution ruinée avant l'âge. L'histoire ne peut qu'hésiter entre ces affirmations contraires. Cinq mois étaient à peine écoulés, et la place laissée vide dans le lit de Monsieur était occupée par la fille de l'électeur palatin, Élisabeth-Charlotte, étrange figure, dont aucun trait ne ressemblait à celle de la première duchesse d'Orléans. Charles II cependant, à la nouvelle de la mort de sa sœur,

avait laissé éclater de violentes menaces contre la France, et la nation anglaise paraissait disposée à s'associer à ses ressentiments. Mais les assurances loyales que lui donna Louis XIV au sujet de ce tragique événement le calmèrent, et les articles secrets du 1er juin furent par suite confirmés par un autre acte plus explicite signé à Londres, le 2 janvier 1671.

Les préparatifs faits par Louis XIV n'étaient point enveloppés d'un tel mystère que le grand pensionnaire, Jean de Witt, ne vît clairement l'orage qui s'amassait sur sa patrie. Il fit des efforts réitérés pour le détourner, mais toutes ses avances furent repoussées dédaigneusement, toutes ses demandes d'explications reçurent des réponses d'une menaçante obscurité ; il convenait au roi que la foudre restât cachée dans le nuage. Jean de Witt songea alors à se mettre en défense, et regarda tout autour de lui pour trouver des alliés. L'Espagne seule, qui avait plus besoin de secours qu'elle n'était capable d'en fournir, conclut avec les Provinces-Unies un traité d'alliance défensive. L'électeur de Brandebourg attendit plus tard à se déclarer. Ce que tenta l'archevêque-électeur de Mayence, quoique faiblement et indirectement, en faveur de la Hollande, mérite d'être ici mentionné, parce que le grand nom de Leibnitz est associé à cette tentative. Leibnitz, à peine âgé de vingt-quatre ans, venait de publier (1670) sous le titre de *la Sécurité publique au dedans et au dehors*, un écrit dont le double but était de convier à l'union les princes et les peuples de l'Allemagne, dans l'intérêt de leur sûreté, et de détourner, s'il se pouvait, vers l'Orient, le cours mena-

çant de l'ambition française. A cette heure même, Louis XIV avait une querelle ouverte avec l'empire ottoman. Les Turcs avaient à lui reprocher les secours qu'il avait prêtés aux Vénitiens dans l'île de Candie (1668-69) et si ces secours avaient été impuissants, si le duc de Beaufort n'était allé trouver que la mort et le duc de Navailles qu'un échec devant la ville assiégée, l'ardeur n'en était devenue que plus vive dans la noblesse guerrière du royaume de venger l'affront infligé par les infidèles aux armes françaises. On eût pu croire au réveil du vieil esprit des croisades. L'électeur de Mayence, Jean-Philippe de Schöenborn et avec lui son habile ministre, le baron de Boinebourg, jugèrent l'occasion favorable pour offrir un autre objet que la Hollande à la soif de gloire et de conquêtes qui semblait dévorer le roi de France. Au mois de mars 1672, ils envoyèrent Leibnitz à Paris, avec un mémoire qu'il avait rédigé, pour être présenté à Louis XIV, et dans lequel il démontrait au roi la facilité et les incalculables avantages de la conquête de l'Égypte, qu'il appelait « la Hollande de l'Orient. » Il était trop tard alors pour empêcher la guerre contre les Provinces-Unies; la circonscrire et l'abréger dut être tout l'effort de l'habile et profond publiciste. Il s'attacha à prouver que la France, maîtresse de l'Égypte, ruinerait infailliblement le commerce hollandais, et frapperait ainsi le coup le plus redoutable à cette république « de marchands, insolente envers les rois eux-mêmes; » ce moyen de succès, ajoutait-il, était pour le roi très-chrétien, bien plus sûr que ne le serait l'invasion du territoire néerlandais, avec la pré-

tention de le conquérir. Au cas de cette dernière entreprise, Leibnitz, lisant d'un coup d'œil assuré dans l'avenir, faisait entrevoir à Louis XIV la ligue de l'Europe entière contre la France. Louis XIV reçut Leibnitz à Saint-Germain, l'écouta, comme il savait écouter tous ceux qui l'entretenaient de graves intérêts, et entra, en apparence au moins, dans les grandes idées de son interlocuteur. Mais il n'y donna aucune suite, et ce fut trois mois après, quand les Français étaient déjà au cœur de la Hollande, que l'archevêque-électeur de Mayence, eut pour toute réponse à la proposition faite en son nom par Leibnitz « que les projets de guerre sainte avaient cessé d'être à la mode depuis saint Louis. ».

L'auteur de cette réponse trop peu sérieuse fut Arnauld de Pomponne, qui avait succédé à Lionne, comme secrétaire d'État chargé des affaires étrangères. Le caractère de Lionne était loin d'égaler les hautes lumières de son intelligence, et lorsqu'il mourut (1er septembre 1671), il avait déjà fait bien des sacrifices à la politique, si contraire à ses vues, dans laquelle Louvois entraînait Louis XIV. Sa mort n'en fut pas moins un fatal événement pour le royaume. Il est permis de croire que s'il eût vécu, il eût apporté à cette politique à outrance des tempéraments salutaires, et empêché la guerre de la France contre la Hollande de devenir la guerre de l'Europe contre la France. Arnauld de Pomponne, malgré son honnêteté, ne put et n'essaya rien de semblable.

Les états généraux des Provinces-Unies, quoiqu'ils n'eussent plus à douter désormais des résolutions

hostiles de Louis XIV, se décidèrent à tenter auprès de lui un dernier effort; ils humilièrent leur orgueil devant celui du monarque, et lui adressèrent une lettre pleine des expressions de leur respect pour sa personne et de leur gratitude pour les anciens bienfaits de la France (16 décembre 1671). Leur ambassadeur alla jusqu'à offrir, au nom du grand pensionnaire, de désarmer, si tel était la volonté du roi. Il ne leur fut répondu que par quelques paroles sèches et hautaines; le roi leur dit avoir levé des troupes pour se défendre contre les mauvais desseins des Provinces-Unies, et être résolu à s'en servir de la manière qu'il jugerait le plus à propos pour le bien de son État et pour sa gloire. Les soumissions de Jean de Witt ne furent pas mieux accueillies à Whitehall qu'à Saint-Germain ; ce fut en vain que les états généraux, pour désarmer le mauvais vouloir du monarque anglais, restituèrent à son neveu, le prince d'Orange, la charge de capitaine général et amiral des Provinces-Unies ; ce fut en vain que le pavillon batave consentit à s'abaisser sur les mers devant le pavillon britannique; plus la Hollande cédait, plus Charles II, qui ne cherchait qu'à engager la querelle, redoublait ses humiliantes exigences. Il donna l'ordre enfin à l'une de ses escadres, d'attendre et d'attaquer, à l'entrée de la Manche, une flotte hollandaise de soixante-dix navires marchands, qui revenaient, richement chargés, de Smyrne (23 mars). Cet acte de piraterie précéda de six jours sa déclaration de guerre. Celle de Louis XIV fut publiée le 6 avril. Elle n'entrait dans aucune explication, n'énonçait aucun grief; les Hollandais semblaient n'être pas pour

lui des adversaires avec qui il allait, d'égal à égal, croiser le glaive, mais des inférieurs dont il se préparait à châtier la mauvaise conduite. « Il n'avait pu, disait-il, dissimuler plus longtemps, sans diminution de sa gloire, l'indignation que lui causait la manière d'agir des États, si peu conforme aux grandes obligations dont lui et ses prédécesseurs les avaient comblés. »



CHAPITRE XXIII.

DEPUIS LA GUERRE DE HOLLANDE JUSQU'A LA PAIX DE NIMÈGUE (1672 à 1679).

Dans la lutte inégale que la Hollande allait soutenir, sa ruine paraissait inévitable. Il ne lui restait plus rien de ces milices aguerries, qui, pendant plus de soixante ans, sous Guillaume, Maurice et Frédéric-Henri de Nassau, avaient reconquis pied à pied le sol de leur patrie sur les redoutables régiments de l'infanterie espagnole. L'aristocratie bourgeoise et commerçante, qui, depuis 1650, gouvernait la république, avait détourné son attention de l'armée de terre, pour donner à la marine le plus vaste développement. Tout récemment, alors que Ruyter et Tromp tenaient tête avec gloire aux forces navales de l'Angleterre, on avait vu les bandes pillardes de l'évêque de Munster envahir impunément les provinces de Drenthe, de Groningue et d'Over-Yssel, et ne reculer que devant les secours envoyés par la France. L'esprit militaire semblait s'être retiré de la nation hollandaise : quelques milliers de soldats ou mercenaires, ou recrutés dans la lie du peuple, étaient seuls à garder le territoire; les fameuses places, conquises

ou défendues au prix de tant de sang dans les siéges les plus mémorables, n'avaient pour la plupart que de faibles garnisons et des ouvrages mal entretenus ; les nouvelles levées et les travaux de défense, qui venaient d'être ordonnés à la hâte par le grand pensionnaire, avaient à peine commencé à réparer le tort de vingt ans de négligence. A ce résultat fâcheux d'une politique imprévoyante se joignait une autre cause de faiblesse ; les deux factions rivales des républicains et des partisans du stathoudérat, loin d'être réconciliées par le danger commun, se menaçaient l'une l'autre avec un surcroît de violence ; la fureur des haines religieuses s'ajoutait à celle des haines politiques, et la petite république allait s'offrir, à la fois désarmée et divisée, aux coups de son puissant adversaire. En présence de la plus formidable agression, les Provinces-Unies n'avaient pour elles que leur flotte, capable de résister à celles de l'Angleterre et de la France, les richesses accumulées par leur commerce, la puissance de leur crédit, et comme ressource suprême, les grandes résolutions que le désespoir inspire aux peuples libres.

Bien différente était la perspective qui s'ouvrait devant Louis XIV. Les forces de son royaume toutes concentrées entre ses mains, le nombre et la valeur de ses troupes, le génie supérieur de ses ministres et de ses capitaines, le prestige de son nom qui tenait en respect le mauvais vouloir de ses ennemis, tout lui était un présage assuré de la victoire. On a vu comment, pendant le cours de l'année 1671, le principal travail de son gouvernement avait été de préparer cette

guerre. Colbert, qui rencontrait chez les Hollandais le plus gênant obstacle au développement de la grandeur maritime et commerciale de la France, était entré activement dans la pensée d'humilier ces marchands trop puissants et trop fiers : il avait mis toute son industrie à trouver les ressources nécessaires pour la campagne qui allait s'ouvrir. Son espoir était que cette campagne suffirait à l'entier accomplissement des projets du roi. Il eût reculé d'effroi, s'il eût pu prévoir que la lutte, en se prolongeant durant sept années, dût détruire l'ordre qu'il avait si laborieusement introduit dans les finances. Colbert, du reste, n'était plus à cette époque le ministre préféré de Louis XIV. Du moment où les pensées d'ambition et de guerre étaient devenues dominantes chez ce prince, le ministre qui les flattait était monté naturellement au premier rang dans sa faveur. Louvois, de deux ans plus jeune que Louis XIV, avait eu l'adresse de se présenter à lui dans l'attitude humble et docile de l'élève qui attend les leçons de son maître; il avait donné au monarque l'orgueilleuse satisfaction de regarder son ministre comme un instrument qu'il s'était fait à lui-même, et de se complaire en lui comme dans son ouvrage. De là le rapide essor de la fortune de Louvois, justifiée du reste par sa haute capacité. Ses admirateurs, au temps présent comme au temps passé, n'ont rien dit de trop sur la puissance de son génie organisateur, sur l'utilité des réformes qu'il entreprit et sur la persévérante énergie qu'il mit à les accomplir, sur le service éminent qu'il rendit à la France en lui donnant des institutions et une adminis-

tration militaires, les plus parfaites que l'on eût connues. Mais, pour être juste, il faut ajouter que ses détracteurs non plus n'ont rien dit de trop sur la dureté despotique de son caractère, sur sa prétention malheureuse à se faire le général des généraux, sur sa politique emportée et violente, et sur son mépris trop ordinaire des lois de la justice et de l'humanité. Si, dans l'ordre matériel, Louvois fut un très-grand administrateur, il fut, dans l'ordre moral, un des plus funestes conseillers qui pût être donné à un monarque absolu.

Pas plus que nous n'avons étudié dans ses détails l'administration financière de Colbert, nous ne saurions offrir ici l'exposé, même le plus succint, des nombreuses et fécondes créations du génie de Louvois. Il nous suffira de dire que, depuis l'année 1668 où il avait entamé le grand œuvre de la réorganisation de l'armée française, cette armée, naguère assemblage confus d'éléments sans cohésion, était devenue un corps régulièrement constitué, bien lié dans ses diverses parties, capable d'agir avec ensemble, et de se prêter avec aisance et promptitude à la souveraine impulsion de son chef. Louvois, avec la clairvoyance d'un esprit supérieur, avait su découvrir dans l'obscurité des rangs subalternes les hommes les mieux faits pour seconder ses réformes. Le colonel Martinet avait été son auxiliaire le plus actif et le plus habile dans celle de l'infanterie; l'énergique chevalier de Fourilles s'était donné à lui tout entier pour introduire dans la cavalerie une régularité de service et des habitudes de discipline qu'elle ne connaissait pas; Du-

metz lui prêta plus tard le même concours pour l'organisation nouvelle que reçut l'artillerie, et Chamlay, dont il révéla tout le mérite à Louis XIV, devint pour les commandants d'armée, sous le titre de maréchal général des logis un coopérateur d'une utilité inappréciable. Vauban, il est vrai, n'était déjà plus au début de ses travaux, lorsque tombèrent sur lui les regards de Louvois; mais ce n'est pas le moindre titre d'honneur du ministre auprès de la postérité d'avoir su bien vite reconnaître toute la portée de cette grande intelligence, d'avoir été un protecteur et un ami « pour le plus pauvre gentilhomme de France, » destiné sans lui peut-être à languir de longues années dans le poste secondaire « de diacre de M. de Clerville[1]. » Louvois enfin avait su trouver dans quelques intendants tels que Charuel, Robert, Saint-Pouenge, etc., des exécuteurs fermes et intelligents de ses volontés, agents plus dévoués que scrupuleux, appliqués sans relâche à étendre l'action administrative, à contrôler et à restreindre celle des généraux. Lorsque au mois d'avril 1672, Louis XIV, ayant lancé contre les Hollandais son manifeste de guerre, annonça son intention d'aller se mettre à la tête de son armée, plus de cent mille hommes l'attendaient, rassemblés par les soins de Louvois aux bords de la Sambre et de la Meuse, armement d'une puissance sans exemple, avec ses subsistances assurées, un matériel en rapport avec ses besoins, et une distribution des divers corps si bien entendue, que tous étaient prêts à s'ébranler au

1. Paroles de Vauban, citées par M. Camille Rousset.

premier signe de la volonté royale. Ajoutons que les deux lieutenants du monarque étaient Condé et Turenne. Le titre de maréchal général conféré à ce dernier plaçait au-dessous de lui tous les autres maréchaux de France : il s'en trouva trois [1] pour se refuser à cette subordination ; mais le roi parla si haut que leur désobéissance ne fut pas de longue durée.

Louis XIV, parti de Saint-Germain le 28 avril, arriva le 5 mai à Charleroi, et avec le gros de son armée, il marcha aussitôt sur la Meuse. Maëstricht était sur ce fleuve la place d'armes des Provinces-Unies ; il y eut tout d'abord à résoudre si on l'assiégerait ou si on laisserait un détachement destiné à en observer et à en contenir la garnison. Turenne fit prévaloir ce dernier avis, et l'on se porta en toute hâte sur le Rhin. Les Hollandais y occupaient quatre villes, qui appartenaient aux électeurs de Brandebourg et de Cologne, mais dont ils s'étaient saisis pour en faire comme la garde avancée de leur territoire. Rheinberg, Wesel, Burick et Orsoi furent assaillies à la fois et emportées en quatre jours (3 à 7 juin), et l'on sait comment, après ce premier coup frappé, Louis XIV, dans sa superbe complaisance en lui-même, écrivit à Colbert : « J'espère qu'on ne se plaindra pas que j'aie trompé l'attente publique. » Les deux places de Rees et d'Emmerick n'opposèrent pas une plus longue résistance, et l'armée française, maîtresse de l'une et l'autre rive du Rhin, atteignit le point où ce fleuve, se

1. Créquy, d'Humières et Bellefonds.

partageant en trois grands bras de noms différents, enveloppe la Hollande de ses eaux. Le prince d'Orange, capitaine général des forces de terre néerlandaises, avait jugé que le plus considérable de ces bras, le Wahal, se défendait assez lui-même par sa largeur et sa profondeur ; c'était au nord, sur l'Yssel, là où les eaux moins hautes et moins rapides opposaient à l'ennemi une plus faible barrière, qu'il s'était posté derrière une longue ligne de retranchements. Restait le bras intermédiaire, le Leck ou Rhin proprement dit, qui, par l'île du Betau, donnait entrée sur le territoire batave, et qui, moins facile à franchir que l'Yssel, avait aussi un moindre corps de troupes pour sa défense. Ce fut là que, d'après le conseil de Turenne, le roi se décida à tenter le passage (12 juin). Un gué, praticable à la cavalerie, avait été indiqué en face de Tolhuys. Le régiment des cuirassiers, sous les ordres du comte de Guiche, s'y lança hardiment, et atteignit l'autre rive presque sans coup férir. Il n'y avait là qu'onze cents hommes d'infanterie, prêts à se rendre, si le duc de Longueville et quelques gentilshommes emportés, comme lui, par l'ardeur de leur âge, ne les eussent chargés l'épée à la main. Il en coûta la vie au jeune prince, et Condé, son oncle, fut blessé à la main en courant à son secours. En quelques instants, les bords du fleuve furent libres d'ennemis, et un pont de bateaux livra peu après passage à l'armée tout entière. Quelques heures suffirent ainsi pour ouvrir à l'invasion française le cœur de la Hollande. « Je fus présent à ce passage, qui fut hardi, vigoureux, plein d'éclat et glorieux pour

la nation. » Ces deux lignes de Louis XIV réduisent à sa juste mesure une action de guerre beaucoup trop vantée par la flatterie contemporaine, et dont la grandeur réelle fut dans ses résultats.

Il sembla en effet que l'entrée des Français dans le Bétau eût frappé à mort les Provinces-Unies; aucune place ne leur opposa de sérieuse résistance. Doesbourg se rendit au roi, Deventer au duc de Luxembourg, Arnheim, ainsi que les deux forts de Knotzembourg et de Schenck à Turenne; le marquis de Rochefort, maître d'Amersfors et de Naërden, poussa les avant-postes de sa cavalerie jusqu'à la petite ville de Muyden, sur le Zuiderzée. Rochefort n'avait pas été instruit, à ce qu'il paraît, de l'importance de cette place, où se trouvaient des écluses destinées à retenir les eaux toujours prêtes à submerger le terrain bas sur lequel s'élève la capitale de la Hollande. Il négligea de s'assurer de Muyden, et laissa aux citoyens d'Amsterdam la ressource désespérée d'inonder leur patrie pour la sauver. Telle avait été la rapidité des coups de Louis XIV, que Jean de Witt et les États généraux avaient senti le cœur leur faillir, dès le premier jour de la lutte, et qu'ils avaient résolu d'envoyer au roi des députés pour lui demander à quelles conditions il leur accorderait la paix. Le chef de cette ambassade, Van Groot, fils du célèbre Grotius, se présenta le 22 juin au camp français. Il lui fut répondu qu'on n'entrerait en négociation avec lui que lorsqu'il apporterait, au lieu de vagues offres de soumission, des propositions nettement formulées et des pleins pouvoirs pour conclure. Pendant que, la dou-

leur dans l'âme, il retournait à la Haye pour y chercher des instructions, le peuple d'Amsterdam, par son attitude menaçante, détermina ses magistrats à ouvrir les écluses et à percer les digues qui empêchaient la mer de se répandre dans les campagnes (23 juin) : résolution magnanime qui déconcerta alors les orgueilleuses espérances de Louis XIV, mais que plus tard il sut admirer. Cependant ni le secours que cette inondation protectrice avait prêté à une partie de leur territoire, ni la gloire que Ruyter venait de donner au pavillon hollandais dans la sanglante et indécise bataille de Sole-Bay (7-9 juin), n'avaient rendu la confiance aux États généraux ; ils voyaient les provinces de Gueldre, d'Over-Yssel, de Groningue et d'Utrecht presque entièrement aux mains des Français ; ils entendaient chaque jour parler de nouvelles places qui ouvraient leurs portes à la première sommation d'un ennemi vainqueur sans combat : ils se décidèrent donc à renvoyer Van Groot avec les termes d'une véritable capitulation. Ils offraient de céder à Louis XIV tout ce qu'on appelait le pays de la Généralité, c'est-à-dire toutes les conquêtes faites sur les Espagnols en dehors des sept provinces, Maestricht avec une partie du Limbourg, le Brabant hollandais et la Flandre hollandaise : ils s'engageaient en outre à payer dix millions d'indemnité pour les frais de la guerre. Jamais Richelieu, ni Mazarin, dans l'essor le plus hardi de leurs pensées ambitieuses, n'avaient autant espéré pour la France ; ce résultat eût justifié la guerre de Hollande ; il eût laissé les Provinces-Unies abaissées et les Pays-Bas espagnols sous la main victorieuse

de Louis XIV. Ces conditions ne suffirent cependant ni au monarque, ni au conseiller dont il subissait la fatale influence : Louvois, associé à Pomponne dans la négociation, exigea des cessions de territoires bien plus étendues, la liberté du commerce français et l'exercice public du culte catholique dans toutes les possessions hollandaises, vingt millions d'indemnité de guerre, et le tribut annuel d'une médaille d'or offerte au roi pour le remercier de la paix rendue par lui pour la seconde fois aux Provinces-Unies. C'était ordonner au plénipotentiaire hollandais de souscrire à la ruine et au déshonneur de son pays. Le roi et son ministre, qui, dans leur égale ignorance de l'esprit des hommes libres, avaient cru la Hollande trop heureuse d'accepter de semblables conditions, virent se dissiper très-vite les illusions de leur orgueil (29 juin-2 juillet).

A cette heure même, un vaste soulèvement se propageait d'un bout à l'autre des Provinces-Unies ; le peuple des villes, prompt à passer de la peur à la colère, renversait partout le gouvernement de la bourgeoisie qu'il accusait de trahison, et faisait proclamer par la force le rétablissement du stathoudérat. Un vague instinct avertissait les masses populaires qu'en l'état de crise où se trouvait leur patrie, une dictature militaire pouvait seule la sauver, et tout jeune, tout inconnu qu'il fût encore, le prince d'Orange se trouva ainsi porté par une révolution à la tête de la république néerlandaise. Malheureusement ce généreux élan du patriotisme fut accompagné des excès trop ordinaires aux multitudes déchaînées, et le nouveau stathouder

consulta plus son intérêt que son honneur en leur laissant un libre cours. Parmi les chefs de l'aristocratie bourgeoise, déchue du pouvoir, que poursuivaient les haines conjurées de la soldatesque et de la populace, les deux plus éminents et les plus menacés étaient Jean de Witt et son frère Corneille. Corneille portait autant de vigueur et de fermeté dans l'action que le grand pensionnaire portait de lumières dans le conseil, et tout récemment, dans la lutte gigantesque soutenue à Solebay contre les escadres de France et d'Angleterre, il avait prêté à Ruyter une héroïque assistance. Il se trouva un misérable pour l'accuser de complot contre la vie du prince d'Orange. On demanda contre lui des preuves à la torture, et il la subit, quoique malade, avec une stoïque intrépidité. Les juges s'étant refusés à le condamner à mort, un autre moyen fut imaginé pour tuer d'un même coup les deux frères. Jean de Witt, sous un faux prétexte, fut attiré dans la prison où Corneille était encore détenu, et, à un signal donné, les portes en furent enfoncées, les deux grands citoyens percés de coups, et leurs corps sanglants accrochés à la potence (29 août). Guillaume de Nassau pouvait prévenir cet attentat; il ne le fit pas, et en récompensa au contraire les auteurs. Il laissa avec la même indifférence l'échafaud se dresser pour les autres chefs du parti républicain. Comme on l'a très-bien dit, « il ramassa la dictature dans le sang[1], » il se fit le complice d'un grand crime pour devenir le sauveur de son pays. Pendant trente ans, à partir de ce jour, nous

1. M. Henri Martin.

allons voir Guillaume jouer en Europe le rôle d'antagoniste de Louis XIV et d'organisateur des coalitions contre la France, général presque toujours malheureux, mais n'ayant jamais eu le cœur abattu ni l'intelligence troublée par ses revers; politique profond, préparant de loin et attendant avec patience le succès de ses habiles combinaisons; génie tout de calcul et froidement opiniâtre, qui par sa ténacité fatigua à la longue son puissant adversaire, et finit par recueillir dans la défaite les profits de la victoire.

Au moment où le prince d'Orange se saisit du gouvernement, les affaires des Provinces-Unies semblaient déjà moins désespérées. Le patriotique exemple d'Amsterdam avait été suivi dans toute la province de Hollande, et les digues percées avaient couvert la campagne d'une vaste inondation, devant laquelle s'était arrêté le progrès des armes françaises. En même temps, une tempête de quatre jours avait empêché un débarquement tenté sur la côte du Texel par le duc d'York et l'amiral d'Estrées (16-20 juillet). Peu après, enfin, le départ de Louis XIV pour Saint-Germain (26 juillet) apporta aux Hollandais une sorte de trêve qui leur permit de respirer. Le roi, reconnaissant la nécessité d'attendre les glaces de l'hiver pour achever sa conquête, laissa le commandement de l'armée à Turenne, avec l'ordre de ne rien entreprendre. Il eut le malheur, avant de partir, de ne pas écouter un sage conseil que lui donna le grand capitaine. Turenne était d'avis d'envoyer les vingt mille prisonniers faits sur l'ennemi travailler en France au canal du Languedoc : il parut à Louvois plus noble,

plus digne de la grandeur de Louis XIV de les rendre moyennant une rançon dérisoire. Orgueilleuse bravade que le stathouder punit tout aussitôt en armant ces vingt mille bras contre la France. Non content de renforcer ainsi son armée et d'y rétablir durement la discipline, Guillaume commença alors à appeler l'Europe à son secours, et l'Europe commença à lui répondre. L'électeur de Brandebourg, engagé, comme on l'a vu, dans la cause de la Hollande, remua tant qu'il entraîna l'empereur, retenu jusque-là par sa parole donnée à Louis XIV. Un traité fut signé le 25 juillet, qui assura aux États généraux le secours des troupes impériales jointes à celles du Grand Électeur, et vers la fin du mois d'août ce prince se mit en marche vers le Rhin, en même temps que Montécuculli s'ébranlait avec une armée autrichienne. Turenne, qui, sur l'ordre du roi, s'était porté au delà du fleuve pour y surveiller ces mouvements hostiles, le repassa bientôt, n'ayant pas assez de forces pour faire face à quarante mille hommes. Heureusement il y eut désaccord entre l'électeur, pressé d'aller donner la main au prince d'Orange, et Montecuculli que retenaient les hésitations de son maître. Turenne triompha de la supériorité du nombre par celle de ses manœuvres, et les Allemands, au lieu de franchir la Meuse, rentrèrent sans avoir rien fait sur les terres de l'Empire (décembre). Le mécompte du prince d'Orange fut cruel ; il avait cru, avec les forces de l'Allemagne jointes aux siennes, écraser les Français et délivrer la Hollande : il ne parvint même pas à reprendre sur le duc de Luxembourg les deux places de Naërden et de Woërden, et ce fut avec aussi

peu de succès qu'aidé de dix mille Espagnols, que lui avait prêtés le compte de Monterey, il entreprit le siége de Charleroi (15 à 22 décembre). Luxembourg répondit à cette malencontreuse tentative par un coup d'audace qui ne réussit pas mieux. Il se flattait de surprendre, à la faveur des glaces, la ville de la Haye et les États généraux qui y siégeaient, lorsqu'un soudain dégel arrêta sa marche (28 à 30 décembre). Ici se trouve une page effroyable dans l'histoire de ce capitaine, destiné à une gloire militaire si éclatante; ses troupes, en se retirant, commirent sur leur passage les excès les plus monstrueux; l'affectation de plaisanterie avec laquelle il raconte à Louvois ces horreurs fait frémir, et Louvois n'est pas moins odieux lorsqu'il les redit sur le même ton à M. le Prince. Celui-ci du moins trouva le courage d'écrire au ministre : « Je ne sais s'il est de l'intérêt du roi de continuer cet affreux système. » M. le prince avait raison; le politique Guillaume, quoique lui-même bien peu humain à la guerre, tira habilement partie de ces barbaries de l'armée française. Le récit qu'il en publia alluma chez les Hollandais une soif dévorante de vengeance, et commença à soulever contre la France l'opinion européenne.

Le beau rêve de Colbert s'était dissipé; il ne croyait plus à une fin si prompte de la guerre, et sa douleur fut profonde, lorsque pour les besoins d'une seconde campagne il reçut l'ordre de revenir aux mesures financières dont il croyait avoir fermé l'ère désastreuse. Louvois n'exigeait rien moins que les moyens de porter encore une fois plus de cent mille hommes

en Hollande et sur le Rhin. L'antagonisme, chaque jour plus violent des deux ministres ne nuisit point au service du roi; il y eut entre eux rivalité à qui ferait de son mieux, et tout fut prêt au printemps pour reprendre les hostilités que l'hiver avait à peine interrompues. Louis, toutefois, avant de rentrer en campagne, sembla vouloir s'arrêter dans la voie où il s'était déjà trop avancé; il offrit la paix aux Hollandais, non plus aux conditions exorbitantes sous lesquelles il avait prétendu les écraser, mais dans des termes, tels à peu près que ceux auxquels ils s'étaient résignés eux-mêmes. C'était méconnaître et le changement des circonstances, et le génie de son nouvel adversaire; ses propositions ne furent pas acceptées (avril 1673). Deux fois réitérées et toujours avec de nouveaux adoucissements par le monarque victorieux, dans le cours de cette même année, elles ne furent pas mieux accueillies : « Je maintiendrai » était la devise des Nassau, et Guillaume n'entendait rien sacrifier ni de l'indépendance, ni de la puissance hollandaise. Loin de l'effrayer, la lutte lui plaisait par elle-même, et il lisait dans l'avenir plus clairement que son puissant ennemi. L'heure approchait où la guerre de la France contre les Provinces-Unies allait devenir la guerre de l'Europe contre la France.

Un brillant succès ouvrit la campagne de 1673. Le roi alla en personne assiéger et prendre Maëstricht : il s'était mis fièrement hors de la tutelle de ses deux lieutenants, en déclarant à Louvois « ne pouvoir plus être que seul à commander une armée. » L'essai lui

réussit, grâces à Vauban qui dirigeait tout en ne paraissant qu'obéir. Il est juste d'ajouter que l'esprit exact et méthodique de Louis XIV entendait mieux les siéges que toute autre partie de l'art de la guerre. Celui de Maëstricht ne dura pas plus de vingt jours (10 à 30 juin). Pendant ce temps, un nouvel effort était tenté par les escadres combinées de France et d'Angleterre pour jeter par mer un corps d'armée en Hollande. Guillaume ne se repentit pas d'avoir sacrifié à l'intérêt public sa haine contre Ruyter, en laissant l'illustre amiral à la tête de la flotte des Provinces-Unies. Deux fois, le 7 et le 14 juin, sur les côtes de la Zélande, ce grand homme de mer soutint avec un nombre de vaisseaux inférieurs l'attaque des escadres ennemies, et les contraignit à renoncer à leur entreprise. Ni Charles II, ni Louis XIV ne se découragèrent, et au mois d'août le prince Rupert et d'Estrées reparurent en vue du Texel, pour y rendre la mer libre à une armée de débarquement commandée par Schönberg. Cette tentative ne fut pas plus heureuse que les deux précédentes : les Français qui, dans les combats de juin, avaient été plus hardis que leurs alliés à s'exposer au feu de l'artillerie hollandaise, laissèrent cette fois aux Anglais presque tous le poids de l'action, et des récriminations violentes échangées entre les deux flottes furent l'unique fruit de leur commun effort. La Hollande n'avait plus désormais à craindre d'être assaillie par mer : son élément lui était resté fidèle (21 août). Ce fut alors même que triomphèrent à Vienne les puissantes menées du prince d'Orange : les dernières hésitations de l'empereur avaient été vaincues ;

son plénipotentiaire à la Haye avait reçu l'ordre de signer avec les Provinces-Unies un nouveau traité d'alliance, où étaient entrés en même temps le roi d'Espagne et le duc de Lorraine (30 août). L'électeur de Brandebourg, réconcilié depuis quelques mois avec Louis XIV, ne se fit aucun scrupule d'adhérer peu après à ce traité; l'Empire de proche en proche y accéda presque entier, et ainsi se noua la première des grandes coalitions formées contre la France au dix-septième siècle. L'Angleterre seule y manquait, mais lorsque son Parlement se réunit au mois d'octobre, des protestations tumultueuses y retentirent contre l'alliance française, qui en annonçaient l'inévitable rupture.

Tout était bien changé pour Louis XIV; ni la prise de Maëstricht, quelle qu'en fut l'importance, ni celle de Trèves par Vauban, ni l'entrée en possession des dix villes impériales de l'Alsace, Colmar, Schelestadt et autres ne compensaient le grave échec diplomatique que venait d'essuyer la France. Il n'y avait plus rien à attendre des conférences ouvertes à Cologne, sous la médiation de la Suède, pour y amener à la paix les États généraux : Guillaume ne respirait que guerre et vengeance, et la recouvrance de Naërden, premier succès qu'eussent obtenu ses armes, rendit ses compatriotes aussi déterminés et aussi confiants qu'il l'était lui-même. Amsterdam s'illumina de mille feux de joie en se sentant libre du voisinage des Français (7 septembre). Turenne, pendant ce temps, manœuvrait sur le Rhin pour empêcher Montecuculli de passer ce fleuve et de se joindre à l'armée hollan-

daise. Avec des forces inférieures, il put retarder, non empêcher ce résultat, et au commencement de novembre, Guillaume eut la satisfaction de donner la main aux impériaux sous les murs de Bonn. Cette ville, de l'électorat de Cologne, quoique bien défendue par un officier français, ne tint que neuf jours : ce fut le dernier fait d'armes de la campagne ; l'honneur en resta aux ennemis de la France. Ils triomphèrent bien davantage lorsque commença à s'exécuter la sage résolution prise par Louis XIV d'évacuer la Hollande. Rendons ici un juste hommage au courageux sang froid du monarque et de son ministre qui, sans se soucier de l'opinion du dedans ni de celle du dehors, surent accomplir à temps ce sacrifice nécessaire. C'était condamner leur propre politique, c'était reculer et se donner, devant amis et ennemis, les apparences de la défaite. Il en coûta à la gloire du grand roi ; mais l'acte n'en fut que plus digne de louange. Plût au ciel que Louvois eût toujours ainsi conseillé son maître ! L'évacuation des places hollandaises, préparée avec un secret admirable, s'opéra dans les mois de novembre et de décembre avec autant d'ordre que de célérité. On ne garda que Grave et Maëstricht. La reconnaissance des Provinces-Unies n'eut point de bornes envers le prince d'Orange, à qui elles rapportaient à juste titre l'affranchissement de leur territoire : Guillaume fut proclamé stathouder et capitaine général héréditaire de Hollande et de Zélande.

Si ce prince n'eût été qu'un citoyen jaloux de l'honneur et de la prospérité de sa patrie, il eût saisi cette occasion de lui rendre la paix. Louis XIV con-

sentait à restituer Grave et Maëstricht, et à renouer des relations sinon amicales, du moins pacifiques avec la Hollande, à la condition qu'elle le laissât vider seul à seul sa vieille querelle avec la maison d'Autriche. Il ne demandait que de rentrer, après un écart momentané, dans la politique de Richelieu et de Mazarin. Mais Guillaume jouait avec passion, quoique à froid, le jeu des batailles, et ce n'était pas assez pour lui d'avoir affranchi son pays, il voulait encore affaiblir et humilier la France. Il ne se montra que plus actif à la combattre par les négociations et par les armes. Rien ne lui tenait plus à cœur que d'enlever à Louis XIV l'alliance de l'Angleterre. Ce ne fut pas à son oncle le roi Charles qu'il s'adressa pour obtenir ce résultat; il remua par ses intrigues la chambre des communes, et quand le Parlement ouvrit ses séances au mois de janvier 1674, un acte d'accusation fut déposé contre les ministres Buckingham et Arlington, prévenus d'avoir vendu à la France les intérêts de la Grande-Bretagne. Charles II n'eut d'autre moyen de sauver ses ministres que de rompre ses engagements avec Louis XIV, et de conclure la paix avec les Provinces-Unies (19 février). Guillaume, pour le moment, n'en voulait pas davantage; il se tenait pour assuré d'entraîner plus loin la nation anglaise, en dépit de son roi.

On était encore en hiver, et déjà les combats avaient recommencé; déjà un détachement envoyé par Louvois s'était saisi du poste de Germersheim sur le Rhin pour empêcher l'électeur palatin de le livrer aux troupes impériales; déjà aussi le duc de Navailles

était entré en Franche-Comté, pour satisfaire l'impatient désir du roi de rattacher enfin cette province française à la France (28 février). La conquête n'en fut pas toutefois aussi facile qu'elle l'avait été en 1668; il en coûta quatre mois de siéges successifs, au bout desquels la comté de Bourgogne fut à jamais perdue pour l'Espagne (juillet 1673). Mais c'était sur un autre théâtre que les grands coups devaient se porter. Les alliés, forts de leur nombre, avaient projeté d'attaquer la France à la frontière du Rhin et à celle des Pays-Bas. Le duc de Lorraine, toujours rôdant autour de ses états pour y rentrer, n'attendait que les généraux impériaux le comte de Caprara et le duc de Bournonville, pour envahir l'Alsace; Turenne lui fut opposé. Le prince d'Orange avec les Espagnols du comte de Monterey et les Allemands du comte de Souches, joints à ses troupes hollandaises, se flattait de réunir sous son commandement quatre-vingt-dix mille hommes, et « d'aller, disait-il, traiter les dames à Versailles et hiverner en France. » Condé fut chargé de déjouer ce superbe calcul. Depuis deux ans qu'avait commencé la guerre, M. le Prince n'y avait pas eu un rôle digne du vainqueur de Rocroy. Le grand gagneur de batailles n'avait eu qu'à faire des siéges sans importance, à surveiller les mouvements d'un ennemi qui ne remuait pas, à donner des conseils qui n'étaient pas toujours suivis. Il était mécontent, et sa santé qui s'altérait rendait son humeur chaque jour plus chagrine. Louvois, pour l'apaiser et le relever aux dépens de Turenne qu'il haïssait, lui donna une belle armée, forte surtout par son infanterie. On s'étonna de voir le grand capitaine,

avec de pareilles troupes, rester durant six semaines indécis et inactif, en face d'un ennemi qui n'agissait pas lui-même parce qu'il n'avait pas réuni toutes ses forces. Ce fut seulement au mois de juillet, quand le prince d'Orange, rejoint par ses renforts, commença son mouvement aggressif, que M. le Prince prit une résolution dans laquelle on reconnut le grand homme de guerre. Il s'établit au nord-ouest de Charleroi, dans son fameux campement du Piéton, position défensive, qui, au dire d'un des généraux ennemis, valait mieux pour lui que quinze mille hommes. Guillaume crut qu'en venant offrir aux Français la bataille, il les attirerait hors de leur camp : ils demeurèrent immobiles. Ce fut à lui de se retirer, mais il le fit avec une singulière négligence, par une marche de flanc, qui, à travers des chemins étroits, faisait défiler son armée, en longues et minces colonnes, à la vue et presque sous le feu de l'armée française. L'imprudence était grande devant un général tel que Condé. En un moment il est à cheval, se met à la tête des vaillants escadrons de la maison du roi, et va charger un corps d'infanterie et de cavalerie hollandaise qui occupait le village de Sénef. L'action est vive, mais courte : Sénef reste aux mains des Français. Mais les fuyards n'ont pas tardé à rallier, près du prieuré de Saint-Nicolas-au-Bois, la queue d'une de leurs colonnes, qui arrête sa marche, les reçoit dans ses rangs, et fait face à l'ennemi. Ici s'engage un second combat, soutenu principalement par le comte de Monterey et ses Espagnols : ils sont rompus à leur tour, après une vaillante résistance : la mort du brave Fourilles paye malheu-

reusement ce nouveau succès. Une partie de l'armée coalisée était détruite ; tous ses bagages et ses munitions, avec trois mille prisonniers, étaient aux mains des Français. Nous répétons ce qu'ont écrit la plupart des historiens militaires en disant qu'après un tel résultat Turenne se fût arrêté. Mais savoir s'arrêter n'était pas dans le génie du grand Condé, et la force qui se contient n'était pas la sienne. Il avait retrouvé dans l'action tout le feu de sa jeunesse; il voulut compléter, ou, comme on l'a mieux dit, il voulut outrer sa victoire, et il alla chercher au village du Fay le prince d'Orange, qui, avec ses débris ralliés et son avant-garde intacte, attendait les Français dans une position formidable. Là s'engagea la véritable bataille de Sénef, bataille acharnée et indécise, qui continua jusque dans la nuit, à la lumière de la lune, et ne finit que par l'épuisement des deux armées. Condé voulait la recommencer le lendemain au point du jour ; mais il fut seul à le vouloir, et déjà Guillaume était en retraite sur Mons. Trois mille morts et quatre mille blessés français furent relevés sur le champ de bataille : la perte de l'ennemi était d'un tiers plus considérable (11 août 1674). Il est juste d'ajouter que dans cette sanglante journée M. le Prince, avec quarante cinq mille hommes, en avait combattu soixante mille. Si la France n'avait pas à se glorifier d'un succès décisif, encore moins les alliés avaient-ils atteint le but de leur grand effort. Ils se séparèrent mécontents les uns des autres; les Espagnols allèrent se renfermer dans leurs places, le comte de Souches, avec les impériaux, se porta sur la Meuse, où il occupa

Huy et Dinant, pendant que le prince d'Orange obtenait pour tout triomphe la reprise de Grave, héroïquement défendue par Chamilly.

La guerre sur les bords du Rhin eut un tout autre caractère, et jamais mieux que dans cette campagne n'éclata la différence du génie de Turenne et de celui de Condé. Louvois, comme on vient de le voir, avait mis la plus forte partie des troupes françaises sous le commandement de M. le Prince : c'était pour lui un motif, peut-être n'était-ce qu'un prétexte, pour refuser à Turenne les renforts que celui-ci réclamait avec instance. Heureusement la masse entière des forces de l'Empire que Turenne allait avoir à combattre fut peu prompte à se mouvoir, et le vieux guerrier, chez qui l'audace croissait avec les années, profita de cette lenteur pour frapper sur chacun des corps séparés de cette puissante armée des coups aussi rapides et aussi terribles que ceux de la foudre. Vers la fin du mois de mai, il apprend que le duc de Lorraine et le comte Caprara n'attendent pour envahir l'Alsace que l'arrivée du duc de Bournonville et des contingents des Cercles. Malgré Louvois, qui prétend le rappeler sur la Moselle, il franchit le Rhin, pousse vers le Necker, et va surprendre l'ennemi dans sa position de Sintzheim. L'engagement fut vif et le succès quelque temps incertain ; mais à une troisième charge de la cavalerie française, les Allemands rompus se débandèrent : ils avaient perdu deux mille cinq cents morts ou blessés (16 juin). Il en coûta alors à l'électeur palatin et à ses sujets de s'être engagés aussi avant qu'ils l'avaient fait dans la cause impériale : leur contrée fut

cruellement ravagée. Turenne, selon sa propre expression, « mangea » systématiquement le pays, pour empêcher l'ennemi de subsister, tandis que Louvois punissait par l'incendie le refus des habitants d'acquitter les contributions de guerre qui leur étaient imposées. On sait comment l'électeur indigné adressa un cartel à Turenne (27 juillet), et comment celui-ci répondit, en termes mesurés, par une vague apologie de sa conduite. Il avait de bien autres soins. Le chef des contingents des Cercles réunis à Francfort venaient de décider de se porter en avant, sans attendre l'électeur de Brandebourg, et la ville libre de Strasbourg, violant les lois de la neutralité, leur avait livré le passage pour entrer en Alsace (20 septembre). Encore quelques jours, et le grand électeur, arrivé sur le Necker, allait amener vingt mille hommes de plus à cette armée déjà double de celle de Turenne. Il fallut par prudence tenter un nouveau coup d'audace, et la journée d'Entzheim, justifiant les calculs du grand capitaine, donna encore une fois la victoire aux Français (4 octobre). Un jeune capitaine anglais, du nom de Churchill, s'y couvrit de gloire : Turenne enseignait l'art de vaincre au futur duc de Marlborough. Cependant ni les Allemands n'avaient été rejetés au delà du Rhin, ni l'électeur de Brandebourg n'avait été arrêté dans sa marche pour les rejoindre. Il était impossible que Turenne, s'il n'était puissamment renforcé, continuât à soutenir la lutte. Louvois le reconnut et s'empressa de lui annoncer l'envoi de vingt bataillons et de quatre vingts escadrons des meilleures troupes de M. le Prince. On s'attendait qu'avec ce secours un

effort immédiat serait tenté pour disputer l'Alsace à l'ennemi, qui déjà s'y établissait en conquérant, et s'apprêtait à y prendre ses quartiers d'hiver. Quel triste étonnement n'y eut-il pas en France, quelle joie à Vienne et à Bruxelles, lorsqu'on apprit que M. de Turenne, malgré les renforts qu'il avait reçus, abandonnait l'Alsace aux impériaux, et se repliait sur la Lorraine! Louis XIV et Louvois seuls avaient le secret de ce mouvement. Pendant que les Allemands le croyaient prêt à hiverner au delà des Vosges, Turenne franchissait ces montagnes, malgré les neiges et les glaces, et le 27 décembre débouchait à Béfort, où il avait donné rendez-vous aux divers corps de son armée. Le temps manqua aux ennemis surpris pour réunir les leurs, et un premier coup fut frappé tout aussitôt à Mulhouse sur la cavalerie de l'Empereur et du duc de Lorraine qui fut mise en déroute (29 decembre). Huit jours après, le Grand Électeur est assailli avec la même vigueur et le même succès à Turkheim, alors qu'il rappelle autour de lui les troupes éparses de la coalition pour protéger Colmar, dépôt de ses magasins (5 janvier 1675). Turenne vainqueur se préparait pour le lendemain à une bataille générale où toutes les chances étaient en sa faveur : il n'eut pas à la livrer; l'armée allemande en retraite précipitait sa marche pour se mettre en sûreté sur l'autre rive du Rhin. Il y eut un cri universel d'admiration et de joie dans le royaume en apprenant le résultat prodigieux et soudain de cette manœuvre, une des plus belles qu'aient jamais enregistrée les fastes de la guerre. Le retour du modeste héros à travers les provinces orien-

tales de la France eut quelque chose de triomphal ; le roi l'embrassa devant toute la cour, lui prodigua les louanges et les récompenses et obligea l'orgueilleux Louvois, qui lui avait donné de trop légitimes sujets de plainte, d'aller lui demander son amitié. La réconciliation ne fut peut-être pas très-sincère, mais Turenne obtint du moins de n'être point gêné par le ministre dans les opérations de la prochaine campagne.

Les Hollandais s'étaient flattés d'avoir bon marché de la marine française que n'assistait plus celle de l'Angleterre ; une de leurs escadres fut mise sous les ordres de Ruyter pour aller assaillir la Martinique, pendant que Tromp, avec l'autre, fut chargé de jeter des troupes et d'exciter des soulèvements sur les côtes de France. Ni l'un, ni l'autre ne réussirent ; Ruyter tenta sur le Fort Royal une attaque qui fut vigoureusement repoussée, et Tromp obtint pour tout succès l'occupation momentanée de l'île de Noirmoutier. Le prince d'Orange savait les provinces occidentales du royaume mécontentes du poids des impôts aggravé par la guerre, et on l'avait leurré de l'espoir qu'à la vue des vaisseaux hollandais des mouvements populaires éclateraient en Normandie, en Bretagne et en Poitou. Rien ne remua ; un complot, formé par le chevalier de Rohan et un certain Latréaumont, officier sans emploi, pour livrer Quillebœuf à l'amiral hollandais, fut découvert et puni (novembre), et Tromp rentra au Texel après une campagne de peu de profit et de peu de gloire. Le cabinet de Madrid, déshabitué depuis longtemps des faveurs de la fortune, put croire un

instant qu'elle lui revenait en Roussillon, où le Bret, commandant des troupes françaises, leur laissa enlever le poste important de Bellegarde. Mais Schönberg arriva bientôt pour réparer cet échec, et la régente d'Espagne reçut alors une nouvelle qui troubla profondément sa courte joie. Messine s'était soulevée, et le chevalier de Valbelle, avec quelques vaisseaux français, était venu en aide aux révoltés. Une partie des troupes espagnoles entrées en Roussillon en fut retirée en toute hâte pour aller combattre l'insurrection sicilienne; mais, au même temps, le duc de Vivonne, général des galères, était envoyé des côtes de Catalogne à Messine pour porter des secours aux insurgés (janvier 1675). Les Messinois ne tardèrent pas à reconnaître la souveraineté du roi de France, et Vivonne prit possession avec grand éclat des fonctions de la vice-royauté (28 avril 1675.)

Avant de recommencer les hostilités suspendues depuis le retour de Turenne, Louis XIV tenta encore un effort pour détacher les Provinces-Unies de la coalition, et n'avoir plus à soutenir que son ancienne querelle contre la maison d'Autriche. Il y eut un échange de procédés courtois entre Louvois et le prince d'Orange par l'intermédiaire du comte d'Estrades; la France fut même invitée à proposer les bases sur lesquelles elle entendait négocier. Mais le roi et son ministre croyaient la nation hollandaise plus fatiguée qu'elle ne l'était réellement de la guerre, et leurs propositions furent telles que Guillaume eut peu de peine à les faire repousser. Loin d'avoir la sérieuse pensée de traiter avec la France, le dissimulé stathou-

der ne songeait alors qu'à lui susciter un nouvel ennemi, en entraînant, malgré Charles II, le peuple anglais à la guerre. Il ne lui fut pas encore donné d'y réussir. La diplomatie de Louis XIV, au contraire, obtint à ce moment même un succès d'une grande importance : les Suédois et leur roi Charles XI, depuis trois ans soldés par l'or de la France sans rien faire pour elle, se déterminèrent enfin à agir dans le nord de l'Allemagne contre l'électeur de Brandebourg. C'était un ennemi de moins que devait rencontrer Turenne. Le roi, cependant, s'était réservé durant cette campagne la tâche de couvrir trois siéges importants : les places de Huy et Dinant, que le comte de Souches avait l'année précédente enlevées presque sans coup-férir, furent assiégées et reprises par le maréchal de Créquy et le marquis de Rochefort (19 mai, 6 juin), et Limbourg, ville plus forte et mieux défendue que les deux autres, capitula quinze jours après (20 juin). Le cours moyen de la Meuse passa ainsi tout entier au pouvoir des Français. Louis XIV se porta de là sur le Brabant, avec le projet d'y entreprendre de sa personne quelqu'un de ces siéges, dont Louvois et Vauban savaient lui assurer le succès ; mais comme l'ennemi attendait avec frayeur de savoir où se porteraient ses coups, on le vit à l'improviste repartir pour Versailles (17 juillet). Il y était rappelé par de fâcheuses nouvelles reçues des provinces de l'ouest et du sud-ouest du royaume. L'accroissement de l'impôt de la gabelle en particulier avait excité des troubles violents à Bordeaux, et le maréchal d'Albret, gouverneur de Guyenne, effrayé par les souvenirs encore récents de l'Ormée,

s'était vu forcé de capituler avec la sédition. Le roi lui-même avait accordé une amnistie aux chefs de la révolte. Leur audace s'en accrut; ils envoyèrent des agents à la Haye et la proposition fut faite au prince d'Orange d'ouvrir la Gironde à une flotte hollandaise (avril 1675). La Bretagne, au même temps, n'était pas moins agitée; Rennes était le théâtre d'actes nombreux de violence contre les percepteurs des nouveaux impôts (18 avril), le mouvement s'était propagé de proche en proche dans d'autres villes, et l'on avait vu dans les campagnes des scènes qui rappelaient celles de la Jacquerie. Il fallut sévir. Des troupes furent envoyées à Bordeaux, les habitants furent désarmés, la potence se dressa, et le silence de la terreur remplaça le bruit de l'émeute (novembre). En Bretagne, la répression fut plus longue et plus rigoureuse encore. On s'attriste de voir Mme de Sévigné raconter avec tant de légèreté les « penderies » trop nombreuses par lesquelles le duc de Chaulnes rétablit l'ordre dans cette province.

Mais la France n'avait guère d'yeux ni d'oreilles pour ces événements domestiques, quel qu'en fût le triste intérêt; l'attention publique était tournée vers le Rhin, là où la guerre avait tous les caractères du drame le plus émouvant.

L'empereur avait rappelé Montecuculli à la tête de son armée, et le vieux capitaine, malgré ses infirmités, avait accepté l'honneur et le danger de se retrouver en face de Turenne. Leurs opérations commencèrent vers la fin du mois de mai : le général impérial se flattait de leur donner l'Alsace pour théâtre; il avait cru trop

aisément que le pont de Strasbourg lui serait livré. L'hésitation des magistrats de cette ville laissa à Turenne le temps de lui en fermer les approches. Montecuculli, trompé dans son espérance, descend la rive droite du Rhin, et repasse le fleuve en face de Spire, faisant mine d'aller assiéger Philippsbourg; mais Turenne a deviné la feinte de son adversaire, et uniquement occupé de le séparer de Strasbourg, il jette un pont de bateaux à Altenheim, et en prenant position sur la rive droite, rappelle Montecuculli à sa suite. Il avait obtenu pour premier avantage de fixer la guerre en Souabe. Alors s'engagea entre les deux illustres guerriers une lutte qui depuis lors a fait l'admiration de tous les gens de guerre. Pendant six semaines on les vit manœuvrer dans l'étroit canton de l'Ortnau, avec des forces à peu près égales, l'œil toujours fixé sur le Rhin, dont l'un voulait forcer, l'autre défendre le passage. Vers le milieu du mois de juillet, un torrent grossi par les pluies, le Renchen, séparait seul les deux armées. Turenne trouva un gué pour le franchir, et en menaçant de tourner le camp des impériaux, il les contraignit à se mettre en retraite vers les montagnes. Montecuculli, pendant que ses bagages filaient sur le Würtemberg, prit position au village de Sasbach, ne pouvant plus éviter la bataille et se retranchant fortement pour la mieux recevoir. C'était le 27 juillet 1675. Turenne venait de découvrir un défilé par lequel il pouvait tourner la gauche de l'ennemi, et avec une assurance qui ne lui était pas ordinaire : « Je les tiens, avait-il dit, ils ne pourront plus m'échapper. — Je ne veux pas être tué aujourd'hui, »

ajoutait-il quelques moments après, comptant sur un jour de victoire. Ce fut le jour de sa mort. On sait comment, en visitant une batterie que venait d'établir le commandant de l'artillerie, Saint-Hilaire, il fut atteint d'un boulet qui le renversa mort, le visage sur l'arçon. On sait aussi le mot admirable adressé par Saint-Hilaire à son fils, qui pleurait à la vue du bras de son père emporté : « Ce n'est pas moi, c'est ce grand homme qu'il faut pleurer. » Montecuculli rendit à son glorieux adversaire un hommage, s'il est possible, plus précieux encore : « Il est mort aujourd'hui, dit-il, un homme qui faisait honneur à l'homme. »

Depuis la fin tragique de Henri IV, jamais mort n'avait ému la France aussi profondément que le fit celle de Turenne. Le deuil ne fut pas seulement chez les soldats qui perdaient en lui « leur père ; » ce fut un deuil vraiment national. La France avait oublié les erreurs passagères du grand homme au temps de la Fronde ; elle ignorait les faiblesses privées qui avaient pu jeter quelque ombre sur l'éclat de sa vie héroïque ; ce qu'elle connaissait de lui, c'était sa modestie, sa simplicité, sa bonhomie, sa probité, son désintéressement et toutes les autres vertus qui ajoutaient un relief incomparable à sa gloire militaire. La popularité lui était venue, sans qu'il la cherchât, sous un gouvernement qui la comportait peu. Aussi lorsque, au milieu « des cris lamentables de toute une armée, » ses restes quittèrent les bords du Rhin pour être transportés à leur demeure dernière, la douleur publique éclata partout sur leur passage ; partout on vit les populations apporter au cercueil du héros le tribut de leurs

larmes et de leurs prières. Louis XIV témoigna par ses actes et par ses paroles à quel point il sentait la perte qu'il avait faite : il ordonna que la dépouille de Turenne allât reposer à Saint-Denys, parmi les sépultures des rois de France.

On s'étonne que ni le jour ni le lendemain de ce triste événement, alors que les soldats consternés se regardaient « comme des enfants sans père, » Montecuculli n'ait ordonné l'attaque du camp français. A l'abattement des troupes se joignait la mésintelligence des chefs ; le marquis de Vaubrun et le comte de Lorges se disputaient le commandement. L'armée le déféra au dernier, parce qu'il était neveu de Turenne. A Lorges revint le pénible devoir d'ordonner la retraite de l'armée. Elle commença (31 juillet) sans que l'ennemi la contrariât ; mais le 1[er] août, comme les Français traversaient la petite rivière de la Schutter, ils furent assaillis à la fois sur les deux rives par les Allemands qui voulaient les couper de leur pont d'Altenheim. Un moment l'armée fut en péril ; mais le désespoir et la soif de la vengeance inspirèrent aux vieux régiments de Turenne une sorte de vigueur surhumaine, et ils firent au général qu'ils pleuraient de dignes funérailles par le carnage de trois mille impériaux. Sanglante hécatombe, à laquelle l'armée ne gagna que de repasser tranquillement le Rhin! Louis XIV, afin de prouver sans doute à l'Europe que la France, après la perte qu'elle venait de faire, ne manquait pas d'hommes de guerre faits pour commander ses armées, créa alors huit maréchaux de France, qu'on appela par raillerie, la monnaie de M. de Tu-

renne (30 juillet). Aucun d'eux toutefois n'obtint le périlleux honneur de succéder à l'illustre défunt : ce fut à Condé que cette mission fut confiée. M. le Prince exprima en partant son regret de ne pouvoir causer seulement deux heures avec l'ombre de M. de Turenne, nouvel hommage rendu à son rival de génie et de gloire! Avant qu'il fût arrivé en Alsace, une désastreuse nouvelle lui fut apportée. Le maréchal de Créquy, chargé de protéger Trèves contre le vieux duc de Lorraine et le duc de Brunswick-Zell, se laissa surprendre dans son camp de Konz-Saarbrück, au confluent de la Sarre et de la Moselle, et fut mis en déroute, comme général français ne l'avait pas été depuis vingt ans (11 août). Créquy répara noblement sa faute en s'enfermant dans Trèves, et y faisant une défense héroïque. Ce ne fut pas lui, ce fut la garnison mutinée contre lui qui rendit la place, après vingt-cinq jours d'une résistance désespérée. Son honneur était sauf, et il devait reprendre bientôt sur les Allemands des revanches éclatantes. Mais l'échec n'en était pas moins grave, et si les vainqueurs eussent su pousser leurs avantages, le vieux duc Charles IV, avant de mourir, serait peut-être rentré à Nancy ; tout au moins en se portant sur le Rhin, eussent-ils forcé Condé de se replier sur la Lorraine et d'abandonner l'Alsace à Montecuculli. Heureusement n'osèrent-ils rien de semblable ; le prestige de son nom suffit à M. le Prince pour tenir son adversaire en échec et conserver l'Alsace. Montecuculli se borna à tenter, et sans succès, les siéges de Haguenau et de Saverne, et ce qu'il y eut de plus singulier, Condé risqua moins encore que Montecu-

culli. On eût dit que les deux grands capitaines, tous deux malades et chagrins, tous deux affectant peu de confiance en leurs troupes, craignissent également de mettre leur renommée aux hasards d'une bataille. Au commencement de novembre, ils prirent, comme d'un commun accord, leurs quartiers d'hiver, destinés à ne plus reparaître l'un ni l'autre à la tête des armées.

Turenne mort et M. le Prince retiré à Chantilly laissaient Louvois seul auprès de Louis XIV pour diriger avec lui les opérations de la guerre. Les conseils qu'il donna au roi furent sages; c'étaient ceux de Vauban. L'illustre ingénieur ne cessait de représenter au ministre l'importance qu'il y avait, après une campagne sans résultat comme la dernière, à resserrer et à systématiser l'action militaire de la France, de manière à compléter la frontière du nord, et « à faire ce *pré carré* tant désirable, sans lequel le roi ne pourrait jamais rien faire de considérable ni de solide[1] » Il proposait en conséquence d'entreprendre au plus tôt l'attaque des places qui, comme Condé, Bouchain, Valenciennes, Cambrai et Saint-Omer, étaient pour l'Espagne autant d'enclaves qu'elle conservait en France. Vauban fut écouté, et le siége de Condé, pour lequel toutes ses études étaient faites, fut résolu. Louvois sut, avec son habileté ordinaire, tromper l'ennemi sur le point où les coups de l'armée française devaient se porter, et les Espagnols se préparaient à défendre Mons, lorsque Condé fut investi (18 avril 1676). Le roi

1. Lettre de Vauban cité par M. Camille Rousset.

arriva pour l'ouverture de la tranchée, et cinq jours après les assiégés capitulèrent (26 avril). Il n'y avait qu'un pas de Condé à Bouchain : l'investissement en fut fait le 2 mai par Monsieur. Mais le prince d'Orange et le duc de Villa Hermosa, successeur de Monterey, n'entendaient point laisser tomber cette autre place sans la défendre; ayant rassemblé leurs forces sous le canon de Valenciennes, ils se portèrent au-devant des Français qui, à leur approche, resserrèrent leurs quartiers. Les deux armées se trouvaient face à face et s'attendaient à une bataille (10 mai). Toutes les chances en étaient pour Louis XIV; il avait l'avantage de la position et celui du nombre, quarante-cinq contre trente-cinq mille hommes; ses troupes étaient meilleures, et Créquy, Lorges, Schönberg étaient hommes à les bien conduire. Mais au lieu d'ordonner sans retard l'attaque, Louis mit en délibération s'il attaquerait. Louvois, habile à pénétrer la pensée royale, comprit que le monarque craignait pour sa gloire les hasards d'une défaite, et il opina pour qu'on attendît le feu des ennemis; tous les maréchaux se rangèrent en courtisans à cet avis, sauf Lorges, qui insista vivement pour que le roi ne laissât pas échapper l'occasion si belle et si assurée d'une victoire. « Comme vous avez tous plus d'expérience que moi, je cède, mais à regret, » dit Louis XIV, et il n'y eut point de bataille. Louis XIV expia par un long repentir la faute que lui fit commettre ce jour-là un faux sentiment de sa dignité : lorsque Louvois était déjà mort depuis huit ans, en 1699, il en exprimait contre lui un amer ressentiment. Il resta à l'armée quelques se-

maines après la capitulation de Bouchain (11 mai), ne faisant qu'observer les mouvements des ennemis, et satisfait, écrivait-il, « de les embarrasser par sa seule présence. » Guillaume connaissait mieux le prix du temps à la guerre; au moment où Louis XIV rentrait à Saint-Germain (4 juillet), une marche hardie le portait sous les murs de Maëstricht, qui n'échappa à ses mains que grâces à la prodigieuse énergie du comte de Calvo, Catalan passé au service de la France. Un dernier assaut donné à la place venait d'échouer, lorsque Schönberg, avec un corps de troupes revenant du siége et de la prise d'Aire, arriva pour forcer le prince d'Orange à précipiter sa retraite (29 août). La campagne ne s'acheva pas toutefois sans qu'un succès d'assez grande importance vînt consoler les chefs de la coalition : Philippsbourg, qui depuis trente-deux ans « tenait, selon l'expression de Bossuet, le Rhin captif sous nos lois, » fut repris par le nouveau duc de Lorraine, Charles V, jeune et habile capitaine, héritier des qualités guerrières de son oncle, mais non pas du désordre de sa vie et des tristes inégalités de son caractère.

La Sicile insurgée avait pendant ce temps fourni à la marine de Louis XIV un théâtre sur lequel elle avait lutté avec gloire contre celle des Provinces-Unies. Vers la fin de 1675, le cabinet de l'Escurial aux abois avait imploré les secours de la Hollande pour s'opposer aux progrès des Français dans l'île, et Ruyter était allé joindre son escadre aux vaisseaux espagnols. Il trouva un digne adversaire dans Abraham Duquesne, officier de fortune, comme lui, parvenu

aux honneurs du commandement par le seul éclat de son mérite. Ces deux illustres marins se rencontrèrent pour la première fois dans les eaux de Stromboli, et y livrèrent un combat dont le succès resta indécis (8 janvier 1676). Duquesne, désespérant de faire passer au travers de la flotte ennemie les secours qu'il conduisait à Messine, contourna hardiment la Sicile et échappa ainsi à Ruyter. Celui-ci chercha sa revanche en aidant l'amiral espagnol de La Cerda dans sa tentative de reprendre Agosta sur les Français. Duquesne ne leur laissa pas le temps de commencer l'attaque, et le 22 avril 1676 il y eut entre les deux escadres un choc effroyable, qui dura jusqu'à la nuit. Ruyter fut blessé à mort, et les Hollandais refusèrent de renouveler la bataille qui leur fut offerte. Ils venaient de perdre le premier de leurs hommes de mer et l'un de leurs plus vertueux citoyens. Louis XIV s'honora en donnant des regrets publics à Ruyter : « On ne pouvait, dit-il, s'empêcher d'être sensible à la mort d'un grand homme. » Pour la troisième fois, le 2 juin, en vue de Palerme, les deux flottes s'attaquèrent avec un furieux acharnement, mais cette fois avec un succès décisif pour les Français. L'effet de leurs brûlots fut terrible ; une partie de l'escadre ennemie sauta en l'air ; « le port fut ravagé, dit l'historien militaire Quincy ; plusieurs édifices de Palerme furent ruinés ; ce fut, en un mot, le plus affreux spectacle que l'imagination puisse se représenter. Les ennemis perdirent en ce combat sept gros vaisseaux de guerre, six galères, sept brûlots et quelques autres petits bâtiments, sept cents pièces de canon et près de cinq mille

hommes[1]. » Le vice-amiral hollandais Haën et l'amiral espagnol D. Diégo d'Ibarra étaient parmi les morts. Jamais victoire navale aussi éclatante n'avait illustré le pavillon français. Faut-il accuser Louvois d'avoir, par jalousie contre Colbert et son fils Seignelay, refusé à l'armée de Sicile les renforts qui l'eussent mise en état de profiter de ce triomphe? Le moderne biographe du ministre répond à ce grief généralement accrédité en montrant les troupes dirigées sur la Sicile, se mutinant pour éviter un service qui leur était odieux.

Après comme avant cette campagne, Louis XIV offrit la paix aux Hollandais, et à des conditions toujours plus avantageuses. La mort de Ruyter qui avait consterné le pays, l'échec maritime du 2 juin, la levée malheureuse du siége de Maëstricht, et par-dessus tout leur épuisement financier eussent déterminé les États-Généraux à accepter les offres du roi, si leur volonté n'eût été dominée par celle du stathouder. Mais, plus que jamais Guillaume avait les yeux fixés sur l'Angleterre, et il ne doutait pas que les avantages remportés par la marine française dans les eaux de la Sicile, en éveillant la jalousie britannique, ne doublassent ses chances d'entraîner Charles II, malgré lui, dans la coalition. Son calcul était juste, et devait être vérifié bientôt par l'événement. Charles II, toutefois, aussi habile à se défendre contre le génie et les libres institutions de son peuple que Guillaume l'était à s'en armer contre lui, parvint à retarder encore d'une année une décision qui lui déplaisait. Deux millions

1. Ce chiffre est évidemment exagéré.

de livres que Louis XIV avait mis à sa disposition l'aidèrent à se passer des subsides de son Parlement; l'ambassadeur Courtin reçut en même temps une autre somme assez forte pour acheter le silence momentané de quelques-uns des meneurs des communes.

Cependant « pour conjurer les tempêtes » qui se formaient de ce côté, comme aussi pour donner patience à la France contre les charges d'une si longue guerre, il importait que les succès de la campagne de 1677 eussent quelque chose de décisif. Louis XIV et Louvois l'avaient compris : un puissant effort fut résolu pour faire cette année le *pré carré* de Vauban, et donner au royaume les trois grandes places de Valenciennes, de Cambrai et de Saint-Omer. On s'y prit dès l'hiver, et la cour s'étonna d'apprendre que le 1er mars le roi venait de monter à cheval pour se rendre sous les murs de Valenciennes. Vauban jugea tout d'abord, à la mollesse de la défense, que la ville, malgré la force et l'étendue de ses fortifications, ne tiendrait pas longtemps. Il demanda et obtint non sans peine que l'assaut fût donné en plein jour à l'un des ouvrages avancés de la place. L'élan des troupes fut admirable ; les deux compagnies des mousquetaires, un bataillon des gardes, et un autre du régiment de Picardie, avec une centaine de grenadiers, enlevèrent l'ouvrage en un clin d'œil. C'était beaucoup ; mais ce n'était rien auprès de ce qui suivit. Quelques mousquetaires, non contents de s'être logés dans l'ouvrage, s'élancent dans l'intérieur à la poursuite des assiégés, les en chassent et entraînant avec eux le bataillon des gardes, « baissent le pont-levis qui joint cet ouvrage

aux autres. Ils suivent l'ennemi de retranchement en retranchement, sur le petit bras de l'Escaut et sur le grand. Les gardes s'avancent en foule. Les mousquetaires sont déjà dans la ville, avant que le roi sache que le premier ouvrage a été emporté..... Il était vraisemblable que de jeunes mousquetaires, emportés par l'ardeur du succès, se jeteraient aveuglément sur les troupes et sur les bourgeois qui venaient à eux dans la rue, qu'ils y périraient ou que la ville allait être pillée. Mais ces jeunes gens, conduits par un cornette, nommé Moissac, se mirent en bataille derrière des charrettes ; et, tandis que les troupes qui venaient se formaient sans précipitation, d'autres mousquetaires s'emparaient des maisons voisines, pour protéger par leur feu ceux qui étaient dans la rue; on donnait des otages de part et d'autre ; le conseil de ville s'assemblait ; on députait vers le roi ; tout cela se faisait sans qu'il y eût rien de pillé, sans confusion, sans faire de faute d'aucune espèce. Le roi fit la garnison prisonnière de guerre, et entra dans Valenciennes, étonné d'en être le maître. La singularité de l'action, ajoute Voltaire, a engagé à entrer dans ce détail. » Nous nous approprions ici son excuse, comme nous nous sommes approprié son récit si clair et si animé. Jamais ville forte n'avait été ainsi prise ; le bruit en fut grand en Europe (17 mars 1677). Telle était cependant l'ardeur guerrière de Louis XIV, que cinq jours après il était sous les murs de Cambrai. Ici encore le cours des opérations fut si précipité que le prince d'Orange et les Espagnols n'eurent pas le temps de secourir la ville assiégée ; la tranchée fut ouverte le 28 mars et

la capitulation signée le 4 avril. Louis XIV put se vanter d'avoir pris en sept jours une place devant laquelle avait échoué Turenne. Restait Saint-Omer, investi déjà par Monsieur, mais annonçant une plus forte et plus longue résistance. Les alliés se mirent en marche pour en faire lever le siége, et Monsieur, de son côté, laissant à la garde de ses tranchées un faible corps de troupes, avec les milices du Boulonnais, se porta jusque dans la plaine de Cassel au-devant de l'ennemi. Le duc d'Orléans fut mieux conseillé que le roi son frère ne l'avait été devant Bouchain l'année précédente : en voyant en face de lui l'armée hollandaise, il n'hésita pas à engager la bataille. Le succès en fut vivement disputé, mais la victoire des Français fut complète : l'ennemi ne perdit pas moins de dix mille hommes tués, blessés ou prisonniers. L'honneur principal de la journée appartenait aux maréchaux d'Humières et de Luxembourg qui avaient combattu aux deux ailes ; mais Monsieur avait aussi droit d'en réclamer sa part ; il s'était trouvé au centre, face à face avec le prince d'Orange, avait soutenu le choc ennemi avec une grande vigueur, et chargeant à la tête de la seconde ligne de son infanterie, « comme un capitaine de grenadiers[1], » avait fait reculer les bataillons hollandais. Louis XIV témoigna beaucoup de joie du succès de son frère, mais ne lui donna plus d'armée à commander. Saint-Omer capitula neuf jours après la bataille de Cassel (20 avril). On n'était qu'aux premiers jours du printemps, et il eût été facile au roi

1. Le mot est de M. Camille Rousset.

de porter plus loin ses armes et ses succès en Flandre; mais, par un ménagement bien entendu pour l'envieuse susceptibilité du peuple anglais, il avait promis à Charles II de borner ses conquêtes aux trois villes qu'il venait de prendre. Il fut fidèle à sa parole; Charles en retour résista aux manifestations belliqueuses de son Parlement (31 mai), et le prorogea jusqu'à la fin de juillet.

Le roi, avant de quitter son armée de Flandre pour retourner à Saint-Germain, en avait envoyé un détachement au maréchal de Créquy, sur le Rhin. Créquy, opposé au duc de Lorraine, répara glorieusement dans cette campagne sa faute et son échec de Konz-Saarbrück; ainsi que l'avait prédit M. le Prince, son malheur en avait fait un grand général. La perte de Philippsbourg et le pont de Strasbourg encore une fois livré aux impériaux ne permettaient plus à l'armée française de prendre l'Alsace, comme base d'opérations; elle était forcée de reculer jusqu'aux Vosges, et de s'appuyer sur la Lorraine. Le maréchal de Créquy mit tous ses soins à fermer l'entrée de cette dernière province au duc Charles, qui, dans son impatient espoir de recouvrer son héritage, avait écrit sur ses drapeaux : *Aut nunc aut nunquam*. Il ne le recouvra jamais. A chaque effort qu'il fit pour pénétrer en Lorraine, il trouva Créquy lui barrant le passage, et le fatiguant par des escarmouches dans lesquelles les Français avaient toujours l'avantage. Lorsqu'ensuite l'empereur lui eut ordonné de passer dans la vallée de la Meuse, pour aller y joindre ses troupes à celles du prince d'Orange devant Charleroi, ses manœuvres ne furent pas plus

heureuses : Créquy encore, secondé par le maréchal de Schönberg, le força de reculer de poste en poste jusque sous le canon de Philippsbourg. Le théâtre des hostilités change alors ; Créquy a passé le Rhin, et dans une des îles du fleuve, entre Kehl et Strasbourg, il fait capituler le prince de Saxe-Eisenach, un des généraux de l'empereur, avec son corps d'armée (septembre). Il rentre ensuite en Alsace, prend position à Kochersberg, et y attend le duc de Lorraine, qui débouche contre lui de Strasbourg. Un combat de cavalerie s'engage, dans lequel les Impériaux sont mis en fuite ; mais Créquy, immobile dans ses lignes, refuse d'engager une action générale, et finit par contraindre les Allemands, qui ne trouvent plus de quoi subsister, à opérer leur retraite. C'était faire la guerre à la Turenne : il n'y avait qu'une voix pour le proclamer à la cour et dans tout le royaume. La fin de la campagne rendit cette ressemblance bien autrement glorieuse pour le maréchal de Créquy. Dès qu'il est informé que le duc de Lorraine a fait prendre à ses troupes leurs quartiers d'hiver dans le Palatinat, il feint d'en faire autant dans la Haute-Alsace, puis faisant rapidement filer son infanterie et ce qui lui restait de cavaliers bien montés par le pont de Brisach sur l'autre rive du Rhin, il arrive aussi prompt que la foudre, devant Fribourg en Brisgau, qui, investi le 9 novembre, capitule le 17. La perte de Philippsbourg était ainsi réparée, autant qu'elle pouvait l'être. Ce qui mit le comble à la gloire du maréchal de Créquy, c'est qu'on sut qu'avant d'entrer en campagne, il avait adressé un mémoire au roi, dans lequel

se trouvaient annoncées la plupart des belles choses qu'il avait accomplies. Le maréchal de Luxembourg, laissé pendant ce temps à la tête des troupes restées aux Pays-Bas, avait fait habilement échouer la nouvelle tentative faite par le prince d'Orange contre Charleroi. La prise de la petite place de Saint-Ghislain en Hainaut (11 décembre) fut un dernier succès ajouté à tous ceux qui avaient rempli cette campagne. La mer même fut infidèle aux Hollandais : après deux furieux combats livrés aux Antilles, d'Estrées leur enleva l'île de Tabago.

Sous le poids de cette suite de revers, Guillaume de Nassau fut seul en Hollande à ne pas se décourager ; il avait atteint enfin le but auquel tendaient depuis trois ans tous les efforts de sa politique, il avait arraché l'Angleterre à sa neutralité. Ce fut en passant la mer et se rendant à Londres, pour y épouser la princesse Marie, fille du duc d'York (15 novembre 1677), qu'il obtint cet important résultat. Charles II, s'était flatté, en lui donnant sa nièce, de l'amener à ses vues pacifiques : ce fut Guillaume qui, au contraire, l'amena à signer un traité d'alliance entre l'Angleterre et les Provinces-Unies, pour le rétablissement de la paix générale (10 janvier 1678). Ce n'était pas encore la guerre contre la France; le monarque anglais s'était même engagé secrètement à ne la pas déclarer avant deux mois. Louis XIV, politique cette fois non moins habile que son adversaire, profita de ce délai pour parer le coup que celui-ci prétendait lui porter. Envisageant d'un œil calme et résolu la situation qui lui était faite, il prit le parti immédiat d'évacuer la

Sicile, qu'il était impuissant à défendre contre les marines réunies de la Grande-Bretagne et de la Hollande; des ordres furent donnés dès le mois de février pour accomplir ce sacrifice douloureux, mais nécessaire. Des instructions furent en même temps adressées aux plénipotentiaires français siégeant à Nimègue pour réitérer les offres pacifiques du roi, et démontrer aux envoyés des États-Généraux que le stathouder s'opposait seul à la paix également réclamée par le vœu de la France et par celui de la Hollande. Et afin que la crainte vînt en aide à la persuasion, des coups furent préparés les plus redoutables qui eussent été dirigés contre les Pays-Bas espagnols, et les plus menaçants à la fois pour les Provinces-Unies. Jamais peut-être la promptitude et le secret qui assuraient ordinairement le succès des entreprises de Louis XIV ne furent portés aussi loin qu'en cette circonstance. Il y avait trop d'activité et d'étendue dans les préparatifs pour qu'on songeât à les dissimuler; ce qu'on cacha jusqu'au bout à l'ennemi, ce fut l'heure et le lieu où on l'attaquerait. Le roi s'était rendu à Metz avec la reine, les dames et tout l'attirail ordinaire de la cour; Louvois courait vers la Lorraine, comme pour le rejoindre (22 à 26 février 1678), et c'était Gand, la grande cité flamande, qu'ils avaient résolu de surprendre. Pour achever de tromper les Espagnols, Luxembourg, Namur, Mons, Ypres avaient été investis, avant que Gand parût devoir l'être, et le 3 mars toute une armée se trouva réunie devant cette ville, qui comptait à peine quelques centaines de soldats dans ses murs. Neuf jours après, la place et le

château étaient rendus à Louis XIV. Il en coûta davantage pour prendre Ypres, mieux préparée à un siége; mais l'art de Vauban triompha de l'énergique résistance des Espagnols, et le 25 mars, Ypres capitula à son tour. La prise de ces deux villes, celle de Gand surtout, eut en Europe un soudain et prodigieux retentissement; on s'attendait à apprendre que les Français étaient maîtres de Bruxelles. Mais il entrait dans les calculs de Louis XIV de faire succéder à cet acte de force un acte de modération; retourné à Saint-Germain, il publia le 9 avril une déclaration annonçant l'intention où il était de suspendre les hostilités en Flandre jusqu'au 10 mai; c'était laisser à la diplomatie le champ libre pour faire son œuvre. La position du prince d'Orange était devenue singulière; si d'une part les nouveaux succès des armées françaises avaient porté à son comble la jalouse colère du peuple anglais, et si Westminster retentissait de cris de guerre contre Louis XIV, d'autre part, le vœu pour la paix s'exprimait chaque jour plus fortement à la Haye, et les États-Généraux, refusant leur ratification au traité d'alliance offensive conclu par le stathouder avec la Grande-Bretagne, avaient donné les mains à une négociation séparée avec la France. Louis XIV comprit que, pour faire aboutir cette négociation et triompher de l'opiniâtreté haineuse de Guillaume, une nouvelle menace de ses armes était nécessaire : il quitta Saint-Germain, et arriva le 16 mai à Courtrai, se préparant à marcher sur Bruges avec cinquante mille hommes. A ce coup, le stathouder, ni ses partisans ne purent plus mettre obstacle au vœu

pacifique de la majorité des États, et une trêve particulière fut conclue jusqu'au 12 août entre la France et la Hollande. L'ultimatum du roi pour la paix fut en même temps envoyé à Nimègue. Force fut à la cour de Madrid, tout en prévoyant qu'elle seule allait payer les frais de cette longue guerre, de plier à son tour sous la nécessité. Le maréchal de Luxembourg était aux portes de Bruxelles, et la prise de Puycerda venait de livrer la Cerdagne au duc de Navailles. Le plénipotentiaire espagnol reçut l'ordre de signer à Nimègue. On croyait toucher au but, lorsqu'un incident suscité par le maréchal d'Estrades, qui négociait pour la France, vint subitement tout remettre en question. Louis subordonnait la paix à la restitution faite aux Suédois des places, qui leur avaient été récemment enlevées par l'électeur de Brandebourg et le roi de Danemark, et jusqu'à cette restitution accomplie, il prétendait garder toutes ses conquêtes. Déjà le négociateur hollandais Beverning avait retiré sa parole, et Guillaume souriait à l'espoir de recommencer la lutte avec l'aide de l'Angleterre. Charles II, en effet, rompant le pacte par lequel il avait le 27 mai vendu sa neutralité à Louis XIV, paraissait cette fois s'être engagé sérieusement contre la France. Heureusement, à l'instant où les hostilités allaient se réunir, les Suédois, par un sacrifice dont ils furent récompensés plus tard, renoncèrent, dans l'intérêt de la paix générale, aux places qu'ils réclamaient. Rien ne s'opposait plus dès lors à la conclusion du traité de Nimègue, qui fut signé le 10 août entre la France et les Provinces-Unies; la France restituait Maëstricht,

et de toutes les conquêtes qu'elle avait faites sur les Hollandais ne conservait que les colonies de Cayenne et du Sénégal.

Depuis quatre jours déjà la paix était conclue, lorsque survint un fait de guerre dont la responsabilité odieuse pèse sur la mémoire du prince d'Orange. Le 14 août, ce prince assaillit à l'improviste les quartiers des Français qui depuis six semaines tenaient la ville de Mons investie. Cette attaque, sans surprendre le maréchal de Luxembourg, ne fut néanmoins repoussée qu'au prix d'un carnage effroyable. Six mille hommes dans les deux armées restèrent sur le champ de bataille. Luxembourg était informé de la paix, mais, par point d'honneur, il n'avait pas cru devoir informer l'ennemi. Le prince d'Orange prétendit, et en cela il disait vrai, n'avoir reçu de Nimègue aucune communication officielle; mais il savait parfaitement où en était la négociation, et ce fut précisément dans l'espoir de déchirer le traité, que d'accord avec le marquis de Grana et sir William Temple, envoyés de l'Empereur et du roi d'Angleterre, il attaqua si furieusement l'armée française. Le combat de Saint-Denys est un des tristes témoignages du peu de cas que ce froid calculateur faisait de la vie des hommes, là où étaient engagées ses deux passions dominantes, l'ambition et la haine de la France. Pendant plusieurs jours encore il se rattacha à l'espérance de voir l'accord final entre la France et l'Espagne échouer devant quelques difficultés de détail, et il obtint que les États-Généraux suspendissent leur ratification jusqu'à l'entier aplanissement

de ces difficultés. Mais à l'Escurial et à Saint-Germain on était également pressé de conclure, et la paix fut définitivement signée le 17 septembre entre les deux monarchies. En vertu du traité de Nimègue, Louis XIV retenait sur l'Espagne la Franche-Comté, Valenciennes, Cambrai, Saint-Omer, Aire, Maubeuge, Condé et d'autres places de moindre importance; il rendait, avec la Cerdagne, Gand, Oudenarde, Courtrai, Ath, Charleroi, toutes villes destinées à former la barrière réclamée par les Provinces-Unies pour les séparer de la France.

La paix n'était point faite avec l'Empire. Léopold ne la voulait conclure qu'après être rentré en possession de sa ville de Fribourg, et le duc de Lorraine reçut l'ordre de tout faire pour donner cette satisfaction à l'orgueil impérial. Il n'y réussit pas; comme l'année précédente, chacune de ses combinaisons fut devinée et déconcertée par la clairvoyance et l'activité du maréchal de Créquy. Ce fut encore une campagne à l'imitation de celles de Turenne : point de bataille, mais une suite d'habiles manœuvres pour paralyser les mouvements de l'ennemi, des combats de détail, tous heureux, et à la fin un coup de vigueur qui décida du succès. Ce coup fut frappé contre la grande cité de Strasbourg, toujours renouvelant et toujours violant ses promesses de neutralité. Créquy donna l'assaut au fort de Kehl qu'il emporta et qu'il rasa, prit successivement deux autres forts qui défendaient le corps de la place, et finit par détruire le pont sur lequel cette ville infidèle donnait passage aux impériaux; les ordres seuls du roi l'empêchèrent de l'as-

siéger (28 juillet au 11 août). Le duc Charles, impuissant à contrarier ces hardies opérations, se replia sur le Palatinat, et dès les premiers jours d'octobre prit ses quartiers d'hiver. L'empereur était au bout, non de son mauvais vouloir, mais de ses forces, et il était contraint à cette heure même de retourner ce qui lui en restait contre la Hongrie insurgée. Il reconnut donc à son tour la loi suprême de la nécessité, et après des débats prolongés, ses plénipotentiaires signèrent le traité de Nimègue le 5 février 1679. Ce ne fut point de la faute de Léopold si le duc Charles ne fut pas remis en possession de la Lorraine; mais tous ses efforts se brisèrent contre l'inflexible volonté de Louis XIV, qui ne consentit à rendre ses États au duc que comme à un vassal, sans droit effectif de souveraineté. Charles V aima mieux vivre et mourir général de l'Empire que d'accepter cette restitution dérisoire de son héritage.

Restaient le roi de Danemark et l'électeur de Brandebourg, qui n'entendaient poser les armes qu'en gardant tout ce qu'ils avaient conquis sur la Suède. Louis XIV mit son honneur à ne pas abandonner l'allié, qui s'était noblement sacrifié pour lui dans les premières négociations de Nimègue. Le maréchal de Créquy, à la tête d'une armée qu'il avait accoutumée à vaincre, passa le Rhin, se jeta sur la Westphalie, et réduisit l'électeur à implorer la générosité du roi de France, de qui il obtint la paix à de bonnes conditions (29 juin). Le monarque danois fut traité moins favorablement, et sous la menace des troupes françaises, maîtresses du comté

d'Oldenbourg, il signa, le 2 septembre 1679, un acte particulier par lequél il s'engageait à la restitution complète de ce qu'il avait enlevé au roi de Suède. Le traité de Nimègue porta ainsi ses conséquences finales, et la paix fut rétablie dans toute l'Europe.

Louis XIV était parvenu à l'apogée de sa puissance et de sa gloire. La guerre de Hollande avait achevé de lui donner ce qu'il avait cherché dans la guerre *des droits de la Reine :* la conquête de la Franche-Comté et l'occupation prolongée de la Lorraine, équivalant à une conquête, étendaient et assuraient la frontière orientale du royaume; au nord, ce qui manquait de l'Artois avait été acquis, et la Flandre française, quoique la victoire eût laissé à ses limites quelque chose d'arbitraire et d'incomplet, n'en formait pas moins une province d'une configuration régulière et facile à défendre. C'était pour la France, en outre, un avantage moral de la plus haute importance, d'avoir prouvé que seule elle avait d'assez puissantes ressources, non-seulement pour résister à l'Europe coalisée, mais pour la vaincre. Aussi le nom du monarque, qui venait d'accomplir ces choses prodigieuses, se trouva-t-il alors environné d'un prestige inouï d'admiration et de terreur. La France fut éblouie de la grandeur de son monarque; les médailles qui furent frappées, les arcs de triomphe construits à la porte Saint-Denys et à la porte Saint-Martin, les hommages

enthousiastes de l'éloquence et de la poésie, furent une manifestation affaiblie plutôt qu'exagérée du sentiment national; Louis XIV était salué du nom de Grand par tous les Français, disons-le même, il était pour toute l'Europe le *grand roi*, avant que l'hôtel de ville de Paris lui eût déféré ce titre par un vote solennel. Faut-il s'étonner que l'ivresse de la nation ait gagné le prince, et que Louis XIV, presque adoré, en soit venu à s'adorer lui-même? Il oubliait, et on oubliait trop aisément autour de lui, au prix de quels sacrifices avaient été obtenus ces magnifiques résultats, et combien le royaume avait besoin de repos pour réparer le sang et l'or qu'il venait de perdre; roi et peuple ne comprenaient point assez de quel danger il était pour eux d'avoir donné à l'Europe jalouse et effrayée l'enseignement des coalitions; roi et peuple ne calculaient pas la portée des ressentiments de deux nations libres et puissantes, qui avaient été inquiétées dans leur indépendance politique et religieuse. La Hollande était sortie de la lutte qu'elle venait de traverser, sans perte de territoire, accrue en importance militaire et plus encore en importance politique; réconciliée, en outre, contre la France avec l'Angleterre. L'Angleterre, de son côté, jouée et à grand'peine contenue par Charles II, en était venue à confondre dans le même sentiment de défiance et de haine et le roi de France et son propre roi, qui avait vendu l'honneur et les libertés britanniques au roi de France. Un sobre usage des faveurs de la fortune, la justice et la modération dans la force, l'esprit de paix remplaçant l'esprit de conquête et l'influence de Col-

bert celle de Louvois, n'eussent pas été de trop pour dissiper les inquiétudes, amortir les ressentiments et se faire pardonner tant de grandeur.

Nous verrons si cette conduite fut celle de Louis XIV.

FIN DU QUATRIÈME VOLUME.

TABLE DES MATIÈRES

DU QUATRIÈME VOLUME.

CHAPITRE XII.

DEPUIS L'AVÉNEMENT DE LOUIS XIII JUSQU'A L'ASSASSINAT DU MARÉCHAL D'ANCRE (1610 à 1617).

La sagesse du gouvernement de Henri IV et l'usage modéré qu'il a fait du pouvoir absolu ne sont pas imités après lui. Avec le cardinal de Richelieu commencent les excès de la centralisation administrative, œuvre de despotisme poursuivie sous Louis XIV et ses deux successeurs, et destinée à laisser le pouvoir royal seul et sans appui en face du peuple, au jour de la révolution française.

Le Parlement, quelques heures après la mort de Henri IV, défère la régence à Marie de Médicis. Lit de justice dans lequel Louis XIII enfant remet à sa mère le gouvernement du royaume. — Prodigalités de la régente envers les princes et les grands pour se les attacher. — Exécution de Ravaillac : l'opinion populaire s'obstine à lui donner des complices, malgré ses dénégations sur l'échafaud même. — Funérailles pompeuses de Henri IV. — Commencement de la haute fortune des Concini; Léonora Galigaï. — Arrivée du prince de Condé; sa facile soumission. — Retraite de Sully, qui a trop longtemps prêté son nom à l'administration désordonnée de Marie de Médicis. — L'assemblée triennale des réformés embrasse la cause du ministre disgracié; rôle joué dans cette assemblée par le duc de Rohan, gendre de Sully. — Résolution de Marie de Médicis d'unir les maisons de France et d'Espagne par un double mariage. Elle soumet à un conseil des princes et des grands officiers de la couronne le projet d'une convention matrimoniale entre Louis XIII et l'infante Anne d'une part, de l'autre entre l'infant D. Philippe et Élisabeth de France. — Le prince de Condé, après avoir publiquement approuvé le projet, quitte la cour et publie à Mézières un manifeste de rébellion, dans lequel il proteste contre les mariages espagnols, et réclame la convocation des états généraux. — Louis XIII est déclaré majeur et tient la promesse de convoquer les états, qui a été faite aux factieux pour les désarmer. — États généraux de 1614, les derniers de l'ancienne monarchie. Nul résultat ne sort de cette assemblée; ce qui la caractérise principalement est le débat en-

CHAPITRE XIII.

DEPUIS L'ASSASSINAT DU MARÉCHAL D'ANCRE JUSQU'À L'AVÉNEMENT AU POUVOIR DU CARDINAL DE RICHELIEU (1617-1624).

CHAPITRE XIV.

DEPUIS L'AVÉNEMENT AU POUVOIR DU CARDINAL DE RICHELIEU JUSQU'A LA DESTRUCTION DU PARTI HUGUENOT (1624 à 1629).

CHAPITRE XV.

DEPUIS LA DESTRUCTION DU PARTI HUGUENOT JUSQU'A LA DÉCLARATION DE LA GUERRE A L'ESPAGNE (1629 à 1635).

CHAPITRE XVI.

DEPUIS LA DÉCLARATION DE GUERRE A L'ESPAGNE JUSQU'A L'INSURRECTION DE CATALOGNE ET A LA RÉVOLUTION DE PORTUGAL (1635 à 1640).

CHAPITRE XVII.

DEPUIS L'INSURRECTION DE LA CATALOGNE ET LA RÉVOLUTION DE PORTUGAL JUSQU'À LA MORT DE LOUIS XIII (1640 à 1643).

CHAPITRE XVIII.

DEPUIS L'AVÉNEMENT DE LOUIS XIV JUSQU'AU COMMENCEMENT DE LA FRONDE (1643 à 1648).

CHAPITRE XIX.

DEPUIS LE COMMENCEMENT JUSQU'A LA FIN DE LA FRONDE (1648 à 1653).

CHAPITRE XX.

DEPUIS LA FIN DE LA FRONDE JUSQU'A LA MORT DE MAZARIN (1653 à 1661.)

CHAPITRE XXI.

DEPUIS LA MORT DE MAZARIN JUSQU'À LA PAIX D'AIX-LA-CHAPELLE (1661 à 1668).

CHAPITRE XXII.

DEPUIS LA PAIX D'AIX-LA-CHAPELLE JUSQU'A LA GUERRE DE HOLLANDE (1668 à 1672).

CHAPITRE XXIII.

DEPUIS LA GUERRE DE HOLLANDE JUSQU'A LA PAIX DE NIMÈGUE (1672 à 1679).

FIN DE LA TABLE DU QUATRIÈME VOLUME.

PARIS. — IMPRIMERIE DE CH. LAHURE
Rue de Fleurus, 9.

